Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/memoiresineditse02rouj

Universitas
BIBLIOTHECA

MÉMOIRES INÉDITS ET OPUSCULES

DE

JEAN ROU

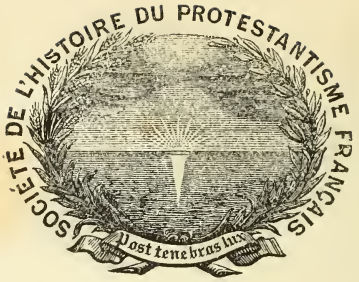

EXTRAIT DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ :

Art. 18. Le Comité publiera :

1° Un Bulletin, ou compte rendu périodique de ses travaux ;

2° Un Recueil, contenant en tout ou en partie les documents, mémoires et rapports, dont le Comité aura décidé la publication.

Le *Bulletin* sera adressé à tous les membres de la Société.

Le *Recueil* sera adressé, à prix réduit, à ceux des membres de la Société qui en feront la demande...

Le Comité, après avoir pris connaissance du projet de publication d'un manuscrit inédit intitulé Mémoires et opuscules de Jean Rou, tiré des Archives de l'Etat à la Haye, et présenté à la *Société de l'Histoire du Protestantisme français* par M. Francis Waddington, l'un de ses membres, adopte ce projet, et décide que ledit ouvrage sera édité par les soins de M. Fr. Waddington, avec le concours du président de la Société, pour former la première des publications du Recueil.

Paris, le 15 mars 1856.

Le président : Charles Read.

Le secrétaire : Eug. Haag.

Paris. — Typographie de Ch. Meyrueis et Cᵉ, rue des Grès, 11. — 1857.

MÉMOIRES INÉDITS

ET OPUSCULES

DE

JEAN ROU

AVOCAT AU PARLEMENT DE PARIS (1639);
SECRÉTAIRE-INTERPRÈTE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE HOLLANDE DEPUIS L'ANNÉE 1689
JUSQU'A SA MORT (1711)

(1638-1711)

PUBLIÉS

POUR LA *SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS*

d'après le manuscrit conservé aux Archives de l'Etat à La Haye

PAR

FRANCIS WADDINGTON

II

PARIS
AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ, 30, RUE SAINTE-ANNE
ET AUX LIBRAIRIES PROTESTANTES.
A LA HAYE, CHEZ NYHOFF

1857

Tous droits réservés.

ANNEXE DE LA B
uOttawa
LIBRARY ANNEX
DE LA BIBLIOTHÈQUE
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis
uOttawa
LIBRARY ANNEX

BX
7457
.R643
1857
v.2

MÉMOIRES

OU

JOURNAL DE MA VIE

TROISIÈME PARTIE

CONTENANT PRINCIPALEMENT MES OPUSCULES
ET QUELQUES SUPPLÉMENTS.

Afin de ne point interrompre le cours de ces Mémoires, je remets pour quelque temps les additions ou suppléments que j'ai à faire de plusieurs choses oubliées dans les deux parties précédentes ; ce que je fais d'autant plus volontiers que ces choses ne pouvant plus paraître qu'hors de leur place naturelle, il est fort indifférent de voir quelle autre on leur substituera, et que même le plus court est de les renvoyer sans plus de mystère jusqu'à la fin de tout l'ouvrage.

Ces deux premières parties, dont je viens de parler, ont roulé principalement sur les diverses aventures dont ma vie a été agitée, et que je ne saurois mieux comparer qu'à ces divers coups de vent dont un vaisseau se trouve incessamment porté çà et là, jusqu'à ce qu'il soit heureusement arrivé au port fixe

et permanent auquel il tendoit dès en se mettant en mer. Je n'ai proprement touché à ce véritable port que lors de ma dernière promotion ; ainsi, tout ce qui va suivre ne regardera que diverses occupations qui me sont survenues ou que je me suis moi-même suscitées, afin de ne pas demeurer sans rien faire, sachant qu'il n'y a rien de plus indigne que l'oisiveté, qui d'ailleurs est la mère des vices et de toute sorte de péchés.

Un libraire de cette ville avec qui j'ai eu le plus de commerce, ayant été sollicité d'entreprendre une nouvelle édition des *Psaumes* du roi de Portugal, traduits depuis quelques années par du Ryer (1), me pria, vers le milieu de l'an 1690, de faire quelques changements à cet ouvrage, savoir de tourner en singulier toutes les expressions qui dans l'original se trouvoient être au pluriel ; en un mot, de parler à Dieu par *Tu* et *Toi*, selon notre pratique ordinaire, au lieu que, dans la communion romaine, on croiroit tomber dans la dernière irrévérence si on lui disoit autrement que *Vous*.

La dissertation que je fis là-dessus explique plus particulièrement, dès ses premières lignes, tout ce qui regarde l'occasion et les raisons de cette pièce ; ainsi, je n'en amuserai pas davantage le lecteur, et voici le discours que tout cela me donna lieu de faire :

Dissertation sur le VOUS *et le* TU, *en parlant à Dieu.*

Quelques personnes pieuses ayant désiré qu'on réimprimât ici les *Psaumes* de dom Antoine, roi de Portugal (2), ont mar-

(1) Les *Psaumes de dom Antonio, roi de Portugal*, etc., furent imprimés à Paris en 1595, sous ce titre : *Psalmi confessionales, inventi in scrinio Antonii Portugaliæ regis.* Du Ryer en donna une traduction en 1657. M. Rou fit imprimer cette traduction avec un discours préliminaire, où il justifiait la liberté qu'il avait prise de l'accommoder à l'usage des protestants, qui, en parlant à Dieu, s'expriment par *tu* et *toi*, au lieu que les catholiques se servent de *vous*. Cette édition a pour titre : *Les Psaumes de dom Antoine, roi de Portugal, avec une dissertation préliminaire sur le* vous *et le* tu *en parlant à Dieu.* La Haye, 1691, in-12. (Note de l'éditeur des *Œuvres complètes de Bayle*, t. IV, lettre CXI.)

(2) Dom Antoine était fils de dom Louis, second fils du roi de Portugal dom Emmanuel ; il fut proclamé roi en 1580, mais bientôt il dut se retirer devant l'armée

qué en même temps de la répugnance pour cette manière de s'entretenir avec Dieu à la façon des hommes, laquelle est si affectée par messieurs de l'Eglise romaine, et elles ont désiré qu'en rejetant les *Vous* et *Vôtre* de cette communion, on revînt à nos *Ton* et *Tu*. On leur a représenté que cet enfant étant une espèce d'incirconcis dans le pays de Canaan, nous n'étions engagés ni n'avions droit de procéder à son égard à aucunes lettres de naturalité, et que ceux chez qui il avoit pris naissance le revendiqueroient en vertu de leur préjugés. Cela n'a point satisfait ces personnes, et nous avons pris le parti, en leur accordant cette complaisance, de marquer seulement aux autres que nous n'avions pas dissimulé ce qu'il y a de plus spécieux dans cette objection. Nous voulons bien même, puisque nous sommes sur la matière, qui toute commune et même triviale qu'elle pourra paraître, a pourtant cela de singulier qu'elle n'a jamais été traitée dans les formes, dire ici deux mots des pensées qui sont venues à quelqu'un sur ce sujet.

Messieurs de Rome croient dire quelque chose de bien fort, quand ils insistent sur le respect du *Vous*, par opposition à la prétendue irrévérence du *Tu*. Où est, disent-ils, non pas le roi ni le prince, mais la moindre personne qui se croie quelque chose d'un peu plus qu'une autre, qui ne se choque pas d'un tutoiement? Cela a de l'apparence; mais, dans le fond, c'est ne rien dire du tout, et nous détruisons tout cela en distinguant.

Il y a dans la plupart des langues deux sortes de *Tu* et de *Toi* : l'un de familiarité et sans façon; l'autre grave et plein de grandeur et de majesté; le premier, comme bas et simple, est ren-

de Philippe II, roi d'Espagne, conduite par le duc d'Albe, et qui revendiquait le royaume de Portugal au droit de l'infante donna Isabelle, sa mère. Dom Antoine s'enfuit en France et y mourut en 1695, à l'âge de soixante-quatre ans.

« Sa piété et sa vérité, écrit son biographe, se montrent clairement par les psaumes confessionnaux qu'il a laissés après sa mort. » (*Briefve et sommaire description de la vie et mort de dom Antoine, premier du nom et dix-huitième roy de Portugal.* — Avec plusieurs lettres servantes à l'histoire du temps. Paris, 1629.)

fermé dans le domestique, et il emporte même bien souvent du mépris ; le second a toujours été en usage auprès des grands, et c'est le sentiment du célèbre Vaugelas, *que le singulier est plus majestueux et a plus de dignité que le pluriel* (Préface de Quinte-Curce). Jusqu'à ces derniers temps, il n'étoit résulté aucune équivoque de ce mélange, et le *Tu*, pour être également partagé entre grands et petits chez toutes les nations, n'avoit donné aucun lieu de crainte à ceux-là de se trouver en trop grand compromis avec ceux-ci.

Cette dignité et cette grandeur du *Tu* s'est particulièrement observée dans les choses de religion, et il est si vrai qu'il y a parmi les peuples un *Tu* de dévotion et de piété, que la poésie, qui chez les païens étoit le langage des dieux, conserve encore aujourd'hui ce *Tu* de gravité et de majesté en parlant à Dieu :

O sagesse éternelle, à qui cet univers
Doit le nombre infini des miracles divers
Qu'on voit également sur la terre et sur l'onde,
Mon Dieu, mon Créateur,
Que *ta* magnificence étonne tout le monde,
Et que le ciel est bas au prix de *ta* hauteur !

dit Malherbe en sa paraphrase du psaume VIII. Et sans aller si loin, tous les psaumes de Godeau se chantent sur ce ton-là :

Mais quel esprit peut concevoir
Les merveilles de *ta* nature ?
Quelles couleurs ont le pouvoir
D'en faire la vive peinture ?
Tu trouves tous *tes* biens en *toi*,
Ton être ne craint point la loi
D'une corruptible matière ;
Ta beauté ne vieillit jamais ;
Ton trône est le soleil, *ton* habit la lumière,
Ton marchepied la terre, et le ciel *ton* palais. (Ps. CIII, 2.)

Les grands eux-mêmes, qu'en prose l'on ne traite plus que par *Vous*, sont, comme par excellence, généralement tutoyés en poésie ; il ne faut que voir toutes les épîtres de Despréaux au

roi de France, et principalement cette belle apostrophe à un des premiers princes de son sang :

C'est ainsi, grand Condé, qu'en ce combat célèbre
Où *ton* bras fit trembler le Rhin, l'Escaut et l'Ebre,
Lorsqu'aux plaines de Lens nos bataillons poussés
Furent presque à *tes* yeux ouverts et renversés,
Ta valeur arrêtant les troupes fugitives,
Rallia d'un regard leurs cohortes craintives,
Répandit dans leurs rangs *ton* esprit belliqueux,
Et força la victoire à *te* suivre avec eux. (*Lutrin*, chant 3.)

Mais ce n'est pas en vers seulement que le *Tu* a de la grandeur, par rapport aux matières de piété; des auteurs d'un très grand nom, comme le même M. Godeau, que nous avons cité déjà, ont gardé ce *Tu* dans la prose même; cela paraît dans la *version expliquée du Nouveau Testament*, où ce prélat a constamment observé, aussi bien que nous, de ne parler jamais à Dieu qu'en singulier, et la critique que le père Simon a faite de cette méthode, ne peut être regardée que comme une chicane sur laquelle aussi nous insisterons d'autant moins que ce qu'elle a de moins faible sera réfuté ci-après, quoique sous une idée générale et seulement par occasion.

Mais M. Godeau n'a été ni le premier ni le seul qui en ait usé ainsi; il est constant qu'encore au siècle passé on se servoit fort indifféremment au singulier du *Vous* et du *Tu*, en parlant aux rois et aux princes, dans des pièces et des discours d'apparat; témoin l'épître dédicatoire d'un religieux de Saint-Victor au roi Henri II, laquelle se trouve au devant d'un de ses livres intitulé *Le Bouclier de la foi*, et dans laquelle ce religieux parle toujours au roi en singulier.

Outre cette raison, qui est assez convaincante, il est bon de remarquer que nous n'approuvons pas les changements en fait de religion; or, avant que personne d'entre nous eût travaillé à aucune version de la Bible, ni rien publié en français sur les matières de piété et de théologie, l'usage étoit tout commun dans l'Eglise romaine de ne parler à Dieu que par *Tu* et *Toi;* de

sorte que nos réformateurs n'ont fait qu'entrer dans la possession d'un style que les docteurs romains avoient eux-mêmes établi, puisque la Bible d'Anvers, où le *Tu* est employé, est de 1530, au lieu que notre première édition, qui est celle d'Olivétan, n'est que de 1535 (1); et outre que toutes les Bibles de Louvain, que nous avons vues, sont sur le même pied, cet emploi se trouve de même en d'autres livres de religion encore plus anciens, comme il seroit aisé de le justifier par quantité de légendes que nous avons en lettres gothiques.

Nos réformateurs ayant donc reçu cet usage de leurs ancêtres, et un usage qu'aucune raison ne les obligeoit d'improuver; ils n'ont eu garde de le changer dans la suite, d'autant plus qu'ils ont cru avec raison être autorisés en cela par rapport à la divinité même. En effet, quelles qu'aient été les vues de Dieu, quand il s'est voulu communiquer aux hommes, il est certain qu'il n'a, sous prétexte d'un plus grand respect, rien changé dans leur formule ordinaire de locution, et cela tant sous les deux temps que dans les deux langues de sa différente économie; le Père s'est fait dire : Tu *es mon Dieu* (Osée II, 23), par tous les patriarches, sous la loi; et le Fils nous a appris à dire : Ton *nom soit sanctifié*, sous l'Evangile ; il ne nous en faut pas davantage; les hommes ont eu beau changer leurs manières depuis ce temps-là en deux ou trois petits coins du monde, cela n'est que dans l'ordre de leur variation et de leur inconstance naturelles, mais il n'en est pas ainsi de Dieu : *Il est toujours le même hier et aujourd'hui*. Et en vain l'on prétendroit éluder la force de cette raison en disant par exemple qu'elle ne pourroit avoir lieu qu'au cas que dans les langues anciennes le *Vous* eût été en usage de l'inférieur au supérieur, comme il est aujourd'hui, ce qui n'ayant pas eu lieu, le *Tu* des anciens se doit regarder comme une expression équivoque qui peut recevoir les deux sens, et y être également rendue en fait de tra-

(1) Voir le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*. T. I, p. 76-82.

duction; cette objection, dis-je, seroit inutile, puisque Dieu, tout un qu'il est, s'étant bien pluralisé en première personne contre l'usage ordinaire de la locution humaine, lorsqu'il a dit par exemple : *Descendons et confondons*, etc.; *Faisons l'homme*, etc.; *Adam est devenu comme un de* NOUS, etc.; *Jetons-le hors*, etc.; et cela pour la raison que nous allons dire; il eût bien pu de même, dans la vue d'un plus grand caractère de respect, faire la même chose en deuxième personne, nonobstant l'usage contraire de la même locution humaine, et s'établir un *vous* parmi les fidèles si cette vue eût été de son intention.

Que savons-nous donc, si ce grand Dieu en qui il se trouve unité d'essence et pluralité de personnes, par la même raison qu'il a semblé vouloir marquer cette pluralité aux patriarches, qui, après avoir renoncé au paganisme eussent pu d'abord avoir de la peine à le regarder autrement que dans une vue d'unité lorsqu'il a fait commencer le sacré dépôt de sa Parole par ces termes célèbres : BARAH ELOHIM (*Dieu créa*) afin de porter l'attention de nos premiers parents à cette idée de pluralité, qui n'étoit pas alors si clairement révélée; que savons-nous, dis-je, si par la même raison, mais une raison opposée, ce ne seroit point entrer dans ses propres vues que d'insister, comme nous faisons, à ne l'appeler que par un pronom de singularité, puisque nous ne conservons cet usage ancien qu'afin de caractériser mieux la simplicité de son essence, et d'écarter de l'esprit des hommes l'idée d'une pluralité de dieux, ou les empêcher de confondre avec son adorable Majesté, par une approche trop indigne, la bassesse de cette foule innombrable de médiateurs et d'intercesseurs que l'Eglise romaine a introduits dans la religion?

L'erreur de MM. de Rome dans l'usage du *Vous* en matière de dévotion vient sans doute de cet abus qui leur est si ordinaire, d'habiller toujours la Divinité à la mode humaine; une preuve de cela est toute visible, non-seulement dans la pratique universelle de leurs peintres, qui représentent toujours Dieu sous

des images corporelles; mais même dans celle de leurs prédicateurs, qui, comme les en a fort agréablement raillés quelqu'un des nôtres (Jurieu, *Préjugés*, II, 141), ne se font pas une affaire d'introduire, par exemple, notre Seigneur s'entretenant avec le centenier de l'Evangile comme feroient deux courtisans polis qui savent leur monde, et se font une cérémonieuse dispute de compliments. C'est encore ainsi que parmi eux on se fait un scrupule d'aller à Dieu de plain-pied, et qu'on se cherche auprès de lui des introducteurs, sous ombre que l'accès des grands du monde ne s'obtient pas d'autre sorte; mais notre Seigneur a assez fait connaître qu'il ne l'entend pas de cette manière. *Venez à moi*, dit-il, sans parler d'aucune médiation. Dieu sait bien conserver les priviléges de sa grandeur en même temps qu'il l'enveloppe dans les *entrailles* de sa charité paternelle: il a dit lui-même par ses prophètes, qu'il nous veut *tirer à lui par des cordeaux d'humanité;* mais avec tout cela, c'est l'entendre mal que de penser lui faire honneur en le traitant à tous égards comme nous nous traitons nous-mêmes; le bon sens dicte qu'il faut lui réserver quelque chose qui nonobstant une apparence vulgaire ne soit pourtant que pour lui seul, et c'est ce que remplit parfaitement le *Tu* de gravité et de majesté dont nous nous servons; en un mot, nous ne l'employons auprès de Dieu que dans une vue et par un principe de respectueuse distinction.

Tout ceci suffit sans doute pour la justification de notre conduite en ce qui regarde la nouvelle édition des *Psaumes* de dom Antoine de Portugal; mais parce qu'ayant ainsi entamé cette matière, quelques personnes pourront être bien aises de la voir pousser plus avant, nous ajouterons ici en deux mots tout ce que nous trouverons concerner l'emploi du *Vous* en singulier parmi quelques langues modernes, et comment la latine elle-même y a enfin dégénéré contre la pratique constante de ses anciens maîtres.

Il est certain que cela ne s'est pleinement établi qu'au temps

des empereurs de la basse latinité, et principalement dans le siècle de Justinien et des compilateurs du *Digeste* et du *Code*, quoiqu'on en eût vu quelques semences jetées dès celui de Pline le Jeune, et que cette distinction de flatterie pour les grands eût encore augmenté sous l'empereur Théodose, comme il paraît par les *Epîtres* de Symmaque. Cela a été suivi depuis par tous les peuples du Nord, et il l'est encore aujourd'hui par les politiques qui traitent en latin avec ces sortes de puissances, lesquelles même se formaliseroient si on leur écrivoit autrement; témoin ce qui arriva au sieur André de Witt, ambassadeur extraordinaire de MM. les Etats généraux en Pologne, l'an 1670. Ce ministre avoit harangué le roi dans le plus pur style de Cicéron, et par conséquent n'avoit parlé que par *Tu;* on lui en fit une espèce de plainte, mais il répondit qu'ayant eu l'honneur de complimenter Sa Majesté en langue latine il n'avoit pas cru lui pouvoir marquer un plus grand respect qu'en se servant des termes les plus polis, et en même temps les plus majestueux de cette langue-là.

Mais enfin, quel que soit le goût du Nord à cet égard, il est bon de remarquer que le roi de France ne se traite pas sur ce pied-là, et que, tant les savants polis de son royaume que ceux qui sont tout hérissés de grec, ne pluralisent jamais Sa Majesté dans les plus guindées de leurs harangues ou de leurs dédicaces en matière de langues mortes. Ce prince si fier, et qui a tant de penchant à l'adoption des honneurs divins, ne trouve pas que ce soit déroger à sa grandeur que de recevoir un *Tu* en latin ou en grec. Le *Vous,* en un mot, n'est guère d'usage que dans notre Occident latin; toutes les langues anciennes ne s'énonçoient pas autrement, comme il paraît par l'*Attah* des Hébreux et par le Σὺ des Grecs; et parmi les modernes, si vous en exceptez la française, l'italienne et l'espagnole, on garde le *Tu* pour tout ce qui est au nombre singulier, ou bien l'on se sert d'une particule équivoque, comme le *Ghy* des Flamands et quelques autres semblables. Que si vous sortez de notre Eu-

rope, vous trouverez qu'à commencer par le Grand Seigneur, qui, aussi bien que tous les autres potentats des deux Indes, est d'une vanité si superbe, le *Tu* est comme un caractère de distinction auguste auprès de Sa Hautesse et généralement de tous ces princes. Aussi est-ce ce qui a porté de nos jours le même traducteur célèbre (1), dont nous avons déjà parlé, à tourner par le *Tu* la plupart des harangues qui se trouvent dans Quinte-Curce, pour tout ce qui regarde l'Orient; n'observant pas la même chose avec tant de scrupule à l'égard des nations plus penchantes du côté de la civilité grecque (laquelle civilité ce judicieux critique insinue n'être rien qu'un effet de mollesse), ce qui, pour le dire en passant, fortifie encore notre prétention de la gravité du *Tu*.

Pour revenir à la poésie, sur laquelle nous avons appuyé d'abord, on objecteroit en vain contre ce que nous avons avancé, qu'elle singularise toutes ses apostrophes; que cela n'est pas si absolu que nous prétendons, puisque toutes les pièces héroïques de théâtre emploient généralement le *Vous*, au lieu que le *Tu* n'est réservé que pour les comiques; car il se faut souvenir qu'encore que ces sortes d'ouvrages soient habillés en vers, ils ne sont pourtant pas poétiques à proprement parler : ce n'est qu'une peinture rimée d'un entretien en prose; ils supposent toujours en effet une conversation naturelle, et naturellement on ne parle pas en vers; il en est, en un mot, des vers d'une tragédie comme de ceux des *Lettres* et des *Discours* d'Horace, qui, comme il le dit lui-même, sont plutôt de la prose que des vers :

Neque si quis scribat, uti nos,
Sermoni propiora, putes hunc esse poetam.
(Horatius, *Sermon.* I, 4.)

Nous ne croyons pas, au reste, que personne se scandalise de nous voir adopter cet ouvrage de nos adversaires sous

(1) Vaugelas.

ombre que c'est, comme nous avons dit, une espèce d'enfant étranger, vu notre séparation. Dieu permit bien sous la Loi qu'on ornât son tabernacle des dépouilles des Egyptiens, et ni Salomon, ni Zorobabel, ne firent pas difficulté depuis, de recevoir : celui-là du roi de Tyr, et celui-ci du roi de Perse, les bois de cèdre et de sapin, l'or, l'argent, et généralement toutes les autres choses nécessaires à la construction des deux temples; sous l'Evangile, tout de même, personne n'a trouvé mauvais que Justin, martyr, et saint Irénée, aient fortifié la religion chrétienne des raisonnements tirés de la philosophie des païens, et qu'ils se soient parés des ornements de l'éloquence des Grecs. Enfin les docteurs orthodoxes se sont heureusement servis des armes qu'ils avoient arrachées aux hérétiques; et, pour nous rapprocher de notre sujet, la musique de nos propres psaumes, qu'au siècle passé nos pères empruntèrent en partie des litanies des Portugais, quoique catholiques-romains (particularité qu'on jugera peut-être assez curieuse), justifie la même conduite à l'égard de nous autres réformés, par rapport aux gens de cette communion.

Ceci prouvera, pour le dire en passant, que nous ne sommes pas travaillés de cette scrupuleuse délicatesse de nos adversaires, qui leur fait rejeter jusqu'aux meilleures choses plutôt que de les partager avec ceux qui ne veulent pas donner dans leurs opinions avec aveuglement; faiblesse qui, pour leur honneur, n'a que trop paru dans le mépris qu'ils ont toujours fait des psaumes mêmes de David, tout divins que l'Eglise les a toujours reconnus, seulement parce que nous semblions, au prix d'eux, nous être fait une plus grande affaire de cette adoption ; sur quoi le lecteur ne sera peut-être pas fâché qu'on le divertisse par le récit d'une petite histoire-anecdote, mais très véritable, que voici :

Urbain VIII, célèbre pape de Rome, n'étant encore que *Maphée Barberin,* fit un voyage en France vers le commencement du siècle que nous allons finir. Un jour qu'il étoit dans

une compagnie de divertissements honnêtes, on le voulut régaler de l'ouïe de quelques belles voix mêlées de symphonie; la musique des psaumes de Marot étoit alors ce qu'il y avoit de plus fin dans ce bel art, et c'étoit cela principalement qu'on chantoit en présence de Barberin. Quelques dévots qui l'accompagnoient lui firent une espèce de scrupule de se plaire si fort à des pièces hérétiques, et le portèrent à demander qu'on changeât de note. On mit aussitôt sur le tapis plusieurs airs de cour des plus galants; mais rien de tout cela n'ayant paru, au délicat organe du prélat, de la justesse des quatre parties de *Claudin,* il ne put se tenir qu'on n'en revînt là ; de sorte que, se tournant vers les musiciens : *S'en scandalise qui pourra,* dit-il, *il n'y a hérésie qui tienne; redonnez-nous le Psautier.* Ainsi les dévots de Barberin préférèrent les impuretés d'une chanson profane à l'onction sacrée des louanges de Dieu, et Barberin lui-même, tout destiné qu'il étoit à remplir un jour le siége de celui qui se dit le lieutenant de Dieu en terre, fut plus porté à la préférence contraire par la puérilité d'un vain charme d'oreille, que par l'auguste majesté des oracles du Saint-Esprit.

Comme j'ai toujours eu assez soin de communiquer à M. Bayle, dans les occasions, tous ceux de mes ouvrages dont je me faisois le plus d'affaire, je lui envoyai bientôt un exemplaire de cette dissertation (1), accompagné d'une assez ample lettre qui lui demandoit son avis touchant une dispute qui s'étoit élevée entre un de mes amis et moi sur le genre du mot *foudre,* savoir s'il étoit masculin ou féminin; et dans laquelle lettre j'avois inséré quantité de remarques et d'autorités, tant sur cette matière que sur quelques autres qui y avoient du rapport. La réponse que M. Bayle fit à tout cela et que je me con-

(1) Rou avait déjà eu occasion de communiquer son travail manuscrit à Bayle, et de le consulter sur divers points historiques. (Voir dans la collection des *Lettres choisies* de Bayle, ses lettres à Rou, en date des 10 et 15 octobre et 1er novembre 1690.)

tente de produire ici, dira de meilleure grâce que je ne pourrois faire, tout ce qu'en pensa le célèbre ami dont je parle; ainsi la voilà (1) :

« A Rotterdam, ce 20 décembre 1690.

« Je vous remercie très humblement, mon cher Monsieur, « de la curieuse et belle préface que vous m'avez envoyée sur « les *Psaumes* de dom Antonio. Je l'ai lue avec encore plus de « plaisir que la première fois, qu'elle n'étoit ni imprimée ni si « étendue, et je ne doute pas que le public ne la reçoive avec « beaucoup d'estime. Ces traits-anecdotes dont elle est par- « semée en relèvent l'éclat, et celui d'*Urbain VIII* paraîtra des « plus curieux.

« Quant à la dispute sur laquelle on me fait l'honneur de « me prendre pour arbitre, honneur dont je suis d'autant plus « indigne que j'ai toujours été assez négligent par rapport aux « contestations de nos subtils grammairiens français; le peu « que j'ai d'intelligence de la langue consistant plutôt en sen- « timent qu'en raison, je veux dire que je discerne plutôt le « bon d'avec le mauvais par routine, ou par coutume d'oreille, « que par l'examen des raisons. Mais enfin, puisqu'on a meil- « leur opinion de moi que je n'en ai moi-même, je vous dirai :

« Qu'il me semble que, s'il ne s'agissoit que de comparer ces « deux expressions : *Son foudre en main*, — *sa foudre en main*, « afin de savoir laquelle vaut mieux, il faudroit donner l'avan- « tage à la dernière. Mais je vois que ce n'est point là le vrai « état de la question; il ne s'agit pas du plus ou du moins, il « s'agit de savoir s'il n'y a que l'une des deux qui soit bonne « l'autre étant mauvaise et condamnée par les dernières déci- « sions, et en ce cas-là je dis que l'affirmative va trop loin et « que la négative l'emporte.

« Vous en donnez des preuves si expresses et si convain- « cantes, vous faites voir tant d'autorités qui montrent que

(1) Cette lettre se trouve imprimée en entier dans la collection des *Œuvres complètes de Bayle*.

« le masculin *foudre*, au pis aller, n'est que le moins bon, et « que néanmoins il est bon; vous alléguez des auteurs si for- « mels en ces matières, et si revêtus d'autorité, que je ne vois « point qu'on puisse condamner l'expression *son foudre*, tout « au plus que de n'être pas aussi bonne que *sa foudre*.

« Pour la distinction de foudre *sceptre de Jupiter*, et foudre « *effet de ce sceptre*, je la trouve bien subtile, et je ne voudrois « pas trop m'y appuyer, vu que ceux qui ont mis la foudre à « la main de ce dieu ont prétendu que son effet étoit semblable « à celui des dards, et que ce *sceptre*, puisque *sceptre* y a, ne « produisoit quelque effet qu'en sortant de la main de Jupiter, « et tombant sur le patient; de sorte que ce qui étoit le sceptre « et ce qui venoit frapper étoit réellement le même être.

« Je vous remercie bien fort, mon cher Monsieur, de tant « de belles autorités qui sont dans votre lettre; c'est un re- « cueil que je garderai précieusement. Je ne sais ce que c'est « que cette nouvelle *Histoire poétique du sieur Vallier de la « Martinière;* j'en ai vu autrefois une qui étoit, ce me semble, « anonyme, mais docte et d'un homme qui promettoit une tra- « duction de *Pétrone*. A votre loisir, vous m'en donnerez, s'il « vous plaît, instruction (1). Je suis intimement votre, etc.

« Bayle. »

N. B. Voyez une lettre du sieur *Terond*, dans la 4ᵉ partie.

Je reçus de cette manière, et environ ce même temps, quantité d'autres lettres de plusieurs savants de mes amis, que je ne rapporte point ici, comme je viens de faire celle de M. Bayle, par la raison que certains éloges qu'elles renferment pour mon compte particulier ne se trouvant pas du moins entremêlés de tous ces traits de curieuse littérature si familiers à M. Bayle, et dont le public peut tirer beaucoup de fruit, l'étalage que

(1) L'instruction que je donnai là-dessus étoit que mon *Vallier de la Martinière* étoit le même que M. Bayle disoit avoir promis Pétrone. [*Note de l'auteur.*]

j'en ferois ne pourroit être regardé que comme une vaine ostentation dont je suis bien aise de ne me pas faire soupçonner.

C'est dont principalement dans cette vue de l'utilité et de la satisfaction publique que je joindrai encore ici quelques autres lettres dont ce savant ami m'a régalé en diverses occasions, et dont la première qui se présente à mes yeux dans l'ordre du recueil que j'en ai fait, regarde une *Histoire*, dans toutes les formes, *de l'Académie royale de peinture et de sculpture* (1), à laquelle je m'occupai, il y a quelques années, en faveur d'un illustre

(1) M. A. de Montaiglon a publié en 1853 (Collection Jannet), d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale, des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, depuis* 1648 *jusqu'en* 1664, qu'il attribue à Henry Testelin. De son côté, M. Paul Lacroix vient de publier, dans la *Revue universelle des arts* (numéros d'août 1856 et suiv.), un autre manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Arsenal (H. n° 822 *bis*), portant le même titre, et qu'il considère comme le texte original des mêmes mémoires. Le savant bibliothécaire de l'Arsenal, sur quelques extraits que nous lui avions communiqués, a pensé que Jean Rou pouvait être l'auteur de cette première rédaction.

Cette hypothèse a de prime abord beaucoup de vraisemblance, puisque Jean Rou fut employé comme secrétaire adjoint de l'académie, et qu'il eut de fréquents et d'intimes rapports avec plusieurs de ses membres, notamment avec son secrétaire perpétuel, Henry Testelin, qu'il retrouva plus tard en Hollande, et qui lui confia, évidemment dans un but personnel et intéressé, tous les registres de l'académie. Il y a en outre une certaine connexion entre le plan général du manuscrit, publié dans la *Revue universelle des arts*, et la première partie du travail de Rou.

Mais ces indices ont contre eux des objections qui nous paraissent insurmontables. Aucun des deux manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal n'est de la main de Rou ; l'orthographe n'est pas la même et la dissemblance du style est frappante : le style de Jean Rou est beaucoup plus fleuri et sa relation contient plus de rapprochements et de comparaisons historiques. Sa préface est toute différente de celles des manuscrits publiés, et les citations qu'il nous donne de son propre travail ne se trouvent pas reproduites dans ces Mémoires.

Il est probable (et quelques fragments d'une lettre de Jacques Gousset, page 22, tendraient à nous confirmer dans cette supposition) que l'auteur (ce serait alors Henry Testelin) ou un des auteurs des manuscrits publiés, se soit servi des matières préparées par Jean Rou, en s'écartant de sa rédaction, quoique, d'après les extraits qu'il nous fournit lui-même et la correspondance de Bayle, son ouvrage présente les caractères d'un travail complet et homogène.

En attendant que cette question soit décidée, nous préférons n'admettre aucune solution prématurée, et peut-être qu'à notre époque de recherches historiques, la découverte de cette précieuse *Histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris*, qui obtint l'approbation de Bayle, viendra éclaircir le mystère.

membre (1) de ce célèbre corps avec qui, depuis longtemps, j'étois lié d'une amitié fort étroite, et qui étant secrétaire perpétuel de cette compagnie, m'abandonna dans cette vue tous ses registres, sur lesquels je dressai l'histoire dont je parle. Je m'attache d'autant plus à cette lettre, qu'elle renferme un point de critique à la lecture duquel les curieux de ces matières pourront bien ne pas se déplaire. C'est sur le style qui est gardé dans le prélude de cette histoire que M. Bayle trouvoit être un peu trop fleuri, mais à quoi, sans opiniâtreté, je crois avoir suffisamment de quoi répondre. Voici cette lettre de M. Bayle (2), ou pour mieux dire un fragment, parce que tout ce qui suit les dix ou douze premières lignes qu'on va voir, roule sur ses démêlés avec M. Jurieu, lesquels n'ont que faire ici.

« A Rotterdam, ce 18 mai 1691.

« Je vous renvoie, mon très cher Monsieur, le morceau que « vous m'avez communiqué de l'histoire que vous avez entre- « prise. Je suis ravi que vous vous soyez chargé d'un travail « si curieux et si instructif, et où vous êtes si capable de réus- « sir; notre siècle et les suivants vous en seront fort obligés. « J'ai lu avec beaucoup de satisfaction votre début et votre « plan; je voudrois néanmoins diminuer un peu les figures trop « fréquentes du style, et puisque vous voulez que je vous en « dise mon sentiment, mon avis que je soumets et que je dois « soumettre au vôtre, seroit que vous prissiez, même dans « l'introduction, un style moins fleuri, moins peint et moins « travaillé ; vous savez que c'est le goût de notre siècle d'aimer « le naturel dans le discours. »

(1) Henry Testelin, dont il est question ici, succéda en 1650 à son frère Louis Testelin, dans la charge de secrétaire de l'Académie de peinture et de sculpture de Paris, et conserva ses fonctions jusqu'en 1681. Placé dans l'alternative d'abjurer sa religion ou de quitter son pays, il préféra le dernier parti, et se retira à la Haye, où il mourut en 1695, âgé de quatre-vingts ans.

(2) Elle se trouve imprimée en entier sous le n° 93 des *Lettres choisies* de Bayle.

J'eusse épargné à M. Bayle la peine de faire cette petite critique, toute judicieuse et bien fondée qu'elle est, puisque j'ai toujours été moi-même convaincu de sa justesse, si je m'étois avisé d'anticiper auprès de lui les raisons qui m'avoient porté à donner à ma pièce le tour dont il parle, et sur lequel sa remarque roule; c'est que comme le bon sens dicte qu'il faut proportionner les sujets qu'on traite, et qu'un peintre par exemple serait ridicule, comme dit Horace, s'il lui arrivoit de faire voir une tête d'homme sur un cou de cheval, je crus, en travaillant à mon *Histoire de l'Académie de peinture et de sculpture,* laquelle est toute remplie de descriptions riantes et d'un ornement achevé, que je devois donner à mon ouvrage un prélude de véritable assortiment; en un mot, que toute la magnificence des matières que j'avois à traiter étant comme un superbe palais, où il me falloit étaler un frontispice, il eût été de mauvaise grâce de dresser ce portail dans un ordre toscan, pendant que tout le corps de l'édifice auroit été d'ordre corinthien.

Après cette espèce d'apologie, je ne feindrai point d'exposer ici le début glosé en quelque sorte par M. Bayle, à une nouvelle pierre de touche, et d'en rendre juge tout lecteur qui en voudra connaître. Voici la pièce :

Introduction à l'Histoire de l'Académie royale de la peinture et de la sculpture.

Je ne me souviendrai jamais qu'avec une espèce de regret du plaisir indicible que je goûtai un des plus beaux jours de cette aimable saison qui semble donner une nouvelle vie à toute la nature, et ce fut, si ma mémoire ne me trompe, le 23 d'avril 1667, lorsque traversant le Palais-Royal où quelques affaires m'avaient attiré, je me trouvai inopinément au milieu d'un embarras de plusieurs carrosses qui occupoient tout le bas de la vaste rue de Richelieu. Paris est si véritablement un petit monde, qu'il s'y passe tous les jours, comme dans le grand, mille choses curieuses dont il est impossible que la plus grande partie ne soit pas ignorée de ceux-là même qui l'habitent. J'étois donc comme le seul au milieu d'une connaissance presque universellement répandue, qui ne savois rien d'un célèbre concours de plusieurs personnes de tout âge, de tout ordre et de tout sexe, lesquelles s'étoient rendues dans la grande cour du palais Brion pour y admirer les riches ta-

bleaux et les superbes statues que l'Académie royale de la peinture et de la sculpture y avoit étalés ce jour-là par ordre exprès de Sa Majesté. On ne sauroit dire quel agréable spectacle ce fut pour moi de voir tout à la fois une si prodigieuse quantité de toute sorte d'ouvrages dans toutes les diverses parties de la peinture, je veux dire l'*histoire*, le *portrait*, le *paysage*, les *mers*, les *fleurs*, les *fruits;* et par quelle espèce de magie, comme si j'eusse été transporté en des climats étrangers et dans des siècles tout à fait reculés, je me trouvois spectateur de ces fameux événements dont les surprenants récits m'avoient si souvent jeté dans l'admiration. J'avois de la peine à comprendre comment je pouvois me trouver en état de m'entretenir avec de célèbres morts qui jusqu'alors ne m'étoient connus que par l'éclat de leur renommée, ou par quel changement de théâtre je pouvois trouver tantôt la solitude des plus affreux déserts, tantôt la fertilité des plus riantes campagnes, tantôt l'horreur des tempêtes et des naufrages, au milieu des rues de la ville du monde la plus peuplée, et qui est éloignée de la plus prochaine mer de plus de 40 lieues. Enfin je ne pouvois sans beaucoup de plaisir voir l'art disputer à la nature par d'innocentes fictions la vérité de ses propres originaux, et tromper agréablement mes yeux en leur faisant voir comme une transplantation anticipée de l'automne au printemps, et leur étalant parmi les boutons des premières fleurs toute la maturité des derniers fruits.

Le contentement extraordinaire que j'eus à parcourir tant de beautés m'ayant insensiblement fait entrer en conversation avec un curieux de ma connaissance du sujet d'une fête si magnifique, et un des professeurs de cette savante Académie qui se trouva aussi être de mes amis, nous ayant en même temps joints, j'eus lieu, par un assez long entretien que nous eûmes ensemble, de m'instruire également et de l'occasion de toute cette cérémonie et de l'établissement de cet illustre corps.

Le goût que je pris à cette conversation ayant étreint comme par de nouveaux nœuds l'ancienne union qui étoit entre nous, ce qui n'avoit été jusque-là qu'une amitié assez ordinaire, devint bientôt un commerce régulier par la curiosité qui me prit de pénétrer tous les secrets d'un des plus nobles de tous les beaux-arts, d'autant plus que je m'aperçus bientôt d'une erreur qui, toute grossière qu'elle est, n'a pourtant que trop de vogue dans le monde, où la plupart des gens, même les savants et les plus beaux esprits tombent dans le faible de s'ériger de leur propre autorité en juges compétents des mystères d'une profession dont il n'y a que les initiés qui aient une véritable connaissance; trompés par cette pensée que cet art n'ayant souvent pour objet que les plus communs sujets de la nature, ses copies semblent être d'autant plus du ressort de leur jugement que les originaux en sont tous les jours exposés à leurs yeux.

Comme cet excellent ami avoit sa profession d'autant plus à cœur, qu'il s'y distinguoit glorieusement entre ses plus illustres confrères, il ne put sans quelque sorte de joie me voir entrer dans une si sérieuse enquête des particularités de ce bel art; et comme il avoit l'honneur de tenir le registre

des délibérations de toute la compagnie en qualité de son secrétaire, il m'offrit généreusement la communication de tous ses cahiers, afin de mieux remplir les empressements de ma curiosité.

C'est donc après les avoir soigneusement étudiés que je me suis insensiblement trouvé en état d'entreprendre l'ouvrage que je publie aujourd'hui, et que je diviserai en ces quatre parties :

Dans la première, je ferai une narration simple mais fort fidèle de l'érection de ce célèbre corps et des obstacles qui le traversèrent au sujet de sa jonction avec la *maîtrise*, jusqu'à la réformation de cette jonction et à l'entier établissement de l'Académie, dont je donnerai en même temps les statuts, et dirai par quels règlements cette compagnie fut policée.

La deuxième traitera de l'établissement des conférences et des fêtes du palais Brion, et elle embrassera dans le seul réduit de six discours prononcés en présence de feu M. Colbert, protecteur de l'Académie, tout le recueil des divers et nombreux entretiens tenus régulièrement par semaine dans le cours de plusieurs années, sur les principaux préceptes de la peinture et de la sculpture, et qu'on peut dire contenir en abrégé tous les plus beaux secrets de ces nobles arts (1).

(1) Les premières séances de l'Académie de peinture et de sculpture de Paris eurent lieu dans la maison de son président, Charmois ; en 1648, on loua un grand appartement à l'hôtel de Clisson, situé rue des Deux-Boules : l'Académie y tint ses séances pendant cinq ans. Lors de sa jonction avec la maîtrise, elle prit un autre local dans une maison communément appelée Sainte-Catherine, dans la rue des Déchargeurs. Un brevet du roi, du 28 décembre 1654, affectait la galerie du collége royal de France pour le logement de l'Académie : ce logement étant alors occupé par une société de libraires, l'Académie s'installa aux galeries du Louvre, dans un appartement où habitait Sarrazin : elle y resta sept ans et vint s'établir ensuite dans un grand atelier, situé près de là et devenu vacant par la mort d'un tapissier, nommé Du Bourg.

« Au mois de septembre 1661, M. de Ratabon (directeur de l'Académie), étant de retour à Paris, fit convoquer précipitamment une assemblée de l'Académie, où il déclara que le roi avait résolu de se servir du logement qu'elle occupait pour y établir l'imprimerie royale, et qu'il fallait en déloger incessamment, donnant le choix à l'Académie ou d'en prendre un en ville, dont il promettait de payer les loyers, ou de s'aller établir en une des galeries du Palais-Royal. La compagnie, après avoir marqué sa respectueuse soumission aux ordres du roi, pria le surintendant des bâtiments de lui continuer l'honneur d'être logée dans une des maisons royales, et à l'instant même il la conduisit dans *la galerie du palais Brion*, en laquelle l'Académie a tenu son école et ses assemblées pendant trente-un ans, n'en étant sortie que le 2 février 1692, pour être transférée au vieux Louvre, où elle reprit ses séances le 15 avril suivant et où elle continue encore aujourd'hui. » (Piganiol de La Force, *Description de Paris*, t. I.)

« Les Académies de peinture et de sculpture se tiennent l'une et l'autre dans le palais Brion, qui fait partie du Palais-Royal et qui a sa porte dans la rue Richelieu. » (*Les Adresses de la ville de Paris avec le trésor des almanachs*, par Abraham du Pradel. Paris, 1691.)

Dans la troisième, je traiterai de l'établissement des Gobelins et des principales fêtes qui ont été solennisées dans cet hôtel, soit aux réjouissances anniversaires, soit aux visites royales, ou aux bouquets des particuliers, et autres occasions publiques.

Enfin la quatrième et dernière partie contiendra la liste des principaux membres qui ont eu part à cet établissement, et elle traitera de leur extraction, de leurs talents, de leurs ouvrages, de leur fortune et de leurs mœurs; mais en s'imposant cette loi, de marquer avec soin tout ce qui, à ce dernier égard, pourra servir à l'instruction des vivants, sans permettre à l'esprit de médisance de troubler les cendres des morts.

Pendant que je suis sur cet article de l'Académie royale etc., dont l'histoire ne peut pas trouver ici sa place, je ne crois pas le devoir quitter sans produire quelques échantillons des petits ornements dont j'ai tâché de la revêtir, afin qu'on puisse, par ces morceaux détachés, juger de la manière dont je me suis pris à cet ouvrage, et du style que j'y ai gardé. Je n'en donnerai ici que quatre seulement, par lesquels on pourra juger de tout le reste.

Le premier regarde les obstacles dont quelques esprits brouillons tâchèrent de traverser le noble dessein de l'établissement académique. Voici comme je tombe sur cet article :

Comme la même activité de chaleur qui dans la force du renouveau produit l'émail et le parfum des fleurs, engendre en même temps divers insectes qui leur font la guerre et les détruisent, il arriva aussi que dès les premiers jours qu'on vit éclore ce fameux établissement, la malignité de ses anciens ennemis se réchauffant lui suscita de nouvelles traverses, et que les jurés, revenus de leur étourdissement, se roidirent plus que jamais contre les progrès de cet illustre corps, etc.

Le second roule sur l'extrême application de chacun des membres de l'Académie à répondre dignement par tous ses soins à la grande attente, tant de la cour que généralement de tous les curieux, touchant les effets d'une institution de cette importance. J'avoue pour moi, dis-je sur ce sujet, que je ne pense point à tout cet agréable mouvement sans me former quelque image de cette fameuse école d'Athènes, dont l'inimitable Raphaël, sur les idées de saint Paul, nous a laissé une si vive peinture, et qui étoit remplie de géomètres, de philosophes, et en un mot de toute sorte de savants; ce qui aussi porta sans doute le grand apôtre dont je viens de parler, à choisir ce lieu plutôt qu'aucun autre, pour semer partout sa doctrine, dont ces

grands esprits si généralement estimés eussent pu être de très heureux propagateurs.

Le troisième morceau regarde les magnificences du palais Brion. Là, partant de l'espérance dont je me flattois qu'une description de cette nature ne pourroit être que très agréable au lecteur, je tourne ainsi le début de ce morceau.

On a dit en pays grec et latin que, lorsque Apollon tient ses grands jours, le Parnasse est orné d'une décoration extraordinaire, et qu'il semble que les Muses, dans ces occasions, ne se contentant pas de leurs beautés naturelles, cherchent encore à les rehausser d'une parure toute magnifique. L'Académie royale de la peinture et de la sculpture est une espèce de Parnasse réel qui a cet avantage incontestable sur le fabuleux, que tout y est effectif et solide, et n'est pas un pur enfantement de l'imagination et du caprice. Mais il a pourtant cela de commun avec celui des poëtes, que, comme on a fort bien dit que la peinture et la poésie étoient sœurs, il semble que les nourrissons de la première ne cherchent pas moins que ceux de l'autre la parure et le faste. C'est là une vérité que la description des solennités du palais Brion que nous allons tâcher de faire, mettroit dans tout son jour, et que celle des fêtes de l'hôtel des Gobelins qui la suivra de près rendroit encore plus sensible, si notre plume pouvoit répondre à la dignité et à la magnificence des sujets qu'elle aura à traiter. En effet, on verra dans l'une et dans l'autre, quantité de décorations très pompeuses, un nombreux étalage d'immenses richesses, en un mot tout ce que la nature peut faire voir de plus précieux et de plus rare, et ce que les beaux-arts ont jamais produit de plus ingénieusement imaginé et de plus artistement mis en œuvre.

Le quatrième, enfin, traite de la manière dont le sieur Coypel se procura la nomination au rectorat de l'Académie française de Rome, et voici comment je maniai cet article.

Le temps prescrit pour le changement du recteur dans l'Académie française de Rome étant expiré, on fit choix d'un officier pour aller remplir ce poste-là. M. Coypel, peintre distingué et particulièrement très bon dessinateur, avoit été indiqué par M. Errard même pour lui succéder en cette commission, et il s'y engagea volontiers; mais il est bon de dire qu'une autre recommandation encore plus forte fut proprement ce qui fit l'affaire, je veux dire celle de M. Le Brun. M. Coypel lui-même ne s'y étoit pas tenu immobile et sans action; comme il a de l'habileté ailleurs qu'aux doigts, et que par toutes les choses qui s'étoient passées dans le dernier établissement de l'Académie, il ne pouvoit ignorer le puissant crédit de M. Le Brun dans tout ce qui regardoit les affaires de ce corps, il s'attacha régulièrement à lui et en fit comme son patron; son assiduité même ne fut pas une simple cour de grimaces; il alla d'abord au solide, et comme il savoit qu'il n'est rien de plus sûr que de prendre les choses par leur véritable anse, on peut dire que, s'il n'entra pas tout à fait par la porte d'or dans la maison de son Mécène, il s'en ouvrit au moins le passage par une magnifique allée d'oran-

gers, qu'un beau matin de sa fête il fit trouver pour bouquet à point nommé dans la basse-cour de son agréable lieu de Montmorency; il n'en fallut pas davantage pour mettre bientôt M. Coypel en passe de tout prétendre; au bout de quelques jours, la belle allée d'orangers le conduisit tout droit dans le grand chemin de Rome.

Le dernier de ces quatre morceaux a été assez heureux pour ne pas déplaire à quantité de personnes d'un très bon goût, et voici entre autres ce que M. Gousset m'en écrivit de Groningue (où depuis peu il avoit été appelé professeur), le 14 juin 1693.

A Groningue, le 14 juin 1693.

« Vous êtes, Monsieur, incomparable dans le commerce; je « vous envoie une lettre fort médiocre et vous me l'habillez en « lettre de conséquence; non content de cela, vous joignez aux « éloges des richesses rares; il ne s'est jamais rien vu de plus « obligeant. Si pour achever de m'enrichir vous me donniez « aussi le secret d'écrire comme ce que vous m'avez fait lire, « c'est là ce qu'il faudroit précisément pour vous rendre grâces « comme je le devrois, et c'est justement ce qui pourroit ren- « dre mon esprit content dans le juste désir que j'aurois de me « bien acquitter de ce devoir. Mais il vous appartient de bien « écrire; c'est assez pour moi que de savoir un peu bien lire, « pour goûter la douceur et l'excellence de vos écrits. J'en ai « aussi fait part à M. Jaudouin qui en est charmé, et qui s'est « fait un honneur de dire que vous êtes amis, et m'a chargé de « vous assurer de son estime et de son service. Il mérite d'être « régalé de vos mets, car il a le goût bon. Mais il y a des gens « qui l'ont surprenant, je dis des gens qui paraissent éclairés « en bien des choses, qui ont lu, qui ont de l'étude. Je dis cela « à l'occasion de vos petits vers; croiriez-vous qu'ils ont été « une énigme à de telles gens? Que non-seulement quelques- « uns ont eu besoin de les repasser plusieurs fois pour les en- « tendre, mais que d'autres se sont rendus comme ne les pou-

« vant deviner. J'étois tout étonné; car je les avois lus comme
« le premier Psaume, sans soupçonner qu'on y trouveroit de
« l'obscurité. Je vous dirai, mais sans doute vous le jugez bien
« de vous-même, que M. Jaudouin n'est pas de ceux pour qui
« ils ont été difficiles. Ils sont si nets dans les conceptions, si
« purs dans l'expression, si coulants dans toute la suite, si par-
« faitement soutenus dans toutes les parties de l'allégorie, si
« naturels en tout, que je ne me puis lasser de les lire; et j'ai
« voulu que ma fille les apprît par cœur. Mais il ne faut pas
« s'épuiser sur ce sujet, vous m'avez présenté d'autres sujets
« de louanges; ces traits de votre histoire des peintres que vous
« m'avez transcrits sont d'une grande beauté, et celui de l'al-
« lée d'orangers a quelque chose de si délicieux, que j'y ai
« admiré votre sobriété aussi bien que votre abondance; il faut
« être judicieux pour en être demeuré dans les bornes que
« vous avez observées; un autre n'auroit pu se lasser d'y pas-
« ser et de s'y promener, la tentation étoit forte. J'en vois
« souvent qui succombent en de semblables rencontres; vous
« avez gardé un juste milieu. Vous avez démêlé les questions
« d'histoire savamment et nettement, et avec des termes bien
« commodes, et je suis persuadé que votre ami en a été très
« satisfait. Il doit par reconnaissance produire ces traits histo-
« riques sous votre nom, et vous en rendre un hommage pu-
« blic, s'il fait un livre sur ces matières. Que vous dirai-je de
« la pièce du Poussin, et de vos ingénieuses réflexions? Je suis
« assez malicieux pour croire que cet ouvrage ne peut-être si
« beau que vous le faites, et qu'il paraît plus dans votre écrit
« qu'il ne fait en lui-même. Je remarque, au moins, qu'en fai-
« sant semblant de découvrir ses défauts avec franchise, vous
« en dissimulez deux qui auroient eu autant de besoin de vos
« excuses que ceux que vous avez touchés. L'un est que le
« peintre ne devoit pas représenter des gens si affamés, puis-
« que les cailles étoient tombées le soir si abondamment, que
« chacun en pouvoit avoir assouvi sa faim; le second est, que

« la manne tomboit du ciel d'une manière qui ne se voyoit pas « à l'œil, et que par conséquent on ne doit pas entreprendre « de peindre, faisant partie de la rosée, et ne paraissant que « sur la terre, après que la rosée étoit exhalée. Au reste, à « mesure que je lisois, j'admirois à chaque période, comment « vous faisiez entrer tous ces termes de la peinture dans de « belles constructions et dans de douces cadences ; votre « plume, assurément, vaut bien le pinceau du Poussin. Je « vous dis mes pensées naïvement, et pour vous montrer com- « bien je suis éloigné d'être flatteur, je vais vous critiquer sur « des pieds de mouches. Dans cette période : *Comme la même « activité de chaleur,* etc., *activité* est en même temps inutile « et rude. Dans celle-ci : *De géomètres, de philosophes, et en un « mot de toute sorte de vertueux*, le terme de *vertueux* est mis « là comme s'il étoit le genre dont les géomètres et les philo- « sophes, fussent les espèces, ce qui n'est pas; si ce n'est que « vous preniez les *vertueux* pour tous ceux qui ont quelque « mérite considérable, et alors ce sera parler *italien* et non pas « *français*. J'ai aussi un petit scrupule sur cet endroit des rai- « sonnements de peinture où le Poussin ayant dit que certaine « attitude étoit du *mode corinthien,* vous ajoutez, *qu'aussi voit- « on qu'elle tient beaucoup de la Diane d'Ephèse*. Mon scrupule « est que la ville d'Ephèse étoit en Ionie bien loin de Corin- « the, et avoit un mode à part, distingué du corinthien. Peut- « être que vous avez lu que la statue étoit faite à Corinthe, et « qu'on l'en avoit portée à Ephèse, ou que l'ouvrier s'étoit « proposé le mode corinthien, en sorte que vous n'en jugez « pas par le lieu même, lequel feroit penser que le mode se- « roit plutôt ionien. Je pousse tout ceci un peu loin pour un « homme qui n'y a nulle science, mais c'est pour causer avec « un ancien ami. Madame R..., qui est habile dans ces matières « d'esprit, vous aidera à vous moquer de moi ; mais je veux « bien la divertir avec vous, pourvu qu'elle lise jusqu'à cet « endroit, où je marquerai mon respect particulier pour elle,

« et les vœux que je fais pour votre bonheur commun et pour « celui de votre famille.

« Je suis très sincèrement, etc.,

« GOUSSET. »

Il n'y auroit aucune excuse pour moi à laisser passer sans réponse les quatre petits points de critique qui font presque la clôture de la lettre qu'on vient de voir. Je n'ai point été convaincu de la raison du premier; et tant d'autres bons juges que j'ai consultés sur la matière, ont insisté à ce que je laissasse à la *chaleur* dont je parle en cet endroit, l'*activité* qui est l'unique cause des effets que je lui attribue, que je me suis tenu à leur décision.

Le second endroit critiqué eût pu tout de même être laissé dans l'état où je l'avois mis, par la raison que l'expression qu'on attaque en qualité d'*italienne* est excusable, lorsqu'on parle d'une profession où les maîtres sont accoutumés à ne s'énoncer pas autrement; les peintres, les sculpteurs, les architectes, etc., ne prendront jamais le change sur le mot de *vertueux* qu'ils verront appliquer à un amateur des beautés de leur art. Cependant j'ai adhéré en quelque sorte au sentiment de M. Gousset, puisqu'on ne voit plus dans ma pièce le terme de *vertueux* en la place duquel j'ai mis celui d'*habiles gens*.

Le scrupule pris sur le *mode corinthien* prétendu mal attribué à la *Diane d'Ephèse*, vu que cette ville étoit en Asie et non pas en Grèce, n'a aucun fondement, puisque rien ne peut empêcher qu'un ouvrier qui sera à deux mille lieues d'un pays où règne une certaine manière de travailler, ne fasse un ouvrage dans ce goût et dans cette manière-là, sans qu'il change pour cela de situation et de pays. Le palais de Luxembourg à Paris est selon l'ordre toscan; cependant les pierres dont il est construit, n'ont été taillées ni assemblées dans le voisinage de Florence ou de Sienne.

Enfin, la censure faite de cette faim si avide des Israélites,

lorsque la manne leur fut envoyée du ciel, laquelle avidité, selon M. Gousset, ne pouvoit guère bien convenir à des gens qui s'étoient gorgés de cailles quelques heures avant ce présent miraculeux; cette censure, dis-je, n'est qu'un effet du peu de connaissance des mystères de la peinture dont mon illustre ami étoit fort excusable de n'en paraître pas mieux informé. Je ne veux point ménager si peu sa mémoire que de lui appliquer sur cet article le fameux *Ne sutor ultra crepidam,* dont il se devoit un peu mieux souvenir qu'il ne faisoit en étalant sa critique avec tant d'apparat. Les peintres en traitant un sujet sur le papier ou sur la toile, ne se tiennent pas obligés d'envisager ce sujet dans toutes ses faces, comme un théologien le peut, et même le doit faire. Arrêtons-nous par exemple sans sortir de notre matière au sujet dont il s'agit ici. La tractation de la manne par un peintre, soit dans un dessin, soit dans un tableau, ne demande pas qu'il recherche soigneusement toutes les circonstances de ce sujet-là; il y auroit même du ridicule à s'y opiniâtrer, par la raison qu'en peinture on peut aussi bien pécher contre l'unité de temps et de lieu, qu'on le fait quelquefois en poésie au sujet d'une pièce de théâtre, puisque les mêmes spectateurs, aussi bien que les mêmes acteurs, ne peuvent pas être tout à la fois en deux temps et en deux lieux tout à fait différents. De plus, un peintre travaillant à son tableau s'y propose une circonstance principale, et n'en entreprend point plusieurs dans lesquelles il se pourroit trouver certaines contradictions fort possibles, quant à la vérité de l'histoire, mais absolument impraticables dans l'exécution d'un tableau. Cela ainsi posé, le Poussin, sans faire aucune attention au fait des cailles du soir qui précéda la manne, s'est uniquement fait une affaire de représenter énergiquement tous les divers caractères d'une faim canine, tant sur les visages que dans tous les mouvements du corps de ses figures, beauté et énergie, qui lui eussent été impraticables s'il avoit envisagé ses personnages comme des gens tout à fait rassasiés. Mais je

passe plus avant; c'est qu'en admettant même cette circonstance des cailles, l'avidité que je prétends convenir aux Israélites, n'en est pas pour cela moins réelle, et le rassasiement que M. Gousset suppose, n'en résulte pas mieux; car comme on ne se contente pas de manger de la chair toute seule et qu'on y veut aussi joindre du pain, les Israélites n'avoient point ce pain pour assaisonner leurs cailles, et c'est sur quoi leurs plaintes sont si fort étalées par Moïse (Exod. XVI, 3, 8, 12); ces malheureux étoient soûls de cailles, mais ils enrageoient après du pain; et ce fut pour cela que Dieu, dont la patience est inépuisable, après leur avoir donné de la viande sur le déclin du jour, voulut bien dès le matin suivant achever de satisfaire leur gloutonnerie, en leur donnant le pain qu'il fit exprès tomber du ciel.

Je reviens seulement à ce que j'ai insinué et non pas mis dans tout son jour, qu'un même sujet peut fort bien recevoir deux envisagements d'une très grande différence, et je le vais faire voir d'une manière des plus palpables par la proposition d'un fait historique auquel je me suis autrefois trouvé présent, et par où il est visible qu'une matière envisagée par les plus habiles gens du monde, mais qui seront de profession différente, est susceptible de jugements tout à fait opposés. Je me trouvois un jour à l'Académie royale de la peinture et de la sculpture, lorsque, par occasion, on vint à y agiter la question de la préférence qui devoit être adjugée entre les deux statues équestres de la place Royale et du Pont-Neuf. De ces statues, il ne s'agissait que du cheval et non pas du cavalier. Presque tous les professeurs qui donnèrent là-dessus leur avis, prononcèrent en faveur du cheval de la place Royale; mais un écuyer de la grande écurie et un des trois maîtres de la célèbre Académie de Coulon, s'étant trouvés à l'examen de cette question, jugèrent en faveur du cheval de bronze, qui est celui du Pont-Neuf (1). Ces deux sortes de partisans alléguèrent

(1) L'Académie de Coulon, dont il a déjà été question (T. I, p. 141) à propos du

chacun de très bonnes raisons, quoique dans des vues fort différentes et sur une grande variété de principes. Les académistes écuyers s'arrêtoient à ce qui étoit du ressort de leur juridiction et de leur connaissance en fait de chevaux, et qui résultoit des secrets de leur profession; sur quoi ils trouvoient que la nature est plus exactement suivie dans toutes les parties de cette figure du Pont-Neuf, qu'elle ne l'est dans celle de la place Royale. Les académistes peintres, au contraire, laissant là cette considération, trouvoient que le cheval de la place Royale, est désigné d'une manière plus *pittoresque* (pour me servir de cette expression, qui est le vrai terme de l'art) et qu'en un mot il y a plus de *goût* dans cette *attitude* que dans l'autre. Cela fait voir ce que c'est en général que le jugement des hommes; car ce n'étoit pas là de ces disputes qui sont entre des ignorants et des savants; c'étoit, au contraire, une diversité d'envisagement entre des personnes également pourvues de capacité et de connaissance, mais de différentes professions. Outre qu'il faut remarquer que les deux sujets de

comte de Northumberland, était une de ces écoles où les jeunes gens de familles nobles apprenaient à monter à cheval et se perfectionnaient dans les autres exercices du corps.

Nous lisons dans un almanach du temps :

« Les académies où l'on instruit la noblesse dans les sciences et dans les arts qui regardent la discipline militaire, et dans tous les exercices de la danse, sont au nombre de cinq (*sic*), savoir : celle de M. Coulon, rue Ferrou, près Saint-Sulpice; celle de M. de Longpré, au carrefour Saint-Benoît; celle de M. Bernardi, rue de Condé, et celle de M. de Rocquefort, dans la rue de l'Université. (*Les Adresses de la ville de Paris, avec le trésor des almanachs,* par Abraham du Pradel. Paris, 1691. (Bibl. de Rouen, coll. Leber.)

L'Académie Coulon avait probablement succédé à l'Académie de Mesmon, appelée quelquefois *la Royale,* située à peu près au même endroit, et qui, en changeant de maître, aurait pris le nom de son nouveau chef.

Claude Malingre en parle ainsi, dans ses *Antiquités de la ville de Paris,* éd. de 1640 :

« Dans ce faubourg (du Pré-aux-Clercs) sont plusieurs académies, où la noblesse apprend à monter à cheval; la plus fréquentée est celle de M. de Mesmon, où il y a un prince de Danemark et un des princes palatins du Rhin et quantité d'autres seigneurs étrangers. Cette académie est au bout de la rue des Canettes, proche Saint-Sulpice. »

la dispute avoient chacun, quoique à différents égards, et un véritable prix et une véritable beauté, étant également d'une main de grand maître, de sorte que la recherche d'une préférence de l'un à l'autre n'en étoit que plus curieuse; le cheval de la place Royale (1) est imité de celui de Marc-Aurèle, qui est une des plus fameuses antiques de Rome; le cheval du Pont-Neuf (2) est du célèbre Bolognèse et de l'excellent sculpteur Piétro Tocca, tous deux d'une grande réputation.

Pendant que par cette longue discussion d'affaires de la peinture par rapport à l'Académie royale, je me trouve insensiblement comme repassé en France, je crois que, cette troisième partie de mon journal étant destinée non-seulement à la continuation de mon histoire, mais aussi au supplément de toutes les omissions que je puis avoir faites dans les deux parties précédentes, je crois, dis-je, qu'il ne sera pas mal à propos d'embrasser cette occasion naturelle pour reprendre plusieurs singularités assez considérables qui me sont arrivées au sujet de cette académie.

Quoique bien des gens ne me regardent que sur le pied d'homme de lettres, j'ai par plusieurs raisons, soit de naissance soit d'inclination pour toute sorte de curiosités, une teinture assez raisonnable de toutes les parties qui constituent l'excel-

(1) « Les rois dont tous les desseins et toutes les pensées ont toujours été fort vastes et extraordinaires, n'ont jamais fait ni même songé à faire un cheval d'une taille si grande et si épouvantable. Le cheval est d'une grande science, fait par Daniel Ricciarelli; la statue n'a pas tant d'approbateurs et est de Biart le fils. » (Sauval, *Histoire et antiquités de la ville de Paris.*)

(2) « La figure équestre d'Henri IV, qui fait la plus belle partie du Pont-Neuf, est venue d'Italie, et passe pour un des meilleurs ouvrages que nous voyons de Jean Boulogne. Le grand-duc Ferdinand Ier la fit jeter en bronze à Florence; mais étant demeurée imparfaite par la mort de ce grand-duc et tout ensemble par celle de ce grand sculpteur, Come II la fit achever par Pietro Iocca (*sic*) et présenter à la reine régente par le chevalier Pescholini. »

« Le cheval n'est pas si estimé que la figure; à la vérité, c'est un coursier de Naples fort noble et bien conditionné, etc., etc. » (Sauval, *Histoire et antiquités de la ville de Paris.* T. I, p. 236. Voir aussi la *Description de la ville de Paris,* par G. Brice. Tome III, p. 240 et s.)

lence des beaux arts. J'ai particulièrement toujours aimé le dessin et la peinture; et dans la maison maternelle d'où je suis sorti, j'ai eu pour principaux parents des personnes qui se sont louablement distinguées à l'égard de ces deux talents (1). Je me suis donc dès mes premières années trouvé comme nourri dans le sein et entre les bras de la peinture, et ne me jouant qu'avec des crayons et des pinceaux, et lorsque je commençai à être homme fait, je m'alliai dans une famille où je ne voyois que curieux tableaux et estampes très rares, toutes choses de la principale beauté desquelles cette naturelle curiosité dont j'ai fait mention, me faisoit avidement rechercher toutes les instructions qui m'étoient nécessaires pour discourir pertinemment de la dignité de ces professions, et pénétrer dans le plus secret de leurs mystères; conclusion, qu'il se trouvera peu de personnes qui, jetant les yeux sur quelques ouvrages que j'ai composés en assez bon nombre sur ces matières, ne croient, en ne me connaissant pas d'ailleurs, que je suis, sinon un véritable peintre, du moins un passable nourrisson de la peinture et de tout ce qui en dépend.

Dans cette situation d'habitudes et de commerce, je me trouvai bientôt comme naturellement mêlé parmi les principaux membres de l'Académie royale, dont même les plus distingués, après M. Le Brun, étoient de mes plus intimes amis. Ces messieurs m'invitèrent tant de fois à me trouver à leurs assemblées, qu'à la fin il s'en passa fort peu des plus solennelles où je n'assistasse; et, lorsque je fus un peu générale-

(1) Mon père veut parler ici de M. *Jean Toutin*, son aïeul maternel, inventeur de la peinture en *émail*. V. le Dictionnaire de *Moréri*, au mot *émail*, et le dernier supplément au mot *Toutin*. V. aussi Félibien, *Principes des arts*. Confér. aussi les *Etrennes mignonnes pour l'année* 1726, imprim. à Paris, dans le *chapitre des curiosités diverses*, etc. [*Note du fils de l'auteur.*]

Nous rappellerons ici que par son mariage avec Louise Elle-Ferdinand, fille de Pierre Elle-Ferdinand, Jean Rou se trouvait allié à une famille de peintres distingués. Les registres de Charenton nous ont en outre appris que le célèbre peintre Sébastien Bourdon l'avait choisi pour parrain de son fils, Pierre-Jean Bourdon, inhumé, le 6 novembre 1676, au cimetière de Saint-Père.

ment connu de tous, sitôt que je me présentois dans la salle des conférences, sans affecter une trop grande approche, mais me contentant de me mêler parmi le nombre de quelques curieux, qui ordinairement se rendoient là, on ne manquoit pas de me venir offrir un siége autour de la table, et je m'y suis trouvé plusieurs fois même en la présence de MM. Colbert et Perrault (1), qui, à la fin, furent comme accoutumés à m'y voir. Enfin, un jour que M. Le Brun, sur la conception de quelque chagrin contre le célèbre Félibien, qui s'étoit un peu trop, à son gré, impatronisé dans la compagnie à la faveur du choix que M. Perrault avoit fait faire de sa personne, pour repasser les principales résolutions de l'Académie, pour le recueil desquelles il ne trouvoit pas la plume du secrétaire assez bien taillée; sur ce chagrin, dis-je, conçu par M. Le Brun, il arriva que le secrétaire lui-même, qui étoit M. Testelin, se trouvant pareillement intéressé là par la jalousie de sa charge, sur les fonctions de laquelle on anticipoit à vue d'œil, il lui vint dans l'esprit de porter M. Le Brun, dont il avoit l'oreille, à me faire nommer pour secrétaire adjoint, projet qui, supposé qu'il réussît, ni M. Lebrun, ni M. Testelin n'eussent plus rien eu à appréhender de la part de Félibien, dont l'esprit entreprenant ne les accommodoit pas. M. Le Brun donna d'autant plus là dedans, que, depuis quelques années, j'étois assez connu et approuvé de lui, jusqu'à en être venu à faire des lettres en son nom, ou à sa recommandation, dans des occasions de la plus grande importance, comme, sans aller plus loin, deux que je vais rapporter ici en font foi, d'une manière qui ne peut être suspecte, vu le témoignage authentique qui résulte d'un billet de M. Testelin même que je rapporterai pareillement, et dont je garde l'original. Voici, en attendant, quelle fut l'occasion de toutes ces trois pièces.

(1) Il doit être ici question de Charles Perrault, nommé par Colbert premier commis de la surintendance des bâtiments du roi ; Colbert l'avait chargé de dresser un mémoire sur l'Académie de sculpture et de peinture.

Vers l'an 1675 ou 76, les professeurs de l'Académie royale de Saint-Luc, à Rome, après avoir vu les belles estampes gravées d'après les six plus beaux tableaux de M. Lebrun, lesquels font encore aujourd'hui un des principaux ornements du cabinet du roi, et sur lesquels on a tant fait de riches tapisseries (1), firent l'honneur à l'illustre auteur de toutes ces excellentes pièces, de l'élire pour protecteur de leur compagnie, et lui écrivirent à ce sujet une très honorable lettre, que M. Lebrun, sur l'indication de M. Testelin, de qui il avait pris langue, me fit, par lui, remettre entre les mains pour en dresser la réponse (2). Je n'ai pu garder aucune copie de cette lettre de MM. de l'Académie de Saint-Luc, parce que, après m'avoir été laissée assez longtemps pour cette réponse, elle me fut redemandée à une heure qui ne souffroit pas de remise; mais, quoi qu'il en soit, avec cette lettre originale, qui m'étoit redemandée, je livrai la réponse dont j'avois été requis; et comme environ le même temps auquel cet honneur fut déféré à M. Le Brun, le chevalier Mal-

(1) On lit dans Florent le Comte, *Cabinet des singularités*, etc., t. I:

« Il y a cinq grands tableaux du cabinet (du roi) peints par feu M. Le Brun, savoir : la *Bataille d'Arbelles gagnée par Alexandre*, le *Passage du Granique*, la *Défaite de Porus*, le *Triomphe d'Alexandre*. Ces tableaux sont encore dans le vieux Louvre, avec plusieurs autres, en la garde et possession de M. Blanchard, peintre et professeur de l'Académie royale.

« Le cinquième des tableaux de M. Le Brun, c'est la *Famille de Darius;* ce tableau fut peint à Fontainebleau en 1661, et est à Versailles dans les appartements. »

Le Comte ne parle pas du sixième tableau mentionné par Rou ; et en effet il n'existe, à notre connaissance, que cinq sujets représentant les batailles d'Alexandre et, par conséquent, que cinq gravures de Gérard Audran.

(2) « L'Académie romaine, surnommée de Saint-Luc, ayant connaissance de l'établissement de celle de France, et du mérite de ceux dont elle était composée, souhaita faire avec elle un commerce d'amitié et d'instruction pour la perfection de cet art, et, afin de l'obtenir, elle commença par l'élection de M. Le Brun, qu'elle nomma son chef ou son directeur, et par honneur prince de l'Académie ; et il est à remarquer que ce titre n'a jamais été donné qu'à ceux qui sont originaires romains. Le progrès considérable de cette union obligea le roi d'accorder, au mois de novembre 1676, des lettres de jonction de ces deux corps, dont la vérification a été faite en parlement, à la forme accoutumée. » (*Cabinet des singularités d'architecture, peinture, sculpture et gravure*, par Florent Le Comte. Paris, 1699. T. III, p. 80.)

vasia, gentilhomme romain, et de très grande réputation (1), après avoir mis au jour un excellent ouvrage concernant la vie et les éloges des plus fameux peintres d'Italie, etc., en envoya un exemplaire magnifique à l'Académie royale de Paris, accompagné principalement d'un autre pour la bibliothèque de Sa Majesté, et d'une lettre fort élégante pour la même Académie. M. Le Brun, consulté par ce corps, sur la plume à qui l'on devoit confier un remercîment de cette conséquence, et qui avoit été fort satisfait de celui que j'avois depuis peu dressé pour lui-même, me fit encore rechercher pour la composition de cette nouvelle réponse. Je l'exécutai encore, et elle fut approuvée, comme cela paraît par le billet de M. Testelin, dont j'ai parlé ci-dessus. Voici présentement les deux premières de ces trois pièces, parce que, avant que de produire le billet de M. Testelin, qui fait la troisième, j'ai à dire deux ou trois mots sur une autre occupation à l'Académie, dont je fus encore chargé, et dont parle aussi le même billet de M. Testelin, pourquoi je le remets jusque-là.

Remercîment de M. Le Brun, fait à MM. de l'Académie royale de Saint-Luc, à Rome, sur l'élection par eux faite de sa personne à la dignité de protecteur.

« Messieurs,

« Je me trouvois si élevé par l'honneur que vous m'aviez « déjà fait, et dont je vous avois aussi témoigné ma recon- « naissance, que je ne pensois pas que la gloire qui m'en étoit « revenue pût être augmentée. Cependant, Messieurs, je vois « que vos faveurs ont plus d'une sorte de grandeur, et que « leur prix consiste également en étendue et en nombre; je « dirai même que, comme les derniers bienfaits sont d'ordi- « naire le couronnement de ceux qui les ont précédés, je suis

(1) Voyez une notice sur Malvasia, dans la *Biographie universelle*.

« d'autant plus redevable aux vôtres, que toute grande qu'étoit « la première grâce, elle semble, à cette heure, n'avoir été que « le degré et comme la préparation de la seconde. Je ne touche « point en cela aux éloges dont l'obligeante lettre de M. votre « secrétaire est remplie. Je sais bien que, d'un côté, c'est l'hon- « nêteté qui les lui dicte, et que, de l'autre, ils me sont plutôt « une leçon de ce que je dois m'efforcer d'être, qu'un témoi- « gnage de ce que je suis. C'est aussi là, Messieurs, le principal « usage que j'en veux faire, bien loin d'en abuser à aucune « présomption, c'est-à-dire qu'en conservant un ressentiment « éternel de tant de biens, je songerai principalement aussi à « remplir tous les devoirs à quoi ils m'obligent; je tâcherai « de répondre par mes soins à l'éclat du rang auquel votre « illustre et célèbre Compagnie m'appelle, j'aurai une estime « particulière pour toutes les personnes qui la composent, et « d'une bonne partie desquelles je connais déjà le mérite sin- « gulier, ce qui m'est un préjugé très avantageux pour tous les « autres; et enfin, je serai généralement de tous,

« Messieurs, etc.

« A Paris, le... décembre 1676. »

Lettre du secrétaire de l'Académie royale de la peinture et de la sculpture à Paris, au chevalier Malvasia, *gentilhomme romain, pour le remercier et de l'exemplaire de sa* Vie des Peintres, *et de l'obligeante lettre dont il étoit accompagné.*

« Monsieur,

« Je suis chargé par Messieurs de l'Académie royale de vous « remercier du magnifique présent que vous leur avez fait, et « de l'obligeante lettre que vous leur avez écrite. Toute la « Compagnie a témoigné être très sensible à cet honneur; « mais elle tient qu'il n'y en a guère moins pour vous même, « Monsieur, dans la grande réputation qui ne vous peut man- « quer après un si bel ouvrage, et l'ingénieuse devise qu

« l'orne ne se sauroit mieux appliquer qu'à celui qui l'a imagi-
« née avec tant de délicatesse. Tous ont dit unanimement sur ce
« sujet que, pendant que vous exposiez à la lumière la gloire
« de tant de grands hommes, en travaillant vous-même à la
« vôtre, vous faisiez *ombre* à celle des Vazari, des Ridolfi, et gé-
« néralement de tous les autres écrivains qui vous ont précédé
« sur cette matière. L'Académie, Monsieur, vous a aussi une
« extrême obligation d'avoir bien voulu enrichir sa biblio-
« thèque du même trésor qui fait aujourd'hui un des orne-
« ments de celle du Louvre, et elle ne manquera pas de le
« placer au rang de tout ce qu'elle a de plus précieux, faisant
« en cela pour sa propre gloire ce que votre honnêteté lui a fait
« demander comme une grâce; mais ce ne sera, Monsieur,
« qu'après qu'elle aura tout lu votre excellent livre, comme
« elle a déjà commencé de le faire. Ce sont là, Monsieur, les
« sentiments d'une Compagnie qui a pour vous une très sin-
« cère reconnaissance et qui saura toujours rendre également
« justice à votre savoir et à votre mérite, comme elle vous en
« donne ici des marques par la plume de celui qui est en par-
« ticulier, Monsieur, votre, etc.

« Testelin, *Secrétaire de la Compagnie.* »

Pour bien entendre l'endroit de cette lettre qui roule sur cette devise si exaltée, il faut savoir comment elle étoit exprimée. Le *corps* étoit un soleil dans un cartouche de palmes et de lauriers, d'où pendoit une palette de couleurs, entrepassée de pinceaux, avec ce mot pour *âme :*

Hinc Lumen *et* Umbra.

ce qui convenoit admirablement à tout le corps de la devise, soit qu'on le regarde en général, soit qu'on en applique les parties aux sujets dont elles sont symboles, c'est-à-dire au roi, qui est représenté par le soleil, et à la peinture qui est désignée par la palette.

En effet, comme à un égard c'est du soleil que viennent la

lumière et l'ombre, puisque sans lui il n'y a point de lumière, et que sans lumière il n'y a point d'ombre; c'est de la palette de couleurs que la peinture tire la lumière et l'ombre, qui font sa principale essence. Et à l'autre égard, on peut dire que si le roi, représenté par le soleil, qui est sa devise, remplit tout le monde de l'éclatante lumière de sa gloire, d'un autre côté, la peinture, désignée par la palette, est l'ombre de la nature, puisqu'il n'y a rien qu'elle ne copie; car quoiqu'elle embrasse tout, elle n'est pourtant pas les choses mêmes qu'elle représente, elle n'en est que l'image et l'ombre.

Je viens présentement au billet de M. Testelin qui justifie ce que j'ai avancé ci-dessus, touchant les écrits où j'ai été employé pour l'Académie royale, et même par ordre d'en haut; car lors qu'on termina l'affaire de la jonction des deux Académies, savoir celle de Paris et celle de Rome, je fus chargé de mettre en ordre les statuts de cette jonction et de dresser la patente du roi qui en devoit faire toute la validité; et ces deux pièces ayant été approuvées, je reçus un second ordre de mettre tout cela en latin, et les originaux de ces deux pièces, qui furent signées du roi, étoient même écrits de ma main (1). C'est de quoi le billet qui suit rend un témoignage authentique, comme de toutes les autres choses de cette nature que j'ai avancées.

Billet du sieur Testelin, secrétaire de l'Académie royale, etc., au sieur Rou.

« Le 20 décembre 1676.

« Monsieur,

« J'ai montré à M. Le Brun le projet dont il a témoigné d'être « très satisfait, et tout à fait conforme à sa pensée. Je le lui ai

(1) Les lettres patentes du roi, pour la jonction des deux Académies, furent données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de novembre 1676, et furent suivies d'un arrêt du conseil, du 22 décembre 1676, autorisant l'union de l'*Académie de peinture et de sculpture de Paris avec celle du dessin de Rome.* (Félibien. T. III. Pièces justificatives, p. 224.)

« laissé pour y marquer précisément ce qu'il désirera y chan-
« ger, ce qui sera, comme je le puis connaître, quelques mots
« seulement. Il souhaite avec impatience de voir la lettre ita-
« lienne, laquelle il eût bien voulu montrer à l'assemblée d'hier,
« et qu'il m'a fait demander deux fois depuis ; c'est ce qui
« m'oblige à vous prier de nous l'envoyer par le présent por-
« teur. Toute la Compagnie a été charmée de la lettre que vous
« nous avez dressée pour l'Académie de Rome, aussi bien que
« M. Le Brun qui en fait beaucoup d'estime, jusqu'à la vouloir
« faire voir à M. Perrault, auquel j'ai montré les traductions
« latines, qu'il a trouvées fort belles, et qu'il m'a prié de lui
« laisser sur quelque difficulté qu'il a trouvée à l'endroit des
« qualités de M. Colbert, et à celui où il est parlé des *maîtres des*
« *requêtes de notre hôtel,* ou ce mot d'*hôtel* que vous avec tra-
« duit fidèlement, lui a semblé un peu mesquin ; sur quoi je lui
« ai fait entendre l'observation que vous m'avez faite pour la
« conservation des termes de chancellerie, ce qu'il a approuvé
« en disant qu'en cela il étoit fort peu instruit.

« Je suis, etc., TESTELIN. »

Ces lettres patentes du roi avec les statuts dressés pour la jonction mentionnée, toutes pièces latines et de ma façon, comme il a été dit, après avoir été scellées du grand sceau à queue, enfermé dans une boîte d'argent, le tout fut enveloppé d'une tavayole de taffetas blanc, et mis dans une grande boîte couverte de maroquin bleu fleurdelisé, et fermée par des crochets d'or, puis envoyé à Rome sous l'adresse du sieur Errard (1) qui y étoit retourné depuis peu avec le même caractère de son poste précédent, afin qu'il présentât ce magnifique pa-

(1) « Il plut encore au roi d'établir, en 1665, une autre Académie à Rome, pour instruire et perfectionner les étudiants de l'Académie de Paris, qui en ayant remporté des prix, sont en même temps envoyés à Rome, pour jouir du bénéfice de la pension que sa Majesté leur accorde. M. Errart fut choisi pour être le directeur de cette Académie et y a resté assez longtemps; M. Coypel a aussi eu cette qualité. (Le Comte, *Cabinet des singularités d'architecture, peinture,* etc. Paris, 1699. T. III, p. 75.)

quet dans toutes les formes à MM. de l'Académie de Saint-Luc ; ce qui fut exécuté.

Avant que de retourner à l'endroit où j'ai laissé le fil historique de ce présent volume ou troisième partie de mes Mémoires, je crois devoir dire quelque chose d'une perte considérable que je fis, environ le temps où je me trouve, mais en remontant jusqu'à l'an 1675, auquel arriva la mort du célèbre M. Conrart, à qui j'avois des obligations si étroites. Ce triste accident me causa une véritable douleur, et comme j'avois le cœur pénétré des sentiments de reconnaissance qui étoient si légitimement dus à cet illustre défunt je me crus obligé d'en produire quelque monument public, sans néanmoins me faire fête de donner la chose sous mon nom. Une occasion fort naturelle s'en présentoit comme d'elle-même ; il y avoit peu de temps que le fameux *La Fons* qui s'est rendu si célèbre par ses ingénieuses gazettes hollandaises dont il étoit l'unique inventeur, et l'original de toutes celles qui ont suivi depuis, m'avoit annoncé d'une manière très avantageuse à l'occasion de mes Tables ; ce qui m'ayant porté à lui en faire quelque remercîment, je me servis de cette conjoncture pour le porter à faire une mention un peu étendue de cette fâcheuse mort que je lui apprenois, et au sujet de laquelle je dressai l'article qu'on va voir, afin qu'il l'insérât dans ses Nouvelles que tout le monde recherchoit avec empressement, et voici la lettre que je lui en adressai (1) :

(1) Il existe une magnifique et célèbre gravure de Pierre Lombard, qui représente le journaliste La Fond, tenant d'une main une plume et de l'autre la *Gazette ordinaire d'Amsterdam*, du lundi 5 décembre 1667. M. G. Duplessis, de la Bibliothèque impériale, a eu l'obligeance de nous signaler cette pièce dans la collection De Bure, au département des estampes. On lit au bas cette inscription :

In effigiem Domini de La Fond, Galli, festivissimi apud Batavos ephemeridum historicarum scriptoris, distichon.

MILLE OCULIS VIDET HIC FONDUS, MILLE AURIBUS AUDIT ;
PLUS AUDIT NASO, PLUS VIDET ILLE SUO.

A Monsieur de La Fons, etc.

« Monsieur,

« Si j'eusse eu une voie commode, ou plutôt si je n'eusse pas « craint de vous faire coûter un port bien cher pour un ouvrage « que je reconnais moi-même ne mériter pas cette dépense, il y « auroit déjà longtemps que je me serois acquitté du remercîment « que je vous dois pour la grâce que vous m'avez faite, et vous « aurois donné des marques de l'estime que je fais avec tous les « honnêtes gens, de votre mérite et de votre esprit. Je ne vous « dis ceci, Monsieur, ni par affectation, ni par intérêt, et si « jamais vous revoyez notre illustre ami, M. Rumpf, il vous té- « moignera combien de fois nous nous sommes agréablement « entretenus de vous. Je n'avois pas besoin, à la vérité, de son « suffrage pour vous estimer du côté de la délicatesse, du bon « sens et de l'éloquence; vos ouvrages, qui sont avidement « courus de tout le monde, m'avoient assez instruit de ces qua- « lités publiques; mais il a achevé de vous gagner mon cœur « par tout ce qu'il m'a dit de votre sagesse, de votre savoir et « de votre vertu, qui sont des parties qui ne peuvent être con- « nues que de ceux qui ont le bien d'être auprès de vous. Je « vous supplie, Monsieur, de me vouloir compter au rang de « vos amis, comme je vous mets en celui des personnes que « j'honore le plus; d'être persuadé de mon estime et de ma re- « connaissance, et me croire, etc.

« *P. S.* Je ne sais, Monsieur, si vous approuverez la liberté « que je prends de vous demander une grâce. Nous avons perdu « ici l'illustre M. Conrart; comme j'avois des obligations toutes « particulières à ce grand homme et que je voudrois contribuer « quelque petite chose à l'honneur de sa mémoire, j'ai dressé « une vingtaine de lignes que je serois bien aise qui parussent « dans votre première gazette: vous trouverez peut-être l'ar- « ticle un peu long; cependant mon zèle et la dignité du sujet

« ne m'ont pas permis de le faire plus court, et j'ose même « vous prier que le petit caractère où vous pourrez réduire « quelques-uns de vos articles pour faire place à celui-là ne « tombe pas sur lui. Le voici :

M. Conrart, conseiller et secrétaire du roi et de l'Académie française, mourut ici lundi 23 du courant (1). On n'a guère vu d'illustres, qui pour une vie particulière aient acquis une réputation si générale et si peu contredite; aussi n'étoit-ce pas par quelques belles qualités séparées qu'il avoit fait bruit dans le monde, mais par un assemblage de toutes. La piété, la probité, le bon sens, la sagesse, la fermeté d'âme, l'esprit, la délicatesse, la justesse et l'humeur bienfaisante étoient les vertus par lesquelles cet homme rare s'étoit attiré le cœur et l'estime de tous les honnêtes gens, tant dedans que bien loin hors du royaume. Sa chambre étoit le rendez-vous ordinaire de tout ce qu'il y avoit à Paris de plus trié et de plus poli, et elle a été souvent honorée de la visite des plus grands seigneurs, même de princes et de princesses. La langue française perd en lui, pour ainsi dire, son réformateur, l'Académie son père, et tous les plus célèbres auteurs en général leur maître ou leur conseiller (2). On remarque de lui une chose qui toute seule fait un grand éloge, c'est qu'au lieu que de tout temps les manières de penser et d'écrire ont été très différentes, le commun consentement de tous les plus beaux esprits à recourir depuis plus de 40 ans à son jugement et à s'y conformer, a produit une uniformité de goût dans l'empire des lettres, qui fait que de longtemps on ne pensera et on n'écrira en France, que du goût et comme par l'esprit de ce grand homme, qui ainsi, tout mort qu'il est, vivra autant par la communication qu'il nous a laissée de ses propres lumières, que par la bonne odeur de sa mémoire et de sa renommée.

Ce qu'il y a de divertissant à savoir sur cet article, est l'embarras où se trouva toute la parenté de M. Conrart, lorsque cette gazette vint à être répandue dans Paris. On ne pouvoit

(1) Il était âgé de soixante-quatorze ans. [*Note de l'auteur.*]

(2) « Conrart n'était pas utile seulement aux savants de son temps, en ce qu'il examinait leurs ouvrages. Il était pour ainsi dire le lien qui les unissait entre eux; il était l'âme qui les animait; il était le centre auquel eux et leurs ouvrages aboutissaient. C'était lui qui les faisait connaître les uns aux autres et qui, par le bien qu'il en disait, leur donnait envie de contracter ensemble une honnête amitié. (*Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes célèbres dans la république des lettres*, par Charles Ancillon.)

L'histoire de la vie de Jean Rou semble confirmer la justesse de ce jugement.

comprendre, comment d'un côté les étrangers pouvoient être si particulièrement instruits de tant de singularités de cette nature, et de l'autre, se faisoient une si grande affaire de les étaler avec tant d'affection, et même d'affectation ; le dernier même de ces deux égards portoit l'embarras dont je parle, jusqu'à une espèce de chagrin ; car les plus graves d'entre ces messieurs appréhendoient qu'on n'accusât la famille de s'être fort remuée de son chef pour s'attirer elle-même tant d'encens. On cherchoit donc de tous côtés quelques éclaircissements dans cette sorte de ténèbres. *Est-ce vous ?* se disoit-on, *Ne seroit-ce point un tel ?* et ainsi du reste. Comme on étoit dans cette peine, on en fut enfin tiré par M. Tessereau. Il étoit entré dans mon cabinet justement lorsque après avoir mis au net les brouillons de tout ce que dessus, j'allois cacheter mon paquet pour prier M. Rumpf de l'enfermer dans le sien ; je suspendis mon cachet, et développant mes papiers je lui témoignai être bien aise puisqu'il se rencontroit là si à propos, de le rendre juge d'une pensée qui m'étoit venue, afin que, soit qu'il la condamnât en général, soit qu'il y trouvât du moins quelque changement à faire, je me réglasse sur ce qui lui paraîtroit de meilleur à suivre. Il approuva entièrement mon dessein, et même m'y confirma par quantité de louanges, et dès le soir, étant à la veillée chez M. Claude, il lui en fit confidence, et le trouva dans les mêmes sentiments d'approbation qu'il avoit déjà conçus.

Ces deux messieurs se contentèrent pour lors de garder entre eux ce qu'ils savoient de cette affaire ; mais quand l'éclat arriva au bout de quinze jours, M. Claude s'étant rencontré dans une compagnie où des plus intéressés de la famille Conrart se trouvoient mêlés, et où l'on raisonnoit sur l'embarras que je viens de dire, il tira tout le monde de cette peine en nommant le véritable auteur, et disant comment la chose s'étoit passée. Ce qui résulta de là fut qu'au bout de deux jours, toute la maison du défunt vint chez moi, comme en robe

détroussée, pour me faire ses remercîments. Ces messieurs même exigèrent de moi un petit office qui renferme une particularité, dont sans doute les curieux ne seront pas fâchés d'être instruits. Comme ils avoient recueilli d'une partie de notre conversation, que je devois aller incessamment à la cour, à cause des fréquentes relations que j'avois avec M. le duc de Montausier, ils me prièrent que, comme apparemment nous ne manquerions pas, ce seigneur et moi, dans la conjoncture d'une si récente mort de l'illustre défunt, de faire quelque honneur à sa mémoire, c'est-à-dire de nous entretenir de ses excellentes qualités; ces messieurs, dis-je, me prièrent de savoir de M. de Montausier, ce qu'il jugeoit à propos qu'on fît de plusieurs pièces qu'on avoit trouvées parmi les papiers du défunt, et s'il approuvoit qu'on les donnât au public? « Qu'ils « s'en donnent bien de garde, me dit aussitôt M. de Montau- « sier, ce seroit tout perdre. Vous savez, et ils le savent aussi « bien que vous, combien j'aimois et considérois celui dont « nous parlons. La plupart de nos amis communs rendront « témoignage du cas que j'ai toujours fait de tout ce qui sortoit « de sa plume, parce qu'en effet il y avoit en tout cela bien du « prix; mais la réputation que cet illustre s'étoit acquise, est « allée si loin que, quand tout ce qu'on pourroit publier de lui « auroit été dicté par un ange, cela ne seroit pas capable de « soutenir la dignité d'un bruit aussi extraordinaire, et il s'en « faut tenir là; des oracles même ne paraîtroient que des ro- « gatons. Il y a de certaines conjonctures qui sont si fatales « à la réputation des plus grands hommes qu'on les peut com- « parer à ces constellations bénignes qui font toute la félicité « des naissances les plus heureuses; ç'a été sous une constel- « lation de cette nature que la réputation de notre ami est « née, il faut se contenter d'en garder la coiffe; dites-leur que « c'est le meilleur conseil que je leur puisse donner. »

Je borne ici toutes mes digressions, et reprends le fil de mes Mémoires que j'ai laissés à l'an 1693.

Vers la 12 février de cette année-là il me vint dans l'esprit de reprendre une traduction de l'histoire d'Espagne du célèbre Mariana qu'il y avoit vingt-cinq ans que j'avois commencée en France, puis abandonnée à l'occasion de mes Tables qui vinrent alors à se saisir de tout mon temps. Cet ouvrage ayant été achevé au bout de trois ans, savoir sur la fin de 1695, auroit été imprimé dès l'heure sans la méprise qu'un libraire (1) qui m'avoit engagé à ce travail, se trouva avoir faite sur la mesure de ses forces, lorsqu'il fut question de conclure ; c'est-à-dire qu'il n'avoit pas assez essayé, suivant le conseil d'Horace,

> ..... ce que ses deux épaules
> Pouvoient ou ne pouvoient porter.
> (*Art poétique*, vers 39 et 40.)

En un mot, il se trouva avoir trop légèrement compté sur une association, où il échoua contre son attente, et cependant je fus le seul qui pâtis de cet abus, tout innocent que j'en étois, parce que les confrères de celui qui m'avoit manqué, prétendant triompher à mes dépens du faux bond qui m'avoit été fait, je pris la résolution de ne vouloir seulement pas rechercher aucun d'entre eux, de sorte que l'ouvrage, tout en état qu'il est de paraître, croupit encore parmi mes papiers (2). Il avoit

(1) C'est sans nul doute le libraire Leers, de Rotterdam, dont il est question dans quelques lettres de Bayle à Rou, au sujet de la traduction de Mariana.

(2) Au rapport de Prosper Marchand, voici quel devait être le titre de cette traduction :

« Histoire générale d'Espagne, traduite tant du latin que de l'espagnol, de Jean « de Mariana, jésuite; avec des notes historiques, chronologiques, géographiques « et généalogiques ; et une préface dans laquelle on fait la critique et l'apologie de « Mariana ; par Jean Rou, interprète des états généraux à la Haye ; » non imprimée.

Prosper Marchand ajoute : « Cette traduction, touchant laquelle feu M. Bayle a été souventes fois consulté, et que l'auteur avait fait annoncer au public dès l'année 1693, est faite avec beaucoup de soin et de recherches. Le manuscrit, très proprement et très exactement écrit de l'auteur, après avoir passé par les mains de différents libraires, se trouve aujourd'hui dans celles de François L'Honoré, à Amsterdam. Cela devait être vers l'année 1750. » (*Dictionnaire historique* de Prosper Marchand. Article *Peregrinus*, notes sur Mariana.)

cependant été annoncé d'une manière assez honorable par feu M. de Beauval (1), et M. Bayle, pareillement défunt, n'en avoit pas conçu une idée moins avantageuse, à cause de quelques remarques critiques que je lui avois communiquées sur quelques endroits à reprendre selon moi dans ce fameux historien nonobstant toute sa réputation ; et comme ces morceaux ont paru assez curieux à bien des gens très capables qui les ont vus, peut-être ne sera-t-on pas fâché de les trouver ici.

DISSERTATION CRITIQUE SUR L'*Histoire d'Espagne*, DE MARIANA.

Je me suis fort longtemps étonné de ce qu'après tant de belles traductions que les Français ont données au public de tout ce qu'il y a de plus excellents originaux dans toutes les parties des belles-lettres, personne ne s'étoit encore avisé de travailler sur un historien d'aussi grande réputation qu'est Mariana, jusque-là qu'un très grand homme n'a point fait difficulté de le mettre en parallèle avec Mézeray, ce qui n'est pas un petit éloge; car je compte pour rien deux versions de cet auteur que l'on me dit avoir été faites, parce que de la manière dont de très bons juges en parlent, l'une n'a pas été jugée digne de l'impression, et que l'autre est depuis longtemps trop surannée. Mais l'étonnement dont je viens de parler a de beaucoup diminué depuis, lorsque ayant formé le dessein de travailler moi-même à ce que j'eusse bien voulu voir entreprendre par d'autres (2), j'ai découvert dans l'exécu-

(1) « Le public ne sera pas fâché d'apprendre que M. Roux (*sic*) secrétaire et interprète des langues étrangères de MM. les Etats généraux, bien connu dans la république des lettres et en particulier par ses *Tables chronologiques*, qui lui ont attiré des chagrins honorables, travaille à une traduction française de Mariana. On sait que cet auteur espagnol a d'abord écrit son *Histoire d'Espagne* en latin et d'un style fort concis et fort serré. Il l'a traduite lui-même en espagnol; il est un peu plus diffus dans sa langue, et même il pousse le cours de son histoire bien plus loin que dans le latin. M. Roux, dans son travail, compare le latin et l'espagnol, afin de mieux rendre le sens de son auteur ; il l'enrichit de réflexions politiques, de notes de critique, de remarques de géographie, d'histoire et de chronologie et de diverses particularités qui concernent la vie des hommes illustres. Et afin que l'on ne soit point embarrassé dans la narration par le changement des noms, M. Roux a dressé lui-même avec une extrême exactitude une carte géographique, pour le parallèle entre la géographie ancienne et moderne. Il y aura aussi un indice très ample. » (*Histoire des ouvrages des savants*, par Basnage de Beauval. Novembre 1693.)

(2) Quinze ans après la mort de Rou, il parut une traduction française assez complète de l'*Histoire d'Espagne* de Mariana, par le père Charenton; c'est celle qui de nos jours encore paraît être la plus usitée. En voici le titre : *Histoire générale du père Jean de Mariana, de la compagnie de Jésus; traduite en français,*

tion de cette entreprise d'aussi grandes difficultés que celles qui se sont trouvées sous mes pas, à mesure que j'avançois dans la carrière. Je ferai assez connaître toutes ces difficultés dans la suite de cette dissertation, pour n'en pas faire présentement un plus long article. Chacun sait quel est l'éloge dont je viens de parler, et qui est d'autant plus considérable qu'il vient d'une personne qui est elle-même au-dessus de tout éloge, je veux dire celui de M. le chevalier Temple, dans la préface de sa belle *Introduction à l'Histoire d'Angleterre.*

Mais si, laissant là le témoignage de ce grand homme, vous entendez parler les Espagnols eux-mêmes, ce sera encore bien autre chose. Le moins qu'ils vous diront, c'est que pour l'histoire d'Espagne il n'y a non plus de salut hors de celle de leur Mariana, que le célèbre M. de Vaugelas n'en trouvoit hors de celle de Coëffeteau pour la romaine, et tout cela, comme on voit, n'est pas un médiocre panégyrique. Cependant que dira-t-on lorsque j'avancerai, pour l'aplanissement des difficultés dont je parle, que j'ai trouvé dans l'auteur dont je donne aujourd'hui une nouvelle traduction, un aussi grand nombre d'achoppements que ceux d'une petite partie desquels je ferai bientôt la liste, et dont quantité de gens très habiles, mais qui n'étoient pas obligés d'y regarder de si près, ne se sont pas aperçus; en sorte que, si ce que je suppose se trouve appuyé sur de bons fondements, ce ne sera plus un trait d'histoire aussi singulier qu'il l'est jusqu'à cette heure, que la remarque célèbre de M. de Méziriac sur le *Plutarque* d'Amiot, savoir qu'il s'y pouvoit compter plus de deux mille fautes, puisque à proportion de la taille de ces deux auteurs, peu s'en faut que je ne dise que je pourrois bien ici me rendre délateur d'autant de chefs d'accusation contre les originaux de Mariana, que M. de Méziriac faisoit contre la traduction d'Amiot. Au reste, je ne prétends

avec des notes et des cartes, par le père Joseph-Nicolas Charenton, de la même compagnie. (Paris, chez Le Mercier et autres, 1725, 5 vol. in-4°.)

Suivant Prosper Marchand, « la méthode de cette traduction, le caractère des notes qui l'accompagnent et le dessein de la préface qui la précède, ressemblent si fort à la méthode, au caractère et au dessein de la traduction, des notes et de la préface de M. Rou, qu'on serait tenté de croire qu'un des auteurs aurait eu quelque communication du travail de l'autre, ce qu'il serait d'autant plus aisé de se persuader que le manuscrit de M. Rou a été assez longtemps entre les mains d'un des plus zélés faciendaires des jésuites en ces provinces. » (*Dictionnaire historique* de Prosper Marchand, article *Peregrinus*, notes sur Mariana.)

Nous devons cependant dire qu'en comparant les extraits que Rou nous a donnés plus loin de sa traduction de Mariana, avec les passages correspondants de la traduction faite par le père Charenton, nous n'avons vu rien qui justifie à nos yeux l'opinion émise par Prosper Marchand.

On lit dans le *Journal des savants* (juin et novembre 1725) que la traduction du père Charenton eut tant de succès qu'elle empêcha la publication de deux autres versions françaises, l'une de Leroux, que Gosse allait imprimer à la Haye, et l'autre de l'abbé de Vairac, dont le prospectus était répandu depuis deux ans.

pas, par tout ce que je viens de dire, rien diminuer de la gloire et de l'estime que Mariana s'est si pleinement acquise auprès de tous les savants ; cette gloire est juste, et si j'étois en état d'y contribuer moi-même encore quelque chose, je me ferois un honneur et un plaisir de mêler ma voix au concert de ses louanges et d'ajouter de nouveaux fleurons à sa couronne. Si j'ai remarqué quelques faibles dans Mariana, et si même ces faibles paraissent en assez grand nombre, pour un défaut il a mille beautés et une infinité d'endroits éclatants. J'ai cent fois admiré sa grande et curieuse littérature, sa pénétration, son bon sens, sa fécondité, son esprit, l'abondance de ses riches matériaux et le judicieux choix qu'il en a fait pour la construction d'un si grand édifice ; mais enfin, si tout ce que je viens de dire est bien fondé, comme je le prétends, ce que j'ai avancé en premier lieu n'est pas moins incontestable. Tout ce qu'on sauroit inférer de l'un et de l'autre, c'est que la perfection ne se trouve point dans tout ce qui se passe sous le soleil ; le soleil lui-même n'est pas sans défaut, et si l'on en croit quelques nouveaux philosophes, il a ses vides et ses taches. Tous ceux qui sans trop outrer la critique liront avec une sérieuse application les plus célèbres ouvrages dont on ait jamais eu connaissance, avoueront à la confusion de l'orgueil humain, que rien n'est plus capable d'établir avec solidité le pyrrhonisme historique, et prouver en même temps l'insuffisance des plus laborieuses veilles, que les bévues fréquentes et même quelquefois grossières qui se découvrent dans les ouvrages des auteurs de la plus grande réputation. Tout ce que je prétends donc ici, c'est de faire sentir l'espèce de nécessité qu'il y avoit de voir une histoire d'un si grand prix revêtue des faibles lumières que j'ai tâché d'y répandre, persuadé qu'il y aura peu de personnes qui, après avoir jeté les yeux sur les remarques dont je vais mettre ici la liste, ne préjugent quelque chose de favorable pour mon travail, et ne se promettent quelque utilité et quelque plaisir de cette traduction. Voici, pour me borner au plan le plus succinct qu'il m'est possible, huit ou neuf classes de difficultés que j'ai découvertes dans ce fameux auteur, et desquelles je ferai autant d'articles.

1. — Mariana est quelquefois si concis qu'il en est obscur, en sorte qu'il faudroit presque courir au devin pour attraper sa pensée, et quelquefois si prolixe, et son style si embarrassé de parenthèses et même de parenthèses enclavées l'une dans l'autre, à peu près comme ces boîtes de Dieppe dont MM. de Lisieux et Costar ont fait une comparaison des plus naïves, que le poumon manque avant qu'on soit au bout de ces sortes de périodes.

2. — Mariana est rempli d'expressions douteuses et qui font un sens louche, ce qui vient du fréquent usage de plusieurs termes équivoques qui lui sont fort familiers. Voici ce que j'ai à dire sur ce défaut. Il consiste ou dans les *termes* ou dans les *phrases*. Les *termes*, comme *vérano*, par exemple, qui veut dire, selon notre auteur même, tantôt *printemps* et tantôt *été* ; *San Francisco*, qui veut dire ou *les Cordeliers*, ou *l'église de Saint-François* ; *Santa-Maria*, qui signifie ou *Notre-Dame*, ou l'*église de*

Sainte-Marie ; car il y a des lieux appelés *Saint-François* et *Sainte-Marie*. et non pas les *Cordeliers* et *Notre-Dame*, et d'autres appelés les *Cordeliers* et *Notre-Dame*, et non pas église de Saint-François et église de Sainte-Marie. Les *qui* faisant confusion entre lequel, laquelle, lesquels et lesquelles. Les *dicunt*, *currunt*, etc., qui font qu'on ne sait s'il faut rendre ces sortes d'endroits par *on dit*, *on court*, ou par *ils disent*, *ils courent*; en un mot, rapporter cela ou à quelques personnes auparavant désignées, ou l'appliquer généralement au public.

Pour ce qui est des phrases, on en a un exemple dans le XXX^e^ Livre sur la fin du chapitre XXII, où en disant du château de la Lanterne, qu'il tomba en la puissance du Doge, etc., l'on ne sait pas si ce fut le château qui se donna lui-même, ou bien s'il fut pris de force, ou s'il fut vendu, soit par le gouverneur, soit par quelqu'un des habitants. Autre exemple, chapitre XXIII du même livre, où les originaux s'expliquent avec tant d'ambiguïté qu'on ne sauroit dire lequel fut noyé de deux animaux dont il s'agit en cet endroit, savoir l'*éléphant* ou le *rhinocéros*; je mets le *rhinocéros*, mais peut-être fut-ce l'*éléphant*. Voici encore un troisième exemple tiré du VIII^e^ livre, chapitre XIV : on ne sait là si les moines élisent un évêque ou un abbé, et ainsi de plusieurs autres.

Pour cent exemples de défauts de cette nature, dont j'eusse pu faire une critique raisonnable, je n'ai voulu parcourir ici que ces deux ou trois et encore bien légèrement, parce qu'ils ne regardent que le style et la diction, et d'ailleurs ce ne seroit guère par ces endroits que je voudrois prouver que Mariana n'est pas fort aisé à traduire; mais en voici six autres qui regardent l'essentiel des matières, et qui par cette raison sont bien d'une plus grande conséquence.

3. — En troisième lieu, Mariana est sujet à de grandes méprises et confond souvent en un les lieux et les temps, les personnes et les choses, c'est-à-dire qu'il pèche également contre la géographie, contre la chronologie, contre la généalogie et contre l'histoire; à quoi l'on peut ajouter les fautes qui se trouvent aussi contre le blason. Voici quelques exemples sur chacun de ces cinq articles.

Bévues contre la Géographie.

§ 1. Confusion des deux caps, le Non et le Boïador. — Mariana (I, 89, 28 et 30) parlant du cap *Non*, dit positivement *que c'est le même qu'on nomme présentement* Boïador; après quoi il ajoute immédiatement que, néanmoins d'autres estiment que le *Non* et le *Boïador* sont deux caps différents, ce qui montre que quant à lui il n'est pas de l'avis de ces derniers. Cependant ces autres-là ont raison, et selon tous les géographes d'aujourd'hui, ce n'est pas le *Boïador* qui est vis-à-vis de l'île de Palme, et à 28 degrés de latitude, comme le dit notre auteur (ligne 30), c'est le cap *Non*; et le *Boïador* est vis-à-vis de la grande Canarie, et à 26 degrés. Cela est si vrai, que Mariana

lui-même (XXVI, 75, 35), ne se souvenant plus de ce qu'il avoit avancé dans son premier livre à l'endroit que nous examinons, parle là d'une toute autre manière, séparant absolument ces deux caps et en faisant deux différents promontoires ; mais, cela supposé, il fait une autre faute dans ce dernier passage, quand il continue de dire que *Boïador* est à 28 degrés, puisque c'est la place du *Non* ; car en ce cas il falloit dire 26, qui est effectivement la véritable situation de *Boïador*.

§ 2. Sur le promontoire Cronien (I, 77, 1, etc.) — Mariana parlant d'un soulèvement des Carthaginois contre les Gaditains, dit de ces premiers : « Que ne s'étant pas assez tenus sur leurs gardes, plusieurs d'entre eux « furent tués sans résistance, et que les autres s'enfuirent dans une place « qu'ils avoient fait fortifier à l'extrémité de l'île, et vis-à-vis du promon- « toire Cronien. »

Ce n'est point ici proprement une décision que je fais ; c'est seulement un doute que je propose, comme je l'observai dans toutes les autres matières géographiques, suivant un avis du judicieux M. Bayle, qui paraîtra dans une lettre que je produirai de lui à la fin de cette dissertation, et qui fut écrite à son sujet immédiatement après que je la lui eus communiquée. Pour en venir présentement à ma remarque, je ne sais où l'auteur prend ce promontoire *Cronien* ; je ne le trouve ni dans les lexicons, ni dans toutes les cartes qui ont passé par mes mains en assez grand nombre. M. Bochart n'en fait aucune mention dans son *Phaleg*, et Mérula, qui a donné dans un chapitre fait exprès le catalogue de tous les promontoires d'Espagne, ne dit pas un mot de celui-ci. J'ai consulté un grand nombre de savants, qui ne m'ont pas donné plus d'instruction sur cet article, et ce promontoire leur a été aussi bien qu'à moi une espèce de *cap Non*, s'il est permis en passant de se divertir de ce petit mot. Je trouve bien vis-à-vis de Carthagène un promontoire de Saturne qui pourroit être appelé Cronien, puisque Saturne est appelé Chronos et Chronios ; mais outre qu'on ne voit point d'exemples, que je sache, que ce nom de Cronios qui a été donné à une mer, et peut-être encore à une montagne, ait été donné de même à un promontoire, c'est qu'en tout cas ce promontoire n'est pas vis-à vis de Cadix, et c'est ce qu'il faudroit en cette occasion ; ainsi j'aurois assez de penchant à croire qu'il s'agit ici du promontoire *Cunien* (*Promontorium Cuneum*), aujourd'hui *Cabo de Santa Maria*, qui est précisément dans une situation convenable à cet endroit, de sorte que l'auteur pourroit bien avoir fait sur ce terme une espèce de *quiproquo*, et mis *Cronium* pour *Cuneum* ; mais encore une fois je ne donne ceci que comme une conjecture sur laquelle même je ne veux pas insister.

§ 3. Sur les *Aphrodises*, et sur la *Junonia*. (I, 68, 30, etc.) — Voici en propres termes le texte de Mariana sur cet article. « Le reste de leurs « compagnons alla en Espagne et à *Tartesse*, où ces gens s'étant habitués « du temps d'Arganton, on dit qu'ils embellirent de plusieurs beaux édifices « à la grecque, certaines îles situées vis-à-vis de *Tartesse*, et nommées

« *Aphrodises* (1), ce qui fit que ces lieux qu'on négligeoit auparavant, de-
« vinrent les délices des peuples ; mais aujourd'hui nous n'en avons aucune
« connaissance, presque toutes ayant péri par le temps excepté une qu'on
« nommait *Junonia*. »

On ne sauroit ici disconvenir de trois choses. Premièrement, que Mariana ne parle de plusieurs îles renfermées toutes sous un même nom, qui est celui d'*Aphrodises*, en sorte qu'il eût été d'elles, à cet égard, à peu près comme des *Cyclades*, des *Orcades*, des *Maldives*, des *Antilles*, des *Canaries*, etc.; en un mot, on ne peut douter que l'*Aphrodisias* espagnol de Mariana, tout grec qu'il est d'origine, ne fasse en cet endroit, à peu près l'effet d'un accusatif pluriel latin (comme par exemple : *substantias* qui répond au nominatif pluriel *substantiæ*) et non pas celui d'un nominatif singulier grec, comme *Ilias*, *Chilias*, *Myrias*, etc., ce qui est justifié par son latin même, où ayant tourné son expression par le nominatif pluriel, il dit *Aphrodisiæ*, au lieu que s'il eût eu l'idée grecque dans l'esprit, il eût fallu dire *Aphrodisiades* et non pas *Aphrodisiæ*. Secondement, que *Junonia* ne soit une de ces îles, mais une île distincte de l'*Aphrodise* particulière, supposé même que, comme l'auteur l'eût pu fort raisonnablement faire, il eût entendu laisser ce nom, par excellence, à l'une d'entre elles préférablement à toutes les autres, comme on en a quelques exemples, savoir : dans les *Canaries*, dans les *Maldives*, etc. En troisième lieu, enfin, que cette *Junonia* ne soit une île qui subsiste encore aujourd'hui au lieu que les autres ont été entièrement absorbées, ou au moins réunies à la terre ferme. Ces trois suppositions, qui résultent nécessairement des paroles de Mariana, se détruisent par les considérations suivantes :

Tartesse, *Gades* et *Erythie* étoient autrefois trois îles, dont la dernière a porté toute seule quatre noms différents, *Erythia*, *Aphrodisias*, *Astarté* et *Insula Junonis*. De deux choses l'une, ou Mariana a mal à propos donné à ces trois premières îles le nom général d'*Aphrodises* qui ne convient qu'à la dernière seule, ou bien il a fait quatre îles différentes d'une seule de ces trois qui a eu les quatre noms différents que je viens de marquer. Sur cela, je dis en premier lieu qu'*Aphrodisias* est un nominatif singulier grec, qui fait le nom d'une ville ainsi appelée, soit qu'elle eût été dédiée à *Vénus*, soit pour quelque autre raison que ce puisse être ; que cette île étoit unique de ce nom, et qu'il n'y en avoit point plusieurs aux environs de *Gades* qui portassent ce nom-là en commun, ainsi que font les *Canaries*, les *Maldives*, et toutes ces autres îles en peloton que nous avons nommées ci-devant ; et enfin, que ce qui a pu tromper Mariana, est que cette île, outre son principal nom d'*Aphrodisias*, en a eu divers autres, comme celui d'*Erythia*, celui d'*Astarté*, et celui qui regarde *Junon*, dont il est fort croyable que Mariana a fait autant d'îles différentes, comme le montre sa supposition de la *Junonia*, subsistante encore selon lui, au lieu que *les autres*, dit il,

(1) Le père Charenton donne à ces îles le nom d'*Aphrodysies*.

ont péri entièrement. Je dis en second lieu, que la *Junonia*, que notre auteur eût pu avec plus de justesse nommer *Junonis Insula* avec tous les anciens et les modernes, n'étoit pas une île différente de celle qui portoit le nom d'*Aphrodisias*, ou plutôt d'*Astarté* : nom également commun à *Vénus* et à *Junon*, à cause, comme le savant M. Bochart l'a justifié, que les habitants du lieu, voyant que les Phéniciens avoient employé ce nom d'*Astarté* dans la vue d'*Aphrodite* ou *Vénus*, le donnèrent à *Junon*, trompés par l'alternative de cette usurpation équivoque (1). Troisièmement, et enfin, que des trois îles susnommées : *Tartesse*, *Gades* et *Erythie*, il n'y en a plus qu'une qui subsiste, savoir, celle de *Gades*, aujourd'hui *Cadiz ;* encore n'est-elle plus île, puisqu'elle se trouve jointe à la terre ferme : les deux autres ne sont plus ; *Erythie* a été absorbée par la mer, et des deux embouchures du Guadalquivir, l'une ayant été couverte de terre, *Tartesse* a été par cette obstruction réunie au continent. Cela étant ainsi, la prétendue *Junonia* qui n'étoit pas une autre île qu'*Aphrodisias*, ou *Astarté*, ou *Erythie*, ne subsiste plus, puisque cette Erythie a été absorbée ; cependant Mariana insinue le contraire. *N. B.* que ma prétention de l'unité d'*Aphrodise* contre la pluralité prétendue par notre auteur, est fondée sur le témoignage de *Pline*, de *Strabon*, d'*Etienne de Byzance*, des notes de *Pinédo* et du fameux M. *Bochart*.

§ 4. Sur la confusion d'Oléron avec Saint-Bertrand-de-Cominges (XIV, 66, 12). — Voici le texte de Mariana : « Ces rois convinrent d'une entrevue dans « la ville d'Oléron, appelée anciennement *Lugdunum* sur les frontières de « France, dans le pays des Coquènes. Cette ville est aujourd'hui dans la « principauté de Béarn au pied des Pyrénées, et c'est celle qui a été appelée « *Illuro* par l'empereur *Antonin*. »

Il y a bien de l'obscurité dans cet endroit : les *Coquènes* ne se trouvent aujourd'hui ni dans les cartes ni dans les lexicons ; mais je n'insiste pas là-dessus : je me contenterai de dire, qu'*Iluro* ou *Illuro* est autre chose que *Lugdunum*, au lieu que Mariana visiblement n'en fait qu'une seule et même ville. *Iluro* (car c'est ainsi qu'il faut lire, afin d'éviter l'équivoque avec *Mataro*, en Catalogne), *Iluro*, dis-je, est *Oléron* à six lieues sud-ouest de Pau en Béarn, et *Lugdunum* est *Saint-Bertrand-de-Cominges*, dans le comté de ce nom, évêché suffragant d'*Auch*.

§ 5. Sur l'île Prochite (XIV, 29, 4). — Mariana, dans son quatorzième livre, chapitre VI, parlant de Jean Prochite au sujet des Vêpres siciliennes, dit que *ce gentilhomme étoit seigneur de l'île Prochite, qui est*, dit-il, *proche de la Sicile*, etc. ; ce qui est parler fort improprement, puisque cette expression n'est juste qu'en tant que Naples et la Sicile n'ont quelquefois fait qu'un seul et même royaume, ce qui n'a pas de lieu ici, puisque alors on ne disoit pas *roi* ou *royaume de Sicile*, mais *roi* et *royaume de Naples ;*

(1) Cela se rapporte à la première et deuxième ligne de cette page. [*Note de l'auteur.*]

car dans le fond, et par rapport à la Sicile seule, Prochite en est éloignée de près de quatre-vingt lieues; c'est ce qui m'a porté dans ma traduction à dire *que cette île est sur les côtes de Naples. N. B.* que l'auteur dans cet endroit a pu parler à la manière de ceux qui, divisant le royaume de Sicile en deux, donnent à la Pouille le nom de *Sicile au deçà du Far;* mais cette division de la Sicile en deçà et en delà du Far, a été inconnue aux Romains et aux empereurs de Constantinople, et aux Sarrasins, et aux Normands, qui tous ne connaissoient point d'autre Sicile que celle que la mer renferme dans l'île de ce nom, sans y avoir compris les provinces qui sont dans l'Italie.

§ 6. Sur *Maine* pour *Le Mans.*— Mariana (XVIII, 94, 25), parlant de la vengeance que le roi Charles VI voulut prendre de l'assassinat commis en la personne du connétable Olivier de Clisson, dit que *ce prince, pour se mettre en état d'y travailler, se rendit au Maine* (1); sur quoi, de deux fautes l'une: car ou l'auteur a confondu un nom de province avec un nom de ville, ou bien il a pris la ville de Mayenne-la-Juhel pour celle du Mans. Quoi qu'il en soit, le texte espagnol est fautif en cet endroit, et le latin est beaucoup plus juste, qui mettant *Urbs Cenomanorum*, s'accommode entièrement avec nos histoires, qui disent toutes Le Mans et non pas Mayenne. L'auteur a donc raison dans le latin, mais il a erré dans l'espagnol, et l'espagnol est le dernier de ses deux ouvrages.

§ 7. Sur les deux Atelles (XXVI, 46, 7). — *Les ennemis*, dit Mariana, *se jetèrent dans Atelle, nommée autrement* Averse, *capitale de la principauté de Melfi.* Il y a ici une bévue toute visible dans la confusion que Mariana fait de deux villes du nom d'*Atelle*, l'une dans la *Basilicate*, autrefois *Lucanie*, qui est l'*Atelle* de la principauté de *Melfi;* l'autre dans la *Terre-de-Labour*, autrefois *Campanie*, qui est *l'Atelle d'Averse*, parce qu'*Atelle* lui a succédé dans l'évêché, et a été bâtie des ruines de cette dernière *Atelle*, qui est éloignée de l'autre de plus de vingt-cinq lieues. La bévue consiste en ce qu'il est bien vrai qu'*Averse* peut être appelée *Atelle;* mais il ne s'ensuit pas que d'autre côté toute *Atelle* puisse être appelée *Averse*, ce qu'il faudroit qui fût pour la justification de ce que Mariana avance ici: car sa narration roule sur la *Basilicate*, et ce qu'il dit ne convient qu'à la *Terre-de-Labour*. En un mot, il y a *Averse* et *Atelle* dans deux différentes provinces du royaume de *Naples*, savoir : *Averse* entre *Naples* et *Capoue*, et *Atelle* entre *Melfi* et *Muro* dans la *Basilicate*. *Averse* peut être appelée *Atelle*, mais *Atelle* ne peut pas être appelée *Averse*, et c'est ce que fait notre auteur.

§ 8. Sur *Tarsis* et *Ophir* (XXVI, 77, 9, 11). — Mariana dit en cet endroit *que quelques-uns croient que Zofala est le Tarsis*, où, comme le dit la sainte Ecriture (2 Chron., IX, 21), comme aussi en XX, 36, et en 1 Rois, X, 22, et IX, 28, *Salomon envoyoit ses flottes par la mer Rouge lui*

(1) On lit dans la traduction du père Charenton, que Charles VI s'avança jusqu'au Mans.

chercher de l'or et mille autres richesses. Sur quoi je dis qu'on bien Mariana n'a pas bien entendu ces *quelques-uns* dont il parle, ou que ces *quelques-uns*-là ont pris au pied de la lettre une expression figurée qui n'est qu'une manière de parler dont on se sert en fait de navigations éloignées. Je m'expliquerai plus clairement dans la suite. Quoi qu'il en soit, je tiens qu'il falloit plutôt dire *Ophir* que *Tarsis*, et en voici la raison : *Tharsis* est un terme trop équivoque à cause de la diversité des lieux qu'on veut avoir porté ce nom, et sur lesquels les géographes ne s'accordent point. Mais *Ophir* étant constamment un lieu d'où la flotte de Salomon lui apportoit de l'or, jusqu'à la quantité de 420 talents (1 Rois, IX, 28), il est d'autant plus croyable que c'est lui qui est *Zophala* préférablement à *Tarsis*, qu'il y a beaucoup moins de rapport du terme de *Zophala* à *Tarsis*, que du même mot à celui d'*Ophir*, qui est appelé *Zophira* par les Septante, ressemblance si grande que cela ne fait presque qu'une même chose. Ajoutez à cela qu'on peut dire que la flotte de Tarsis qui (1 Rois, X, 22) *apportoit de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons*, n'est pas une autre flotte que celle d'*Ophir* même ; ce mot de *Tarsis*, comme l'a fait voir le père Lubin dans la petite dissertation de ses *Tables géographiques sacrées*, signifiant toute sorte de pays d'outre-mer, et généralement *les mers*, de sorte qu'*aller en Tarsis* est autant comme *aller en navigation lointaine.* Si cela est ainsi, il est assez vraisemblable de dire, ainsi que le prétend notre auteur, que puisque *Zophala* abondoit en *or, ivoire, singes*, etc... et que la flotte de Salomon partoit d'Esiongéber, qui est sur la mer Rouge ; il est sans difficulté que *Zophala*, sur les côtes d'Afrique, est un des plus proches lieux où on la pût faire aller querir des richesses si différentes, et qui ne se trouvent guère toutes dans un seul et même lieu, comme à *Zophala.* En un mot, quand l'Ecriture, en plusieurs endroits, parle d'aller en *Tarse*, elle n'entend pas d'ordinaire aller dans une ville du nom de *Tarse*, mais elle veut dire *aller en quelque navigation éloignée.* Une remarque, au reste, que j'ai faite ailleurs (savoir en XXVI, 79, 5) sur ce qui est dit des trois ans de cette flotte (1 Rois, X, 22), savoir qu'on n'est pas obligé par ce texte d'entendre que le voyage duroit trois ans, mais qu'il suffit d'avouer que cette navigation se faisoit tous les trois ans une fois, cette remarque, dis-je, écarte absolument la nécessité d'aller chercher aussi loin qu'on fait d'ordinaire les lieux de *Tarsis* et d'*Ophir*.

§ 9. Sur *Diu* confondu avec *Diul* (XXVI, 78, 3).— Mariana parlant de la situation de l'île d'*Ormus*, dit qu'*elle est à vingt-six degrés de latitude septentrionale, et que presque à la même élévation se trouve l'île et la citadelle de Diu*, etc.

Tous nos géographes disent *Diul*, car il ne faut pas confondre *Diul* et *Diu. Diul*, qui est la citadelle dont il s'agit ici, est à l'embouchure du fleuve Inde ; *Diu* est de quatre degrés plus méridional et près de cinq plus oriental, faisant une espèce de cap proche le golfe de *Cambaye.*

§ 10. Sur la ville de Sinigalle (XXVII, 3, 27). — Mariana parlant de *Sini-*

galle, dit que *c'est une ville de la Marche*, etc., ce qui n'est pas la véritable situation de ce lieu ; il falloit dire *sur les frontières de la Marche ;* car *Sinigalle* est dans le duché d'*Urbin*.

§ 11. *Regge* dit pour *Corrége* (XXX, 7, 16). — Mariana parlant de la mort du grand maître de France, *Charles d'Ambroise*, seigneur de Chaumont, la fait arriver à *Regge*, en quoi il s'est trompé ; il falloit dire *Corrége*, qui est à trois ou quatre lieues de *Regge*, sur le chemin de *Carpi*. Cette faute, au reste, peut n'être pas regardée comme une faute de *géographie*, mais au moins en sera-ce une d'*histoire*.

Bévues contre la Chronologie.

§ 1. Sur le règne des Géryons, etc. (I, 42, 22). — Voici mot à mot le texte de Mariana, tant selon le latin que selon l'espagnol : « Plusieurs con-« jectures me font croire que les Géryons parurent en Espagne et y régnè « rent vers le quatrième ou le cinquième âge, depuis le déluge, et que Sicu-« lus fleurissoit plus de deux cents ans avant la guerre de Troie. »

Cet endroit est beaucoup plus difficile qu'il ne paraît d'abord ; car qu'entend notre auteur par son *Edad* espagnol et par son *Ætas* latin ? Est-ce *siècle*, ou est-ce ce que les Latins entendoient ordinairement par *ævum*, c'est-à-dire le temps que peut vivre un homme, comme par exemple quatre-vingts ans ? Si ce sont des *siècles*, il ne faut pas dire que les Géyrons *ont paru au quatrième ou cinquième siècle*, mais *sur la fin du huitième*, ce qui feroit un mécompte de trois ou quatre cents ans. Car y ayant douze siècles depuis le *déluge* jusqu'à la *guerre de Troie*, il s'ensuit que *Siculus*, selon le propre sentiment de Mariana, ayant fleuri seulement environ deux siècles avant cette fameuse guerre, et *Géryon* n'ayant pu être tout au plus que deux autres siècles avant ce *Siculus* (encore est-ce beaucoup pour le règne de six rois seulement, dont les uns sont morts jeunes et les autres n'ont commencé qu'en leur vieillesse, savoir : *Géryon*, *son fils de même nom*, *Hispal*, *Hercule*, *Hespérus* et *Atlas*), il s'ensuit, dis-je, que *Géryon* ne pouvoit vivre qu'au huitième siècle après le déluge. Que si l'on veut expliquer la chose par l'*ævum* des anciens Romains, la difficulté sera encore augmentée d'environ cent ans, chaque *ævum* ne faisant que quatre-vingts, au lieu que le siècle fait cent. Ainsi pour le quatrième ou cinquième siècle de Mariana, et pour le huitième que je pose, il en faudroit compter dix qui étant de quatre-vingts ans chacun reviendroient toujours aux huit cents ans que je demande. Que si l'on veut dire, en suivant cette idée de l'*ævum*, qu'il faut compter cet *ævum* sur le pied de l'âge que les hommes vivoient dans les premiers siècles qui ont suivi le déluge, la difficulté résultera encore bien plus grande à un autre égard, puisque les cinq premières générations qui se trouvent après celle de Noé font plus de deux mille ans, au lieu que je n'en demande que huit cents. Je persiste donc à dire que cet endroit de Mariana n'est pas sans difficulté.

§ 2. Sur le jour de Noël et le commencement des années (IX, 31, 4 et 23). —Mariana, après avoir fait entrer le roi Ferdinand 1er, dit *le Grand*, dans la ville de Léon, le premier jour de janvier 1075 (1), qui étoit, dit-il, *un samedi*, parle ensuite de sa mort au bout de quelques jours, et il fait tomber cette mort au troisième jour de Noël, fête de saint Jean l'Evangéliste.

Il paraît en tout ceci bien du malentendu. Premièrement à l'égard de la date de 1075. L'auteur se trompe ou sur le chiffre de soixante-quinze ou sur le jour de *jeudi*. Secondement, en ce qu'il dit *jour de janvier* au lieu de dire *jour de l'an*. A l'égard du premier, son latin est plus juste que son espagnol, puisqu'il porte 1065. Car cette année commençoit effectivement par un samedi, au lieu que 1075 commençoit par un *jeudi*. A l'égard du second, il faut se souvenir que ce 1er janvier n'étoit pas le premier jour de l'année, mais le huitième, puisque en ce temps-là les années commençoient dès Noël. Il y a donc ici une nouvelle faute, et au lieu de dire que *Ferdinand entra dans Léon le 1er jour de janvier*, il falloit dire qu'*il entra au 1er jour de l'an*, savoir à *Noël*, époque du commencement des années d'alors, et c'est ainsi qu'on pourra entendre ce que l'auteur dit à quelques lignes de là des *Matines de Noël* et de la fête de *saint Jean l'Evangéliste*, car ces deux choses ne suivent pas le 1er de janvier, elles le précédent. Il y a donc là, encore une fois, bien de la confusion, et qui ne sauroit être ôtée qu'en adoptant la remarque que je fais ici. Cette manière de commencer les années à Noël est à la façon de l'Eglise romaine. Voyez *Labbe* à l'an 1170 de son *Chronologue français*.

§ 3. Sur la dernière expédition de saint Louis (XIII, 83, 23). — Mariana, parlant de la dernière expédition du roi saint Louis, c'est-à-dire de son deuxième voyage dans la Terre-Sainte, dit qu'*il partit de Marseille et y mit à la voile le 1er de mars* 1270 (2), endroit que, pour remédier à une confusion qui se trouve dans l'original, j'ai un peu changé, non-seulement par le tour que j'ai donné dans le corps du texte, mais principalement par la note que j'ai mise en marge, savoir que ce n'est pas le 1er *de mars*, mais le 1er *de juillet* qu'il faut entendre ici. Mézeray, et nos meilleurs chronologistes sont formels là-dessus. Mais voici comment on doit prendre la chose, si l'on veut accorder les deux opinions. Le départ de Paris se fit *le 1er de mars*, et le roi fut quatre mois, tant par les chemins qu'aux environs d'*Aigues-Mortes*, attendant que ses vaisseaux fussent prêts ; après quoi il s'embarqua à Marseille *le 1er de juillet*, c'est pourquoi j'ai ajouté au texte, *peu de temps après*. Au reste, ce moyen de conciliation que je prête à Mariana ne diminue rien de sa bévue, qui est toujours la même de sa part, puisqu'il a confondu, par le tour de sa narration, deux époques qui devoient être soigneusement distinguées.

(1) Le roi Ferdinand arriva à Lyon un samedi 24 décembre 1675. (*Traduction du père Charenton.*)

(2) Le père Charenton a conservé dans sa traduction la date du 1er de mars 1270.

Bévues contre la Généalogie.

§ 1. Sur *Ponthieu* confondu avec *Poitiers* (XIII, 1, 25). — Voici précisément ce qui se trouve au commencement du treizième livre de Mariana, au sujet du mariage de Ferdinand III, dit *le Saint*, dixième roi de Castille.

« Le roi Ferdinand, de son côté, étoit occupé à Burgos aux affaires de « son nouveau mariage. La reine Bérangère qui, comme une mère pleine « de tendresse, appréhendoit que le roi son fils n'altérât la vigueur de son « bel âge, par des plaisirs déshonnêtes, quoiqu'elle sût bien qu'il n'y avoit « personne dans le royaume en plus grande odeur de sainteté et de sagesse « que ce prince, ne se donna point de repos qu'elle n'eût fait arrêter ce ma- « riage. La princesse Jeanne, fille de Simon, comte de Poitiers (1), et de sa « femme Adélaïde ou Alix, mais que les généalogistes appellent Marie, pe- « tite-fille de Louis, roi de France, et de la reine Isabelle, ou Constance, fille « de l'empereur Alphonse, vint exprès de France pour être mariée au roi « Ferdinand. De ce mariage naquirent *dom Fernand* dit *de Poitiers* (2), « *Léonor*, et *dom Louis*. »

Il y a dans la substance de ces six ou sept dernières lignes, trois fautes que l'on ne saurait défendre. Premièrement la confusion de *Poitiers* (3), mis au lieu de *Ponthieu*, qui sont deux lieux et deux maisons, les uns et les autres fort différents, comme chacun sait : *Poitiers* est une ville en *Poitou*, *Ponthieu* est un petit pays dans la *Picardie*, portant le titre de comté. La maison de *Poitiers* se considère ou du côté des *comtes de Poitou et d'Aquitaine*, ou du côté des *Valentinois* et des *Saint-Valier*, visiblement distincts, tant les uns que les autres, du *Ponthieu* et de la *Picardie*, et qui n'ont aucune relation avec ces derniers. La maison de *Ponthieu* descend de *Guillaume Ier*, qui vivoit dans le X^e^ siècle, et dont un petit-fils au neuvième degré, qui fut *Guillaume IV*, ayant épousé *Alix*, fille de *Louis* le Jeune, roi de France, et d'*Alix* de Champagne, sa troisième femme, en eut une fille nommée *Marie*, laquelle fut comtesse et héritière de Ponthieu, et mère de *Jeanne*, comtesse aussi et héritière de la même terre, et femme du *roi Ferdinand III*.

La seconde faute consiste en ce que Mariana fait descendre cette *Jeanne de Ponthieu*, dont je viens de parler, de la deuxième femme de Louis VII, au lieu qu'elle descendoit de la troisième (4), faute qui vient de ce que, par une

(1) Voir la note qui suit.

(2) J'ai corrigé ces deux endroits dans la traduction en mettant *Ponthieu* au lieu du *Poitiers* des originaux. [*Note de l'auteur.*]

(3) L'auteur, dans son espagnol, dit *Potiers*, et dans son latin, *Pictaviensis*; ainsi aucun lieu de doute.

Ponthieu, au contraire se tourne en latin par *Pontus*, *Ponticum* et *Pontinia*. Le deuxième des trois est le plus usité. [*Note de l'auteur.*]

(4) Le père Charenton relève dans une note les deux premières inexactitudes

nouvelle erreur, qui est la troisième que je prétends, il a pris une *Alix*, fille en second lit de Louis VII (mais laquelle mourut jeune, et ne fut point mariée), pour *Alix* du troisième lit, fille du même Louis VII et de sa troisième femme *Alix de Champagne* (1), dont nous avons parlé. La petite obscurité qui pourra paraître ici, chose inévitable dans des discussions généalogiques, sera entièrement levée par l'inspection de la *généalogie des Ponthieu*, qu'on trouvera à la fin de cet ouvrage (2).

§ 2. Sur Charles Ier, roi de Naples, confondu avec Charles, comte de Valois (XIV, 30, 13, 14). — La deuxième bévue, en fait de généalogie, consiste en ce que Mariana confond *Charles Ier*, roi de Naples, et frère de saint Louis, avec *Charles comte de Valois*, petit-fils du même prince, faisant épouser l'héritière de Constantinople au premier de ces deux Charles, au lieu que cela regarde l'autre (3). Voici comme je justifie cette accusation.

Il est certain que l'auteur ayant quatorze lignes plus haut, savoir page 29, ligne 31, parlé de *Charles, roi de Sicile*, et du pape *Nicolas III*, la répétition qu'il fait ici du nom de *Charles* sans queue, comme on dit, fait voir que c'est le même *Charles*, roi de Sicile, sur lequel, jusque-là, toute la matière a roulé; autrement, s'il en vouloit entendre un autre, comme, par exemple, *Charles*, deuxième des fils de *Philippe III*, dit *le Hardi*, roi de France, alors il eût fallu dire *Charles, comte de Valois*, pour éviter toute équivoque. Il est donc constant que c'est le même *Charles Ier*, roi de Naples et de Sicile, puisque c'est un *Charles* régnant sous le pontificat de *Nicolas III*. Or, ce *Charles* eut bien deux femmes, mais dont aucune ne fut fille de *Baudouin*, empereur de Constantinople, lequel même n'avoit point de filles à donner en mariage, n'ayant jamais eu qu'un fils unique de son unique femme, *Marie de Brienne*, savoir *Philippe Ier*, empereur titulaire de Constantinople; car la première femme de *Charles Ier* étoit *Béatrix de Provence*, et la deuxième étoit *Marie de Bourgogne*. Il est donc très certain que l'auteur a confondu *Charles Ier, roi de Naples et de Sicile*, avec *Charles, comte de Valois*, père de *Philippe VI, roi de France*, lequel *Charles de Valois* eut effectivement deux femmes, dont la dernière étoit *héritière titulaire de Constantinople*. Mais ce *Charles*-là n'a que faire ici, puisque l'endroit que nous examinons précède les *Vêpres siciliennes*, c'est-à-dire l'année 1282, et que ce mariage ne fut fait qu'en 1300. Outre que le même *Charles* n'alla jamais en Sicile qu'en l'année 1301. Voyez la généalogie rapportée ci-après.

§ 3. Sur la troisième et dernière femme de Charles le *Hardi*, dernier duc

signalées par Rou, et il remplace dans le texte le titre de comte de Poitiers par celui de comte de Ponthieu.

(1) Louis VII eut trois filles du nom d'*Alix*. [*Note de l'auteur.*]

(2) Voir à la fin du livre.

(3) Le père Charenton a traduit ici sans commentaire le texte original de Mariana.

I. GÉNÉALOGIE DES PONTHIEU,

QUE MARIANA A CONFONDUS AVEC LES POITIERS (LIV. XIII, PAG. 1, LIGNE 36).

(*Mém. de J. Rou, t. II, p. 56.*)

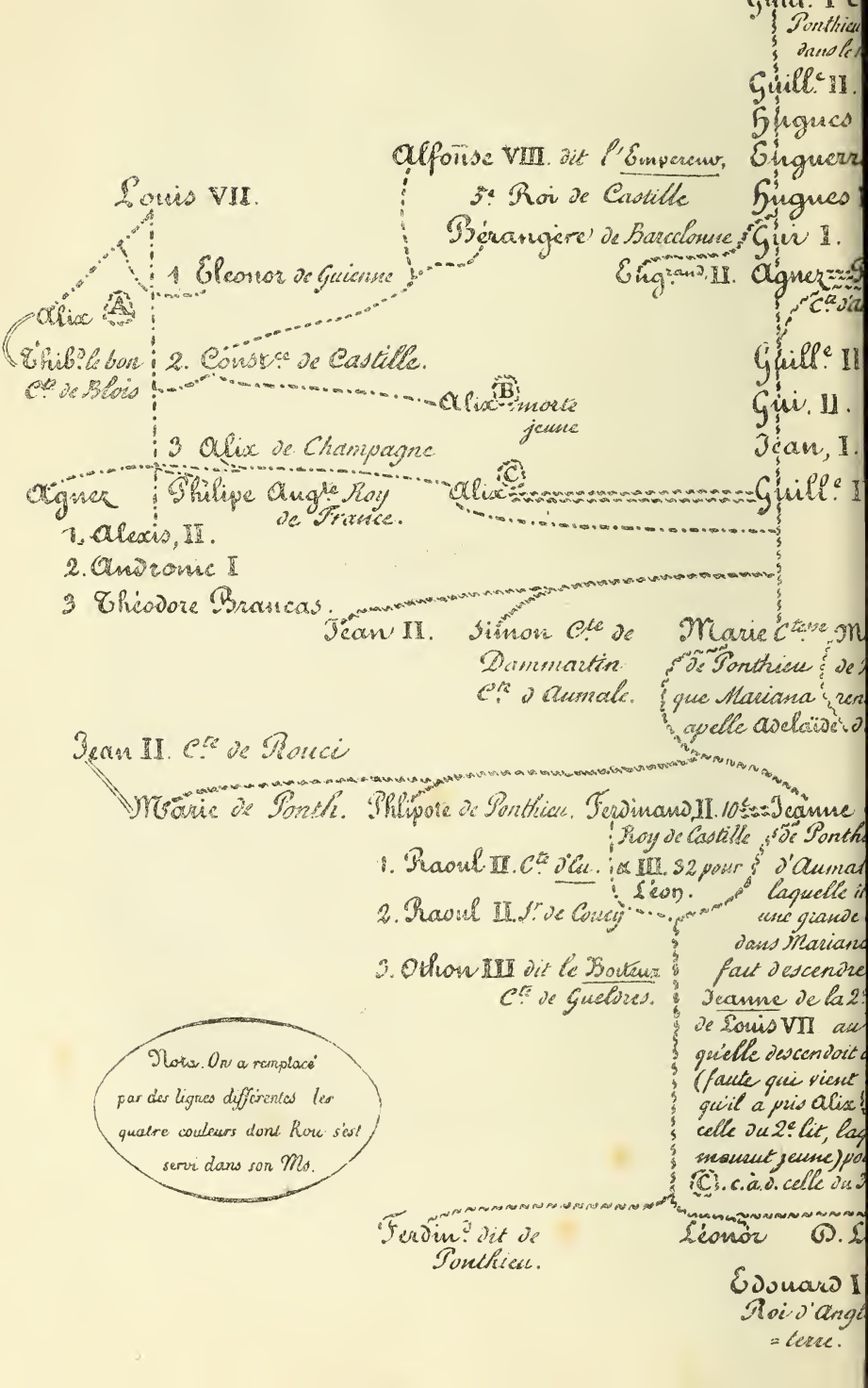

II. GÉNÉALOGIE DE CHARLES Ier, ROI DE NAPLES,

QUE MARIANA A CONFONDU AVEC CHARLES, COMTE DE VALOIS (LIV. XIV, 30, 13 ET 14).

(*Mém. de J. Rou, t. II, p. 56.*)

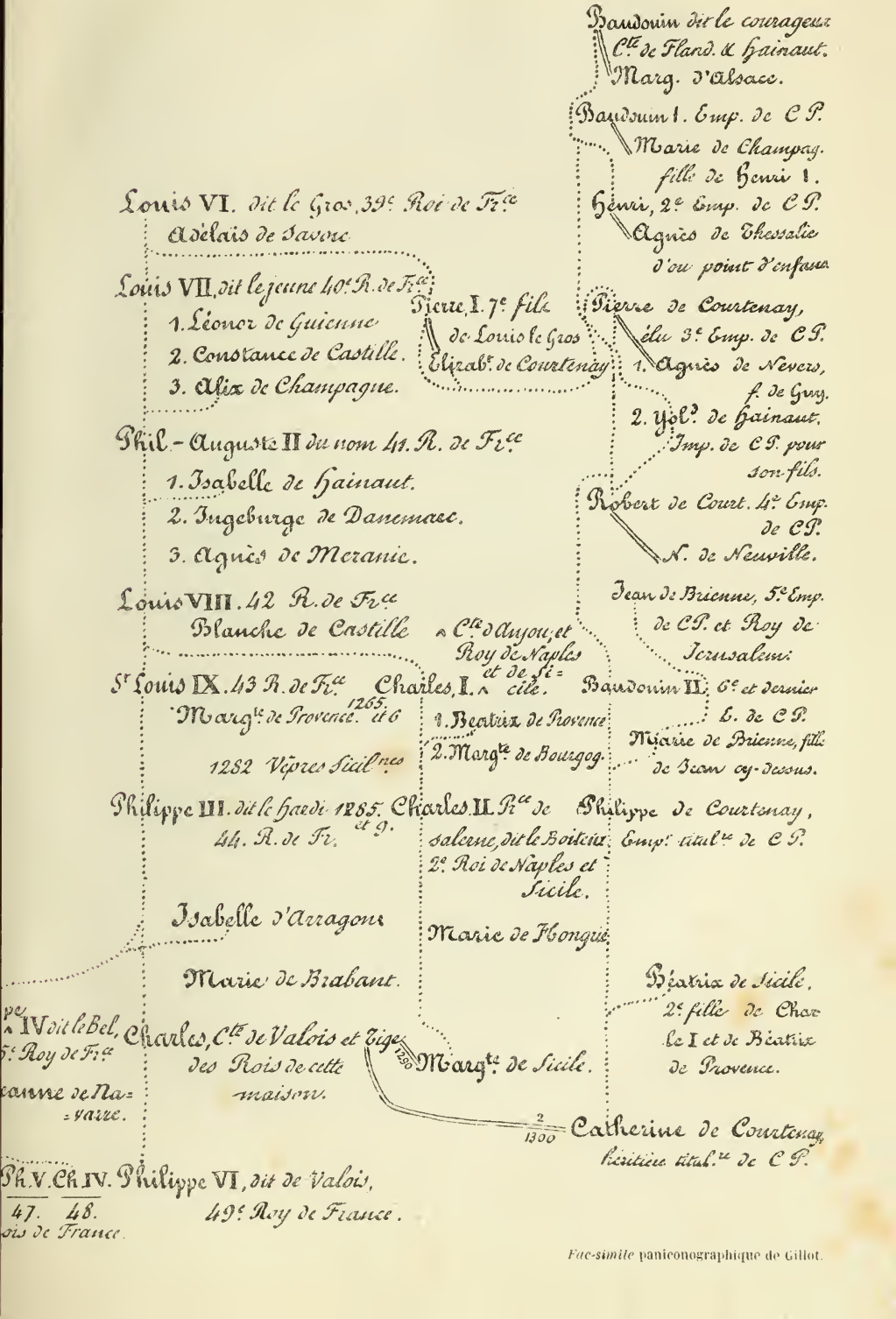

Fac-simile paniconographique de Gillot.

de Bourgogne, que l'auteur dit deuxième (XXVII, 23, 19). — Une troisième bévue de notre auteur, en matière généalogique, est au sujet de la duchesse de Bourgogne, qui tint *Charles-Quint* sur les fonts en l'an 1500. Mariana, parlant de ce baptême, dit en propres termes ce qui suit : « Huit jours après « cette naissance, la princesse Marguerite arriva à Gand, et elle le (Charles-« Quint) tint sur les fonts avec la duchesse Marguerite, deuxième femme « du duc Charles (1). »

Il y a là une erreur toute visible. La duchesse *Marguerite* n'étoit pas la deuxième femme du duc de Bourgogne, elle étoit sa troisième et dernière, et c'est ainsi que je l'ai corrigé dans la traduction; car Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne, n'eut pas seulement deux femmes, il en eut trois; et, lors de la naissance de Charles-Quint, il y avoit déjà trente-cinq ans que la deuxième femme étoit morte; et c'est de cette seconde (*Isabelle de Bourbon*) que *Marie de Bourgogne*, grand-mère de Charles-Quint, étoit née. La première des trois femmes étoit *Catherine de France*, fille de Charles VII. Le latin *posteriori*, de Mariana, n'est guère meilleur; car, en tout cas, il faudroit dire *postrema*.

§ 4. Sur le grand-maître de France, *Charles* d'Amboise, mal nommé *Louis* (XXIX, 67, 8). — Mariana parlant de l'entrée de Louis XII dans *Milan*, le premier de mai 1509, dit « que ce prince avoit pour général de ses troupes « et pour gouverneur de tout le Milanais *Louis* d'Amboise, etc. »

L'auteur se trompe sur ce nom de Louis, car le nom du grand-maître étoit Charles (2). Le latin, en cela, est plus juste que l'espagnol, mais cela ne diminue point la faute, vu que l'espagnol est postérieur au latin, et qu'on peut le regarder comme une correction de celui-ci.

*Bévues contre l'*Histoire.

De cent exemples que je pourrois alléguer sur ce quatrième article de bévues, aussi bien que je l'eusse pu faire sur les trois précédents, je me contenterai des cinq que voici :

§ 1. Sur les antipapes d'environ l'an 1177 (XI, 53, 23). — Le texte de Mariana porte ceci en propres termes : « Cette année (1177) ne fut pas seu-« lement remarquable par cet événement, savoir la prise de *Cuenca*, par les « infidèles, mais aussi par le bonheur dont la vertu du pape Alexandre fut « couronnée dans l'extinction du schisme qui ravageoit l'Eglise depuis si « longtemps, étant heureusement arrivé que l'antipape Innocent, succes-« seur de Victor, renonça de lui-même au pontificat. »

Ce fait est très mal exposé par l'auteur. *Innocent*, en tout cas, n'étoit pas successeur de *Victor* dans le schisme dont il est ici parlé. *Alexandre* n'eut proprement que trois compétiteurs : *Victor IV*, nommé auparavant *Octavien; Pascal III*, qui étoit *Guy de Crême;* et enfin *Calixte III*, ci-

(1) Ici encore le père Charenton n'a rien changé au texte original.

(2) On lit dans la traduction du père Charenton, *Charles d'Amboise*.

devant *évêque de Frescati*, sous le nom de *Jean*. On ne donne ordinairement que ces trois compétiteurs à *Alexandre*, et ainsi notre *Innocent* n'y auroit même point de lieu ; mais quelques-uns ajoutent un quatrième antipape à ces trois, lequel fut *Lando*, qu'on nomma *Innocent III*, comme si ce nombre de *trois*, pour le dire en passant, eût été fatal aux faux pontifes, et heureux, au contraire, aux papes légitimes, puisqu'il y en eut sept consécutifs qui portèrent ce nom sous ce nombre de *trois*. Ce dernier antipape est sans doute l'*Innocent* que Mariana veut dire, mais il l'a très mal placé.

§ 2. Sur les titres de François Ier, avant qu'il fût roi. — Mariana (XXIX, 40, 12), parlant du mariage arrêté entre *François Ier*, alors *duc de Valois*, ou, pour parler plus juste, encore *comte d'Angoulême*, et madame *Claude de France*, fille du roi *Louis XII*, donne à ce prince les titres de *duc d'Angoulême* et de *dauphin de France*, deux fautes qui marquent une grande ignorance des particularités de notre histoire. Car, pour commencer par la dernière, jamais *François Ier* n'auroit pu être dauphin que par son avénement à la couronne, et on n'appelle pas cela être dauphin, cette qualité de *dauphin* étant absorbée par celle de *roi;* en tout cas, il ne l'étoit point alors. En un mot, Mariana paraît visiblement supposer que la qualité de *dauphin* est attachée à celle d'*héritier présomptif de la couronne* en général, et cela est faux. Il n'y a suivant la stipulation passée entre *Philippe de Valois* et le dernier *dauphin Humbert*, que les fils aînés de France qui soient capables de ce titre. L'autre faute des deux dont je parle, est que Mariana donne aussi à *François Ier* le titre de *duc d'Angoulême*, au lieu qu'il devoit dire, ou bien *comte d'Angoulême*, ou bien *duc de Valois;* car avant que Louis XII donnât la terre de *Valois* à ce prince, son titre étoit de *comte* et non pas de *duc d'Angoulême*, et quand le même prince fut fait *duc*, ce fut sous le nom de *Valois*, qui, pour cet effet, demeura à tous ses descendants (Voyez aussi XXX, 46, 17).

§ 3. Sur le cartel que Mariana (XIV, 35, 4 et 6) attribue à Charles, ro de Naples, et qu'il fait postérieur à la levée du siége de Messine. — L'erreur qu'il peut y avoir ici est moins un effet d'ignorance, qu'un intérêt national et de parti. Quoi qu'il en puisse être, ceci demeurera pour constant, que non-seulement selon les historiens français, mais sur de très bonnes preuves qu'on en pourroit produire, le siége de Messine ne fut levé qu'après le cartel que Mariana attribue à Charles de Naples, ce qui, en effet, a bien plus d'apparence. Ce cartel aussi fut de l'*Aragonais*, et non du *Français*. Voici le fin de toute cette affaire. *Charles*, brave de sa personne, et irrité des *Vêpres siciliennes*, avoit assiégé Messine; il avoit de belles troupes, et il lui arrivoit incessamment de nouveaux secours ; *D. Pèdre* appréhendoit donc le succès du siége. Pour cet effet, il s'avisa de la ruse du *cartel*, se doutant bien que la bravoure française ne permettroit jamais à *Charles* de le refuser ; et quant à lui, il ne couroit aucun risque, sachant bien de quelle manière il se tireroit d'affaire. Charles, plus courageux que prudent, donna dans le piége qui lui étoit tendu ; il leva le siége de Messine, ce que l'Ara-

gonais demandoit; après quoi, celui-ci manque au rendez-vous, ne se présentant que lorsque le péril fut passé, et ainsi il fut le plus fin et le plus habile des deux princes, mais aussi le moins brave et le plus fourbe.

§ 4. Sur le titre du *comte de Charolais* (XXIII, 54, 8). — Cet exemple et le suivant sont de la même espèce que le deuxième que nous avons déjà vu au sujet des dauphins de France. Mariana, parlant de la guerre civile que le roi Louis XI avoit avec les ducs de Berri et de Bourgogne, donne au dernier le nom de *Charles*, qu'il fait, par ce moyen, duc de Bourgogne, ce qui n'est pas. Charles n'étoit alors que *comte de Charolais*, car son père, *Philippe le Bon*, vivoit encore lors de cette guerre, dite *du Bien public*, et même lors du traité de paix, qui fut celui de *Conflans*, passé le 5 octobre 1465. Or, Philippe le Bon ne mourut que le 5 juin 1467. Donc, lors de la fin de la guerre civile dont est question, *Charles le Hardi* n'étoit point encore *duc de Bourgogne*, mais seulement *comte de Charolais*.

§ 5. Sur le titre de *prince de Viane* (XXIV, 46, 10). — Notre auteur, parlant de *Gaston*, père de *François Phœbus*, qui fut roi de Navarre, lui donne la qualité de *comte de Foix*, mais mal, puisque ce prince ne la porta jamais, étant mort avant son père; mais son titre étoit de *prince de Viane*, à cause de sa mère *Eléonore de Navarre*. S'il eût été *comte de Foix*, il ne faudroit pas dire *Gaston* (tout court), *comte de Foix*, mais *Gaston V*, *comte*, etc. Or, on n'a jamais dit *Gaston V*, mais *Gaston* (tout court), *prince de Viane*.

Bévues de BLASON.

De deux ou trois exemples dont il me reste une idée confuse, je ne me souviens présentement que de celui-ci.

Mariana (XI, 8, 34) donne pour armes aux comtes de Barcelone, *d'or à quatre bandes de gueules*; et dans (XI, 16, 17) parlant de D. Sanche le Sage, roi de Navarre, il dit *que ce prince prit pour armes*, DE GUEULES A UNE BANDE D'OR *avec deux lions qui de part et d'autre la dépeçoient à l'envi*, se servant dans tous ces deux endroits des termes de FASCIA latin et de FAXA ou VANDA espagnol, qui constamment veulent dire une BANDE et non pas un PAL, quoique cependant le PAL fût la principale pièce de l'un et de l'autre de ces deux écussons. Sur cela je dis que soit que du temps de Mariana les termes latins du blason ne fusseut pas encore bien fixés ou qu'il les ignorât, il paraît, quoi qu'il en soit, ici ou ailleurs, qu'il les confond; et ce qui me fait pencher du côté de l'ignorance, c'est qu'il les confond aussi bien en espagnol qu'en latin; car *fascia* latin et *faxa* ou *vanda* espagnol ne veulent pas dire un *pal*, ils veulent dire une *bande*, et même *fascia* en latin signifie proprement une *fasce* en matière de blason. Pour distinguer ces termes il falloit, à l'égard de *pal*, dire *palus* ou *sublica*, comme pour *bande* il fallait dire *tænia*. Il est vrai que notre auteur s'est en quelque sorte expliqué en ajoutant *ad perpendiculum;*

mais c'est un détour qu'il eût pu éviter en employant tout d'un coup le terme propre. Je dis à l'égard du second endroit, que j'explique encore son *fascia* latin et son *vanda* espagnol d'un *pal* plutôt que d'une *bande*, comme effectivement il a appelé *les quatre pals de gueules* des armes de Barcelone dans l'endroit qu'on vient de voir, VANDAS ROXAS et FASCIAS RUBRAS; car outre cette raison, comment entendre ici ce qu'il dit de ces deux lions de chaque côté qui se disputent cette pièce, si cette pièce étoit couchée comme une BANDE? Assurément il est plus vraisemblable d'entendre cette pièce d'un PAL que d'une BANDE, puisqu'un PAL étant droit et perpendiculaire, il est plus propre et convient beaucoup mieux à deux lions qui sont élevés sur leurs pattes de derrière, qu'une BANDE qui ne les pourroit faire supposer que couchés et renversés, et même celui de dessous, la tête en bas et les pieds en haut.

Bévues sur les NOMS PROPRES.

Mariana déguise tellement la plupart des noms propres, soit d'hommes, soit de villes, etc., qu'on ne sait le plus souvent de quoi il veut parler, et qu'il semble qu'on soit ou parmi une bande de masques ou dans quelqu'une des terres inconnues. Je me contenterai d'indiquer quelques exemples qui feront juger de tout le reste.

§ 1. Sur la ville de *Provins* appelée *Pervin* (XIII, 51, 19). — Mariana parlant de la mort de *Marguerite*, mère de *Thibaud*, *roi de Navarre*, dit qu'elle arriva à *Pervino*, travestissant ainsi le nom de la ville de *Provins*, que je suis fort persuadé que bien des gens ne reconnaîtroient pas sous ce déguisement; d'autant plus que le latin qui devroit éclaircir toute cette obscurité, la laisse dans son entier, l'auteur ne se servant pas du véritable terme latin de cette ville qui est ou *Provini* ou *Pruvini*, mais conservant l'idée du *Pervino* qui se trouve dans l'espagnol. *N. B.* que ces terminaisons en *ini* du nom latin de cette ville, soit *Provini* soit *Pruvini*, qui constamment sont plurielles, conservent leur analogie dans le français *Provins*, *S* faisant pluriel en français, comme *I* le fait en latin; analogie qui ne se trouve pas dans *Pervino* dont l'*O* au contraire marque un singulier.

§ 2. Sur *Millau* en *Rouergue* (X, 54, 5). — Mariana parlant de *Gilbert comte de Provence*, au commencement du chapitre de la guerre de Majorque, lui ajoute la seigneurie d'*Aymillan* qu'il appelle en latin *Aimillianum*, au lieu que le véritable mot est ou bien *Amilhanum* ou *Amilianum*, changement qui, quoique en apparence assez léger, ne laisse pas d'être assez considérable, pour empêcher qu'on ne reconnaisse là la ville de *Millau* en *Rouergue* dont il est question en cet endroit. Il est inutile d'alléguer pour excuse, ni le prétexte de chercher des terminaisons analogiques à la langue dans laquelle on écrit, ni l'exemple de M. de *Thou* qui de la plupart des noms propres qu'on trouve dans son histoire, a fait autant de métamorphoses; si l'on cherche d'un côté à contenter l'oreille, il faut d'ail-

leurs dédommager l'esprit par quelques adminicules qui le remettent sur les voies que l'intérêt de cette délicatesse lui avoit fait perdre; et c'est ce qu'on a été obligé de faire pour M. de *Thou*, lorsqu'on a eu le soin d'avertir par un Index mis à part (1), que son *Interammas* veut dire *Entragues*, et que son *Quadrigarius* se doit entendre d'*Alain-Chartier*.

§ 3. Sur le lieu de la naissance de la Pucelle d'Orléans (XX, 84, 7). — Mariana appelle *Saint-Remi* le village où étoit née la Pucelle qui délivra la France sous le règne de *Charles VII*, au lieu qu'il devoit dire *Dam-Rémi;* et c'est une faute visible de cet auteur qui n'a pas bien su une particularité que je tâcherai de mettre ici dans tout son jour. Il faut savoir sur ce sujet qu'autrefois on disoit en France *Dam* au masculin, comme on dit encore *Dame* au féminin, pour dire *Dominus* et *Domina* (Monsieur et Madame). Ce *Dam* s'écrivoit *Damp* par quelques ignorants en orthographe, d'où vient qu'on dit encore *Damp-martin;* quelquefois aussi on disoit *Dom* et *Don*, d'où viennent *Domfront* et *Doncheri;* et ces *Dom, Don, Dam* et *Damp*, dont les deux premiers sont encore usités en Espagne, vouloient dire 1° *seigneur*, et ensuite *chevalier*, après quoi le *Dom* passa jusqu'aux religieux, comme encore aujourd'hui les *Chartreux* le retiennent en France, où avec les *Feuillants* et les *Bénédictins*, ils sont les seuls du royaume, chez qui il soit en usage. Il ne faut pas s'arrêter sur ce qu'en latin *Dam-Remy* s'appelle *Damnum Remigii*, car cela ne s'est dit que par corruption pour *Dominium Remigii;* d'où vient que quelques-uns disent *Dom-rémi* et non pas *Dam-rémi*.

§ 4. Sur la ville de *Tauris*, en Perse. — Mariana parlant de la ville de *Tauris* en Perse, l'appelle en espagnol *Tarvisio*, ce qui (par rapport à sa coutume de suivre souvent les dénominations latines en espagnolisant les noms propres des lieux étrangers dont il traite) fait une trop grande équivoque, ou avec la ville de *Trévigio*, capitale de la Marche-Trévisane en Italie, puisque cette ville s'appelle en latin *Tarvisium;* ou avec *Tarvis* capitale de Moldavie, vu la grande ressemblance de ces deux noms; au lieu que le nom latin de *Tauris* étant *Taurésium*, il devoit dire *Taurésio*.

§ 5. Sur les noms propres d'hommes et de femmes (XVII, 41, 48, 20 et 26; et XX, 84, 8). Voyez aussi XVIII, 18, 1, 5 et 11. — Pour ne pas conduire tout ceci à une plus grande longueur, les noms de *Glakin* pour dire le connétable du *Guesclin;* de *Labrit* pour dire le Seigneur d'*Albret*, et de *Durci* pour dire la pucelle Jeanne d'*Arc;* des *Biamontais* et *Agramontais* pour les *Beaumont* et les *Grammont;* sans parler de *Carbolayo* pour Hugues de *Caurelée;* sont des déguisements si incommodes, que je ne suis par surpris qu'un des traducteurs dont j'ai parlé au commencement

(1) Cet *Index* est de M. *du Puy*, prieur de Saint-Sauveur; et il fut imprimé sous le nom de *Pierre Bessin*, qui étoit un valet de chambre du président *de Thou*. [*Note de l'auteur.*]

de cette dissertation, eût fait, à tous ces égards, d'aussi grandes bévues que celles dont j'ai connaissance.

Je pourrois faire un grand article des contradictions de Mariana; mais comme cela me mèneroit trop loin, je me contenterai d'en donner cet exemple entre plusieurs autres. Au XVIII^e^ livre, page 25, ligne 13, l'espagnol et le latin ne s'accordent point sur le lieu d'une seconde revue qui se fit en l'année 1582. L'espagnol dit que ce fut à *Simancas,* qui selon l'indice d'évaluation publié par notre auteur est le latin *Septimancæ* et non pas *Sentica.* Le latin cependant dit *Sentica*, qui selon le même indice est *Zamora*, et non pas *Simancas.* Je tiens pour l'espagnol *Simancas* à cause de la double analogie qui s'y trouve, savoir la syllabe *man* qui est commune à *Septi*MANCÆ et à *Si*MANCAS, et des terminaisons CÆ et CAS qui sont également deux pluriels, les *æ* latins se tournant d'ordinaire par *as* en espagnol, comme *Dominæ*, *Duenas*; *Olgæ*, *las Huelgas*; *Fossæ Marianæ*, *Aguas Muertas*, et ainsi *Septimancæ*, *Simancas*. La même contradiction avoit déjà paru à la page 23, ligne 28. Mais il suffira de voir la chose dans l'endroit même sans s'en embarrasser davantage ici.

N. B. Remarquez sur le *Glakin* de ci-dessus, que depuis ceci écrit, j'ai trouvé dans le *Vita Petri Ærodii* de M. Ménage, page 118, ligne 17, que le nom du connétable du Guesclin se trouve écrit de quatorze manières différentes, entre lesquelles celle de *Glaquin* ne se trouve pas, du moins, par rapport à l'orthographe ; l'espagnol de Mariana dit *Claquin*, son latin dit *Clakinus*, et ces deux seroient ainsi une quinzième manière dont M. Ménage ne se seroit pas souvenu dans sa curieuse énumération ; mais M. Ménage ne parloit que de ce qui se trouvoit en français, et ceci est espagnol et latin.

Remarquez pareillement au sujet du *Labrit* pour *Albret* que ce mot pourroit être justifié par la considération qu'autrefois et dans les plus anciens auteurs qui parlent de cette illustre maison, le nom de *Labrit* est celui que portoient ces seigneurs ; mais on n'est pas pour cela moins en droit de reprendre Mariana d'avoir employé une dénomination si cachée dans les ténèbres de l'antiquité, puisque lorsqu'il écrivoit, cette maison ne s'appeloit plus ainsi, et que dès ce temps-là peu de gens avoient connaissance de cette distinction. Au reste, depuis (pareillement) ceci écrit, j'ai appris de quelques Béarnais, que dans leur pays, en parlant de la terre d'*Albret*, on prononce aussi communément le *Lebrit* ou le *Lebret* que l'*Albret*, prononciation fondée sur ce que ce pays est ainsi nommé, comme qui diroit le *pays des lièvres*, parce qu'il abonde en ces sortes d'animaux, et qu'en patois du pays on les appelle des *lébrès* ; mais cette seule raison que cela n'est usité qu'en patois, suffit pour condamner Mariana qui n'a pas dû écrire en patois.

Au reste, si après toutes les difficultés que j'ai touchées ci-dessus, je voulois pousser la critique jusqu'à quelques autres accusations qu'on pourroit légitimement faire à Mariana, nonobstant les éloges par lesquels je lui ai

fait justice à d'autres égards, que n'aurois-je point à dire sur l'excès de prévention qu'il y a lieu de lui reprocher en quelques endroits de son histoire, et dont il ne faut point chercher d'autres preuves que la manière insultante dont il traite les pauvres Vaudois (XII, 1, 2 et 3), contre le témoignage authentique de l'histoire universelle dans des sources qui sont à l'abri de tout soupçon; et un pire outrage qu'il fait avec encore plus d'injustice, à la mémoire du célèbre M. de Thou (1) dont la vertu et le grand mérite que cet illustre historien s'est acquis auprès de tous les savants, sont en bonne odeur par toute l'Europe? Mais je dois prendre garde à ne pas tomber dans le même défaut que je reproche à mon auteur; il ne faut point troubler le repos des morts, et le même tombeau qui conserve leurs cendres doit servir d'asile à leur réputation.

—

Comme depuis assez longtemps je me suis fait une espèce de loi de ne rien publier de mes écrits sans l'avoir soumis à l'examen des plus habiles de mes amis, je ne manquai pas dès que j'eus dressé cette dissertation de la communiquer aux principaux d'entre eux, qui, selon que je les en avois instamment priés, m'y firent quelques remarques dont deux ou trois m'ayant convaincu de leur justesse, je fis quelques petits changements à ces sortes d'endroits, mais qui n'alloient pas à une vingtaine de mots par-ci par-là, et à quelques suppressions d'articles qui étoient également et fort peu essentiels à ma matière, et d'ailleurs en très petit nombre. Deux ou trois de ces messieurs me firent leurs observations ou de bouche seulement et dans le tête-à-tête, ou sur de simples morceaux de papier volant, c'est-à-dire tout cela sans aucune réponse en forme qui puisse être produite ici. Mais il y en eut deux qui m'honorèrent de lettres assez amples, pour ne pouvoir pas me dispenser d'en régaler les lecteurs, à cause du profit qu'ils en pourront tirer; de si judicieuses et si savantes critiques ne pouvant jamais manquer de plaire aux personnes de bon sens et de bon goût. Feu M. de La Devèze fut le premier des deux illustres amis dont je parle à qui je communiquai ma disserta-

(1) Supplément, page 102, ligne 25.

tion, et qui aussitôt m'y fit la réponse qu'on va voir; M. Bayle, pareillement défunt, fut le second, et m'envoya à divers ordinaires consécutifs les trois lettres qui suivront celle de M. de La Devèze. Voici donc celle de ce dernier :

« *Pour M. R**.*

« Je vous renvoie, Monsieur, la belle dissertation et les « doctes remarques que vous avez faites sur votre traduction « de l'*Histoire d'Espagne*, par Mariana. Votre ouvrage n'a pas « besoin de recommandation après cet heureux passeport que « vous mettrez sans doute à la tête; on aime naturellement de « connaître d'abord le fort et le faible d'un auteur qu'on veut « lire, et c'est à quoi vous avez parfaitement pourvu par l'écrit « que vous m'avez mis en main. Je l'ai lu avec un plaisir ex- « trême, car vous avez eu l'habileté d'unir ensemble deux « choses qui produisent cet effet, je veux dire le savoir et la « politesse, d'où naît l'*utile* et l'agréable.

« Je n'ai pas, Monsieur, fait de remarque qui mérite d'aller « jusqu'à vous, pour altérer tant soit peu la beauté de votre « ouvrage, et ce n'est que pour m'éclaircir moi-même que je « vous propose ici mes doutes sur quelques expressions dont « vous vous servez dans cette espèce de préface.

« Vous y parlez de la traduction de Mariana qu'un de vos « amis avoit faite et qui n'a pas vu le jour; vous dites *qu'elle* « *étoit fort défectueuse*. Il me semble que c'est en dire assez, et « je ne voudrois pas enchérir encore, comme vous faites par « ces termes : *Pour n'en parler pas plus désavantageusement*. L'a- « mitié a quelque chose de sacré dans le tombeau même.

« Dans la même page, parlant de l'histoire de Mariana, vous « faites dire aux Espagnols, sur le sujet de cet ouvrage, *qu'il* « *n'y a pas de salut hors l'histoire de Mariana*. Je les crois ca- « pables de cette expression, et même d'autres plus outrées; « mais je doute que notre langue l'admette en pareil cas; ce-

« pendant vous l'adoptez, et qui plus est, vous la mettez en la « bouche de Vaugelas, le grand maître de notre langue. Vous « me direz, s'il vous plaît, là-dessus votre sentiment.

« Dans la deuxième page, parlant d'Amiot et de Méziriac, « vous dites *qu'à proportion de la taille de ces deux auteurs,* etc. « Cette figure, Monsieur, n'est-elle pas trop hardie? On dit « bien *de grands auteurs*, mais on ne dit pas des auteurs d'une « grande taille. Dans la conversation, on se sert quelquefois « de ce terme pour exprimer les grandes qualités d'un homme; « l'expression même est un peu cavalière : mais je ne l'ai pas « vue encore dans aucun de nos bons auteurs en ce qui est du « sérieux; vous en jugerez vous-même.

« Ne comptez pour rien, Monsieur, ces minuties, et soyez « persuadé que j'ai été charmé de votre ouvrage. Vos remar- « ques m'ont plu infiniment; elles sont judicieuses, elles mar- « quent un profond savoir dans l'*histoire,* dans la *géographie* et « dans la *généalogie;* c'est là votre fort. J'ai été enchanté de « la petite dissertation que vous avez faite sur *Zophala,* et du « dénoûment que vous avez donné à cette difficulté, en pré- « supposant nos voyages de long cours sur mer.

« Les chartreux vous doivent la meilleur carpe et le meilleur « brochet de leurs viviers pour l'honneur que vous leur avez « fait en déterrant l'origine du *dom* qu'ils mettent au devant de « leurs noms, et que bien des gens ignorent à mon avis.

« Que ne dirois-je point, Monsieur, de tout le reste si j'étois « capable d'en connaître toutes les beautés? Je ne saurois m'em- « pêcher de vous dire que vous m'avez fait un très grand plai- « sir de relancer Mariana sur le sujet des *Vaudois* et de l'illustre « M. *de Thou;* vous ne pouviez pas mieux choisir ni finir « plus heureusement que par l'éloge de ces deux excellents « sujets.

« Souffrez que je vous demande ici un éclaircissement sur ce « que vous dites de la ville de *Milhau en Rouergue.* Vous pré- « supposez, après Mariana, qu'elle appartenoit à Gilbert, comte

« de Provence. *Milhau* est une dépendance de la province de « Guyenne, éloignée de vingt-cinq ou trente lieues de la *Pro-* « *vence ;* il faut traverser le Bas-Languedoc pour entrer dans la « Provence. Il est vrai que de ce temps-là les princes, tout « souverains qu'ils étoient, ne se faisoient pas une affaire d'a- « voir des domaines particuliers sous la domination d'autres « souverains. Mon sentiment n'est qu'une pure conjecture qui « s'évanouira d'abord, si vous voulez prendre la peine d'entrer « dans la question de fait.

« Encore un coup, Monsieur, je vous remercie de l'honneur « que vous m'avez fait, et je vous exhorte à donner au plus tôt « au public le fruit de tant de veilles. »

Si l'on me voit ici alléguer quelques raisons sur les quatre remarques de M. de La Devèze, ce n'est pas par aucun mépris que je fasse de ses objections que j'ai déjà reconnues pour très judicieuses, mais seulement afin de faire voir que comme il y a diverses manières d'envisager les objets, il ne s'ensuit pas que ce qui paraît condamnable à certain égard, n'ait quelque autre face par laquelle il se peut fort bien disculper. Si l'on ne voit point aujourd'hui dans ma dissertation le premier des quatre articles attaqués par M. de La Devèze, c'est qu'encore que j'eusse une assez bonne raison pour le défendre, savoir, que mon ami n'étant ni nommé, ni même désigné dans mon écrit, son honneur ne couroit aucun risque, puisque les plus sévères droits de l'amitié la plus sacrée ne nous obligent pas à l'aveuglement sur les faibles de ceux à qui nous la donnons ; encore, dis-je, que j'eusse pu me défendre par cette excuse, j'ai mieux aimé supprimer entièrement l'article par déférence pour M. de La Devèze.

Il n'en est pas tout à fait de même à l'égard de l'expression sur le *salut hors de l'Histoire d'Espagne*, etc. Comme elle n'est pas de moi, cette expression, supposé qu'elle soit *critiquable,* elle doit être mise sur le compte de ce grand maître de notre langue, *M. de Vaugelas,* et non pas sur le mien, quelque adop-

tion que je puisse en avoir faite, puisque son autorité est assez grande pour me servir de justification.

J'ai laissé tout de même la taille dont j'avais rehaussé les différents volumes d'Amiot et de Mariana (car on ne me contestera pas sans doute que ce mot de taille regarde les livres et non pas les personnes des deux auteurs que je mets en parallèle l'un avec l'autre) ; j'ai, dis-je, laissé cet article tel que je l'avois couché d'abord, parce que M. Bayle et d'autres habiles juges, par moi consultés depuis cela, ne se firent aucun scrupule de cette expression.

Pour ce qui regarde l'article de *Milhau*, comme M. de La Devèze en fournit lui-même le moyen de justification, je m'en tiens là.

Je viens présentement aux trois lettres de M. Bayle, dont on jugera aisément que toute la substance ne pouvoit pas être conçue en un seul et même écrit, parce que leur contenu résultoit de quelques changements par moi faits à diverses reprises selon les mutuelles réponses que nous nous faisions l'un à l'autre. Voici la première de ces trois lettres ; elle fut écrite le 13 février 1696 (1) :

« Je vous suis infiniment obligé, mon cher Monsieur, de « l'honneur que vous me faites de me communiquer le plan de « votre travail sur Mariana. J'en avois conçu une grande idée « par le mémoire que M. de Beauval en inséra dans son mois « de novembre en l'année 1693. Mais la lecture de votre dis- « sertation m'a fait connaître que je n'en avois pas conçu toute « l'importance. Je souhaite qu'un si beau travail et si capable « d'immortaliser votre nom qui est déjà si célèbre, paraisse « bientôt aux yeux du public. Je me servirai du droit que vous « me donnez de vous dire ma pensée, sachant par ma propre « expérience combien un auteur est obligé aux amis qui lui « communiquent leurs vues ; et quoique je sente de plus en

(1) Elle se trouve imprimée sous le numéro 131, dans la collection des *Lettres choisies* de Bayle.

« plus ma faiblesse, je ne laisserai pas de vous communiquer, « comme notre ancienne amitié l'exige, quelques petits aver- « tissements.

« En premier lieu, vous pouvez être assuré que Mariana « étant regardé chez les jésuites comme un de leurs plus grands « hommes, et les Espagnols en général, comme vous le remar- « quez, faisant un cas infini de son histoire, il se trouvera sans « doute des gens qui le justifieront autant qu'ils pourront de « votre critique; c'est pourquoi il ne le faut critiquer qu'à coup « sûr, et vous devez prévoir les ressources que pourront avoir « ses apologistes.

« Parmi les remarques que j'ai lues dans votre écrit, il y en « a plusieurs qui ne pourront pas être parées; mais celles qui « concernent la vieille géographie, pourront être une matière « de procès, à moins que vous ne preniez la peine de consul- « ter tous les anciens géographes; car il s'est trouvé des cri- « tiques qui, ayant nié une chose parce qu'ils ne la trouvoient « ni dans *Strabon,* ni dans *Ptolomée,* ni dans *Méla*, etc., se « sont échaudés; car on leur a fait voir qu'un Dionysius Périé- « gètes, par exemple, et quelques fragments d'anciens auteurs « ou quelques restes d'itinéraire en parlent. Si vous relisez « l'apostille que M. Huet (1) vous a communiquée, vous ver- « rez, Monsieur, que Mérula n'a point fait un traité exprès de « tous les promontoires, mais qu'il a donné dans un chapitre « particulier le catalogue des promontoires d'Espagne. Mérula, « professeur à Leyde, a publié une cosmographie, où il traite « fort amplement de l'Espagne et de la Gaule; il fait des cha- « pitres particuliers des fleuves, des montagnes, des promon- « toires; je consultai sur l'heure le chapitre où il donne la liste « des promontoires d'Espagne, et je n'y en trouvai point qui « s'appelât *Cronien.* Voilà, ce me semble, à quoi vous devez ré- « duire le témoignage de *Mérula.*

(1) Ministre français, réfugié à la Haye.

« Le troisième des exemples d'équivoques dont vous accu-
« sez Mariana ne me semble pas bon; car comme les moines
« n'élisent jamais leurs prélats, mais seulement leurs abbés, un
« lecteur intelligent ne peut point hésiter sur le sens de Ma-
« riana, et remarquez bien qu'il écrivoit dans une langue qui
« a le privilége de la latine, et qui n'est point assujettie aux rè-
« gles sévères de nos grammairiens français. Toutes les lan-
« gues mortes, et les vivantes aussi, à la réserve de la nôtre,
« parlent selon les scrupules du P. Bouhours, souffrent qu'on
« sous-entende dans une même période, tantôt l'un des antécé-
« dents, tantôt l'autre; il faut que la suite du discours et la na-
« ture des choses nous déterminent; si on critiquoit Cicéron
« selon les règles du P. Bouhours, il n'auroit point de période
« qui pût passer à la montre.

« Je vous avertis que ce n'est point M. de Thou qui a fait
« le *Dictionnaire des noms propres* qu'il a latinisés. Voyez l'*Anti-*
« *Baillet*, tome I, page 108.

« Ce que je viens de dire de notre langue me fait déplorer
« la dure loi sous laquelle nous vivons nous autres, qui écri-
« vons en français; mille tortures d'esprit nous sont prépa-
« rées quand nous voulons éviter les équivoques, et ranger nos
« mots de telle sorte que le relatif soit toujours lié avec son an-
« técédent plus prochain. Selon cette règle, mon cher Monsieur,
« il vous faudra retoucher le commencement de votre disser-
« tation. Cela me paraît d'autant plus nécessaire, qu'on juge
« du style d'un auteur par les premières périodes qu'on en lit
« à la préface. Ce sont donc les endroits qu'il faut le plus tra-
« vailler afin de préoccuper le lecteur. Je m'en vais vous mar-
« quer mon doute. Vous dites que *vous comptez pour rien* deux
« versions, et vous en donnez pour raison 1° le jugement d'un
« bon maître; 2° les défauts que vous-même y avez trouvés;
« ces deux raisons sont très bonnes, mais elles sont enfermées
« dans un *puisque* et dans un *parce que* qui n'ont pas pour leur
« prochain antécédent le *je compte pour rien;* car entre *je compte*

« *pour rien* et *puisque* il se trouve deux ou trois propositions, « savoir: *me paraissent avoir été faites; une traduction qui est « très ancienne*, et *j'en ai ouï parler à un fort bon juge*. Vous « m'avouerez qu'un *puisque*, séparé de son antécédent par trois « propositions auxquelles il se devroit rapporter, plutôt qu'à « cet antécédent, brouille le lecteur et l'oblige de remonter et « de relire; le style français ne souffre plus qu'on engage les « lecteurs à cela. Que sera-ce si nous comparons le *parce que* « qui est trois ou quatre lignes après, avec le *je compte pour « rien*, son antécédent? Je suis donc d'avis que vous refondiez « cet endroit de telle sorte que la raison de votre mépris pour « ces deux versions soit tout auprès de la proposition où vous « exposerez ce mépris. Je ne vous marque que ce seul endroit à « l'égard du style; un bon entendeur comme vous juge *ex « ungue leonem*.

« Je vous demande si l'on peut dire que François I^er^ fut « dauphin par son avénement à la couronne? Vous avez raison « dans tout le reste de votre critique en cet endroit-là; mais je « crois que la qualité de roi de France absorbe celle de dau- « phin. Je sais bien que dans certains actes qui regardent la « province de Dauphiné, les rois de France prennent la qualité « de dauphin; mais simplement parlant, les dauphins cessent « de l'être dès qu'ils sont rois, et ceux qui, comme François I^er^ « ne l'étoient pas avant que de régner, ne le deviennent pas « en régnant.

« Vous voyez, Monsieur, que je descends jusqu'à la chicane; « je ne le ferois point si je ne voyois que votre ouvrage est « d'une grande importance, et que je m'en fais une idée très « forte; j'y admire vos lumières et votre pénétration, et je « voudrois pour mon intérêt particulier, sans compter celui du « public, qu'il fût déjà imprimé; j'y trouverois de beaux mor- « ceaux pour mon dictionnaire, ou, comme vous savez, je re- « cueille les fautes que d'autres ont censurées, et j'aurois sou- « vent lieu de vous citer. Hâtez, je vous prie, la publication

« de ce bel ouvrage; j'avois ignoré jusqu'ici qu'il y en eût eu « une version, et je serois bien aise de savoir le nom de ce tra- « ducteur, et de celui dont l'ouvrage n'a pas été imprimé.

« Je vous écris ceci fort à la hâte, et je vous renvoie inces- « samment votre dissertation sans attendre une commodité « d'ami que je ne trouverois peut-être d'assez longtemps, et je « songe que peut-être il vous importe d'avoir au plus tôt cet « écrit pour le donner à lire à d'autres amis; je le reçus hier à « midi, et je le ferai porter demain au Marschut (de Mark- « schuit), si M. Leers n'envoie rien à la Haye. Je suis avec « toute sorte d'estime et d'attachement, Monsieur, votre très « humble et très obéissant serviteur,

« BAYLE.

« A Rotterdam, le lundi 13 de février 1696. »

La déférence que je rendis aux obligeantes et judicieuses remarques de M. Bayle, empêchera sans doute le lecteur de bien reconnaître leur place dans l'état où ma dissertation se trouve aujourd'hui, et qui est celui-là même où on la vient de voir. Mais outre ce que je dis ici en général sur ce sujet, on va voir tout le reste de cette petite obscurité absolument écarté par les particularités d'éclaircissement que je vais répandre sur chacun des cinq articles à l'égard desquels M. Bayle jugea à propos de me donner des avertissements.

Le premier regarde la grande bride qu'il se faut donner en matière de censures géographiques, où l'on pourroit, comme dit M. Bayle, *s'échauder*. J'y satisfis dès lors entièrement, en protestant en général et une bonne fois pour toutes, que je ne donnois point mes remarques sur cette matière comme des décisions, mais comme de simples doutes que je proposois; car cela ainsi posé et si formellement déclaré, je n'ai plus aucun échaudement à craindre.

Le deuxième, qui regarde les équivoques, et cela au sujet de l'élection des abbés par les moines, a été absolument écarté

par le retranchement entier que j'ai fait de tout cet article, dont on ne voit plus un seul mot dans ma dissertation, quoique j'eusse une très bonne raison pour soutenir ma thèse en cet endroit contre la trop positive assertion de M. Bayle, si je n'eusse mieux aimé garder le silence dont je parle, que de faire, comme on dit, le coup de poing avec mon ami, à qui je me contentai de faire, au bout de quelques jours qu'il se trouva ici, ma réplique dans le tête-à-tête, sur laquelle aussi il ne fit point difficulté de se rendre, me remerciant même des particularités que je lui apprenois sur cette matière, et voici ce que c'étoit.

Je ne disputois pas à M. Bayle l'allégation qu'il me faisoit que les moines n'élisant pas d'ordinaire (1) leurs prélats, mais seulement leurs abbés, il s'agissoit, dans l'endroit de *Mariana*, de l'élection d'un abbé, et non pas de celle d'un évêque; je ne disputois, dis-je, pas cela à M. Bayle, puisque bien loin de cela, je l'avois décidé de la sorte dans ma traduction; mais je lui représentois que j'avois toujours raison de dire que *Mariana* s'étoit mal exprimé dans cet endroit, et qu'il n'avoit pas tenu à lui qu'un lecteur, quelque intelligent qu'il fût, ne s'y trouvât embarrassé; car disois-je à M. Bayle, s'agissant d'un privilége accordé aux moines de cette abbaye, qui empêchera que je ne me fasse un doute, si ce privilége ne va point à la levée de l'exclusion des moines dans l'élection de leurs prélats, puisque pour celle de leurs abbés en particulier, ils n'en ont pas besoin, ce droit leur étant tout acquis et d'un usage ordinaire et naturel? Dira-t-on qu'on ne leur donne pas le privilége d'élire un abbé en général, mais d'élire pour abbé un tel évêque en particulier? En ce cas-là, ce n'est pas leur donner une permission, c'est peut-être leur prescrire un ordre; au moins le puis-je entendre ainsi à la faveur de l'expression équivoque

(1) *N. B.* que je me renferme à dire *d'ordinaire,* au lieu que sa critique tranche le mot de *jamais,* qui est ce que j'ai dit ci-dessus être *une assertion trop positive,* et où je prétends qu'il s'étoit lui-même trop *échaudé.* [*Note de l'auteur.*]

dont l'auteur s'est servi. Remarquez aussi, disois-je encore à M. Bayle qu'y ayant un exemple *de droit de mitre,* donné par le pape aux abbés de Cluny dans le concile de Plaisance de l'an 1095 (1), par quelle raison ce privilége qui a bien pu échoir à des abbés, ne pourroit-il pas échoir aussi à des moines qui, *sede vacante*, les représentent? Mais sans tout cela, le seul privilége du pape *Etienne III* aux religieux de l'abbaye de Saint-Denis, près Paris, est ici décisif, puisque ce pape leur donne là un droit particulier d'élire quelqu'un d'entre eux pour être sacré évêque, et exercer dans cette abbaye les fonctions épiscopales, avec pouvoir de leur administrer les ordres. J'ai donc raison encore une fois de prétendre qu'il y a ici une grande matière d'embarras, et particulièrement mon instance auprès de M. Bayle sur le *trop grand positif de son assertion* étoit bien fondée.

A l'égard du troisième et du quatrième article, je n'ai rien à en dire ici, puisqu'il est visible par l'état où l'on a vu qu'est présentement ma dissertation, que j'ai également profité, et des avertissements et des corrections de M. Bayle.

Et pour ce qui est du cinquième, quoique sur la remarque de M. Bayle, je l'ai tourné beaucoup plus clairement que je n'avois fait d'abord, il est toujours constant que dans mon premier tour, je n'avois donné aucune idée de négation que la qualité de dauphin fût absorbée par celle de roi; mais je blâmois seulement Mariana, et cela avec raison, d'avoir donné à François I^er^ ce titre de dauphin dès avant qu'il fût roi. Je viens aux deux autres lettres de M. Bayle; la première n'est postérieure que de huit jours à la précédente, mais il n'eut occasion de m'écrire l'autre qu'au bout de six mois.

A Monsieur Rou, etc.

« Vous faites trop d'honneur à ma lettre, mon cher Mon-

(1) Des Maizeaux a inséré cette réplique de Rou, en forme de note, dans son édition des *Lettres choisies* de Bayle. Rotterdam, 1714.

« sieur, et vous faites en même temps trop peu à votre grand « discernement. Je vous écrivis il y a huit jours fort à la hâte, « et sans croire qu'autre que vous me dût voir ainsi en déshabillé. Je n'ai point en vue aucun endroit particulier de votre « excellente dissertation, quand j'ai dit qu'un bon entendeur « comme vous, juge *ex ungue leonem;* j'ai seulement voulu dire, « qu'en voyant ce que je trouvois à redire à la distance trop « grande que vous aviez laissée entre les particules causales, « ainsi que les appellent les grammairiens, *puisque, parce que,* « et la proposition à laquelle elles servent de preuve, vous con- « naîtriez ce qu'il faudroit éviter, soit dans tous les lieux de la « traduction où une semblable distance se trouveroit entre le « relatif et l'antécédent, soit dans toutes les périodes où d'au- « tres relatifs pourroient être rapportés à divers antécédents. » Vous savez mieux que moi que le caractère de notre langue, « et ce qui la distingue de toutes les autres, est une manière « nette, coulante et débarrassée de ranger les mots, qui fait « qu'un lecteur ne balance point à quoi il doit rapporter les « particules *qui, le, il, sont, que,* etc. Dans les autres langues, « on se détermine par la nature des sujets; dans la nôtre, on « épargne au lecteur cette recherche; la seule situation des « mots, où l'on évite deux antécédents susceptibles de la « relation, fait juger de la pensée. Ceux qui se servent du « style coupé ont moins de peine à ôter les équivoques; ils « recommencent une période presque à chaque ligne; c'est « prendre le parti le plus facile; un paresseux s'accommode « fort de cela. Vous et moi, Monsieur, qui nous sommes ac- « coutumés au style lié, et qui enfermons le plus de pen- « sées que nous pouvons dans une période, nous sommes « en effet plus courts que ceux qui se servent du style coupé, « et néanmoins les mauvais juges s'imaginent que nous em- « ployons plus de paroles. Ils ne savent pas qu'il n'y a guère « d'écrivains dont le verbiage soit plus grand que celui de Sé- « nèque. Cicéron mettroit dans une période de six lignes, ce

« que Sénèque dit dans six périodes qui tiennent huit ou neuf « lignes. Mais, quoi qu'il en soit, nous avons ce désavantage, « nous autres sectateurs du style lié, que nous avons mille « peines à ôter les équivoques. Soyez sûr que je n'ai eu en vue « aucun endroit particulier de la dissertation, ni par consé- « quent celui qui concerne l'éloge donné à Mariana par « M. Temple.

« La manière dont vous avez retouché l'endroit que je « vous avois marqué, ôte tout le fondement de mes objections; « je vous renvoie la feuille.

« Vous avez raison de trouver étrange que je n'aie pas été « content de l'explication que vous donniez vous-même tout « aussitôt à cette expression : *François I^er^ n'a été dauphin*, etc.; « mais je ne suis pas fâché de vous avoir proposé ce doute, « puisque cela vous a fait changer quelque chose. Voyez, je « vous prie, si vous ne pourriez pas retenir votre premier terme « de *dauphin*, en vous servant, non pas de l'*indicatif : N'a été* « *dauphin*, qui a toujours l'air d'une affirmation, mais du mode « que les grammairiens nomment *optatif* ou *subjonctif;* par « exemple : *François I^er^ n'auroit pu être dauphin que par son* « *avénement, etc., mais on n'appelle pas cela être dauphin.*

« Je vous remercie très humblement de ce que vous m'ap- « prenez des deux versions de Mariana. Je tâcherai de savoir « des circonstances de la version imprimée; et je crois que vos « lecteurs ne seroient pas fâchés que vous leur apprissiez qui « et quand a publié cet ouvrage. Vous savez que dans les pré- « faces, les traducteurs et les commentateurs font volontiers « l'histoire du livre, de ses *éditions*, *versions*, *critiques*, etc. « Vous ne savez pas peut-être qu'un certain *Petrus Mantuanus* « publia l'an 1611, en espagnol, un recueil des fautes de Ma- « riana. Elles concernent, presque toutes, ce qu'il a dit sur « l'ancienne histoire; il y en a une entre autres sur ce qu'il a « dit de la patrie du poëte *Prudence*. Ce critique a étalé une « grande montre d'érudition. Un ami de Mariana, nommé

« *Tamayo*, répondit à ce critique. J'ai lu autrefois le premier de « ces deux ouvrages, mais jamais je n'ai pu trouver le second. « Je suis, mon cher Monsieur, tout à vous et votre très humble « et très obéissant serviteur.

« Bayle.

« Le 21 février 1696. »

Je n'ai que deux mots à dire sur cette seconde des trois lettres de M. Bayle. Elle justifie entre autres, comme on voit, ce que j'ai avancé ci-dessus de l'espèce de malentendu que ce savant avouoit y avoir eu entre nous sur l'article de François Ier en qualité de dauphin. M. Bayle m'avoit assurément pris un peu trop au pied de la lettre; mais d'un autre côté il me donna lieu par son aheurtement de m'expliquer avec plus de précision.

Pour ce qui regarde le *Petrus Mantuanus*, de qui il croyoit me donner la connaissance, j'avois depuis longtemps parmi mes livres, non-seulement l'ouvrage de cet auteur, mais aussi celui de son antagoniste *Tamayo*, que M. Bayle n'avoit jamais pu déterrer; mais je n'ai jamais voulu entrer dans les démêlés de ces deux champions, parce que cela m'auroit mené trop loin, et j'ai mieux aimé que mes critiques, quelles qu'elles pussent être, parussent, (comme aussi c'est la vérité) ne venir que de moi, afin, au moins, d'éviter l'accusation de porter ma faucille dans le champ d'autrui. Je viens à la troisième lettre de M. Bayle, qui étoit du 25 août 1696, et conçue en ces termes (1) :

« Il y a quelques jours, mon cher Monsieur, que M. Leers « de la Haye, me remit un manuscrit contenant ce que vous « m'aviez déjà fait la grâce de me communiquer de votre « excellent ouvrage, et outre cela, la version du premier des « trente livres de Mariana. Quelque occupé que je sois, je n'ai

(1) Lettre 133e de la collection de ses *Lettres choisies*.

« pas laissé de lire divers endroits de la traduction; en un autre « temps j'aurois lu tout, ligne après ligne; mais on peut con- « naître ici *ex ungue leonem*. J'en ai rendu un beau et glorieux « témoignage à M. Leers, libraire de cette ville, qui reporte « aujourd'hui à la Haye ce manuscrit, et je ne doute point « que si les grands engagements qu'il a déjà contractés avec « plusieurs auteurs pour des impressions de longue ha- « leine, ne l'en empêchent, il ne soit ravi de contracter avec « vous.

« Je n'ai qu'un petit avis à vous donner, que je vous prie « de prendre en bonne part, c'est qu'il me semble que quel- « quefois il y a trop de brillant et trop de tour recherché dans « la traduction. Par exemple, ce que vous dites de ce jeune « enfant exposé aux bêtes sur la mer et toujours conservé, est « conçu en des termes qui ne me semblent pas assez simples et « naturels pour la narration historique, selon le goût d'aujour- « d'hui. Cela seroit admirable dans une pièce d'éloquence, ha- « rangue, ou telle autre chose; mais je suis sûr que les lecteurs « qui se sont formé le goût sur les narrés historiques de « M. Fléchier, par exemple, qui est un grand modèle, trouve- « ront trop d'esprit et trop de figures étudiées dans l'endroit « que je vous marque. Comme il n'y a apparemment dans vo- « tre ouvrage que peu de tels endroits, et que le reste est de la « gravité naturelle qui m'a paru dans ce que j'en ai lu après, il « ne vous sera pas difficile d'y remédier, mais le tout en cas « que de meilleurs juges que moi que vous consulterez, soient « de cet avis.

« J'ai été ravi de voir tant de notes marginales, instructives « et curieuses, et qui donneront à votre version un très beau « relief. J'en ai remarqué une sur laquelle je crois que vous « ferez bien de réfléchir. Vous dites que *Darès Phrygien* et *Dictys « de Crète*, sont des pièces forgées par *Annius de Viterbe;* je « doute que vous ayez raison; faites des recherches sur cela. Il « est bien vrai que ces deux ouvrages sont supposés, mais ils

« sont plus vieux qu'*Annius*. Je suis avec toute la sincérité et « l'estime imaginables, mon très cher Monsieur, votre très hum- « ble et très obéissant serviteur.

« BAYLE.

« Ce 25 d'août 1696. »

Ce que j'ai à dire sur les deux avertissements que M. Bayle me donnoit dans cette lettre, est pour le premier, que ce trop d'ornement qu'il trouve dans le chapitre d'Abidès, qui est le treizième du premier livre de l'histoire d'Espagne, n'est pas proprement une chose qui vienne de moi; il est visible par la lecture de l'original espagnol, que Mariana s'est délecté dans cette riante description. Ainsi, il eût fallu pour m'en écarter, que je m'ingérasse de redresser mon auteur, et je n'en avois pas le droit. Avec tout cela, je n'ai pas laissé, sur la remarque de M. Bayle, d'aplatir quelques boucles de la frisure que Mariana paraît avoir affectée, et je ne crois pas que dans cet endroit qui, comme M. Bayle même l'avoue, n'a pas beaucoup de pareils dans tout l'ouvrage, on trouve présentement rien de trop attifé.

Pour ce qui regarde l'article d'Annius de Viterbe, que j'avois tourné d'une manière trop positive, il est certain que je ne l'avois fait que sur l'autorité de plusieurs garants dont les écrits subsistent encore; mais sur la remarque de M. Bayle, j'ai restreint la chose de sorte qu'on n'y peut plus rien gloser.

Pendant que le lecteur a l'idée remplie de ce blâme des trop grands ornements du style, il me vient dans l'esprit que peut-être ne sera-t-il pas fâché d'être lui-même rendu juge de ce qu'il en doit penser, et de trouver ici ce chapitre d'*Abidès* dans l'état où (à la faveur de quelques petits adoucissements, comme j'ai dit) je l'ai arrêté sur le délicat scrupule de M. Bayle. Le voici :

Chapitre XIII (1) *du premier Livre de l'*Histoire d'Espagne, *du* R. P. Jean Mariana,

Savoir : Des exploits d'Abidès et de la sécheresse générale de l'Espagne.

Environ ce même temps, Gargoris, roi des Curètes, à ce que dit Justin, régnoit dans la forêt de Tartesse, où les anciens ont feint que les Titans firent autrefois la guerre aux dieux. Ce prince ternit le lustre de toutes les grandes vertus qu'ont dit avoir été en lui, par la seule cruauté dont il usa envers son petit-fils Abidès. Cet enfant étoit né de sa fille par un commerce clandestin, de sorte que pensant effacer cette tache de sa maison, il le fit exposer aux bêtes sur une montagne; mais elles, quittant leur férocité, eurent pour ce pauvre innocent l'humanité que lui refusoit son grand-père; elles le nourrirent longtemps de leur propre lait. Cependant ce reproche muet fait par des bêtes mêmes, ne fut pas capable de l'attendrir; il commanda qu'on le mît dans un chemin fort étroit, afin que les bestiaux le foulassent aux pieds en passant; mais le ciel, au contraire, le destinoit à une grande élévation, et il échappa de ce péril, comme il avoit fait du précédent. On eut donc recours à une autre malignité : c'est qu'après avoir laissé des chiens et des pourceaux sans manger pendant quelques jours, on exposa cet enfant à leur gloutonnerie, afin qu'ils le dévorassent, et tout cela sans aucun effet; sa bonne fortune le délivra de ce danger aussi bien que des deux autres. Les chiennes même, comme touchées de compassion, l'allaitèrent, et il n'y eut pas jusqu'à la mer où on l'avoit précipité enfin, qui le soutint sur ses flots, et lui en faisant comme un berceau, le rendit sain et sauf sur le rivage, où une biche le nourrit de son lait. La qualité des aliments, principalement dans la jeunesse, contribue merveilleusement au changement du naturel; le corps et l'esprit s'y refondent, pour ainsi parler. On ne sauroit croire combien cette nourriture de lait de biche rendit le jeune Abidès dispos de tous ses membres; sa course égaloit celle des plus

(1) Nous pensons qu'il doit y avoir erreur dans l'indication du chapitre, car dans la traduction du père Charenton, le récit des exploits d'Abidès se trouve au chapitre XV, du 1er livre; le père Charenton adopte l'orthographe *Habide* au lieu d'Abidès. Voici du reste comment il traduit le commencement de ce chapitre :

« Le roi Gargoris, au rapport de Justin, régnoit sur les Curètes, qui étoient des peuples situés vers la forêt des Tartessiens ou de Tariffa. C'est là que les poëtes ont feint que les Titans avoient fait la guerre aux dieux. Gargoris ternit par sa cruauté l'éclat de ses grandes qualités qui l'auroient, sans cela, rendu les délices des peuples. La fille de Gargoris avoit eu, avant son mariage, un enfant que l'on nommoit Habide. Le roi commanda que l'on exposât cet enfant sur une montagne, pour y être dévoré des bêtes, comme s'il eût voulu anéantir le souvenir du crime de la fille, et effacer l'infamie de sa maison; mais les bêtes plus humaines que cet aïeul dénaturé, semblèrent se dépouiller de leur férocité naturelle et oublier ce qu'elles étoient, etc., etc.

Ces deux traductions sont trop dissemblables dans leur forme, pour qu'on puisse admettre, avec Prosper Marchand, que l'une ait été calquée sur l'autre.

légers animaux, et la confiance qu'il avoit en cette agilité, jointe à son tempérament vif et hardi, le porta à des brigandages si fréquents, si universels et si faciles, à cause de son adresse et de ses forces, qu'il se rendoit maître de tout et partout sans aucune résistance. Mais à la fin, néanmoins, ceux du pays lassé de ses insultes, résolurent de lui tendre des piéges, où, s'étant laissé prendre, il fut amené comme un criminel devant son grand-père. Ce prince n'eut pas sitôt jeté les yeux sur lui, que par un certain mouvement secret mais naturel, dont en semblables rencontres tous les hommes sont assez souvent saisis, sans en connaître la cause et peut-être par la force de quelque air de grandeur qui reluisoit sur son visage et qui démentoit ses habits, il le considéra avec beaucoup d'attention, et s'étant particulièrement attaché à quelques marques qu'on avoit appliquées sur son corps pendant son enfance (1), il reconnut la vérité de tout ce merveilleux événement; que ce criminel étoit son petit-fils, et que ce n'étoit pas sans le ressort de quelque haute Providence qu'il étoit échappé de tant de périls. Aussitôt sa haine se changea en amour; il lui donna lui-même le nom d'Abidès, le tint auprès de lui tant qu'il vécut avec tout le bon traitement et les démonstrations de tendresse d'un père, et à sa mort le nomma pour successeur de sa couronne et héritier de tous ses biens. L'habitude à la fatigue dès les premières années de la jeunesse, est un merveilleux préservatif contre les plus grandes adversités, et l'élévation du génie semble donner naturellement à un homme quelque droit d'autorité sur tous les autres. Abidès donc, qui avoit ces deux grands avantages, surpassa de bien loin tous les rois ses prédécesseurs; il porta ses sujets, que la rusticité de leurs mœurs avoit toujours jusque-là dispersés par les champs, à se ramasser dans les villes, leur remontrant l'importante utilité qui résultoit de cette communication réciproque tant pour la sûreté commune par le moyen des lois et des statuts que pour la connaissance des beaux-arts et pour le profit du commerce. La férocité de ces peuples s'humanisa par ce moyen, leurs mœurs furent plus traitables, et toutes les commodités de la vie s'établirent chez eux; on se remit aux diverses façons de la vigne et à la culture des champs, choses entièrement dépéries par la négligence des hommes, qui depuis longtemps se contentoient de l'eau des fontaines, et des simples fruits que la terre produisoit d'elle-même, et qui venoient sans plant ni semence. Abidès institua des lois, établit des tribunaux, nomma des juges et créa des magistrats, ce qui mit une parfaite intelligence entre toutes les parties de son royaume, et lui gagna l'affection de ses sujets et l'estime des étrangers. Il vécut longtemps quoiqu'il mourût trop tôt, parce que la douceur de sa domination fit que la durée en parut courte. Mais bien que son corps périt, sa réputation s'est conservée dans tous les siècles. On dit que ses successeurs ont longtemps

(1) Ou bien « à quelques seings qu'on avoit remarqués sur, etc. » Ou encore « à quelques-unes de ces marques qu'on apporte quelquefois du ventre de la mère. » (*Variantes du manuscrit.*)

possédé son royaume, mais on ne fait aucune mention ni de leurs noms ni de leur âge; seulement on tient que les années et les exploits d'Abidès sont du temps de David, roi des Juifs. Justin veut qu'il ait été contemporain des Géryons, et le fait régner non dans toute l'Espagne, mais seulement dans quelqu'une de ses parties. Voilà pour ce qui concerne Abidès.

Il ne s'est rien passé dans les années suivantes de fort remarquable, si ce n'est une grande sécheresse tant d'air que de terre, qui dura l'espace de plus de vingt-six ans, et qui commença environ le temps dont nous venons de parler. La plupart des historiens tombent d'accord qu'elle fut si prodigieuse, qu'excepté l'Ebre et le Guadalquivir, toutes les rivières et les fontaines d'Espagne tarirent, et que l'humidité qui lie la terre étant par ce moyen entièrement évaporée, elle s'entr'ouvrit toute, jusqu'à former de profonds abîmes qui empêchoient le passage à ceux que la nécessité d'aller chercher de quoi vivre obligeoit à s'enfuir dans d'autres pays. Cela fit que toute l'Espagne, principalement vers le milieu, fut dépouillée de la beauté des arbres et des plantes, si vous exceptez quelques endroits des bords du Guadalquivir, et qu'il s'épandit une mortalité générale tant sur les hommes que sur les bêtes. La race des rois et des grands de l'Etat faillit entièrement, car quant au menu peuple que la médiocrité de sa fortune rend plus portatif, il se retira de bonne heure dans les provinces voisines et sur les côtes de la mer; mais enfin, après une quantité prodigieuse d'épouvantables vents qui suivirent cette sécheresse et qui déracinèrent tous les arbres, un torrent de pluies qui succéda rétablit tellement la terre que ceux qui s'étoient enfuis de tous côtés, retournant à leur ancienne demeure, renouvelèrent la race des Espagnols qui étoit presque entièrement dépérie. Voilà ce que la plupart disent: mais d'autres auteurs, gens de bon sens, de savoir et d'esprit, tâchent de décréditer cette narration toute fondée qu'elle est sur le témoignage de nos histoires, par les raisons que nous allons dire. C'est, par exemple, que pas un des historiens grecs et latins, ni même aucun de notre nation, à ce qu'ils prétendent, n'ont jamais rien écrit d'une particularité si remarquable, eux qui rapportent jusqu'aux moindres, qu'il n'est resté aucune trace de cette fuite et de ce retour des Espagnols, et qu'on ne voit aucune inscription, aucuns monuments qui en favorisent seulement la conjecture, toutes choses qui n'ont jamais manqué pour de bien moindres sujets. Enfin ils soutiennent qu'il est impossible qu'une sécheresse si forte et si longue comme on veut qu'ait été celle-ci, ait laissé non pas des filets d'eau seulement dans l'Ebre ou dans le Guadalquivir, mais même une seule apparence d'humeur, puisqu'on éprouve tous les étés combien la force du soleil dessèche toutes choses s'il arrive la moindre faute de pluie, jusque-là que les plus profondes rivières s'y tarissent, principalement si quelque force de constellation rend la sécheresse extraordinaire. Ils ajoutent de plus, que par une durée si considérable, non-seulement la terre s'ouvriroit, mais que même elle se réduiroit toute en poussière, puisque, comme chacun sait, c'est le propre de l'humidité de coaguler les corps et celui de la sécheresse de les résoudre, comme il se voit par

l'exemple de l'Afrique et de la Lybie, où la force du soleil ayant absorbé toute l'humeur de la terre, le moindre tourbillon de vent fait soulever de continuelles montagnes de poussière. Voilà ce que disent ceux dont nous venons de parler; mais pour nous, nous ne croyons pas qu'une tradition qui a toujours été si bien reçue, et le consentement universel de toutes nos histoires, soient des choses à rejeter légèrement; tout ce qu'il y a à faire pour excuser les anciens, c'est de croire que la renommée déclare seulement les choses en gros, sans tenir compte ni de leurs raisons ni de leur ordre; qu'elle confond même les personnes, les temps et les lieux, et attribue à l'un ce qui est arrivé à l'autre, en un mot amplifie les choses et les fait plus grandes qu'elles ne sont en effet, à peu près comme les rivières qui croissent toujours plus elles s'éloignent de leur source, et qui changeant en toutes leurs parties ne retiennent que leur premier nom, car c'est le propre non-seulement de la distance des temps, mais aussi de celle des lieux, d'altérer la mémoire de toutes choses. Ainsi je crois, au sujet de cette grande sécheresse, que premièrement elle ne fut ni si forte ni si longue qu'on dit; en second lieu, que de temps en temps la terre fut empêchée de se réduire en poudre par de petites pluies, et que les rivières ne tarirent pas entièrement, mais qu'aussi tout cela ne donnoit pas assez d'humeur à la terre pour lui permettre de faire germer ses fruits, et refermer ces grandes crevasses que la première sécheresse avoit ouvertes. Enfin on peut croire que la même chose, qui étoit déjà arrivée en d'autres pays, du temps où l'on suppose que vivoit Phaéton, c'est-à-dire cet embrasement de la terre à cause des ardeurs du soleil, qui a donné lieu à la fable, ce même inconvénient, dis-je, étoit arrivé en Espagne, dont le climat y est naturellement assez sujet.

Comme cette troisième partie de mes Mémoires, outre la continuation des journaux précédents, est destinée à deux autres sortes d'articles, savoir aux suppléments de tout ce que je puis avoir oublié, et à la mention de quelques opuscules que, sans l'occasion de ces mêmes Mémoires, je ne me serois jamais avisé de recueillir, je juge à propos (avant que de porter plus loin la *continuation journaliste* dont je viens de parler, et dont la poursuite se trouvera suffisamment enclavée dans la déduction des deux autres chefs) de commencer dès ici le chapitre général de tous ces suppléments promis; après quoi je passerai à un second qui renfermera de la même manière le total des opuscules dont j'ai aussi fait mention, et c'est ce qui fera la clôture entière de ces présents Mémoires.

SUPPLÉMENTS

DE TOUT CE QUE JE PUIS AVOIR OUBLIÉ

DANS LES DEUX PARTIES PRÉCÉDENTES.

I. — Article de M. de Marolles.

Lorsque j'eus achevé la traduction de Savédra, mentionnée ci-devant (tom. I, pag. 36), la connaissance du célèbre M. de Marolles, abbé de Villeloin, me fut procurée par des amis communs, ce qui réussit avec d'autant plus de facilité, que nous étions lui et moi fort voisins, demeurant également vis-à-vis les salles du collége des Quatre-Nations. Comme ce savant, auprès de qui l'on avoit sans doute un peu trop fait valoir mon attachement à tout ce qui regarde les belles-lettres, voulut obligeamment s'enquérir de mes principales occupations, et qu'entre autres ouvrages, je vins à lui parler de mon Savédra, qui n'étoit point encore sous la presse, il en désira voir quelques échantillons. En les parcourant, il s'aperçut que partout où mon auteur citoit des passages de vers latins, je me contentois de les rapporter comme lui dans leur idiome naturel, quoique son ouvrage fût en langue espagnole, ce qui ne m'avoit point fait hésiter à laisser ces endroits dans le même latin original, quoique ma traduction fût française. M. de Ma-

rolles me demanda les raisons de ce si grand scrupule que je me faisois de tenter la structure de deux ou trois vers qui ne pouvoit tirer à de fort grands embarras, et il ne goûta aucune des deux que je lui alléguai. La première, celle que j'ai déjà insinuée, et qui résulte de l'exemple de mon auteur même, lequel n'en a pas usé autrement. La seconde, une maxime qu'on ne m'ôtera jamais de l'esprit, savoir, que quand on ne se sent pas cet heureux naturel, si indispensablement nécessaire à la poésie, il ne faut point s'opiniâtrer à vouloir être poëte en dépit des muses. M. de Marolles me dit, contre la première de mes deux raisons, qu'il n'en étoit pas des François comme des Espagnols, en fait de livres et de pièces d'esprit; qu'en Espagne, il n'y avoit guère que les hommes, et même les hommes d'étude, qui se fissent une affaire de mettre le nez dans les livres; que cela étant, un auteur trouvant en son chemin des citations et des autorités de passages anciens, n'étoit pas obligé de se rompre la tête à mettre en langue vulgaire toutes ces diverses citations; mais qu'il n'en étoit pas de même en France, où les dames, sans se piquer de science grecque ni latine, se font une sérieuse affaire de toute sorte de lecture en leur langue naturelle; et que comme on ne peut pas honnêtement se dispenser d'avoir toute sorte d'égards pour ce beau sexe, ce seroit lui faire mal sa cour que de lui présenter un livre tout lardé de latin et de grec.

A l'égard de ma seconde raison, M. de Marolles la combattoit par le blâme qu'on devoit faire, en général, de cette indigne paresse si ordinaire à la plupart des hommes, qui les empêche de s'éprouver eux-mêmes en fait de talent. Que bien souvent tel se défie de sa capacité faute de l'avoir sondée; qu'il en est de plusieurs pensées et de plusieurs traits d'esprit, comme de ces étincelles cachées sous la cendre, lesquelles s'éteignent si l'on n'écarte point ce qui les couvre, mais soufflant dessus, s'allument bientôt en grand feu.

Toutes ces représentations de M. de Marolles, de la justesse

desquelles je n'étois pourtant pas trop bien convaincu, furent néanmoins cause que, pour ne pas trop paraître mépriser ses avis, je m'appliquai peu à peu à la traduction française de quelques-unes des plus courtes de ces citations dont je parle ; et comme on dit d'ordinaire qu'en forgeant on devient forgeron, je me trouvai en fort peu de jours parvenu tellement quellement à la métamorphose que j'avois entreprise.

Mais, pendant que je suis sur cette matière, il me souvient d'une ou deux scènes qui, à divers égards, se passèrent entre M. de Marolles et moi, et dont, sans craindre de préjudicier le moins du monde au respect dû à la mémoire de M. de Marolles, je ne crois pas devoir refuser le divertissement à mon lecteur.

M. de Marolles n'est pas le premier grand homme et habile homme en qui plusieurs excellentes qualités ont été accompagnées de quelques petits faibles ; bien des gens, d'ailleurs, faute de se bien connaître, se font une affaire de ce qui ne leur convient point du tout, pendant qu'ils négligent telles perfections cachées qui seroient capables de leur attirer l'admiration d'un chacun. Tout le monde se plaît à voir dans l'*Art poétique* de l'illustre M. Despréaux l'agréable peinture qu'il y fait de ce Florentin, qui

> De méchant médecin devint bon architecte.

On peut dire à peu près quelque chose de semblable du fameux M. de Marolles. Il étoit universellement savant, et quoique entre autres parties des belles-lettres il possédât les poëtes grecs et latins en un degré considérable, il n'avoit nullement le génie des vers. C'étoit assurément la moindre de ses qualités littéraires, et le barbier si grand railleur du roi Midas, dont parle ce même illustre, dans un autre endroit de ses ouvrages (1), ce barbier, dis-je, en enflant ses roseaux sur un autre

(1) J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux, par un nouvel organe :
Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne. (Boileau, *Satire IX.*)

ton qu'il ne fit, eût pu leur faire dire avec guère moins de justesse qu'à cet autre égard :

Enfin, malgré Phébus, Marolles veut rimer.

M. de Marolles donc, pour en venir à la première des scènes que j'ai en vue, se mit un jour dans l'esprit, après s'être plusieurs fois essayé sur de petits fragments poétiques, que l'entreprise d'un poëme dans toutes les règles n'étoit point au-dessus de ses forces. S'il eût pris pour l'exécution de son dessein quelque endroit célèbre tiré de l'histoire ou de la fable, on n'auroit en tout cas point d'autre reproche à lui faire que de n'avoir pas assez contre-pesé ses épaules avec son fardeau ; mais ce qu'on ne peut assez admirer, est qu'il choisit justement pour son sujet la matière du monde la moins propre à un poëme, je veux dire les révélations de l'Apocalypse, entreprise pour l'exécution de laquelle il ne s'agit pas des enthousiasmes fougueux d'un Apollon ou d'une Clio, divinités fantastiques et fausses, mais des célestes inspirations de cette Sagesse éternelle qui est l'unique esprit de vérité.

Je ne fus pas des derniers à voir cet ouvrage. M. de Marolles, qui m'avoit pris en amitié, me fit l'honneur de m'en envoyer d'abord un exemplaire ; quelque estime que je fisse de tout ce qui sortoit de la plume de ce grand homme, j'avoue que je n'eus pas lu une vingtaine de ces vers apocalyptiques, que je ne pus gagner sur moi d'aller plus avant, et toute la peine que je ne pus m'épargner fut celle du compte que j'aurois à rendre de mes pensées sur le présent que j'avois reçu. Jusqu'ici il ne paraît rien de fort comique dans le fait dont je parle ; mais voici où commence la scène promise. Il fallut aller faire mes remercîments à M. de Marolles, et dès les quatre ou cinq premiers jours, je me rendis chez lui pour m'acquitter de ce devoir ; mais mon compliment n'entra dans aucune reddition de compte sur ce que je pensois de tout ce qui m'avoit été envoyé. M. de Marolles cependant, qui m'attendoit venir de moi-même sur cet article,

n'entama aucune matière d'entretien, et ce fut à moi à en chercher non-seulement le début, mais à remplir incessamment les vides continuels d'une conversation languissante qui expiroit à tout bout de champ. Enfin, témoignant de ne vouloir pas abuser d'un temps précieux, comme devoit être celui de M. de Marolles, je me levai pour prendre congé de lui; il me rendit ma salutation, mais en me disant avec un air tout chagrin, qu'il étoit surpris du silence que je gardois sur mes sentiments au sujet de son ouvrage. Il y avoit là, sans doute, de quoi embarrasser un plus habile homme que moi; cependant je pris la balle au bond avec assez de bonheur, par une défaite qui me vint dans l'esprit. « Monsieur, dis-je à M. de Marolles, je « n'appréhende pas que vous preniez pour incivilité ce qui n'est « qu'un effet de respect et de prudence. Vous jugez bien de « vous-même, Monsieur, que ce n'est pas à un petit écolier « comme moi à juger des ouvrages de mon maître; je révère en « silence un mérite aux louanges duquel je ne puis atteindre, et « je baisse la lance, reconnaissant qu'il ne m'appartient pas « d'entrer en lice. — Oh! Monsieur, à d'autres, me dit M. de « Marolles, je ne serai pas la dupe de votre ingénieuse défaite, « je vous entends sans doute beaucoup plus que vous ne vou- « driez, et je vois fort bien que ce que je vous ai envoyé ne vous « a pas plu; c'est à moi à profiter de votre correction muette. » Nous nous séparâmes là-dessus, et dès le soir de ce même jour, étant allé veiller chez M. Claude, notre commun voisin, je lui fis récit de la peine où je m'étois trouvé : « Votre embarras, me « dit-il, ne vous est pas particulier; j'en ai ma bonne part aussi « bien que vous, et tout le profit que je ferai de ce que vous « me venez de dire, est que je prendrai prétexte du peu de « loisir que me laissent les diverses fonctions de ma charge pour « ne lui faire mes remercîments que par procureur: aussi bien « est-il accoutumé désormais à l'irrégularité de mes visites. « Enfin je ne puis me résoudre ni à le louer contre ma pensée, » ni à le redresser avec trop de franchise. Il prendra mon pro-

« cédé comme il le jugera à propos. » C'est ce que me dit M. Claude. Je passe à ma seconde scène.

Mais avant que de l'entamer, il est bon de dire quelque chose d'une particularité domestique qui lui sert de fondement; voici ce que c'est :

Le sieur *Jean Toutin*, mon aïeul maternel, orfèvre joaillier, demeurant d'abord à Châteaudun, et de qui le célèbre *Félibien*, dans le Traité de ses *Principes*, etc., le *continuateur de Moréri* dans son volume de *Supplémens*, et le sieur *Le Comte*, dans le troisième tome de son *Cabinet d'architecture*, ont fait une mention assez honorable (1), étoit allé un jour à une de ses métairies pour y faire relever une grange que le temps avoit entièrement ruinée; et comme entre autres ouvriers qui travailloient à cette réparation, mon grand-père en avoit fait venir de ceux qu'on appelle *scieux de long* (2), pour séparer une grosse poutre en plusieurs planches, il prit plaisir à les voir travailler dans sa basse-cour, assis sans façon sur un tronc d'arbre qui se trouvoit là abattu depuis quelque temps. L'attitude naturelle de ces deux hommes, dont l'un grimpé sur la poutre élevée tenoit la scie par en haut pendant que son compagnon la conduisoit en dessous, tenue et maniée par le bras, plut si fort à mon aïeul qui savoit dessiner fort galamment, que tirant de sa poche une paire de tablettes qu'il y portoit ordinairement, il fit avec la pointe sur une des feuilles de ces tablettes, un dessin très mignon de ces deux figures, dont étant plus satisfait qu'il ne s'étoit proposé d'abord, il se mit au bout de quelques semaines (dans ce temps de loisir que le séjour de la campagne lui four-

(1) L'abbé de Marolles, dans le 86ᵉ quatrain de son *Livre des peintres et graveurs*, fait aussi figurer comme

. . . honorant sa patrie
Dans l'art du serrurier et de l'orfévrerie,
JEAN TOUTIN, grand orfévre au canton de Dunois.

(Voir le *Livre des peintres*, etc. Nouvelle édition, revue par G. Duplessis. Paris, 1855. Collection Jannet.)

(2) On écrit *scieurs*, mais on prononce *scieux*. [*Note de l'auteur.*]

nissoit, à graver cette petite pièce à l'eau forte. Etant allé peu après s'établir à Paris, où sa réputation l'avoit fait appeler pour être joaillier du roi, il fit tirer quelques épreuves de cette petite pièce, dont deux ou trois seulement furent par lui abandonnées à quelques curieux de ses amis, sans que ce petit ouvrage fût plus authentiquement exposé au grand jour. J'avois dès ma première jeunesse ouï parler plusieurs fois de cette petite histoire dans notre famille, et mon oncle (1), fils du bonhomme, dont je viens de parler, m'en avoit, plusieurs années depuis, souvent fait un grand plat, exaltant la petite gravure, dont cependant il ne pouvoit me montrer la moindre épreuve, parce que son plus jeune frère, à qui la planche, parmi quelques autres nippes, étoit échue en partage, l'avoit emportée en Suède, où il étoit allé faire voyage pour être peintre en émail de la reine Christine. Je reviens présentement à ma scène.

Elle regarde ce bruit assez universellement répandu parmi les curieux au sujet du fameux cabinet d'estampes que M. de Marolles s'étoit amassé en plusieurs années avec beaucoup de soin et de dépense (2), et où l'on disoit comme un fait constant qu'il n'en manquoit aucune de celles qui avoient jamais été gravées soit en bois, soit en cuivre, soit au burin, soit à l'eau-

(1) Je crois qu'il s'appelait *Henry Toutin;* il était frère de ma grand-mère. *Note du fils de l'auteur.*]

(2) L'abbé de Marolles publia en 1666 un catalogue de ses livres d'estampes et figures en taille-douce. Il nous apprend, dans la préface, qu'il avait recueilli 123,400 pièces de plus de 6,000 maîtres en 400 grands volumes et plus de 120 petits. Ayant vendu au roi, moyennant 32,800 livres cette immense collection, il travailla depuis à en former une autre, dont il publia le catalogue en 1672. (Voir au *Livre des peintres*, etc. Edition précitée, préface, p. 10.)

Déjà, en 1656, il écrivait dans ses Mémoires:

« Dieu m'a fait la grâce que pour aimer les images, je n'y ai point mis de superstition, et j'en ai fait un recueil si prodigieux, qu'elles se montent à plus de 70,000; mais c'est d'images en taille-douce sur toutes sortes de sujets. Je commençai à m'adonner en cette sorte de curiosité dès l'année 1644; et je l'ai si bien cultivée depuis ce temps-là, et avec si grande dépense pour moi qui n'ai pas beaucoup de biens, que je puis dire sans exagération en avoir de tous les maîtres qui se sont pu trouver, tant graveurs que dessinateurs et inventeurs, qui sont au nombre de plus de quatre cents.

forte. Un jour que M. de Marolles et moi nous nous entretenions de la prétendue universalité de cette collection, je lui demandai si ce que j'en avois ouï dire avoit un solide fondement, et s'il étoit lui-même si fort persuadé de la perfection de son recueil, sur quoi il m'assura qu'on ne l'avoit jamais pu convaincre du contraire; et moi, alors, étant bien aise de me donner le divertissement du petit embarras où je me doutois bien que je le jetterois par le récit d'un fait historique qui étoit incompatible avec sa prétention, je pris la liberté de lui dire que je croyois le pouvoir faire entrer en quelque défiance sur cet article. Il me parut un peu étonné de cela, et me pria de m'expliquer plus au net; sur quoi je lui contai tout ce que j'ai dit ci-dessus de mon estampe des *scieux de long*. M. de Marolles, après quelque petit recueillement qu'il fit en lui-même, me pria de vouloir bien, vu les incommodités de son grand âge qui le rendoient comme immobile, monter sur un petit gradin destiné à atteindre jusqu'aux plus hautes de ses tablettes, et d'en tirer un grand *in-folio* qu'il me marqua. Il ne l'eut pas plutôt entre les mains, qu'à la troisième ou quatrième ouverture de feuillet il me fit voir parmi une cinquantaine de petites pièces de la taille de celle dont je lui avois parlé, le morceau que je croyois lui devoir être absolument inconnu, et ainsi me donna à moi-même la vue qui jusque-là m'avoit été cachée, nonobstant toute la connaissance domestique que d'ailleurs j'en avois, et dont je croyois que quant à lui cela lui devoit être entièrement lettre close (1).

Je ne puis gagner sur moi de quitter cet article sans marquer que M. de Marolles, qui autant qu'il pouvoit déterrer de particularités des talents et de la vie des illustres dont il avoit si soigneusement ramassé les ouvrages, en faisoit des extraits pour être insérés dans les feuillets où toutes ces estampes

(1) L'abbé de Marolles, en parlant de l'importance de sa collection d'estampes, cite, dans ses Mémoires, les noms d'une centaine d'artistes français, entre autres celui de Jacques Toutin. Il est probable que ce Jacques Toutin n'est autre que l'aïeul de Rou, quoiqu'il ne nous soit connu qu'avec le prénom de Jean.

étoient légèrement collées par un des coins. Il se donna la peine d'en travailler un à plaisir à l'honneur de mon grand-père, sur tout ce que je lui dis de la réputation qu'il s'étoit acquise, comme l'unique auteur du merveilleux secret des portraits et des tableaux en émail, et dont pour écarter le soupçon de partialité et d'intérêt qu'on pourroit prendre contre moi, de m'en être un peu trop fait accroire sur ce chapitre, je me contenterai de rapporter ici un autre témoignage revenant à celui-là, et qui écarte absolument toute sorte de défiance sur l'article. C'est celui du sieur *Félibien* à la page 429 de ses *Principes*, etc., savoir dans le troisième Livre qui traite de *la Peinture ;* voici ce qu'on y trouve.

« Avant l'an 1630, ces beaux ouvrages qu'on voit aujourd'hui sur l'or, et où l'on fait en émail des portraits aussi bien peints qu'à l'huile, étoient encore inconnus; car ce ne fut que deux ans après, que Jean Toutin, orfévre de Châteaudun, qui émailloit parfaitement bien avec les émaux ordinaires et transparents, et qui avoit pour disciple un nommé Gribelin, s'étant mis à rechercher le moyen d'employer des émaux qui fissent des couleurs mates, pour faire diverses teintes, parfondre le tout au feu, et conserver une même égalité et un même lustre, en trouva enfin le secret, qu'il communiqua à d'autres ouvriers, qui tous contribuèrent ensuite à le perfectionner de plus en plus » (1).

Je ne sais si je ne pourrois point encore qualifier de scène une conversation grave où j'assistai un jour, en rendant visite à M. de Marolles. Je trouvai auprès de lui quatre ou cinq ecclésiastiques d'un ordre distingué, tous gens de savoir et d'esprit,

(1) « Dubié, orfévre, qui travaillait dans les galeries du Louvre, fut un des premiers élèves de Jean Toutin; Morlière, natif d'Orléans, mais qui demeurait à Blois, le suivit de près; s'étant appliqué particulièrement à peindre en émail sur les bagues et sur les boîtes de montres, il se mit en grand crédit. Morlière eut pour disciple Robert Vauquer de Blois, qui a surpassé tous les autres à bien dessiner et à donner de belles couleurs. Il mourut en 1670.» (Félibien, *Principes de l'architecture, de la sculpture et de la peinture*. Livre III, p. 430.)

lesquels continuant une conversation sur laquelle ils étoient quand j'entrai, ne me causèrent pas un petit étonnement de la liberté qu'ils se donnoient à fronder de tout leur cœur contre les superstitions romaines. Ils ne disoient rien qui ne fût tout à fait de mes sentiments; mais j'étois huguenot, et je ne les regardois que comme papistes. M. de Marolles qui me connaissant à fonds ne me cachoit rien de ses sentiments, appréhenda du moins, par rapport à ces messieurs, lesquels n'étoient pas obligés d'avoir en moi la même confiance dont il m'honoroit, qu'ils ne trouvassent mauvais qu'il les laissât plus longtemps s'épanouir le cœur sur leurs sentiments les plus secrets, sans leur faire quelque signe de la religion que je professois, afin qu'ils y prissent leurs mesures. Il s'acquitta donc envers eux de ce petit devoir par quelques mots qu'il dit à l'oreille du plus proche de lui. Je ne m'aperçus de ce signal que par le silence que la compagnie vint à garder tout d'un coup, et au changement de propos sur lesquels on se jeta, après quoi tous ces messieurs bientôt se retirèrent.

Dès qu'ils furent sortis, M. de Marolles me développa tout le mystère. « Vous avez eu là, me dit-il, une confirmation et « des exemples de ce que je vous ai avoué plusieurs fois de « mes sentiments en fait de religion (1), et de la protestation

(1) La largeur et la libéralité, qui distinguaient les vues religieuses de l'abbé de Marolles, se font souvent jour dans ses Mémoires. Citons entre autres les passages suivants:

« De là (de la contradiction) sont nées en partie les grandes animosités pour la doctrine, qui n'ont pas encore cessé; mais si nous avions un peu plus de charité, nous serions moins colères; et au lieu de parler de lassets et de tirer l'épée, chacun se donneroit la main d'association, et nous serions tous frères, parfaitement unis dans la famille du Père céleste, qui, par sa seule miséricorde, nous a élevés à la dignité de ses enfants et d'être héritiers de son royaume. Je me souviens qu'alors ayant dit quelques choses approchant de cela, un bon père capucin, qui étoit à Forges, me répliqua que le zèle de la maison de Dieu ne permettoit pas toujours d'user d'une si grande douceur, et qu'il ne falloit rien partager avec les adversaires du pape en matière de religion. Je lui repartis que nous ne disions rien de Sa Sainteté, et qu'il n'étoit pas question de cela; mais que la charité étoit bénigne et qu'elle enduroit toutes choses patiemment; qu'au reste c'étoit une chose étrange que nous voulions toujours juger sans être informés de l'état de la

« entre autres que je vous ai faite, de n'être pas le seul dans la « communion extérieure de l'Eglise romaine, qui en blâmoit « les superstitions et le faux culte. Vous n'avez vu ici que qua- « tre ou cinq personnes du caractère dont on s'est si bien dé- « peint, mais il faut que vous sachiez que j'en connais, de pa- « reils, plus d'une centaine dans Paris. Tous sont aux aguets, « n'attendant que le premier coup de cloche pour travailler « vigoureusement à une réformation après laquelle tous sou- « pirent. Nous nous traitons nous-mêmes de lâches tous tant « que nous sommes, de n'avoir pas le courage de répandre nos « lumières, puisque c'est à ceux qui ont le plus reçu de faire « part de leur bien aux autres; et nous confessons avec gé- « missement, que nous n'aurons, un jour, qu'un plus grand « compte à rendre. C'est ce que tous pensent, et reconnais- « sent qu'il faudroit faire; mais il n'y a personne d'assez hardi « pour prendre sur soi *d'aller attacher le grelot*, et voilà notre « mal. » Ce fut ainsi que se passa la conversation dont j'ai parlé; et ce fut (puisque cela se trouve en mon chemin) dans quel- que autre de cette nature, que j'ouïs conter un jour au même

question, et qu'il falloit interpréter avec charité le sens des paroles qui n'ont pas assez de clarté. » (Ed. de 1666, page 146.)

« La superstition s'attacha depuis à une autre petite image de la Vierge, qui étoit contre une muraille dans la rue Saint-Honoré, auprès du couvent des Capu- cins; de sorte qu'on y venoit de toutes parts, et des gens y faisoient des pèleri- nages pieds nus, et passoient des journées entières à genoux devant elle. Mais en- fin les pères capucins l'ôtèrent de là, et par ordre de M. de Paris, ils la mirent dans une chapelle de leur église. Ce ne seroit jamais fait, si l'on vouloit dire toutes les sottises du peuple en ces matières-là, quand il n'est pas éclairé de la Parole de Dieu; et s'il y est tant soit peu secondé, il ne faut pas douter qu'en ce genre-là, il ne se porte bientôt à d'étranges excès. (*Ibid.*, p. 154.)

Enfin, voici comment l'abbé de Marolles raconte les derniers instants de son père :

« Approchant de la fin, il prit en bonne part ce que je lui dis de la misère de cette vie et de la consolation que les gens de bien doivent prendre quand ils se voient proches d'en être bientôt délivrés, pourvu qu'ils mettent leur espérance en Dieu seul, qu'il falloit adorer et aimer de tout son cœur, et lui demander en toute humilité les grâces de ses miséricordes par les mérites de son Fils, qui lui avoit offert et qui lui offre encore tous les jours son corps et son sang en perpétuel sa- crifice pour la remission de nos péchés. (*Ibid.*, p. 100.)

M. de Marolles, une particularité, qu'on m'a assuré d'ailleurs, lorsque j'en faisois le récit, se trouver dans ses *Mémoires* (1), savoir qu'étant en voyage vers Lyon, si ma mémoire ne me trompe, avec une princesse fort dévote, et cette princesse ayant su qu'à quelques lieues de son passage il y avoit un endroit fameux par un grand nombre de diverses reliques, elle ne voulut pas manquer l'occasion de les voir. Comme après avoir rendu ses hommages à un prétendu chef de saint Jean-Baptiste, elle remarqua avec étonnement que M. de Marolles non-seulement ne s'approchoit point, mais que même il n'avoit pu s'abstenir de quelque souris dédaigneux : « Eh! quoi, « Monsieur l'abbé, lui dit-elle, est-ce que vous manquez ou de « foi, ou du moins de quelque soumission respectueuse? — Ah! « Madame, rien moins que cela, dit-il à la princesse, j'y suis « au contraire tout accoutumé, et en ai toujours donné de « bonnes marques aux occasions; car voici le troisième pré- « tendu chef de saint Jean qu'en divers lieux j'ai eu l'honneur « de baiser en ma vie. — Oh! monsieur, lui dit aussitôt le sa- « cristain, je sais bien qu'en tels et tels lieux (qu'il nomma) « on prétend avoir le chef de saint Jean-Baptiste, mais celui-ci « est le véritable et incontestable, et en voici une preuve à « quoi il n'y a point de réplique; car prenez bien garde à ce « côté du front : vous y voyez encore la marque de la four- « chette dont se servit la fille d'Hérodias (1) pour tourner cette

(1) V. le *Dictionnaire de M. Bayle*, dans l'article de *Siris*, remarque *C*, où il rapporte les propres paroles des *Mémoires de M. de Marolles;* mais il marque que ceci se passa à *Amiens* et non pas vers *Lyon*, comme mon père le croyait; la princesse dont il est parlé était *Marie de Gonzague*. M. Bayle fait encore mention de cette histoire dans ses *Nouvelles de la République des lettres*, septembre 1685, p. 988. L'endroit des *Mémoires de M. de Marolles* qu'il cite, est, selon lui, de la p. 132, ad ann. 1641. Notez que M. de Marolles dit à cette princesse que c'était le cinquième ou sixième et non pas le troisième chef de *Saint-Jean-Baptiste* qu'on lui avait montré. Il dit que les autres étaient à Saint-Jean de Lyon, à Saint-Jean de Maurienne, à Saint-Jean d'Angely en Saintonge, à Rome, en Espagne, en Allemagne et en plusieurs autres lieux. [*Note du fils de l'auteur.*]

(2) Cette fille d'Hérodias étoit née de son premier mariage avec *Philippe*, roi ou tétrarque d'*Iturée*. [*Note de l'auteur.*]

« tête dans le plat en la présentant à sa mère. » . . . . .
. . . . . (1).

Après un si grand détail de tant de particularités de la vie de M. de Marolles, peut-il être hors de propos de dire quelque chose de la manière dont il envisageoit cette vie en elle-même, et jusqu'à quel âge il l'a prolongée? A quelque degré d'éloge que le célèbre M. de Montmor, maître des requêtes, ait porté la piété et la vertu de ce grand homme dans le beau dystique latin qu'il fit un jour pour être mis au bas de son portrait :

Nobilitas, virtus, pietas, doctrina Marolli
Debuerant sacrâ cingere fronde comam.

et en quelque vénération que me soit à moi-même encore aujourd'hui sa mémoire, je ne puis m'empêcher de le regarder comme trop prévenu et trop rempli des idées de la félicité temporelle, et fort peu pénétré des uniquement souhaitables de la vie éternelle et céleste. Le bonhomme ne songeoit qu'à vivre ici-bas le plus longtemps qu'il pourroit; et il me l'avoua lui-même un jour le plus ingénûment du monde, dans une visite d'occasion que son intendant me força, pour ainsi dire, de lui rendre à une heure des plus indues, savoir à quatre heures du matin, comme je passois devant sa porte, une veille de saint Jean, si je ne me trompe, dans la vue d'aller traverser l'eau, du quai des Quatre-Nations à celui des galeries du Louvre, pour quelques affaires qui m'appeloient en ce quartier-là. Je fus fort étonné de trouver cet illustre *factotum* de M. de Marolles, droit comme un cierge sur le pas de sa porte et dans le même ajustement où il auroit pu être cinq où six heures après avoir quitté le lit. Comme je lui témoignois quelque chose de cet étonnement de ma part: « Oh! vraiment, Monsieur, me dit-il, c'est encore bien autre « chose à l'égard de M. l'abbé, qui, dès il y a près d'une heure, « est encore plus tiré à quatre épingles que moi, comme vous le

(1) Nous renvoyons à la feuille supplémentaire les trois paragraphes suivants, par les mêmes raisons que nous avons exposées ci-dessus, t. I, p. 190.

« verrez vous-même s'il vous plaît de monter. — Je n'ai garde de « le faire, lui dis-je, cette occasion n'étant nullement heure de « visite, et ne pouvant que lui être à charge ; faites-moi seule- « ment la grâce de lui présenter mes respects. — Non, Monsieur, « me dit l'intendant, je suis sûr que vous ne lui sauriez faire « un plus grand plaisir, et je vous prie de monter. » Je le fis donc, ce fidèle domestique m'ouvrant de lui-même la chambre de son maître sans plus grand mystère d'avertissement. Mon étonnement témoigné à M. de Marolles avec mes plus humbles civilités, il me répondit que ce qui me paraissoit si étrange, lui étoit tout familier. « Je fais tout ce que je puis, me dit-il, pour « allonger la vie et les jours, mais ils me paroissent également l'un « et l'autre s'enfuir comme une ombre. Je me lève le plus matin « qu'il m'est possible, et me couche le plus tard de même ; ce- « pendant le temps me semble trop court, et l'assiduité de mes « occupations me le fait paraître comme un trait d'arbalète ou « un vol d'oiseau. » Ce fut ce que me dit en propres termes le bon M. de Marolles, que je quittai bientôt pour continuer ma course.

J'ai donné au petit début de cette narration, un air de vie voluptueuse et purement charnelle, en ce qui regardoit M. de Marolles, parce que, dans ce moment où il me parloit de ses occupations les plus attachées, je voyois bien devant lui un grand volume d'estampes où il faisoit toujours de nouveaux arrangements, et même quelques notes curieuses ; mais il ne me paraissoit en aucun endroit de sa table, qui étoit fort longue, ni Bible ni bréviaire, ce qui ne me faisoit pas juger trop favorablement du véritable point de vue dont il envisageoit cet unique nécessaire dont notre Seigneur louoit la prudente Marie, au préjudice de sa sœur, l'inquiète et trop affairée Marthe. Car que dire là-dessus? et sera-ce une trop grande témérité que de se faire à soi-même cette demande sur le sujet et pour le compte de M. de Marolles? Ce grand homme, veux-je dire, ne tâchoit-il point d'éloigner de sa pensée, le plus qu'il pouvoit, le formi-

dable jour de ce terrible compte qu'il faudra enfin que tous aillent rendre de l'emploi des talents qui leur avoient été confiés, et de la lumière qu'ils auront ensevelie sous le boisseau? Car, enfin, M. de Marolles n'a guère changé de train de vie, jusqu'à l'âge passé de quatre-vingts ans qu'il avoit lorsqu'il mourut, savoir le 6 mars 1681.

II. — M. Chevreau.

Quoique je n'aie pas eu l'occasion d'aucunes liaisons fort étroites avec feu M. Chevreau, il est très vrai néanmoins que dès plus de vingt-cinq ans avant que lui et moi nous nous vissions, il y avoit dans mon esprit de très grandes dispositions à une forte estime pour lui. Ses premiers ouvrages, comme par exemple : son *Tableau de la Fortune*, et sa traduction des *Considérations fortuites de Joseph Hull*, m'avoient inspiré ces sentiments-là, et autour de ce même temps, savoir en l'année 1655, il étoit arrivé par je ne sais quel hasard que les brouillons manuscrits de ses petits opuscules traduits du *Testi*, du *Camoëns*, etc., m'étoient tombés entre les mains sans que son nom y parût, ni que je susse de quelle main étoient ces écrits. Je fus charmé de la naïve beauté de ces petites pièces, ce qui augmenta mon estime pour M. Chevreau, quand en l'année 1663 je vins à connaître par la toute récente impression de ces pièces, qu'elles étoient de lui. Je ne saurois, à mon avis, donner une idée plus naïve du mérite de ces petits ouvrages que par l'exemple d'un seul que j'ai dessein de rapporter ici, ce que je fais d'autant plus volontiers que l'édition dont je parle a été absorbée, et qu'on n'en a pas, que je sache, refait une seconde. Cet exemple roule sur le malheur qu'eut une jeune beauté de la connaissance du *Testi*, de se noyer dans une fontaine. Voici comme ce fameux poëte traita en sa langue ce tragique sujet :

Leggi l'incise note
O tu che passi, e intanto
Versa fior da la man, da gli occhi pianto
Lidia sepolta è quì : per dura sorte
Caddè in quest' onde, e vi beuvè la morte.
Fu vaga e bella tanto
Che dir si può : nè l'acque
Una Vener mori, s' un' altra nacque.

Et voici comme M. Chevreau le rendit en français :

Ici Lidie a fait sa sépulture :
Arrosez-la pour le moins de vos pleurs ;
A pleines mains répandez-y des fleurs,
Passants, qui dans ces vers lisez son aventure.
En tombant dans cette eau par un funeste sort,
Cette merveille y but la mort ;
Mais voyez l'étrange puissance
Et le bizarre effet de l'eau :
Une Vénus y prit naissance,
Une autre y trouve son tombeau.

Cette favorable préoccupation d'estime pour M. Chevreau me fit assez aisément prêter l'oreille à la proposition qu'il me fit faire par une amie commune de lui dire mes sentiments sur son grand ouvrage de l'*Histoire du Monde* qu'il étoit sur le point de faire imprimer. Conclusion, que nous nous vîmes, et cela chez lui, c'est-à-dire dans l'appartement que le marquis de Dangeau lui avoit généreusement offert dans son hôtel de la place Royale. Nous en vînmes bientôt au fait, M. Chevreau et moi, parce que, comme il s'attendoit à ma visite, son ouvrage étoit étalé seul en deux grands in-folio, sur sa table, sans aucun autre, ni livres ni papiers ; de sorte que je vis bien que ces deux gros volumes manuscrits n'étoient là qu'afin que je les ouvrisse. Ayant donc feuilleté le premier de ces deux tomes en quatre endroits différents : « Monsieur, dis-je à M. Che-
« vreau, vous jugez bien que ce que vous me faites l'honneur
« d'attendre de moi, ne sauroit réussir de la manière que vous
« l'entendez, par une simple inspection passagère, telle qu'une

« visite de demi-heure ou environ la pourroit permettre; ainsi, « tout ce que je puis faire pour le présent est de vous deman- « der une légère instruction sur votre plan, et principalement « de savoir de vous si vous vous êtes fait un système particulier « de chronologie, ou si, comme plusieurs des plus grands maîtres « ne s'en sont pas fait une affaire, vous vous êtes contenté, à « leur exemple, d'en adopter un de ceux qui ont déjà été éta- « blis, comme vous paraissant le plus plausible et le mieux « fondé. » Cette question me parut embarrasser celui à qui je la faisois, et je tirai de là un augure presque aussi certain que si j'eusse eu le loisir d'examiner l'ouvrage plus à fond. Pour ne pas tirer ceci à une plus ennuyeuse longueur, je fis voir à M. Chevreau, que faute de s'être réglé par la période Julienne, dans la distribution de toutes ses diverses années, il étoit tombé dans plusieurs variations de principes et autres bévues, qui, lorsqu'on en est capable, font voir qu'on n'est pas chronologiste. M. Chevreau reconnut si bien l'importance de mon avertissement, que la presse qui, pour le dire ainsi, rouloit déjà comme je l'ai insinué, fut arrêtée tout d'un coup, et le *Monde* de M. Chevreau, qui étoit prêt à éclore, rentra encore dans son chaos pour plus de six ans, l'auteur ayant été obligé, sur mes remontrances, de refondre presque toute sa matière, redressant les principaux de ses calculs, non pas sur le pied de la période Julienne, comme je lui en avois donné le conseil (parce qu'à moins de retourner à l'école en fait de chronologie dont il ne savoit pas les moindres et premiers éléments, cette voie de véritable reformation lui étoit absolument fermée), mais en se réglant sur quelques conciliations chronologiques, puisées çà et là comme il put, ce qui ne le mettoit nullement en état de faire une correction parfaite, mais le réduisit au triste abandonnement d'un reste presque infini de bévues dont les connaisseurs s'apercevront assez d'eux-mêmes sans que je m'embarrasse d'en étaler ici une conviction plus entière. Si je passe jusqu'à la montre de quelque léger échantillon de ce que j'a-

Universitas BIBLIOTHECA Ottevi...

vance, ce n'est qu'afin d'ôter tout prétexte au procès qu'on me pourroit intenter de ne faire le critique qu'en termes généraux et vagues (chose du monde la plus aisée) sans donner aucune preuve particulière de mes accusations. Voici donc une de ces preuves dont je parle.

M. Chevreau parlant de la *Chronologie de Funccius* (t. I, p. 337 et suivantes), paraît ne pas donner à cet auteur d'autres années du monde que celles qu'il suit lui-même dans tous ses cinq tomes, savoir celles de Bucholcère; cependant il y a sept ans de différence d'un système à l'autre, Funccius commençant le monde à 3963 ans avant Jésus-Christ, et Bucholcère à 3970. C'est donc là un terrible abus sur le compte du sieur Chevreau, n'y ayant personne qui ne juge (à la vue de sa susdite page 337 et des suivantes) que les années du monde dont il parle en cet endroit, comme pour le compte et au nom de Funccius (sans aucun avertissement préliminaire de différence entre les deux systèmes), sont les mêmes années du monde qui règnent dans tous ses propres cinq tomes (1). Je crois qu'on trouvera ce petit écart plus que suffisant pour ma prétention, de sorte que je m'y arrête sans aller plus loin.

Pour dire la vérité et à parler net, l'*Histoire du Monde* de M. Chevreau est un pur salmigondis auquel on ne comprend rien

(1) Preuve indubitable que Chevreau, dans sa *Table chronologique de Funccius*, a confondu les deux systèmes.

C'est qu'à la page 35 du 1er de ses 5 tomes, ligne 23, la 1re année du règne de Nimrod paraît appliquée à l'an du monde 1708 (1); d'où résulte que la 15e année de ce prince tombe en 1803, ce qui est aussi ce que dit Chevreau, page 337 du même 1er tome, lignes 11 et 13.

Or, ce calcul est selon le système de *Chevreau* et de *Bucholcère;* par conséquent, j'ai raison de dire que Chevreau, dans sa *Table chronologique de Funccius*, a confondu les deux systèmes, au lieu qu'il les falloit distinguer. Car pour dater Nimrod suivant les véritables années mundanes de Funccius, au lieu de 1708 (2) et de 1803, il falloit mettre 1795 et 1810. [*Note de l'auteur.*]

(1) Il faut que dans ces deux dates mon père ait voulu marquer 1788, au lieu de 1708; autrement on ne saurait trouver la différence de 15 ans dont il parle entre cette année et 1803 [*Note du fils de l'auteur.*]

(2) Même observation qu'à la note ci-dessus.

quand on en veut approfondir la moindre chose, et c'est assurément la partie la moins noble de tous ses ouvrages, quoiqu'il ne soit que trop visible pour l'honneur de sa mémoire, que c'est cependant celui dont il se caressoit le plus (1).

Longtemps après cette affaire, et moi étant déjà transplanté dans ces bienheureuses provinces depuis plusieurs années, il s'en passa indirectement une autre entre M. Chevreau et moi; je dis *indirectement* à cause que d'abord j'étois le seul qui eusse la clef du secret, au lieu que M. Chevreau ne savoit nullement à qui il avoit affaire, et n'en fut informé qu'après coup; voici comme je m'explique. Lorsqu'en l'année 1700 on fut venu à imprimer les *Chevræana*, et que j'en eus lu le premier tome, je trouvai que ce fameux auteur avoit, par méprise, confondu en une deux princesses du nom de *Constance*, lesquelles cependant étoient éloignées l'une de l'autre de plus d'un siècle, et même l'une la grand'mère, l'autre la petite-fille; savoir : l'impératrice *Constance*, femme de l'empereur Henri VI et fille de Roger I^er^, premier roi de Sicile, et la reine d'Aragon, *Constance*, femme de Pierre III, dixième roi d'Aragon, et fille du bâtard *Mainfroy*. Je fis avertir M. Chevreau de cette petite erreur par feu M. *Des Forges*, notre commun ami, et voici un extrait de la réponse qu'il lui fit pour le remercier de la communication qu'il lui avoit donnée de mon avertissement, sans me nommer, parce que je ne m'étois pas voulu faire de fête auprès de M. Chevreau pour si peu de chose :

(1) « Le grand et principal ouvrage de Chevreau est son *Histoire du Monde*. Elle parut pour la première fois, imprimée à Paris, en l'année 1686, en deux vol. in-4°. Il falloit, pour composer un livre d'une si vaste étendue et qui embrasse tant de matières, avoir une bonne bibliothèque et savoir en faire un bon usage, soit par l'assiduité du travail, soft par les talents que l'on peut avoir reçus de la nature. On peut dire que toutes ces choses ont concouru à la production de cet ouvrage. » (*Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes célèbres dans la république des lettres*, par Charles Ancillon, Amsterdam, 1709.)

L'*Histoire du Monde* de Chevreau fut réimprimée à la Haye en 1687, 4 vol. in-12; Paris, 1689, 5 vol. in-12; la Haye, 1698, 5 vol. in-12. Cette dernière édition, publiée par Jacques Bernard, passe pour être la meilleure.

« C'est, Monsieur, un fort grand office que vous m'avez « rendu, que de m'avoir envoyé l'observation de votre ami sur « *Constance*, reine d'Aragon, et j'ai consulté en même temps « l'histoire d'Espagne qui ne dit rien que ce qu'il en dit. Après « cela je suis revenu de ma bévue que j'ai corrigée, n'y ayant « rien de plus beau que de se rendre à la vérité..., etc.

« CHEVREAU.

« A Loudun, le 14 juillet 1700. »

M. Chevreau mourut au bout de six mois, comme porte le Mars 1701 de M. de Beauval, page 141. Ainsi la correction de M. Chevreau est demeurée dans son exemplaire de révision, sans qu'il ait pu s'en faire honneur devant le public, comme c'étoit son dessein, car il mourut au commencement de l'année 1701.

Comme je ne juge pas à propos de finir cet article de M. Chevreau sans dire quelque chose de ce qu'il a laissé entrevoir de ses sentiments sur la religion, je dirai que comme il étoit trop honnête homme pour s'être mis sur le pied d'athée ni de déiste, mais qu'il a donné des marques particulières et publiques d'avoir quelque crainte de Dieu dans le cœur, et que d'ailleurs son bon sens étoit trop solide, et son esprit éclairé de trop grandes lumières pour donner dans les fadaises et dans les superstitions de Rome, on peut fort raisonnablement s'assurer qu'il n'étoit nullement entêté du papisme, et que sans cette malheureuse honte que tant de gens se font de quitter une communion régnante et tout environnée de l'éclat du trône, il n'auroit pas professé d'autre religion que la protestante; le petit volume qu'il fit imprimer à Paris en l'année 1696 comme étant, en fait de piété, son *vade-mecum*, si cette expression ne peut être permise, ne souffre pas qu'on ait d'autres sentiments de lui; et cet ouvrage se trouve encore présentement chez *Jean Petit*, *marchand libraire*, *rue Saint-Jacques;* c'est proprement, comme l'auteur l'avoue lui-même dans son avertissement, une espèce de

plat réchauffé du fameux trésor de prières du sieur J. F. (1), lequel se déguisa vers le commencement du siècle passé sous le titre de *Curé de Saint-Nicolas-des-Champs*. Or ce recueil de pièces pieuses, quel que bon qu'il soit, n'a jamais eu de vogue que parmi nous, nos adversaires ayant trop reconnu là l'*air du fagot*, et ayant toujours regardé ce trésor, selon nous, comme pièce de contrebande pour eux, ainsi qu'ils en ont usé à l'égard des *Psaumes* de Marot et des *Quatrains* de Pibrac.

III. — Chapelain et Ménage.

Je ne ferai qu'un seul article de ces illustres avec qui j'ai eu l'honneur de quelques assez étroites relations, parce que plusieurs choses que j'ai à en dire les regardant également l'un et l'autre, je ne pourrois éviter l'inconvénient de tomber dans plusieurs répétitions.

M. Chapelain fut le premier des deux de qui je vins à avoir la connaissance, laquelle me fut procurée par un de ses intimes amis avec qui je me trouvois être en alliance, savoir : M. Beck (2), résident de Brandebourg, dont la femme étoit cousine de la mienne au premier degré. Dès les premières visites que je rendis à M. Chapelain après cette connaissance ainsi liée, il remarqua avec quelque sorte de plaisir que je m'intéressois fort sérieusement à l'injustice que le fameux Despréaux lui avoit faite en le poussant si fort à outrance sur des bagatelles, dont le sieur Chapelain même étoit le premier à

(1) Bien des gens, par ce J. F., entendent *Jean Ferrier*. [*Note de l'auteur.*]

(2) « L'Eglise française de Berlin a compté parmi ses membres les plus distingués M. Jean de Beck, nommé dans nos registres *Conseiller de Sa Sérénité électorale et son résident à Paris avant la guerre*. Quoiqu'il ne fût pas Français d'origine, il s'était sans doute joint à l'Eglise française, lorsqu'en 1660 et les années suivantes il faisait à Paris les fonctions de résident de Brandebourg. Ce vénérable vieillard mourut à Berlin le 2 février 1695, âgé de quatre-vingts ans. » (*Mémoires pour servir à l'Histoire des réfugiés français dans le Brandebourg*, par Erman et Reclam, T. III, p. 37.)

passer, de bonne foi, condamnation; et cela sans que ledit Despréaux parût le moins du monde jeter les yeux sur une infinité de beaux talents qui lui avoient acquis un nom considérable parmi tous les gens de lettres, et généralement auprès des plus beaux esprits (1). Mais dans cette conversation je remarquai, pour l'honneur de M. Chapelain, un si grand fonds de probité et une telle droiture de bon sens et de cœur, qu'au lieu que je le croyois assez légitimement aigri et indigné du mauvais traitement qui lui avoit été fait, il m'assura que non-seulement il n'y avoit en son esprit aucun venin de ressentiment à cet égard, mais qu'il avoit été assez heureux pour entendre raison sur l'article, et reconnaître de bonne foi qu'il n'avoit que trop donné lieu de lui-même à quelques justes critiques que son adversaire avoit faites de lui. Voilà pour ce qui regarde la connaissance que j'eus de M. Chapelain, et voici pour celle de M. Ménage.

Il y avoit plusieurs années que je fréquentois assez réglément ses conférences hebdomadaires, vulgairement dites *Mercuriales,* mais sans que cela tirât à aucune fréquentation plus particulière, en sorte qu'encore que je lui fusse assez connu de visage, je ne saurois dire s'il savoit seulement mon nom. Mais enfin, comme j'eus été placé auprès du duc de Northumberland, fils naturel du roi d'Angleterre Charles II, il m'arriva un jour de mener chez M. Ménage ce jeune seigneur à qui j'étois obligé, par les devoirs de mon poste, de faire voir les plus honorables compagnies, et M. Ménage me sut si bon gré de l'honneur qu'il trouvoit que je lui avois procuré par cette visite, que depuis cela il me considéra avec beaucoup plus d'attention, et me donna plusieurs marques d'une singulière amitié.

Je viens présentement aux particularités que j'ai à dire de ces

(1) On sait comment Boileau le traite dans sa 9e *Satyre;* c'est lui que désignaient les fameux vers que nous avons déjà cités plus haut, page 85:

Et s'il ne m'est permis de le dire au papier, etc.

deux messieurs. Il n'y en aura qu'une où M. Chapelain ait part, mais elle est si curieuse et si singulière par le sérieux intérêt qu'y prit toute une académie célèbre, savoir celle de la *Crusca*, qu'encore que M. Ménage ait dressé comme un *inventaire de production* dans toutes les formes, du procès que j'ai en vue, j'estime que l'on aura plus de plaisir à voir le précis ou abrégé qui m'en est demeuré dans l'esprit, sur une conversation que j'eus un jour là-dessus avec M. Chapelain qui étoit une des parties intéressées, et lequel abrégé j'ai illustré depuis sur le long narré de M. Ménage, qui étoit l'autre partie, que de se fatiguer de la visite trop ennuyeuse de tant de *dits* et de *contredits*. Voici le fait que je ne rapporte ici qu'à cause de la grande érudition, et principalement de l'extrême délicatesse que les parties contendantes firent paraître dans toute cette fameuse dispute. C'étoit une contestation qui s'étoit élevée depuis déjà quelque temps entre les deux grands hommes qui, comme a ou vu, font tout le sujet de cet article, sur la manière dont il falloit entendre cet endroit du 173e (1) sonnet de Pétrarque qui commence par *Rapido fiume*, et qui consiste en ces mots de la fin du premier tercet :

Forse (o che spero) il mio tardar le dole;

et pour l'explication duquel ils consultèrent l'Académie *della Crusca*.

Voici comment M. Chapelain entendoit ce vers : *Peut-être (au moins l'espéré-je ainsi) que mon retardement fait de la peine à ma maîtresse.*

M. Ménage, de son côté l'expliquoit ainsi : *Peut-être (ah! qu'est-ce que j'espère là?) que mon retardement fait*, etc.

Les principales raisons de M. Chapelain étoient :

1° Qu'il n'y a point dans tous les exemplaires de sa connaissance, lesquels ne sont pas en petit nombre, aucune mar-

(1) C'est le 174e, car il y a faute dans mon édition qui porte 173. [*Note de l'auteur.*]

que, soit d'interjection admirative, soit de point interrogant, et que, par conséquent, il ne faut point se tourner vers une explication de si grand mouvement, mais prendre la chose dans une idée plus simple.

2° Que cette façon de parler *o che spero*, dans le sens français, et pour dire simplement, *au moins l'espéré-je ainsi*, est un de ces *florentinismes* ou *toscanismes* qui ne sont intelligibles qu'aux oreilles délicates des gens de la nation, et qui échappent à tous les étrangers, même aux Italiens du commun ; qu'à cet égard le *o*, par où commence la parenthèse, n'est pas une interjection exclamatoire répondant au *heu!* ou *heus!* (ou *ah!* ou *cheu!*) de la langue latine, mais une particule corrective ou disjonctive répondant au *vel* ou *aut* de la même langue. Que tout de même le *che* n'est pas le *quid* des latins, puisque ce *che* n'est pas suivi du point interrogant nécessaire en telle occasion, mais qu'il sert seulement là ou de particule ornative, comme le *gia* et le *pur* des Italiens, ou comme le μὲν, le γὲ et le τὲ des Grecs, tous termes superflus, à cet ornement près dont on vient de parler, c'est-à-dire inutiles, quant à la rigueur de la signification littérale; ou, qu'en tout cas, il ne répond qu'au *quod* ou *quia* des Latins, et que c'est comme s'il y avoit *aut quod ita sperem*, ou *aut quia ita spero*. C'étoit aussi dans la vue de ce *toscanisme* que M. Ménage, ayant d'abord proposé à M. Chapelain de prendre pour juges de leur démêlé quelques Français de leurs amis qui entendoient admirablement l'italien, M. Chapelain avoit rejeté absolument cette proposition, disant que là-dessus il ne s'en vouloit rapporter, non-seulement à aucun Français, mais pas même aux Italiens, excepté les Florentins, à qui la délicatesse dont il s'agissoit là étoit toute particulière, et qu'ainsi il ne prétendoit pas moins que de s'en remettre au jugement unique de l'Académie florentine, ou *della Crusca*.

3° Enfin, la troisième raison de M. Chapelain étoit, que de très habiles commentateurs et traducteurs avoient entendu le

passage en question de la manière simple qu'il l'entendoit lui-même, témoin le *Maldeghen*, illustre poëte flamand, qui entendant assez bien le français et parfaitement bien l'italien, avoit traduit en vers français ce passage de Pétrarque en le prenant au même sens que lui Chapelain l'entendoit : *Peut-être* (*ainsi j'espère*) *elle attend ma venue*. Témoin encore M. l'évêque de Montpellier *Fenouillet* (1), qui traduisant la même pièce de Pétrarque, en très beau latin, l'a tournée encore au même sens de M. Chapelain :

Fors (*ea spes*) *longum redeuntis tædia torquent.*

Les principales raisons de M. Ménage, pour en venir maintenant à lui, étoient :

1° Que dans la parenthèse en question, l'*o*, est une interjection admirative, et que tout de même le *che* est un pronom interrogant qui signifie *quanto* ou *quale*, comme si le poëte disoit : *Hélas ! ô quelle grande chose est celle que j'espère !* ou bien : *Quelle chose espéré-je ! Hélas ! j'espère des choses trop élevées !* en la même manière que le Tasse a dit : *E forse* (*ahi spero troppo alte cose !*), et que le Casa, dans la chanson qui commence : *Amor, i piango*, en parlant des yeux de sa maîtresse, a dit :

E forse (*o desir cieco ove m' adduci ?*) etc.;

passages qui tous deux, au moins celui du Tasse, ont en vue le vers de Pétrarque dont il s'agit dans cette dispute. Or, qui ne voit, disoit M. Ménage, que ce sens, qui est celui que je prétends, est non-seulement bien plus passionné que celui de M. Chapelain, et marque beaucoup mieux les mouvements de l'âme, par l'entremise des interjections et des points interrogants, mais qu'il est aussi bien plus noble, bien plus beau, et bien plus respectueux, et, par conséquent, beaucoup plus conforme au caractère de Pétrarque, poëte également grave et

(1) Voir sur cet évêque un article de M. H. Bordier dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. V, p. 33.

délicat, mais surtout amant plein de passion, et d'une passion accompagnée d'un respect sans bornes, respect qui n'est pas à beaucoup près si marqué dans l'explication de M. Chapelain, laquelle semble au contraire diminuer en quelque sorte l'honnêteté de la réservée et pudique Laure, quand il espère si aisément d'elle, que son retardement lui fera de la peine ? Pour moi, au contraire, dit M. Ménage, je trouve que le sens de M. Chapelain est, en quelque façon, injurieux à la sage *Laure*, que Pétrarque nous représente dans toutes ses œuvres si retenue, si scrupuleuse et si sévère.

2° M. Ménage disoit, en second lieu, que ce prétendu *florentinisme* ou *toscanisme* dont M. Chapelain se faisoit une si grande affaire, lui paraissoit, quant à lui, si caché et si peu connu des personnes les plus versées dans la langue italienne, qu'il ne l'avoit jamais vu employé par aucun écrivain considérable et de réputation, jusque-là que posé qu'on pût le prétendre avoir lieu dans l'endroit de question, il étoit comme assuré qu'en tout cas on ne le trouvera pas employé dans aucun autre endroit de Pétrarque ; *car si cela étoit,* dit M. Ménage, *d'où vient que tous les commentateurs de Pétrarque n'en ont jamais fait mention ?* d'où vient, par exemple, que le délié *Castelvétro*, le pénétrant et exact *Tassoni* et le délicat *Bembo*, n'ont jamais rien dit de cet occulte et inusité *toscanisme* ou *florentinisme*, eux qui ne laissent jamais passer sous silence les moindres de toutes les façons de parler tant soit peu extraordinaires? comme, par exemple, et sans sortir de ce sonnet, le *render dritto al mare* du 7ᵉ vers, que *Tassoni* regarde comme une expression provençale, le *à* de ce même vers que Castelvétro remarque être mis en cet endroit pour *dove*, et le *rendi*, dernier mot du vers précédent, que *Bembo* assure tenir la place de *renda* (*Mescolanze*, pag. 18, lig. 5). Le même M. Ménage, pour preuve de l'interjection admirative dont il a été parlé ci-dessus, allègue que plusieurs des commentateurs de Pétrarque, et entre autres le *Giésualdo* et le *Thomasini*, regardent l'*o* de la parenthèse (*o che*

spero) comme une interjection admirative, et tout de même le *Daniello*, tenu pour un des plus raffinés connaisseurs du style et du génie de Pétrarque, explique ce vers *Forse* (*o che spero*), etc., de la manière que voici : *Cio è ammirativamente*, O CHE COSA SPERO : *quasi dicesse cosa impossibile*, etc.

3° Le troisième point de la réponse de M. Ménage, ou, si vous voulez, sa troisième raison, est que la prétendue autorité du sieur Maldeghen, auteur flamand, qui s'est ingéré d'écrire en français, est de fort peu de valeur auprès de lui, qui regarde cet écrivain comme n'ayant aucune réputation; en un mot, comme un écrivain qui de la manière dont il a rendu ce vers de Pétrarque : *Forse* (*o che spero*), etc., montre n'y avoir bien entendu et expliqué que le *forse*, qui en effet veut dire *peut-être*, puisque tout le reste du vers ne se trouve point dans Pétrarque; comme en effet ces mots : *elle attend ma venue*, sont fort différents de ceux de l'original italien, *il mio tardar le dole;* et tout de même ces autres mots qui précèdent, et qui sont le véritable sujet de la question, savoir la parenthèse en dispute (*ainsi j'espère*), ne sont point non plus le (*o che spero*) de Pétrarque; de sorte que M. Chapelain, qui veut se prévaloir de cette prétendue autorité, parce que ce sens-là n'est pas autre que le sien, n'a qu'à chercher quelque autre meilleur appui, puisqu'on lui montre la faiblesse de celui-là. Et quant à ce qui regarde M. Fenouillet, dont on ne condamne point absolument le beau sonnet latin, M. Ménage (si un ouvrage qui n'étoit point encore composé, mais qui le fut dans la suite, eût été sous ses yeux quand il écrivoit tout ce qu'on a vu ci-dessus), il eût pu contrebalancer le suffrage de ce prélat par celui d'une autre espèce de prélat, mais huguenot, savoir le fameux M. *Morus*, excellent poëte latin, comme chacun sait, et qui possédoit fort l'italien, puisque cet excellent serviteur de Dieu a rendu ainsi le vers de Pétrarque, absolument selon les vues de M. Ménage, dans son beau poëme latin adressé au sieur *Carlo Dati*.

Forsitan, ah! quid spero? illi mora nostra dolori est.

Dans ce même troisième point de M. Ménage que je viens de traiter, cet illustre adversaire de M. Chapelain (pour rendre raison du *che* que ledit sieur Chapelain disoit n'être pas le *quid* des latins, sous ombre qu'il est destitué du point interrogant nécessaire en pareille occasion), cet illustre adversaire, dis-je, nie que cet *interrogant* soit aussi nécessaire que sa partie prétend, le *che* n'étant mis là que par manière d'admiration ou d'exclamation, et non pas par manière d'interrogation, ce qu'il prouve par cet endroit de la *Phillis de Scire*, Acte III, scène IV.

L'ebbi à pegno d'amor : d'amor, ch'altrove
Perduto, in questi campi (oime che spero)
Alla mia pena antica
Vò cercando il restoro.

Dans lequel passage, dit-il, on ne touve point la marque d'interrogation, quoique cet endroit soit tout pareil à celui de Pétrarque; et M. Ménage alléguoit encore là-dessus quantité d'exemples de la même nature.

Le résultat de toute cette affaire fut que MM. de la *Crusca*, après s'être par des réponses très obligeantes qu'ils firent d'abord aux deux lettres que les parties contendantes leur avoient écrites, engagés à prendre connaissance de leur démêlé, jugèrent enfin, qu'en admettant dans la parenthèse, comme il le faut, disent-ils, nécessairement faire, un point admiratif après l'*o,* et un interrogant après le *spero*, lequel interrogant doit être censé appartenir au *che* qui le précède, l'explication du passage doit être comme M. Ménage l'entend. Sur quoi M. Chapelain remerciant pour sa part, cette illustre et obligeante compagnie, il lui témoigne ne regarder sa décision que comme favorable à sa cause, puisque la différence de son explication d'avec celle de M. Ménage ne résultoit que de la destitution ou privation du point admiratif que l'Académie avoue y être nécessaire. De sorte qu'il prétend que la décision de cette savante

compagnie lui est du moins aussi favorable qu'à son illustre adversaire.

Tel fut le succès de la dispute de MM. Chapelain et Ménage, à l'égard de quoi j'ai une réflexion à faire de mon chef sur la prétendue validité de la raison représentée par M. Chapelain à MM. de la *Crusca* touchant le *florentinisme* ou *toscanisme* dont ledit Chapelain se faisoit un si grand bouclier. M. Ménage, véritablement regardoit bien cela comme une chose si abstruse et si peu reconnue que selon lui elle ne méritoit aucune attention. Mais comme tout ce qu'il a produit dans son *Inventaire de Dits et Contredits* précéda le jugement décisif de l'Académie florentine, et qu'il en est demeuré là sans avoir pu rien toucher de la réflexion que j'ai en vue, et qui par conséquent est uniquement de moi, je la rapporterai ici.

C'est que MM. de la *Crusca* dans tous les raisonnements dont ils appuyèrent leur décision, n'ayant paru avoir aucun égard à ce prétendu *toscanisme* si inculqué par M. Chapelain, eux qui étoient les uniques juges naturels d'un fait relevant si fort de leur tribunal, il est constant que tout l'avantage qu'en prétendoit tirer M. Chapelain tombe absolument à terre, et ne lui vaut pas un fétu.

Mais avant que de quitter cette matière, j'ai un incident si curieux à rapporter sur ce qui suivit de bien près la conclusion de toute cette affaire, et qui en est comme un naturel appendice, que je ne balance point à le mettre ici.

Histoire d'une hapelourde présentée à M. Chapelain, par M. Ménage.

Le fait est que M. Ménage ayant reconnu par tous les raisonnements de M. Chapelain, que cet illustre adversaire étoit tout engoué de sa prétendue délicatesse, et de sa parfaite connaissance en tout ce qu'il y avoit de plus mystérieux dans les secrets de la langue italienne, voulut par une innocente su-

percherie le convaincre de la vanité de sa prétention. Pour cet effet, il se mit en tête de composer de son cru un madrigal entièrement dans l'esprit et du style le plus naturel au fameux Tasse (1), dont il possédoit parfaitement le génie et les manières les plus fines; ce qui étant fait, il envoya, comme par curiosité, ce madrigal accompagné de deux autres, qui n'étoient point de lui, à la célèbre mademoiselle de la Vergne, depuis cela comtesse de la Fayette, et cela parce que ces trois pièces rouloient également toutes sur une même matière, savoir *Un regard refusé par une Maîtresse*. Après quoi il apprit à cette belle personne, qui entendoit admirablement l'italien, que celui de ces trois madrigaux qu'il lui donnoit comme de la façon du Tasse, étoit d'autant plus curieux qu'il ne se trouvoit que dans une seule de toutes les éditions de ce fameux poëte qu'il avoit heureusement déterrée dans la bibliothèque de M. de Thou (fort persuadé, comme il l'étoit, qu'on ne s'aviseroit jamais d'aller faire une descente sur les lieux pour se

(1) Tallemant des Réaux raconte ainsi cette plaisanterie:

« M. Chapelain se picque de sçavoir mieux la langue italienne que les Italiens mesmes. Il perdit pourtant une gageure contre Ménage, au jugement de l'Académie de la Crusca, à qui ils escrivirent tous deux en italien, et qui les fit tous deux de leur corps. Depuis peu il arriva encore une chose plaisante sur l'italien. Raincys avoit fait un madrigal dont voici la fin, car il n'y a que cela de bon:

Si vous ne voulez voir que j'aime,
Voyez pour le moins que je meurs.

Ce monsieur estoit le plus satisfait du monde de son madrigal, et tout le samedy (jour de réunion chez mademoiselle de Scudéry) en avoit bien battu des mains. Ménage, qui en est un peu, s'avisa, pour rire, de faire un madrigal italien, en style pastoral, qui disoit à peu près la mesme chose; il le donna et dit qu'il l'avoit trouvé dans les rimes du Tasse. Après que Raincys eut bien fait des serments qu'il n'avoit volé cette pensée à personne, Ménage lui avoua la malice; mais pour s'en divertir d'autant plus, il envoya le français et l'italien à M. Chapelain, afin d'en avoir son jugement. M. Chapelain, qui est tousjours pour les vivans, estoit bien empesché. Il honore la mémoire du Tasse, et M. des Raincys est en vie et il est du samedy; il trouve une eschappatoire; il dit que le style pastoral estant de beaucoup au-dessous du style galant, le madrigal de M. des Raincys l'emportoit, mais qu'à proportion celuy du Tasse estoit assez beau. Et voylà cet homme qui est un ynx en langue italienne! (*Historiettes de Tallemant des Réaux*, article *Chapelain*. Ed. Techener, 1855.)

convaincre du vrai ou du faux de son assertion). Mademoiselle de la Vergne fit bientôt courir ces trois madrigaux parmi tous les beaux esprits, et M. Costard (1) qui environ ce même temps lui étoit allé rendre visite, fut un des premiers qu'elle en régala. Il trouva les trois madrigaux fort à son gré, mais exalta surtout le prétendu du *Tasse*, disant qu'à son avis, cet auteur n'avoit jamais guère rien fait de plus beau. Voici, avant que d'aller plus loin, quels étoient ces trois madrigaux. Le premier est français et de la façon de M. de Rinci (2); le second est du fameux *Guarini*, auteur du *Pastor fido*; et le troisième est le proposé comme du Tasse.

MADRIGAL DE M. DE RINCY.

Chers ennemis de mon repos,
Beaux yeux, dont mon amour prend sa force et son être;
Hélas! pourquoi mal à propos
Le méconnaissez-vous après l'avoir fait naître?
Sans doute, vous craignez de paraître plus doux,
Si vous me permettez d'exposer devant vous
Les violents transports de mon ardeur extrême.
Mais, ô trop aimables vainqueurs,
Si vous ne voulez voir que j'aime,
Pour le moins, voyez que je meurs.

—

MADRIGAL DU GUARINI.

Occhi, un tempo mia vita,
Occhi, di questo cuor dolci sostegni,
Voi mi negate aita?
Questi son ben de la mia morte i segni,
Non più speme, o conforto.
Tempo è sol di morire. A che più tardo?
Occhi, ch' a si gran torto
Morir mi fate, a che torcete il guardo?
Forse, per non mirar come v'adoro?
Mirate almen ch'io moro.

(1) Il est l'auteur d'une défense de Voiture, qui fit quelque bruit à l'époque. (Voy. Tallemant des Réaux.) Chapelain eut beaucoup à se plaindre de lui.

(2) Jacques Bordier, sieur des Raincys, conseiller du roi, second fils de l'intendant des finances du même nom. Tallemant des Réaux fait de lui une assez triste peinture : il le représente comme un joueur et un extravagant.

MADRIGAL SUPPOSÉ DU TASSE,

MAIS VÉRITABLEMENT DU SIEUR MÉNAGE.

Questa Bella d'amor nemica; questa
A nuocermi si presta; la mia tenera Iole,
Alle prime parole
Che d'amor muovo, torce fiera il guardo,
E lieve più che pardo
Fugge : nè udire i miei mesti lamenti,
Nè veder vuole i gravi miei tormenti.
Dura più che le selve,
Cruda più che le belve,
Del tuo fido Pastore
S'udir non vuoi l'amore,
(Ahi dolorosa sorte)
Vedi, vedi la morte.

La vérité de tout ce petit jeu étoit que le madrigal de M. de Rincy est le vrai original de celui que M. Ménage vouloit faire passer sous le nom du Tasse, quoiqu'il ne fût que de lui seul, qui ayant été charmé de la mignardise de cette petite pièce du Rincy, se fit un plaisir de la tourner en italien, et causa un terrible embarras à l'auteur lorsqu'il lui fit le compte de la prétendue découverte faite par lui dans la bibliothèque de M. de Thou; car Rincy, dans la peur que Ménage ne le regardât comme un plagiaire, lui fit mille serments qu'il n'avoit jamais vu, non-seulement ce madrigal du Tasse, mais pas même le recueil de ses *rimes diverses,* où M. Ménage le disoit inséré. Ce fut donc de ce naïf embarras du Rincy que Ménage forma le dessein de pousser plus loin sa petite tromperie, et d'y enlacer M. Chapelain même; car voyant que Rincy, Costard, et tant d'autres grands maîtres avoient donné dans le piége qu'il leur avoit tendu, il ne douta nullement que M. Chapelain n'en usât de même, comme en effet, mademoiselle de Scudéri, à la connaissance de qui tout ce débat des plus beaux esprits sur la préférence entre les trois pièces étoit parvenu dès l'abord, lui en fit un grand plat, et cela avec d'autant plus d'empressement, que cette illustre et savante muse française, ne se montrant

pas si dupe que tous les autres, étoit entrée, par sa sagacité toute singulière, dans de très grands soupçons de la vérité, se doutant bien que tout cela n'étoit rien qu'une machine jouée exprès par Ménage, de qui aussi elle en exigea l'aveu à la première visite qu'il lui rendit en ce temps-là, et qui, en effet, par la plus grande considération qu'il avoit pour cette admirable personne, ne lui en voulut pas faire de mystère. M. Chapelain à qui mademoiselle de Scudéri n'avoit conté l'affaire qu'historiquement, parce qu'elle n'avoit pas alors les madrigaux auprès d'elle, ne manqua pas d'aller au plus vite chez M. Ménage pour s'instruire de toute l'affaire plus à fond. M. Ménage, pour mieux couvrir son jeu, dit à M. Chapelain qu'il y avoit une considérable gageure entre le chevalier de Méré et lui, sur la préférence entre les deux madrigaux du Tasse et du Rincy, l'un d'eux soutenant que l'italien étoit bien plus beau que le français, et l'autre, au contraire, que le français étoit préférable à l'italien; et que, puisqu'il se trouvoit là si à propos, il le prenoit volontiers pour juge du différend. M. Chapelain, après avoir relu les deux pièces : « A quoi songe, s'écria-t-il, le che-
« valier de Méré, et qu'a-t-il fait de sa délicatesse, pour balan-
« cer un moment là-dessus? Je n'ai garde, continua-t-il, de
« prendre ainsi le change, voilà le Tasse tout pur, et par consé-
« quent, c'est déjà un grand préjugé contre M. de Rincy; tous
« les deux madrigaux, à la vérité, se soutiennent avec grâce
« depuis le commencement jusqu'à la fin; et tout ce qu'on
« pourroit dire en faveur du français, c'est que le madrigal du
« Tasse étant en style bucolique, et celui du Rincy en style
« galant, il semble que ce dernier devroit être préféré à l'autre,
« le style galant ayant toujours quelque chose de plus élevé
« que le style pastoral. Mais, quoi qu'il en soit, il faut né-
« cessairement convenir que le madrigal du Tasse a pour lui
« toute la gloire de l'invention et qu'il est un véritable ori-
« ginal. »

On peut juger du plaisir que M. Ménage sentoit en son cœur

de voir ainsi son ancien adversaire lui donner de lui-même un si entier gain de cause; et il faut aussi admirer en même temps à quelles faiblesses les plus grands hommes sont sujets, et reconnaître combien chacun se doit tenir sur ses gardes pour éviter les jugements trop téméraires, n'y ayant rien de plus vrai que la réputation fait dans le monde la principale partie du mérite, et qu'en matière de louanges et de préférence, on donne bien plus aux noms qu'aux faits. M. Chapelain, au reste, lorsque au bout de quelque temps il vint à savoir la pièce que M. Ménage lui avoit jouée, n'en conçut pas de petits chagrins, et il ne fallut pas moins que des années entières pour les rapprocher l'un de l'autre après de considérables éloignements.

—

IV. — M. Ménage seul.

Je viens à ce qui ne regarde que M. Ménage seul, mais par rapport aux relations que je continuai d'avoir avec lui; elles furent bientôt renouvelées après ma transplantation en ces bienheureuses provinces, par un petit service que je pris occasion de rendre à M. Ménage, sans pourtant lui en rien dire, mais qu'il apprit bientôt d'ailleurs, ce qui l'obligea à m'écrire le premier pour m'en faire son remercîment. Voici quelle fut l'occasion et la nature de ce petit office :

M. Ménage se voyant indignement traité par les outrageantes attaques du sieur Baillet, qu'il ne connaissoit cependant ni de nom ni de vue, et avec qui il n'avoit jamais rien eu à démêler, se crut obligé de repousser les injures de ce malhonnête adversaire, que par bonheur pour son dessein il trouvoit lui donner mille matières de terribles critiques sur ses perpétuelles marques d'ignorance. Mais comme cet antagoniste avoit la faveur de M. l'avocat général Lamoignon, dont il étoit bibliothécaire, et de plus précepteur de son fils, M. Ménage non-seulement trouva de grands obstacles à l'impression de

son livre, mais se vit enfin réduit à se contenter d'une édition en pays étranger; et comme il avoit quelque commerce avec feu M. Basnage de Beauval, passé depuis peu en Hollande, il lui envoya son manuscrit, dont il lui recommandoit fort la correction; mais comme ce confident, sur les soins de qui il se reposoit, ne put pas, à cause de ses occupations particulières, donner à l'acquit de cette commission toute l'exactitude à quoi M. Ménage s'attendoit, je fus sondé par ledit sieur de Beauval pour savoir si je voudrois bien le soulager dans son embarras, et je m'y offris assez aisément sans en rien communiquer à M. Ménage, à qui j'étois bien aise de trouver occasion de faire plaisir; et comme il fut bientôt informé de mon obligeante offre, il me fit l'honneur de m'écrire le premier pour m'en faire ses remercîments, et voici deux extraits de ce que je reçus de lui sur ce sujet, auxquels je me bornerai parce que tout le reste de ce que contenoient ces deux premières lettres ne pourroient être que hors d'œuvre par rapport à la satisfaction des lecteurs.

Extrait de la première lettre de M. Ménage au sieur R...

« Monsieur,

« Ayant appris de M. Basnage la peine que vous voulez bien « prendre de corriger les épreuves de mon *Anti-Baillet*, je « prends la liberté de vous écrire pour vous en témoigner mon « extrême reconnaissance, pour vous en faire mes très humbles « remercîments, et pour vous dire que, de mon côté, je vous « en rendrai dans toutes les occasions tout le service dont je « serai capable..... Il ne me reste, Monsieur, qu'à vous de- « mander votre amitié, en vous protestant que j'ai pour vous « toute l'estime et toute la considération que vous méritez, et « que je serai toute ma vie et de toute ma passion, Monsieur, « votre très humble et très obéissant serviteur,

« MÉNAGE.

« A Paris, le 18 juillet 1688. »

Avant que de passer au deuxième extrait, il est à propos que je fasse voir la réponse que je fis à cette première lettre de M. Ménage ; la voici :

Lettre du sieur R... à M. Ménage.

« Monsieur,

« Quand je consentis, il y a environ un mois, à faire la révi-
« sion des feuilles de votre *Anti-Baillet*, je ne songeois pas que
« vous en dussiez jamais rien savoir, et bien moins encore que
« cela me dût valoir l'honneur d'une de vos lettres. Je ne
« puis cependant, Monsieur, que me savoir bon gré de la li-
« berté que j'ai prise, et de laquelle il ne sera peut-être pas
« hors de propos de vous rendre raison. La passion que j'ai
« conçue pour vous depuis longtemps, m'avoit fait regarder
« avec indignation le procédé de M. Baillet à votre égard ; et
« sachant que vos amis vous avoient porté au châtiment de son
« injustice, j'avois quelque sorte d'impatience de voir comment
« vous le traiteriez. Votre imprimeur n'ayant pas fait grande dif-
« ficulté de me communiquer les premières feuilles de son tra-
« vail, j'eus lieu de remarquer que cette édition ne s'exécute-
« roit pas tout à fait de la manière que vous pourriez l'entendre,
« de sorte que tant par le regret que j'avois qu'une aussi bonne
« pièce que la vôtre fût si défectueuse, que par la disposition
« où je me trouvois à vous rendre service, je m'offris à l'inspec-
« tion dont je vois que vous avez eu connaissance. Il me paraît,
« Monsieur, que vous êtes en peine de ce qu'on aura fait de
« quelques additions que vous avez recommandées depuis l'en-
« voi de votre manuscrit. J'ai visité les endroits qu'elles re-
« gardent, et je trouve qu'à quelqu'une près, elles y ont été
« rangées selon votre désir. De cet éclaircissement que vous
« m'avez demandé, permettez-moi, Monsieur, de passer à un
« que je prends la liberté de vous demander à mon tour : c'est
« sur la généalogie de *Joachim du Bellay,* où je trouve quelque
« chose qui m'embarrasse, un article de votre page 166 le fai-

« sant fils de *Jean de Gonnor*, fils d'un autre *Jean*, chef du nom « et des armes de *Bellay*, au lieu que la page 168 le fait fils de « Jean, fils d'Eustache : ce sont les propres termes des deux « articles, du moins selon l'impression, car je n'ai pu disposer « de votre copie que depuis que je suis entré en révision, ce « qui, à mon grand regret, n'est arrivé qu'à la lettre *M* du « premier tome, en sorte que je n'aurai examiné que six feuilles « de cette première partie. M. le marquis de Langey, chez qui « je veillois hier au soir, comme étant un seigneur avec qui, « par l'amitié dont il lui plaît de m'honorer depuis vingt ans, « j'ai toujours eu en quelque sorte comme un commerce de « belles-lettres, mais qui, particulièrement dans ce fait, est « une partie intéressée, comme étant sorti par les femmes de « cette illustre maison, ne put me lever cette difficulté lorsque « je lui en fis part; mais il m'exhorta fort à vous en écrire, me « marquant même que vous vous étiez quelquefois entretenus « de cette matière, jusque-là que vous ayant parlé d'un brouil- « lon de généalogie que M. de la *Courbe-Bellay* avoit entre les « mains, vous lui dîtes avoir encore trois degrés par delà ceux « de ce papier de M. de la Courbe; et là-dessus il me pria de « savoir de vous, si, pour un dessein particulier d'histoire qu'il « a en vue depuis longtemps, vous ne pourriez point lui faire « avoir cette esquisse que ledit sieur de la Courbe lui avoit déjà « prêtée ci-devant, et qu'il ne retira que pour la lui faire « mettre plus au net, depuis quoi, par plusieurs traverses sur- « venues, il n'a pas eu plus de connaissance de cette affaire. « Nous nous intéressons également à cela, M. le marquis de « Langey et moi, par de diverses raisons, en ce que de mon « côté, il y a plus de quinze ans que j'ai travaillé moi-même à « cette généalogie : le dessein de mes *Tables de l'Histoire uni-* « *verselle* m'ayant engagé par occasion à creuser dans la source « de plusieurs maisons, cette science et celle de la chronologie « étant, comme on dit, les deux yeux de l'histoire; et ce qui « est assez singulier sur le fait dont il s'agit, c'est que la prin-

« cipale difficulté que j'ai trouvée dans l'arrangement des bran-
« ches de cette maison est la même qui m'embarrasse dans
« votre article. En un mot, je désirerois savoir la relation qu'il
« y a entre les deux branches de Langey et de Gonnor, en sorte
« que, faisant remonter par des générations bien suivies les
« sieurs de *Langey*, de *Gonnor* et de *Thouarcé* à une même tige,
« je pusse particulièrement connaître les degrés précis de pa-
« renté qui se trouvent entre Guillaume de Langey et le poëte
« Joachim. Voilà, à mon grand regret, Monsieur, un entretien
« bien ennuyeux dont je vous importune; je vous en demande
« très humblement pardon, comme je vous rends aussi très
« humbles grâces de l'honneur que vous m'avez fait, et des ter-
« mes obligeants dans lesquels vous me l'avez fait. Je puis,
« Monsieur, vous faire une très sincère protestation, je ne di-
« rai pas de cette amitié qu'il vous plaît de me demander, mais
« d'une vénération entière telle que je l'ai conçue depuis très
« longtemps pour un savant fort distingué que je regarde
« comme le *Varron* de notre siècle, sans contredit, mais parti-
« culièrement pour un sage d'une éminente et d'une solide
« vertu. Je suis avec tout le respect imaginable et qui ne vous
« peut être contesté, Monsieur, votre, etc. »

Extrait de la deuxième lettre de M. Ménage à moi.

« Monsieur,

« Je ne puis vous remercier comme je le voudrois de toutes
« les obligations que je vous ai, mais je vous prie de croire,
« Monsieur, que je les ressens comme je dois, et qu'il ne se peut
« rien ajouter à ma reconnaissance, etc..... Je ne sais pas pré-
« sentement si Joachim du Bellay étoit fils de Jean fils de Jean,
« ou fils de Jean fils d'Eustache; je m'en informerai à M. de la
« Courbe, et, selon sa réponse, nous corrigerons l'endroit de
« mon livre qu'il faudra corriger. M. de la Courbe n'est plus à
« Paris; il est à Brissac en Anjou, où il a été exilé par ordre du

« roi. Si M. le marquis de Langey me veut envoyer un mé-
« moire des choses qu'il désire de lui, je le lui ferai tenir, et je
« lui en ferai avoir réponse. J'ai produit dans mon *Histoire de*
« *Sablé*, l'origine de la maison de Montreuil-Bellay, de laquelle
« maison, selon l'opinion de plusieurs généalogistes, descend
« celle de Du Bellay. M. Grævius a un exemplaire de cette his-
« toire, et vous pouvez l'emprunter de lui ; mais puisque vous
« vous attachez si fort aux généalogies, je vous ferai moi-même
« présent de cette histoire ; car elle est remplie de plusieurs
« généalogies très curieuses, et entre autres de celle de *Craon*.
« J'écris à notre libraire de vous mettre toute ma copie entre
« les mains (1). J'oublois à vous dire que je ne suis pas assez
« informé de la maison de Du Bellay pour vous éclaircir de vos
« doutes; il faudra en faire un article dans le Mémoire de
« M. de Langey pour M. de la Courbe. Je vous demande tou-
« jours, Monsieur, la continuation de vos soins, et surtout celle
« de votre amitié. Tout à vous, et de tout mon cœur et sans ré-
« serve, et avec toute l'estime qui vous est due,

« MÉNAGE.

« A Paris, ce 6 août 1688.

« *P. S.* Tout le grec des premières feuilles que vous n'avez
« pu voir, est rempli de fautes, ce qui fait que je vous recom-
« mande particulièrement le grec des feuilles suivantes. »

Dans la suite du commerce qui se continua entre M. Ménage et moi, et parmi les lettres dont il m'honora toujours constamment jusqu'à sa mort, il s'en trouve plusieurs où il y a des traits de critique littéraire que les gens de bon goût ne jugeront pas indignes de leur curiosité. Je n'en mettrai pourtant ici que fort peu, parce que d'autres lecteurs ne s'en accommoderoient pas de même, ou trouveroient au moins que cela ne leur apprend pas quelque chose d'assez nouveau.

Le premier de ces traits qui se présente à ma mémoire re-

(1) J'ai encore toute cette copie par-devers moi. R. [*Note de l'auteur.*]

garde l'accentuation des pronoms *notre* et *votre;* voici ce que M. Ménage m'en avoit déjà écrit, dans sa troisième lettre, par rapport à une faute de son imprimeur, qu'il avoit plusieurs fois remarquée dans ces premières feuilles que je n'avois pas vues.

« Dites, s'il vous plaît, au compositeur qu'il suive ma copie, « elle est très exacte ; il met toujours nôtre, vôtre, etc.; il faut « toujours écrire notre, votre ; la pénultième de ces mots est « brève, et il la fait longue par ces accents circonflexes, etc. »

Sur quoi je présentai à M. Ménage une exception, pour laquelle je lui citai cet endroit de l'*Ecole des Maris* du fameux Molière : *Je suis votre valet*, dit Ariste à son frère, *et moi*, lui répond Sganarelle, *je ne suis pas le vôtre*, entre lesquels deux *votre* il y a nécessairement une différence considérable de prononciation longue et brève. Cette remarque donna lieu à M. Ménage de faire une restriction qui se trouve dans sa cinquième lettre à moi du 10 octobre 1688, dont voici les propres termes :

« La distinction que vous m'avez marquée sur Notre et Votre « sans circonflexe et Nôtre et Vôtre ainsi accentués est très « juste, et je ne m'étois pas assez expliqué d'abord. La pre- « mière syllabe de Votre, etc., est brève quand ce mot ne finit « pas la période; par exemple : Je suis *votre* serviteur, et elle « est longue quand elle la finit, par exemple : Et moi je suis le « *vôtre*, qui est proprement ce que vous m'avez allégué, et en « ce cas il faut un circonflexe sur l'*ô*.

Cette règle de M. Ménage, comme on voit, n'étoit qu'un pur effet ou résultat de ce que je lui avois objecté.

Une seconde remarque critique de M. Ménage, et qu'il me fit dans cette même cinquième lettre dont je viens de parler, regarde la véritable orthographe du verbe *sçavoir*, où il ne vouloit point de *ç*. « J'ai oublié, me dit-il, de vous dire qu'il ne « faut point de *ç* à savoir. » Sur quoi je trouvai étrange que M. Ménage soutînt cela si positivement contre l'usage pratiqué, et suivi par MM. de l'Académie même, et cela sans en alléguer de raison ; mais je la tirai bientôt de ses *Origines de la*

langue française, de la première édition ; c'est que *sçavoir* ou *savoir* vient de *sapêre*, qu'on a dit pour *sâpere;* c'est pourquoi il faut écrire *savoir;* et en effet, M. Ménage lui-même me confirma dans cette opinion par ces mots de sa septième lettre du 24 septembre 1688.

« Pour le mot *savoir*, me dit-il, quoique MM. de l'Académie « y mettent un *ç*, il n'y en faut point, il vient constamment de « *sapêre*, qu'on a dit au lieu de *sâpere*, et non pas de *scire*, comme « je l'ai démontré dans mes *Origines de la langue française*, et « dans celles de la *langue italienne*, aussi bien que dans mes « observations sur la langue *française*.

Une troisième remarque de M. Ménage est sur le *vedessi* ou *vedesti qui dentro*, etc., de la belle *scène d'Amarille*, dans le fameux *Pastor fido* du Guarini, sur lequel j'avois représenté à M. Ménage que je ne trouvois point de sens dans la leçon du *vedesti* que portent la plupart des éditions de cette admirable pièce; et que je trouvois un sens bien plus net dans la leçon *vedessi;* car, disois-je, n'y a-t-il pas plus de raison à lire : Ah ! si tu voyois ce qui se passe ici dans mon cœur, etc., que de lire : Si tu as vu, etc., car, visiblement, *vedesti* est la deuxième personne singulière du *prétérit* parfait *viddi*, *vedesti*, *viddè*, *j'ai vu*, *tu as vu*, *il a vu;* au lieu que *vedessi* est la deuxième personne du subjonctif *se vedessi*, *se tu vedessi*, *s' egli videsse*, *si je voyois*, *si tu voyois*, etc.

Sur quoi M. Ménage me répondit :

« Dans mon *Pastor fido*, qui est in-16, édition de Venise, en « 1611, *presso Bernardo Giunti*, il y a *Se vedessi*, que je préfère, « aussi bien que vous, à *Se vedesti*, mais l'un et l'autre est bon : « *Si tu voyois mon cœur, tu ne dirois pas cela; Si tu avois vu mon « cœur, tu ne dirois pas*, etc. »

Ce fut toute la raison que me donna M. Ménage, dont je ne demeurai pas autrement satisfait, car pour admettre la dernière de ses deux interprétations, savoir, *Si tu avois vu*, il faudrait qu'il y eût dans l'original *Se tu travessi veduto*, ce qui n'est

point. Mais comme je ne voulois pas faire le coup de poing avec M. Ménage, j'en demeurai là.

Afin de ne pas tirer à de trop grandes longueurs tout ce que je pourrois ramasser des autres lettres que j'ai conservées de M. Ménage en fait de critiques littéraires, je bornerai ce que ma mémoire m'en présentera à quelques paragraphes succincts, selon la méthode ordinairement pratiquée dans les *Analyses*.

—

§ 1. Comment entendez-vous, écrivois-je un jour à M. Ménage, le τῇ de votre distique à l'honneur de M. de Saumaise ?

Πάντ' ἀναγνοὺς, καὶ πάντα μαθὼν, καὶ πάντα διδάξας,
Τῇ μέγας ἐν μικρῷ μνήματι Σαλμάσιος.

Τῇ, me répondit M. Ménage, se prend adverbialement pour *hîc;* je vous en chercherai des exemples.

§ 2. Je vous ai promis, par une de mes précédentes lettres, de vous dire plus précisément de qui Joachim du Bellay étoit fils ; j'ai présentement de quoi m'acquitter ; il étoit fils de *Jean*, seigneur de Gonnor, fils d'*Eustache* et de Catherine de Beaumont, dame Du Plessis-Méré.

§ 3. L'homme savant dont parle M. *Fermat*, qui m'a traité de *Varron*, c'est le père *Maimbourg;* et le premier qui m'en a traité, puisque vous le voulez savoir, c'est M. *Féramus* (1), dans une épigramme latine, imprimée dans mon livre adoptif, page 46. M. de Saumaise m'a régalé ensuite du même éloge, selon le témoignage d'un Suisse qui a fait la préface du Térence de M. Guyet; et ensuite M. de la Monnoye, dans l'épigramme que vous avez fait imprimer à la page 69 du deuxième tome de l'*Anti-Baillet*. Ce que vous me dites que vous lisez quelquefois de mes poésies, fera que je vous enverrai quelque jour plusieurs vers que j'ai faits depuis la dernière impression.

§ 4. Je vous suis bien obligé de la peine que vous voulez bien

(1) Charles Féramus. On a de lui de spirituelles attaques contre le parasite Montmaur, qui ont été recueillies par de Sablengre.

prendre de faire vous-même la table de mon livre, et je vous en rends un million de très humbles actions de grâces.

§ 5. Je vous envoie l'élégie de M. Francius, et la fable de *la Citrouille et de la Palme*, du père Commire. On écrit *appeler*, *appelant*, mais on écrit *appellations* et *il s'appelle*. Votre *Index*, vu le plan que vous m'en faites, sera un *opera*, et je vous en remercie encore une fois avec toute sorte d'estime et de reconnaissance.

§ 6. Je reviens à Robert Estienne; je viens d'apprendre que la première édition de son *Trésor* est de 1531 et non pas de 1536, comme je le croyois, et qu'elle a pour titre *Dictionarium, seu Latinæ linguæ Thesaurus;* et j'apprends de la préface que ce furent ses amis qui l'obligèrent à lui donner le titre de *Trésor de la langue latine*, etc. Il dit dans cette préface qu'il fut deux ans à composer cet ouvrage; qu'il y travailloit jour et nuit; qu'il consultoit sur ses doutes tous les gens savants; et qu'il n'y a pas un mot qu'il n'ait écrit de sa main.

§ 7. Votre lettre latine à M. Grævius est fort bien; voici seulement ce qu'on pourroit y trouver à redire en chicanant.

La première période est trop longue, le style épistolaire doit être concis.

Delphensis est équivoque; vous voulez dire que M. votre frère demeure à Delft, et *Delphensis* signifie plus ordinairement *un homme né à Delft* (1).

(1) *Nota bene.* — M. Ménage avoit raison de traiter cette critique de pure chicane, car le contraire de ce qu'il dit là est incontestable; je pris d'abord ce qu'il avance en cet endroit pour bonne monnaie, comme on parle; mais ayant depuis bien examiné la chose, je trouve que bien loin que la terminaison en *ensis* dénote la naissance en certain lieu, elle fait tout le contraire, et en marque seulement l'habitation, et c'est la terminaison en *us* qui désigne la naissance; *Romanus* (outre d'autres égards, comme droit de *bourgeoisie*, dépendance, etc.) signifie qu'on est né à Rome, et *Romanensis* s'entend de celui *qui, natus alibi, Romæ habitat.* Caton est formel là-dessus dans son dernier chap. *de Re rust.* Voyez le *Thesaur. Fabri*, édition de 1687. Et, en effet, chez tous les historiens ecclésiastiques, saint Augustin est dit Aurelius Augustinus Hipponensis, parce qu'étant évêque d'Hippone, il faisoit ordinairement sa demeure en cette ville-là, et cela ne vouloit pas dire qu'il y fût né, puisque le lieu de sa naissance étoit *Tagaste*, dans la Numidie.

Je finis ici mes paragraphes pour passer à deux ou trois lettres dont M. Ménage m'honora depuis tout ceci sur des choses qui me regardoient plus en particulier.

La première de ces lettres, qui est du 25 février 1689, est sur ce que je lui avois mandé de ma nouvelle promotion de la part et grâce de MM. les Etats Généraux; la voici :

« Vous ne doutez pas, je m'assure, Monsieur, après toutes « les obligations que je vous ai, que je ne prenne toute la part « que je dois dans votre dernière dignité; et ce n'est que pour « satisfaire à la coutume, que je vous écris pour vous le témoi- « gner, et pour vous dire que si vous aviez toutes les dignités « que je vous souhaite, vous auriez à peu près toutes celles que « vous méritez.

« Je pense vous avoir mandé que mon Malherbe est achevé « d'imprimer; que je vous en destine un exemplaire; et que « je suis seulement en peine d'une voie sûre pour vous le faire « tenir. Adieu, mon cher Monsieur, honorez-moi toujours de « votre bienveillance; je crois, Monsieur, n'en être pas indigne, « si c'est la mériter que d'avoir pour vous toute sorte d'estime « et de considération,

« Ménage.

« Paris, ce vendredi 25 février 1689.

« *P. S.* — Quand mon *Anti-Baillet* sera en état d'être publié, « je vous prie d'en donner de ma part à mes amis de Hollande, « parmi lesquels M. *Cuper* ne sera pas oublié. Je vous envoie « la liste de ceux à qui je désire d'en donner; *munus meum or-* « *nato verbis,* c'est-à-dire, Monsieur, que je vous prie d'accom- « pagner le tout d'un compliment de ma part. »

La deuxième des lettres de M. Ménage que j'ai en vue est telle, et du 13 mai 1689 :

« Monsieur,

« M. Heinsius est un homme d'un grand mérite, et pour le- « quel j'ai toute sorte de vénération, et je suis bien aise que vous « lui ayez donné de vous-même un exemplaire de mon livre;

« je tiendrai compte de cet exemplaire au sieur Foulque, etc...

« Si j'eusse prévu que M. le duc de Montausier vous eût dû « écrire, je l'aurois prié de m'aider à vous remercier des obli- « gations que je vous ai : ce qu'il auroit fait bien volontiers ; « car il prend toute sorte de part dans mes intérêts. Je lui ai « fait parler de vos planches par M. de Court, petit-neveu de « M. de Saumaise. Il ne sait ce qu'elles sont devenues. Tout à « vous à l'ordinaire,

« MÉNAGE. »

La troisième lettre enfin de M. Ménage regarde la communication que je lui avois donnée d'une nouvelle lettre latine écrite au roi de Suède, par fonction de mon nouvel emploi, sur la mort de la reine *Christine*, et voici ce que M. Ménage m'en écrivit le 24 juin 1689 :

« Monsieur,

« Votre lettre latine est très bien écrite, et je ne puis dire le « plaisir que vous m'avez fait de m'en faire part. Vous m'avez « aussi fort obligé de m'envoyer la belle ode de M. Francius. « Ç'a été par inadvertance que j'ai attribué son épigramme sur « les feux de joie à M. Grævius. Je suis très affligé de l'afflic- « tion de M. Cuper. [*J'ai reçu aussi la lettre qu'il vous a plu « m'envoyer de lui ; son remercîment vaut mieux que mon présent, « et je lui dois bien du reste de ce côté-là* (1).] Les vers de « M. Francius que vous m'avez envoyés sont parfaitement « beaux, et je vous suis bien obligé de la grâce que vous m'a- « vez faite de m'en faire part. Je suis toujours très fidèlement « et très tendrement et très passionnément votre très humble « et très obéissant serviteur,

« MÉNAGE. »

Je finirois ici ce long article de M. Ménage, sans une parti-

(1) Ce souligné de vert est d'une précédente lettre du 10 juin, de laquelle je n'ai rien dit ci-dessus. [*Note de l'auteur.*]

(*Nota.* Nous avons mis entre crochets la phrase dont il est ici question, et qui est soulignée de vert dans le manuscrit.)

cularité qui le regarde, et où sa réputation en qualité de *savant*, et particulièrement dans les langues, étoit en quelque sorte intéressée. Ce que j'ai ici en vue est une scène qui se passa ici à la Haye, chez milord *Pembroke*, lorsqu'il y étoit ambassadeur extraordinaire de la part du feu roi Guillaume III, après son entier établissement sur le trône d'Angleterre. Le marquis de Langey, qui lui faisoit assez réglément sa cour, et qui lui avoit remarqué une grande inclination pour les belles-lettres et pour tous les curieux qui les cultivoient, étoit venu par occasion à lui parler de moi d'une manière à faire désirer ma vue à ce seigneur, et il lui promit de me mener chez lui ; ce qu'il exécuta dès le lendemain. Son Excellence, après une conversation où elle parut ne se pas déplaire, nous retint à dîner, et nous ayant, au sortir de table, fait passer dans sa chambre pour la continuation d'une matière qui avoit été entamée, il n'y avoit guère que nous y étions, lorsqu'on vint annoncer au milord une visite de M. Frémont d'Ablancourt, qui aussitôt fut introduit, ce qui fit qu'en peu de temps on changea de discours. Pour rendre plus intelligible la scène que j'ai promise ci-dessus, il est bon de donner deux ou trois coups de crayon à la légère esquisse d'un portrait de caractère et de l'esprit de M. Fr. d'Ablancourt, parce que c'est par cette ébauche qu'on jugera mieux de ce qu'il faut penser de la petite dispute qu'on va voir.

M. Frémont d'Ablancourt, avec tout son mérite, qui sans difficulté n'étoit pas commun, avoit cela de singulier qu'il se faisoit beaucoup plus goûter par les jolis contes dont il avoit en sa mémoire une source intarissable, que par la solidité d'un véritable et profond savoir (1). C'étoit aussi par ce talent qu'il s'étoit en cent lieux agréablement insinué dans l'esprit des personnes de la plus grande distinction, et enfin dans celui de madame la princesse d'Orange, depuis cela reine d'Angleterre,

(1) A la suite de la traduction de Lucien donnée par son oncle, le célèbre Perrot d'Ablancourt, on trouve de Frémont un curieux et fort spirituel *Jugement des lettres de l'alphabet*, qui y tient la place de l'intraduisible *Jugement des voyelles* de l'auteur grec.

laquelle n'étoit pas plus aise que quand elle l'avoit auprès d'elle à ses heures de récréation. Mais comme le faible de ce merveilleux talent, qui faisoit le principal mérite de M. d'Ablancourt, est que presque tous ceux qui s'y laissent aller s'arrêtent plus à la gaillardise du *mot pour rire* qu'à la vérité et à la solidité des choses mêmes, et qu'ils *gobent,* pour me servir de ce terme commun, tout ce qu'on leur présente à droite et à gauche, et le font de même avaler à tous ceux à qui ils veulent plaire. M. d'Ablancourt étoit, sur ce chapitre, un des hommes du monde qui tomboit le plus dans ce défaut. On en va voir une preuve dans ce que j'ai à dire de la petite dispute que nous eûmes lui et moi en présence de M. le comte de Pembroke, qui parut y prendre assez de plaisir. Comme la conversation étoit tombée sur le mérite de quelques-uns de nos plus beaux esprits français (auxquels Son Excellence, par la droiture de son cœur et par la délicatesse de son bon goût, ne faisoit pas difficulté de rendre justice, contre le génie assez ordinaire à sa nation), on s'étendit beaucoup en particulier sur les louanges de M. Ménage; mais ce ne fut pas M. d'Ablancourt qui montra le plus d'empressement sur cet article; au contraire, il s'égaya, d'un air moqueur, sur le compte d'une prétendue raillerie qu'on avoit faite chez cet illustre même, et à sa barbe, de son entêtement mal conçu, tant pour la parade de plusieurs langues que pour ses *Origines de la langue italienne;* sur le premier desquels deux articles il ne manqua pas d'alléguer l'épigramme maligne de M. *Le Goux-Louvigny* que j'avois déjà ouï réciter plusieurs fois et que voici:

Je tiens, quant à moi, que Ménage,
Qui tranche du grand personnage,
Et dont quelques-uns ont fait cas,
Dans ses vers et dans ses harangues,
Parle quatre sortes de langues,
Pour montrer qu'il ne les sait pas.

Et pour ce qui est du second article, savoir, les *Origines*, etc.,

voici le joli conte dont M. d'Ablancourt voulut divertir Son Excellence pour appuyer ce qu'il venoit de dire contre M. Ménage, en renvoyant bien loin les louanges qu'au rebours de tout cela j'avois données à cet homme illustre, et principalement par rapport à ses *Origines italiennes*. Il disoit donc comme une chose qu'il prétendoit courir partout, qu'un bel esprit gentilhomme italien, étant en visite chez M. Ménage, et ayant, après plusieurs discours, aperçu sur sa table un exemplaire de ses *Origines*, mais encore incomplet, à cause qu'il en restoit encore quelques feuilles à imprimer, et faisant semblant de ne pas regarder cet ouvrage comme ouvrage de celui-là même à qui il parloit, s'étoit mis à rire de la pauvreté de certains esprits qui se mêloient d'écrire de choses qu'ils n'entendoient pas, et que ce galant homme, comme pour mieux autoriser ce qu'il avançoit là, jetoit particulièrement, et comme tout exprès, les yeux sur un certain article, où selon le jugement de M. d'Ablancourt, la marque d'ignorance, dont le bel esprit italien parloit, étoit toute visible.

Je haussois de temps en temps les épaules sur le ridicule de cette fable, lequel me paraissoit devoir sauter aux yeux de tout le monde; et lorsque M. d'Ablancourt eut achevé : « Si Son Ex- « cellence, dis-je en m'adressant à elle, veut bien me per- « mettre deux mots de réplique à monsieur qui vient de par- « ler, je ne désespère pas de détruire tout le conte qu'il vient « de faire. » Milord, étant bien aise de voir à quoi cette scène aboutiroit, m'ordonna de dire ce que je trouverois à propos; sur quoi, continuant d'adresser mon discours au comte de Pembroke : « Si M. d'Ablancourt, dis-je, dans la seule vue de diver- « tir Son Excellence, avoit eu la précaution d'avertir la compa- « gnie qu'il ne prétendoit donner son histoire que pour le prix « qu'il l'avoit reçue, je n'aurois rien à lui reprocher; mais je « m'étonne comment, du bon sens qu'il est, il adopte le pre- « mier, puis veut faire adopter aux autres de petits contes « bleus, qu'avec sa permission, je soutiens être destitués de

« toute vraisemblance ; car je prétends, pour n'aller pas chercher plus loin des preuves de mon dire, qu'il est hors de toute « apparence de raison, et que ce seroit même une action impudente et tout à fait folle à un gentilhomme qui nous est proposé comme sage et sachant le monde, d'aller de but en blanc « rompre en visière à un illustre de la plus belle et de la mieux « établie réputation qui se puisse voir, et chez qui il va faire « des visites purement de bienséance et d'honneur; dessein « tout opposé à une aussi impertinente incartade que celle dont « monsieur vient de faire un si grand plat. Mais j'ai à dire quelque chose de plus convaincant encore que tout ceci : c'est « que non-seulement il n'est pas vraisemblable, mais qu'il est « même absolument impossible que le fait dont il est question « soit jamais arrivé; car puisqu'il s'agit d'un véritable Italien, « et d'un Italien, homme de naissance et d'esprit, je soutiens « qu'un tel homme ne sauroit prendre le change jusqu'au point « de prétendre trouver des fautes grossières dans un ouvrage « auquel, bien loin de là, toute une académie célèbre, assemblée exprès en corps, a donné les plus grandes marques d'approbation; et bien plus, a chargé son secrétaire d'office de « sceller ces témoignages authentiques d'une lettre expresse « au nom de tout le corps. Car de dire que ce sont là de simples honnêtetés qu'il faut toujours prendre au rabais, je soutiens que cela ne peut avoir de lieu ici, parce qu'une compagnie de cette haute volée, et qui en cette seule qualité de « compagnie et de corps assemblé, l'emporte toujours de bien « loin sur un seul particulier, de quelque mérite qu'il puisse « être; une telle compagnie, dis-je, n'a garde de s'aller commettre, par une lettre authentique, à donner des louanges « graves et du plus grand sérieux, à un ouvrage qui, bien loin « d'en être digne, seroit aussi ridicule qu'on veut faire passer « celui-ci. Or, j'ai en main cette lettre authentique et ces éloges « graves et sérieux de l'académie dont je parle, qui est celle de « Florence ou *della Crusca*. »

Je fortifiai tout ce que je venois de dire d'un précis de l'histoire que j'ai déjà faite ci-devant, touchant la dispute de MM. Chapelain et Ménage, portée au tribunal de cette fameuse académie, qui fit bien voir jusqu'à quel point elle estimoit et combien elle reconnaissoit la grande capacité de ces deux messieurs, et principalement celle de M. Ménage, en faveur de qui elle sembloit s'être le plus déclarée. Je fis même, à l'aide d'un peu de mémoire, quelque petit abrégé des plus considérables endroits de diverses lettres, dont, tant l'Académie que quelques-uns de ses membres et autres savants illustres, avoient honoré M. Ménage, et par elles exalté, sans presque aucune restriction, non-seulement son ouvrage des *Origines italiennes*, mais généralement tous ses vers italiens, et ses observations sur l'*Aminte* du Tasse; en un mot, j'établis si bien tout le contraire des prétentions de M. d'Ablancourt qu'assurément les rieurs ne furent pas de son côté.

Comme le lecteur, après tant d'étalage que je lui ai fait de tous ces éloges donnés par tant de personnes illustres, et à M. Ménage et à ses écrits, pourroit n'être pas content de la suppression que je lui en ferois si j'en demeurois là, je donnerai ici des échantillons de quelques-uns des principaux.

Le premier sera tiré de la première lettre de l'Académie florentine à MM. Ménage et Chapelain, en commun; en voici la traduction, car l'original est italien :

« Il seroit, Messieurs, très difficile de vous bien exprimer « l'applaudissement général avec lequel vos lettres ont été re- « çues de notre Académie, et avec quel plaisir et quelle admi- « ration elle les a lues et relues, tant pour l'obligeante confi- « dence et l'estime extraordinaire que vous nous y avez « témoignées, que pour la pureté, l'éloquence et la connais- « sance parfaite que vous y faites paraître de tout ce que notre « langue a de plus fin et de plus délicat, et qui nous ont jetés « dans l'admiration, non sans une espèce de petite gloire, de

« voir notre langue si parfaitement enracinée dans le cœur de « la France.

« Votre dispute, Messieurs, est noble et soutenue par toute « sorte d'érudition et d'esprit; elle a pour fondement une ma- « tière de très grand prix; et la cause est défendue avec une « force sans rudesse et avec une franchise sans offense. C'est « ce qui a fait qu'encore que, d'abord le dénoûment de la dif- « ficulté proposée ne parût pas devoir donner de la peine, à « force néanmoins de bien peser les subtilités et savantes rai- « sons dont chacun de vous soutient sa cause, et les considé- « rables exemples dont il les appuie, nous en avons été comme « embarrassés et confus, douteux en un mot sur le jugement « que nous en devions prononcer, et presque résolus d'en « abandonner l'entreprise et de laisser à chacun l'entière « liberté de son sentiment, nous trouvant d'autant plus portés « à ce parti que nous voyions plusieurs de nos académiciens « fort partagés à cet égard, les uns tenant pour l'une des deux « opinions, et les autres pour l'autre. Mais cette résolution, à « ce que vous désiriez de nous, à l'estime principalement que « vous avez témoigné faire de cette Académie, et encore « plus aux devoirs de notre reconnaissance, nous nous efforce- « rons, avec le dernier attachement, de pénétrer dans la plus « probable intention du poëte, sur le sens duquel vous êtes en « peine, et vous en recevrez au plus tôt notre avis, dont jusque- « là nous vous prions d'excuser le retardement, à cause que la « quantité et la diversité des opinions de toute l'Académie ne « nous permet pas une prompte diligence. Nous vous souhai- « tons, Messieurs, toute sorte de prospérité et de bonheur, et « sommes, Messieurs, vos très affectionnés et très obligés ser- « viteurs.

Ainsi signé :

« L'Archiconsul et les Académiciens della Crusca.

« Lo Smunto, *secrétaire*.

« A Florence, le 22 août 1654. »

Le second échantillon que j'ai à produire est un extrait que j'ai à donner d'une lettre française du fameux M. Costard à M. Ménage, que voici :

« Monsieur,

« Vos poésies italiennes ont été lues dans la petite famille ; « ç'a été avec un plaisir sensible. Si je m'y connais, il n'est « rien de plus pur et de plus chaste que votre élocution ; rien « de plus fin et de plus subtil que vos pensées; et rien de plus « harmonieux que la structure de vos vers. Vous inventez très « heureusement et vous imitez avec un pareil succès. Vos ori- « ginaux méritent d'être copiés en toutes les langues; et vos « copies passeront quelque jour pour originaux, tant elles ont « de naïveté, de génie et de hardiesse. Enfin, Monsieur, ce « que vous venez de publier, pourra donner de la jalousie à vos « confrères de l'Académie *della Crusca*. Feu M. de Nancel m'a « conté, qu'étant à Rome, un de ses amis l'avertit de ne plus « faire de si bons vers italiens; et que, s'il continuoit, il savoit « de bonne part que les beaux esprits de ce pays-là étoient ré- « solus de le poignarder. Prenez, Monsieur, vos mesures là- « dessus, et que cet exemple vous fasse sage si vous allez « jamais à Florence. »

Je tirerai pareillement mon troisième échantillon d'une lettre de la même Académie florentine à M. Ménage seul, et au sujet de ses observations sur l'*Aminte du Tasse*. Et voici ce que je me contenterai d'en produire :

« Monsieur,

« Vos remarques sur l'*Aminte du Tasse* sont si heureusement « conçues, et elles sont ornées d'une diction si élégante et si « pure, qu'il est impossible de ne pas reconnaître que vous y « avez employé tout ce que notre langue a jamais renfermé de « la plus raffinée délicatesse; de sorte que, joignant l'érudition « dont elles sont enrichies à la naïveté du style dont elles sont

« parées, on ne peut s'empêcher de regarder cette composition « comme un ouvrage dont la France a sujet de se glorifier « d'avoir donné la naissance à son auteur, l'Italie d'en avoir « fourni les expressions, et notre Académie en particulier de « se voir honorée de la dédicace que vous lui en avez faite. « Voici, Monsieur, quelques petites notes, qu'uniquement pour « vous complaire, nous y avons faites, afin de vous écarter la « pensée de donner à notre silence, si nous le gardions, une « autre cause que celle qu'il pourroit fort innocemment « avoir, etc... Ce ne sont là, Monsieur, comme vous voyez, « que de pures grammatications, qui, étant plus scrupuleuse- « ment observées que vous n'avez fait, auroient peut-être dé- « tourné une infinité de grâces naturelles, que, sans doute, « vous leur avez judicieusement préférées, comme étant in- « compatibles avec tant d'épines, au lieu desquelles vous n'avez « présenté que des roses. Vous les attribuerez donc, s'il vous « plaît, Monsieur, ces légères notes, au pur dessein qu'a eu « de vous obliger, sans aucune vue de réelle critique, notre « reconnaissante Académie, qui, n'ayant tiré son nom *della « Crusca* que de l'idée d'un *bluteau* et de l'action de *bluter*, a « voulu faire voir, qu'en sassant si rigoureusement vos écrits, « elle ne vous traitoit que comme une tendre mère qui ne veut « pas épargner plus ses enfants qu'elle ne feroit des étrangers. « Aussi vous rend-elle mille grâces, Monsieur, cette Académie « si sensible à toutes vos honnêtetés, de l'honneur que vous « lui avez fait, vous protestant qu'elle embrassera toujours « avec ardeur les occasions de vous rendre tous les services « dont elle sera capable et qui vous seront le plus à gré, « comme étant, Monsieur, vos très affectionnés et très obligés « serviteurs.

Ainsi signé :

« L'Archiconsul et les Académiciens della Crusca.

« Lo Smunto, *secrétaire*.

« A Florence, le 14 de mars 1656. »

Le quatrième extrait que j'ai à produire sera tiré d'une très honorable lettre du prince *Léopold*, frère de Ferdinand II, cinquième grand-duc de Toscane, et qui fut peu après honoré de la pourpre et fait cardinal par le pape Alexandre VII, le 7 mars 1666 (1). Le sieur Ménage lui avoit écrit, le premier, pour lui rendre grâces de la faveur qu'il lui avoit faite de faire examiner soigneusement ses *Observations sur l'Aminte* par MM. de l'Académie *della Crusca*, et de ce qu'il lui avoit même fait l'honneur d'assister régulièrement en personne à cet examen. Voici l'extrait français de la réponse italienne que ce prince fit au sieur Ménage :

« Monsieur,

« Les vertueuses veilles, que vous avez employées toute « votre vie à diverses études et entre autres à celles de la lan- « gue italienne, ont tellement mérité de toute la république « des lettres, que vos écrits sont plus propres à faire des rè- « gles pour le beau style qu'à en demander et à en recevoir; « et je n'ai pas eu d'autre but, en l'assiduité de mes comparu- « tions dans notre assemblée, lorsqu'on y faisoit la lecture de « vos *Observations sur l'Aminte*, que de profiter moi-même de « toute l'érudition qu'elles renferment, etc... J'attendrai, Mon- « sieur, mais avec une grande impatience, tous les autres ou- « vrages que vous faites espérer au public, et dont même vous « me flattez de l'espérance de m'en voir honoré par une dédi- « cace, sous prétexte de répondre par cet honneur à l'estime « toute singulière que je fais de votre vertu, etc... Je suis, etc.

Ainsi signé : « *Le prince* LÉOPOLD. »

« A Florence, le 26 mai 1657. »

J'aurois un cinquième extrait à donner d'une lettre de l'abbé de Saint-Laurent au sieur Ménage, où il se trouve quelque

(1) Selon Coronelli, car Sainte-Marthe dit 15 mars 1668, mais mal à propos, puisque Alexandre étoit mort dès 1667. [*Note de l'auteur.*]

chose d'assez curieux; mais, crainte de fatiguer trop le lecteur, en pensant lui faire plaisir, je me contenterai de cet endroit, qui marque, avec tout ce que dessus, combien et avec quel empressement tous les écrits de M. Ménage étoient désirés et recherchés par les plus beaux esprits d'Italie.

« J'ai, écrit-il à M. Ménage, fait venir de Paris, pour M. le « comte *del Maestro*, toutes vos œuvres : vos *Origines de la* « *Langue française*, vos *Miscellanea*, etc. Il a déjà lu deux fois la « *Vie de Mamurra*, et il la veut encore lire une fois avant de la « prêter à M. *Carlo Dati* et à M. *Valerio Chimentelli*, etc... »

Cette mention, que l'abbé de Saint-Laurent fait avec tant d'éloges du *Mamurra* de M. Ménage, et duquel M. de Balzac, monté à son ordinaire sur ses échasses, a dit, dans une de ses lettres (laquelle se trouve dans le volume de ses *Œuvres diverses*), que cette histoire étoit *digne de Rome triomphante et du siècle des premiers Césars*, m'a fait naître l'envie de finir tout ce long chapitre de M. Ménage, par la traduction, que quelques curieux de mes amis (mais qui ne pouvoient pas entendre assez couramment toutes les grâces de l'original latin) m'obligèrent, il y a quelques années, d'en faire en langue française; et, comme cette traduction eut le bonheur de leur plaire, ainsi qu'il est arrivé depuis à l'égard de quelques autres personnes de bon goût, je ne feindrai point de la placer ici : d'autant plus que ces deux dernières parties de mes Mémoires sont, en partie, destinées à la collection de mes principaux opuscules (1).

(1) Bien que ce morceau ne semble pas présenter un intérêt en rapport avec son étendue, nous ne croyons pas pouvoir prendre sur nous de l'omettre ici. Nous renvoyons pour tout commentaire à l'article de Bayle sur *Pierre de Montmaur*, où la satire de Ménage est appréciée à sa juste valeur, et à l'*Histoire de Pierre de Montmaur, professeur royal en langue grecque dans l'Université de Paris*, par De Sallengre. La Haye, 1715.

LA VIE

DE

GARGILIUS MAMURRA

Pédant-Parasite,

TRADUITE DU LATIN DE M. MÉNAGE.

Gargilius Mamurra, dit le *Pédant-Parasite*, naquit à *Péda*, dans le pays latin. On ne sait pas bien qui fut son père. Il y a des gens qui croient que ce fut *Bibère-Méron;* d'autres que ce fut *Marc-Edace;* quelques-uns *Manlius Opsonius;* d'autres, enfin, *Lucius Vulturius Capito*, ou le *Vautour* et le *Têtu*. Cherche maintenant qui voudra quel fut le père du roi *Ancus*, et quelle étoit la mère de *Servius*. Qu'on déterre ainsi, chacun à sa manière, d'autres origines cachées dans les ténèbres des temps les plus reculés, ceci toujours demeurera pour constant que le père de Gargilius nous est inconnu, Gargilius, dis-je, qu'il n'y a présentement aucun de nous qui ne connaisse et qui n'ait pratiqué. Il n'est pas moins vrai qu'il eut pour mère une nommée *La Mâchoire*, femme à la vérité très peu accommodée des biens de fortune, mais qui étoit d'une ancienne et grande famille fort célèbre, surtout parmi les gens de théâtre. Cette bonne dame étant grosse, et ayant songé qu'elle mettoit au monde un enfant tout semblable à une écrevisse, c'est-à-dire, qui marchoit avec les dents, et dont tout le corps n'étoit que ventre et yeux, de quelque côté qu'on le regardât, accoucha effectivement le lendemain, dans la cuisine, sous le signe du Cancer, et aussitôt des mouches se vinrent placer dans la bouche de ce bel enfant. Les interprètes des songes et autres devins consultés là-dessus, répondirent tout d'une voix qu'il seroit un jour un grand parasite. Il fut nourri du lait d'une chienne, chez la *Sans-Pudeur*, et passa son enfance dans le sein de sa mère, qui, après cela, le fit instruire dans toutes les connaissances propres à la jeunesse.

A peine Mamurra avoit-il atteint l'âge de douze ans, qu'ayant perdu sa mère, il se rendit à Bourdeaux, où les jésuites le reçurent dans le collége qu'ils tenoient là avec beaucoup de réputation. Mais comme il ne lui étoit échu de la succession de sa mère que fort peu de bien, ou plutôt point du tout, de même qu'autrefois Cléante, s'étant mis à louage, s'occupoit la nuit à puiser de l'eau, à arroser un petit jardin, et à bluter de la farine, afin de pouvoir donner tout le jour suivant à ses études sous Zénon ; et que Plaute, prince de la comédie latine, pour gagner sa vie, tournoit la meule à la journée chez un boulanger ; lui, tout de même, afin de gagner de quoi s'entre-

tenir, se mit, sans tarder, au service d'un jeune enfant de famille, pour porter ses livres en classe. Il avoit la mémoire non-seulement très heureuse, mais presque divine, et il saisissoit d'abord, non-seulement les choses qui lui étoient présentées, mais celles même qui ne l'étoient pas, et les ayant une fois saisies, il les retenoit constamment; c'est pourquoi il étoit regardé avec une extrême distinction entre tous ses camarades; car, en fait d'enfants, la mémoire est une des plus grandes marques d'esprit, et les commencements de l'étude ne consistent presque qu'en cela. C'étoit aussi pour cela même que les jésuites, qui avoient d'abord conçu une haute espérance de ce jeune homme, l'avoient admis parmi eux. Incontinent après, ils l'envoyèrent à Rome, où il enseigna la grammaire pendant trois ans sous le titre de *Père des cadets de haut appétit*, et cela dans une très grande réputation; mais il sortit enfin de là à cause de son peu de santé, et ce ne fut pas seulement lui qui assura fortement à plusieurs de ses amis que c'étoit là la seule cause de sa sortie; mais le P. Sirmond lui-même, témoin bien plus authentique, nous a dit la même chose, afin que les médisants sachent que ce qu'on a voulu dire là-dessus est très faux, savoir qu'il s'étoit dérobé sourdement pour avoir contrefait des lettres de recommandation à tous les recteurs des divers colléges de la Société, au nom du père provincial. La pauvreté est ingénieuse, c'est la source des arts; et, comme a fort bien dit quelqu'un, *c'est elle qui anime les arts et les sciences*. Mamurra donc, qui avoit ouï dire qu'Aristote avoit, en qualité d'opérateur, vendu des drogues, et qui n'ignoroit pas que tout charlatan qui a tant soit peu de caquet, quelque ignorant médecin qu'il puisse être, vient bientôt à passer pour grand docteur, résolut (par son prodigieux penchant à courir çà et là, et vu principalement que son nom ne différoit que d'une lettre d'avec celui de *Mazurra*, l'un des plus célèbres bateleurs qu'on ait jamais vu) d'aller faire le métier d'empirique dans un lieu inconnu; et ainsi il exerça la profession vagabonde dans Avignon, où l'on n'avoit jamais entendu parler de lui, et ce fut là que débitant un certain remède, qu'il appeloit son *panchymagogue*, il y amassa une somme considérable, c'est-à-dire,

> Qu'il mit au tombeau creux
> Plusieurs gens des plus vigoureux.

Mais comme le gouverneur de la ville, lors d'une sédition qui s'étoit élevée peu après son établissement, eut commandé à tous les étrangers de sortir de la ville, il s'en vint à Paris, se faisant fort de son art. Ce fut là qu'il se fit connaître à quelques petits savants qui lui conseillèrent de se jeter dans la plaidoirie, à laquelle il leur paraissoit assez propre; et certainement il l'étoit, du moins autant que bien d'autres; car, comme nous avons dit, il excelloit dans la mémoire qui, à bon titre, est appelée le trésor de l'éloquence. C'est pourquoi il étoit aussi fort propre à la profession du droit, que les maîtres de l'art oratoire ont toujours estimé nécessaire à tous ceux qui parlent en public; car, comme la mémoire est principalement re-

quise dans cette discipline, il pouvoit en trois jours, comme on dit, passer pour jurisconsulte. Il présumoit terriblement de sa capacité à répondre aux clients qui le consultoient sur les diverses matières de droit, ce qui seul, comme a fort bien dit dans ses écrits l'excellent empereur Adrien, est suffisant à cela. D'ailleurs il étoit doué de cette hardiesse qui manquoit à Isocrate et à Cicéron, hardiesse, dis-je, que ni la crainte n'abattoit, ni le bruit n'épouvantoit; à tout cela se joignoient d'autres qualités de hasard, comme la haute taille, l'ardeur des yeux, et enfin une voix plus forte que celle de Trachallus et de Stentor; et la voix, comme on sait, est toute seule capable de donner du prix à l'éloquence, ou du moins de la soutenir considérablement. Si donc à cet heureux naturel se joignoit encore l'exercice, il n'y avoit aucun lieu de douter qu'en fort peu de temps il ne devînt grand avocat. Mais ce prudent et avisé personnage appréhenda sans doute que si quelqu'un venoit à déterrer qu'il avoit exercé la profession vagabonde, il ne fût honteusement chassé du barreau par ceux qui en faisoient tout l'honneur, c'est pourquoi il se contenta d'être du nombre de ces praticiens qui, comme dit Fabius (*lib.* XII, *cap.* 3), se rangent autour des piliers, et fournissent des moyens de chicane aux plaideurs, quoique j'aie vu des gens qui soutenoient qu'il n'étoit avocat que de nuit, chose que comme je ne voudrois pas nier tout à fait, aussi ne l'oserois-je pas trop opiniâtrément soutenir. On dit que Caton le Censeur, lors de cette célèbre ambassade des trois principaux sages d'Athènes, après qu'il eut ouï parler Carnéade, fut d'avis qu'on renvoyât au plutôt ces ambassadeurs, parce que, selon lui, tant qu'un tel homme porteroit la parole, il seroit absolument impossible de reconnaître la vérité d'un fait (Plin., *lib.* VII, *cap.* 30). Ce que Caton remarquoit dans les discours de Carnéade, nous l'avons plus d'une fois vu dans ceux de Mamurra; et à dire la vérité, je tiens en cela MM. du Parlement de Paris fort heureux, et qu'il n'en est que mieux allé pour leur bonne foi, de ce que cet homme n'a jamais plaidé devant eux, parce que, tant qu'il auroit eu la bouche ouverte, il leur auroit été très difficile de découvrir la vérité.

C'étoit en ce temps-là l'ordinaire des avocats de Paris, lorsqu'ils avoient allégué contre leur partie adverse quelque passage des anciens qui lui convenoit assez à propos, d'ajouter immédiatement après ce célèbre mot d'Horace (*Serm.*, I, Sat. I, v. 69 et 70):

Sous un nom déguisé, c'est toi-même qu'on joue.

Mais notre praticien qui ne se contentoit pas de cette ressemblance et de ce rapport à l'affaire dont il s'agissoit, alloit jusqu'à rechercher même les noms des parties qui étoient en dispute, dans les livres des anciens, et c'est de quoi je ne puis m'empêcher de rapporter ici deux ou trois exemples. Il y eut par hasard une plaideuse nommée *Tessier;* Mamurra avertit l'avocat de cette femme qu'il étoit parlé de son affaire dans la loi *Titiæ* (Digest. *de Legat.*, I).

Il y en eut une autre, du nom de *Néra*, femme connue dans tout le barreau par la quantité de ses procès ; il apprit à l'avocat de la partie adverse qu'il falloit entendre de cette femme certains vers de Tibulle sur *Nexra*. Tout cela le rendit recommandable à la plupart des jeunes avocats à qui ces sortes de jeux de mots et d'allusions de noms plaisoient ; et toutes les fois qu'il leur arrivoit de faire ensemble quelques petites débauches ; car il n'est pas extraordinaire aux avocats

De chamailler ensemble et de trinquer ensemble,

ils ne manquoient guère de l'associer avec eux ; et à peine en eût-on trouvé un qui en quelque sorte ne tînt à honte de n'avoir pas quelque place dans l'amitié de Mamurra,[1] tant ces petits *mamurrins* (car c'est ainsi qu'on les appeloit) plaisoient à chacun. Mais enfin la cruelle disgrâce arrivée à ce plaisant homme, les chassa enfin du palais. Comme les juges d'un certain lieu eurent un jour déclaré exempt de taille un certain nommé *Méaudre* dont la noblesse étoit un peu douteuse, mais qui avoit rendu plusieurs services à sa patrie, les gens de la paroisse en appelèrent à la Cour des aides. Comme la ressemblance des deux lettres *n* et *u* est assez grande et le changement de l'une en l'autre très facile, il avint par hasard que sur l'étiquette du sac et même dans plusieurs des pièces qui y étoient enfermées on avoit écrit *Méandre* et non pas *Méaudre*. L'avocat des paroissiens qui croyoit que la partie adverse s'appeloit effectivement ainsi, avoue que *Méandre*, à la vérité, avoit très bien mérité de ses concitoyens, mais il nie cependant qu'il doive pour cela être exempté du tribut, et il commence à confirmer son dire par un exemple tiré du fleuve *Méandre*, lequel lui avoit été fourni par Mamurra, savoir que ce fleuve ayant un jour voulu être mis au nombre des dieux, quoiqu'il fût d'une fort grande commodité à toute la Lydie, qu'il rendoit non-seulement très fertile par la graisse de son limon, mais qu'il paraissoit de plus aimer avec tant de passion qu'on eût dit qu'il ne s'éloignoit d'elle que malgré lui, ainsi qu'il le montroit par ses divers tours et retours, cependant, à cause de la prodigieuse somme à quoi auroit monté cette apothéose, les habitants de cette province s'y opposoient. Pendant que l'avocat des paysans étale avec chaleur tous ces beaux traits, un certain sot de procureur de *Méaudre* qui croyoit que tout le fort du procès consistoit en cette homonymie, interrompit le harangueur, et avertit les juges que son client ne s'appeloit pas *Méandre*, mais *Méaudre*, ce qu'il cria et recria plusieurs fois d'un ton fort animé, d'où s'éleva sur l'heure une si grande risée, qu'à peine l'avocat put-il achever son discours ; et depuis ce temps-là personne n'a plus eu envie de faire le *mamurrin*. Dès que notre homme eut fait cette remarque, il quitta prudemment le barreau ; et ayant ouï dire que le cardinal de Richelieu, ce grand génie qui ne songe pas moins à l'avancement des arts et des sciences qu'à celui des frontières de l'Etat, cultivoit sérieusement la poésie et honoroit de ses faveurs tous ceux qui s'y attachoient, il tourna ses vues vers elle, et s'y abandonna tout entier, et cela avec d'autant plus, je

ne dirai pas de hardiesse, mais d'audace, que son dos n'ayant pas été pour une fois chargé de coups de gaule, il avoit éprouvé depuis longtemps, suivant le conseil d'Horace (*Art poétique*, v. 39 et 40)

... ce que ses deux épaules
Pouvoient ou ne pouvoient porter.

Certainement, il n'y a rien qu'un travail opiniâtre ne surmonte. Le génie de cet homme étoit plus éloigné de la poésie qu'esprit d'homme ait jamais été. Cependant, par un travail assidu et par une application sans relâche, il parvint enfin à pouvoir faire des acrostiches, des devises, des énigmes, des logogriphes, des vers en flûte, en cercle, en écrevisse, en écho; des vers numéraux, léonins, rhopaliques, et généralement toutes ces ridicules sortes de poésie dont il est beaucoup plus aisé de se moquer que de les imiter, et tout cela en dépit d'Apollon, de Minerve et des Muses, tant est faux ce qui se dit d'ordinaire qu'on naît poëte et qu'on ne le devient pas. Il fit aussi des élégies telles quelles, comme le témoignent celles qu'il a mises en lumière et qui, selon le caractère de cette sorte de poëme excitant la dernière pitié (1), sont tout à fait pitoyables. Nous avons encore vu de lui une tragédie en laquelle il avoit admirablement exprimé ces deux caractères qu'Aristote recommande si fort à ses lecteurs, le *pitoyable* et *l'horrible*. Or, quoiqu'il se distinguât dans toutes ces choses, cependant ce fut dans la science des anagrammes qu'il le fit le plus; et véritablement je croirois dérober quelque chose à la réputation d'un si grand homme si je passois sous silence cette admirable de *Marazur*, dont il tiroit d'autant plus de gloire, qu'outre son allusion toute visible au nom de ce célèbre bateleur *Mazurra*, dont il affectoit si fort d'imiter la conduite, à la faveur d'un seul changement de lettre, il n'avoit été, disoit-il, que sept heures à la mettre en état.

Mais ce qui passe toute créance, il n'avoit pas encore alors la moindre teinture de la langue grecque; car ce surnom de Grec que ses envieux lui donnoient en ce temps-là n'étoit que par antiphrase, à cause qu'il ne l'étoit point du tout. Ce reproche, sans doute, le piqua et le porta à l'étude de cette langue. Il y fut encore porté par ses amis qui ne cessoient de lui dire qu'un homme qui ne savoit pas le grec ne pouvoit jamais passer pour savoir aucune chose. Mais Mamurra qui étoit fort ingénieux trouva sur ce sujet une méthode abrégée et tout à fait nouvelle. Car ayant ouï dire que Plutarque, par la connaissance qu'il avait des affaires de Rome, étoit parvenu à l'intelligence des termes latins, il se mit tout de même dans l'esprit que si, une fois, il se pouvoit façonner aux mœurs et aux manières des Grecs, il acquerroit aisément la connaissance de la langue grecque (*Vide Compar. Demosthen. et Cicer.*). Il commença donc dès lors à banqueter à la grecque, à men-

(1) ... *Elegia flebile carmen.* (*Ovid. in Sappho Phaoni*, v. 7 de l'épître XXI.)
... *Miserabiles elegos.* (*Horat. Odar.* I, 33, 2 et 3.)
Ἐλεεινὸν et ῥοβερόν.

tir à la grecque, aimer à la grecque, contracter d'une foi grecque, payer aux calendes grecques; que dirai-je enfin? Il ne faisoit plus rien qu'à la grecque; et l'espérance ne trompa pas l'homme; car de cette manière, en très peu de mois, il fut aussi savant en grec qu'il l'étoit en latin; il devint enfin un si grand Grec, qu'après marché fait à une certaine somme il succéda au fameux *Goulu* en la chaire de professeur royal en langue grecque, et ainsi, presque en même temps, ce qui ne se peut assez admirer, il apprit et il enseigna le grec. La plupart des professeurs aiment à se voir une foule d'auditeurs, jusque-là que bien souvent ils en ont à gages; Mamurrra, quant à lui, se contenta d'un petit nombre, comme un homme qui n'étoit pas exorbitamment avide de gloire; bien loin de cela, souvent un seul lui suffisoit, duquel il avoit coutume de dire : *Cet homme et moi sommes l'un et l'autre un assez grand théâtre* (*Cicero, de Claris Orator.*). C'est ainsi qu'Antimaque de Claros, après avoir prié quelques amis de venir entendre un de ses poëmes, voyant que tout ce monde, excepté Platon, l'avoit abandonné : *Eh bien*, dit-il, *je ne laisserai pas de continuer, car Platon et moi en valons mille autres.* Il y a bien plus, c'est que lors même qu'il n'avoit personne il en avoit encore assez, car quand il n'y auroit eu pas une âme dans son auditoire, il n'en montoit pas moins en chaire, se parlant du moins à lui-même et aux murailles. C'est ainsi que le joueur de flûte Antigénide (*Cicero, in Bruto*), lorsque le peuple bâilloit et se morfondoit à l'entendre, commandoit à son disciple Isménias de chanter pour lui et pour les muses. C'est aussi de cette sorte qu'Antisthène étant interrogé sur le gain qu'il avoit fait à l'étude de la philosophie : *C'est*, répondit-il, *de me pouvoir parler à moi-même* (1). Ainsi avons-nous appris que Pyrrhon s'entretenoit quelquefois avec lui-même, et que d'ailleurs comme ses auditeurs l'eurent un jour abandonné avant qu'il eût fini son discours, il ne laissa pas de le continuer. Mais pour ne point parler des *soliloques* de saint Augustin, Démosthène, en quelque endroit, est repris par Cicéron de ce qu'il avoit bien appris à parler aux autres, mais fort peu à lui-même. Ceux-là donc n'étoient-ils pas tout à fait ridicules et ignorants de l'antiquité de blâmer comme un vice en la personne de Mamurra cette synautologie dont nous parlons, et de le tourner en ridicule à cause d'elle ? Car on sait que c'étoit leur ordinaire de l'appeler, par raillerie, *la voix de celui qui crie dans le désert*; et ils disoient en comptant les bancs et les murailles de son auditoire qu'il avoit sept disciples, dont le silence étoit merveilleux, quoiqu'on dise d'ordinaire que les *murailles parlent*, et il avoit de coutume en entrant de les saluer ainsi :

Bonjour de Mamurra tous les sept écoutants,
Quatre murailles et trois bancs.

Ce n'est avec guère plus de justice et de raison qu'ils lui ont reproché d'avoir quelquefois eu son cheval pour auditeur, car on a bien publié qu'Am-

(1) *Valer. Maxim.*, lib. III, cap. VII. *Laërtius in eorum vitis.*

monien (et quel personnage, je vous prie!) avoit d'ordinaire son âne pour auditeur de ses discours sur la sagesse (1).

Mais aux heures de loisir, Mamurra s'appliquoit à ce qui regarde la vie parasitique, d'où lui vint le surnom de *Pédant-Parasite*, qui lui est constamment demeuré jusqu'à la mort; et c'est pour cela qu'il fréquentoit avec grand soin les maisons des grands hommes qui, vivant splendidement, tiennent toujours table ouverte; entre lesquels se distinguoient principalement les Séguier, les De Mesmes, les Le Bailleul, les De Valencé, évêque de Chartres, les Despesses, les De Berni, les De Morangis, les De Barillon et les Bonneau. Aussi, ne manquoit-il guère à se trouver chez tous ceux qui, préférant l'étude des richesses à celle des belles-lettres, ne faisoient, pour ainsi dire, qu'un carnaval de toute l'année, comme sont, par exemple, Saint-Martin et Montauron. Mais préférablement à tous, il s'attachoit à M. de Mesmes, grand homme, ou plutôt très grand homme et dont la naissance et les dignités sont ce qu'il y a en lui de moins considérable, tant il y a d'autres grandes choses à considérer; mais homme, surtout, si amateur des sciences, que s'il souffre des parasites à sa table, au moins n'y en souffre-t-il point d'ignorants; car il arrive rarement qu'on mange chez lui sans que quelque savante dispute soit mise sur le tapis, et les gens qu'il appelle ou qu'il reçoit à ces sortes de régals, n'y trouvent pas de moindres délices pour leur esprit que pour leur goût et pour leur palais. De là vient qu'ils donnent ordinairement à sa table le nom de *Musée*, et à ses conviés celui de *Trapesorhetores* (savants de table). Et comme Mamurra étoit d'une mémoire si heureuse, qu'il pouvoit, sur-le-champ, rapporter tout ce qu'il avoit jamais vu dans les livres, l'illustre De Mesmes ne pouvoit haïr un homme de si bonne mémoire, et il lui donnoit à sa table la même place que Platon et Xénophon donnoient à Aristophane et à Philippe dans leurs festins. Mais Barillon, qui, parmi ses éminentes qualités et talents d'esprit avoit principalement celui de juger des hommes en perfection, étoit néanmoins (par je ne sais quelle fatalité) tellement disposé à l'égard de Mamurra, qu'il souffroit plutôt sa présence qu'il ne la désiroit. Mais je leur ai ouï dire à eux-mêmes qu'il avoit souvent apporté à leurs tables plusieurs devises et bons mots, tant ceux-là se trompent qui lui ont voulu reprocher que jamais on ne lui avoit vu payer son écot.

Au reste, comme il étoit, en ce temps-là, logé au haut de la montagne de Sainte-Geneviève, et cela pour pouvoir plus commodément, de ces lieux élevés, juger, par les différentes fumées des cuisines, qui lui servoient comme d'augures, quelles étoient les meilleures tables, et qu'ainsi ces grands hôtels étoient un peu trop éloignés de son hôpital; afin de s'y rendre de meilleure heure, il résolut de se donner un cheval, qui, à cause que l'écurie qu'il lui destina se trouvoit dans le collége de Boncourt, que Ronsard appeloit d'ordinaire le *Parnasse de Paris*, fut appelé *Pégase* (*Binetus*

(1) *Suidas in* Ἀμμωνιάνος.

in Vita Ronsardi); sur quoi D'Espesses a fait le poëme que chacun sait. Ce Pégase ou cette haridelle de Mamurra n'avoit jamais fait perdre à son maître le moindre dîner ou souper, comme le parasite Libanius en avoit souvent perdu par la faute du sien. D'ailleurs, c'étoit le plus modeste de tous les bidets de son âge, de sorte qu'il avoit toujours les yeux fichés en terre. Il étoit aussi des plus sobres qu'on ait jamais vu et n'avaloit guère que les rues et le pavé ; il fut de même très endurci au travail et n'avoit presque point de repos, car, depuis qu'il fut au service de notre homme, on ne le vit presque jamais sans avoir son maître sur le dos et le frein aux dents. Mais enfin, comme dans ce monde,

Tout passe et tout s'en va, rien ferme ne demeure,

il mourut, comme on dit, du mal de ventre, c'est-à-dire de faim. Gargilius alors, à l'exemple d'Alexandre, d'Auguste et d'Adrien, témoigna l'extrême regret qu'il avoit de sa digne monture, par des obsèques dont il honora son tombeau. Nous aussi avons composé sur sa mort cette parodie de Catulle (1).

Pleurez, pleurez, *Séguier*, vous aussi, les *De Mesme*,
Faye, Bailleul, montrez tous un teint blême;
Bernis, Bonneau, Barillon, Morangis,
Et tout ce que la ville a de gens plus polis.
Il est mort, le bidet de mon cher camarade,
Ce bidet qui jamais ne lui fit d'escapade,
Qu'il chérissoit bien plus que les meilleurs écrits
De tous les plus fameux d'entre nos beaux esprits.
Car il étoit, ce cher, plus frugal que Cléante,
En tout l'an ne mangeoit ni foin, ni grain, ni plante;
Content, heureux d'avoir une paille, un chardon,
Ou tout au plus, parfois, un picotin de son;
Benin, d'ailleurs, clément, et qui savoit connaître
Aussitôt son patron, que connaissoit son maître
(Alexandre le Grand) ce fameux Bucéphal
Que n'égala jamais aucun autre cheval;
Car son homme jamais il ne mit hors de selle,
Mais en rôdant tout doux de ruelle en ruelle,
Il le portoit, cherchant parmi les embarras
Un doux et tendre appel à quelque grand repas.
Mais maintenant, ô sort! par une route obscure,
Il s'en va dans ces lieux d'où ne revient monture.
Je ne le verrai plus, le matin ni le soir,
Mordre, ronger son frein, dans son triste manoir.
Que maudits soyez-vous, cruels soupirs de panse,
Qui de mon cher Pégase avez privé la France.

(1) *Lugete, ô Veneres*, etc. Epigr. III.

Pleurez, pleurez, *Séguier;* pleurez, vous, les *Bernis,*
Les *Faye,* les *Bonneau, Barillon, Morangis,*
D'Espesses, Valencé, Saint-Martin et *De Mesme,*
Et sur ce triste sort montrez tous un teint blême ;
Le bouffon Mamurra, qui fut votre jouet,
Ce fameux affamé, privé de son bidet,
Comme il faisoit jadis, ne vous fera plus rire,
Et vos plats désormais le trouveront à dire;
O triste et rude sort! ô trop tôt mort bidet;
Mon ami par ta perte est réduit au filet (1).

Comme il se voulut pourvoir d'un nouveau cheval, et que le maquignon à qui il s'adressa lui en vantoit un qui, disoit-il, mangeoit et buvoit comme deux autres (car ceux qui trafiquent de cette marchandise font toujours ces sortes de promesses) (*Ulpianus*, lib. XI, § 4. D. *de action. empt., etc., vend.*), il refusa, quant à lui, de l'acheter, en demandant au contraire un fort sobre, et se moquant de tous ceux qui disent que l'avoine sert d'éperon au cheval, et il en usoit ainsi à l'exemple des Sarmates que Pline (*lib.* VIII, *cap.* 42) témoigne préparer leurs montures par la diète lorsqu'ils ont à faire quelques longs voyages, et ne leur donner de même que fort peu à boire, quoique d'une seule traite ils fassent dessus des 150 milles de chemin sans débrider.

Mais comme les travaux sont enchaînés ensemble, à la mort du malheureux Pégase fut jointe une grande calamité, savoir que

A sa table jamais aucun Dieu ne l'admit,
Ni la moindre déesse à l'honneur de son lit. (*Virg. Egl.*, IV, 63.)

Car un sévère observateur des lois du banquet le chassa honteusement de son dîner pour je ne sais quelle insolence ; malheur, comme on sait, le plus grand qui puisse jamais arriver à un parasite. Denis, à la vérité, cracha un jour au nez d'Aristippe, et voulut qu'il ne s'assît que le dernier à sa table; mais enfin il le fit asseoir à sa table, et Aristippe, quoi qu'il en soit, ne fut pas comme Mamurra, chassé de la table de Denis.

. . . . . (2)

Mais tous ses affronts tournèrent à sa gloire, tant il les endura avec constance, car, comme dit fort bien le comique,

L'estime est pour celui, par préciput à tous,
Qui sait mieux supporter les affronts et les coups.

Οὗτος κράτιστος ἐστ' ἀνήρ, ὦ Γοργία, ὅστις ἀδικεῖσθαι πλεῖς ἐπίσταται βροτῶν.
(*Menander.*)

(1) Allusion au *Tristi Domicœnio* de Martial, V, 79, 1.

(2) Nous croyons devoir omettre ici un alinéa que nous restituerons dans la feuille supplémentaire, comme celui ci-dessus, t. I, p. 190.

C'est pourquoi les Lacédémoniens, peuples sans doute les plus sages qui aient jamais été, demandoient à Dieu par des prières publiques de pouvoir endurer les injures. Or, c'est le propre de l'art parasitique dont notre homme faisoit une sérieuse profession, non-seulement de recevoir les affronts d'un air gai, mais de digérer même avec une noblesse de cœur toute spartaine, jusqu'aux soufflets et aux coups de bâton (ἀδικεῖσθαι δύνασθε); car, comme dit Plaute (*in Capt.* act. I, sc. 1, 1),

> Sans se plaindre, sans dire mot,
> Un parasite doit souffrir les rebuffades,
> Les nasardes, les bastonnades,
> Et parfois quelques coups d'une cuiller à pot.

Or, comme Gargilius avoit une envie démesurée de connaître à fond toute cette merveilleuse discipline, et qu'il faut nécessairement ou que l'âme soit accablée ou que du moins elle se fatigue extraordinairement par l'application à plusieurs choses qui ont des fins toutes différentes auxquelles ni l'esprit ni le corps ni même le jour ne suffisent pas, laissant là la charge de professeur en grec, il se tourna entièrement à celle de parasite.

Ayant donc été prié de l'enseigner, il ouvrit son école dans cette fameuse rue, qui a tiré son nom de toutes ces boutiques de rôtisseurs qu'on y voit; et aussitôt il eut plusieurs disciples qui de son nom furent nommés *mamurriens*, comme autrefois d'autres avoient été nommés *gnathoniciens* du nom de *Gnathon*, dont il tiroit son origine de par sa mère (*Terentius*, *Eunuch.*). On dit que Zeuxis, après que les Crotoniates eurent fait prix avec lui pour leur faire un portrait d'Hélène, qui fut d'une beauté parfaite, il jeta les yeux sur une quantité de jeunes filles toutes nues, dont il choisit tout ce que chacune avoit de plus beau pour le mettre en peinture, car il n'estimoit pas que tout ce qu'il demandoit pour une beauté achevée se pût rencontrer dans un seul corps (*Cicero*, 2 *de Invent. Plin.*, *lib.* XXXV, *c.* 9). Ainsi notre homme voulant établir une secte considéra diligemment les dogmes de toutes les sectes, et choisit de chacune d'elles ceux qui lui plaisoient le plus, qui est ce qu'on dit qu'avoit fait autrefois un certain *Potamon* d'Alexandrie, dont la secte, à cause de cela, fut appelée éclectique (*Laert. in Proœm*).

Or, voici presque toutes les choses que notre sage prit de chacune des principales sectes.

Des *Epicuriens* (*in Epicuro*) : Que la volupté est le souverain bien.

Des *Cyrénaïques* (*in Aristippo*) : Qu'en tout temps, en tout lieu, et à l'égard de toutes personnes, il faut être esclave. Que c'est pour l'intérêt qu'il faut se chercher un ami, et que cet ami peut vivre et somptueusement et bien, c'est-à-dire dans toutes les règles de la plus sévère morale.

Il tira *des Cyniques* l'impudence dont il fit toute sa vie profession, et tenoit qu'il falloit mépriser les beaux-arts.

Des *Stoïciens* (*In Zenone Citiæo*) : Qu'il falloit vivre conformément à la

nature ; ne souffrir ni la faim, ni la soif, ni le froid. Que le sage pouvoit quelquefois boire un peu largement, sans pour cela passer pour ivrogne (*Cic., Ep., lib.* IX, *Epist.* 22). Que la liberté de parler sans ménagement aucun, et celle de blesser l'ouïe et l'odorat d'une compagnie par toute sorte de vents malhonnêtes, n'étoient point défendues; d'où il conjecturoit que l'empereur Claude étoit un franc stoïcien (*Sueton. in Claudio*, c. 32), lui de qui on dit qu'il avoit médité un édit par lequel il donnoit permission, lorsqu'on étoit à table, de chasser tous les vents dont on se sentoit chargé. Au reste, à l'égard des possibilités, il en jugeoit selon *Diodore* et non pas selon *Chrysippe* (*Vid. Cic., lib.* IX, *Epist.* 4) : car, disoit-il, si vous devez venir souper, il est *d'une nécessité absolue* que vous veniez; si au contraire vous n'avez pas à venir, assurément votre venue *est impossible*. Pour ce qui est des pyrrhoniens il n'en prit rien que je sache, par la raison que ces gens doutoient de tout, au lieu que quant à lui, qui, sans contredit, étoit le plus savant de tous les hommes, jamais il ne douta d'aucune chose, si ce n'étoit de son père. Il y a pourtant quelqu'un qui a dit que Mamurra tenoit des pyrrhoniens l'*incompréhensibilité* (ἀκαταληψίαν). Mais quoi qu'il en soit, il n'a rien emprunté de Pythagore qu'il haïssoit d'une haine mamurrienne (*vatinienne* veux-je dire), parce qu'il avoit défendu qu'on rompît le pain (*Laert. in Pythag.*), et qu'il vouloit que les traces d'une marmite ne parussent point dans la cendre, mais principalement à cause qu'il avoit enjoint le silence et la séparation d'avec les vivants (ἐχεμυθίαν καὶ τῶν ἐμψύχων ἀποχήν. Car cet homme qui à table étoit d'un courage extraordinaire, et qui avoit plusieurs fois fait un débris de plats inconcevable, ne se plaisoit nullement aux repas non sanglants, et parce qu'il avoit ouï dire que le silence avoit autrefois causé la perte des Amycléens, il s'abandonna volontiers à la démangeaison naturelle qu'il avoit de causer (1); d'où vient, comme j'estime, qu'il ne se servoit jamais de cette figure de rhétorique que les Grecs appeloient *aposiopèse* et les Latins *réticence*.

Quant à la *parasitique*, il la définissoit avec Lucien : un art qui roule sur tout se qui se boit et qui se mange, et qui sert à l'acquisition de toutes les choses dont la volupté est la fin principale (2); et il soutenoit qu'il n'y avoit que cet art-là qui dût proprement être appelé libéral, tant parce qu'il étoit le plus digne d'un homme *libre*, que parce qu'il ne pouvoit subsister sans Bacchus, lequel, comme on sait, portoit ce nom-là (*Bacchus* et *liber* ne sont qu'un).

Or, il établissoit deux parties de cette science, l'une qu'il appeloit *la cuisinière* (ὀψοποιητικήν), l'autre *l'adulatoire* (κολακευτικήν). Il définissoit celle-ci, avec Platon, *l'art qui concilie la bienveillance ou les douceurs ;* τέχνην ἡδυντικήν (*Plato in Thœætete*); celle-là, avec Jules Scaliger, la *science du goût*

(1) Voyez le *Pervigilium Veneris*, de Catulle, v. 91.

(2) Παραστιτική ἐστι τέχνη ποτέων καὶ βρωτῶν, καὶ τῶν διὰ ταῦτα λεκτέων ; τέλος δὲ αὐτῆς τὸ ἡδύ. (*Lucianus in Parasito.*)

d'autrui. Il enseignoit *l'adulatoire* le matin et la *cuisinière* le soir; mais tant l'une que l'autre dans une monstrueuse marmite qui égaloit la hauteur des chaires d'auditoire.

Mais, aux discours qu'il faisoit sur l'art *adulatoire*, il n'admettoit, non plus qu'Aristote à ses leçons acroamatiques (*ad auditionem pertinentes*. Voyez Plutarque, en la Vie d'Alexandre, p. m. 144, lig. 2), que les seuls auditeurs de sa science la plus subtile, c'est-à-dire ceux qui s'étoient entièrement dévoués à lui. C'est à ces disciples-là que, discourant de l'utilité de la flatterie, il disoit qu'il n'y avoit rien de plus puissant qu'elle pour gagner le cœur des grands et s'en rendre absolument maître; c'est pourquoi il l'appeloit, avec Diogène, un *rets* (lacet) *de miel*. Car, comme la principale partie de la sagesse est de se connaître soi-même, le flatteur, par ses cajoleries (choses dont les hommes se laissent aisément infatuer), fait si bien, qu'il les empêche de se connaître eux-mêmes. Il avertissoit donc, avec un grand soin, ses auditeurs d'user d'hyperboles autant qu'ils pourroient, et de remplir leurs entretiens avec un chacun de tous ces termes doucereux, qui assaisonnent la conversation si fort au gré des esprits vains, comme Votre *Révérence*, Votre *Grandeur*, Votre *Excellence*, Votre *Sérénité*, Votre *Altesse* et autres semblables, et de s'écrier sur chaque mot, quelque commun qu'il pût être, mais qui sortoit de la bouche de quelque homme un peu distingué, et principalement sur ces actions d'apparat que ces premières têtes-là ont quelquefois à réciter en public; s'écrier, dis-je : *Courage! Fort bien! Sagement dit! Bon cela! Il ne se peut rien de mieux! Ah! le joli mot! Ah! la belle pensée!* en un mot, applaudir à tout et célébrer, par les éloges de la plus grande admiration, leur prudence, quelque modique ou même nulle qu'elle puisse être; mais, principalement, de ne disputer jamais de paroles avec aucun de ces sortes de gens, quelque chose qu'ils pussent affirmer; et tout de même, s'ils nioient ensuite cette même chose, la nier aussi; pleurer avec eux, rire avec eux, se couvrir d'une robe fourrée au cœur de l'été si, d'aventure, ils avoient froid; suer en hiver s'ils avoient chaud; enfin, leur complaire en tout et partout; et, quand les premières complaisances n'auroient pas réussi, ne s'en pas abstenir néanmoins; car, disoit-il, elles ont cela de naturel, qu'elles plaisent lors même qu'on les rejette, et, souvent après que les premières ont été rebutées, les secondes sont reçues. Mais, entre tous ceux qui ont le mieux réussi dans la flatterie, il donnoit le prix à Cynéthus, ce grand flatteur du fameux Démétrius Poliorcète, qui, après avoir épuisé toutes les manières de flatter les plus outrées, en vint jusqu'au point de louer Démétrius, affligé d'un cruel rhume, de ce qu'il crachoit avec beaucoup de grâce et toussoit mélodieusement.

Il permit à chacun, ainsi qu'Aristote le faisoit aux étrangers, d'assister aux discours qu'il prononçoit sur l'art de cuisine (ou cuisinier). Or, il se trouvoit là tous les jours, non-seulement tous les maîtres et chefs des plus grandes cuisines de Paris, mais aussi tous les traiteurs, pâtissiers et autres gens de cette sorte, de façon que cet homme, qui fort peu auparavant avoit

à peine un ou deux auditeurs, en avoit bien alors quelquefois mille, plus ou moins. Ainsi avons-nous appris que Diogène, voyant que lorsqu'il discouroit des vertus et des vices, personne ne l'écoutoit, montrant enfin un poisson bien dessalé (apprêté, assaisonné. *Terent.*, *Adelph.*, III, III, 26, ou selon Madame Dacier, sc. IV, v. 17), ramena tous les assistants vers lui. Et, en effet, il ne doit pas paraître étonnant à personne si ce docteur en soupe salée a eu une si grande foule d'auditeurs, lui dont toutes les paroles et les actions étoient assaisonnées de poivre et de gingembre (ou bien de sel et de poivre, *Petron.*, p. m. 2, lig. 2).

Et il ne faut pas qu'aucun, trompé par le nom, méprise la science cuisinière, comme quelque chose de bas et d'abject. Il y a véritablement bien des praticiens de cuisine, c'est-à-dire qui savent préparer les viandes; mais il se trouve très peu de véritables cuisiniers ; en effet, tel qui saura souffler le feu, cuire, assaisonner, orner et découper une pièce de viande, ne pourra pas pour cela être dit cuisinier; et, comme porte le proverbe : Tout homme qui a une cuiller et un couteau n'est pas pour cela cuisinier. Disons la chose comme elle est : il faut que le cuisinier considère le *lieu*, le *temps*, les *personnes*, celui qui est convié et celui qui convie ; ainsi, il doit avoir connaissance de presque toutes les disciplines : de l'*impératoire*, de la *médecine*, de l'*astrologie*, de l'*architecture*, de la *peinture*, de l'*arithmétique;* et de quelles ne parlerons-nous pas ? Il doit savoir l'*impératoire*, afin de pouvoir placer toutes choses dans les lieux convenables ; car, en effet, *c'est à une même personne*, comme disoit Paul-Émile (*Plutarchus in Æmilio*), *qu'il appartient d'arranger à propos une bataille et de bien ordonner un banquet.* Il faut aussi que le cuisinier sache la *médecine ;* car, des viandes, les unes chargent, les autres se digèrent mal, et il faut remédier à tous ces inconvénients. Il ne faut pas non plus qu'il ignore l'astrologie, car toutes les viandes ont en elles des délices d'une grande diversité, selon les diverses constellations et selon que tourne la machine de l'univers. Mais le cuisinier surtout doit aussi être expert en architecture, afin de bien construire et disposer la cuisine; en arithmétique, tout de même, pour savoir faire le calcul des conviés; enfin, il ne doit pas ignorer la peinture, afin de pouvoir dessiner et représenter diverses figures sur ses tartes, ses pâtés et ses gâteaux. Il faut aussi qu'il connaisse les mœurs des hommes; car le principal secret de la science cuisinière est de bien connaître le goût des gens, tant est vrai ce qu'a dit Cratinus :

Qu'à tous n'est pas donné de bien faire une sauce.

Or, comme il faut qu'un parasite, outre l'art cuisinier, sache plusieurs autres choses, il est certain que rien n'est plus difficile à trouver qu'un parfait parasite. Cependant, quelques gâte-métiers, quoique ignorants de la plupart de ces choses, se sont impudemment attribué le nom et la profession de parasite ; et ce sont ces sortes de gens qui ont entièrement corrompu la gloire de ce bel art.

La mort prévint Mamurra lors qu'il méditoit le rétablissement de cette illustre profession en sa première splendeur; mais, avant que de rien dire des particularités de cette mort, il ne sera pas hors de propos d'exposer sommairement ce qui regarde son air, ses manières, ses occupations, son esprit et ses mœurs; car, enfin, ce n'est pas par quelque petit seing ou bouton sur le visage, ou sur la main, mais par tout le corps, par tout l'esprit, en un mot par la vie tout entière qu'un si grand homme doit être connu.

Il étoit de haute taille, avoit les épaules larges, le visage comme celui d'un barbet, le front ridé, la tête dure, la bouche en courcaillet (torse), le nez crochu sans être pourtant aquilin, la langue double, les sourcils hérissés et fort élevés, le cou long et tel que Philoxène s'en souhaitoit un. Sa voix étoit comme de fer, ses oreilles flasques, ses mains crochues; la peau, les dents, les yeux, les cheveux et la barbe de couleur noire; enfin, il n'y avoit rien en lui qui sentît la candeur. Il avoit coutume de marcher débraillé et couvert d'un manteau à peu près comme celui dont les comédiens habillent leurs parasites sur le théâtre; son chapeau étoit si grand et si large, qu'il le faisoit paroître un champignon, tant cette platine le couvroit tout entier.

Cet homme en son enfance, en son adolescence, en sa jeunesse, fut toujours, comme nous avons dit, doué d'une mémoire fort heureuse, et il n'oublioit ordinairement rien, si ce n'étoit les injures. Et il ne faut pas s'en étonner, car ce qu'il avoit une fois appris le matin, il le répétoit mille fois le jour; c'est ce qui fit qu'il savoit tant de langues : le *gascon*, l'*auvergnat*, le *poitevin*, le *périgourdin*, le *breton*, le *normand*, le *manceau* et l'*angevin*. Mais parce qu'il avoit la mémoire si heureuse, les gens malins et médisants publioient qu'il ne disoit jamais rien qui fût proprement de lui, mais tiroit tout des autres; et ils lui reprochoient de vérifier le proverbe :

> Rien ne se dit présentement
> Que l'on n'ait dit dès ci-devant.

Lorsqu'il fut plus avancé en âge, il n'eut plus tant de mémoire; mais, en récompense, il eut beaucoup plus d'effronterie.

Ses envieux, ses ennemis, les jaloux de sa gloire ont voulu dire qu'il n'avoit pas grand jugement; mais ce qui les réfute de reste, c'est qu'il attaqua Busbéquius dès qu'il le vit mort, et lorsqu'il n'étoit plus en état de lui répondre.

Etant encore jeune, il fut piqué par cette espèce de vipère qui engendre la soif, blessure qui le rendit altéré pour toute sa vie. Il fut aussi mordu d'un chien enragé, par où il conçut une telle aversion pour toute sorte d'eau, que jamais il ne put seulement goûter de celle d'Hélicon.

Qu'il ait eu peu de santé pendant qu'il demeura chez les jésuites, c'est ce qu'eux-mêmes témoignent; mais depuis qu'il fut sorti de là, il se porta toujours assez bien, et, pour dire la vérité, jamais il ne sortit de table sans appétit; ce que les médecins recommandent avec tant de soin.

Quelquefois néanmoins, il étoit travaillé de ce mal que les Latins nom-

ment *domicène*, aussi bien que de l'*anargyrie* et de la faim canine, mais particulièrement du *domicène*, auquel il ne trouvoit point de remède, parce que le temps, qui en sert à la plupart des autres maux, ne fait qu'aggraver celui-là. Il remédioit à l'*anargyrie* par le débit de quantité d'emblèmes, d'anagrammes, d'inscriptions et de devises; à la faim canine par les fréquentes visites qu'il avoit soin de rendre à une copieuse marmite remplie de toute sorte de franches lippées; et il usoit toujours du vin le plus pur, à la façon des chameaux, il se gorgeoit pour le jour et pour le lendemain, *pour le présent et pour l'avenir;* car il savoit qu'un tel plastron sur le cœur, comme l'a écrit le divin Hippocrate (*Aphor.*, sect. 2), emportoit absolument ce mal.

S'il n'eût point été travaillé de cette malheureuse faim canine, il auroit composé sans doute une bien plus grande quantité de livres qu'il ne nous en a laissés; car, dès que quelqu'un est attaqué de ce mal, il faut qu'il s'abstienne de tout travail, comme ce fameux *vieillard de Cos* l'a dit dans ses Aphorismes (*Hippocr., Aphor., sect.* II, 16). Or, entre ceux qui ont été mis en lumière, et sur lesquels il y a de très savantes et très curieuses notes de *Marc Denton*, il en a écrit un grand nombre d'autres qui, si le ciel le permet, seront quelque jour publiés par les soins et le zèle du plus cher de ses disciples, Q. Popinius Lurcon.

Mais, cependant, je n'estime pas tout à fait hors de propos de donner ici par avance les titres de tous ces ouvrages, avec l'analyse de ce qui y est traité.

I. *Notes curieuses* sur les titres *De edendo* des Pandectes et du Code. Dans cet ouvrage, il avoue bien en passant que le mot *edere*, chez les auteurs qui traitent du droit, toutes les fois qu'il s'agit d'actions privées et de comptes particuliers, est souvent employé fort à propos; mais il avertit qu'il est bon d'examiner si le jurisconsulte Paulus (1), dans le Ve livre de ses Sentences (Tit. XV, § 14), a écrit *edere crimina* dans le même sens que les sacrificateurs d'Israël sont dits *manger les péchés du peuple* (*Osée*, IV, 8), chez les interprètes des livres sacrés. Il nie, au reste, que personne jusqu'ici ait senti la véritable énergie de cette expression : *edere instrumenta*, qu'on a toujours tournée par celle-ci : *produire des pièces en justice* contre quelqu'un, jusqu'à la véritable explication qu'il en donna lui-même un jour par son exemple, lorsque étant poursuivi par un de ses créanciers, et lui disant qu'il produisît sa cédule, sous prétexte de lui compter de bonne foi la somme due, il ne l'eut pas plutôt entre les mains qu'il l'avala d'une bouchée, et l'acquitta de cette manière.

II. *Dissertation* sur la *Novelle* de l'empereur *Léon*: *Qu'il ne doit point entrer de sang dans le manger.* Dans cette pièce, il observe que c'est prin-

(1) Julius Paulus, vivant dans le deuxième siècle. Il fut conseiller d'Etat avec Ulpien et Papinien, sous l'empire de *Pescennius Niger.*

cipalement à cause de cette constitution que les *Novelles* de Léon ne sont d'aucune autorité dans le droit.

III. Autre *Dissertation* sur la 69e loi du Digeste, *Pro socio*. Là il retient opiniâtrément, et sans en démordre, l'ancienne leçon *epulas* contre le grand Saumaise (*Vide Salmas. ad Vopisc. et Herald. Observ., cap.* 13), qui, au lieu de ce mot *epulas*, substitue en cet endroit celui d'*empulas*, et il confirme cette leçon par l'autorité des livres Basiliques, où les interprètes grecs ont exprimé cet endroit par le mot εὐῶχῆσαι; mais par occasion, il exalte fort une autre conjecture du même Saumaise (*Lib. de Usuris*, et *Præfat., lib. de modo usur.*), qui lit dans Pétrone que ceux qu'on élève de la sorte sont aussi peu capables de parvenir à la délicatesse du goût qu'il est possible de sentir bon en fréquentant les tanneries (1); *tannerie*, dit-il, et non pas *cuisine*, ainsi qu'on lisoit autrefois, mais sans fondement et sans raison ; car il prouve si bien que ceux qui demeurent dans une cuisine ne peuvent sentir mauvais, que si Heinsius est d'un autre sentiment, il faut dire que Heinsius n'a en tout aucun sentiment.

IV. *Des Agapes des anciens chrétiens.* Là, il ramasse de saint Augustin plusieurs belles choses et très dignes d'être lues, contre les manichéens et autres ennemis des agapes; et il soutient que les pères du concile de Gangres (2) ne firent alors rien de plus sage que de lancer contre eux les foudres de leurs anathèmes (ce fut dans le onzième canon).

V. *Du surnom de M. Valère Martial.* Là, il retient savamment la leçon vulgaire de Lampridius, qui attribue à Martial le très honorable titre de *cuisinier*, comme la véritable et la plus naturelle; et cela sur l'autorité des plus anciens manuscrits du poëte même, des gloses antiques, et de *Jean de Salisbury;* et il soutient qu'il mérita d'être ainsi surnommé pour avoir toujours mené une vie de parasite, et parce que ses épigrammes se lisoient çà et là parmi la viande et les pots. Il confirme aussi, en passant, l'opinion du jurisconsulte *Gaïus* (L. 18, § 1, D, *de Ædil. Edicto*), par laquelle il a estimé que le vendeur qui aura dit que tel esclave qu'il livre est excellent cuisinier, ne doit effectivement en livrer qu'un très bon. Mais il soutient aussi, que le même Gaïus s'est fort trompé, lorsqu'il a décidé que celui qui aura simplement dit qu'un tel étoit *cuisinier* tout court, semble faire assez encore qu'il ne livre qu'un cuisinier médiocre, parce que, dit-il,

> Aux cuisiniers, aux poëtes de mise,
> La médiocrité ne fut jamais permise.

et comme dit Horace (*Art poétique*, v. 374) :

> *... Mediocribus esse poetis*
> *Non homines, non Di, non concessere columnæ.*

(1) Pétron., p. m. 2, lig. 4. *Sapere* en latin a deux significations, *sentir* et *avoir le goût fin*. Pétrone, dans ce passage, fait allusion à l'une et à l'autre.

(2) Ce concile fut tenu vers 370.

Hommes ni dieux, auvent, ni pilier de boutique,
Telle chose jamais ne mirent en pratique.

VI. *Diatribe* (ou dispute) sur la *Menséité* et la *Cyathéité*. Dans cette controverse, il loue extrêmement le dire de Platon, qui, disputant un jour au sujet des idées, comme il eut plusieurs fois employé les termes de *Tabléité* et de *Tasséité*, et que Diogène le Cynique lui eut dit qu'à la vérité il voyoit bien une *table* et une *tasse*, mais qu'il ne voyoit nulle part ni une *tabléité* ni une *tasséité :* Oh! répondit Platon, cela n'est pas fort étonnant; car pour voir une *table* et une *tasse*, vous avez des yeux; mais pour voir la *tabléité* et la *tasséité*, qui sont des choses spirituelles, vous n'avez pas le moindre grain d'esprit.

VII. *Apologie pour les charlatans.* Il enseigne là, contre les médecins de Paris, que les coureurs çà et là sont les véritables disciples d'Hippocrate, comme gens qui, selon qu'il l'ordonne, se promenant par les villes, se montrent médecins de discours et de pratique, et qu'aussi Modestin a été de ce sentiment, lorsque, dans le deuxième livre de ses *Excuses* (L. 6, § 1, D, *de Excusat. tutor.*), il a répondu qu'à la vérité les médecins, non-seulement ceux qui vont et viennent, c'est-à-dire ceux qu'on appelle *circulateurs*, sont exempts de tutelles et de curatelles, tout ainsi que des autres charges.

VIII. *Indignation contre les cabaretiers qui mêlent de l'eau dans le vin.* Là, il observe que Xénophon doit être entendu comme parlant du vin pur, lorsqu'il dit que le vin éclaire l'esprit, et que le divin Homère, dans la neuvième Iliade, introduit de très bonne grâce et fort à propos Achille, commandant à Patrocle de donner du plus pur vin aux princes grecs Ulysse et Phénix qui avoient été dépêchés vers lui. Mais qu'Aristote se trompe et trompe ses lecteurs, lorsqu'il croit que le terme grec ζωρότερον est mis là, non pour du *vin pur*, mais pour un comparatif ou pour un adverbe signifiant *hâte*. Certainement, il montre par de très forts arguments que le vin trempé rend l'esprit insipide et qu'il donne la lèpre, soit qu'on le prenne bientôt ou longtemps après la mixtion. Que la vérité, non plus, n'étoit pas cachée dans le fond d'un puits, ainsi que Démocrite l'estimoit sans raison, mais qu'elle se trouvoit dans le vin, comme *Platon*, *Théocrite*, *Horace* et *Pline* l'ont doctement enseigné avec le commun peuple. C'est ainsi qu'il réfute puissamment le *Traité de Cardan touchant l'eau* et le *Livret de Turnèbe sur le vin.* Mais le même auteur remarque aussi sur le cantique de Moïse (Deutér. XXXII, 14), que Dieu, entre les bienfaits dont il avoit gratifié le peuple d'Israël, *l'avoit établi sur une terre élevée, afin qu'il mangeât les fruits des champs et qu'il bût le pur sang de la grappe*, qui est le vin.

IX. *Traité du rôti et du bouilli.* Dans cet ouvrage il prouve contre Servius que les héros avoient accoutumé de ne se nourrir pas moins des viandes bouillies que des rôties.

X. *Impromptu sur le pays de Cocagne*, par lequel ouvrage il enseigne

qu'il y a un certain lieu dans l'Ethiopie rempli de mets tout préparés, et qui pour cela est appelé la *Table du Soleil;* que là il est permis à un chacun de manger comme le cœur lui en dit, et que tout ce qui est servi là vient d'abord comme tombé du ciel, en sorte qu'il n'y a qu'à se baisser et en prendre. (*Herodot. in Thalia. Mela, lib.* III, *cap.* 10. *Hieron., ep.* 103. *Solis mensam.*)

XI. *Du raisonnable nombre des conviants, des conviés*, etc. Là il observe que par certaine loi des Athéniens il avoit bien été pourvu à ce que le nombre des conviés ne passât pas trente, et c'est là-dessus qu'il se jette sans mesure sur les louanges du parasite *Chæréphon*, qui s'étant un jour, sans en être prié, rendu à une noce où il y avoit trente conviés, et étant à la dernière place, comme l'officier dont la fonction étoit de veiller à l'observation de cette loi, lui eut fait signe de se retirer comme surnuméraire : *Recomptez, je vous prie*, lui répondit-il assez agréablement, *et commencez par moi* (*Lynceus Samius in Apophtegm.*). Mais il tient, selon la pensée de Varron, que pour le calcul des gens de table, il faut commencer par le nombre des grâces et finir par celui des muses, c'est-à-dire selon l'interprétation de Gellius, qu'il faut partir du point de trois et s'arrêter à celui de neuf, en sorte que si l'on n'a à être à table qu'un petit nombre on ne soit pas moins de trois personnes, et lors qu'on a à être beaucoup on ne soit pas plus de neuf, d'où est à peu près venu le vieux quolibet : *A sept, ébat; à neuf, débat.*

XII. *Traité de la diversité des goûts.* Dans lequel il prouve que les anciens s'entendoient beaucoup mieux et apportoient bien plus de soin à la recherche des poissons et des oiseaux qu'à celle des animaux à quatre pieds, et principalement encore à l'égard des poissons, d'où vient que les grammairiens pour dire de *petits poissons* se servoient du mot ὀψάρια, qui se prend indifféremment pour *obsonia*, c'est-à-dire des mets par excellence.

XIII. *Commentaire sur le cinquième Aphorisme de la première section d'Hippocrate.* Là il discourt de plusieurs choses contre *Erasistrate* et les *Diatritaires*, qui de quelque cause que vînt une maladie ordonnoient constamment à leurs malades une abstinence de trois jours ; comme aussi contre le Vénitien *Cornaro* et le jésuite *Lessius*, qui tous deux recommandoient si fort la sobriété et la diète ; car il estimoit avec *Celsus* (*lib.* I, *cap.* 1), qu'un ample repas ne nuisoit jamais, pourvu qu'on fît une bonne concoction, et avec *Sextus l'Empirique* (*lib.* I, *Pyrrh. Hypoth.* 6, 14), que même sans concoction le corps se purge souvent par les crudités.

XIV. *De l'antiquité et de l'excellence des anagrammes.* Il remarque là que *Lycophron* et *Cujas* ne se sont pas rendus si fameux, l'un par les vers, l'autre par la jurisprudence, que par la perfection où ils avoient porté la science des anagrammes, comme par exemple, l'ἀπομέλητος et le τὸν Πρας que le premier de ces deux illustres agença tant sur le nom de Ptolomée que sur celui d'Arsinoé; le *Sinonvino tactus*, le *Sero in orbe natus* et l'*Andius sine bono*, que l'autre imagina en faveur *d'Antoine Contius*, de *Jean Robertet* et de *Jean Bodin* (*Oneiroc., lib.* IV, *cap.* 25). Mais il soutient contre Artémi-

dore que ceux qui interprètent les songes par la voie des anagrammes sont et ont toujours été tenus pour les plus excellents et les plus sûrs interprètes des songes; et cela par l'exemple de celui qui répondit à l'empereur *Constant* (fils d'*Héraclius*) qui lui faisoit le récit d'un songe par lequel il lui avoit semblé qu'il entroit triomphant dans Thessalonique, et qui le consulta là-dessus pour savoir ce qu'il en devoit juger: *Ah! plût à Dieu, Seigneur*, lui répondit le devin, *que vous n'eussiez ni dormi, ni songé;* car *Thessalonique* ne signifie autre chose que : *Laisse la victoire à un autre* (θὲς ἀλλῳ νίκην, *pone in alio victoriam*); réponse dont l'événement ne justifia que trop la vérité, puisque à fort peu de temps de là le même Constant fut vaincu en Lydie par les Sarrasins dans un combat naval.

XV. Il a écrit aussi l'*Histoire des Parasites* en beau style de *Tite-Live*, mais sans sa *patavinité*. Or, il n'y a rien de plus agréable que ces sortes de livres pour tous ceux qui aiment la connaissance des hommes illustres. Ces livres commencent par une préface fort étudiée, touchant le nom de *Parasite*, l'origine de cette profession qu'il fait remonter jusqu'à Jupiter, et en un mot sa dignité qui la met au-dessus de tous les autres arts. Ensuite il traite savamment des dieux *Epulons* et des *Parasites de Jupiter et d'Apollon*. Enfin il prouve par de savantes recherches que *Nestor*, *Idoménée*, *Patrocle*, *Eschine le Socratique*, *Aristippe le Cyrénien*, *Platon*, *Euripide* et *Aristote* étoient eux-mêmes des Parasites (*Lucianus in Parasito*). Mais entre tous ces grands hommes il donne les principales louanges à *Tithymallus*, qui, non content de manger en ville aux dépens d'autrui, se faisoit encore payer grassement de la peine qu'il avoit prise à bien boire et bien manger (*Juvénal*, *Sat.* V, *v.* 2).

XVI. *Trois livres en langue vulgaire sur les cuisines et sur les bonnes tables de Paris*, à chacune desquelles il donne la palme qu'elle mérite; et il dit que celle de De Mesmes est la plus savante, celle d'Hennequin la plus curieusement servie; que celle de Bonneau l'emportoit pour la chair et celle de Saint-Martin pour le poisson.

XVII. Il fit aussi un *traité des mets et de tous les morceaux de ragoût*, dans lequel il comprend toutes les plus exquises manières d'apprêter délicieusement chaque viande, et où il marque les endroits distingués, d'où il les faut faire venir. Voici ce que notre mémoire a pu retenir de tout ce que nous avons appris sur ce sujet : Les langues tant de bœuf que de porc de la province d'*Anjou*, les jambons de *Mayence*, la moutarde de *Dijon*, les andouilles de *Troyes*, le fromage de *Roquefort*, les chapons et poulardes du *Mans*, les poires, les prunes, les melons de *Tours*.

XVIII. Il mit en latin *le dialogue de Lucien, du Parasite*, et tout ce qui regarde le parasitique. Il fit la même chose de la *Louange de la Mouche* du même auteur, le tout exactement conféré avec les plus curieux manuscrits qui sont conservés dans la bibliothèque du roi.

XIX. Il montre dans un autre ouvrage que les livres qu'on a d'Apicius touchant ce qui regarde la cuisine sont véritablement de cet auteur; et il

les a illustrés de diverses remarques, aussi bien que le *Banquet* de Platon et de Xénophon et le traité de Platine *touchant l'art cuisinier.*

XX. Il traduisit en français les *livres des Deipno-sophistes d'Athénée* et les redressa en plusieurs endroits, correction qui étant bien considérée, on ne s'avisera guère de souhaiter des commentaires de Casaubon.

Outre cela il avoit recherché de toutes parts, et avec beaucoup de diligence, plusieurs manuscrits d'anciens ouvrages qui n'avoient point encore été mis au jour, tout cela dans le dessein de les donner au public, ce qu'il n'eût sans doute jamais fait sans les enrichir de commentaires ou de notes très dignes de son esprit et de sa doctrine, comme par exemple :

Nicon, *de la Polyphagie.*

Les *Compagnons de Table*, de Sophocle.

La *Grenouillerie*, de Praxille de Sicyon ou Praxille la Sicyonienne.

La *Satire*, de Varron, sur *le boire et le manger.*

Le *Saturion*, de Plaute.

Le *Parasite paresseux*, du même auteur.

Le *Banquet*, d'Epicure.

M. Antoine, *sur l'Ivrognerie.*

Les *Lois symposiaques*, d'Aristote et de Xénocrate.

La *Science du ventre*, de Terpsion et de Cléostrate de Ténédos.

Archestrate, *de la Magirique* ou *science cuisinière.*

La *Gastronomie*, du même.

Harpocrate de Mende, touchant les *Galettes.*

Lyncée et Callimaque, *de la Vie voluptueuse.*

Cléarque, *de la Science de bien apprêter un souper.*

Les *Friandises*, d'Héraclide et de Glaucus.

Théophraste, *sur la Flatterie.*

Les *Flatteurs*, d'Eupolide.

Aristippe (ou bien *A celui qui est attaché aux verres*) sur tout ce qui regarde les verres et les pots.

Le même, contre ceux qui le blâmoient de ce qu'il avoit provision de vin vieux et entretenoit des mignonnes.

Le même, contre ceux qui le blâmoient de ce qu'il se traitoit magnifiquement.

Il y a des gens qui croient qu'il laissa des lieux communs sur l'art adulatoire; mais cela n'est pas, car ce personnage, qui ne se regardoit pas comme un homme vulgaire, n'eut jamais rien de commun avec le reste des humains, pas même le sens.

Il n'eut, ni comme Platon, trois valets; ni comme Zénon, aucun; mais, à l'exemple d'Homère, il en eut un tout seul (*Senec., Consol. ad Helviam*); c'est, sans doute, qu'il avoit connaissance du proverbe usité chez les Turcs : *Que celui-là n'est pas pauvre qui du moins a un valet* (*Busbecq. in Epist.*). Ils vécurent tous deux dans une admirable concorde, se donnant le pas tour à tour par une charité réciproque; que, si quelquefois il rencon-

troit dans les rues d'autres valets que le sien s'amusant ou à jouer avec leurs semblables, au lieu d'aller querir à la taverne le vin pour lequel leurs maîtres les avoient envoyés, ou à regarder les enseignes des boutiques, aussitôt, à l'exemple du fameux Panurge de Rabelais, il les réveilloit et les hâtoit d'aller avec deux ou trois coups de fouet ou de canne; et soutenoit, contre *Vénuléius*, que, par le droit romain, il les falloit rendre à celui de qui on les avoit achetés (*L.* 65, *D.*, *de Ædil. Edicto*).

Certainement, il fut fort peu maître de sa colère. On dit qu'un jour, discourant de l'art de cuisine, il s'échauffa si fort contre quelqu'un de ses auditeurs, qui avoit bâillé avec un peu trop de bruit, à cause, disoit-il, que cela étoit une marque d'un esprit distrait et qui pense ailleurs, qu'il jeta une cruche à la tête d'un marmiton qui faisoit de la farce, et poursuivit jusque dans le marché le cuisinier lui-même avec une broche pleine de rôti tout fumant; car c'est ainsi que ce redoutable critique avoit accoutumé de pointiller (ὀβελίζειν) les méchants cuisiniers, ses plus grands adversaires.

Ce fut en toute sa vie un homme fort obligeant, à tous hommes et à toutes heures; et, ce qui passe toute croyance, que chacun trouvoit partout, à tout moment et en même temps : dans les palais, dans les cabinets, dans les académies, dans les rues, à la cour, au barreau, à la comédie, au marché, dans les cercles, dans les places, d'où vient que plusieurs l'appeloient l'Ubiquitaire, et que d'autres, non-seulement disoient, mais soutenoient fortement qu'il y avoit plusieurs Mamurras à Paris, où c'étoit même une merveille de ce qu'il s'y en trouvoit seulement un. Mais, par-dessus toutes choses, il étoit fort officieux; de sorte, que souvent il se présentoit volontiers de lui-même, sans en être prié; aussi, ne doutai-je pas que ce ne fût pour cette raison que le maréchal de Brezé, tout galant homme qu'il étoit et fameux pour son habileté aux affaires, tant de guerre que de paix, ne lui revenoit point du tout; seulement, parce qu'il avoit fait mettre au-dessus de son hôtel : *Hors d'ici qui n'y est appelé.*

Il n'étoit point de ces gens qui arrêtent en chemin ceux qui sont priés à dîner en ville, ces gens, dis-je, que les Grecs appeloient élégamment κωλυσιδείπνους, parce qu'ils sont en obstacle aux affaires de régal et de festin. Je me souviens, là-dessus, qu'il avoit accoutumé de nous dire, qu'un jour il avoit fait procès à un homme et l'avoit appelé en justice, pour l'avoir arrêté dans les rues comme il se hâtoit d'aller dîner chez quelqu'un. Dans ces occasions-là, sa coutume étoit de mettre à sa montre une corde fort bandée, de peur d'arriver trop tard au rendez-vous. C'est là qu'il montroit publiquement à chacun combien il avoit le palais délicat et raffiné; car il décernoit d'abord de quel coteau étoient tous les vins; et connaissoit, par la finesse de son goût, de quelle province étoient les bécasses et les perdrix; et, comme dit Juvénal (*Sat. IV*, *v.* 140) :

> Des huîtres, il savoit reconnaître, à la dent,
> Si du côté d'aurore, ou bien si du couchant,

Si du roc (1) Circéen, ou si de l'eau Lucrine,
Sans fraude elles avoient passé dans sa cuisine.
Sur quelle rive (2) enfin avoit été pêché
Le friand hérisson sur sa table couché.

Nous avons dit, ci-devant, que par les diverses fumées des cheminées il pressentoit et jugeoit quelles étoient les meilleures cuisines; mais il devinoit encore par le gobelet, aussi bien que le patriarche *Joseph* (*Genèse*, XLIV, 5.), mais un gobelet de la plus grande capacité, et qu'il appeloit, pour cela, tantôt son *cache-front*, tantôt sa *coupe d'Hercule*.

Nous l'avons ouï plusieurs fois accuser la nature de ce que nous ne pouvions pas manger et boire tout à la fois; car il étoit homme qui mangeoit et buvoit beaucoup, ce qu'admiroient ceux qui avoient lu dans Hippocrate, le plus grand des médecins, qu'un même homme ne pouvoit pas être mangeur et buveur οὐκ (*sic*) οἷόν τε ἅμα πολυβόρους τε εἶναι καὶ πολυπότας (*Lib. de aere, aquis et locis*). Que, si quelqu'un l'avertissoit que le trop grand manger nuisoit aux forces, tant du corps que de l'esprit, il se moquoit de lui et le réfutoit aussitôt par l'exemple de l'archevêque de Bourges (Renaud de Beaune), qui, quoiqu'il fît sept repas par jour, et tous fort copieux, passa néanmoins l'âge de 80 ans sans que son esprit, qui étoit admirable, s'en sentît le moins du monde (*Thuanus, lib. III, de vita sua;* et Teissier, t. II, p. 379).

Il louoit incessamment la république de Lacédémone, par les lois de laquelle il étoit ordonné que la table de leurs rois seroit couverte et servie au double de toutes les autres (*Hérodot., lib. VI, cap.* 57). Et tout de même les anciens Germains, qui ne traitoient jamais des plus grandes affaires qu'à table et en faisant bonne chère; comme, par exemple, lorsqu'il s'agissoit de réconcilier ensemble des ennemis, de faire des alliances, de convoquer des assemblées de prince; en un mot, de délibérer des affaires de la paix et de la guerre, comme l'esprit humain n'étant jamais, ainsi que dit Tacite, *mieux ouvert pour les simples pensées ou plus animé pour les grandes que dans un temps de régal et de banquet;* il disoit, là-dessus, que le seul Gallien avoit su ce que c'étoit que de régner, et qu'il étoit aussi le seul qui eût eu des soins véritablement dignes d'un prince, ayant accoutumé de s'enquérir de ses courtisans : *Qu'avons-nous à dîner? Quel ragoût nous donnera-t-on? De quoi souperons-nous ce soir?* Car, dans certain passage de Trébellius Pollion, il aimoit mieux lire *cena* avec les gens du commun que *scena* avec le docte Saumaise. Il regrettoit fort, au reste, de n'avoir pas été du temps d'Héliogabale, qui, comme dit, Lampridius, envoyoit aux parasites, par ses maîtres d'hôtel, des *appointements annuels*, *des vases*, etc.; car il rejetoit entièrement la pensée de Joseph Scaliger, qui, en la place de ces

(1) Ou bien *cap.* Car *Circé* étoit un promontoire de la campagne de Rome. Voy. Dacier, T. VII, p. 337, et Baudrand au mot *Circarius*.

(2) Ou bien

Savoit sur quelle côte avoit, etc.

appointements ou *salaires*, comme il les appelle, qu'il condamnoit comme une faute grossière, vouloit qu'on lût *vases salajariens*, non qu'il ne soit assez constant, par la lecture d'une ancienne inscription (*apud Gruterum*, pag. 283, 1), qu'il y a eu autrefois un corps ou société de *Salajariens*, c'est-à-dire de gens qui vendoient des viandes *salées;* mais, quoi qu'il en soit, il préféroit, quant à lui, les *salaires annuels* aux *vases salajariens*.

Il aimoit fort et lisoit d'ordinaire les livres d'Athénée ; mais il faisoit moins de cas de Pindare, que cependant Horace trouvoit inimitable ; et il disoit que lui, qui avoit si hautement prononcé que le commencement de tout ouvrage devoit être excellent, avoit lui-même fait une lourde faute dès les premières lignes du sien, ayant dit que *l'eau étoit quelque chose de fort bon*, pourquoi il le comparoit à ces pilotes malhabiles qui échouent dès la sortie du port, et sur quoi nous avons fait ce dystique :

Gargile a mis Pindare au plus bas du lyrique
Pour avoir traité l'eau de boisson angélique.

Ses discours les plus ordinaires étoient toujours assaisonnés de quelques vers remarquables, comme par exemple :

Gens de bien volontiers mangent chez gens de bien.

Et ces deux autres :

C'est un zéro que ton plus grand savoir,
Si ton voisin ignore ce savoir.

Ces autres encore :

Ne te fie à la cour,
Mais aux cuisines fais l'amour.

Comme, encore, ce célèbre mot de l'empereur Claude : *Le moyen, je vous prie, de se passer d'une bonne soupe ?* (*Sueton. in Claudio, cap* 40). Toutes les fois qu'il refusoit de s'appliquer à quelque chose : *Je ne ferai point cela*, disoit-il, *quand vous me présenteriez des faisans;* et, lorsqu'il vouloit exprimer la grande promptitude d'une action : *En moins de temps*, disoit-il, *qu'il n'en faut pour cuire une botte d'asperges* (*Sueton. in Augusto, c.* 87).

De peur que le *Démon du Midi*, dont les théologiens ont tant disputé, ne fût entendu d'un *parasite*, il l'expliquoit et le faisoit entendre de la *faim*. Dans ses lettres, au lieu de *portez-vous bien*, il mettoit d'ordinaire *mangez bien*.

Ses plus remarquables paroles sont celles-ci : Un jour, comme quelqu'un lui eut demandé quelle étoit la première chose dans les affaires de la vie civile? L'*audace!* répondit-il. Quel étoit la seconde? L'*audace!* continua-t-il

et ainsi de la troisième, jusqu'à ce qu'on eût cessé de le questionner. A un autre, qui lui demandoit quel étoit le meilleur de tous les vins ? *Celui qui ne me coûte rien*, dit-il. Quel étoit le plus grand bonheur de la vie? *De souper en ville.* Il disoit aussi que les Romains s'étoient, avec bien plus de raison, servi du mot de *convivium*, que les Grecs de celui de συμπόσιον ou de celui de σύνδειπνον (*compotatio*, *concenatio*), parce que c'est proprement dans les festins et banquets que l'on *vit en société*, plutôt que dans les assemblées, où l'on ne fait que *buvotter* (*potitare*, *pitissare*); mais, en revanche, il louoit extrêmement la sagesse des Grecs, qui avoient donné au *dîner* le nom d'*ariston*, mot par lequel ils exprimoient ce qu'il y a de *meilleur* dans les choses. Que, pareillement, la même nation avoit très à propos donné le nom d'*acratisme* au *déjeuner*, parce que ceux qui sont encore à jeun ne doivent jamais boire que du *vin pur.* Un jour, que quelqu'un alléguoit la maxime des médecins de Grèce, qui tenoient qu'il faut dîner légèrement, mais souper à ventre déboutonné ; que, selon les Arabes, au contraire, il faut souper médiocrement et dîner à fond de cuve ; il arrêta aussitôt qu'il dîneroit désormais avec les Arabes et souperoit avec les Grecs. Lorsque le grand Richelieu, ayant reçu le chapeau rouge, commença à se vêtir d'écarlate : *Il a rougi* (*Terentius*, *Adelph. IV*, v, 9), dit notre homme à quolibets; *c'est bon signe.* Lorsque les frères de Lavalette furent mis à la tête de nos armées (1), il ne manqua pas de dire, en se jouant sur leur nom : *Spes et Fortuna, valete* (2). Après que ces deux grands ornements du barreau, *Le Maitre* et *Bataille*, eurent plaidé pendant plusieurs séances, au sujet de la porte de l'église du Sépulcre, il leur appliqua cet endroit du Ps. V, 9 : *Leur gosier* (est) *un sépulcre ouvert.* Il n'entendoit jamais parler du comte d'Alais, qu'il ne dît aussitôt : *Jovis armiger ales;* du comte de Torigny, qu'il ne lui appliquât le *Torrens igneus* (3), de Virgile; ni du premier président Molé, lequel exerce sa charge avec tant d'honneur, qu'il ne le régalât d'un *Hac stat* MOLE *Themis.* Comme il eut appris la mort d'un autre premier président, savoir *Le Goust*, qui étoit revêtu de cette dignité dans le parlement de Dijon : O les plus malheureux de tous les hommes, s'écria-t-il, pauvres habitants de Dijon, d'avoir ainsi perdu *le goust*, chose du monde la plus douce et la plus délicieuse. Parole dont il se fit honneur exclusivement à qui que ce fût, comme une chose qu'il approuvoit d'autant plus qu'outre l'allusion au nom, il se rencontroit là un trait de parasite. Comme quelqu'un lui reprochoit le désert de son auditoire : *Oh!* disoit-il, *plus de solitude, moins d'inquiétude.* Il disoit que Mécénas avoit tiré son nom de

(1) *Henri*, duc de Candale et son frère *Louis*, cardinal de la Valette, commandoient conjointement l'armée du roi en Picardie, vers l'an 1637. (Voy. la *Vie du duc d'Epernon*, t. III, p. 396.) [*Note de l'auteur.*]

(2) « Espérance et fortune, je me moque de vous. » Ce mot est de Périclès. [*Note de l'auteur.*]

(3) Voyez les *Géorgiques*, IV, 425 et 426, où il faut remarquer que l'*igneus* ne se rapporte pas à *torrents*, mais à *sol.* [*Note de l'auteur.*]

ce qu'il avoit accoutumé de dire à ses parasites lettrés : *Mecum cenate* (soupez avec moi). Il disoit que le *Limosin* étoit ainsi appelé parce que ce pays étoit pour faire mourir de faim, comme qui diroit λιμὸς ἦν; et tout de même la capitale *Limoge*, comme λιμοῦ γαῖα, ainsi que Bodin l'assure (*Bodinus, lib. V, de Repub.*). Il tenoit aussi pour constant que les pâtés n'avoient tiré leur nom que de ce qu'ils *appâtoient* les gens; et les gâteaux, en latin *placentæ*, que par ce qu'ils *plaisoient* au goût; d'où vient le dit commun, que, pour plaire à tout le monde, il faudroit être *gâteau feuilleté*. Que le mot de *gobelet* venoit de ce que ce qui étoit dedans étoit *bon à gober;* et, celui de *vigne*, de ce qu'elle faisoit mener une *vie digne*. Il donnoit de la divinité au vin, et disoit particulièrement de celui d'*Aï* que son nom ne venoit que de ce qu'il étoit un vrai *vinum Dei*. Ces grands repas, qu'en France on nomme *festins*, n'étoient pas, selon lui, appelés des jours de *fête*, vu que, pour s'y abandonner, il n'étoit pas besoin d'avoir égard, ni à fastes, ni à néfastes, comme disent les Romains, mais de la *festination*, si l'on pouvoit se servir de ce terme, ou la diligence qu'il falloit y avoir à bien boire et bien manger, mais en n'y apportant pas néanmoins une telle précipitation qu'on en vînt à finir trop tôt; *festin*, disoit-il, *a festinando, sed* LENTE. Il ne faut pas oublier son quolibet sur le garde des sceaux Marillac; chacun sait qu'il étoit ennemi outré des huguenots. Comme en ce temps-là le commun des médecins se trouvoit en dispute sur la cause d'un *érésipèle*, dont ce magistrat étoit cruellement travaillé, Mamurra, arrivant là-dessus, prononça aussitôt que ce mal venoit *ab heresi pellenda;* et c'est sur un semblable jeu de mots qu'il donnoit aux cuisiniers le titre de *juris periti*, non pour dire qu'ils régloient le droit et l'entendoient, mais qu'ils savoient assaisonner le jus et les sauces, *non quod jura conderent, sed condirent*. Au reste, il n'étoit nullement un homme du commun; car, en la plupart des choses, il avoit du rapport avec les plus fameux personnages de l'antiquité, ce qui se trouvera vrai si l'on compare ce que nous allons dire avec tout ce que nous avons déjà représenté ci-dessus; car, par exception, l'incertitude où il étoit à l'égard de son père, c'est-à-dire de savoir au vrai à qui il devoit le jour, il la tenoit de *Télémaque;* l'obscurité qui régnoit dans tous ses discours, d'*Héraclite;* sa finesse de langue à reconnaître le terroir de tous les vins, de *Démocrite;* son emprisonnement, de *Socrate;* sa force à bien porter le vin, de *Caton*; sa réduction au métier de poëte à cause de sa pauvreté, d'*Horace;* ce que ses vers sembloient être faits en dépit des Muses, de *Cicéron;* son habileté à contrefaire toutes sortes de signatures, de l'*empereur Tite;* ce qu'il avoit jeté le froc aux orties, d'*Érasme*, de *Rabelais*, de *Jules Scaliger*, de *Monluc*, de *Buchanan*, de *Thevet* et de *Bodin ;* il tenoit aussi d'*Hector* de n'avoir jamais quitté l'*Iliade*.

Il fut grand sectateur et grand admirateur du style de *Gorgias*, ce fameux rhétoricien, qui se vantoit de pouvoir sur-le-champ parler de toutes choses; et cela se recueille généralement de tous ses discours et écrits; mais, du reste, il ne pouvoit approuver sa façon de vivre, car Gorgias s'abstint toute

sa vie de dîner en ville (*Lucianus in Macr.*); et il attribuoit à cette frugalité le bonheur d'une aussi longue vie que la sienne. Effectivement, il alla jusqu'aux 107 ans complets; mais Mamurra, au contraire, n'étoit pas plus aise que quand il mangeoit ailleurs que chez lui, et, s'il eût été réduit à faire autrement, il disoit qu'il n'auroit pas vécu deux jours.

Mais, enfin, Mamurra nous fut enlevé tout d'un coup; mais ayant encore cette destinée commune avec de très grands hommes, d'être mort entre les plats et les pots, ainsi que Platon, Chrysippe et Arcésilas. Et, puisque nous sommes tombés sur cet article, il ne faut pas dérober à ceux qui viendront après nous,

Encor qu'au souvenir ce coup soit effroyable, (*Énéide*, II, 12.)

les particularités d'un accident aussi merveilleux que funeste et tragique. Je dirai donc que, comme les cuillers dont on a coutume de se servir dans les plus grands festins lui paraissoient de beaucoup trop petites, il en fit faire une fort grande pour lui en particulier, qui, afin d'être portée plus commodément, s'emboîtoit entre bassin et manche, par le moyen d'une vis et d'un écrou. Or, il arriva que le jour que ce rare homme finit ses courses parasitiques, étant à table, vis-à-vis d'une bisque excellente, et en ayant enlevé une bonne lippée; soit que l'emboîtement se fût relâché de lui-même sans qu'il s'en aperçût, à cause de sa trop grande hâte; soit que les deux pièces de l'assemblage eussent été toutes délabrées par le trop fréquent service qu'elles lui avoient rendu, il avala avec la lippée de soupe tout le bassin de la cuiller, qui étoit venu à se séparer par l'effort de la main, et ainsi s'étrangla tout d'un coup, sans donner d'autre signe de vie dans ces derniers abois,

Que le cuisant regret d'abandonner Argos.
de laisser tant de plats. (*Énéide*, X, 782.)

Il fut fort regretté de la plupart de ceux qui le connaissoient, à cause du divertissement qu'il leur donnoit par toutes ses plaisanteries; mais il le fut principalement de tous ses disciples, ce qui parut bien par les magnifiques obsèques qu'ils lui firent. Le poêle qui couvroit le corps du défunt étoit environné de guirlandes, de tasses bosselées, de brocs dont les anses étoient à demi rompues et de plats vides encore tout dégouttants. Tous les parasites en général, tant de la ville que des environs, accompagnoient les deux côtés du brancart, étant précédés par tous les candidats de la profession qu'il avoit embrassée, portant tous les enseignes de ce digne art; et le convoi étoit fermé par les traiteurs, par les vendeurs de marée, par les rôtisseurs, cuisiniers, poulaillers, pâtissiers, poissonniers, boulangers, jardiniers, fromagers, confituriers et cabaretiers. Cette lugubre cérémonie ayant cessé, M. Lurconius de la Mouche prononça aussitôt l'oraison funèbre, qu'à cause de sa longueur nous ne mettrons point ici, mais dans laquelle les plus beaux traits qu'on peut dire ne furent pas épargnés. Il fut enterré dans la

place Maubert, entre la Boucherie et le Marché au poisson, et voici l'épitaphe qu'on mit sur sa tombe, qui est la même qu'il avoit dressée de sa propre main, lorsqu'il étoit encore parmi nous; on la grava en lettres d'or sur un grand marbre, comme une pièce qui méritoit d'être lue, non seulement là, mais partout :

GARGILIUS MAMURRA
D'HEUREUSE MÉMOIRE
ATTENDANT LE JUGEMENT.

Nous voici insensiblement tombés sur le testament de Mamurra, qui étoit tel :

Je, nommé Gargilius Mamurra, sain de corps et autant aujourd'hui que je le fus jamais, d'entendement et d'esprit; déclare ici avoir dressé ce mien testament et déclaration de dernière volonté, avec le plus de soin et d'exactitude qu'il m'a été possible, le tout *idiocheiriquement*, c'est-à-dire de ma main propre. Lorsque la mort, qui tout le monde mord, aura mis fin à mes jours, et que la renommée vous aura appris, mon cher Pansart, que je suis allé prendre logis au spacieux quartier de l'Université, je vous fais héritier d'une moitié de mon bien dont je fus obligé de faire cession l'an passé, et je donne le reste à *Popinius Lurcon*, à qui je laisse de plus, tant mon école que ma bibliothèque, mais à la charge qu'il fera imprimer toutes mes œuvres avec une ample révision de sa part. Je laisse mon *cache-front* (i. e. *gobelet*, κρυψομέτωπον) à l'altéré *Trois-Pintes*, mon principal ami de bouteille, et à *Stéphanion du Coteau, ma cuiller et mon couteau. Court-Table*, mon voisin, aura seul et par indivis,

Mon bénin Rocinante,
Selle, mors, bride et mante;
Je ne demande à tous mes auditeurs,
Libations ni fleurs ;
Mais que soigneusement tous les jours sur ma tombe,
De perdrix et faisans on fasse une hécatombe ;
Qu'au lieu d'hysope enfin, le pampre verdoyant,
Autant qu'il se pourra, ma bière aille arrosant;
Et si dans quelque point ce testament vacille,
Que mon vouloir, du moins, serve de codicille.

Le nombre des disciples de Mamurra ne se sauroit compter, mais les principaux d'entre eux furent : *Lurcon*, dit *la Mouche*, *Robert Vinot*, *La Crapule*, *Biberon*, *L'Affamé*, *Pansart*, *Avale-Tout*, *Vide-Bouteille*, *La Grand'-Dent*, *La Galette*, *Souffre-Douleur*, *Grand-Gosier*, *Dine-Matin*, *Le Goulu*, *La Mâchoire*, et *Soupart*.

Tant qu'il vécut il défendit à ses disciples de lui dresser aucune statue ;

mais dès qu'il fut mort, ils célébrèrent sa mémoire par ce monument en style lapidaire :

A LA MÉMOIRE ÉTERNELLE
DE GARGILIUS MAMURRA.
CI-DEVANT JÉSUITE,
TOUJOURS PARASITE.
SAVANTASSE DES PLUS CÉLÈBRES ;
PERSONNAGE DE LA PLUS GRANDE DILIGENCE A MANGER,
DE LA DERNIÈRE FIDÉLITÉ A BOIRE.
EXPERT EN TOUTES SAUCES,
CHAIR ET POISSON.
FIN GOURMET S'IL EN FUT JAMAIS.
GRAND FAISEUR D'ACROSTICHES,
GRAND ARTISAN D'ANAGRAMMES ;
MAGASIN DE QUOLIBETS.
TRIBUN A VERGE ET A BATON.
RESTAURATEUR DE L'ART PARASITIQUE.
GRAND FALOT DU GENRE HUMAIN.
LA TROUPE DE SES AFFLIGÉS DISCIPLES
A DRESSÉ CE MONUMENT AVEC LARMES (1).

(1) *Cymbalum mundi*, la « gazette du genre humain », étoit un sobriquet que Tibère, au rapport de Pline, dans la préface de son *Histoire naturelle*, avoit donné à Appien le rhéteur, lequel vivoit sous son règne.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

MÉMOIRES

OU

JOURNAL DE MA VIE

QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE

CONTENANT PRINCIPALEMENT MES OPUSCULES
ET QUELQUES SUPPLÉMENTS.

Le marquis de Langey.

Comme en deux ou trois endroits différents de ces Mémoires j'ai eu occasion de parler du marquis de Langey, et que j'ai bien d'autres particularités plus importantes à dire de ce vénérable seigneur, je ne crois pas pouvoir entamer plus dignement cette dernière partie des présents Mémoires, que par un article qui, préférablement à toute autre chose, soit consacré aux particularités dont je viens de faire mention, et qui sont d'autant plus curieuses, que je les sais d'original, à cause de l'honneur que cet illustre marquis m'a toujours fait, depuis plus de cinquante-cinq ans, de vouloir bien descendre jusqu'à moi, et de me favoriser des plus étroites marques d'une véritable confidence, et, si je l'ose dire, d'une sincère amitié.

Je commencerai par ce qui regarde le plus éclatant, à mon avis, de la véritable noblesse dont je parle.

René de Cordouan, marquis de *Langey* (1) et seigneur de *Mimbré* (2), *Téligny*, *La Roche* et autres lieux, est sans doute du côté paternel, d'une maison très noble (3) et très considérable; et par les femmes, c'est-à-dire du côté maternel, il descend premièrement de cette illustre maison de *Bellay* (4), dont quatre frères, tout à la fois, se distinguèrent d'une façon toute glorieuse sous le règne du grand roi *François I^er^*. En second lieu, de celle de Lavardin (5), et en troisième, d'une autre maison, que je tiens encore plus illustre que ces deux-là, savoir de celle du fameux La Noue *Bras de Fer* (6), dont le seul nom fait le plus grand éloge dont les hommes les plus vains se puissent glorifier.

Le marquis de Langey naquit le 27 janvier 1628, et ayant, dans les premières années de sa jeunesse, passé par tous les degrés d'exercice convenables à sa naissance, il se distingua de bonne heure dans le métier des armes; ayant, entre autres, glorieusement servi le roi dans ses armées, premièrement en qualité de volontaire, sous le grand prince de Condé, lors

(1) Voir sa généalogie à la fin de l'ouvrage. [*Note du fils de l'auteur.*] *Histoire du marquis de Langey.*

(2) Mimbré est dans le Maine, marquisat à trois lieues d'Alençon, tirant vers le Mans, dont il est éloigné d'environ sept lieues. [*Note de l'auteur.*]

(3) Jacques de Cordouan étoit chevalier de l'ordre du roi sous François I^er^, et premier gentilhomme de la chambre de Louis XII. Guillaume, son petit-fils, marquis de Langey, premier gentilhomme de la chambre de Henri IV, étoit lieutenant-général de ses armées, et Jacques, son fils, qui avoit le régiment de Champagne, est descendu de l'autre seigneur de Mimbré, tué à la journée de Bordeaux. Voyez de Serra, *Histoire de France*. (*Note en marge du manuscrit, d'une troisième main.*)

(4) Savoir par *Catherine*, fille de Martin du Bellay, si fameux par ses *Mémoires*, roi d'Yvetot, et frère du cardinal. [*Note de l'auteur.*]

(5) Savoir, par *Elizabeth*, fille de Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la province du Maine et père du maréchal de Lavardin. [*Note de l'auteur.*]

(6) Savoir, par Anne de la Noue-Téligny, petite-fille de *François*, dit *Bras de Fer*, qui eut le brevet de maréchal de France. [*Note de l'auteur.*]

MÉM. DE J. ROU
T. II, P. 168.

II.

1. Pierre de Cordouan, Cheval.r vivoit l'an ..... 1200.
2. Guill.e I. Id. ..... 1220 ou envir.
3. N. ..... 1260.
4. N. ..... 1290 & 1300.
5. N. ..... 1330 & 1340.
6. Geoffroy de C. servoit le Roy en 1382, & 3. à 2 chevaliers et 13 Ecuyers de sa suite.
7. Guill.e Id. servoit à 6 Ecuyers.
8. Raoul I = 1390 Jeanne de Coulans.
9. Raoul II, 1er Seigneur de Mimbré, 1390 = Jeanne de Vaux. Ce Raoul II, acquit le 9 Fev. 1389. de Pierre de Couserans, la Terre de Mimbré.
10. Jean I, 2e Seigr de Mimbré = 1er. Seigne Brisoul = 1451 = 2e. Louise de Jousseaume.
11. Guill.e Id. ..... 27 avril 1454. Guillemette de Panart.
12. Jean ..... 11 9bre 1484. Cath.ne de Thouars.
13. Guill.e ..... 11 août 1510 Françoise de Rouffrancois.
14. Jacques de Cordouan 13 May 1553. Philippes de Rabodanges, fille de
15. Louis. Id. ..... = Messire Louis de même nom. Elizabet de Beaumanoir-Lavardin, Dame de Langey.

GÉNÉALOGIE

DE

RENÉ DE CORDOUAN, MARQUIS DE LANGEY,

SEIGNEUR DE MIMBRÉ, TÉLIGNY, LA ROCHE ET AUTRES LIEUX.

MÉM. DE J. ROU, T. II, P. 168.

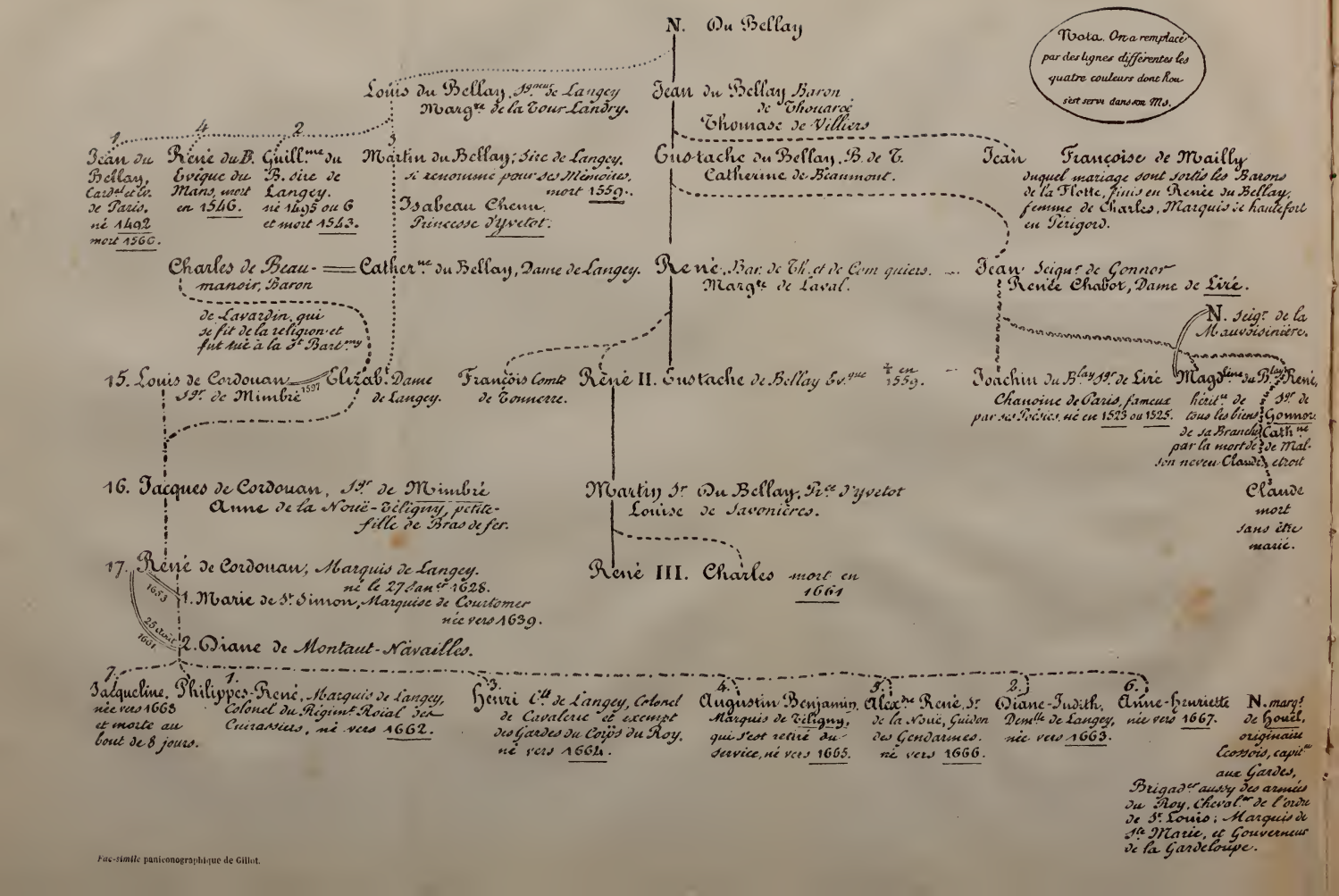

Fac-simile paniconographique de Gillot.

de la bataille de Lens, en 1648, puis sous le vicomte de Turenne, auquel temps il obtint son premier régiment; après cela sous le comte d'Harcourt, puis en Catalogne, sous le prince de Conti (en 1655), et, enfin, dans la campagne de ....., en 1656 (ou 1657), où il fut fait le plus ancien colonel de la cavalerie étrangère.

Peu d'années avant cette dernière campagne du marquis de Langey (et c'est-à-dire en l'année 1653), le seigneur de Mimbré, son père, à la faveur des grands biens qui, de deux ou trois endroits différents, devoient tomber sur sa seule tête, comme étant fils unique, et héritier de plusieurs riches successions, songea de bonne heure à lui en procurer encore de plus grandes par un mariage des plus avantageux qui se trouvassent alors être de sa compétence, savoir avec la belle et jeune Marie de Saint-Simon, marquise de Courtaumer, riche et unique héritière aussi de son côté de plusieurs grands biens, et qui alloient à plus de 30,000 livres de rente, de sorte que cela joint à une plus grande somme qui pareillement le regardoit encore de son estoc, il se voyoit comme maître de 70,000 livres de revenu. On ne pouvoit pas voir un plus glorieux assortiment que celui de ce beau couple; car si la marquise de Courtaumer étoit belle et parfaitement bien faite, le marquis de Langey étoit l'homme du royaume de la plus belle apparence, et pour la riche taille, et pour la beauté mâle du corps, et pour la délicatesse de l'esprit, toutes particularités que je ne marque avec tant de précision qu'à cause des tristes suites dont les agréables fleurs de ces commencements, en apparence si heureux, ont à la fin été flétries, et dont je parlerai plus amplement ci-après.

. . . . . (1).

(1) L'auteur entre ici dans de longs développements que nous renvoyons à la feuille supplémentaire, comme nous avons fait précédemment (t. I, p. 190 et ci-dessus, p. 95 et 146).

Le marquis toujours circonspect dans sa conduite, avoit eu la discrétion de laisser faire le premier pas, en fait de remariage, à celle qui l'avoit si indignement abandonné, et cela pour la mettre dans le tort à tous égards ; et ce ne fut qu'après l'avoir vue convoler la première à de secondes noces, qu'il pensa aussi aux siennes de pareil nombre ; et même, avant cela, il étoit allé faire un fort court voyage à Saumur, pour y voir, et l'illustre madame la marquise de la Muce (1), aïeule du marquis de Vérac, et le marquis de Vérac lui-même, époux, soit devant cela, soit depuis, de mademoiselle Le Coq, sœur de M. Le Coq d'aujourd'hui.

Ce voyage étoit afin de conférer amiablement avec eux et avec tout le reste de cette parenté, de tous les intérêts qu'il y avoit à démêler entre lui et sa femme de ci-devant. En un mot, ce ne fut qu'après le retour de ce voyage de Saumur, qu'il conclut finalement son nouveau mariage.

Si les étroites bornes d'un Journal comme celui-ci pouvoient souffrir une histoire plus entière et plus circonstanciée de tout ce qui regarde le marquis de Langey, ce seroit ici le lieu de parler de toutes les procédures de Palais dont on le persécuta pour lui faire rendre compte de toute la gestion qu'il avoit faite, pendant la subsistance de son premier mariage, des biens de la marquise de Courtaumer ; mais comme ce détail seroit trop ennuyeux, je me contenterai de dire, qu'on ne ménagea le marquis dans quoi que ce soit, et qu'il souffrit beaucoup, jusqu'à être réduit à de très grandes incommodités par cette violente persécution (2). Enfin, la marquise de Boisse, après fort peu d'années de mariage avec son dernier mari, fut attaquée d'une

(1) On l'appeloit communément et par singularité LA GRAND'MÈRE A 22 ANS, parce qu'elle n'avoit que cet âge lors de la naissance de son petit-fils, le marquis de Vérac, marié à mademoiselle Le Coq. Elle portoit, aussi bien que la mère du marquis de Langey, le nom d'*Anne de la Noue,* étant également toutes deux petites-filles du fameux *La Noue Bras de Fer.* [*Note de l'auteur.*]

(2) Par un arrêt du ... septembre 1675, contenant la liquidation de toutes les sommes particulières de la gestion du marquis de Langey, il fut jugé redevable de 2 à 300,000 livres. [*Note de l'auteur.*]

maladie qui ne finit que par une assez prompte mort, sans avoir eu le temps de goûter les douceurs de cette couronne ducale dont elle s'étoit si fort entêtée, et qui l'avoit portée à une aussi étrange entreprise que celle dont on a vu de si tristes effets (1). Dans cet état qui cause d'admirables révolutions dans les cœurs de tous ceux à qui Dieu ne veut pas refuser miséricorde, elle eut un véritable remords de tout le mal qu'elle avoit fait au marquis de Langey, son premier mari; elle reconnut son péché, et l'avoua hautement avec tous les regrets qu'on sauroit s'imaginer. On lui avoit donné pour avocat et pour conseil dans les soins de son procès, le fameux Jacques Caillard, qui, par son habileté extraordinaire, s'étoit acquis un crédit dans le parlement auquel nul homme de sa profession n'étoit jamais parvenu, jusque-là que toute la cour, présidents et conseillers, s'en reconnaissoient comme mis par lui dans des entraves par l'ascendant que, pied à pied, ils lui avoient laissé prendre sur eux, et au sujet de quoi ils disoient aussi qu'il n'auroit jamais de successeur dans cet extraordinaire crédit (2).

Ce fameux avocat donc, avoit été donné, comme j'ai dit, à la marquise de Boisse, et il avoit embrassé ses intérêts avec la dernière chaleur. Mais cette dame, sentant que sa dernière heure approchoit, lui manda de la venir voir incessamment pour ce qui la regardoit dans les affaires de cette vie, comme

(1) L'aîné de ses enfants, quelques années après sa naissance, devint marquis de Boisse, par la succession de son père au duché de la Force, et il épousa sa cousine, fille aînée du marquis de Saint-Simon, mariage par lequel ils se trouvent encore aujourd'hui réciproquement marquis et marquise de Courtaumer, parce qu'encore que le premier de ces deux jeunes époux fût véritable héritier de ce marquisat, à cause de sa mère, le père néanmoins de la jeune épouse, aussitôt après la mort de sa nièce de Boisse, avoit pris le titre de marquis de Courtaumer. [*Note de l'auteur.*]

(2) J'ai vu plus de vingt fois, en l'allant solliciter pour mes propres affaires, des trois et quatre carrosses de présidents et conseillers étendus dedans tout de leur long, et attendant, au cœur de l'hiver, dès les sept heures du matin, que sa porte s'ouvrît, ce qui ne se faisoit tout au plus tôt qu'à huit heures, et tout cela pour le consulter sur leurs affaires particulières. [*Note de l'auteur.*]

d'autre côté elle avoit fait faire à M. Daillé (1), l'un de ses pasteurs, à peu près la même prière, pour ce qui concernoit les affaires du salut. Le premier de ces deux messieurs à qui elle parla, fut le sieur Caillard, afin que les intérêts mondains, comme les moindres, étant les premiers expédiés, elle se pût donner tout entière à ceux du ciel, comme les principaux. Elle dit donc au sieur Caillard que Dieu lui ayant fait la grâce de changer entièrement son cœur, elle reconnaissoit le péché qu'elle avoit commis et contre Dieu et contre le marquis de Langey, son premier mari, et qui n'avoit pu cesser de l'être, nonobstant toutes ses injustes poursuites contre lui; qu'elle lui recommandoit, sur toutes choses, de lui rendre une justice entière et de mettre ordre à ce qu'il ne pût être lésé en rien. Après cela, elle se tourna vers M. Daillé, entre les mains de qui elle demanda encore une fois pardon à Dieu de tous ses péchés, et principalement du grand qu'elle avoit commis contre le marquis de Langey, à qui elle le conjuroit instamment d'aller rendre visite pour lui être témoin et de sa sincère repentance et des fortes recommandations qu'il lui avoit vu faire au sieur Caillard de lui rendre toute sorte de justice.

Ce fut là le dernier acte de la vie de *Marie de Saint-Simon, marquise de Courtaumer et Boisse;* elle ne passa pas deux jours après la déclaration de dernière volonté qu'on vient de voir (2); mais cette déclaration n'eut pas à beaucoup près tout l'effet que la mourante avoit désiré. Quelque réputation de droiture et d'équité que le sieur Caillard eût acquise pendant tout le cours de sa vie, les adversaires du marquis de Langey surent si bien le tourner du côté de leur intérêt, qu'on ne lui rendit rien moins que la justice tant recommandée par la défunte; et c'est

(1) Le célèbre Jean Daillé, un des pasteurs de l'Eglise réformée de Charenton. (Voyez Haag, *France protestante.*)

(2) Elle mourut en 1670, à l'hôtel de Hollande, célèbre auberge sur le quai Malaquais, proche le collége des Quatre-Nations, dans le même appartement où mourut peu après le landgrave de Hesse, *Guillaume*, le 1er novembre 1670. [*Note de l'auteur.*]

proprement ce qui fit ce grand désordre des affaires du marquis de Langey, dont nous avons parlé ci-dessus. Il se retira tantôt dans l'une de ses terres, tantôt dans l'autre, et principalement dans celle de la Roche (à une lieu de Châteaudun), où sa grand'-mère, madame de Téligny, étant morte depuis peu, il en étoit entré par là en possession, d'autant plus qu'il y espéroit trouver, dans quelque cache souterraine, des trésors que tout le monde estimoit devoir être comme infinis, parce que cette dame ayant, outre de considérables sommes ramassées depuis longtemps, plus de 15,000 liv. de rente, dont très assurément elle ne dépensoit pas par an 400 écus, tous ces domestiques disoient qu'elle enterroit tout cela à mesure des payements qui lui étoient faits, tant par ses fermiers que par tous les autres engagistes qui manioient son bien.

Le marquis de Langey donc s'enferma pendant longtemps dans un grand enclos qu'il avoit fait faire autour du château de la Roche, et à l'aide de gens affidés fit déterrer et fouiller partout, mais enfin abandonna toutes ces recherches, sans avoir jamais pu trouver rien de ce dont il s'étoit flatté si fort. L'on a cru qu'une vieille confidente de la bonne dame défunte, laquelle devoit avoir la principale connaissance de toutes les niches et cachettes de sa maîtresse, les avoit vidées avant que le marquis pût venir à la Roche ; mais tout cela n'est que soupçon, sur quoi il y a d'autant moins de fondement à faire, qu'il n'a jamais paru que cette domestique, depuis sa retraite, ait fait plus grande piaffe dans le monde, mais qu'au contraire elle est morte dans sa médiocrité ordinaire.

Le marquis cependant venoit de temps en temps faire des courses à Paris pour les procès qu'on continuoit incessamment de lui faire, et jamais il n'y venoit qu'il ne me fît l'honneur de m'en avertir, afin que j'allasse au-devant de lui avec un carrosse jusqu'à Montrouge (1), d'où il renvoyoit son équipage

(1) *Montrouge* est à une lieue de Paris, sur le chemin de *Bourg-la-Reine*. [*Note de l'auteur.*]

chez lui, et montant tous deux dans celui que je lui avois amené, nous nous en retournions souper à Paris.

Ce fut à l'un des derniers de ces voyages qu'ayant depuis quelque temps et dans le loisir de sa retraite, autant que peuvent s'appeler *loisir* les occupations dont on le traversoit incessamment, travaillé à deux ouvrages, l'un touchant le métier de la guerre, l'autre sur l'abrégement de la chicane, où on ne l'avoit rendu que trop intelligent, et sur lesquels ouvrages il m'avoit souvent fait l'honneur de me consulter pour ce qu'on appelle le *mettre en œuvre* en fait de compositions ; il me pria (quoiqu'il fût parent de feu madame de Montausier, et très estimé du duc, son mari) ; il me pria, dis-je, voyant le grand crédit que j'avois auprès de M. le duc de Montausier, de présenter à cet illustre seigneur ses écrits, afin de soumettre ces deux ouvrages à son jugement, et voir ensuite ce qu'on en pourroit faire, tant auprès du roi, qui depuis peu s'étoit fait une grande affaire de ses deux codes, qu'auprès de monseigneur le Dauphin à qui ces autres instructions militaires pouvoient être utiles. Le marquis de Langey eut d'autant plus lieu de se promettre un heureux succès de son entreprise, que M. Conrart, dont je lui avois procuré la connaissance, avoit donné un fort grand applaudissement aux deux ouvrages dont je viens de parler et dont j'avois fait la lecture devant lui. Nous allâmes donc ensemble à Saint-Germain pour voir M. le duc de Montausier, de qui j'avois obtenus la permission de cette visite. Je lui fis la lecture des principaux endroits de nos deux pièces, après un exposé préalable de tous les deux plans. Comme généralement parlant non-seulement l'assiette d'esprit de différentes personnes produit des envisagements fort divers, mais que même une seule et même personne se trouve quelquefois en des situations d'esprit tout à fait différentes, il arriva que M. de Montausier, dont tout le monde sait que l'humeur étoit des plus singulières, ne trouva pas la première de ces deux pièces, quoiqu'il l'estimât en état d'être par lui produite et

recommandée à Sa Majesté, qu'il se doutoit pouvoir bien ne la pas regarder du même œil que lui. M. de Montausier se contenta donc de donner beaucoup de louanges au marquis, mais en continuant toujours de battre la retraite. Ce résultat chagrina sans doute le marquis, quoique je tâchasse de lui représenter qu'il portoit sa vue trop à gauche.

Etant dès le même jour retournés ensemble à Paris, nous allâmes le lendemain faire nos condoléances à M. Conrart, qui aussitôt nous marqua son étonnement, et deux jours après s'en expliqua plus particulièrement par une lettre qu'il jugea à propos d'écrire au marquis sur l'article. Voici quelle étoit cette lettre, mais en forme de billet, parce que M. Conrart, pour certaines raisons, dans lesquelles je n'entre point, n'écrivoit guère des lettres dans toutes les formes.

A Monsieur le marquis de Langey.

« 3 octobre 1673.

« On réitère volontiers, Monsieur, les remèdes dont on s'est « bien trouvé une fois. J'ai donc reçu avec joie et avec respect « celui que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, et comme « il a trouvé ma tête moins ébranlée qu'elle ne l'étoit quand « vous m'envoyâtes le premier, je ne doute pas qu'il ne la raf- « fermisse entièrement. Je n'ose toutefois me promettre qu'elle « le soit assez dès aujourd'hui pour répondre juste à une chose « fort délicate que j'ai lue dans votre lettre; car quelque parti « que je prenne, je ne puis m'empêcher d'offenser en quelque « sorte une personne de grande qualité, de rare mérite, et pour « qui j'ai une extrême vénération. Comment donc me sauverai- « je, Monsieur, entre ces deux précipices? Je ne saurois chan- « ger d'avis sur ce qui vous regarde, non pas tant de peur de « me faire tort, en paraissant inconstant, que de peur de vous « en faire, en jugeant moins favorablement de vous que je ne « devrois. Je ne puis aussi condamner le jugement d'un des « hommes du royaume qui en a le plus, et qui m'a donné sujet

« de l'admirer tant de fois. Pour me tirer de cet embarras, voici « ce que j'ai résolu de faire, si vous le trouvez bon; je ne blâ- « merai ni le marquis, ni le duc, ni l'ouvrage, ni celui qui en a « jugé avec précipitation; mais je blâmerai la cour où l'on ne « peut presque jamais rien faire avec application, et où l'on « passe légèrement par-dessus les choses qui se présentent en « foule ou qui ne sont pas appuyées d'une forte recommanda- « tion. Vous savez mieux que moi, Monsieur, que c'est un pays « où la fortune règne aussi bien que les monarques, et quel- « quefois même plus absolument qu'eux; qu'elle a part à toutes « les choses qui s'y font, et que comme les jugements d'une « aveugle ne peuvent être éclairés ni solides, il ne faut pas s'éton- « ner si elle en rend qui ne sont pas toujours équitables. C'est « en une occasion comme celle dont il s'agit qu'on peut appeler « de son juge endormi ou inappliqué à lui-même éveillé ou at- « tentif. Je suis tellement persuadé qu'il auroit jugé très avan- « tageusement de la pièce dont il falloit qu'il jugeât, si vous en « eussiez été le porteur vous-même (2), que je ne craindrai « point de dire que nous ne sommes pas, lui et moi, de contrai- « res sentiments; et qu'ainsi sans lui déplaire je puis demeurer « dans ma première pensée, aussi bien que dans la résolution « de tâcher, par mes respects, à mériter l'honneur de votre « amitié, et l'avantage d'être avoué de vous, Monsieur, pour « votre très humble et très passionné serviteur,

« CONRART. »

L'étroite confidence, dont par tout ce que dessus il paraît que le marquis de Langey m'honoroit, l'avoit porté dès l'année 1668 ou 1669 à me faire confidence d'un dessein, qu'à l'occasion de la guerre de Candie, il avoit de reprendre les armes pour dissiper les chagrins dont les continuelles poursuites de ses ennemis l'accabloient tous les jours de plus en

(1) M. Conrart avoit oublié (ou en faisoit semblant) que le marquis et moi étions ensemble à cette visite. [*Note de l'auteur.*]

plus. Il m'en écrivit une grande lettre, par laquelle il me faisoit l'honneur de m'en demander mon avis, me disant même obligeamment qu'il ne se détermineroit que sur ma réponse. La lettre dont je parle demeura, je ne sais comment, en France lors de mon départ pour ici, parmi plus de cinquante autres que je gardois de lui fort précieusement; de sorte, que je ne la saurois rapporter en ce lieu, ni par conséquent la réponse que j'y fis, laquelle tendoit à le détourner de ce dessein, comme avoit déjà fait aussi M. le duc de Navailles, son beau-frère, ainsi que je l'appris bientôt par lui-même.

Le marquis de Langey se rendit, non pas sans doute aux raisons à lui représentées par ma lettre, mais bien plutôt, comme il le faut croire, aux dissuasions de M. le duc de Navailles; et, après avoir resté quelque temps auprès de sa famille, il revint à Paris, où il fit toujours, pendant dix ou douze années, plusieurs voyages pour ses procès, et dont j'étois toujours averti, avec ordre de lui chercher logement en mon quartier, parce qu'il ne serroit tout son argent que chez moi, où il venoit tous les jours en prendre dans mon armoire, ce qu'il lui en falloit pour ses besoins; et, enfin, le terme de mon voyage pour Hollande étant expiré dans le temps qu'il se trouvoit en province, tantôt en l'une, tantôt en l'autre de ses terres, je partis sans lui en avoir pu donner avis, à cause que je ne savois où le prendre; mais, comme ma femme, à mon défaut, s'étoit acquittée de ce devoir incontinent après mon départ, voici ce qu'il me fit l'honneur de m'en écrire le premier par deux différentes lettres que voici :

« De Mimbré, ce 16 juillet 1681.

« Encore qu'il me semble que voilà bien du temps passé « sans avoir de vos nouvelles, je n'aurois pu, Monsieur, vous « témoigner tout ce que je pense là-dessus, sans un de mes « parents et un de mes bons amis, nommé M. de Thouars, qui « a un régiment en Hollande, lequel m'a dit que je n'avois qu'à

« vous adresser mes lettres à la Haye, tout comme si j'écri-
« vois à Paris. C'est donc ce bon ami qui me donne lieu de
« vous demander comment vous avez pu être si longtemps sans
« me mander comment vous vous trouvez de votre changement
« d'Etat, ce que vous faites, ce que vous dites et ce que vous
« ferez. Pour moi, Monsieur, je n'ai jamais pu savoir de (1)
« [vos nouvelles, et je vous croyois en Dauphiné, pour lequel
« voyage vous m'aviez mandé, il y a déjà du temps, que vous
« partiriez dans quinze jours; il est vrai que vous m'écriviez
« que vous ne me disiez pas encore le grand adieu; mais, après
« tous les empressements de madame la marquise de ***, je
« n'aurois jamais cru qu'elle eût marchandé l'honneur et la
« vertu de son fils, et qu'elle se fût fait une affaire de lui don-
« ner un gouverneur tel que vous, Monsieur, qui n'avez point
« de prix]. Je n'ai donc eu aucune de vos nouvelles depuis que
« vous me mandâtes, mais longtemps après, que vous vous en
« alliez par Sedan, où vous pourriez recevoir de mes lettres
« encore une fois; mais je reçus votre lettre trop tard pour
« vous y pouvoir écrire, et notre commerce a fini là, à mon
« grand regret. Je n'ai pas même ouï parler de votre *Charles le*
« *Sage* (2), que vous nous laissiez comme en dépôt; il est vrai
« que je n'ai pas vu le duc, entre les mains de qui vous l'avez
« laissé. Et, quand vous saurez que M. et madame la duchesse
« de Navailles se sont déchaînés pour la religion contre nous,
« vous ne vous étonnerez pas que nous nous soyons tenus clos
« et couverts tant que nous avons pu. Néanmoins, comme les
« affaires obligent toujours d'aller à Paris, et qu'il a fallu que
« madame la marquise de Langey y soit allée, et qu'elle n'a pu

(1) Ces 11 lignes [entre crochets] sont d'une lettre précédente, savoir, du 30 juin 1680, qui étoit trop longue et remplie de trop de particularités qui n'ont que faire ici, de sorte que je n'en ai conservé ici que cet extrait que j'ai incorporé à la présente pour plus grande brièveté. [*Note de l'auteur.*]

(2) C'est une histoire que le duc de Montausier m'avoit dit de dresser moi-même pour l'usage de Monseigneur le dauphin; elle demeura imparfaite par mon départ pour Hollande, et je n'en ai proprement mis au net que ce qui regarde la régence de ce prince; elle est ici parmi mes autres manuscrits. [*Note de l'auteur.*]

« y aller sans y mener quelques-uns de mes enfants, il est ar-
« rivé que jamais on n'a vu agir comme ils ont fait avec mon
« fils aîné ; et c'est un miracle comme il s'en est sauvé jusqu'à
« cette heure, et vous pouvez croire si je l'y laisserai plus long-
« temps. Cependant, il est en âge de faire quelque chose et
« d'être assujetti par quelque chose; si M. de Thouars eût été
« en état de s'en retourner bientôt, je l'aurois prié de se join-
« dre avec vous pour lui trouver quelque femme où vous êtes ;
« mais il ne s'en ira de longtemps. Voyez donc, vous seul,
« Monsieur, si vous ne nous trouveriez point une fille de nais-
« sance et qui ait bien du bien; il est assez bien fait; il a assez
« de cœur et d'esprit pour entrer dans l'emploi et pour y bien
« faire son devoir; il a l'âge à pouvoir aller et venir partout où il
« voudra, qui est aujourd'hui une circonstance à mettre en
« ligne de compte. Enfin, Monsieur, vous ne sauriez obliger
« davantage le meilleur de vos amis, et qui vous souhaite plus
« de bonheur et de contentement que personne. Vous êtes dans
« une maison *(celle de M. de Sommerdick)* où l'on connaît le fort
« et le faible de tout le monde; ainsi, rien ne vous sera in-
« connu. Je vous prie que je sache promptement si vous aurez
« reçu cette lettre, et croyez, Monsieur, que vous n'en rece-
« vrez jamais de personne qui soit plus que moi votre très
« humble et très obéissant serviteur.

« LANGEY. »

Voici ce que je répondis à cette lettre, sur la fin de juillet, c'est-à-dire fort peu après que je l'eus reçue :

A M. le marquis de Langey.

« A Spyck, proche Gorcum, le 25 juillet 1681.

« Monsieur,

« Je viens de recevoir votre lettre, et je n'ai qu'un moment
« pour y répondre, si je le veux faire dès ce voyage. Cela vient,
« Monsieur, de ce que nous sommes à la campagne, où les let-
« tres ne nous arrivent que deux heures avant que la poste re-

« parte. Je vous jure que je n'ai jamais guère eu plus de joie « que quand j'ai reconnu votre main à l'ouverture de mon pa- « quet, car vous ne diriez jamais combien j'étois en peine de « vous; je croyois que vous ne vous souciiez plus de moi, ne « comprenant point pourquoi vous ne répondiez pas à ce que « je vous avois écrit en partant de France. Je gronde fort la « petite femme de ce qu'elle n'a point satisfait à vos obligean- « tes enquêtes, si c'est à elle que vous vous êtes adressé, « comme la raison le veut; ce que j'ai pourtant de la peine à « croire, vu ce prétendu refus, qui n'est point du tout d'elle, « car elle ne me cède en aucun des égards qui vous sont dus. « Je prends part, au reste, Monsieur, à tous vos intérêts et à « tous vos chagrins. Je conçois bien que votre piété et votre « tendresse ont de grands combats à rendre dans des temps « aussi difficiles que ceux auxquels la Providence nous expose; « mais il est inutile de vous représenter que la couronne n'est « réservée qu'à celui qui soutiendra jusqu'au bout. Dieu, dont « l'esprit vous a inspiré des mouvements si saints, les bénira « en toutes leurs circonstances; et je l'en supplie de tout mon « cœur. Cependant, je consens fort que, nous subordonnant à « la sagesse de sa conduite selon votre pensée, nous ne lais- « sions pas de travailler nous-mêmes; et, dans cette vue, je « penserai fort sérieusement à ce que vous désirez de moi; « mais il faut, pour cela, que je sois de retour à la Haye, car « présentement nous sommes dans un désert, où l'on ne s'en- « tretient qu'avec des oiseaux et des arbres; c'est là, Monsieur, « qu'on travailleroit à la continuation de l'histoire dont vous « voulez bien conserver le souvenir, si l'accablement où l'on « est de voir plus de tempêtes que le siècle de *Jean* et de *Char- « les* n'en ont jamais produit, n'ôtoit le courage de penser à « d'autres maux qu'à ceux qu'on souffre soi-même; je souhaite « fort en particulier, Monsieur, la fin de tous les vôtres, et « suis, etc.

« R... »

L'autre lettre du marquis de Langey, répondant à celle qu'on vient de voir, étoit telle :

« De Mimbré, ce 21 août 1681.

« Je suis bien aise de savoir que MM. les E... aient soin des « frais de notre commerce ; j'avois du chagrin de voir qu'une « petite lettre, où on ne vous eût pas mandé la moitié de ce « qu'on pense, vous eût tant coûté. Cela me va, Monsieur, don- « ner moyen de me bien récompenser du temps perdu. Mon « fils vient de revenir de Paris, où il a bien soutenu des as- « sauts, quoiqu'il fût avec madame sa mère, qui y est encore. « Vous ne sauriez croire de quelles machines on s'est servi pour « me le corrompre ; mais, Dieu merci ! le voilà revenu, et je « vais bien travailler à le mettre encore en meilleur état qu'il « n'a jamais été. Vous savez qu'on ne peut prévoir toutes « choses ; mais on peut profiter de ce qui est arrivé. Cependant, « comme les biens, les charges et les mariages entrent dans les « arguments qu'on nous fait, et qu'on nous persuade plutôt « par la volonté que par l'entendement, je vous prie, Mon- « sieur, de penser à ce que je vous ai mandé, encore que M. de « Thouars dise que c'est la mode aux lieux où vous êtes, que « les filles demandent les cavaliers, et qu'il faut y aller avant « que de penser à se marier. Je voudrois bien que votre désert « ne retardât rien de ce côté-là et que vous y pussiez faire « quelque chose d'ailleurs. Je croyois que vous aviez achevé « votre Vie de Charles ; et néanmoins il semble, par votre let- « tre, que cela n'est pas : quoi qu'il en soit, ce seroit grand « dommage que vous la laissassiez imparfaite. Je regrette tous « les jours la perte que j'ai faite de vos Tables de l'Histoire mo- « derne, cela étant d'un secours admirable pour l'histoire, que « je voudrois que mes enfants sussent. Je leur ai mis la philo- « sophie de Descartes dans une Table ; j'y ai même mis quel- « chose plus au jour qu'il n'avoit fait ; et j'ai enchéri au-dessus

« de lui, à l'égard de la toute-puissance de Dieu et de notre li-
« berté; en sorte, que j'y ai déclaré le moyen dont Dieu nous
« gouverne sans faire préjudice à cette liberté, ce qu'on n'avoit
« pas encore imaginé; et tout cela si naturellement, que je ne
« crois pas qu'on le puisse mettre en doute, et que les catholi-
« ques-romains le puissent nier. Un de mes amis, ayant trouvé
« un vieux bouquin de livre, où il y avoit un Traité, touchant
« la manière de bien écrire des lettres, m'a obligé d'y faire un
« commentaire qu'il a trouvé assez joli pour l'estimer plus que
« le sujet du commentaire même. Je m'aperçois trop tard que
« mon papier et mon encre ne valent rien; mais je les estime-
« rai tout autant que s'ils étoient bons s'ils ne vous font point
« renoncer à notre commerce, et si j'en puis obtenir un détail
« de votre vie et de ce que vous faites; mais je vous prie de ne
« m'écrire point à la hâte, et que je sache si vous trouvez, où
« vous êtes, des *Becks*, des *De Sèves*, des *Bordiers* et la liqueur
« de la *Féret*. Je suis toujours persuadé que vous n'y trouverez
« jamais personne qui vous honore tant que moi; et comment,
« Monsieur, aviez-vous pu vous imaginer que je ne songeois
« plus à vous et que je vous négligeasse? Je vous assure que
« j'en ai écrit tant de fois et à tant de gens, qu'on ne peut vous
« assurer davantage par là que je suis votre très humble et
« très obéissant serviteur,

« LANGEY. »

Trois mois après la réception de cette lettre, j'en reçus une autre du marquis, par laquelle il me paraissoit être dans une grande désolation au sujet de M. son fils, ce qui ne l'empêchoit pourtant pas de passer à d'autres matières, dont je lui avois écrit en réponse de la lettre qu'on vient de voir, et, entre autres, *mes remarques sur un sermon*, lesquelles on a vues dans la deuxième partie de ces Mémoires. Voici cette deuxième lettre de moi au marquis de Langey :

A M. le marquis de Langey.

« Le ... septembre 1681.

« Monsieur,

« Je ne me suis pas donné l'honneur de vous répondre plus « tôt, parce qu'en même temps que je reçus votre dernière « lettre j'appris, par une de ma femme, qu'il vous étoit arrivé « quelque déplaisir au sujet de M. votre fils, sur quoi je m'at- « tendois d'être instruit par vous-même ; et depuis cela, je n'ai « rien appris de part ni d'autre. Cela fait que je ne vous en dis « rien davantage. Vous savez en tout cas, Monsieur, que tout « ce qui vous regarde me touche jusqu'au cœur. J'aurois, Mon- « sieur, une joie parfaite si je pouvois vous rendre ici quelque « petit service; mais, à tout le moins, je m'estimerai heureux « si notre commerce peut contribuer en quelque chose à votre « divertissement. Je ne puis vous dire de grandes particula- « rités de l'Histoire de *Charles le Sage*, parce que ces sortes « d'ouvrages veulent être vus dans leur entier. Il en est de « cela comme des machines dont les pièces séparées ne font « aucune figure hors de l'assemblage de leur tout. Au défaut de « cette production, je vous en envoie ici une par laquelle vous ju- « gerez à peu près de quelle manière ma plume est taillée pré- « sentement. C'est une petite critique sur certain sermon qui « fut prononcé ici il y a quelque temps, par un prédicateur de « réputation, mais à qui il arriva, du moins à mon avis, comme « à ces beautés contraintes qui plaisent d'autant moins qu'elles « ont plus d'ajustement. Si ce morceau ne vous déplaît pas, je « me servirai de cette espèce de surcroît étranger pour recom- « penser le défaut de matière qui pourra quelquefois arriver à « mes lettres. Mais je ne songe pas, Monsieur, qu'il y a de « l'imprudence à vous fatiguer de mes apprentissages, quand « votre lettre me donne si beau jeu à parler de vos chefs-d'œu- « vre. Je ne doute point que la Table cartésienne ne soit

« quelque chose de fort curieux, et je n'ai pas une moindre « opinion du Commentaire épistolier. Mais que direz-vous, « mon illustre Monsieur, de la présomption que je vous vas « faire paraître ? Sans vanité, j'aurois bien mieux réussi que « vous si j'avois eu à illustrer le petit *Traité des Lettres;* car, « sans davantage d'amplification, je ne voudrois que proposer « le modèle de tout ce que je garde précieusement des vôtres.

« Je passe, Monsieur, au détail de ma vie, que vous me de- « mandez si obligeamment. Elle ne peut être fort agréable ici, « ne fût-ce que parce qu'on ne sauroit espérer de vous y voir. « Joignez à cela qu'on n'y trouve pas non plus cette liqueur « de chez la *Féret*, qui détrempe si bien le ciment nécessaire à « l'union des cœurs et des esprits; c'est ce qui fait qu'on y « trouve aussi peu des *De Sèves*, et autres bons frères de cette « trempe; car, comme vous pouvez juger, quel esprit peut-on « tirer d'une canne de bière ou d'un pot de vin blanc qui pue « le soufre? l'un ne peut que donner le scorbut, et l'autre en- « gendrer la gravelle. Mais ce qui me paraît de plus extrava- « gant, c'est, Monsieur, la bizarrerie de la propreté flamande. Il « y a tel cabaret (si même un nom si auguste est dû à des trous « où l'on ne vend que de l'eau bouillie), il y a, dis-je, tel caba- « ret où l'on vous feroit volontiers quitter vos souliers, de peur « d'en salir le plancher, pendant qu'on servira votre table sans « nappe et sans serviette; et fussiez-vous vingt en un repas, « vous buvez tous dans un même verre, quoique chaque vache « ait sa crèche dans une étable, et chaque cochon son auge et « son têt. Je finis par une remarque, qui vous surprendra sans « doute : j'ai vu, au pied de la lettre, des servantes descendre « les tuiles d'une maison, l'une après l'autre, les laver et les « frotter avec des décrottoires, puis les remettre sur les lattes « où elles ne tiennent qu'avec un clou, sans aucun maçon- « nage, afin d'être ainsi dérangées et remises sans peine deux « ou trois fois par an. Pour les vitres, on a des seringues de « bois, qui, du milieu des rues portent de l'eau jusqu'aux fenê-

« tres du second étage; et telle cuisine est si propre, qu'il y « en a une seconde pour manger et pour boire, afin d'épargner « la première. On emboîte, à peu près pour la même raison, « le pied des tables dans une espèce d'étui, fait tout exprès, « de peur que les souliers ne les crottent; et les crémaillè- « res sont si fourbies, qu'elles peuvent servir de miroir aux « cambrouses (1). J'achèverai ma description au premier ordi- « naire, si ce commencement ne vous déplaît pas, et suis, Mon- « sieur, etc.,

« R. »

Je viens présentement à la lettre de désolation du marquis de Langey.

« De Mimbré, ce 13 novembre 1681.

« Il n'y a point de jour, d'heure, ni de moment, Monsieur, « que le meilleur ami que vous ayez au monde ne fonde en « larmes; et jamais père affligé ne l'a tant été que celui qui « vous écrit. J'avois prié mademoiselle Rou de vous le faire « savoir, et comme j'avois vu qu'elle appréhendoit que mon « commerce ne vous fît du tort, j'avois cru, Monsieur, devoir « attendre de vos nouvelles avant que de vous écrire. Chaque « pays ayant ses maximes, je m'en étois fait une loi pour vous « comme pour moi. Je m'émanciperai donc; j'interromprai le « cours de mes larmes, et je suspendrai la continuelle atten- « tion que j'ai aux douleurs que Dieu m'envoie, pour me dé- « tourner de mes péchés, qui ont si fort irrité Dieu, que vous « voyez où j'en suis, pour vous remercier de la part que vous « prenez au malheur qui m'est arrivé (2). Quand je serai tout

(1) L'hyperbole qui paraît dans cette folâtre description vient de ce qu'alors n'étant pas encore bien instruit, je prenois pour tuiles du haut des maisons ce qui n'étoit que tuiles d'auvent de boutique, lesquels auvents sont disposés de sorte que d'en bas on n'en sauroit voir le dessus, ce qui est tout au rebours de ceux de Paris. Quand j'ai aussi parlé ci-dessus des cabarets d'une manière si méprisante, c'est que je n'avois pas encore vu les bonnes auberges, où l'on est traité aussi somptueusement qu'à Paris. [*Note de l'auteur.*]

(2) On lit en marge de la main de l'auteur : *C'est à l'occasion de son fils.*

« à fait converti à Dieu, et que j'aurai tout à fait tourné mon « esprit de son côté, ce me sera une grande joie de voir que « vous ne m'abandonnez pas, que je peux toujours faire fonds « sur vous, et vous trouver partout où vous serez. Bien loin « de désespérer de vous voir, je l'espère si bien que j'y con- « tribuerai de mon côté de telle façon, qu'il ne tiendra pas à « moi que vous n'en voyiez bientôt des effets. Je vous prie de « ménager le mariage dont vous me parlez, s'il y a du mérite, « de la naissance et du bien. Vous savez que ces choses-là se « réduisent à la coutume du pays, et que je les entends ainsi. « Tout ce que vous me mandez est le mieux pensé et le mieux « dit du monde. S'il n'y avoit pas bien d'autres charmes dans « le pays, ceux de la bonne chère ne m'y attireroient pas, à en « voir le tableau que vous m'en envoyez, toutes mes pensées « étant présentement tournées d'un autre côté, encore que je « n'aie pas perdu le goût mais le désir. Vous voyez, Monsieur, « que je suis plus disposé que vous ne croyez à vous aller voir, « et vous ne devez pas douter que je n'aie une grande joie de « vous embrasser; mais je ne sais si, ne vous menant rien de « chez la *Féret*, je serai le bienvenu; je ne laisserai pas de m'y « hasarder, dussé-je entendre le même sermon dont vous m'a- « vez envoyé une critique si judicieuse et si délicate que je ne « crois pas qu'on y puisse répondre. Il ne faut plus prêcher « devant vous, ni devant ceux à qui vous en aurez fait part, « s'ils l'ont bien étudiée; je vous suis extrêmement obligé de « m'en avoir envoyé une copie. Pour moi, je ne saurois faire pour « vous ce que vous avez fait pour moi; mon Commentaire est « si petit qu'on n'en sauroit faire d'abrégé, lui-même étant un « abrégé, à considérer la grandeur de l'ouvrage et sa nature. Les « lettres, qui doivent être fort courtes, ne peuvent pas donner « une matière extrêmement étendue, et l'on donne en très peu « de mots l'idée de ces sortes d'ouvrages, pour ne les pas con- « fondre avec toutes les autres matières d'écrire. Il est vrai « que c'est un Commentaire, mais il l'est d'un si petit ouvrage

« qu'il ne peut être plus grand sans être monstrueux. Si vous « voulez achever le mariage que vous me proposez, il faut me « mander ce que c'est, et que mademoiselle Rou en parle à « mademoiselle de la Suze, en même temps que vous m'en écri- « rez. Ce n'est pas par air de dévotion ce que j'en fais; mais « elle a tant pris de part en mon affliction, et s'est tant donné « de peine à me fournir des consolations, que je lui en serai « obligé toute ma vie, et, par reconnaissance, je ne ferai jamais « rien que je ne lui en demande avis. Je vous prie, Monsieur, « que je reçoive souvent de vos nouvelles, et, de mon côté, je « vous écrirai aussi et vous ferai réponse ponctuellement. Mais « vous ne trouveriez pas votre compte dans des lettres comme « celle-ci, à donner des règles pour bien écrire. Je prends cela « aussi comme je dois, et comme la personne du monde qui est « davantage votre très humble et très obéissant serviteur,

« LANGEY. »

A peine deux mois s'étoient-ils passés depuis cette lettre écrite, que le fils aîné du marquis que (dans la vue de le dépayser) il avoit mis en voyage pour l'Angleterre, après l'avoir tiré des griffes, pour ainsi dire, du duc de Navailles, fut comme dévalisé par un homme qu'on croyoit lui donner seulement pour compagnie et pour aide, et tellement dépouillé de toutes choses, que, se trouvant enfin arrivé à la Haye, où il me savoit établi, il ne crut pas trouver une plus prompte ressource, dans son pitoyable état, que de se jeter entre mes bras, dans l'espérance que, vu les grandes liaisons qu'il savoit être entre M. son père et moi, je ne lui refuserois pas le secours dont il avoit besoin.

La bienséance ne me permettant pas de faire ici un étalage de tout ce que je fis, dans cette occasion, pour le fils de celui à qui j'étois si fort dévoué, je me contenterai de mettre ici une copie de la lettre de remercîment qu'il jugea à propos de m'en faire, et que voici :

« De Mimbré, ce 25 janvier 1682.

« J'ai su, mon très illustre ami, tout ce que vous avez fait « pour moi; j'en ai toute la reconnaissance imaginable, et si « les choses ne fussent allées comme mademoiselle Rou me les « mande, madame la marquise de Langey, qui est à Paris, eût « fait ce qu'il eût fallu faire d'un côté, mais du côté du cœur; il est « tout à vous, comptez sur cela, mais comptez y d'une manière « que jamais il n'y en a eu si fort à vous que tous les nôtres. Je « ne sais si vous avez reçu toutes les lettres que j'ai écrites où « il y avoit toujours un bon morceau pour vous; je ne sais « même (puisqu'on me mande que vous avez fait une généalo- « gie dont une des branches regarde notre maison) si quel- « ques-unes de mes lettres vous ont fait penser à *Marguerite de* « *Téligny,* sœur de *Charles*, qui étoit gendre de M. l'amiral, « dont la veuve, après qu'il eut été tué à la Saint-Barthélemy, « épousa *Guillaume I^er^, prince d'Orange.*

« Je sais bien, pour revenir à mon premier sujet, qu'il ne « s'est rien remué, ni rien fait, dont vous ne soyez le premier « moteur, et s'il faut dire l'agent universel; mais, encore que « cela soit, ne trouveriez-vous pas à propos que j'écrivisse une « lettre de remercîment à M. le prince d'Orange, quoique en « vous mettant en état, comme il a fait, de me faire tant de « bien, il semble, quant à lui, s'être voulu cacher? Mais, ce- « pendant, je ne puis le méconnaître; enfin, voyez ce qu'il y « a à faire et me le mandez en grande diligence, afin que je ne « tarde pas à mon devoir; car vous me donnerez par là un « grand soulagement, n'y ayant que vous qui me puissiez con- « tenter sur un sujet de cette conséquence. Je vous écris fort à « la hâte, j'épargne même le papier, et qui plus est je passe « par-dessus la bienséance, étant plus que personne du monde

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« LANGEY. »

Depuis toute cette affaire, et après que j'eus, par mes soins,

mis le jeune marquis de Mimbré (1) en état d'exécuter le dessein de son passage en Angleterre, il se passa un assez long temps, sans qu'occupé comme j'étois dans mon poste au greffe des états, je fusse absolument obligé de continuer avec le marquis un commerce aussi lié que celui que j'avois entretenu jusque-là, et le terme étant venu d'appeler ma femme auprès de moi, la connaissance qu'il en eut le porta obligeamment à m'écrire la lettre que voici :

« De Mimbré, le 9 juin 1683.

« J'ai su, Monsieur, que mademoiselle Rou vous va trouver « avec votre famille, et je prends cette occasion pour vous as- « surer qu'encore que vous m'ayez oublié jusqu'au point de n'a- « voir pas daigné me faire savoir votre établissement, et qu'ainsi « je sois le dernier à m'en réjouir, néanmoins j'en ai plus de « joie que qui que ce soit, et d'une manière qui vous fait un peu « reproche d'avoir ainsi négligé le meilleur de vos amis; mais « c'est pourtant avec la même tendresse, que si c'étoit à moi à « qui vous l'eussiez mandé le premier. Et quoique ma fortune « ne soit pas grande, et qu'elle ne puisse jamais l'être ici, je « puis dire à M. Rou, que je n'oublierai jamais M. Rou, quel- « que chose qui arrive, c'est-à-dire du côté des biens de la « terre; car pour les célestes, les cieux et la terre peuvent « changer, mais la Parole de Dieu ne changera jamais.

« Que vous êtes heureux, Monsieur, si vous jouissez de votre « bonheur comme vous devez, d'avoir le pain céleste en abon- « dance et à souhait, comme vous l'avez; car pour votre em- « ploi, je ne vous en parle pas, n'y ayant aucune proportion « entre des choses si différentes. Jouissez donc de votre bon- « heur, mais en priant Dieu pour toute ma maison, elle en a

(1) Ce *marquis de Mimbré* porte aujourd'hui le titre de *marquis de Langey*, ce qui ne devroit pas être, son père, qui s'est toujours affecté ce nom, vivant encore; mais c'est le roi qui, chagrin et irrité de sa résistance sur le fait de religion, l'a, par un effet de ressentiment, voulu regarder comme mort au monde, et a commandé au fils de prendre son nom et son titre. [*Note de l'auteur.*]

« grand besoin; j'en reviens toujours à notre éloignement:
« quelque résigné qu'on soit à la volonté de Dieu, il faut pour-
« tant avouer, Monsieur, qu'on a bien de la peine, et qu'on
« souffre beaucoup quand on songe qu'on ne verra peut-être
« jamais ses bons amis. Où est le cœur qui pût soutenir si long-
« temps une si rude et si longue séparation sans chagrin? Dieu
« veuille pourtant nous assister et nous en donner les moyens;
« je vous assure, Monsieur, qu'il n'y a rien que je ne fisse
« pour cela. Je vous prie de me donner de vos nouvelles; je
« vous en ai donné des miennes par un de mes bons amis qui
« m'a mandé vous être allé voir... Si je vous voyois un mo-
« ment, que je vous dirois de choses, et que vous me soulage-
« riez par vos conseils et vos avis! Mais on n'a plus personne
« et je suis seul comme un ermite, c'est-à-dire réduit à penser;
« mais quelque chose qui arrive, je penserai toujours à vous,
« comme votre très humble et très obéissant serviteur,

« LANGEY. »

Je finis ce long déduit des principales lettres que le marquis de Langey et moi nous sommes écrites pendant un assez long cours d'années; et je n'y suis entré que pour la justification de ce que j'ai avancé tant de fois de la grande liaison et de l'étroite confidence dont cet illustre seigneur m'a toujours honoré.

Je reviens donc présentement à ce qui ne regarde que la suite particulière de ses affaires. Comme elles étoient fort délabrées par la persécution sans relâche de ses ennemis, le duc et la duchesse de Navailles ne conçurent pas de petites craintes qu'une famille si nombreuse et dans la dernière des incommodités, ne vînt (leur étant si proche) à tomber, comme on dit, sur leur dos, et à leur être tout à fait à charge. Dans ces inquiétudes et se trouvant considérés et ménagés par les premières têtes du parlement, qui avec tout le public étoient depuis longtemps plus que convaincus du peu de fondement

qu'avoit ci-devant eu ce suprême tribunal à casser le premier mariage du marquis, le duc et la duchesse, dis-je, se voyant en si grand crédit, pensèrent qu'il ne leur seroit pas impossible d'obtenir par une requête civile la révision de tout l'ancien procès. Effectivement, ils l'obtinrent, et afin de ne point traîner ceci à une plus grande longueur, cet auguste corps du premier parlement de France, se donnant pour ainsi dire un démenti à soi-même, cassa tout d'une voix le jugement inique et mal entendu qui avoit séparé des conjoints qui, selon Dieu, ne devoient jamais avoir été désunis.

Ce dernier jugement si singulier et si inouï apporta quelque petit amendement aux fâcheuses affaires du marquis, mais ne fut pas capable de les rétablir tout à fait; et enfin, au bout de quelques années, cet autre terrible et jamais assez déploré arrêt de la Révocation de l'Edit de Nantes ayant été signé et scellé à Fontainebleau, le 18 octobre 1685, et tous les plus distingués d'entre ceux de la religion qui ne voulurent pas obéir aux ordres du roi en désobéissant à ceux de Dieu, ayant été ou emprisonnés, ou enfermés dans des couvents, ou relégués en divers endroits du royaume, le marquis de Langey en son particulier fut confiné à la Bastille, et au bout d'environ cinq mois (savoir, le 24 mars 1687), transféré à l'abbaye de Saint-Victor, où il resta quelques dix-huit mois, mais d'où enfin, sa fermeté se soutenant jusqu'au bout, il obtint permission de sortir du royaume (1). Il me fit aussitôt l'honneur de m'en avertir et de

(1) Nous lisons dans la *France protestante* (article *Cordouan*):

« Fermement attaché à la religion de ses pères, le marquis de Langey fut jeté, en 1686, dans les prisons de la Bastille, avec son fils, qui ne tarda pas à se convertir; sa femme fut enfermée dans le couvent de Panthemont, et sa fille aux Récollettes. Madame de Langey suivit bientôt l'exemple de son fils, mais le marquis et sa fille restoient inébranlables. En 1687, M. de Langey fut transféré dans le couvent de Saint-Victor et sa fille dans la maison des Miriamionnes. Toujours opiniâtre, il fut envoyé à Mons en 1688; cependant il paraît qu'il finit par céder » (le témoignage de Rou, que la fermeté du marquis de Langey se soutint jusqu'au bout, peut nous faire espérer le contraire), « tandis que sa femme parvint à fuir et se retira en Hollande. On lit en effet dans les additions aux *Mémoires de Dangeau*, par

me dire qu'ayant choisi la Hollande pour son lieu de refuge, il me prioit de lui chercher logis à la Haye, tant pour lui que pour mademoiselle de Langey, sa fille aînée, qui ne vouloit pas l'abandonner, le tout en attendant que madame la marquise son épouse, après quelque ordre mis à leurs affaires, pût venir aussi elle-même, comme elle fit depuis (1).

Le marquis de Langey arriva donc à la Haye le 19 mars 1688, et d'abord se rendit chez moi, où après lui avoir donné un fort léger repas, je le conduisis en un appartement que sur sa lettre d'avis je lui avois retenu dans mon voisinage.

Dès les premiers jours de son arrivée, il ne manqua pas d'aller saluer leurs Altesses royales, M. le prince et madame la princesse d'Orange ; et bientôt le prince lui obtint une pension de Leurs Hautes Puissances, mais qui ne pouvant suffire que fort modiquement à l'entretien d'une maison de ce rang-là, les enfants du marquis y suppléent (2).

Les malheurs de son premier mariage me remettent en mémoire ce que je lui ai ouï dire plusieurs fois à lui-même de certaine horoscope à lui faite dès son jeune âge et dont voici tout ce que j'en puis dire. Comme il étoit un jour à se divertir avec plusieurs amis de son père et de sa mère dans une de leurs

Lemontey, sous la date du 8 septembre 1712 : *Madame Langeais* (Langey), *sœur de madame de Noailles* (Navailles), *réfugiée en Hollande, avait plus de quatre-vingts ans lorsqu'elle perdit son mari qui était resté en France* (?). Dangeau ajoute que ses enfants obtinrent la permission de la faire revenir dans sa patrie, et qu'elle se convertit. Qu'on juge de la sincérité de semblables conversions ! En récompense de son apostasie, Louis XIV accorda à la marquise de Langey une pension de 4,000 livres. Sa fille Judith en obtint une autre de 2,000, ce qui prouve qu'elle aussi avoit fini par succomber. »

(1) Nous trouvons en effet sur les registres de l'Eglise wallonne de la Haye le nom de Diane de Montault-Navailles, marquise de Langey; elle fut admise, le 30 septembre 1688, à la communion, après avoir rétracté l'acte d'abjuration qu'elle avoit signé en France.

(2) Depuis la mort du roi Guillaume, à qui ils avoient l'honneur d'appartenir par la maison de Chateaubriant, dont ils descendoient, ainsi que le roi Guillaume, par femmes et par l'alliance de Louise de Coligny, veuve de Charles de Téligny, épouse en secondes noces du grand Guillaume, prince d'Orange. [*Note de l'auteur.*]

principales terres où bon nombre de parents et amis les étoient venus voir, il se trouva, soit de hasard, soit du dessein de quelqu'un de la troupe, un de ces diseurs de bonne aventure qui se fourrent si librement dans toutes les assemblées de plaisir, lequel après avoir exercé tous ses talents auprès des plus enjoués de cette belle compagnie, s'adressa enfin au marquis de Langey, âgé seulement alors de quinze ou seize ans, et lui demanda sa main, l'année, le mois, le jour et l'heure de sa naissance, pour lui donner quelques lumières sur sa future destinée ; le jeune marquis, après quelque petite résistance, ayant enfin satisfait à la demande du tireur d'horoscope, lui dit que tout le temps de sa belle jeunesse seroit heureux et florissant, mais qu'il seroit à jamais malheureux par une femme. Il est aisé d'en faire l'application. Je rapporte l'horoscope telle que je la tiens du marquis de Langey même, que je ne vois jamais dans l'état où il est présentement, que je n'en sois également et mortifié et tout attendri ; car quand je confère ce corps admirable, autrefois si dodu et si bien nourri, et qui présentement n'a pas sur soi dix onces de chair, ce front, ces joues, ce teint en un mot si frais et si uni, tout cela, dis-je, riolé aujourd'hui et piolé comme une chandelle des Rois ; cette chevelure de la beauté et du sicle de celle d'Absalom, convertie à l'heure qu'il est en une perruque mal tressée ; ces jambes et ces cuisses, autrefois si agréablement partagées entre gros et menu à la manière d'un sceptre, et présentement plus bâtons encore, nonobstant leur tremblement et leur débilité, que les deux béquilles dont il a bien de la peine à se soutenir ; quand, dis-je, je compare tout cela avec cet air majestueux et cette riche taille que je me souviens d'avoir tant admirée et dont la grande Mademoiselle, fille de Gaston, avoit accoutumé de dire qu'elle ne connaissoit que le roi en France qui pût disputer de bonne mine avec le marquis de Langey, et que peut-être encore l'éclat de la couronne ne contribuoit pas peu au soutien de la comparaison ; tous ces merveilleux avantages, dis-je, si opposés à l'état où ce pauvre

seigneur paraît aujourd'hui font que je cherche le marquis de Langey dans le marquis de Langey même; et que c'est pour moi comme un songe qui, me fascinant autant l'esprit que les yeux, fait que je ne le reconnais plus du tout, et m'écrie :

Hei mihi! qualis nunc! quantum mutatus ab illo! (1)

Je n'ai plus qu'un mot à dire, tant sur l'ancienneté de la maison de *Cordouan*, que sur ses grandes alliances dont j'ai déjà cité celles des Langey et des Lavardin, et sur le blason de ses armes.

Le quatorzième aïeul du marquis de Langey, nommé Pierre de Cordouan, et mis au rôle de la chambre des comptes de Paris, parmi les chevaliers du règne de Philippe-Auguste, roi de France, vivoit en l'an 1200 de Jésus-Christ, et le prince de Condé d'aujourd'hui se trouve, aussi bien que le marquis de Langey d'à présent, avoir également pour sixième aïeul maternel, le grand-père du fameux Anne de Montmorency, connétable de France et grand-maître de la maison du roi (2).

Les armes de Cordouan sont d'or, à la croix engrêlée de sable, cantonnée de quatre lionceaux de gueules, armés et lampassés de sable.

Diane de Navailles, femme aujourd'hui du marquis, est fille de Philippe de Montault, duc de Bénac, premier baron de Béarn et de Bigorre, et de Judith de Gontaut-Biron, héritière de Saint-Geniez et dame de Badefol. La marquise de Langey avoit pour

(1) Hélas! quel changement
Ah! combien aujourd'hui me paraît-il divers
De ce charmant Langey, l'amour de l'univers!
[*Note marginale de l'auteur.*]

(2) *N. B.* que c'est dans la ligne collatérale de *Charles de Téligny*, premier mari de *Louise de Coligny*, fille de l'amiral, que se trouvent aussi les princes d'Orange, Marguerite, sœur dudit Charles et son héritière, ayant épousé le fameux *La Noue, Bras de Fer*, bisaïeul de notre marquis.

Voyez, art. *Châtillon* (*France protestante*), une note où est indiquée la descendance de Louise de Coligny jusqu'au comte de Paris, fils de la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwérin, duchesse d'Orléans.

frère Philippe II de Montault-Bénac, duc de Navailles, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi. Leurs armes sont: « écartelé, au premier, contre-écartelé d'or et de gueules, « qui est de Gontaut-Biron; au deuxième, de Navarre; au troi- « sième, de Foix pur, savoir d'or à trois pals de gueules; au « quatrième, de Béarn, qui est d'or, à deux vaches passantes « de gueules, accornées, accollées et clarinées d'azur. Et sur « le tout, écartelé, aux premier et quatrième, d'azur à deux « mortiers d'argent mis en pal l'un sur l'autre, qui est de *Mon-* « *tault,* parti de *Cominges*, qui est de gueule à quatre otelles « d'argent posées en sautoir : aux deuxième et troisième, à « deux lapins d'or en forme, qui est de *Bénac*. »

M. Maturin.

Je viens à reprendre la suite de mes Mémoires, ou, pour mieux dire, de mes *Opuscules,* puisque, désormais, je n'ai plus guère à traiter que de cela. La première matière qui se présente est un examen que je fus prié de faire d'un manuscrit de piété, entrepris par un excellent serviteur de Dieu pour la consolation et l'affermissement des pauvres réfugiés et pour la censure des tièdes qui avoient de la peine à se venir mettre à couvert contre la persécution, en quittant leurs commodités temporelles et leur chère patrie. Voici comment cet ouvrage, dont l'auteur m'étoit absolument inconnu et qui ne me l'avoit adressé que par le conseil de quelques-uns de ses amis, me tomba entre les mains.

Vers la fin de l'année 1685, un gentilhomme que je ne connaissois point, m'apporta un assez gros paquet comme de lettres, mais de la taille d'un petit livre. J'y trouvai, en effet, huit ou dix feuilles manuscrites dont on pouvoit faire un raisonnable volume; et, parmi ces feuilles, une lettre si obligeante, que je me donnerois bien de garde de la produire, si je ne me trouvois pas comme obligé de rendre un compte

fidèle et naturel de toute l'ingénuité des circonstances qui regardent l'ouvrage que je publiai, au bout de quelque temps, à la prière de l'auteur. Voici donc cette lettre :

« 1er août.

« Vous ne vous attendiez pas à cette corvée, Monsieur, n'en « accusez cependant que votre mérite. Si vous n'aviez pas au- « tant de lumière, de pénétration et de discernement que vous « avez, l'on ne se seroit pas avisé de vous prier de vouloir exa- « miner cet écrit. Ce sont des objections que l'on m'a faites à « peu près en France, et ce sont ces illusions qui en retien- « nent un grand nombre dans l'apostasie. Si vous croyez, Mon- « sieur, que cet écrit puisse être de quelque utilité, je vous « supplie d'avoir la bonté de le lire avec soin, et de le corriger « sans flatterie. Les égards que l'on a pour les enfants, à cause « des pères, m'obligent à taire mon nom. Ainsi, je vous prie « d'éclaircir ce qui est obscur, de fortifier ce qui est faible, de « rectifier ce qui approche de l'égarement, et de mettre les « choses dans leur jour; augmentez, diminuez, l'on vous en « croira par la haute opinion que l'on a de vos lumières. Je « vous prie de mettre vos remarques sur une feuille de papier, « et de marquer la page et les sections. Le gentilhomme qui « vous délivrera cet écrit le reprendra au temps que vous lui « marquerez, et je vous prie, en le lui rendant, qu'il soit ca- « cheté. J'espère, Monsieur, que vous aurez cette bonté, et « comme l'on doit tout attendre d'un homme habile et pieux, « j'ai cette confiance que vous entreprendrez ce travail en fa- « veur de votre très humble et très obéissant serviteur. »

Je suis persuadé qu'on trouvera quelque chose de si modeste et de si chrétien, et en même temps de si naïf et de si sincère dans cette conduite, qu'on ne s'étonnera pas que j'aie facilement acquiescé à ce qu'on exigeoit de mes soins, et que j'aie sollicité la publication d'un ouvrage où l'on ne peut manquer de voir régner de si beaux caractères. Quoique c'en

soit, j'accordai ce qu'on me demandoit, c'est-à-dire que j'envoyai mes observations, avec cet article au bas, pour toute réponse à l'auteur, au lieu d'une plus en forme à son obligeante lettre, pour des raisons qu'on me permettra de ne dire point.

« Si l'auteur de cet écrit est surpris de la quantité des remarques qu'on y a faites à sa prière, qu'il ne croie pas pour « cela que l'ouvrage en soit moins estimé de celui-là même à « qui il a fait cet honneur; ce ne sont pas, pour la plupart, de « grandes fautes; ce ne sont, tout au plus, que de petites négligences qui ne préjudicient point au fond de la matière « dont la tractation est excellente; il y a du savoir, du génie, « un beau feu, un grand ordre, et en général un fonds de piété « et une onction si édifiante qu'il ne m'est pas arrivé depuis « longtemps de tomber sur une plus agréable lecture. On en « peut juger par l'exactitude de mon examen, car je n'ai pas « ainsi du temps de reste, pour faire aisément de pareilles « anatomies; cependant j'ai fait ceci avec un plaisir indicible; « et si l'auteur ne désapprouve pas les petites remarques qu'il « trouvera ici, et qu'il veuille bien me confier l'édition de son « livre, je m'offre d'y contribuer tout ce qui dépendra de mes « soins, une pièce aussi bonne et aussi utile que me paraît « celle-là, ne pouvant voir le jour trop tôt; je réponds, si je « l'ose dire, du succès qui ne peut manquer d'être glorieux à « l'auteur, et d'une grande édification à l'Eglise de Dieu.

« A la Haye, ce 12 septembre 1686. »

L'ouvrage dont il est parlé dans tout ce que dessus me fut renvoyé au bout de quelque temps, mais remis entièrement au net par l'auteur qui eut la déférence de suivre mot à mot toutes les remarques que je lui avois dressées, et lesquelles, en conservant tout l'excellent fonds de la matière, ne rouloient que sur quelque plus grande exactitude et netteté de style; et le même auteur me pria de le donner moi-même à l'imprimeur et

de vouloir bien veiller à la correction des épreuves; ainsi je le donnai au public sous le titre de *Feuilles de figuier*, à cause de la vanité des excuses dont les déserteurs de la vérité contre qui cet ouvrage étoit écrit, tâchaient de pallier leur énorme faute.

Le renvoi au reste qui me fut fait de cet ouvrage étoit accompagné d'une seconde lettre de l'auteur à moi, en laquelle sa modestie, sa piété et son zèle lui font un si grand honneur, que je ne crois pas pouvoir sans ingratitude me dispenser de la mettre ici.

A Monsieur Rou, etc.

« Le 16 novembre 1686.

« En m'adressant à vous, Monsieur, je croyois m'adresser à « une personne d'une habileté plus étendue que la vôtre, et « moins sujette à l'erreur et aux méprises. Vous donnez votre « jugement sur l'ouvrier et sur l'ouvrage. Je vous assure, Mon- « sieur, que vous vous êtes trompé sur le premier, et que vous « faites de l'auteur un éloge dont il se reconnaît indigne. Vous « me faites l'honneur de me dire que vous me voudriez con- « naître ; mais qu'il est avantageux pour moi de vous être in- « connu! et comme l'orgueil est notre péché originel, je me « sens, à mon avis, par un de ses mouvements, porté à demeu- « rer dans l'obscurité, puisqu'elle m'est plus avantageuse que « la lumière. Si cette découverte pouvoit faire quelque hon- « neur à votre mérite, et si par là je vous donnois des témoi- « gnages plus sensibles de mon respect, je sacrifierois volon- « tiers mon intérêt à votre gloire et à mon devoir ; mais comme « cela seroit inutile, et que j'ai une répugnance invincible à me « faire connaître pour auteur, agréez, s'il vous plaît, Monsieur, « que je reste dans ma caverne et sous le voile.

« Si vous vous êtes trompé sur mon sujet, j'avoue qu'à l'é- « gard de l'ouvrage votre connaissance ne pouvoit pas faire pa- « raître plus de discernement, plus de pénétration, ni plus de

« finesse. Je n'ai jamais vu une critique si solide, si délicate et « si débarrassée; et quoique vous cribliez mes termes, mes « phrases, mes raisons, et que vous y trouviez bien de la paille « et de la poussière, je ne saurois me plaindre de la rudesse du « crible; son agitation est douce, ses mouvements plaisent, et « je vous assure, Monsieur, que dans toutes ces secousses, je « n'ai fait autre chose qu'admirer vos talents; et je me sais bon « gré de ce que l'amour-propre a été en cette rencontre sans « force et sans vigueur; car je me sers de toutes vos remarques, « et je suis convaincu qu'elles sont solides.

« Un de nos illustres (M. Jurieu) consulté, à ma prière, par « un de mes amis, sur l'impression à laquelle vous m'exhor- « tiez, embrassa le même parti. Ainsi, Monsieur, ayant son avis « et le vôtre, c'est-à-dire l'approbation de deux grands hom- « mes, j'abandonne cet enfant, mais non pas sans vous le re- « commander; car que deviendroit-il sans vos soins?

« Je vous demande pardon, Monsieur, si je me sers si facile- « ment de la liberté que vous m'avez donnée; le service que « vous dites que je rendrai à mes pauvres frères me rend hardi; « et que ne doit-on pas entreprendre en faveur de gens qui « sont la victime de la fureur, et Dieu veuille qu'ils ne le soient « pas de l'erreur. Quoique à cet égard vos soins et vos travaux « soient récompensés du ciel, puisque vous travaillerez pour « ses intérêts, je ne laisserai pas de vous en être éternellement « obligé; croyez, Monsieur, s'il vous plaît, que j'ai de toutes vos « honnêtetés toute la reconnaissance que je dois, et que votre « habileté, votre zèle, votre générosité et votre mérite produi- « sent en moi des sentiments d'estime, d'amitié, de respect et « d'admiration, et qu'en tout temps et en tout lieu vous aurez « en moi une personne qui sera entièrement à vous. »

Avant que de passer à deux mots que j'ai encore à dire de M. *Maturin*, qui est l'excellent homme à qui tout ce chapitre est destiné, je m'imagine que le lecteur ayant tant ouï parler

ci-dessus des remarques critiques que j'accordai aux pressantes instances de cet illustre serviteur de Dieu, trouveroit à redire que je ne lui donnasse pas quelque échantillon de ces sortes de pièces où il y a plus d'instruction à espérer que dans toutes les lettres dont peut-être s'est-il vu plus fatigué qu'il n'en a été diverti. Dans cette pensée, je mettrai ici quelques-unes des plus distinguées de ces remarques et qui sont les plus séparées du *lieu commun*, d'entre tant d'observations qu'on a faites jusqu'ici sur la langue française. Mais je n'en prendrai qu'environ une quarantaine de près de deux cents dont elles ont été tirées et choisies, afin de ne pas fatiguer le lecteur.

Remarques critiques sur la langue française,

ET PRINCIPALEMENT SUR LA NETTETÉ DU STYLE.

Texte. Le renoncement à Christ *donne des atteintes* à tous nos devoirs, etc.

Remarques. Cette phrase *donner atteinte* ne signifie en bon français que trois choses, *attaquer*, *approcher de quelque chose qu'on veut avoir* et *commencer à violer*. Si cela est comme je le prétends, l'emploi qui en est fait ici cause de l'obscurité. Pour les deux premiers de ces trois points, je ne crois pas que l'auteur y veuille insister, et pour le dernier, qui est sans doute sa pensée et son dessein, je lui représenterai que l'on ne dit *violer* et *commencer à violer*, qu'à l'égard des choses qui font comme une espèce de *commandement* et de *loi*, et non pas de celles qui dépendent de cette loi, ou qui y sont sujettes ; la loi engage les devoirs et les met en obligation; les devoirs sont dépendants de la loi et assujettis à la loi. Quand donc les devoirs ne répondent pas à la loi, on peut fort bien dire qu'ils lui donnent des atteintes ; mais dire qu'on donne des atteintes aux devoirs mêmes, c'est ce qui donne de ces sens vagues qui embarrassent et obscurcissent le discours ; et en un mot on ne voit pas aisément ce que cela veut dire, il faut le deviner ; cependant ce n'est là que la quatrième ligne de tout l'ouvrage, et je ne voudrois pas débuter ainsi.

—

Texte. Disons que la doctrine de leur Christ est *aussi* différente, etc.

Remarque. Cet *aussi*, de la manière qu'il est placé, fait une équivoque ; car il y a de deux sortes d'*aussi*, l'un qui répond à l'*æque ac* des Latins, l'autre qui répond à leur *quoque*. Pour ôter donc ce qu'il y a de louche dans

cette expression, je commencerois ainsi l'article : *Disons aussi que la doctrine de leur Christ est fort différente de celle que le nôtre nous enseigne.*

—

Texte. *Je réserve*, etc.

Remarque. Tout cet article roule sur une objection et sur la réponse qu'on y fait ; mais il y a ce défaut, à mon avis, que l'objection est bien plus forte que la réponse ; ce qui rend tout l'article non-seulement inutile, mais préjudiciable à la cause qu'on traite. Voici donc comment je voudrois le tourner :

Je réserve mon cœur à Jésus-Christ, dis-tu? je le veux croire ; mais ne sais-tu pas que si cela est vrai aujourd'hui, il peut ne l'être plus demain, parce que Dieu, qui veut le dehors aussi bien que le dedans, et de qui nous tenons le *vouloir* et le *parfaire*, selon qu'il lui plaît, toute bonne donation descendant de lui, te punira du vol que tu lui as fait de ton corps, par la privation de son esprit, et permettra que pour châtiment de ce que tu as commencé à le renier de bouche, tu viennes enfin à le renier absolument de cœur ; je veux que tu ne lui aies pas soustrait ce cœur tout entier, mais peux-tu nier que ce ne soit ce cœur séduit qui lui a soustrait ta langue et tes mains dans la fausse vue de te conserver ?

—

Texte. *Vôtres.*

Remarque. Mettez *tiennes.* C'est une négligence qui règne presque dans tout cet ouvrage, que dans un même article l'auteur prend incessamment le change au sujet des *vous* et des *tu* ; et qu'après avoir commencé par l'un il continue ou finit par l'autre, les entrelaçant sans aucune distinction. Je veux croire, au reste, que ce sont à son égard de simples inadvertances.

—

Texte. *Aux sacrifices.*

Remarque. Mettez *au sacrifice.* Il faut, en cet endroit, s'exprimer plutôt par le *singulier* que par le *pluriel ;* car nonobstant la désignation qu'on voit bien que l'auteur veut faire de cette multitude de lieux où l'on fait ce prétendu *sacrifice*, il vaut toujours mieux rapporter l'expression au *sacrifice* même, qui en soi est toujours un singulier et non pas un pluriel.

—

Texte. *Y a-t-il donc rien de plus impertinent et de plus insoutenable*, etc.

Remarque. Mettez : *Y a-t-il donc rien de plus mal à propos et de plus insoutenable*, etc. ; car ce terme d'*impertinent* est trop injurieux, et ce ne sont pas les grossièretés qui donnent de la force, ce sont les raisonnements.

—

TEXTE. *Que ton père n'y a adoré que Dieu, et que tu y adoreras la créature.*

REMARQUE. C'est une maxime générale dans toutes les langues que toutes les fois qu'on peut faire une antithèse juste et surtout naturelle, c'est-à-dire sans donner dans l'affectation, ni sortir des termes qui naissent, comme d'eux-mêmes, du sujet que vous traitez, il faut l'embrasser. L'auteur en a manqué ici une de cette sorte, en mettant *Dieu* au lieu de *Créateur*. Qu'il dise donc : *Que ton père n'y a adoré que le Créateur, et que tu y adoreras la créature.*

—

TEXTE. *Salomon devint idolâtre par le commerce qu'il eut avec des femmes idolâtres.*

REMARQUE. Dites : *Salomon tomba dans l'idolâtrie par le commerce qu'il eut avec des femmes idolâtres.* Car cette opposition d'*idolâtre* avec *idolâtrie* est plus agréable à l'oreille que celle d'*idolâtre* avec *idolâtres*, à cause de la *cacophonie* et de la *rime*.

—

TEXTE. *Tu es le froment, l'arbre et la maison de Dieu.*

REMARQUE. Voilà qui est bien laconique, et il y a des laconismes qui n'ont pas tant de grâce que quelque chose d'un peu plus étendu, particulièrement dans la langue française que l'on sait être un peu plus diffuse que la latine ; j'allongerois donc ceci par une petite répétition de la nature de celles qui font une figure et non pas un vice, et je dirois : *Tu es le froment, tu es l'arbre, tu es la maison de Dieu*, etc. ; cela réussira d'autant mieux en cet endroit, que premièrement cette petite période est opposée à une trop grande qui la suit, disproportion qu'il est bon d'éviter ; et qu'en second lieu cette petite période a, par son laconisme, ses trois parties si proches l'une de l'autre qu'elles semblent n'en faire rien qu'une, au lieu que la période suivante a, au contraire, les trois siennes fort distinctes et entièrement séparées.

—

TEXTE. *D'habitation.*

REMARQUE. Mettez : *de l'habitation ;* car les autres articles qui suivent étant définis, celui-ci ne doit pas être seul indéfini, ou si vous voulez que celui-ci soit indéfini, il faudra que les autres le soient aussi ; et, en effet, quand j'y fais bien réflexion, je serois plutôt pour ce dernier ; je dirois donc : *Non-seulement d'habitation, mais de repas ; non-seulement de repas, mais de salutation ; non-seulement de salutation, mais de regards*, etc.

—

TEXTE. *La doctrine de Dieu.*

REMARQUE. Dites : *La loi de Dieu.* On dit bien *la doctrine de Christ*, soit parce qu'effectivement il a enseigné et prêché sur la terre, soit pour quelque autre raison; mais je n'ai jamais ouï dire *la doctrine de Dieu;* ce n'est pas qu'il y ait rien là contre le bon sens, mais c'est que cela est hors de l'usage.

—

TEXTE. *Sortez*, dit l'Eternel, *hors de Babylone, fuyez arrière*, etc.

REMARQUE. Mettez : *Sortez de Babylon*, dit l'Eternel, *fuyez*, etc. *Babylon* et *Babylone* ne sont qu'une seule et même ville, et il est vrai qu'on dit aujourd'hui *Babylone* et qu'on ne dit pas Babylon; mais quand il s'agit de la citation de ce passage et de quelques autres qui ont une pareille désignation typique, le mot de *Babylon* semble y être consacré, et il se doit retenir; cela est si vrai que dans la suite, lorsqu'il ne s'agit point de citations, ni de passages typiques de l'Ecriture, je laisse *Babylone* et ne mets pas *Babylon.*

—

TEXTE. *Mais nous y sommes d'*AUTANT PLUS *obligés*, etc.

REMARQUE. Lorsque d'AUTANT PLUS ne finit pas une période, il demande nécessairement un régime, et l'oreille attend toujours un QUE. Dites donc : *Mais il semble que nous y soyons encore plus obligés*, etc.

—

TEXTE. *Des disgrâces*, etc.

REMARQUE. Le propre de la *gradation* est d'aller toujours en augmentant; et pour ne point sortir des idées de notre article, les préparatifs d'une chose ne sont pas tant que la chose même, et tout ce qui tient lieu de précurseur, afin de me servir des propres termes de mon texte, est moindre que ce qui vient après lui; cependant l'on fait ici tout le contraire, puisque de l'effroi des châtiments l'on tombe sur la simple disgrâce, ce qui est baisser au lieu de monter; dites donc : *Des épouvantables supplices.* Au reste, ne dites pas : *Prépare contre les*, etc.; dites : *Prépare aux.*

—

TEXTE. *Qu'il y en a d'*AUTRES.

REMARQUE. Ce d'AUTRES fait une équivoque avec DANGER qui le précède, pouvant être rapporté à lui; car c'est une erreur de prétendre que d'AUTRES, tout seul, signifie et emporte d'AUTRES PERSONNES ou d'AUTRES GENS à moins que ces mots GENS et PERSONNES ne précèdent en effet; dites donc : *qu'il y a des misérables*, etc.

—

TEXTE. *Votre ris soit converti en pleur.*

REMARQUE. Dites : *Vos ris soient convertis en pleurs;* car *ris* et *pleurs* ne se disent plus au singulier ; cela étoit bon au temps de la vieille version.

—

TEXTE. *Moise*, QUI,... *s'est opposé à ce retour* QUI, etc.

REMARQUE. Ces deux QUI, si proches l'un de l'autre, font une expression louche. Pour l'éviter, dites : *Moïse*, *qui*, *comme une puissante digue*, *s'est opposé à ce retour*, *dont la précipitation*, *comme un torrent*, *alloit*, etc. ; et ôtez l'épithète de *damnable*, qui ne convient point à torrent, quelque damnable que l'action des Israélites fût en soi.

—

TEXTE. *Ils n'avoient pas* PEU.

REMARQUE. Dites : *Ils n'avoient* PU ; le *pas*, nécessaire ailleurs, est inutile en cet endroit; et ce PEU, ainsi orthographié, fait équivoque avec le PEU de *parum* ou de *paucus*, au lieu qu'il s'agit de *potuit* ou de *potuerant*.

—

TEXTE. *Exils les plus cruels et les supplices les plus horribles,* etc.

REMARQUE. Dites : *Exils les plus insupportables et les supplices les plus cruels;* car cette dernière épithète convient mieux au mot de *supplice* qu'à celui d'*exil*, pour lequel l'idée de cruauté a trop de force, ayant bien plus de rapport avec les souffrances du corps qu'avec celles de l'esprit. Et, notez en général, au sujet des épithètes, qu'il les faudroit choisir d'une si grande propriété qu'elles ne pussent, si cela étoit possible, être appliquées à aucun autre sujet.

—

TEXTE. *Que l'on y appuie.*

REMARQUE. Dites : *Que l'on y insiste fortement;* car on ne dit pas *appuyer* A, on dit appuyer *sur;* or, le relatif *y* suppose toujours la préposition *à*.

—

TEXTE. *Il n'y ait pas retourné.*

REMARQUE. On ne dit pas *j'ai retourné*, *tu as retourné*, quand il s'agit de *reversus sum;* cela n'est bon qu'à l'égard de *revolvi*, *revolvisti;* on dit : Je suis retourné, tu es retourné, etc. Dites donc : *Il n'y soit pas retourné.*

—

TEXTE. *Paroles ambiguës, dont l'abjuration est conçue.*

REMARQUE. Il y a là deux fautes; car *ambiguës* et *conçue* font une rime trop sensible; et, d'ailleurs, on ne dit pas *conçu de termes*, on dit *conçu en des termes.* Or, le relatif *dont* vaut autant qu'un *de*, et il faut un *en des.* Pour éviter tout cela, je dirois : *A la faveur des termes ambigus dans lesquels l'abjuration est conçue;* ou bien : *Des paroles ambiguës, dont l'abjuration est composée.*

—

TEXTE. *Ses amis l'exhortoient, qu'apportant*, etc., *il feignit*, etc.

REMARQUE. *Exhorter*, régit un *infinitif* précédé de la préposition *à.* Exemple : *Exhorter à faire, exhorter à dire*, etc. Dites donc : *Ses amis étoient de ce sentiment, qu'apportant*, etc., il feignît, etc. Et notez, en passant, que le retranchement affecté des *S* qui ne se prononcent pas, fait souvent donner dans l'équivoque; car, *feignit* orthographié comme vous l'avez mis, fait équivoque avec *finxit*, et il s'agit ici de *fingeret;* écrivez donc *feignist*, selon l'ancienne orthographe, que plusieurs retiennent pour cet effet ou du moins usez d'un circonflexe, comme vous voyez que je l'ai pratiqué.

—

TEXTE. *Sous la lueur de cette enveloppe.*

REMARQUE. Il y a ici une contradiction qui fait une espèce de galimatias; car *enveloppe* présuppose *obscurité* et *cachette;* et *lueur*, au contraire, emporte *évidence* et quelque chose de *découvert.* Que veulent donc dire, je vous prie, ces hardies phrases : *Sous la clarté de ces ténèbres,* et *Etre à l'abri d'une lueur?* Je dirois tout d'un coup : *Sous cette enveloppe.*

—

TEXTE. *D'autres*, etc.

REMARQUE. Tout cet article est si obscur, que je n'y comprends rien, si ce n'est beaucoup de contradiction. *On n'a point vu de prêtres*, cependant *on leur a parlé; on leur a fait des promesses*, cependant *on n'est entré en aucun engagement avec eux.* Je pense bien que l'auteur, qui est assurément un très habile homme, trouveroit quelque débrouillement à ce chaos; mais il faudroit donc, ou sa présence, ou du moins son commentaire; et cela suffit pour conclure que l'endroit doit être retouché.

—

TEXTE. *Ces procureurs.*

REMARQUE. Où est-ce qu'il a été fait mention jusqu'ici du mot de *procureurs* pour se servir ainsi du relatif *ces?* car l'auteur n'en a encore dit pas un mot. Est-ce par *sous-entente*, à cause de ce qu'on vient de dire, que l'on n'est pas entré par soi-même dans aucun engagement, ce qui insi-

nue qu'on peut l'avoir fait par l'entremise d'autrui ? Mais une pareille induction ne mérite pas qu'on dise positivement *ces procureurs*, comme si effectivement on avoit déjà employé ce terme.

—

TEXTE. *Ou ils n'y ont pas été*, etc.

REMARQUES. Cette expression est équivoque, et tout au plus le sens le moins douteux, et que tout le monde suivra d'abord, est justement celui qui n'est pas de l'intention de l'auteur. Car, ou cela veut dire *qu'au pied de la lettre personne n'a été chez les prêtres*, et c'est ainsi que tout le monde le prendra, contre l'intention de l'auteur ; ou il veut dire *qu'on y est bien allé, mais qu'on l'a fait sans ordre ;* et c'est sans doute ce que l'auteur veut dire, mais que personne n'entendra, puisqu'il n'est pas exprimé ; or, les pensées ne doivent pas demeurer ainsi au bout de la plume. Je dirois donc : *Ou ces procureurs sont allés chez les prêtres par ton ordre, ou ils y sont allés sans ton ordre,* etc.

Mais, il y a ici une autre remarque à faire : c'est que, des deux alternatives qui ont été avancées, on n'en examine qu'une. Qu'est devenue l'autre : *Ou ces procureurs sont allés par ton ordre, ou ils sont allés sans ton ordre ?* On satisfait bien au dernier *ou*, et tout le reste de l'article ne roule que là-dessus ; mais il n'est pas dit un mot de l'autre ; cependant, l'oreille et l'esprit s'y sont attendus, et on les laisse à cet égard sans satisfaction.

—

TEXTE. Tu vois, tu parles, tu caresses ton messager.

REMARQUE. Quand plusieurs termes ainsi entassés n'ont rien qu'une relation, ils ne doivent être tous que d'un même régime ; c'est-à-dire que si ce sont des verbes ils doivent tous, ou demander un accusatif, ou demander tous un datif, *tu vois, tu parles, tu caresses ton messager ;* cet accusatif *ton messager* s'accorde bien avec *tu vois* et avec *tu caresses*, mais il ne s'accorde point du tout avec *tu parles* ; car on ne dit pas *parler quelqu'un*, on dit *parler à quelqu'un*. Dites donc : *Tu vois ton messager, tu lui parles, tu le caresses, tu vas à la messe*, etc.

—

TEXTE. Saint Paul qui *vous* crioit, etc.

REMARQUE. Que fait là ce *vous* tout seul à la suite de tant de *tu* et de *toi ?* D'ailleurs, pourquoi cet *imparfait* CRIOIT, plutôt que l'*indicatif* CRIE ? Car un imparfait ne se doit jamais employer sans marquer quelque temps, soit fixe et défini, comme *hier, il y a huit jours, il y a un mois, il y a un an*, etc., ou bien vague et indéfini, comme *autrefois, au temps passé*, etc. Dites donc, tant pour l'un que pour l'autre égard : *Saint Paul qui nous*

crie; car un homme, quoique mort, nous parle encore tous les jours par ses écrits.

—

TEXTE. *Vous imitez plutôt Urie*, etc.

REMARQUE. Un *plutôt* entraîne ordinairement un *que*, et l'oreille ne sauroit s'empêcher de l'attendre; cependant il n'y en a point ici, comme, en effet, le sens n'y en demande pas; ôtez donc le *plutôt*, et dites tout court : *Vous imitez Urie*, etc.

—

TEXTE. *Sous la faveur*, etc.... *amertume d'abjuration.*

REMARQUE. On dit *à la faveur*. D'ailleurs, que veut dire cela, *se sauver sous* ou *à la faveur des lénitifs et des amertumes d'abjuration?* Ces phrases sont trop licencieuses, et j'aimerois mieux tourner la chose ainsi : *Se sauver à la faveur de ces correctifs dont ils croient avoir réparé le scandale de leur abjuration.*

—

TEXTE. *Ont-ils fait quelque fraude aux prix de nos possessions*, etc.

REMARQUE. Cela n'est point français; et d'ailleurs *prix* n'a guère de pluriel dans notre langue, du moins *prix* qui répond à *pretium*, car pour ce qui est de *prix præmium* on en convient, et c'est autre chose; dites donc : *Ont-ils usé de fraude sur le prix de nos possessions?*

—

TEXTE. *Toucher l'arche*, etc.

REMARQUE. On ne dit pas *toucher quelque chose* si ce n'est en matière d'argent, *toucher de l'argent*, *toucher quelque chose d'une somme due*, etc. On dit encore *toucher les malades*, et ainsi de quelques autres phrases privilégiées; mais hors cela *toucher* gouverne un *datif;* dites donc : *Toucher à l'arche.*

—

TEXTE. *Dans la nécessité*, etc.

REMARQUE. Dites : *A la nécessité.* On dit réduire *à* et non pas *réduire dans*, outre qu'il y a un autre *dans* à trois mots de là, qui feroit une répétition louche.

—

TEXTE. *Mais ce n'est*, etc...., et *mais c'est*, etc.

REMARQUE. Voilà deux *mais* qui sont trop proches l'un de l'autre; dites : *Mais ce n'est pas en suivant mon conseil, c'est en suivant celui de mes amis*, etc.

—

TEXTE. *L'on ne t'y verroit plus*, etc.

REMARQUE. Dites : *L'on ne te verroit plus dans de pareils lieux*; car cet *y* est trop éloigné de son corrélatif *église*, y ayant entre-deux plusieurs interrogations qui donnent d'autres idées.

—

TEXTE. *N'as-tu pas donné ton* SEING, N'Y *as-tu pas été depuis?*

REMARQUE. Qui est-ce qui ne diroit pas que ce relatif *n'y* se rapporte à *seing*, qui est tout proche de lui, selon l'exigence des relations? Cependant il se doit rapporter à *église* qui est à trois ou quatre lignes de là; transposez donc vos interrogations, et dites : *N'y as-tu pas été depuis? n'as-tu pas donné ton seing?*

—

TEXTE. *Et pardonnez-moi si je vous dis avec l'Apôtre : Etes-vous*, etc?

REMARQUE. Voilà encore un de ces mélanges de *pluriels* avec des *singuliers*, dont nous avons tant parlé; l'auteur l'a fait sans doute à cause du passage suivant, qui est sous une idée de pluriel, mais il faut acheminer la préparation d'une autre manière, et je dirois : *Et ne trouve pas étrange si avec l'Apôtre, je dis et à toi et à tes semblables : Etes-vous*, etc.

—

TEXTE. *De*, etc.

REMARQUE. Mettez *des*, et vous souvenez premièrement de l'emploi qu'il faut faire, tantôt du premier, tantôt du second, savoir : que l'on se sert de l'article indéfini *de*, lorsque l'*adjectif* précède le *substantif;* et quand il le suit on se sert de l'article défini *des;* ainsi l'on dira *de savants hommes*, *d'habiles maîtres*, et au contraire *des hommes savants*, *des maîtres habiles.*

Remarquez en second lieu que dans cet article, qui commence par ces mots : *Il est vrai*, etc., il y a une opposition trop vicieuse entre ces termes : *gauchir* et *monstre*, *lâche* et *damnable;* je veux dire, pour m'expliquer mieux, qu'on ne doit pas traiter de simple *gauchissement*, ce qu'on regarde comme une action *monstrueuse*, et n'appeler que *lâche* ce qu'on trouve *digne de l'enfer.*

—

TEXTE. *Donnons encore quelque* ATTEINTE, etc.

REMARQUE. Cette phrase par laquelle j'ai commencé ces remarques n'est pas si mal placée là qu'elle l'étoit au commencement du traité que j'examine; mais il y a pourtant encore quelque chose à redire, parce que cette expression n'est pas assez forte; et j'aimerois mieux dire : *Portons encore quelques coups*, etc. La raison est qu'atteinte ne veut dire qu'*un coup fort léger* et le mot de *coups*, quoique seul, emporte de *grands coups.*

—

TEXTE. *Inclus.*

REMARQUE. Il faut dire *enclos*. Inclus ne se dit qu'au féminin, et à un seul égard, savoir en parlant d'une lettre (1), comme par exemple : *Je vous prie d'envoyer l'incluse à son adresse ; si l'incluse ne peut partir par le premier ordinaire, je vous prie de ne pas manquer le second*, etc. Sur quoi vous noterez que comme la langue française est une espèce de dialecte de la latine, la première tire de l'autre la plupart de ses termes, mais avec cette observation que le français s'écarte ordinairement de l'économie latine dans les termes *simples* et *primitifs*, et qu'il s'en rapproche dans les *dérivés* et *composés*.

Exemple :	*Damnum*,	dommage,	*indemniser*.
	Ecclesia,	église,	*ecclésiastique*.
	Fructus,	fruit,	*infructueux*.
	Frater,	frère,	*fraternité*.
	Immutabilis,	immuable,	*immutabilité*.
	Impossibilis,	impossible,	*impossibilité*.
	Infernum,	enfer,	*infernal*.
	Includere,	enclore,	*inclus* et *inclusivement*.
	Melior,	meilleur,	*améliorer*.
	Pater,	père,	*patrie* et *rapatrier*.
	Clavis,	clef,	*enclaver*.
	Fulmen,	foudre,	*fulminer*.
	Paganus,	païen,	*paganisme*.
	Turbare,	troubler,	*turbulent*.

Et une infinité d'autres semblables, comme :

	Thesaurus,	trésor,	*thésauriser*.

—

Je n'ai plus qu'une chose à dire touchant M. Maturin, mais qui me navre le cœur. Fort peu de temps après la publication de son ouvrage, il disparut tout d'un coup dans ces provinces ; et, à l'heure qu'il est, je ne puis, nonobstant toutes mes enquêtes, dire positivement s'il est mort ou vif (2). L'on a cru,

(1) Par la même raison, il se dit aussi d'un *billet*, dans le genre masculin, à cause que *lettre* et *billet* ont quelque sorte d'analogie. [*Note de l'auteur.*]

(2) Il paraît, d'après les papiers d'Antoine Court (Bibliothèque de Genève), que Mathurin obtint la liberté, à la paix d'Utrecht, sur les réclamations des puissances protestantes. Il était depuis vingt-cinq ans en prison et en dernier lieu aux îles Sainte-Marguerite. (Voyez Haag, *France protestante*.)

Voir les documents inédits que M. Charles Read a rassemblés sur Mathurin, Brousson, etc., dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. III, p. 590.

pendant un long temps, qu'étant passé en France par quelque raison que ce puisse être (peut-être dans le même esprit que le sieur *Brousson*) (1), on mit enfin les mains sur lui et on l'enferma; bien des gens même ont cru qu'il avoit passé par les oubliettes; mais d'autres, qui doivent le mieux savoir de ses nouvelles, disent qu'il est encore en vie. Lorsqu'il disparut, il y avoit fort peu qu'il m'avoit écrit; mais d'une manière si tendre et si pleine d'onction, que j'ai toujours regardé cette excellente pièce comme les derniers chants d'un cygne tirant sur sa fin, tant elle est passionnée; et je ne crois pas pouvoir mieux finir ce long chapitre qu'en la produisant ici.

Lettre du sieur Maturin, pasteur réfugié, au sieur Rou, etc.

« Monsieur,

« M. Bragère m'a dit que vous étiez sous un joug extrê-
« mement incommode par l'application à quoi il vous assu-
« jettit, ce qui rend l'obligation que je vous ai beaucoup plus
« grande, et ce qui interrompt le commerce que j'aurois avec
« vous par quelqu'une de mes lettres; car seroit-il juste que je
« vous surchargeasse, et n'y auroit-il pas de la cruauté à ren-
« dre plus pénible une vie dans la conservation de laquelle les
« honnêtes gens se doivent tous intéresser? Ainsi, Monsieur,
« si je n'ai pas répondu à la lettre que vous me fîtes l'honneur
« de m'écrire il y a quelque temps, ce n'est que par un prin-
« cipe de discrétion et de tendresse. Je vous écris néanmoins,
« aujourd'hui, et j'espère que vous ne croirez pas que je viole
« ni l'une ni l'autre, quand je vous dirai que c'est sans consé-
« quence, et que, d'ailleurs, je n'ai pu m'empêcher de vous
« souhaiter une bonne année. Quand je vous dirai encore que
« je désire qu'elle soit heureuse pour vous et pour les vôtres
« en santé, en biens et telles autres bénédictions, je sais que je
« vous ferai plaisir; mais je suis sûr que vos désirs ne seroient

(1) Voyez l'article *Brousson* dans la *France protestante* de MM. Haag.

« pas satisfaits par cela seul. Vous êtes, Monsieur, un bon « chrétien, et il faut pour de telles gens quelque chose de spi- « rituel ; agréez donc que je me serve des mêmes paroles que « saint Jean employa pour Gaïus : *Bien-aimé, je désire que tu « prospères en toutes choses et que tu sois en santé, selon que ton « âme est en prospérité.* C'est cette prospérité de l'âme que je « vous souhaite particulièrement : la sainteté, la piété, le zèle, « avec de grands progrès en toutes ces choses et avec tous les « délices qui accompagnent ces vertus. O Dieu quelle prospé- « rité! Est-il possible, Monsieur, que nous prenions tant de « peine pour acquérir quelque prospérité du monde, ce qui « n'est que se tempêter en vain, pour me servir des paroles du « Prophète; et que nous négligions si lâchement cette prospé- « rité spirituelle dans laquelle nous trouvons actuellement la « paix et la joie, et une certitude infaillible d'un bonheur éter- « nel! Quel aveuglement et quelle corruption! Je ne doute pas « que vous ne les connaissiez; mais je m'assure aussi que vous « travaillez heureusement à corriger ces malheureux penchants « qui naissent avec nous; et que, si vos travaux vous obligent « à imiter Marthe, votre recueillement vous transporte aux « pieds de votre Sauveur, afin que là, comme Marie, vous y « trouviez la bonne part qui ne vous sera pas ôtée. Renouve- « lez, Monsieur, renouvelez avec cette nouvelle année vos for- « ces, afin que vous vous avanciez plus rapidement vers le « ciel, que je vous souhaite, et à vous et aux vôtres, comme « votre très humble et très obéissant serviteur.

« MATURIN.

« Ce 26 janvier 1688. »

En continuant l'histoire et le détail de mes principaux opuscules, je suis obligé de passer tout d'un coup de l'année 88 à la 95, où je fus engagé par un de mes amis à faire une devise pour un sujet des plus importants qui se puisse dire, et à donner aussi par écrit mes sentiments sur la nature des *Devises*.

L'ami dont je parle étoit M. Rumpf, le fils, aujourd'hui résident en Suède, à la place de son illustre père, mon ancien ami, lequel vivoit encore alors. Voici cette lettre :

Lettre de M. Rumpf, le fils, au sieur R...

« A Stockholm, ce 19 novembre 1695.

« Monsieur,

« Je ne doute pas que je ne passe dans votre esprit pour un « homme peu reconnaissant de toutes les honnêtetés dont je « vous suis redevable, ayant tardé si longtemps à vous assurer « de mon très humble service; mais je vous proteste, Monsieur, « que cela ne vient que de la crainte d'interrompre vos occu- « pations importantes, dont je me suis aperçu, à mon dernier « voyage de Hollande, que vous étiez tellement accablé, que « j'ai admiré comment vous pouviez fournir seul à tant de tra- « vail, et résolus en même temps de ne plus abuser de votre « facilité à obliger vos amis, de peur de vous dérober des mo- « ments que vous employez avec tant de bonheur pour le pu- « blic. J'espère, Monsieur, que ces considérations me justifie- « ront entièrement auprès de vous et me procureront une « favorable réponse à la grâce que j'ai à vous demander. « M. Cavalier, médailliste de Sa Majesté Britannique, ayant « dessein de faire graver ici, en acier, par le célèbre M. *Carel* « *Steen,* médailliste du roi de Suède, la médaille de la défunte « reine Marie, qu'il a faite lui-même en ivoire, il m'a prié très « instamment de vouloir consulter mes amis sur l'emblème ci- « joint, qui lui a été donné pour servir de revers à la médaille « susdite ; et, comme je ne connais personne qui soit plus en- « tendu que vous, Monsieur, dans ces sortes d'ouvrages, j'ose « prendre la liberté de vous envoyer cet emblème (1) avec les

(1) Nota bene. Le corps de cet emblème étoit la figure de la reine même s'élevant vers le ciel, et laissant tomber de la main gauche la couronne d'Angleterre, pour recevoir de la droite, qui est élevée, la couronne du ciel, qui signifie la béatitude éternelle. Et pour âme l'on étoit en peine de savoir choisir de ces trois mots : *Cum immutabili commutavit : — Hanc solam supra meritum ; — Ob fidem servatam.*

« paroles qu'on voudroit y ajouter, pour en savoir votre senti-
« ment, vous suppliant très humblement, en cas qu'il vous
« vienne quelque pensée dans l'esprit sur ce sujet, comme je
« n'en doute pas, de nous en faire part au plutôt; vous oblige-
« rez par là tous ceux qui ont de la vénération pour la défunte
« reine, et le roi même, qui ne manquera pas de s'informer de
« l'auteur de l'emblème, vous en saura bon gré. Continuez-
« moi, s'il vous plaît, mon cher Monsieur, l'honneur de vos
« bonnes grâces, et soyez persuadé que, de tous les hommes
« du monde, il n'y en a point qui soit tant à vous que moi. Mon
« père et ma mère m'ont chargé de vous faire leurs compli-
« ments, aussi bien qu'à Madame R..., à qui je serai toujours,
« comme à vous, Monsieur, très humble et très obéissant ser-
« viteur.

« H.-W. Rumpf. »

Ma réponse, sans que j'abuse de la patience du lecteur par un détail qui ne pourroit être qu'ennuyeux, fera voir suffisamment l'effet et la suite de toute cette petite sollicitation. La voici :

A M. Rumpf, le fils.

« Monsieur,

« Puisque vous me voulez bien faire l'honneur de demander
« mon avis sur la médaille dont vous me parlez, je voudrois
« que vous vous y fussiez pris de meilleure heure, c'est-à-dire
« avant que le revers de la médaille eût été gravé; car voici ce
« que j'ai à dire, tant sur le *corps* que sur l'*âme* de cet emblème.
« La pensée des deux couronnes, l'une tombante ici-bas, l'au-
« tre qu'on va recevoir là-haut, est désormais tout usée et,
« pour ainsi dire, traîne les rues, témoin le fameux *Manet ul-*
« *tima cœlo* de la devise d'Henri III, dont on a déjà fait cin-
« quante copies pour la reine que nous pleurons. Je voudrois
« donc quelque idée plus originale; et, s'il étoit encore

« temps, et que vous me voulussiez continuer l'honneur que vous « me faites, je vous pourrois chercher quelque autre chose, soit « *devise*, soit *emblème*. Mais, supposé qu'il n'y ait plus de re- « mède, je vous dirai, sur les trois mots pour âme que vous « m'avez envoyés, que le dernier, *Ob fidem servatam,* ne répond « pas assez sensiblement au corps, que, pour ainsi dire, il doit « animer; et que, pour les deux autres, ni le premier, ni le « second, ne sont ni bout ou portion de vers, ni mot connu « d'ancien auteur célèbre, deux caractères qui se doivent trou- « ver l'un ou l'autre, sinon tous les deux ensemble, dans une « parfaite devise, et, qu'à l'égard de ce premier mot en parti- « culier, le sens est trop complet; en sorte, que je voudrois, « en tout cas, ôter le *commutavit* et retenir seulement le *cum* « *immutabili;* car c'est, selon un grand maître, un des secrets « de la belle devise, que les paroles, pour être fort justes, doi- « vent avoir un sens suspendu et laisser quelque chose à devi- « ner, comme par exemple *Si tangar* sous un pistolet bandé, ou « *Potius mori* sous une *hermine*, qui se laisse plutôt tuer que de « se sauver dans un bourbier qui est tout proche d'elle. Car, « qui doute qu'*occidam*, par exemple, ajouté au premier, et « *quam fœdari* au second, ne fussent l'un et l'autre un *superva-* « *caneum* fort languissant, et qui émousseroit toute la pointe de « cet esprit qui vous saisit si agréablement à la simple ouïe ou « vue des seuls mots *si tangar* et *potius mori?* Rien ne plaît « tant à l'esprit de l'homme que de trouver quelque chose de « lui-même dans les objets qu'on lui présente; et, au contraire, « rien ne le choque davantage que de lui donner sujet de « croire qu'on se défie de sa capacité et de sa pénétration en « lui montrant tout.

« Un autre charme qu'on doit faire entrer dans les devises, « autant qu'il se peut, c'est le jeu de mots, non-seulement dans « les syllabes, mais aussi dans le sens; car le jeu de mots, qui « est puéril et rejetable dans toute autre sorte de pièces, est « une beauté réelle dans les inscriptions et dans les devises;

« tels sont le fameux *cominus et eminus* du porc-épic de Louis XI,
« et le *dolet et silet* du poisson percé d'une flèche, qu'un amant
« fit graver un jour sur son cachet, pour marquer à sa maî-
« tresse quelle étoit la discrétion qui accompagnoit sa flamme.
« Je suis, etc.

« R. »

M. Rumpf n'eut pas plus tôt reçu cette lettre qu'il m'en écrivit une autre pour remercîment, accompagnée d'une nouvelle prière, et le tout étoit conçu en ces termes :

Deuxième lettre de M. Rumpf à moi.

« Monsieur,

« Je vous rends très humbles grâces de la promptitude avec
« laquelle vous avez satisfait à la prière que j'ai pris la liberté
« de vous faire au sujet du revers qu'on a eu dessein de don-
« ner à la médaille de la défunte reine d'Angleterre qu'on doit
« faire ici. Tous ceux qui ont vu votre lettre ont si bien goûté
« le raisonnement que vous faites, tant sur le corps que sur
« l'âme de l'emblème que je vous avois envoyé, qu'ils ont jugé
« unanimement qu'on devoit profiter de l'obligeante offre que
« vous nous faites de nous envoyer quelque bel emblème
« ou devise de votre façon; d'autant plus que le revers n'est
« pas encore commencé. Vous l'apprendrez par la lettre ci-
« jointe de M. Cavalier.

« Vous avez rendu un grand service au public par la belle
« traduction de Mariana que vous venez d'achever (1). Je vous
« en félicite, mon cher Monsieur, et les curieux d'ici auxquels
« j'en ai parlé, en font de même; particulièrement, M. le baron
« de Heeckeren et mon père, qui m'ont chargé de vous assurer
« de leurs services, souhaitant tous fortement que l'imprimeur

(1) M. Rumpf avoit appris cela par de nos amis communs d'ici qui lui en avoient écrit de cette manière obligeante. [*Note de l'auteur.*]

« se dépêche de donner ce bel ouvrage au jour, afin de pou-
« voir profiter des fruits de vos veilles. Nous voici dans une nou-
« velle année ; je vous la souhaite, Monsieur, et à toute votre
« famille, heureuse en toutes choses, vous priant de me con-
« tinuer l'honneur de vos bonnes grâces. Je suis, etc.,

« H.-W. Rumpf.

« A Stockholm, 14 janvier 96. »

Avant que de venir à la réponse que je fis à cette lettre, il est à propos de faire un extrait de celle du sieur Cavalier, dont elle parle, puisqu'elle donna lieu à une partie de la matière que cette réponse traite. Voici donc cet extrait, parce que l'original touche quantité de choses dont le détail n'a que faire ici.

Lettre du sieur Cavalier, médailliste de Sa Majesté Britannique, au sieur R.

« Monsieur,

« J'ai eu l'honneur de voir la lettre qu'il vous a plu d'écrire
« à M. Rumpf au sujet de la devise pour la médaille de la feue
« auguste reine Marie. Je suis, Monsieur, si peu entendu dans
« la connaissance des médailles, tant à l'égard du goût ancien
« qu'à celui du moderne, excepté ce qui regarde la pratique
« de mon art, que je ne puis faire là-dessus aucun raisonne-
« ment solide. Toutefois, votre discours m'a semblé si juste et
« si conforme au goût des savants que j'ai entendus sur ce même
« sujet, que je ne doute pas que vous ne m'accordiez un em-
« blème qui réponde, autant qu'il se pourra faire, à un sujet si
« souverainement digne; vous suppliant très humblement,
« Monsieur, d'avoir la bonté de conférer sur cela avec tous
« ceux que vous en trouverez les plus capables, afin que nous
« ne laissions à la postérité aucun sujet de reproche..... Je vous

« prie, Monsieur, de faire toute votre diligence pour m'envoyer « la devise, etc. Je suis, etc.,

« CAVALIER.

« A Stockholm, le 1er (vieux style) de l'an 1696. »

Je viens présentement à ma deuxième lettre à M. Rumpf, et qui touche aussi quelque chose de ce que porte celle qu'on vient de voir du sieur Cavalier.

A Monsieur Rumpf.

« Ce 4 février (n. st.)

« Monsieur,

« Je suis ravi que mes petits soins sur la matière dont vous « m'entreteniez dans votre lettre précédente, ne vous aient pas « déplu, mais je ne sais si je serai aussi heureux à l'égard de ce « que vous exigez présentement de moi.

« Quoiqu'il ne s'agisse ici que d'une pensée et de deux ou « trois mots, l'un et l'autre demandent, en récompense, tant « de raffinement et de justesse, que je suis presque tenté de « prendre le parti d'une rétractation. En tout cas, ne croyez « point que je regarde la devise que je vous vais mettre ici comme « quelque chose qui puisse être fort agréé ni de vous, ni de vos « illustres et savants amis, mais comme un acte de bienséance, « afin de ne pas tomber dans l'incivilité d'un trop désobligeant « refus. Je prendrois donc pour corps de la devise demandée, « *un Oiseau de Paradis* (*Apus Indica*), et pour âme NATA POLO.

« On trouve assez là, si je ne me trompe, tout ce qu'on cher- « che. Le corps est noble, il n'est d'ailleurs nullement usé. Je « ne me souviens pas au moins de l'avoir jamais vu mis en œu- « vre, en fait de devise; et, pour ce qui est de l'âme, elle con- « vient si bien, et au corps, considéré en lui-même, et à la « grande princesse qu'on a en vue, que je ne sais si l'on peut « souhaiter rien de plus noble et de plus juste. Si vous trou-

« vez quelque chose de plus heureux, employez-le hardiment; « je n'en serai point jaloux, tant je songe uniquement à votre « entière satisfaction. Si, au contraire, vous jugez à propos de « vous accommoder de ce que je vous présente, voici comme je « tiens qu'il faudroit se prendre à l'exécution. La figure de « l'oiseau devant être placée tout au haut de la médaille, le « grand vide qui régneroit dans tout le reste du disque est ca- « pable de faire de la peine; car voici la contradiction qui se « trouve entre l'inventeur d'une devise et le sculpteur ou gra- « veur qui l'exécute en médaille : c'est que le premier ne « cherche que la simplicité, chose toujours désavantageuse « au jeu de la sculpture et du dessin, et que l'ouvrage de l'au- « tre demande au contraire bien du fracas par l'intérêt de « l'ornement; ce qui fait que bien des gens aiment beaucoup « mieux, dans un revers de médaille, se tourner du côté de « l'emblème que de celui de la devise (1), en quoi ils er- « rent, la devise étant incomparablement plus noble que l'em- « blème. Voici donc l'expédient que je trouve pour la conciliа- « tion de ces deux espèces d'incompatibilités.

« L'oiseau de paradis n'est point une fiction, comme bien « des gens l'ont voulu croire, le mettant au rang du *phénix* et « de la *salamandre*, qu'ils disent que personne n'a jamais vus. « L'oiseau de paradis est une espèce de *martinet indien* (*Apus « indica*), qui a des pieds si petits, que cela a fait dire à plusieurs « qu'il n'en avoit point du tout; aussi, ne se peut-il reposer « dessus; mais à ce défaut, il a, aux deux côtés du derrière « de sa tête, deux crins fort longs en forme de lacets dont le « bout d'en bas a la vertu de se recoquiller si bien, qu'il se « pend de là aux branches des arbres, lorsqu'il veut prendre « du repos, s'appuyant, quant au reste, fort légèrement sur ses « pieds qui seuls ne seroient pas capables de le soutenir;

(1) Il paraît ici que je distingue fort entre *emblème* et *devise*, au lieu qu'il paraît par les lettres de MM. *Rumpf* et *Cavalier* qu'ils ne font qu'un de ces deux choses. [*Note de l'auteur.*]

« après quoi, il se décroche à l'aide de cette même vertu du « lacet. Tout ceci, encore une fois, n'est point une fable; on « voit, depuis quatre ou cinq mois, à Honslaerdyck, chez « M. Desmarets, quatre de ces oiseaux tels que je les viens de « décrire, lesquels arrivèrent des Indes tout embaumés, par « les derniers vaisseaux venus d'Amérique sur la fin de cet « été.

« Cela étant ainsi posé, je représenterois au bas du revers « de médaille dont l'oiseau occuperoit le haut, un bout de ter- « rain, et dans l'un des côtés, un morceau d'arbre aux bran- « ches duquel paraîtroit attaché le bas bout d'un crin volti- « geant dont le haut seroit resté au côté gauche de la nuque du « cou de l'oiseau, qui seroit supposé fraîchement parti de l'arbre « où il se tenoit attaché pour prendre son repos, n'ayant pas, « comme j'ai dit, des pieds propres à lui procurer ce soulage- « ment; l'autre crin restant dans son entier sur le corps du « même oiseau, à peu près comme le montre la figure d'ici à « côté.

« Mes très humbles remercîments et respects, je vous sup- « plie, mon très cher Monsieur, à Son Excellence monseigneur « le baron d'Heeckeren. Ma femme et moi, saluons très hum- « blement M. et madame Rumpf, et soupirons si fort après « leur chère vue, que nous prendrions volontiers pour devise « à cet égard : *Nunquam ne?* puisque le sujet de cette lettre « semble n'inspirer que des pensées symboliques. Je suis, etc.

« R.

« *P. S.* Il m'est venu, cette nuit, deux autres pensées pour « sujets de devise, l'une du *Kikajon de Jonas* (*cucurbita*), avec « ces mots : *Non data, sed ostensa*, tirés du VI^e^ de l'*Enéide*, « v. 869, au sujet de *Marcellus;* l'autre, le *Chariot d'Elie*, mais « vide, afin de pouvoir (en sortant de l'idée d'Elie), symboliser « la reine, représentée de l'autre côté dans la médaille même, « avec ces mots : *Sic ivit ad astra* (*Enéid.*, IX, 641).

En voici une troisième, qui me vient dans ce moment : *La manne dans le désert*, avec ces mots : *Omnia et omnibus*, tirés de saint Paul (2 Cor. IX, 22).

« Je ne vous propose ces trois nouveaux symboles que par ma-
« nière d'acquit, car le premier, je veux dire celui de l'*Oiseau*
« *de Paradis*, est incomparablement plus juste; ainsi, je m'y
« arrêterai.

La réponse de M. Rumpf à cette lettre, ne contenant que de grandes louanges de tout ce quelle contenoit, je ne la rapporterai point ici. Mais, comme le sieur Cavalier, à qui M. Rumpf avoit communiqué tout ce que je lui avois écrit, en me répondant aussi de son côté, à cause de la part qu'il avoit en la matière, toucha quelque chose d'une diversité de sentiments que M. Robinson lui avoit faît paraître sur la préférence que je donnois à la première de mes quatre devises, cette considération me porte à la copier ici :

Lettre du sieur Cavalier au sieur Rou.

« Monsieur,

« Plusieurs personnes distinguées ont admiré les devises
« que vous avez eu la bonté de nous envoyer; mais, je me crois
« obligé de vous dire que M. Robinson a paru plus porté pour
« la devise de la manne tombée au désert que pour celle que
« vous avez préférée à toutes les autres. Peut-être que cet il-
« lustre étant comme il est, protecteur des livres sacrés, je veux
« dire ministre du saint Evangile aussi bien que ministre d'Etat,
« il aura été plus porté pour ce qui sort de cette source. Cepen-
« dant, Monsieur, comme je fais l'ouvrage à mes dépens, je
« suivrai plutôt ce qui aura une approbation générale qu'un sen-
« timent particulier, etc.

« Cavalier.

« A Stockholm, le 30 mai (n. st.) 1696. »

Fragment de la réponse que je fis à cet extrait de la lettre du sieur Cavalier.

« Monsieur,

« Quand vous ne m'auriez pas fait confidence de la cause à « laquelle vous attribuez la préférence que M. Robinson donne « à la devise de la *manne*, je n'en eusse pas fait un autre juge- « ment que le vôtre, et vous avez frappé au but en rapportant « cela au caractère théologique. J'aurois, tout le premier, donné « moi-même dans le sentiment de M. Robinson ; mais l'intérêt « de la cause, je veux dire l'*esprit de devise*, l'a emporté dans « mon esprit par-dessus toutes autres considérations. Il s'agit « de choisir, entre toutes les devises proposées, celle sur la- « quelle il y a le moins à gloser et à reprendre ; or, constam- « ment des quatre que j'ai produites, c'est celle que j'ai préfé- « rée, à qui cet avantage convient le mieux. Elle est noble, « elle est simple, et elle est intelligible par elle-même ; les au- « tres, et particulièrement celle qui a eu le bonheur de plaire « à M. Robinson, ont bien quelque chose de chatouillant à « cause de la sainteté de leur source, mais elles ont chacune « un faible que cette première n'a point. Le *Kikajon de Jonas* a « en soi de la bassesse, et si je ne l'ai pas rejeté entière- « ment, cela ne vient que de ce que l'emploi qu'en a fait le « Saint-Esprit relève en quelque sorte ce qu'il semble y avoir « d'abject dans cette image; mais, enfin, cette image est tou- « jours basse en elle-même. Le *Chariot d'Elie* a un vide qui de- « mande absolument un commentaire, et la devise doit porter « d'elle-même toute son explication; de prétendre remplir ce « char de la figure de la reine, ce seroit (si j'ose m'exprimer « ainsi) comme placer deux prédicateurs dans une chaire, « c'est-à-dire faire une répétition et tomber dans le pléo- « nasme; car le portrait de la reine est originalement dans la « médaille même, et le revers ne doit ramener votre sujet qu'en

« symbole. La *manne,* enfin, a deux faibles : premièrement la « peinture qu'on en peut faire dans un aussi petit terrain que « seroit le disque d'une médaille, présentera plutôt à l'esprit « des spectateurs l'image d'une *neige* que celle d'une *manne*, par « cette raison que la première est un météore que nous voyons « immanquablement plusieurs fois tous les hivers, au lieu qu'il « y a près de 4,000 ans que l'autre ne se voit plus du tout (1) ; et, « en second lieu, le mot que j'ai donné pour âme à cette devise « n'est ni vers, ni portion de vers, condition que j'ai dit ci-de- « vant être une de celles qui contribuent le plus à la perfec- « tion d'une devise. Ces deux inconvénients sont incontesta- « bles et ne se trouvent point dans la devise de l'*Oiseau de Pa- « radis*. Si, néanmoins, nonobstant toutes ces raisons, vos amis « persistent dans leur sentiment, je ne m'y opposerai pas, « parce que je vous avoue encore une fois que j'ai d'abord eu « le même penchant que M. Robinson, et vous pouvez vous « déterminer d'autant plutôt à cette préférence que le mot « que j'ai choisi pour âme, est tiré de ce célèbre endroit de « saint Paul (1 Cor. IX, 22), qui fait comme toute celle de ce « saint apôtre, et sur quoi aussi quelqu'un (*Paul Thurius*) a « fait autrefois cet excellent distique, en forme d'épitaphe « pour son tombeau :

Quis jacet hic ? NULLUS ; *tumulo quis conditus ?* OMNIS ;
OMNIBUS OMNIS *erat, qui sibi* NULLUS *erat.*

« Je suis, Monsieur, etc.

« R... »

Il m'a paru, par des lettres subséquentes de M. Rumpf, que l'on se rangeoit à mon opinion, et que ma devise de l'*Oiseau de Paradis* seroit frappée au derrière de la médaille de la reine ; mais je ne saurois dire si cela fut exécuté, à cause d'un départ tout subit du sieur Cavalier, précédé d'une petite brouillerie

(1) La manne des apothicaires est d'une tout autre nature. [*Note de l'auteur.*]

entre le sieur Carelsteen et lui, laquelle peut-être fit échouer tout le dessein et l'accord fait entre eux; car le sieur Cavalier m'avoit promis fort sérieusement une épreuve bien conditionnée de cette médaille avec plusieurs autres de sa façon, comme principalement celle de M. le baron d'Heeckeren et celle de M. Rumpf, le père; et, de tout cela, je n'ai reçu que celle du baron, que j'ai encore auprès de moi, et laquelle est d'une beauté qui n'a guère d'égales; elle me fut apportée par un gentilhomme de très grande distinction, nommé M. de Frisendorf, qui me fit l'honneur de me la vouloir délivrer lui-même lors d'un voyage qu'il fit ici pour une importante commission dont il avoit été honoré par la cour de Suède. Le départ du sieur Cavalier étoit pour un voyage en Perse avec un envoyé de Sa Majesté Suédoise, laquelle vint à mourir presque aussitôt; et, depuis cela, je ne sais ce que ledit sieur Cavalier est devenu.

L'espèce de conformité et de rapport qu'il y a entre l'esprit de la devise et celui de l'énigme, me donne lieu de placer ici un billet instructif que j'écrivis un jour à un de mes amis sur le *mot* d'une énigme où il se trouvoit embarrassé, pourquoi il étoit bien aise d'avoir mon avis. Le sujet de l'énigme regardoit la manœuvre d'un barbier, et l'auteur avoit choisi pour *mot* le terme même de *barbier;* je n'approuvai pas cela, et voici ce que je lui en écrivis le lendemain, après y avoir plus mûrement pensé :

« Si M. **** m'en veut croire, il prendra pour *mot* de l'é-
« nigme qu'il m'a communiquée le *rasoir* plutôt que le *barbier;*
« ma grande raison est que dans l'*énigme*, non plus que dans
« la devise, les *personnes* ne doivent jamais entrer, mais seule-
« ment les *choses*. C'est la beauté de l'*énigme*, comme c'est la
« beauté de la *devise;* et cette beauté consiste en ce que, dans
« vos images, tant pour l'un que pour l'autre, vous donnez
« agréablement le change à votre lecteur ou auditeur; inno-
« cente tromperie qui ne peut jamais manquer de plaire à l'es-
« prit. On propose une *chose*, et on la fait parler comme si elle

« étoit une *personne,* c'est-à-dire quelque corps animé et rai-
« sonnable ; cependant, c'est seulement une *chose* et une chose
« inanimée ; ou si cette chose est un animal, ce n'est au moins
« qu'un animal déraisonnable ; cependant tout ce qu'on lui fait
« dire convient également à l'un et à l'autre. Une seconde rai-
« son de la beauté prétendue, c'est que de la manière que je
« l'entends, vous faites un jeu perpétuel entre le *propre* et le
« *figuré,* entre la *vérité* et l'*image,* entre le *corps* et l'*esprit*. Or
« tous ces agréables jeux ne se rencontrent point quand on fait
« parler les *personnes* dans les énigmes ; le sens est tout simple,
« tout vide, et par conséquent plat et insipide. Il y a une troi-
« sième raison pourquoi les *choses* seules et non pas les *per-*
« *sonnes* doivent entrer dans les énigmes, c'est que ceux qui sa-
« vent ce que c'est que la nature et l'esprit de l'*énigme,* ne la
« devineroient jamais si vous leur proposiez pour sujet une
« *personne* au lieu d'une *chose ;* parce que leur esprit ne cher-
« chant le sujet proposé que parmi les *choses,* jamais une *per-*
« *sonne* ne se présenteroit à lui ; bien au contraire, ces gens-là
« la rejetteroient aussitôt si elle se présentoit à leur imagina-
« tion. Supposé par exemple qu'en lisant l'énigme d'hier, l'idée
« de *barbier* se fût présentée à mon esprit, et que j'eusse pu ne
« point penser à *rasoir*, j'aurois rejeté cette idée de *barbier,* par
« la raison que c'est une *personne*, et j'aurois dit en moi-même :
« Ce ne peut pas être là la pensée de l'auteur, car l'auteur est
« habile homme, il sait ce qu'il fait, ainsi il ne peut pas être
« tombé dans cette faute ; et ainsi j'aurois manqué à deviner
« l'énigme. Une quatrième raison vient encore de se présenter
« à moi : c'est que si vous faites parler une *personne*, il n'y a là
« aucun sujet d'étonnement et de surprise, au lieu qu'en faisant
« parler une *chose,* la considération de ce que cette chose est
« par elle-même incapable de raisonnement et de discours,
« flatte agréablement votre imagination, et vous donne imman-
« quablement cette même espèce de plaisir qui se trouve par
« exemple dans la lecture des fables, où l'on fait agir et raison-

« ner des bêtes brutes et des souches, des pierres en un mot « et des arbres ; exécution qui demande nécessairement un tour « d'esprit dont on n'a aucun besoin quand on fait parler des « sujets capables par eux-mêmes de raisonnement et de dis- « cours. »

Pendant que je suis encore sur ce long article des devises, je ne puis en laisser ici passer une de ma façon, qui, ayant été par manière d'entretien alléguée par moi à un de nos beaux esprits de qualité, eut assez le bonheur de lui plaire pour le porter à une instante prière qu'il me fit de lui en faire un sacrifice ; tout cela d'autant plus volontiers que je lui avois témoigné que c'étoit un enfant encore tout chaud de sa naissance, et dont je n'avois pas eu le loisir de faire aucun usage. Je me tins trop honoré de cette demande pour la refuser, et si je parais ici comme rétracter mon don en rompant enfin un silence que j'ai fidèlement gardé près de quarante ans, c'est qu'outre qu'il n'est plus désormais question de cela, le gentilhomme bel esprit qui m'avoit fait la demande étant mort il y a plusieurs années, aussi bien que la dame pour qui il en fit tout exprès graver un cachet d'or ; outre cette raison, dis-je, c'est que je ne nomme ici ni ne désigne en aucune manière les deux personnes dont je parle. Voici quelle étoit cette devise, savoir pour le *corps* un *miroir ardent*, sur lequel un soleil opposé dardant ses rayons, il s'en faisoit une réflexion sur un cœur posé comme à terre, et qui en étoit tout embrasé avec ce mot pour *âme :* D'UNE LUMIÈRE UN FEU.

L'année 1699 me fut si heureuse par l'acquisition que j'y fis d'un nouvel ami de très grand mérite, que je me suis fait un plaisir de la mettre au rang d'un certain nombre d'autres que de dix ans en dix ans, j'ai remarqué m'avoir été fatales en bonheur (1). Je veux parler de la connaissance que je fis avec

(1) *Fatal* se peut dire en fait de bonheur. Voyez Vaugelas, et notez que Bouhours n'ayant point touché à cette remarque, c'est un témoignage qu'il l'approuve. [*Note de l'auteur.*]

M. de Thoiras-Rapin, retiré, à mon grand regret, depuis quelques années à Wézel; mais avec qui je me console d'entretenir toujours un commerce assez régulier. Il débuta auprès de moi par une offre si généreuse, que me fit de sa part, avant que nous nous vissions, feu M. de la Devèze, notre commun ami, que je n'y songe jamais sans des sentiments d'admiration, n'y ayant rien qui mette une plus grande borne à l'amitié que la bourse; et ce fut cependant par là qu'il ne tint pas à lui de commencer, si je l'en eusse voulu croire, et cela à l'occasion de mes *Tables* enlevées depuis si longtemps, et dont il croyoit que je ne négligeois une seconde édition que faute de moyens suffisants à une entreprise de cette force; mais je lui fis connaître, en le remerciant de sa générosité, que j'avois d'autres raisons encore plus pressantes qui me détournoient de cette pensée, et que je n'allègue point ici. Quoi qu'il en soit, voilà par où nous commençâmes à nous connaître, M. de Rapin et moi. L'année suivante, son bon cœur le tourna vers une autre pensée pour moi.

Il étoit en ce temps-là gouverneur du fils aîné de milord Portland, et c'étoit Sa Majesté même, le grand Guillaume, roi d'Angleterre, qui l'avoit obligé à se charger de cette commission par le grand intérêt qu'il prenoit à une éducation toute distinguée de ce jeune milord, à cause de son père qu'il honoroit depuis longtemps du premier degré de sa faveur. M. de Rapin qui attendoit de jour à autre, selon les promesses de ce prince, un poste distingué dans les armes, auxquelles il s'étoit glorieusement signalé, fut d'abord un peu surpris de la proposition; mais le roi, qui avoit depuis bien du temps connu sa sagesse, sa conduite réglée, son bon sens, même la délicatesse de son esprit, et surtout un certain air du beau monde, et ces manières nobles et aisées qu'on n'attrape qu'avec les gens de qualité, ne crut pas pouvoir trouver personne si capable de remplir les vues qu'il avoit fort à cœur pour la culture de cette jeune plante; en un mot, il fit entendre à M. de Rapin que s'il avoit cette

complaisance pour lui, cela lui vaudroit beaucoup au delà de ce qu'il pouvoit avoir espéré de ses promesses précédentes; ainsi l'engagement dès lors fut arrêté, et c'étoit dans le temps qu'il remplissoit encore cette vacation que je vins à le connaître par les généreuses avances de sa part dont j'ai déjà parlé.

La seconde pensée obligeante que, selon que j'ai dit ci-dessus, M. de Rapin eut pour moi fut telle. M. Le Vassor, célèbre auteur de l'*Histoire de Louis XIII*, s'étoit depuis quelque temps engagé à donner quelques-unes de ses heures à milord Woodstock (1), fils aîné du comte de Portland, sur des entretiens de belle littérature, non point par voie de leçons magistrales, mais comme par simple conversation, mais une conversation triée, et sur toute sorte de sujets, curieux, savants et nobles, choses dont l'esprit de cet homme rare étoit amplement meublé et enrichi. M. Le Vassor, après avoir vaqué un temps assez considérable à cette fonction, fut obligé de passer en Angleterre pour des raisons dans lesquelles je n'ai que faire d'entrer; et la grande amitié qui s'étoit insensiblement mais fortement cimentée entre M. de Rapin et moi, me donna la liberté de m'ouvrir à lui sur une pensée qui m'étoit venue à l'occasion du départ de M. Le Vassor. J'avois en ce temps-là beaucoup plus de loisir que de matière d'occupation, et j'ai toujours aimé le travail. Je lui demandai si nonobstant la grande différence que je reconnaissois y avoir entre les talents de M. Le Vassor et les miens, faute néanmoins de quelqu'un plus capable de succéder à M. Le Vassor, ce ne seroit point à moi un peu trop de présomption que de lui demander s'il jugeroit à propos de me proposer à milord de Portland. M. de Rapin me dit là-dessus que je me moquois en lui parlant ainsi; que dès avant que M. Le Vassor parut en ces provinces, je lui étois plusieurs fois venu en l'esprit au sujet de ce poste, mais qu'il avoit banni cette

(1) C'est le duc de *Portland*, mort depuis à la *Jamaïque*, dont il étoit gouverneur. [*Note du fils de l'auteur.*]

pensée à cause de ma charge et des travaux continuels de mon cabinet, qui l'avoient détourné de me faire lui-même cette proposition. « Dès l'heure qu'il est, me dit-il, j'ose vous assurer « que l'affaire est faite ; milord vous connaît, et je suis per- « suadé que cette ouverture lui fera plaisir ; dès demain ma- « tin je ne manquerai pas de lui en parler. » L'obligeant M. de Rapin n'y manqua pas en effet, et dès le lendemain, il me vint prendre en carrosse et me mena à Zorg-Vliet (1), où, après qu'il m'eut présenté au milord, j'eus tout lieu d'être content de l'offre de mes services, ce seigneur m'ayant fait l'honneur de me dire qu'il m'auroit recherché lui-même, s'il eût cru que ce poste eût été à ma bienséance. Ici, je ne dirai pas que j'entrai donc en la place de M. Le Vassor ; car comme cet illustre, en qualité de fugitif (2) en ces provinces, n'avoit ni feu ni lieu, milord Portland l'avoit tout à fait retiré auprès de son fils, au lieu que moi, étant domicilié et vivant au milieu de ma famille, je n'avois aucunement besoin d'une semblable retraite, mon occupation ne devant être par jour que d'une heure ou deux tout au plus, mais auxquelles je me rangeois fort ponctuellement tous les jours, m'ayant été promis que pour peu qu'il fît mauvais temps, on ne manqueroit pas de m'envoyer un carrosse qui auroit pareillement soin de me ramener, comme en effet jamais cela ne manqua.

Dans l'éclaircissement pris avec M. de Rapin, et qui fut aux derniers jours du mois d'août 1700, il m'avoit déclaré que comme au bout d'environ six mois toute la famille de milord Portland devoit passer en Angleterre, il se croyoit obligé de savoir de moi si dans ce court intervalle de temps il me seroit bien possible de faire parcourir à notre jeune élève toutes les particularités les plus remarquables de l'histoire des deux der-

(1) Maison de plaisance du comte de Portland sur le chemin de Scheveling. [*Note de l'auteur.*]

(2) Le mot de *réfugié* ne conviendroit pas en cet endroit, et l'on en sent bien la raison. [*Note de l'auteur.*]

niers siècles, puisque dans les étroites bornes d'un terme si resserré, il étoit impossible de remonter plus haut? Je promis à M. de Rapin de satisfaire à sa demande dès le lendemain; et en effet le lundi 30 août, m'étant rendu chez milord Woodstock, je commençai ma fonction dès ce jour par le petit discours dont voici le titre :

Projet d'une introduction à l'histoire des deux derniers siècles, par anticipation de quelques particularités des quatre ou cinq précédents.

« Messieurs,

« On peut dire de chaque période un peu considérable de « l'histoire universelle, qu'il en est, à peu près, ou comme des « ruisseaux et des rivières qui ont toujours une source certaine « à laquelle on est nécessairement contraint de remonter, si on « les veut parfaitement connaître, ou comme des parties du « corps humain, qui ont entre elles une si étroite enchaînure « de nerfs, de muscles et d'emboîtements, qu'encore qu'on « s'arrêtât à la plus simple de toutes, toujours seroit-on obligé « de reconnaître ou la dépendance ou la liaison que chacune « a avec quelque autre.

« Cela fait que si l'on choisit dans l'histoire générale, ou un « certain siècle dont on veuille embrasser tous les événements, « par rapport aux histoires particulières; ou un certain fait, « simple à la vérité, mais si considérable que l'économie ordi- « naire de quelque partie du monde en ait été dérangée, il « faut nécessairement, dans tous ces cas, pousser plus avant « que le point auquel on sembloit d'abord s'être fixé.

« Supposons par exemple qu'une louable curiosité ait pris « à quelqu'un de connaître l'état présent de l'Europe, et de sa- « voir la raison et les enchaînures de tout ce qui s'y est passé « de plus mémorable dans le siècle que nous allons finir, il y « trouvera de certaines complications d'intérêts si éloignés,

« par rapport à leur première origine, que pour en bien com-
« prendre la nature et en démêler tous les nœuds, il lui faudra
« recourir jusqu'à une époque de plus de trois cents ans. J'in-
« sinuerai par un seul trait la vérité de ce que j'avance ici,
« c'est la disposition aux guerres et aux disputes où se trou-
« vent encore aujourd'hui les deux grandes monarchies de
« France et d'Espagne; cela n'est pas d'une source moins éloi-
« gnée de notre âge que l'intervalle de près de trois siècles,
« puisque cela avoit commencé par le meurtre du duc d'Orléans,
« *Louis*, que le duc de Bourgogne, *Jean sans Peur*, son cousin
« germain, fit assassiner dans Paris le 23 novembre 1407.

« Que si au lieu d'un siècle, le curieux dont nous parlons en
« veut embrasser deux, afin de se donner plus de carrière, il
« trouvera vers le commencement de cette époque qu'il se sera
« proposée, l'extinction et pour ainsi dire le cercueil de ces
« sanglantes factions d'Angleterre, que les odieux noms de
« *Rose blanche* et de *Rose rouge* ont rendues si célèbres : ce qui
« l'engagera à en aller chercher le berceau dans la nais-
« sance d'Edouard I^er^, vingt-neuvième roi d'Angleterre, qui,
« par la dispute qu'il eut à quelques années de là avec son frère
« Edmond, duc de Lancastre, donna lieu à la première (1) des
« deux origines de ces fameuses discordes, et qui est éloignée
« de nous de plus de quatre siècles.

« Afin donc de dresser un plan commode pour l'intelligence
« des deux siècles dont je viens de faire mention et dont nous
« allons bientôt finir le dernier, je dis qu'étant besoin pour y
« bien réussir, d'anticiper une légère perquisition de quatre
« ou cinq autres siècles qui ont précédé ces deux-là (mais en
« ne les parcourant que comme un éclair, et à des égards fort
« bornés quant au nombre), nous aurons à examiner, par

(1) Cette première origine prétendue est regardée comme quelque chose de trop *suspect*, pour ne pas dire *fabuleux;* cependant il y a des auteurs qui la soutiennent, comme cela paraît dans Vignier, *anno* 1273, et dans Rozemond, *Guerres civiles d'Angleterre*, partie II^e^, page 153, ligne 2. [*Note de l'auteur.*]

« exemple, pour ce qui est de l'histoire ecclésiastique : 1° l'é-
« lection des papes par les seuls cardinaux, ce qui commença
« par Célestin II, en 1143; 2° le transport du siége papal de
« Rome à Avignon, où il fut relégué pendant soixante-dix ans,
« ce que les Italiens, pour cet effet, appellent la *Captivité de*
« *Babylone*. En troisième lieu, le grand schisme d'Occident, qui
« dura cinquante ans et dix mois, et où l'on vit quelquefois
« jusqu'à trois papes en même temps se disputer la tiare, et
« partager dans leurs différents intérêts tous les Etats et
« princes de l'Europe. En quatrième lieu, les grands démêlés
« de Jules II et de Louis XII, roi de France. En cinquième
« lieu, l'abolissement de la Pragmatique sanction sous Léon X;
« 6° les intrigues frauduleuses du Concile de Trente, sous
« Paul III qui le commença et Pie IV qui le conclut; 7° ce qu'il
« y eut de principal et de plus curieux dans la vie et sous le pon-
« tificat de Sixte V; 8° les démêlés de Paul V avec la république
« de Venise; 9° la guerre de Candie et la pyramide de Créqui,
« sous Alexandre VII; 10° et enfin les chagrins réciproques
« entre Innocent XI et Louis le Grand, au sujet de la Régale.

« A l'égard de l'empire, tout de même, on pourra s'exercer
« sur les factions des Guelfes et des Gibelins ; sur l'institution
« des sept électeurs; sur la grande querelle des empereurs
« avec les papes au sujet des investitures; sur la ligue de Smal-
« kalde; sur les guerres de Bohême et de Hongrie; sur la con-
« stitution de la célèbre *Bulle d'or*; sur les différentes révolu-
« tions de l'électorat palatin; et enfin sur les grands attentats
« de Charles-Quint et de son frère Ferdinand I^er, pour l'oppres-
« sion de la liberté germanique.

« Pour ce qui concerne la France, il y aura à examiner :
« 1° l'origine des douze pairies, et à voir ce que les six laïques
« sont devenus; cette époque remonte jusqu'à Louis VI, dit
« *le Gros*, mais on n'insistera sur son règne que par rapport à
« cette fameuse institution, dont la connaissance est, quant à
« elle, indispensable pour l'entière et parfaite intelligence de

« plusieurs faits importants, comme par exemple et 2° les « guerres d'Angleterre, et pourquoi les rois de cette nation se « qualifient aussi rois de France; 3° et enfin les différentes « guerres pareillement tant en Italie qu'avec l'Espagne, et la « première origine de l'antipathie qui se trouve entre ces deux « nations.

« Dans l'histoire d'Angleterre : 1° les factions, par exemple, « des deux Roses, blanche et rouge, c'est-à-dire les fameux « démêlés au sujet de la couronne entre les deux maisons « royales de Lancastre et d'York; 2° les massacres d'Irlande, « et si l'on veut remonter quelques siècles plus haut, ce qu'il « y a de plus remarquable dans la conquête de cette couronne; « 3° les guerres avec l'Ecosse ; 4° l'état républicain sous Crom- « well; 5° les secousses données à la liberté de la nation par « Jacques le détrôné ; 6° et enfin l'affranchissement héroïque « de cette même nation par le grand prince qui y règne glo- « rieusement aujourd'hui.

« Dans l'Espagne, nous aurons à voir la jonction de la Cas- « tille avec l'Aragon en la personne des rois Ferdinand et Isa- « belle; l'expulsion des Maures par les mêmes princes; la dé- « couverte du Nouveau Monde et les diverses conquêtes dans « les deux Indes; les sept quenouilles de Castille, les trois d'A- « ragon et les deux de Portugal; les diverses disputes de cou- « ronne en Portugal et en Aragon, quatre pour l'un et cinq « pour l'autre; l'usurpation du Portugal par Philippe II, et « enfin le recouvrement qui en fut fait soixante ans après par « la maison de Bragance, qui est présentement maîtresse de ce « trône.

« Mais en traitant toutes ces matières, chacune dans son « ordre, il y aura principalement à examiner les divers intérêts « des princes, et leurs prétentions sur les Etats des uns et des « autres, ce qui est presque l'unique semence de toutes les « guerres.

« On examinera toutes ces matières à mesure que les sujets

« s'en présenteront ; et c'est ce qu'il y aura de plus important « et de plus solide dans tous ces exercices, par la raison que « cela regarde uniquement la *politique*, qui est la plus véritable « pierre philosophale et le *grand œuvre*, pour ainsi dire, de « l'esprit humain.

« Mais comme en se proposant quelque ouvrage de broderie, « il faut premièrement et toujours avoir un canevas, qui serve « comme de base et de fond, nous prendrons pour le nôtre « la lecture abrégée de quelque histoire suivie que nous dres- « serons à mesure pour ce dessein, afin qu'elle puisse égayer « en même temps qu'elle instruira, et qui tiendra toujours nos « divers compartiments dans la symétrie d'une juste propor- « tion. »

Ce fut donc ainsi que commencèrent nos exercices, et ce que je trouve qu'il y eut d'assez singulier dans mon économie, est qu'au lieu que M. de Rapin, dans cette considération d'un terme si court, n'ayant exigé de moi que la tractation des deux siècles dont le dernier étoit près de finir, m'étant mis, dès le soir de notre première séance, à calculer mes journées, et à faire la distribution des matériaux dont chacune pouvoit être remplie, je trouvai qu'à la faveur du grand amas que de longue main j'avois fait d'une infinité de choses pour la composition de mes *Tables*, et avois encore toutes auprès de moi dans divers portefeuilles rangés en bon ordre, et à la faveur, encore plus, de tout le système que j'avois profondément imprimé dans la tête, des principales matières de toute l'histoire, tant en général qu'en particulier; je trouvai, dis-je, que je pouvois fort aisément n'employer que les deux derniers mois de nos six à la tractation de ces deux siècles principaux qui m'étoient demandés; de sorte que les quatre autres qui seroient les premiers de notre carrière me pouvoient suffire à parcourir, sur mes *Tables*, généralement tout ce qui se pouvoit trouver de plus

curieux dans toute l'histoire universelle, tant ancienne que moderne; plan qui ne m'ayant pas paru indigne d'être proposé à M. de Rapin, comme en effet je le fis, il en fut encore plus content que moi, et me pria fort de ne me pas départir de ce plan.

Le lecteur ne comprendra pas aisément comment je pus exécuter un tel projet dans un si court espace, si, outre ce que j'ai déjà dit de l'amas tout préparé de mes matériaux, je ne lui rends encore compte de la manière dont je me prenois tous les jours à ce travail, et voici comment:

Sitôt que j'étois retourné chez moi au sortir de chacun de nos exercices, j'amassois les matières qui devoient servir à la conférence du lendemain, et j'employois à cette collection tout le reste de cette journée-là, puis, dès les quatre ou cinq heures du matin suivant, je mettois au net tout ce que j'avois seulement broché la veille; transcription qui finissoit à peu près vers l'heure à laquelle j'avois accoutumé de partir pour la séance du jour.

Cet ouvrage fut donc précisément exécuté dans le temps dont nous étions convenus, et outre la satisfaction que je donnai à tous ceux à qui j'avois affaire, et c'est-à-dire principalement à milord Portland que M. de Rapin informoit de toutes nos occupations, j'eus le plaisir d'exécuter par même voie un dessein que j'avois conçu dès le temps de la composition de mes *Tables*, mais duquel n'ayant pu pendant plus de vingt-cinq ans trouver l'occasion d'en entamer le moindre mot, je désespérois dorénavant d'y pouvoir jamais mettre la main. L'ouvrage que j'ai ici en vue regarde ces suppléments tant de fois promis à tous les articles de mes *Tables*, où les étroites bornes du terrain me forçoient nécessairement à laisser tant de lacunes, qui heureusement se trouvent aujourd'hui entièrement remplies par ce dernier travail; et ce qui s'y trouve de principalement curieux, ce sont quantité de dissertations, tant sur les plus difficiles endroits de l'histoire en général, que sur le génie, le style, le caractère et

les talents de tous les hommes illustres, soit dans les armes, soit dans les lettres, ce qui sans doute n'est pas d'une petite utilité, non-seulement pour une jeunesse qui étudie, mais aussi pour plusieurs personnes faites, qui ayant plus de bon sens et d'esprit que de savante étude, sont bien aises d'être informées de mille belles critiques, lesquelles, à proprement parler, ne sont familières qu'aux gens les plus savants de profession dans les belles lettres.

L'idée que je viens de donner ici d'une espèce de mérite en ces dissertations, fera peut-être souhaiter au lecteur d'être mis en état, par la production de quelques-uns de ces morceaux, de pouvoir juger par lui-même si l'on en doit faire tant de cas. Suivant cela, j'ai envie d'en mettre ici quelques-uns de chacune des trois espèces que j'ai marquées, savoir, des *faits historiques*, des *auteurs de réputation*, et des *grands hommes en fait de guerre*. La digression sera un peu longue, mais peut-être se trouvera-t-on dédommagé par la curiosité des matières ; j'en ferai environ une douzaine d'articles, savoir la dissertation historique sur les deux Denis, l'*Aréopagite* et le *Parisien ;* et celle sur la *fameuse papesse Jeanne ;* les portraits ou caractères de *Sapho*, d'*Anacréon*, de *Pindare*, de *Plaute*, de *Térence*, de *Lucain* et de *Florus ;* le comte de Dunois enfin avec la Pucelle d'Orléans et Georges Pogébrac avec Mathias Corvin.

—

Sur la papesse Jeanne.

[*An de J.-C.* 855.] — Ici est la place de la fameuse *papesse Jeanne*. Matière fort délicate, fort embarrassée, fort disputée, mais sur laquelle néanmoins on peut remarquer quelques points incontestables ; et premièrement qu'encore que dans les exemplaires imprimés du bibliothécaire Anastase, qui paraissent aujourd'hui, il ne soit fait aucune mention de cette femme *pape*,

il est certain néanmoins que l'histoire s'en trouve dans les anciens manuscrits de cet auteur, comme entre autres dans celui qui, selon le témoignage de MM. *Sarrau* et *Blondel,* étoit de leur temps gardé dans la bibliothèque du roi de France, où l'on trouvoit la vie de la papesse très expressément rapportée; jusque-là que ces messieurs avoient eu la curiosité l'un et l'autre de copier l'exemplaire dans cet endroit-là; et tout de même encore dans deux autres qui furent envoyés d'Heidelberg par M. Fréher, conseiller du prince palatin, aux jésuites de Mayence. Or cette autorité d'Anastase est irréprochable parce qu'il vivoit dans le temps même dont il s'agit, c'est-à-dire sous *Léon IV* et *Benoît III*, et que tout le monde peut voir par ses écrits, qu'il favorisoit la cause des papes et le siége de Rome tant qu'il pouvoit. En second lieu, depuis Anastase jusqu'aux premiers auteurs après lui qui parlent de la papesse, comme véritable, il y a deux cents ans de silence sur cette matière, à quoi apparemment n'ont pas peu contribué les *tronquements* et les suppressions que les moines ont été entièrement maîtres de faire en qualité de dépositaires naturels et ordinaires de la plupart des bibliothèques; mais nonobstant quoi, enfin, il n'a pas été en leur pouvoir d'user de pareille supercherie à l'égard de *Marian Scot,* de *Martin Polonais*, de *Thierri de Niem*, et de *Baptiste Platine*, qui parlent tous fort nettement de cette histoire comme véritable; car les exemplaires de ces quatre écrivains étoient répandus en trop d'endroits dans le monde, pour laisser aucune liberté de fraudes à tous ceux qui d'ailleurs en eussent été assez capables. En troisième lieu, il faut joindre à cette considération ce que le fameux Mézeray avoue sur ce fait, dans le même temps qu'il tâche de le faire envisager comme une fable, savoir que cinq cents ans durant on l'a tenu dans le monde pour une vérité constante. Une quatrième considération sera tirée de trois témoignages de MM. *Blondel*, *Rivet* et Du Vivier, dont les deux premiers ont une réputation toute acquise, et l'autre avance

encore la sienne tous les jours. Voici ce que dit M. *Blondel* (1), qui, après le parti qu'il a pris sur la matière, ne peut être aucunement suspect : « Marc Velser, l'un des principaux magis-« trats d'Augsbourg, ayant envoyé, l'an 1601, aux jésuites de « Mayence, le manuscrit d'Anastase pour le faire mettre sous « la presse, ils prièrent Marquard Fréher, conseiller de « S. A. E. à Heidelberg, de les aider en ce sujet; sous la pro-« messe qu'ils faisoient de donner de bonne foi au public ce qui « leur seroit communiqué. Il leur envoya donc deux manuscrits « d'Anastase, où la vie de la prétendue papesse se trouvoit; « mais eux, se contentant de faire tirer deux exemplaires de « cette sorte, ils supprimèrent dans le reste de l'édition ce qui « leur avoit été fourni, tellement qu'il n'a point paru; et « M. Fréher a été contraint de se plaindre, par une espèce de « manifeste imprimé, du tour qui lui avoit été joué. » Voici, tout de même, le témoignage de M. Rivet (Lenfant, page 164) : c'est que ce théologien, également connu par son savoir et sa probité, avoit écrit de sa propre main, sur son exemplaire d'Anastase ces propres paroles que M. Spanheim témoigne y avoir lues lui-même : « Le célèbre M. de Saumaise m'a assuré que la « papesse Jeanne se trouvoit parmi les papes dans l'exemplaire « d'Anastase qu'avoit Fréher. Ceux qui ont imprimé cet ou-« vrage à Mayence avouent eux-mêmes que cet exemplaire leur « avoit été communiqué. En le renvoyant, ils envoyèrent en « même temps à Fréher deux exemplaires imprimés où cette « histoire se trouvoit, mais ils la supprimèrent dans les autres, « comme elle l'est dans le mien. Et le même M. de Saumaise « m'a dit que Fréher s'est plaint publiquement de cette four-« berie. » Sur quoi est à noter que non-seulement M. de Saumaise racontoit ainsi l'affaire (Lenfant, page 165), mais ce qui est encore très considérable d'un homme qui se connaissoit

(1) V. l'extrait de la lettre qui est au devant de son livre sur la papesse. P. m. 3. [*Note de l'auteur.*]

parfaitement en manuscrits, c'est qu'il étoit garant de l'antiquité, et si on ose le dire, de l'authenticité de celui-ci.

Pour ce qui regarde M. du Vivier, voici ce que c'est. Cet excellent serviteur de Dieu se trouvant à Paris en l'année 1685 (un peu avant la révocation de l'Edit de Nantes) avoit été, par sa curiosité de savant, porté jusqu'à la fameuse bibliothèque de Saint-Victor; il y vit, entre plusieurs rares manuscrits, un fort curieux et très ancien d'Anastase le bibliothécaire, dans lequel il trouva en très bonne forme toute l'histoire de la papesse; comme il étoit accompagné d'un autre curieux de ses amis, ils raisonnèrent tous deux assez longtemps en se parlant bas, mais d'une manière qui montroit beaucoup d'application, et cela fut remarqué du père bibliothécaire, qui retira de leurs mains l'exemplaire assez promptement.

A quelques jours de là, M. du Vivier s'étant rencontré avec M. de la Placette, si connu par ses excellents traités de morale, qui à parler sans exagération, ne sont que son propre portrait au naturel; il lui conta ce qu'il avoit vu à l'abbaye de Saint-Victor; M. de la Placette lui proposa d'y retourner ensemble, afin de se pouvoir dire aussi lui-même témoin oculaire. Etant entrés, ils demandèrent à voir Anastase; on leur en présenta un exemplaire, mais qui étoit imprimé; ils prièrent qu'on leur montrât le manuscrit; mais le père, qui sans doute reconnut M. du Vivier pour cet examinateur si attentif de la visite précédente, leur dit qu'on ne le montroit plus, parce que tant d'inspections et de *feuilletements* ne faisoient que le gâter. Voici maintenant le récit historique du fait de la *papesse*, tel qu'il se trouve dans les véritables Anastase . . . . . .
. . . . . (1).

N. B. sur ce que je viens d'inférer dans ces trois dernières lignes que voici comme on doit envisager la chose. Jeanne étoit sans doute *Jean VIII*, puisque le Jean antérieur, plus prochain,

(1) Passage renvoyé à la feuille supplémentaire comme ceux ci-dessus, t. I, p. 190 et t. II, p. 95 et 146.

étoit constamment *Jean VII*. Suivant cela, le pape qu'on dit *Jean VIII* étoit de même *Jean IX*, et il en fut de même des subséquents papes qui ont porté le nom de *Jean*. En un mot, il est constant, par l'examen qu'on peut faire de la différente manière de compter des historiens ecclésiastiques, selon qu'ils admettent ou qu'ils rejettent la papesse, que depuis le temps où on la place, de tous les auteurs, l'un dit, sur un même pape, Jean VIII, pendant qu'un autre dit Jean IX, et ainsi de tous les autres, jusqu'aux Jean XXI, XXII et XXIII, qui sont les derniers de ce nom-là; or, d'où cela peut-il venir que de l'inconvénient de la papesse contestée? car de dire que cela vient de ce qu'il y a eu deux *Jean* de non comptés, savoir le XVI et le XVII, la défaite est prise d'un cas trop postérieur pour être valable; puisque la diversité de calcul n'a pas commencé aux *Jean* XVI et XVII seulement, mais plus de cent ans avant cela, savoir, dès *Jean VIII*, que la plupart des historiens du temps ont nommé *Jean IX*. Ajoutez à cela que la raison qu'on allègue de la suppression de *Jean XIV*, de *Jean XVI* et de *Jean XVII* est si frivole qu'un juge sincère ne peut s'empêcher de la regarder comme un pur effet de l'embarras où se sont trouvés ceux qui ont voulu cacher la honte du véritable *Jean VIII* qui est la *papesse*. On a même eu la ruse, pour embrouiller davantage la matière, de faire exprès, sans autre nécessité, deux et trois suppressions au lieu d'une, parce que s'il n'y en eût eu qu'une seule, la fourberie eût trop sauté aux yeux; au lieu qu'en en faisant paraître plusieurs on fait si bien que les quêteurs perdent la piste parmi tant de broussailles.

Voici les propres paroles de *Ciaconius* sur le pape *Jean XXI*, qui fut élu en 1276 et ainsi compté *XXI*, ce qui ne put se faire, à moins que d'avoir présupposé comme certain le pontificat de la personne qu'on tient avoir porté le nom de Jean VIII. *Jean XX* (dit Ciaconius) *a été appelé XXI par ceux qui ont imaginé une femme au nombre des papes.* Voilà donc un pape, et même un pape qui a passé pour un pape des plus ha-

biles, qui suppose qu'il y a eu un *Jean VIII*, car il voulut lui-même être appelé *Jean XXI*, et il le fut en effet (voyez Lenfant, page 95). Aussi ce pape, qui siégeoit en 1276, n'est-il appelé par Bellarmin que *Jean XX*. Sur quoi ce cardinal, qui n'a pas voulu reconnaître la papesse, fait cette réflexion : *Il est surprenant*, dit-il, *que ce pape ait voulu être appelé* JEAN XXI, *puisqu'il n'y a point eu de* JEAN XX *avant lui*. A quoi l'on peut répondre qu'il est encore plus surprenant que Bellarmin lui-même prétende savoir mieux le nombre des papes qui ont porté le nom de *Jean*, que ni toute l'Eglise qui appela *Jean XXI* le pape dont il s'agit, ni que ce pape-là lui-même, qui, comme on l'a dit, voulut être appelé ainsi.

Sur les deux Denis,

L'ARÉOPAGITE ET LE PARISIEN (1).

[*An de J.-C.* 91.] — Saint Denis l'Aréopagite, premier évêque d'Athènes, est martyrisé cette année, selon le plus vraisemblable calcul, quoique Baronius diffère cette mort jusqu'en 119, ce que lui et les autres auteurs de sa communion ont été obligés de controuver, pour soutenir, comme ils font, que les écrits qui portent le nom de Denis l'Aréopagite sont véritablement de lui, parce qu'il y est nommément parlé du martyre de saint Ignace, qui n'arriva que vers la 12ᵉ année de *Trajan*, c'est-à-dire la 108ᵉ ou la 109ᵉ de J.-C., de sorte que, selon leur présupposition, il faut de nécessité que saint Denis ait vécu quelque temps depuis cela.

[*An de J.-C.* 250.] — Saint Denis, premier évêque de Paris, arrive en France, suivant le témoignage de Grégoire de Tours (l. Iᵉʳ, ch. XXVIII), lequel s'appuie lui-même de celui de l'auteur de la *Passion de saint Saturnin*, ce qui est authentique et irréfragable contre ceux qui veulent à toute force que le saint

(1) Voir T. I, p. 107 et 108.

Denis, évêque de Paris, soit l'Aréopagite saint Denis que nous avons dit ci-dessus, et allons encore invinciblement prouver ci-après être mort, tout au plus tard, en l'an 91. Cette fable n'a été imaginée que dans la vue de faire plus d'honneur à l'Eglise de Paris. Le premier qui a eu cette pensée et qui, dans la vue que nous disons, a confondu tout exprès les *deux Denis*, a été *Hilduin*, abbé de Saint-Denis, lequel ne vivoit que plus de 600 ans depuis le temps où nous nous trouvons ici, et c'est-à-dire dans l'obscurité des siècles d'ignorance; car je ne compte point Paschase Ratbert, parce qu'outre qu'il ne vivoit que dans ces mêmes temps ténébreux, il n'a fait, en tout cas, que suivre Hilduin, et n'est que son copiste. Ainsi c'est un témoignage bien faible que celui d'Hilduin. Et contre cette fragile autorité, on a, outre l'alléguée de Grégoire de Tours, la décision des plus illustres et des plus sincères docteurs de la communion romaine même, comme *Laurent Valle, Erasme*, le *cardinal Caïétan*, le *jésuite Sirmond*, *Morin*, prêtre de l'Oratoire, *M. Hubert*, évêque de Vabres, et M. de *Launoy*, docteur de Sorbonne, dont la plupart vont jusqu'à prouver par les vieux martyrologes de Paris (lesquels distinguent deux Denis, fêtant Denis le Parisien au 3ᵉ jour d'octobre, et l'Aréopagite au 9ᵉ du même mois) que les deux Denis ne doivent pas être confondus en un. En un mot, c'est une chose qui a été tenue pour constante, depuis la fin du premier siècle jusqu'au milieu du neuvième (car Hilduin étoit abbé vers 842), que Denis l'Aréopagite a été martyrisé sous Domitien. Nous ne mettons sa mort qu'à la dixième année de cet empereur, mais il y a des auteurs qui la mettent dès la deuxième, c'est-à-dire en l'an 83. Qu'on voie pour preuve les Actes de saint Rufin dans *Ratbert*.

—

Sapho.

Sapho, illustre fille native de Mitylène, en l'île de Lesbos, surnommée la 10ᵉ Muse, à cause de ses inimitables vers admi-

rés de toute l'antiquité. Mais avant que d'aller plus loin, il est bon d'avertir que quand on parle de Sapho, on ne sait pas proprement de qui on parle ; car on prétend qu'il y en a eu deux, également beaux esprits, également grandes friponnes, toutes deux d'un même temps, toutes deux d'un même pays, et qui ont laissé également des ouvrages d'une grande réputation. Ainsi l'on ne peut guère déterminer si le peu de pièces qui nous sont restées sous ce nom de Sapho, sont d'une seule et même Sapho, ou si chacune des deux y a seulement quelque portion qui lui soit particulière; et en ce cas, on ne sauroit dire s'il ne seroit point d'elles comme des Heures que le célèbre ACANTHE a si galamment décrites, et dont le discernement est si malaisé à faire que bien souvent

Tel pense appeler Ortésie,
Qu'on lui répond : Je suis Marie.

Mais une tout autre chose embarrasse encore bien des gens au sujet de Sapho ; c'est que, et anciens et modernes poussent l'encensoir au plus haut, quand ils parlent des vers de Sapho. *Il n'y eut jamais rien de si admirable*, disent DENYS D'HALICARNASSE, STRABON et LONGIN, *que ce qu'a fait cette merveilleuse fille;* en un mot, ces grands maîtres n'avoient encore rien remarqué dans tout le sexe qui méritât d'être comparé à ses écrits. M. LE FÉVRE, madame DACIER, sa fille, et M. de LONGEPIERRE ont fait sonner bien haut ce qu'en sa faveur on avoit augmenté le nombre des muses, et que tout un genre de poésie (les vers saphiques) avoit tiré son nom du sien. Cependant, à moins que le goût de *beauté* n'ait souffert de terribles changements, quantité de gens ont bien de la peine à remarquer où est ce si merveilleux *beau* des poésies de la 10^e^ MUSE, et ils sont tentés de dire que c'est par un esprit de vanité et pour se donner de grands airs qu'on se jette si à corps perdu dans les exclamations; car outre qu'à proprement parler, on n'a que deux pièces entières de cette fameuse Grecque, c'est que, comme

on l'a fort bien remarqué, ces deux pièces même ont trop souffert de l'ignorance des copistes et du faux goût des critiques par les mains de qui elles ont passé, pour n'avoir pas reçu de là de très grandes altérations. Aussi demeure-t-on d'accord qu'il n'est pas si facile de juger avantageusement de Sapho par les ouvrages que nous avons d'elle que par les glorieux témoignages que quelques illustres anciens lui ont rendus. D'ailleurs, CATULLE, OVIDE et M. DÉPRÉAUX ont tant mis du leur dans ce qu'ils ont publié sous le nom de Sapho, que, encore une fois, ce n'est plus Sapho que ce qui paraît être Sapho. Ne trouvant donc pas lieu d'entrer en aucun raisonnement sur les talents et les écrits de cette personne si vantée, nous nous bornerons à ces deux ou trois caractères qui lui sont particuliers, outre ceux que nous avons déjà touchés, savoir, que sa dialecte [*sic*] étoit éolique; qu'elle avoit pris ARCHILOCUS pour le modèle de son style; qu'elle avoit été mariée à un nommé CERCOLA, riche citoyen de l'île d'ANDROS, de qui elle eut une fille nommée CLÉIS, et qu'elle étoit petite et laide. Si l'on veut qu'à la faveur de quelque enveloppe, nous expliquions un peu plus en quoi consistoit ce qu'il y avoit de si outré dans sa galanterie, c'est que ne se bornant pas aux PHAONS, elle avoit transporté dans son sexe le même déréglement qui fit autrefois changer quatre ou cinq villes en un lac de soufre et de bitume. Sapho eut encore ceci de singulier qu'elle ne put trouver d'autre remède contre son terrible penchant à l'amour qu'en se précipitant du haut d'un rocher (*Leucade*).

Anacréon.

ANACRÉON, poëte lyrique, qui ne pouvant garder sans inquiétude 9 ou 10,000 francs qu'il avoit reçus de Polycrate, souverain de Samos, les rendit à ce prince, et mourut d'un

pepin de raisin qui l'étrangla. Il étoit de Téios, ville d'Ionie. Ce que nous avons de ce poëte si adonné aux plaisirs ne roule que sur le vin et sur l'amour. Sapho et lui avoient cela de commun, chacun en son temps, qu'ils ne songeoient qu'à satisfaire leur penchant. Toute la différence est que Sapho n'en avoit qu'un, au lieu qu'Anacréon en avoit deux, et que bien plus il s'y abandonnoit tout entier; si bien que selon un assez bon critique moderne (Longepierre), mais qui n'a fait que suivre les principaux des anciens, de tous les témoignages qui ont jamais été rendus de lui, il n'y en a presque pas un où l'on n'ait remarqué cette étrange pente qui l'entraînoit dans l'une ou dans l'autre des deux espèces de débauche dont on vient de parler. Encore si Anacréon, dans celle de ces deux passions, qui étoit principalement son péché mignon, n'eût fait, comme SAINT-AMANT, que borner sa régénération à trente pintes par jour; et cela encore uniquement *pour boire à la santé de sa falotte maîtresse* (Saint-Amant, dans l'*Enamouré*); ou que par rapport à son tempérament enflammé, il eût pu alléguer pour excuse comme ce fameux évêque (Pontus de Thiard), qu'il avoit un estomac capable de tarir les plus grandes cuves; on ne tourneroit ses reproches que contre la subtilité du feu de ses entrailles; mais ce que les oreilles chastes ne peuvent pardonner à Anacréon, nonobstant la douceur et les naïvetés de sa poésie, c'est qu'il a souillé les mignardises semées çà et là dans ses *Odes bachiques* par des saletés qui le rendent insupportable aux honnêtes gens (voyez l'Ode 18); comme en effet Horace (*Epod.* V, 14, 9) reproche à sa mémoire *d'avoir déshonoré les Muses en chantant sur sa lyre les infâmes amours où il étoit engagé contre les sentiments de la nature.* Tous ces reproches faits si souvent à Anacréon et par anciens et par modernes, n'empêchent pas qu'on ne puisse avouer en sa faveur qu'il y a dans la plupart de ses pièces une douceur admirable, et que ses Odes, comme dit le *P. Rapin*, ne sont rien que fleurs, que beautés et que grâces perpétuelles, et qu'à la réserve de quel-

que peu plus d'élévation qu'il trouve lui manquer, la naïveté lui est si naturelle, il a un air si délicat, si agréable et si aisé, qu'il n'y a dans toute l'antiquité rien de comparable à la manière qu'il a prise, et au genre d'écrire qu'il a suivi. *Madame Dacier* qui, par cette sagacité si connue, ne se contente pas de donner à ses auteurs des louanges vagues et superficielles, mais sait enfoncer le burin, et en véritable savante, entrer dans le plus précis détail des réponses aux objections les plus embarrassantes, *madame Dacier,* dis-je, nous apprend que la grande beauté d'Anacréon consiste principalement en ce qu'il a imité la nature et suivi la raison; qu'il n'a présenté à l'esprit que des images naïves, et qu'il a toujours eu grand soin d'éviter les pointes qui se sont introduites dans les temps postérieurs contre la pratique de tous les plus excellents poëtes de l'antiquité. Son illustre père, *T. le Févre,* nous fait regarder Anacréon par des endroits d'une bien plus grande importance que ne peut être la réputation d'excellent poëte, mais comme un homme qui savoit faire autre chose que des billets doux, des odes sur les yeux de Philis, ou quelques chansons à boire; M. le Févre, dis-je, nous propose Anacréon comme un homme recherché généralement pour son grand mérite par les princes de la plus haute vertu et de la plus grande probité qui vécussent de son temps; par les *Hipparque d'Athènes*, par les *Polycrate de Samos*, et autres pareils grands seigneurs, tous juges incontestables du vrai mérite. Les divers genres de poésie sur lesquels Anacréon s'étoit le plus exercé, mais dont tout le recueil n'est pourtant pas parvenu jusqu'à nous, sont des *odes* qui regardent l'amour, des *chansons à boire*, des *hymnes* et des *élégies*. Sa dialecte étoit ïonienne, et il mourut, selon les plus exacts chronologistes, vers la quatrième année de l'olympiade 72, et 489 ans avant Jésus-Christ, selon l'ère vulgaire, ce qui est précisément le calcul de M. le Févre.

—

Pindare.

Pindare, prince des poëtes lyriques et Thébain de nation, apprit l'art poétique d'une dame grecque très savante, nommée *Myrtis*. Toute la Grèce eut tant de respect pour lui, que même 130 ans après sa mort, Alexandre le Grand, mettant tout à feu et à sang dans la ville de Thèbes, recommanda d'épargner la maison où ce poëte avoit fait sa demeure. Nous avons déjà marqué plusieurs traits de ce grand homme en parlant d'Horace; voici pour achever de le faire connaître. Le P. *Rapin* prétend qu'il est le seul des Grecs qui ait acquis de la gloire en fait d'odes; il le trouve grand dans ses desseins, vaste dans ses pensées, hardi dans ses imaginations, heureux dans le tour qu'il leur donne, éloquent dans ses discours, etc. Voilà sans doute de grands éloges; mais n'est-ce point les faire payer bien cher à Pindare, que de l'accuser, comme le fait le Père, de *perdre quelquefois le jugement et d'avoir l'imagination déréglée?* On a beau dire que ce déréglement fait une partie du caractère de l'ode; Horace a fait des odes merveilleuses, mais il n'est point tombé dans ce désordre. On peut dire la même chose de nos *Malherbes* et de nos *Racans;* tous ces grands hommes ont su se soutenir dans l'élévation, sans se perdre, soit en se guindant, soit en se laissant aller dans le précipice. Disons la chose comme elle nous paraît; Pindare est trop enflé, et l'enflure n'est pas de l'embonpoint. Mais dédommageons Pindare en le regardant par un autre endroit. On lui a rendu cette justice, *qu'il avoit beaucoup de piété envers ses dieux;* dès là tous ses traits de morale ne peuvent être suspects, parce que, comme a fort bien dit quelqu'un, *le culte de la Divinité en général, fût-il mal conduit et mal appliqué, paraît toujours moins insupportable que l'impiété et l'athéisme;* sans compter que souvent tel se montre comme un saint qui, dans le fond, n'est rien qu'un hypocrite; or, l'hypocrisie est incompatible

avec la crainte d'une divinité. Pour revenir présentement à la poésie de Pindare et nous y arrêter, disons, que soit pour les *pensées,* soit pour la *diction*, les maîtres lui trouvent, en ce qui est des premières, de la *grandeur*, du *nerf*, de l'*étendue*, de l'*adresse pour les figures,* et de la *fécondité;* et pour ce qui regarde la dernière, de l'*art*, de la *liaison* et du *talent pour représenter les caractères et les mœurs*. Un des ouvrages de Pindare à l'égard duquel on l'a le plus entrepris, c'est celui des *Dithyrambes*, mais lequel ne se trouve plus ; sur quoi il est bon de dire à ceux qui ne le savent pas, que par *dithyrambes* on entend cette hardiesse de traits et de figures, soit pour les pensées, soit pour les expressions, qui va presque jusqu'à la fureur et à la témérité. Cet air de fureur et d'emportement règne fort dans les figures de Pindare ; ce poëte est plein d'hyperboles outrées et de digressions poussées si loin, que ses plus grands admirateurs d'aujourd'hui et qui seroient le plus capables de l'imiter, s'en donnent bien de garde en ce qui est de ceci. Pindare avoit encore une autre sorte de hardiesse, savoir, celle d'*inventer des mots;* il n'étoit pas esclave de l'usage, et c'est encore ce dont on ne s'accommoderoit pas aujourd'hui ; nous ne parlons point de ses fautes contre la *physique*, contre l'*histoire* et contre la *chronologie ;* la licence poétique aussi bien que la charité chrétienne met bien des péchés à couvert, et des poëtes bien plus châtiés et plus réglés que Pindare, comme *Virgile* et *Ovide* par exemple, ont leur bonne part au besoin de lecteurs indulgents ; mais voici encore une excuse bien plus grave et plus importante pour Pindare : c'est que dans tous ses ouvrages il règne une liberté naturelle qui est d'un d'autant plus grand prix qu'elle ne convient qu'aux génies de la plus haute élévation. Il semble, en effet, que ces sortes d'esprits se regardent comme une espèce de créateurs qui, dans leurs productions, n'ont besoin d'aucun secours étranger; aussi est-ce là le principal caractère du *sublime* qu'on vante si fort, savoir, de naître avec nous, et de ne s'apprendre point,

comme dit *Longin*. Pindare l'entendoit bien ainsi; il traitoit les poëtes vulgaires de *corbeaux*, et il se regardoit comme un *aigle*. Or, l'*aigle*, comme on sait, *ne chasse pas aux mouches*. La dialecte de Pindare étoit *dorique*, mais mêlée d'*éolique;* et une des plus estimées de ses éditions est celle d'*Erasme Schmidt*, en l'année 1616. Pindare mourut (V. sur sa mort *Valer. Max.*, l. IX, ch. XII, p. m. 323) à ce qu'on croit vers la fin du règne de *Xerxès*, âgé d'environ cinquante-cinq ans, étant né au commencement du règne de *Darius Histaspide*, c'est-à-dire vers l'an du monde 3,533, et 521 avant Jésus-Christ, selon l'ère vulgaire.

—

Lucain.

Lucain, poëte latin, fameux par sa *Pharsale* qui est un poëme, où il décrit les guerres civiles de César et de Pompée, naquit à Cordoue en Espagne, et étoit neveu de Sénèque. Il étudia à Rome sous Palémon, Virginius et Cornutus, maîtres du satirique *Perse;* et sous eux il fit de grands progrès dans les belles-lettres et dans la philosophie; mais il a tiré sa plus grande réputation du poëme dont on vient de parler. Voici le jugement qu'on peut faire de cet ouvrage et du style de son auteur; il y a sans doute de l'élévation et de l'esprit, mais cela est trop guindé, et l'on y souhaiteroit plus de vérité et de naturel; Lucain est trop enflé; sa plénitude est de la bouffissure plutôt que de l'embonpoint; ses épisodes, dans la plupart desquelles il fait de grandes dissertations scolastiques et des disputes de pure spéculation sur les choses naturelles, ont je ne sais quoi de contraint et d'affecté, et l'on diroit qu'il a voulu éblouir la postérité par le faux brillant de ses vers sentencieux, et par des maximes souvent peu justes et mal placées. On peut dire encore qu'il a contrevenu aux principales règles de l'épopée, et qu'au lieu de faire un beau poëme épique, comme sans doute

il le prétendoit, il n'a fait qu'une méchante histoire, pleine de fables absurdes et de fictions mal inventées.

—

Florus.

Florus, historien romain, étoit de même famille que *Lucain* et les *Sénèque,* c'est-à-dire de la famille des *Annæés*, et par conséquent d'origine espagnole. L'histoire romaine que nous avons de lui, n'est proprement qu'un abrégé de quelque autre plus grand ouvrage, et peut-être de Tite-Live, dont aussi l'on croit qu'il a fait les *épitomes*. On ne sauroit guère faire cas de sa lecture que pour la latinité et pour l'élégance, car pour la manière d'écrire, elle est trop fleurie, et est plutôt le style d'un poëte que celui d'un historien; ce ne sont que pointes et pensées brillantes que les gens de bon goût n'aimeront jamais, et qui sont plus capables de gâter un jeune esprit que de le bien dresser; cette façon d'écrire si déclamatoire et si poétique fait qu'on ne doute nullement que Florus, l'historien dont nous parlons, ne soit le même poëte Florus que l'empereur Adrien railloit si agréablement dans la réponse qu'il fit à quelques vers assez familiers que cet historien poëte avoit pris la liberté de faire sur les continuels voyages de l'empereur. Florus avoit écrit contre toutes ces courses:

Je ne veux point être Adrien,
Par cent courses voulant être ou *César* ou *rien;*
Toujours en butte aux fureurs de la guerre,
Et ne se donnant paix ni sur mer ni sur terre.

A quoi Adrien répondit sur-le-champ:

Je ne veux point être Florus,
De verres et de brocs se faisant un chorus;
Toujours rôdant de taverne en taverne,
Et tout mangé de poux, n'attendant que la berne.

—

Plaute et Térence.

Plaute étoit un excellent poëte comique, mais qui ayant perdu tout son bien dans le négoce dont il s'étoit voulu mêler, fut réduit à se louer à un boulanger pour tourner la meule de son moulin. Il avoit composé plusieurs pièces de théâtre, dont il ne nous en reste que vingt. De toutes ces comédies, celle d'*Amphytrion*, généralement parlant, est la plus estimée; ce n'est pas qu'elle n'ait trouvé des critiques, et ces critiques sont allés jusqu'à des accusations de grandes fautes de jugement. Ils veulent entre autres, qu'au lieu que le temps prescrit, comme d'un consentement universel pour les pièces de théâtre, n'est que de vingt-quatre heures, la durée au contraire de l'*Amphytrion* est de plus de neuf mois, et qu'*Alcmène* y conçoit et y accouche; mais cela ne vient que d'un malentendu de la part des censeurs de Plaute, puisqu'il est très certain qu'Alcmène étoit grosse de plus de dix mois quand la comédie commence. Ce qui a fait tomber ces critiques dans une si grande erreur, vient apparemment de la mention que Plaute fait de cette longue nuit qui en dura trois, dans laquelle Hercule ayant été conçu, ils ont cru qu'il l'avoit aussi été dans cette comédie, sans se souvenir que Plaute y a corrompu la fable, et qu'il a pris cette longue nuit pour celle de la naissance de ce héros. Mais pour en venir à quelque chose de plus universel, sur ce qu'on doit juger du génie et du style de Plaute, il faut premièrement considérer que cela ne se sauroit faire d'une manière plus sensible, que par une comparaison de lui avec Térence, puisque ces deux poëtes comiques sont regardés l'un et l'autre comme les meilleurs modèles en fait d'ouvrages dramatiques, et ceux qui ont remporté le prix sur tous les autres. Ceux qui ont préféré Térence à Plaute n'ont eu égard qu'à son style qui est plus doux et plus châtié que celui de Plaute; mais si cet avantage de Térence ne peut être nié, Plaute, en récompense, paraît à presque tous les connaisseurs avoir beaucoup plus de génie; en un

mot, Térence a plus d'art que Plaute, mais Plaute a plus d'esprit que Térence; Térence fait plus parler qu'agir, et Plaute fait plus agir que parler. Cela suffit, ce me semble, pour faire pencher la balance du côté de Plaute; car puisqu'il s'agit de mérite entre auteurs de pièces de théâtre, et que le véritable caractère de la comédie consiste beaucoup plus dans l'action que dans le discours, il résulte de tout ce qui vient d'être dit que la vivacité de l'action et le nœud des incidents et des intrigues, régnant entièrement dans les pièces de Plaute, au lieu qu'ils ne paraissent presque point dans celles de Térence, tout ce qu'on peut dire en faveur de ce dernier est qu'il doit être estimé comme un auteur parlant fort juste, au lieu que Plaute doit être admiré comme un véritable poëte comique. Il y a dans Horace un passage fort célèbre sur la préférence entre ces deux auteurs à l'égard duquel les critiques se trouvent fort partagés, c'est celui de l'*Art poétique* (v. 270), où les admirateurs des prétendus bons mots de Plaute sont comme traités de sots; mais cela vient encore de ce qu'on ne s'entend guère bien sur cet article, non plus que sur celui dont nous avons déjà traité; on demeure d'accord que Plaute a quelquefois des railleries froides, des jeux de mots et des quolibets, qui ne pouvant plaire à un siècle et à une cour aussi polis qu'étoient le siècle et la cour d'Auguste (au lieu que cela étoit supportable dans un état républicain, et en un siècle comme celui de Plaute), il ne faut pas s'étonner si Horace, qui étoit fait à ce bon goût-là, rejettoit des traits si insipides; mais ces quolibets et ces fades plaisanteries de Plaute, étant récompensés d'ailleurs par une infinité d'autres traits, véritablement beaux et délicats, il faut de toute nécessité rendre cette justice à Horace, qu'à cet égard il ne refusoit nullement à Plaute la louange qui lui étoit due, et que si d'un côté la censure d'Horace, comme on ne sauroit en disconvenir, est bien fondée, il faut avouer d'ailleurs qu'elle ne tombe pas tant sur Plaute que sur ceux qui n'admiroient en lui que ces sortes de fadaises, et

qui n'alloient à ses comédies que pour ses méchantes plaisanteries, qui aussi étoient faites tout exprès pour eux ; à peu près comme de nos jours on voyoit le petit peuple de Paris et les courtauts de boutique être sur les pièces du fameux Molière, beaucoup plus sensibles à la représentation des *Fourberies de Scapin* qu'aux peintures admirables qui se trouvent dans le Ballet des Facheux, dans le Tartufe et dans le Misanthrope. Or, c'est là le véritable sens du passage d'Horace qui n'a point voulu par là mettre Térence au-dessus de Plaute, comme quelques savants l'ont prétendu. Cela n'empêche donc point qu'on ne puisse dire que ce qui a donné le plus de réputation à Plaute, c'est son style et sa manière de dire des plaisanteries ; en effet, le style de Plaute est très latin, et de très bons juges, du siècle même de la belle latinité, l'ont regardé comme le plus élégant de tous les auteurs latins, et même comme le maître de cette langue. Varron, le savant Varron, assuroit *que si les Muses avoient voulu parler le langage des hommes, elles auroient choisi celui de Plaute pour s'en acquitter avec plus de grâce ;* et il lui donnoit le prix de l'expression au préjudice des autres comiques latins ; Cicéron, qui avoit un goût si fin pour tout ce qui regarde le bel esprit, attribue à Plaute une délicatesse toute particulière pour la fine raillerie et pour les rencontres ingénieuses ; une adresse singulière à jeter du sel dans toutes ses plaisanteries, un air enjoué et cette *urbanité romaine* pour laquelle notre langue ne nous a point encore donné de terme équivalent. Plaute et Térence ont été non-seulement les principaux, mais presque les uniques parmi les Romains qui aient réussi sur le théâtre ; mais quoiqu'ils aient eu tous deux dessein de plaire à leurs auditeurs, Plaute, dit-on, a mieux réussi que Térence à divertir le peuple, parce qu'il est beaucoup plus facétieux. Quand donc, nonobstant cela, on préfère aujourd'hui Térence à Plaute, cela vient de ce que depuis qu'on a été obligé d'étudier la langue latine, comme étant devenue étrangère, on a jugé la pureté de Térence préférable à toutes les

pointes et à toutes les plaisanteries de Plaute. Plaute, comme il a déjà été insinué, doit être admiré comme un véritable comédien, et Térence doit être considéré seulement comme un homme qui savoit bien parler, au lieu que Plaute, tout beau parleur qu'on demeure d'accord qu'il est aussi, a un grand nombre de vieux mots qu'on ne peut s'abstenir de lui reprocher; mais quoi, c'étoit l'usage de son temps. Plaute a surpassé Térence par la variété de ses matières et de ses expressions; mais Térence a surpassé Plaute par la prudence et par l'exactitude dont il a traité et ménagé le peu qu'il a choisi de matières, et par la noblesse, la pudeur et la dignité qui règnent dans ses expressions, parce que le premier paraît s'être donné tout entier au divertissement de la populace, au lieu que Térence s'est réservé pour un petit nombre d'esprits choisis, dont il s'est contenté d'avoir l'approbation. Enfin au lieu qu'il se trouve beaucoup de désordre dans la suite des pièces de Plaute, où des actes se trouvent confondus les uns avec les autres, celles de Térence au contraire sont assez réglées, et peuvent encore aujourd'hui servir de modèle, ce qu'on ne peut pas dire de celles de Plaute. Plaute est ingénieux dans ses desseins, heureux dans ses imaginations, fertile dans l'invention, mais les dénoûments de Térence sont plus naturels que ceux de Plaute. Plaute non plus n'est pas si fort à imiter que Térence, parce qu'il s'est donné des libertés qu'on ne pourroit souffrir aujourd'hui que dans la bouche des bouffons; au lieu qu'il n'y a presque rien dans Térence qu'on ne puisse fort bien employer dans les sujets les plus graves et les plus sérieux. A tout cela près, on peut dire que Plaute a mieux entendu le jeu de théâtre que Térence; mais que Térence en a un peu plus exactement observé les règles. Au reste, Plaute et Térence ont eu une égale habileté à bien dépeindre et soutenir le caractère de tous leurs personnages (1).

(1) Voyez plus loin une lettre de moi au sieur Rapin, sur tous les six articles précédents. [*Note de l'auteur.*]

Anecdote curieuse sur le comte de Dunois, etc.

C'est qu'on est fort persuadé que tout le fait si surprenant de la Pucelle, ne fut qu'une intrigue ménagée adroitement par le comte de Dunois, dont cette vaillante fille étoit une espèce de maîtresse; lequel comte ayant découvert en elle un esprit et un courage propres à exécuter des desseins extraordinaires, et voyant d'autre côté avec un très grand chagrin que les affaires si décousues des Français n'étoient qu'un effet de terreur panique, dont on les pouvoit faire revenir à l'aide de quelque innocent stratagème, il emboucha si bien cette fille sur la pièce qu'il avoit imaginée, et des rôles de laquelle il lui vouloit faire jouer le principal personnage, qu'aussitôt qu'elle y eut donné les mains et que les autres machines nécessaires furent en état d'agir, il la fit paraître sur le grand théâtre de la cour, la produisant et la présentant lui-même au roi.

Catastrophe surprenante en Hongrie et en Bohême,

Et réflexion très importante sur le passage d'un gouvernement à l'autre, entre le règne du roi Ladislas tant en Hongrie qu'en Bohême, et ceux de Mathias Corvin et de George Pogébrac, entre lesquels, après la mort de ce grand prince, ces deux couronnes furent partagées.

Le fait est, que Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême en l'année 1444, étant au plus haut faîte de sa gloire, il la ternit d'une manière si indigne et en même temps si cruelle, que, contre sa parole donnée, il fit trancher la tête à l'aîné des deux jeunes Corvin, fils du fameux Jean Hunyade, à qui il avoit les dernières obligations. Le malheureux décapité y fut pour son

compte; mais son frère Mathias, qui, en attendant un pareil sort, fut jeté dans une affreuse prison (parce qu'on vouloit couronner cette dernière exécution d'un appareil plus authentique que n'avoit pu être celui de la première), fut miraculeusement délivré par un coup tout subit de la justice divine, dont voici le dénoûment :

Le roi Ladislas ayant fait emprisonner Mathias Corvin, de la manière et pour le sujet que nous avons dit, l'avoit envoyé, sous sûre garde, à Vienne, en Autriche, de peur que, par les pratiques de ses amis, il ne trouvât moyen de se ressentir de sa détention et de venger la mort de son frère; il l'avoit ensuite fait conduire avec lui à Prague, pour le faire ainsi exécuter plus sûrement loin de son pays. Ce prince étant en cet état, dénué de toute espérance et n'attendant que le supplice, il arriva que Ladislas, en moins de 36 heures, fut enlevé du monde à la veille pour ainsi dire de ses noces qui devoient être solennisées de la manière du monde la plus pompeuse, et cela si fort contre l'attente universelle qu'on a toujours cru que c'étoit du poison. Les deux royaumes, tant de Hongrie que de Bohême, furent obligés par là de penser, chacun de son côté, à se pourvoir d'un successeur. Les Bohèmes, pour des raisons qui leur étoient particulières (1), élurent Georges Pogébrac qui, depuis plusieurs années, étoit leur gouverneur; et les Hongrois, par le souvenir des biens que Jean Hunyade avoit autrefois fait à leur couronne, résolurent d'élever à la même dignité son fils, l'infortuné *Mathias*, qui se croyoit si près de la mort. Ainsi, tout absent et prisonnier qu'il étoit, ils l'élurent pour leur roi; et les nouvelles en étant bientôt arrivées à Pogébrac, qui, dès avant la mort de Ladislas, tenoit, par son ordre, ce jeune seigneur en sa garde, il le fit venir devant lui et le fit asseoir à sa table en la plus honorable place. Mathias prit d'abord cette extraordinaire

(1) C'est que tenant pour la plupart la doctrine de *Jean Huss*, ils craignoient de retomber dans les mêmes dangers, où l'animosité du feu roi contre ceux de cette opinion les avoit jetés. [*Note de l'auteur.*]

cérémonie à très mauvais augure; mais Georges le prie de faire seulement bonne chère, et d'attendre après le repas les grandes nouvelles qu'il avoit à lui dire; en effet, étant levés de table, il lui montra les dépêches qu'il avoit reçues, le salua roi de Hongrie, lui quitta entièrement la rançon dont ils étoient convenus, et lui donna la princesse Catherine sa fille en mariage. Voici maintenant la réflexion que j'ai promise :

Réflexion sur le passage d'un gouvernement à l'autre, tant en Hongrie qu'en Bohême.

Ceux qui tâchent toujours de dérober, à la providence divine, la gloire de sa conduite dans toutes les affaires du monde, voyant, par l'histoire précédente, comment ces deux florissants royaumes de Hongrie et de Bohême, après avoir été gouvernés si longtemps par tant de nobles et d'illustres races, tombèrent enfin comme dans la fange de la roture, en la personne de Mathias et de Georges, ne manqueroient pas volontiers de dire que ce sont là de ces caprices ordinaires de la fortune dont il y a partout tant d'exemples; mais disons aussi, en rejetant une erreur si grossière, que d'un côté tant d'impiétés de ces deux peuples, et encore plus de barbaries de leurs princes, n'avoient guère moins mérité de la justice divine, que de déchoir un peu d'une si grande gloire; et que de l'autre, le transport de cette splendeur étoit dû à la vertu et au zèle de Pogébrac et des Corvin, pour relever le défaut apparent ou réel de leur naissance ambiguë. Georges, pour n'être pas d'un lieu tout à fait obscur, étoit en tout cas d'une origine assez commune; et quoique Jean Hunyade descendît, à ce qu'on prétend, de l'illustre famille des Corvins romains, une si grande ancienneté néanmoins, au lieu d'augmenter la gloire de cette noblesse, l'ayant au contraire presque effacée, à cause que les descendants s'étoient insensiblement appauvris, les Corvin, du temps de Jean et de son père, étoient tenus en Hongrie pour gens de

bas lieu. Le père de Corvin étoit de Valachie, sorti d'un reste de ces colonies romaines qui avoient été envoyées pour peupler le pays des Daces et des Gètes; et, quant à sa mère, on tient qu'elle étoit Grecque et de la race du grand Théodose. Jean Corvin releva cette noblesse ensevelie de sa maison, et après s'être élevé lui-même au faîte de la gloire par les degrés de sa vertu, il donna lieu à son fils de monter jusqu'au trône même, par la reconnaissance qu'il inspira à ses compatriotes pour tant de bienfaits, et des obligations si étroites.

On peut juger à peu près, par ces échantillons, de quelle manière et dans quel esprit je m'acquittai de mon engagement de six à sept mois auprès de mylord Woodstock, et comment je remplis le plan par la proposition duquel je débutai à ma première séance, et qu'on a vu ci-dessus. L'obligeant M. de Rapin fut si satisfait de tout cet ouvrage, et en fit un rapport si avantageux au comte de Portland que ce seigneur lui déclara dès lors, que son dessein n'étoit plus d'abandonner cela à son fils, et qu'il le vouloit garder premièrement pour lui-même, et que son fils le retrouveroit toujours assez quand il en auroit fait la lecture avec toute application et plaisir. Je fus chargé pour cet effet de faire relier proprement tous mes cahiers en maroquin de Levant avec les armes du comte sur les deux côtés de la couverture, ce qui fut exécuté et moi assez honorablement récompensé; peut-être même cette récompense auroit-elle été plus loin si je ne m'étois pas taxé moi-même dès l'abord sans songer à la longueur du travail à laquelle, par honneur, je m'engageai insensiblement dès les premiers jours : car pour la simple exécution de mon plan, il n'étoit nullement nécessaire de m'embarrasser de tant de curieuses recherches; mais je serai toute ma vie ainsi tourné, partout où il s'agira de l'honneur, je n'aurai jamais d'égard à l'intérêt.

Environ le temps de toutes ces occupations, M. de Rapin étoit venu à se marier, et fut assez heureux pour trouver, à tous égards, une aide semblable à lui, jeune, belle, riche, et surtout

vertueuse ; mais ce qui, peut-être, n'est pas moins à considérer que tout le reste, de l'humeur du monde la plus complaisante et la plus douce; il fut néanmoins obligé, au bout de peu de temps, à s'en séparer pour quelques mois, à cause de ce voyage d'Angleterre où j'ai dit qu'il devoit accompagner le comte et toute sa famille, et même après le retour de cette première course, il lui en fallut recommencer une bien plus longue, à cause des voyages que le comte de Portland vouloit faire faire au jeune mylord son fils dans plusieurs des principales cours de l'Europe, et où il n'avoit garde de priver ce jeune seigneur, d'un guide et compagnon de voyage de l'importance de M. de Rapin. De toutes ces promenades, celle d'Italie ne fut pas celle qui flatta le moins le goût curieux et délicat du galant homme qui fait le principal sujet de cet article; il vit non-seulement les personnes de la plus éminente dignité, mais tous les savants et les curieux en toute sorte de professions et de beaux-arts, dont la réputation et l'abondance rend l'Italie si recommandable par toute l'Europe savante et polie ; il parcourut les plus fameuses bibliothèques, les cabinets les plus rares et les mieux assortis et meublés; il fit faire des copies dessinées de toutes les plus curieuses médailles, et revint à nous, enrichi de quantité de pièces d'un choix tout à fait exquis, ayant laissé, quant au reste, dans tous les lieux par où il avoit passé, une estime généralement répandue de sa politesse, de son bon goût, de ses lumières, en un mot, et de son esprit.

Lorsqu'il revint de ce dernier voyage, il trouva que nous avions arrêté, trois ou quatre amis triés que nous étions, savoir : M. de la Devèze, M. Du Vivier, M. des Forges et moi, de nous assembler réglément à un certain jour fixe de la semaine, pour la révision de quelques nouveaux psaumes auxquels le premier des quatre amis que je viens de nommer s'occupoit depuis quelque temps, et qu'il étoit bien aise de faire passer par cette espèce d'étamine. M. de Rapin donc, s'étant trouvé, dès les premières de ses visites, à une de nos séances, parut y prendre un tel goût

qu'il rompit notre partie carrée en se proposant pour cinquième ; il fit plus, car ayant remarqué que M. de la Devèze qui étoit celui qui nous assembloit chez lui de la sorte, ne nous laissoit jamais partir sans nous présenter une tasse de café suivie de quelques verres de joli vin; M. de Rapin, dis-je, nous pria de vouloir bien que désormais notre petite assemblée se tînt chez lui, ce qui fut exécuté, et il nous régaloit toujours fort galamment.

Les charmes de cette innocente société, parvenus bientôt aux oreilles de nos plus délicats esprits ne manquèrent pas de les enchanter, et ils nous prièrent fort de les vouloir bien incorporer parmi nous, ce que leur mérite ne nous permettoit pas de leur refuser. Ils étoient trois, M. de *Beauval*, M. *Térond* et M. *Martel;* mais ce dernier ne se présenta que quelques mois après les deux autres; et jusqu'à ce qu'il vînt à être installé, notre nombre se trouvant borné au septénaire, nous donnâmes à notre petite académie le nom de *Pléiade*; mais le principal titre dont nous ayons paru nous faire la plus sérieuse affaire, fut celui que nous imposa notre galant instituteur même, savoir : celui de la *Féauté*, à cause des qualités dont nous nous faisions tous le plus d'honneur, savoir, la probité, la candeur, la droiture, la complaisance et surtout l'attachement inviolable aux intérêts de toute la société, tous caractères que notre spirituel fondateur renferma au bout de quelques jours dans ce quatrain qu'il mit à la tête de neuf autres, lorsque après le décès de M. des Forges que nous perdîmes autour de ce temps, savoir le 22 janvier 1706, âgé de 74 ans 7 mois, MM. Basnage et Lassara eurent été installés à leur obligeante réquisition, ce qui nous porta, en quittant notre premier titre de *Pléiade*, à prendre celui des neuf muses; voici quel étoit ce quatrain de notre illustre instituteur :

CARACTÈRES DE LA FÉAUTÉ.

Un féal, c'est un honnête homme,
D'un esprit droit, doux et poli,
Qui fréquente Athènes et Rome,
Sans y prendre aucun mauvais pli.

Ce seroit ici le lieu de donner quelque idée de la manière dont cette petite académie de la *Féauté* remplissoit toutes ses fonctions; et je pourrois dire là-dessus que cela se passoit à peu près, comme dans les fameuses mercuriales de feu M. Ménage, c'est-à-dire que sans qu'il y eût aucune matière préparée pour chaque conférence, insensiblement la conversation de tant de personnes savantes et polies faisoit naître des sujets de dissertation curieuse, où chacun, selon qu'il se trouvoit en état de dire son sentiment avec quelque succès, étaloit tout ce que, ou la fécondité de son esprit ou le bonheur de sa mémoire lui présentoit de plus à propos; mais une lettre de M. de Rapin que je vais produire par plus d'une raison, satisfera encore bien mieux le lecteur sur cet article, que tout ce que je pourrois imaginer là-dessus; et voici ce qui donna lieu à cette lettre :

Vers le commencement de mai 1707, M. de Rapin fut obligé pour le bien de ses affaires de quitter la Haye et de se transporter à Wézel avec toute sa famille. Si tôt qu'il se vit délivré de tous les embarras de son nouvel emménagement, il nous écrivit une lettre générale sur l'état où il se trouvoit depuis notre séparation, et qui est cette même lettre dont je viens de parler; ce fut M. Martel qui nous la présenta de sa part à l'une de nos séances, la mettant sur la table dont nous nous servions, afin qu'on en fît l'ouverture. M. de la Devèze, qui étoit notre doyen, demanda si l'on ne jugeoit pas à propos que ce fût moi qui en fisse la lecture, ce qui ayant été consenti, j'ouvris la lettre dont la suscription étoit telle :

A Messieurs de l'illustre et savante Féauté, s'assemblant à la Haye.

Messieurs,

« Quoique je ne doute pas que M. Martel ne vous ait assurés « de ma part de la continuation de tout mon estime et de ma

« plus tendre amitié, comme je l'en ai prié plusieurs fois, je ne « puis pourtant me priver du plaisir de vous en assurer moi- « même par cette lettre. Quelque sensible que je fusse à l'hon- « neur de me trouver dans vos assemblées, pendant que « j'étois à la Haye, je n'ai pourtant jamais si bien reconnu le « prix de mon bonheur, que depuis que je m'en trouve privé ; « et je puis vous dire avec vérité, que quoique absent de corps, « mon esprit se trouve pourtant avec vous. Quand je repasse « en moi-même ces douces conversations, libres, savantes, déli- « cates, sur la théologie, sur la philosophie, sur les belles- « lettres, sur la poésie ; où l'on examine avec tant de discer- « nement et de bon goût, tant de bon sens et de droiture, tout « ce qui a jamais été dit par les meilleurs auteurs, je ne puis « assez déplorer mon malheur qui m'a obligé de me séparer « de vous. Ma vie est ici douce et tranquille, mais elle le seroit « bien plus si je n'en avois connu une autre, qui avec la « même douceur, et la même tranquillité, avoit un piquant et « un relief, que je ne puis trouver ici, et qu'on auroit bien « de la peine à trouver dans aucun autre lieu du monde ; car « (soit dit sans blesser votre modestie) où pourroit-on trouver « rassemblées en un aussi petit nombre de personnes, toutes « les belles qualités qui se trouvent parmi vous? Je ne parle « pas seulement de celles de l'esprit ; quelque brillantes « qu'elles soient, j'ose pourtant dire que ce sont celles qui me « frappent le moins, parce que j'en connais en vous de plus « estimables, je veux dire celles du cœur ; et c'est sans doute « leur union avec celles de l'esprit, qui distingue essentielle- « ment *la Féauté*, de toutes les autres sociétés de cette nature. « On peut trouver ailleurs sept ou huit personnes, savantes, « spirituelles, de bon goût, qui peuvent former une raison- « nable assemblée ; on en peut trouver autant qui seront esti- « mables par leur vertu ; mais où trouvera-t-on, hors de la pré- « cieuse *Féauté*, une société composée de membres également « savants, spirituels, d'un sens droit, et d'une vertu distin-

« guée? C'est ce qui fait qu'elle est unique, cette heureuse « *Féauté*, et qu'elle le sera toujours. Dieu veuille la conserver « longtemps dans le bonheur dont elle jouit. Ne croyez pas, « Messieurs, que ce peu de louanges dont mon cœur n'a pu « s'empêcher de se décharger, soient un effet de ma vanité, « comme si en vous louant je voulois adroitement me louer « moi-même; non, c'est un épanchement de mon âme *féale;* « et je veux seulement vous faire comprendre par là, que je con- « nais parfaitement le bonheur dont je jouissois en vous possé- « dant, le malheur que j'ai eu de vous perdre, et combien je suis « sensible à l'honneur que j'ai d'être encore, quoique absent, « *membre de la Féauté*. Permettez-moi seulement de vous recom- « mander, en cette qualité, de n'admettre dans votre société que « des personnes dignes de vous. Je vous suis infiniment obligé « de l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi, et je « vous prie en même temps de me continuer l'honneur de votre « amitié, dont je reconnais parfaitement le prix; car si on peut « dire de vos grâces, comme quelques-uns l'ont dit de celles « du Ciel, qu'on les mérite, quand on en reconnaît parfaitement « la valeur, jamais homme ne les mérita mieux que moi. C'est « par là que M. Pélisson, mon oncle, commença son compli- « ment à l'Académie française, et c'est par là qu'avec autant « de sincérité que lui, je finirai aussi cette lettre, en vous « assurant encore une fois, que je suis d'une âme toute *féale*, « Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

« THOYRAS-RAPIN.

« A Wézel, le 21 juin 1707.

« Lue par moi, dans l'assemblée le 29 juin 1707. »

Je n'eus pas plutôt achevé la lecture de cette lettre, que je fus chargé d'y répondre au nom de toute la compagnie, et voici comment je m'en acquittai :

« Monsieur,

« Il est difficile d'exprimer avec quelle satisfaction la *Féauté* « a reçu les témoignages de votre obligeant souvenir; chaque « ligne de votre belle lettre dont la compagnie m'avoit chargé « de lui faire la lecture, a été ouïe et pesée avec un plaisir sin- « gulier et un applaudissement parfait : on croyoit vous voir « en vous lisant; et si votre présence a manqué à l'assemblée, « toute l'assemblée a reconnu dans ce que vous lui avez envoyé, « et votre cœur et votre esprit. Cette satisfaction générale, « Monsieur, a été en même temps suivie d'un renouvellement « de douleur pour la perte qu'on a faite par votre éloignement, « et l'on reconnut alors qu'au milieu du plaisir que votre lettre « donnoit à chacun, on eût encore mieux aimé ne l'avoir point « reçue et vous avoir embrassé. Ce mouvement, Monsieur, « ayant fait désirer à toute la compagnie que je recommençasse « ma lecture, lorsque je vins à repasser sur cette exhortation, « entre autres, que vous faites à la *Féauté* de ne remplacer « votre vide que d'un sujet digne d'elle, on ne manqua pas de « dire, que vous fournissiez en cela une excuse fort légitime de « ce que ce vide n'étoit point encore rempli, d'autant que par « cette raison même qu'il s'agissoit de vous donner un succes- « seur, quelle espérance d'en trouver un qui méritât de tenir « votre place? Après, Monsieur, que chacun eut ainsi fait ses « remarques particulières, qui toutes se rapportoient à votre « gloire en vous rendant justice, on reconnut l'obligation où « l'on étoit de vous répondre, et la difficulté ne fut que sur la « manière de s'y prendre; chacun reconnaissoit la délicatesse du « choix; et sans que j'entre dans les raisons du parti auquel « on se détermina, qui fut de me charger seul de l'honneur de « vous remercier pour tous, quelque obligé que je me recon- « nusse de refuser une commission si hasardeuse, il me fut « impossible d'obtenir ma dispense. Si je me fusse cru obligé à « dresser une lettre pour tout le corps de la *Féauté*, jamais

« je n'eusse consenti à l'acceptation d'une telle charge, sachant « qu'un particulier comme moi ne doit pas entreprendre si lé- « gèrement de prêter des pensées et des expressions à plu- « sieurs personnes de tant de bon sens et d'un esprit si déli- « cat; mais comme il y a deux voies dans ces rencontres, j'ai « trouvé qu'en me bornant à une lettre particulière, à l'oc- « casion de laquelle je vous témoignerois les sentiments de la « *Féauté* en général sur l'obligation qu'elle vous a de toutes « vos honnêtetés, vous vous contenteriez aussi bien qu'elle, que « la reconnaissance dont je parle vous fût marquée par la « plume toute simple de, Monsieur, votre etc.,

« Rou.

« A la Haye, ce 30 juin 1707. »

Comme cette lettre, quoique écrite au nom de toute la Féauté, étoit néanmoins visiblement de ma seule composition, M. de Rapin se crut en quelque sorte obligé de m'en faire un remercîment particulier et voici ce qu'il m'en écrivit aussitôt :

A Monsieur Rou, secrétaire-interprète
de LL. HH. PP. Messieurs les Etats généraux.

« De Wézel, le 15 juillet 1707.

« Monsieur,

« J'ai cru que je devois ce respect à la Féauté que de lui « témoigner une fois pour toutes, l'estime très particulière « que je fais d'elle et de tous les membres qui la composent, « et cela au hasard d'en recevoir quelque reproche que vous « avez peut-être voulu m'épargner dans votre belle réponse, « de laquelle je vous rends mille très humbles grâces. Après « cela je me crois en droit de n'insister plus sur cet article, et « de supposer que vous me croyez tous véritablement de vos « amis, comme je le suis sans doute; c'est pourquoi vous ne « trouverez plus d'ici en avant aucun compliment dans mes

« lettres, et je prendrai la liberté de vous écrire naturellement,
« tantôt à l'un tantôt à l'autre, tout ce qui me viendra dans
« l'esprit. Je souhaite de savoir si vous vous êtes accordé avec
« le sieur L..... touchant votre *Histoire diplomatique*, etc., et
« en cas que cela soit, si votre ouvrage est déjà bien avancé,
« de quoi je ne doute pas, vu votre diligence extraordinaire à
« faire tout ce que vous entreprenez. Je ne puis m'empêcher
« de vous réitérer ici que j'ai souvent déploré le temps que
« vous avez perdu, et que vous perdez tous les jours, et qu'un
« homme qui est aussi capable que vous l'êtes, de faire de
« beaux et bons ouvrages qui pourroient être utiles au public,
« se soit laissé rebuter par les difficultés que vous avez trou-
« vées de la part des libraires, pendant que NN. reçoit une pis-
« tole par feuille pour un livre qui, à mon avis, n'est guère au-
« dessus du médiocre (1). Je suis persuadé que si vous vouliez
« vous appliquer à faire quelque ouvrage suivi, vous trou-
« veriez dans vos recueils assez de matière pour en faire qui
« seroient très bien reçus du public, puisque avec les connais-
« sances que vous avez, vos livres et votre plume, et par-des-
« sus cela les avis de la chère Féauté, il n'y auroit rien qui fût
« au-dessus de vos forces. Je laisse à M. Du Vivier à vous dire
« le reste. Vous m'obligerez de me donner de temps en temps
« de vos nouvelles; c'est un plaisir pour moi que je ne puis
« assez bien vous exprimer, que de recevoir des lettres des
« personnes que j'aime et que j'estime, et particulièrement des
« vôtres, puisque je suis très sincèrement, etc.

« THOYRAS-RAPIN.

« A Wézel, le 15 juillet 1707. »

En satisfaisant à l'obligeante enquête portée par cette lettre de M. de Rapin, je jugeai à propos de lui marquer que je savois prendre par la bonne anse ce qu'il avoit touché d'une manière

(1) Je crois qu'il veut parler ici de M. Le V..., qui recevoit autant de chaque feuille de son *Histoire de Louis XIII*. [*Note du fils de l'auteur.*]

un peu équivoque pour d'autres gens que lui et moi, sur cette perte de temps dont il me plaint ; et il me parut en effet, par une seconde lettre qui suivit bientôt cette première, qu'il ne me savoit pas mauvais gré du sens auquel j'avois pris son expression, car voici comment il s'en expliqua plus clairement avec moi le 12 août suivant :

A Monsieur Rou, secrétaire, etc.

« Monsieur,

« Vous avez fort bien jugé que je n'avois nullement en pen-
« sée de vous dire que vous perdiez votre temps faute de vous
« occuper ; car outre que c'eût été à moi une impolitesse très
« grande, je puis vous assurer que rien n'étoit plus éloigné de
« ma pensée que de vous accuser de cela. Peut-être que mon
« amitié m'a empêché de faire attention à l'équivoque qu'il
« pourroit y avoir dans mes paroles, parce qu'il ne me seroit
« jamais venu dans l'esprit que vous pussiez les prendre en
« un mauvais sens. Vous m'avez donc rendu justice, mon cher
« Monsieur, en leur donnant tout le sens favorable qu'elles
« sont capables de recevoir. J'ai voulu seulement vous marquer
« combien je suis touché de ce que vous travaillez continuelle-
« ment et que votre travail ne vous rapporte aucun avantage
« qui puisse vous encourager à le continuer ; et en cela je ne
« vous ai rien dit de nouveau ; je crois avoir eu l'honneur de
« vous le dire quelquefois, et plus souvent encore à M. Du Vi-
« vier, votre ami particulier et le mien. Je vous avoue que je
« suis extrêmement surpris de ce que la traduction de l'*His-*
« *toire de Hongrie* en est demeurée là, ou peut-être de ce que
« par des intrigues secrètes dont je me doute un peu, on a fait,
« sous prétexte de charité mal entendue (1), passer cet ouvrage
« en d'autres mains dont peut-être on aura tout sujet de se re-

(1) Il veut parler d'un ministre sans emploi, à qui on étoit bien aise de faire gagner un morceau de pain, et de qui on auroit eu bien meilleur marché que de moi. [*Note de l'auteur.*]

« pentir; car enfin je ne doutois nullement que vous ne dussiez « achever la traduction que vous aviez commencée, et j'avois « toujours compris que si vous ne la continuiez pas, ce seroit « parce qu'on ne voudroit pas assez reconnaître votre peine; « mais je ne puis m'empêcher d'être surpris que ce livre soit « sorti de vos mains sans qu'on soit entré en aucune condi- « tion avec vous; il me tarde de savoir si mes conjectures se « trouveront bien fondées.

« Je crois que le recueil de pièces fugitives que vous avez « fait ne pourroit pas manquer d'être bien reçu du public, « aussi bien que les anecdotes littéraires, si vous trouviez « moyen de vous en accommoder avec quelque libraire. Quant « au *Mariana*, vous savez mes sentiments là-dessus, ainsi je n'y « puis rien ajouter présentement; seulement je vous dirai que « je frémis de dépit, quand je pense que *Van der Aa* fait « une dépense prodigieuse pour imprimer les livres d'un « M. *Rogissart;* que les livres de Châtelain s'impriment et se « gravent à grands frais; et qu'une bonne traduction de Ma- « riana demeure au croc par la stupidité des libraires. *O sœcu- « la! ô mores!* Où sont les *Vascosan*, les *Estienne,* les *Plantin,* « et autres libraires capables de juger des livres! il ne reste « plus que des *Mortiers* et des *Van der Aas,* qui semblent avoir « pris à tâche de ruiner la république des lettres, en faisant « occuper dans les bibliothèques, par une foule de mauvais li- « vres, les places qui devroient être réservées pour les *Maria- « nas français* et autres livres de cette nature.

« Vous me ferez plaisir de me communiquer vos deux dis- « sertations; M. Martel, qui doit me venir voir dans peu de « temps, voudra bien s'en charger; je me ferai toujours un très « grand plaisir de voir les productions de mes amis, et surtout « celles qui partent d'un ami pour qui j'ai toute l'estime et la « considération possibles. Je suis, etc.

« THOYRAS-RAPIN.

« A Wézel, le 12 août 1707.

« *P. S.* (1) — J'ai eu du plaisir à voir dans les journaux de « M. de Beauval les savantes dissertations que vous avez faites « sur des matières dont peu de personnes sont capables de pé- « nétrer les difficultés, et moins encore de les dénouer avec la « clarté et la facilité dont vous le faites. Je ne doute pas qu'elles « ne vous fassent honneur parmi le monde savant; — tout est « là plein de bon sens, de netteté et de science, et vous pour- « riez dire à plus juste titre que M. Ménage, qu'il y a plus de « dix éruditions dans chaque page. — Nous lûmes ensemble « votre dernier cahier, mon frère et moi, et le trouvâmes fort « bien écrit et avec beaucoup de discrétion; et nous con- « clûmes qu'il seroit très avantageux au public d'avoir les ca- « ractères de tous les hommes distingués dans l'antiquité, de « la même main. »

Un ouvrage très important que M. de Rapin avoit entrepris dans la vue de ne pas demeurer oisif dans ce grand loisir de sa retraite dont j'ai parlé, l'occupa tellement vers le temps des lettres, dont on vient de voir qu'il m'honoroit, que toute une année se passa sans que j'en reçusse aucune de lui. Enfin, cet ouvrage étant comme achevé, il me fit l'honneur, non seulement de m'en communiquer tout le plan, mais de me consulter même, et de me demander mon avis sur des difficultés, des doutes et des scrupules qui l'embarrassoient, m'assurant qu'il n'attendoit que mes décisions pour se déterminer. Je n'eus garde de prendre au pied de la lettre tout ce que M. Rapin me disoit d'obligeant sur cet article; mais je lui dis du moins tout ce que je pensois de son dessein et des fragments qu'il

(1) *N. B.* Tout ce morceau que j'ai mis sous l'idée d'un *P. S.* est tiré de trois différentes lettres de M. Rapin, qu'il eût été hors d'œuvre de mettre ici dans toute leur étendue. Ce qui forme le premier tiers est tiré d'une lettre du 18 septembre 1708; le second tiers est d'une autre du 25 *septembre* 1707; et le troisième tiers est d'une du 1^er^ *janvier* 1709.

N. B. que par une espèce d'inadvertance ou d'oubli, ces trois extraits et même la lettre entière qui les précède, se trouvent comme répétés en un endroit ultérieur de cette 4^e^ partie de mes Mémoires.

m'en communiquoit, avec d'autant plus de sincérité, que je ne feignis pas de lui dire que j'avois une espèce de chagrin de n'avoir que des applaudissements à lui donner, lui avouant ingénûment que je n'eusse pas été fâché de trouver, du moins par intervalles, de petites matières de critique discrète et ménagée pour assaisonner de quelque saupiquet la réponse toute simple que je lui envoyois, laquelle ne lui paraissant rouler que sur des louanges perpétuelles, ne pourroit aussi lui être qu'insipide.

Ici, je suis empêché de donner au lecteur la satisfaction d'un détail plus circonstancié de tout cet excellent ouvrage (1) de M. de Rapin, par l'instante prière qu'il m'a faite de ne rien révéler à personne de tout ce qu'il me confioit là-dessus, me faisant entendre que trop d'éclat sur ce projet ne pourroit lui être que nuisible.

Ce long silence de M. de Rapin, dont je viens de parler, fut enfin rompu par une lettre très obligeante qu'il m'écrivit au commencement de cette présente année 1711, et qui me vint fort à propos pour adoucir les chagrins d'une très fâcheuse maladie, dont j'avois été accueilli environ ce temps-là, et qui n'étoit pas encore bien passée. Cette lettre, dis-je, me fit tellement revenir le cœur, qu'aussitôt je lui en dépêchai la réponse que voici :

A Monsieur Thoyras-Rapin.

« C'est, mon très cher Monsieur, comme du fond d'un cer-
« cueil que je vous tremblote ce peu de lignes, n'ayant pas en-
« core la main assez sûre, moins l'esprit assez réveillé pour
« vous bien dire tout ce que pense mon cœur, qui est la seule
« pièce (comme la dernière mourante de notre misérable com-
« posé) dont je pourrois un peu faire parade auprès de vous.

(1) C'étoit sans doute son *Histoire d'Angleterre*, qui a paru depuis en dix volumes. [*Note du fils de l'auteur.*]

« Il a été agréablement touché, ce pauvre cœur, à la récep-
« des obligeants témoignages du vôtre, d'autant plus que j'é-
« tois un peu en peine de votre long silence, quoique, dans la
« vérité, je n'aie jamais eu garde de vous soupçonner du moin-
« dre refroidissement en mon endroit; mais vous savez que plus
« on aime plus on est inquiet; et comme dit le poëte, que vous
« connaissez si bien :

Res est solliciti plena timoris amor.

« ou, comme dit l'Italien :

Amor fù sempre un fier tormento.

« Mais, à propos de poëtes et de passages poétiques, j'ai une
« très humble prière à vous faire. Il n'est pas que vous n'ayez
« connaissance du 173e sonnet de Pétrarque (1) :

Rapido fiume, etc.

« qu'une infinité de beaux esprits de toutes nations ont pris
« plaisir de tourner chacun en sa langue. J'ai une raison de
« désirer le voir en beau français, et je ne connais que vous
« propre à bien faire cela de la manière que je l'entends. Voici,
« pour vous donner moins de peine à en déterrer le sens, dont
« tout les interprètes ne conviennent pas, en ce qui regarde
« la fin du premier tercet, voici, dis-je, comment quelqu'un,
« qui ne se vouloit pas commettre à faire des lignes rimées de
« douze ou treize syllabes, l'a expliqué en prose française :

§ 1. Fleuve rapide qui, au sortir des Alpes où tu prends ta source, tirant principalement ton nom de la violence dont tu ronges les bords de ton rivage, ne témoignes rien désirer si fort que de descendre avec moi nuit et jour aux lieux où tu es mené par la seule nature, et moi uniquement par mon amour.

§ 2. Prends les devants, puisque ta course n'est arrêtée ni par la lassitude ni par le sommeil, et avant que d'aller payer à la mer le tribut de tes eaux, arrête-toi à l'endroit où tu verras l'herbe la plus verte et l'air le plus serein former un séjour délicieux.

§ 3. C'est là que mon doux soleil, ornant tes rives par ses benins rayons,

(1) Ou plutôt 174e, y ayant faute dans mon édition, comme je l'ai déjà dit dans III, 141. [*Note de l'auteur.*]

y fait fleurir un printemps éternel, et que peut-être (mais quelle espérance!) mon retardement lui fait de la peine.

§ 4. Va donc vite baiser son pied d'ivoire et sa main d'albâtre, et dis-lui en ton langage que la pesanteur de mon corps ne sauroit suivre l'impétuosité et l'ardeur de mes désirs.

« N'allez pas, au reste, mon cher Monsieur, vous imaginer « que je vous envoie ceci pour un aide à entendre l'original, « je sais de reste que vous n'en avez pas besoin ; mais je le fais « pour vous épargner la peine de rêver sur certains endroits « où les plus habiles ne pénètrent pas d'abord. Je vous demande « pardon, mon cher Monsieur, de cette corvée ; mais surtout « ne m'alléguez point d'excuse, puisque, de la capacité dont « je vous connais, je suis sûr que vous ne m'en sauriez alléguer « de valable. Je suis, etc., R.

« A La Haye, le 20e janvier 1711. »

P. S. « Ce que je vous ai insinué ci-dessus de la diversité de « sens que les interprètes donnent à un endroit de ce petit « poëme de Pétrarque, résulte d'un *varia lectio* de la fin du « premier des deux tercets que les uns (comme, par exemple, « l'évêque de Montpellier *Fenouillet* et le célèbre M. Chapelain) « expliquent ainsi :

Fors (ea spes) longum redeuntis tædia torquent.
(Fenouillet.)

Et Chapelain ;

Peut-être (ainsi j'espère) elle attend ma venue.

Mais que les autres (comme par exemple M. *Morus* et M. *Ménage*) (1), entendent de la manière que voici :

Forsitan, ah! quid spero! illi mora nostra dolori est.
(Morus.)

Peut-être, ah! quel espoir! mon séjour la chagrine.
(Ménage.)

(1) Il ne faut pas entendre ici que M. *Morus* ait fait un sonnet latin, ni M. *Ménage* un français. M. Morus a rendu ainsi cet endroit de Pétrarque dans un long poëme sur d'autres matières ; et M. Ménage n'a traduit que ce seul vers pour faire entendre sa pensée. [*Note de l'auteur.*] — Voir ci-dessus, pages 105 et 109.

« La matière, au reste, que je vous propose ici n'est pas si « bagatelle qu'elle vous pourroit paraître d'abord; il y a près de « 60 ans qu'elle fit un très grand bruit parmi tous les beaux « esprits, tant en France qu'en Italie; et le procès qui, là- « dessus s'éleva entre MM. Chapelain et Ménage, fut porté jus- « qu'au tribunal de l'Académie florentine, qui fut même long- « temps avant que de prononcer; et ce qu'il y eut de rare, à « mon avis, c'est qu'il en fut à peu près de cette réponse comme « de celles des oracles anciens; c'est-à-dire qu'elle fut fort équi- « voque, car cette illustre compagnie, étant apparemment bien « aise de *conserver* (comme on dit) *la chèvre et le chou,* et de ne « désobliger aucune des deux parties, s'énonça dans sa déci- « sion, d'une manière si partagée, qu'encore que l'arrêt parût « être entièrement favorable à M. Ménage (qui aussi ne manqua « pas tout aussitôt d'en chanter le *Te Deum*), cependant ce ne fut « que sous le bénéfice de certaine supposition dont M. Chapelain, « de son côté, ne manqua pas de se prévaloir, jusqu'au point « de remercier ces messieurs de leur jugement comme préten- « dant qu'il lui donnoit un entier gain de cause. Il fut de cela, « en un mot, comme de ces batailles *hermaphrodites* (*Seneffe* par « exemple, et, *novissime*, *Villa-Viciosa*), où chaque parti ne re- « garde que l'endroit qui lui a été le plus favorable, de sorte « qu'à proprement parler *adhuc sub judice lis est.*

« Puisque je vous ai parlé du sonnet latin de M. Fenouillet, « (évêque de Montpellier), peut-être serez-vous bien aise (pour « la diversité des tours qu'on peut donner à une même pensée) « de le voir ici joint à la prose française de ci-devant; dans « cette vue, le voici :

Gurgite saxoso, rapida qui concitus unda,
Circumerrans vario (sortito hinc nomina) flexu,
Nocte, dieque, avidus mecum delabere, quo me
Urget amor, te sola vocat natura fluentem.
I, notam præcurre viam, nullo obice tardus.
Sed, prius æquoreas quam sis diffusus in undas,
Siste gradum; attentus cœlo qua parte sereno
Luxuriat viridis fecundo cespite tellus.

Sol meus hic radiat; dulci qui lumine læva
Mille tua varios compinxit margine flores.
Fors (ea spes) longum redeuntis tædia torquent.
Tu niveos artus pura veneraberis unda,
Blandaque vocali dans basia murmure, dices :
Spiritus est promptus, sed tarda est sarcina carnis.

Réponse de M. de Rapin.

(1re lettre de M. Rapin-Thoyras sur *Alpestre.*)

« M. Martel m'a épargné un très grand chagrin, mon cher « Monsieur, en ne m'apprenant votre maladie qu'avec votre « convalescence, dont je suis bien aise d'apprendre la confirma- « tion par vous-même. Je prie Dieu qu'il vous conserve en santé « longues années, tant pour vous-même que pour votre chère « famille à laquelle je fais mes très humbles compliments.

« Je vois bien que, depuis votre maladie, vous cherchez à « vous occuper par des lectures qui ne fassent que vous di- « vertir sans vous attacher ; c'est du moins ce que me fait penser « la demande que vous me faites dans votre lettre. Vous devez « être persuadé, mon cher Monsieur, que je souhaite autant « que qui que ce soit de contribuer à votre divertissement, j'a- « jouterois, *si j'en étois capable,* mais vous m'avez prévenu là- « dessus, en me défendant de m'excuser sur mon incapacité. « Je prendrai donc mon incapacité non pour excuse, mais pour « raison, en vous faisant voir par des effets, que je suis effective- « ment incapable de faire ce que vous demandez de moi ; mais en « même temps je vous donnerai des preuves convaincantes, que « je ne puis vous refuser rien de ce que je suis capable de faire « pour votre service. Vous me demandez un sonnet français « qui soit une traduction du 173e (174e) sonnet de Pétrarque; « c'est ce qui m'est impossible; outre que les vers de ce poëte « sont extrêmement serrés et son style concis, je n'ai pas ma

« propre langue assez à commandement pour trouver les expres-
« sions propres, et les rimes riches, qui sont nécessaires à un son-
« net. D'ailleurs, il y a longtemps que je n'ai fait de vers, ce qui
« fait que je manque d'une certaine routine sans laquelle il est
« très difficile de bien réussir. Recevez donc, Monsieur, avec
« votre condescendance ordinaire, le sens du sonnet de Pé-
« trarque que j'ai mis en 32 vers auxquels vous donnerez tel
« nom qu'il vous plaira. Si je puis avoir quelque bon moment
« poétique, je tâcherai de réduire le tout en un sonnet; mais,
« en attendant, j'ai eu de l'impatience de vous donner cette
« petite marque du plaisir que je me fais de vous procurer
« quelque satisfaction et de vous convaincre que ce n'est pas
« par paresse, mais par pure impossibilité, du moins, à mon
« égard, si je ne réponds pas à tous vos désirs. Je ferai précéder
« mes vers de quelques remarques sur le sonnet même de Pé-
« trarque, sur lequel, pour vous dire franchement la vérité, je
« trouve étrange que tant d'habiles gens se soient si fort
« échauffés. »

—

REMARQUES SUR LE SONNET DE PÉTRARQUE.

Alpestre vena. — Quoique le Rhône vienne des Alpes, il ne s'ensuit pas que le poëte ait eu précisément les Alpes en vue, car on pourroit dire la même chose de la Loire ou de la Garonne; le mot *alpestre* pouvant s'appliquer à tout lieu montagneux, inculte et sauvage.

Rodendo, etc., *onde 'l tuo nome prendi.* — Il n'est nullement vraisemblable que *Rhodanus* vienne de *rodere* latin ou italien. C'est une pure invention ou de Pétrarque ou de quelque autre, et une allusion qui n'ajoute rien, ce me semble, à la beauté de ce sonnet. D'ailleurs, quand cela seroit fondé, on se rendroit inintelligible en disant en français que le Rhône prend son nom de ce qu'il ronge ou entraîne ses bords; ainsi je suis persuadé qu'on peut fort bien passer *onde 'l tuo nome prendi* sans aucun scrupule.

Notte e di, meco desioso scendi. — Il seroit plus naturel de dire que l'homme descend avec le fleuve, que de dire que le fleuve descend avec l'homme; d'ailleurs, ce *desioso* ne me plaît pas trop : car quel est le désir

du fleuve, ce n'est pas d'aller voir la mer, car il ne s'agit pas de cela dans le sonnet. Ce n'est pas non plus d'aller au lieu où est *Laure*, puisque c'est la nature seule qui le fait descendre. Ce n'est donc que le seul désir de couler en bas, ce qui ajoute peu à ce que l'auteur a dit que le Rhône est rapide, et qu'il ronge ses bords. Cependant, pour exprimer ce *desioso* dans une traduction, il faudroit pour le moins un vers entier, ce qui est très incommode dans une pièce où l'on seroit astreint à quatorze vers.

Ove, amor me, te sol natura mena. — Le sens de ce vers est que l'amant et le fleuve sont emportés ensemble par la pente du fleuve, ce que l'auteur appelle *la nature;* mais que le fleuve n'est emporté que par la nature seule, au lieu que l'amant a encore une autre chose qui le porte en bas, savoir, *l'amour*. Tout cela est exprimé en italien par un seul vers, et je crois qu'il est très difficile d'imiter cette brièveté en français.

Vattene inanzi; il tuo corso non frena Ne stanchezza, ne sonno..... — Vous avez bien senti qu'il falloit un peu paraphraser cela pour en faire sentir le sens; mais s'il faut faire la même chose en vers, on aura de la peine à mettre tout dans les quatorze vers d'un sonnet.

E pria che rendi suo dritto al mar, fiso, ù si mostri attendi, L'erba più fresca, e l'aria più serena... — Il y a là deux transpositions qui enjambent l'une sur l'autre, dont je doute qu'aucun bon poëte italien voulût se servir présentement. La construction est *Attendi, fiso, dove l'erba si mostri la più fresca, e l'aria più serena;* de sorte qu'en plaçant *ù si mostri* entre *attendi* et *fiso*, il se fait une transposition choquante ; et en plaçant *attendi* entre *si mostri* et *l'erba*, on en fait une autre qui n'est pas moins rude. Ce n'est pas là, selon mon avis, le meilleur endroit du sonnet.

Vous avez un peu paraphrasé cet endroit; mais en mettant *lorsque l'air est le plus serein*, vous vous êtes un peu écarté du sens (1), qui est que le fleuve doit s'arrêter à l'endroit où l'air se montre le plus serein et l'herbe la plus verte.

Forse, o che spero! il mio tardar le dole. — Je ne trouverois ni bon sens, ni beauté dans la fin de ce sonnet, si on ne supposoit pas que Pétrarque espère véritablement ou se flatte que sa maîtresse l'attend avec impatience, car sans cela il doit être indifférent à la belle qu'il hâte son retour ou non ; et pourtant le dernier vers n'est qu'une excuse de ce qu'il n'arrive pas assez tôt; excuse ridicule s'il ne croit pas que sa maîtresse se plaint de sa longue absence.

Dil le : e'l baciar si in vece di parole. — Si Pétrarque s'étoit contenté de personnifier le fleuve, en lui donnant commission de parler à sa maî-

(1) Cet écart du sens ne paraît pas dans la traduction de ci-dessus, ce qui vient de ce que j'ai redressé cela de moi-même depuis l'envoi à M. de Rapin. [*Note de l'auteur.*]

tresse, ce seroit au lecteur à chercher de quelle manière un fleuve se peut exprimer; mais de prétendre qu'en lavant le pied ou la main de *Laure*, cela voudra dire que *l'esprit est prompt*, etc., c'est ce qui paraît d'abord fort étrange. J'aimerois donc mieux votre traduction : *Dis-lui en ton langage*, que l'original; mais puisque c'est Pétrarque, nous sommes tenus d'admirer.

Lo spirto è pronto, ma la carne è stanca. — Si n'admirerai-je pas pourtant cette profanation horrible qui se sert dans un sonnet amoureux des paroles prononcées par Jésus-Christ même, dans l'occasion la plus sérieuse de sa vie.

« Ces remarques peuvent vous faire comprendre que je « n'estime pas ce sonnet autant que d'autres du même poëte; « cependant pour vous complaire, j'ai tâché d'en exprimer le « sens comme vous l'allez voir :

Rhône, qui des rochers où tu prends ta naissance,
Précipite tes eaux avec rapidité;
Dont les humides bords craignent la violence
Et suivent de tes flots l'impétuosité.

Tu descends avec moi par un courant rapide,
Et tous deux à la fois nous allons nuit et jour,
Où la nature seule incessamment te guide,
Mais où je suis encor entraîné par l'amour.

Témoin de mon ardeur, de mon inquiétude,
Va, devance les pas d'un malheureux amant;
O toi que le sommeil, la faim, la lassitude,
Ne peuvent dans ta course arrêter un moment.

En portant à la mer le tribu de ton onde,
De tes flots écumeux arrête les efforts;
Considère en passant le plus beau lieu du monde
Où la riche nature épuise ses trésors;

Où l'air toujours serein et l'herbe toujours verte,
Les oiseaux amoureux qui chantent en tout temps,
La campagne, de fleurs incessamment couverte,
Font en toute saison un aimable printemps.

C'est là qu'est mon soleil dont la douce influence
Rend les bois toujours verts, les prés toujours fleuris,
C'est là que la beauté, jointe avec l'innocence,
De ce lieu si charmant font un vrai paradis.

Sur ces bords enchantés chéris de la nature,
Tu trouveras ma nymphe en faisant ton chemin,
Porte de son côté ton onde la plus pure,
Baise son pied d'ivoire ou sa charmante main.

Peut-être, ah! doux espoir! cet objet qui m'engage,
Se plaint de mon absence et de mon peu d'ardeur;
Va, dis-lui (tes baisers tiendront lieu de langage)
Que mon corps fatigué n'a pu suivre mon cœur.

« Je voudrois avoir mieux réussi, plus pour votre satisfaction « que pour la mienne, car je vous avoue que je suis présente- « ment peu sensible aux louanges que ma muse me pourroit « procurer. Adieu, mon très cher Monsieur, je suis de tout « mon cœur votre très humble et très obéissant serviteur,

« THOYRAS-RAPIN.

« A Wézel, le 30 janvier 1711. »

Quelque satisfait, et au delà, que je fusse de cette obligeante réponse de M. de Rapin, l'espérance qu'il me laissoit entrevoir du sonnet que je lui avois demandé, jointe à quelques petites considérations que j'avois à faire sur ses judicieuses remarques, me porta bientôt à lui écrire cette seconde lettre :

A Monsieur de Rapin.

« Si je ne me suis pas pris de meilleure heure, mon très cher « Monsieur, à vous faire mes très humbles remercîments, c'est « que M. Martel par la voie de qui j'étois bien aise de m'acquitter « de ce devoir, n'étoit pas en état de vous rien envoyer, et je « vous avoue que je me fais un scrupule de vous écrire en droi- « ture pour de simples compliments.

« Il ne se peut rien de plus parfait que vos huit quatrains, « et la critique qui les précède est fine, savante même, et très « judicieuse; tous nos amis à qui j'ai communiqué le tout, et « principalement M. Huet, que vous savez n'être pas prodigue « d'encens, a dit (ce que j'avois déjà anticipé de moi-même) que « vos trente-deux vers valoient incomparablement mieux que

« les quatorze du sonnet original. Mais pour revenir à vos « points de critique, que je vous avoue encore une fois être « savamment et judicieusement traités, serez-vous homme à « prendre par la bonne anse, ce que je prendrai la liberté de « vous représenter à l'occasion de l'épithète *Alpestre?* Je doute « mon cher Monsieur, que vous ayez bien pensé à la distinction « qu'il faut toujours faire entre le *propre* et le *figuré*, en fait de « mots et de phrases, lorsque vous avez prétendu, qu'*encore que* « *le Rhône vienne des Alpes, il ne s'ensuit pas que Pétrarque ait* « *eu précisément les Alpes en vue, par ce*, dites-vous, *que suivant* « *cela on pourroit dire la même chose de la Loire et de le Garonne*, « *le mot* ALPESTRE *pouvant s'appliquer à tout lieu montagneux,* « *inculte et sauvage*. Sur quoi voici la représentation dont je « vous parle; c'est que votre induction seroit bonne, si l'épi- « thète ALPESTRE ne se prenoit que dans le *sens figuré;* mais « comme au pied de la lettre et dans le *sens propre*, le Rhône « que Pétrarque apostrophe, est un fleuve qui vient des Alpes, « et qu'en bonne rhétorique et dans tout discours bien lié, et « bien entendu, jamais on ne doit recourir au sens *figuré* lorsque « le *propre* est tout visible et incontestable; il ne faut dou- « ter en aucune manière que la pensée de Pétrarque, dans son « sonnet, n'ait été de nous faire envisager le Rhône comme « venant de ces fameuses montagnes qui séparent l'Allemagne « et la France d'avec l'Italie. Vous me répondrez, peut-être, « qu'ALPESTRE ne se rapporte pas à *fiume rapido*, mais à *vena;* « mais cela ne rend pas votre cause meilleure, parce que *vena* « et *fiume* ne sont qu'une seule et même chose; *vena d'acqua* « est comme *vena di sangue*. Quand donc on dit la *veine d'une* « *rivière* (c'est-à-dire *son lit*), cette *veine*, ce *lit* sont la rivière « même, par la raison du *continens* pro *contento; ce verre*, c'est- « à-dire *le vin qui est dans ce verre*, etc. Or, cette *veine* qualifiée « ALPESTRE par Pétrarque s'étend depuis la source (laquelle « vient des Alpes) jusqu'à l'embouchure, et c'est pourquoi cette « *veine* est dite ALPESTRE.

« Pendant que nous coulons sur le Rhône, j'ai encore à vous « dire, mon cher Monsieur, que quelque certaine, judicieuse « et bien fondée que soit votre critique sur la ridicule extrac- « tion de ce nom *Rodano* du verbe *rodere;* il me semble néan- « moins que vous prenez Pétrarque un peu trop au pied levé « sur l'adoption qu'il a faite de cette fausse étymologie. Il n'a « pas fait cela par ignorance, mais a seulement eu en vue l'opi- « nion vulgaire des Italiens *palatins* (1), qui, ne se servant « point de la lettre *h*, écrivent *Rodano* au lieu de *Rhodano*, « comme ils écrivent *Rodopé* pour *Rhodopé*, *Réno* pour *Rhéno*, « et *Rodii* pour *Rhodii*. Ces Italiens *palatins*-là, donc, étant « accoutumés à ne voir *Rodano* écrit en leur langue, que par ce « retranchement d'*h*, se sont mis dans l'esprit (ne sachant pas « le latin) que *Rodano* venoit de *rodere;* et c'est en s'accommo- « dant à leur ignorance, et comme voulant bien bégayer avec « eux, que Pétrarque, qui d'ailleurs, en qualité de poëte, « étoit bien aise de prendre (fût-ce à la légère) l'occasion d'un « bon mot, et se faire honneur d'un trait d'esprit, a donné « comme tant d'autres, dans cette usurpation mal entendue. « Ce que je dis là de cette fausse usurpation des Italiens *pala-* « *tins* n'est pas de ma tête; j'ai pour garant de ce que j'avance « le savant *Alunno*, le meilleur de tous les interprètes de Pé- « trarque. *Rhodano*, dit-il, *detto da Rhoda; ancor che altri di-* « *cano dal rodere delle rive dove passa.* Si on vouloit si sévère- « ment ôter aux poëtes cette innocente liberté de se donner « carrière, en profitant des plus légères occasions de rire, et « en prenant, soit de bon, soit de volée, tout ce qui se présente « à eux, on leur trancheroit toutes leurs parties nobles.

« Je n'ai plus que le *desioso scendi*, et le *Forse, o che spero,* etc., « sur lesquels j'ai encore un mot à dire, et dont le premier est

(1) On a ici en vue ce joli endroit de M. Ménage, dans sa *Requête des Dictionnaires :*

Ces grands et fameux palatins,
Etrangers aux pays latins, etc.

[*Note de l'auteur.*]

« pareillement fondé sur ce que je viens de vous représenter « du trop grand tort qu'on feroit aux poëtes, si on les prenoit « si fort à la rigueur; vous semblez, mon cher Monsieur, par « ces mots formels de votre lettre : *Ce* decioso *ne me plaît pas « trop,* vous semblez, dis-je, reprocher à Pétrarque d'avoir « donné des désirs au Rhône, qui étant un corps inanimé, est « par conséquent incapable de passion et de mouvements d'es- « prit; mais, comme j'ai dit au précédent article, cela est trop « sévère; car si les choses vont ainsi, que deviendront toutes « les apostrophes et les prosopopées si familières non-seule- « ment à tous les poëtes, mais si fort en usage dans le style « prophétique même? Que deviendra ce joli endroit de Saint- « Amant :

Adieu, ruisseau, reprends ton cours,
Qui non plus que moi ne repose ;
Que si par mes regrets j'ai bien pu t'arrêter,
Voilà des pleurs pour te hâter.

« Que deviendra le début d'Esaïe : *Vous, cieux, écoutez ; et toi, « terre, prête l'oreille ;* et comment excusera-t-on ces paroles du « psaume XIX :

Les cieux en chacun lieu,
La puissance de Dieu
Racontent, etc.

« et généralement toutes les aspostrophes du CXLVIII^e^? Ici, « mon cher Monsieur, vous ne manquerez pas de me dire, que « je donne moi-même bien à gauche, et me forge *gratis* des « monstres tout exprès pour avoir le plaisir de les combattre, « en un mot, que vous ne pensez rien moins que tout ce que je « vous fais dire; je le sais bien, et vous ne m'apprenez rien « par là, je suis trop convaincu de la justesse de votre esprit « et de l'étendue de vos lumières pour ne m'être pas moi-même « représenté toutes ces réponses de votre part en vous entre- « prenant ainsi sur cet article : mais, quoi qu'il en soit, votre « remarque tombe à terre si ce que je prétends, pour votre

« compte, est mal fondé, savoir que vous avez été un peu trop « sévère dans votre condamnation du *desioso* et du *scendi* de « Pétrarque; or je doute qu'on puisse légitimement me dé- « bouter de ma prétention; apparemment qu'il vous est depuis « peu percé quelque dent de lait contre le pauvre Pétrarque.

« Pour ce qui est à cette heure du *Forse, o che spero,* j'ai à vous « dire sans prétendre vous critiquer ici le moins du monde, non « plus que dans tout ce que dessus, qu'il y a une particularité « historique dont je vois bien que la connaissance n'est pas « allée jusqu'à vous; c'est que dans la fameuse dispute « qui, comme je vous l'ai mandé, s'éleva autrefois entre « MM. Chapelain et Ménage, et laquelle fut portée jusqu'au « tribunal de l'Académie florentine, le nœud de la difficulté « étoit sur les *variæ lectiones* de ce passage; les uns (comme « M. Chapelain) prétendant qu'il n'y a dans ce vers, ni *inter-* « *jection admirative* après l'*o*, ni *point interrogant* après le *spero,* « et cette prétention de M. Chapelain étoit d'autant plus fondée « qu'il soutenoit ne les avoir jamais vues dans aucune de toutes « les éditions de Pétrarque qu'il avoit été fort curieux de « rechercher; les autres (comme M. Ménage) prétendant « au contraire, qu'encore que toutes ces éditions soient telles, « cependant on ne peut s'empêcher d'y sous-entendre les ponc- « tuations mentionnées; et en effet, MM. les académiciens de « Florence, dans leur jugement entre les deux contendants, « prirent ce parti-là; mais M. Chapelain soutint toujours que « c'étoit un trop grand passe-droit; et que puisqu'il y a du « sens et un sens raisonnable dans la leçon sans points, il étoit « plus juste de suivre cette leçon-là, que de s'ingérer d'un sup- « plément de ponctuations lesquelles ne se trouvent dans aucun « exemplaire.

« Tout ce que dessus étant posé, je viens à l'espèce de con- « tradiction que vous trouvez et blâmez dans la fin du sonnet; « et je dis qu'en suivant la leçon simple et sans points de « M. Chapelain, le sens des quatre derniers vers de Pétrarque

« est clair, bien suivi et bien entendu, en un mot sans aucune « contradiction : *Je me flatte,* dit cet amant, *que ma maîtresse a « quelque chagrin de ma trop longue demeure; hâte-toi donc... et « dis-lui, en ton langage, que si elle ne me voit pas arriver aussitôt « qu'elle désireroit, cela ne vient que de ce que mon pesant corps ne « sauroit suivre l'ardeur et la vitesse de mes désirs.*

« *P.-S.* — Si vous ne m'aviez point laissé entendre, dans « votre excellente lettre, que nonobstant les difficultés que vous « m'y représentez à réduire en sonnet toutes les matières si « solidement traitées dans vos 32 vers, vous pourriez bien ne « pas laisser d'y faire quelques efforts, je me donnerois bien « garde de vous en solliciter davantage, après toutes les peines « que vous vous êtes données par une complaisance qui a peu « d'égales. Mais si d'aventure, aussi, il vous étoit arrivé de « réussir à cette entreprise, vous m'obligeriez fort d'ajouter, « par un envoi de la pièce, cette nouvelle faveur à la première « que vous m'avez déjà faite, parce que, dans un ouvrage au- « quel je travaille, j'aurois plus de grâce à opposer sonnets à « sonnets que sonnets à quatrains; vous jugez bien, au reste, « qu'en me servant de votre travail, je vous en ferai tout l'hon- « neur indispensablement dû. Je suis, etc., votre, etc.,

« Rou.

« A la Haye, le 20 février 1711. »

Je ne me trompois pas dans ce que je me promettois de la complaisance de M. de Rapin. Dès le 6 de mars suivant, je reçus de lui cette lettre datée du 3 précédent :

A Monsieur Rou, etc.

(2e lettre de M. Rapin-Thoyras sur *Alpestre.*)

« Mon cher Monsieur,

« Dans la disposition où je me trouve présentement, il ne « falloit pas moins, pour m'obliger à rallumer en moi le feu de

« la poésie que j'y croyois entièrement éteint, que l'envie
« extrême que j'ai toujours eue et que je conserverai toute ma
« vie, de vous donner des marques de mon estime et de ma par-
« faite amitié. Ce fut cela seul qui me fit faire des efforts pour
« mettre, en 32 lignes rimées, le sonnet de Pétrarque dont vous
« souhaitiez d'avoir la traduction. J'avois cru faire beaucoup en
« faisant cet effort; et si je vous laissai croire que je pourrois
« travailler à réduire ces 32 vers en un sonnet, c'étoit plus pour
« m'excuser en quelque manière de ce que j'avois trompé votre
« attente, que pour l'espérance que j'eusse de pouvoir y réussir.
« Ce n'étoit donc pas sans dessein que je m'étois étudié à vous
« faire remarquer l'extrême difficulté que je trouvois à exprimer, dans 14 vers français, astreints à un certain nombre de
« rimes semblables, un sonnet italien qui est extrêment concis,
« et dont presque chaque mot emporte un sens particulier. Le
« peu d'usage que je fais de la poésie, joint à mon peu de connaissance de ma propre langue, augmentoit encore ces difficultés et me les faisoit regarder comme insurmontables. Cependant, comme vous m'avez témoigné par votre dernière
« lettre du 20 du passé, que vous souhaitiez d'avoir un sonnet,
« et que l'ouvrage auquel vous travaillez le demande, j'ai mis
« mon esprit à la presse pour en exprimer le sonnet que vous
« allez voir, dans lequel je m'assure que vous remarquerez
« aisément la gêne où je me suis trouvé; car ne pouvant ronger
« mes bords comme le Rhône, il m'a fallu couler dans un lit
« très étroit et sauter par-dessus ce qui m'embarrassoit, pour
« n'avoir pas la force de l'entraîner avec moi. J'ai pourtant espéré qu'en vous envoyant ce que j'ai fait, comme une espèce
« de canevas, je pourrois, avec le secours de vos corrections et
« de vos remarques, parvenir enfin à faire un sonnet, sinon
« beau et juste, du moins passable et propre, en quelque manière, à l'usage que vous en voulez faire. C'est ce qui m'a fait
« résoudre à vous l'envoyer tel qu'il est, pour le raccommoder
« ensuite, selon vos avis. Pour cet effet, je vous ferai part de mes

« remarques sur mon propre ouvrage, de mes doutes et de mes « difficultés, à quoi vous ajouterez, s'il vous plaît, les vôtres, « après quoi je verrai s'il y aura moyen de mieux faire. Voici « donc le sonnet ou plutôt le canevas du sonnet en question :

Rhône, qui, des rochers d'une montagne aride,
Précipites tes flots pour aller, nuit et jour,
Où la nature seule incessamment te guide,
Où je suis sur ton onde entraîné par l'amour ;

Rien ne peut t'arrêter dans ta course rapide ;
Va donc, mais à la mer allant faire ta cour,
Considère ce lieu qui sur ta rive humide,
De Flore et du Zéphir te montre le séjour.

C'est là que mon soleil, dont la douce influence
Donne à tes bords fleuris la plus vive couleur,
Peut-être, ah! quel espoir! se plaint de mon absence.

Baise son pied d'ivoire, et que de mon ardeur,
Ce baiser amoureux marquant la violence,
Lui dise que mon corps ne peut suivre mon cœur.

—

REMARQUES.

1er vers ... *des rochers d'une montagne.* — Ces deux génitifs me font quelque peine; croyez-vous que, *qui*, *descendant d'une montagne*, etc., fût mieux?

4e vers ... *sur ton onde.* — Cela me semble exprimer assez bien que l'amant et le fleuve vont tous deux ensemble, ce qui est nécessaire tant pour le sens que pour exprimer le *meco scendi ;* mais je ne sais s'il est bien de mettre dans un même quatrain, *flots* dans le second vers, et *onde* dans le quatrième. J'avois mis : *Où je suis avec toi conduit par mon amour;* mais l'opposition entre *la nature* et *mon amour*, ne m'a pas paru aussi juste que *par l'amour*. Pour lever cet inconvénient, j'avois changé : *Où je suis avec toi ramené par l'amour*, mais *ramené* ne m'a pas plu ; ainsi je me suis arrêté à *sur ton onde*. Dites-moi votre sentiment. Je n'ai pas cru devoir exprimer que le *Rhône ronge ses bords*, cela me paraissant inutile, puisqu'on ne peut en français dire que *le Rhône tire son nom de là*, sans se rendre inintelligible. Puis donc qu'on ne peut mettre l'étymologie, il n'est pas nécessaire de dire que le *Rhône ronge ses bords; Précipite tes*

flots marque assez sa rapidité, et me paraît plus poétique et plus coulant que de dire que *le Rhône ronge ses bords.*

1er vers du 2e quatrain. — J'avoue que je n'ai pu placer ici *le sommeil et la lassitude*, etc. J'ai cru pourtant que la manière générale dont je m'explique peut donner un assez bon sens, à quoi je suis autorisé par les vers latins de M. Fenouillet qui se contente de dire : *Nullo obice tardus.*

2e vers du 2e quatrain. — Je ne sais si vous trouverez que j'aie assez bien traduit : *Vattene in anzi, ma pria che rendi il suo dritto al mar*, par : *Va donc, mais à la mer allant faire ta cour.* Toujours sais-je bien que c'est ce qui m'a le plus coûté dans tout le sonnet.

3e vers du 2e quatrain. — *Rive humide.* L'épithète d'*humide* pourra-t-elle passer à cause de la nécessité des quatre rimes en *ide?* Je vous en laisse le juge.

4e vers du 2e quatrain. Trouverez-vous que cela réponde assez bien à *Ove l' erba è più fresca, e l'aria più serena?*

2e vers du 1er tercet. — Pour ce qui est de la *rive gauche*, j'avoue que j'ai gauchi en n'exprimant pas cette particularité; j'avois pourtant tâché d'y parvenir en disant : *Donne à ta rive gauche une aimable fraîcheur;* mais j'ai cru voir quelque chose de choquant à dire que le soleil donne de la fraîcheur, quoique cela soit vrai dans le fond à l'égard des arbres, des herbes et des fleurs. Jugez-en vous-même et choisissez.

A propos de *rive gauche.* Dans les trente-deux vers que je vous ai envoyés ci-devant, il y a un endroit où la rive gauche peut entrer très naturellement. C'est, je crois, le dernier vers du 6e quatrain où j'aurais pu mettre, au lieu de

> De ce lieu si charmant font un vrai paradis,
> *Font de ta rive gauche un parfait paradis.*

3e vers du 1er tercet. — En disant : *Ah! quel espoir!* j'ai laissé le même doute qui se trouve dans l'italien, quoique mon sentiment soit que *ah! doux espoir!* seroit meilleur. Mais peut-être le premier sera-t-il mieux pour l'usage que vous en voulez faire.

Dernier tercet. — Je suis en peine de savoir si vous trouverez que tout ceci réponde assez bien à l'original. Vous avez vu ma critique sur ce tercet du sonnet italien, et comme vous ne m'en dites rien, cela me fait croire que vous l'approuvez. Il me semble que la manière dont je m'exprime ici, adoucit un peu ces deux expressions de l'original : *E 'l baciar si e'n vece di parole*, et *Lo spirto è pronto, ma la carne è stanca*, qui pour vous dire le vrai me choquent un peu.

« Je dois présentement une petite réponse à vos remarques

« sur la critique que j'ai faite du sonnet de Pétrarque. Vous « me rendez justice en croyant que je suis très disposé à pren- « dre du bon côté tout ce qui me vient de votre part. Vous me « critiquez d'ailleurs avec tant de ménagement, et vous y mêlez « tant de louanges, qu'assurément je ne mérite pas, qu'il fau- « droit que j'eusse l'esprit et le cœur très mal tournés pour en « avoir le moindre ressentiment. Outre cela, vous avez droit « de me critiquer ; votre profonde érudition, et la justesse de « votre esprit vous donnent ce même droit sur des gens bien « plus habiles que moi ; mais quand il n'y auroit que l'amitié « dont vous m'honorez, elle seroit capable de me faire rece- « voir vos censures avec toute la docilité possible. C'est cette « même amitié qui me donne à moi-même, comme je le pré- « sume, le droit de vous présenter mes difficultés, et les rai- « sons que je crois avoir pour soutenir ma critique, en vous « laissant néanmoins le juge absolu de cette petite dispute, « que je regarde, à vous dire le vrai, avec beaucoup d'indiffé- « rence, puisque ordinairement dans ces sortes d'affaires, ce « n'est pas l'importance de la chose même qui nous intéresse, « mais notre honneur, c'est-à-dire notre goût ou notre juge- « ment, que nous ne pouvons nous résoudre à faire céder à « celui d'autrui. Vous jugez bien, je m'assure, que ce n'est pas « ce qui me fait agir, et que je n'ai pas la vanité de vouloir me « mesurer avec vous ni sur ces sortes de matières, ni sur au- « cune autre. Voici ce que je conçois pouvoir servir à soutenir « ma critique sur les deux ou trois points sur lesquels vous « l'avez attaquée.

« Premièrement sur le mot d'*Alpestre*. J'ai dit, si je ne me « trompe, car je n'ai point gardé de copie de ma lettre, qu'on « n'étoit pas obligé de croire que Pétrarque ait eu en vue de « dire que le Rhône prend sa source dans les *Alpes* plutôt que « sur quelque autre montagne que ce soit, à laquelle le terme « d'*Alpestre* peut convenir aussi bien qu'aux Alpes. Ma raison « étoit, mais j'avoue que je puis l'avoir mal expliquée, qu'on

« pourroit se servir de ce même terme en parlant de la source « de la *Loire*, ou de quelque autre fleuve qui ne vient point « des Alpes ; sur quoi vous me dites que le sens naturel et le « sens figuré pouvant également se donner au terme d'*Alpestre* « dans le sonnet dont il s'agit, il vaut mieux l'entendre dans « le naturel, puisqu'il s'agit du Rhône, qui vient effectivement « des Alpes. Je vois bien que je suis la cause de votre mé- « prise, en ne m'expliquant pas plus clairement, et que peut- « être auriez-vous approuvé ma remarque, si je vous avois dit « que le mot d'*Alpestre* ne s'entend jamais dans le sens propre, « parce que, pour le rapporter aux Alpes, il faudroit dire *Al-* « *pina* ou *Alpigna* ou *Alpigina*, *Alpestre* ne signifiant absolu- « ment qu'un lieu qui tient de la nature des Alpes, c'est-à-dire « *aride*, *inculte*, *sauvage*, etc., et cela, ce semble, avec beau- « coup de raison ; car si Alpestre se rapportoit aux *Alpes*, tou- « tes les fois qu'on se serviroit de cet adjectif avec le nom d'une « autre montagne, on se rendroit obscur ; tout de même, par « exemple, que si, parlant de la Loire, je disois que sa source « est dans des rochers *pyrénéens* ; mais comme *Alpestre* ne se « prend jamais en italien dans le propre, on peut fort bien dire « de la Loire, par exemple, que sa source est dans un lieu *al-* « *pestre*, parce que cela ne fait aucune équivoque. D'où il suit « qu'en disant que la source du Rhône est *alpestre*, on ne doit « point entendre qu'il a sa source dans les Alpes, mais seule- « ment dans des lieux *raboteux*, *incultes*, *arides*, *sauvages*, etc. « Voyez sur cela le *Dictionnaire de la Crusca*, que j'avois moi- « même consulté avant que de vous écrire, pour mieux m'assu- « rer de la solidité de ma remarque, laquelle je ne doute point « que vous ne me passiez après cet éclaircissement.

« Je n'oserois parler aussi positivement de la seconde, qui « regarde *desioso*, parce que c'est une chose qui dépend peut- « être autant de mon goût que de la raison, et que tous les goûts « ne sont pas semblables. Je comprends que je me suis mal ex- « pliqué dans cette remarque, puisque je vous ai donné lieu

« de croire que je blâmois ces sortes d'épithètes données aux « choses inanimées, aussi bien que les apostrophes et les pro- « sopopées, dont les meilleurs auteurs ne font point difficulté « de se servir. Ce n'étoit pourtant pas ma pensée, mais seule- « ment de vous dire que je n'approuvois point l'emploi que « Pétrarque fait de celle-ci dans cet endroit de son sonnet. Ma « raison est que *desioso* marque nécessairement une espèce de « désir ou de passion dans le Rhône d'aller quelque part, *de-* « *sioso scendi*. Néanmoins, dans le vers immédiatement sui- « vant, le poëte dit *que ce fleuve est conduit par la seule nature*, « c'est-à-dire, *par sa pente naturelle*, ce qui fait, à mon sens, « toute la beauté de l'opposition entre ce qu'il dit, *que le Rhône* « *est guidé par la seule nature*, et ce qu'il ajoute, *mais que pour* « *lui il est de plus conduit par l'amour*. Or, si l'on attribue au « Rhône un désir ou passion, outre la nature, cette opposition « entre le fleuve et l'amant ne se trouve plus si juste, du moins « selon ma petite conception. En second lieu, il me semble « qu'on aperçoit quelque petite contradiction dans ce que le « poëte dit que le Rhône *est désireux de descendre*, et ce qu'il « ajoute *qu'il est guidé par la seule nature*, SOL NATURA. Vous « trouverez peut-être ceci trop mince ou trop recherché, j'y « consens; aussi ne prétends-je pas insister beaucoup là-dessus, « et je passerai volontiers le *desioso* à Pétrarque, si vous le trou- « vez à propos, vous assurant que je n'ai point de *dent de lait* « contre lui, et que nous avons toujours vécu ensemble le plus « honnêtement du monde, sans nous importuner beaucoup « par des visites réciproques.

« Je viens présentement au célèbre *O che spero!* et je vous « dirai franchement que je trouve que MM. della Crusca « ont beaucoup favorisé Ménage dans leur décision, peut-être à « cause qu'il étoit de leur corps. Pour moi, plus je pense à ce « passage, plus je trouve que de quelque manière qu'il soit « ponctué, il faut nécessairement lui donner le sens que vous « lui avez donné dans votre traduction en prose, c'est-à-dire : *Je*

« *me flatte que mon retardement lui fait de la peine.* Pour s'en « convaincre, il n'y a qu'à faire une courte paraphrase de cha- « cun des deux sens, à peu près de cette manière :

« *Fleuve rapide, tu coules incessamment sans être obligé de « l'arrêter nulle part. Il n'en est pas ainsi de moi, que le sommeil « et la lassitude contraignent de prendre quelque repos. Puis « donc que je ne saurois aller aussi vite que toi, prends les devants, « et prends bien garde à un certain lieu, etc., où tu trouveras ma « maîtresse.*

« Jusque-là voilà qui est commun à tous les deux sens ; voici « le premier des deux :

« *Peut-être mon retardement lui fait quelque peine; mais fou « que je suis, qu'est-ce que j'espère? Il n'est pas possible que cette « belle ait quelque impatience de me revoir. Va donc, et dis-lui « que je me hâte autant qu'il m'est possible, mais que mon corps « ne peut aller aussi vite que mes désirs.*

« Voici l'autre sens : *Peut-être que mon retardement lui « fait quelque peine; ô chère et douce espérance, que je suis heu- « reux de pouvoir me flatter d'un pareil bonheur! Va donc, et « dis-lui que je fais tous les efforts possibles pour lui donner la sa- « tisfaction qu'elle attend, et que je serois déjà auprès d'elle, si « mon corps pouvoit aller aussi vite que mes désirs.*

« Il me semble que ce dernier compliment est mille fois « plus naturel, et plus joli dans ce dernier sens que dans le « précédent; car où est la fin de faire dire à une maîtresse, « qu'on est fâché de ne pouvoir aller assez vite pour se rendre « auprès d'elle, si on ne se flatte qu'elle en aura de la joie?

« Je suis fâché de vous entretenir si longtemps de ces baga- « telles, et je finirois ici ma lettre, si je n'avois à mon tour à « vous faire une petite prière qui est de vouloir à votre loisir « me donner quelques règles pour l'orthographe des lettres « capitales. Je trouve une si grande différence entre les livres « imprimés à Paris, et ceux qui sont imprimés en Hollande, que « je ne sais où j'en suis. Ceux de Hollande ont les deux tiers

« plus de lettres capitales que ceux de France, comme il vous « sera facile de vous en convaincre, si vous jetez les yeux sur « l'*Histoire de la Ligue de Cambrai*, imprimée chez Moetjens, « si je ne me trompe. Je vous prie de me donner quelques « éclaircissements là-dessus, sans pourtant que cela porte du « préjudice à vos occupations. Si vous pouviez y ajouter quel- « ques règles pour la ponctuation avec quelque exemple, vous « m'obligeriez.

« Il ne me reste plus qu'à vous remercier de toutes les « louanges que vous donnez à mes trente-deux vers, auxquelles « pourtant je suis beaucoup moins sensible qu'aux marques « que vous me donnez de votre amitié que je tâcherai toujours « de conserver par tous les devoirs à quoi elle m'engage.

« Je suis autant qu'il est possible, etc.

« THOYRAS-RAPIN.

« A Wézel, le 3 mars 1711. »

Je ne pus répondre plus tôt à cette lettre reçue dès le 6 mars, que le 23 suivant, et voici quelle fut cette réponse :

Réponse du sieur R... à la lettre de ci-dessus.

« Mon très cher Monsieur,

« Je débute par la répétition des mêmes excuses de mon « retardement à vous répondre, que je vous alléguois dans ma « dernière lettre, c'est-à-dire, l'attente des commodités de « M. Martel, et le scrupule de vous être trop importun en « cherchant de ne vous être pas ingrat.

« Ici, je vous diffère pour un moment les marques du parfait « plaisir que m'a causé votre belle, savante et obligeante lettre, « ayant, avant cela, à vous prévenir sur une continuation d'in- « stance de ma part, où j'appréhende, de la vôtre, un blâme « d'opiniâtreté trop incivile. Pour cela je vous dirai, que j'ai

« longtemps hésité, si je devois revenir encore une fois à la « charge au sujet de notre diversité de sentiments sur la signi- « cation de l'adjectif *Alpestré*, et cela dans la crainte de vous « paraître trop malhonnête; au lieu que la bienséance semble- « roit exiger que j'observasse tout au moins le ménagement que « gardent ceux qui disputent en public contre quelque thèse; « lorsque sans se tenir convaincus par les raisons de leurs an- « tagonistes, ils disent, en faisant place à quelque nouveau « disputant: *Quiesco, sed non acquiesco.* J'ai donc, le dis-je en- « core une fois, fort balancé là-dessus; mais considérant d'un « autre côté, que ce n'est pas l'entêtement qui nous mène vous « et moi; mais que nous désirons également pour mieux « prendre parti, examiner un point de dispute dans toutes ses « faces, sans quoi l'on courroit grand risque de prendre le « change, et ainsi donner dans l'erreur; j'ai cru que dans la « persuasion où je suis d'avoir une réponse à vous faire, à la- « quelle je ne prévois pas de réplique, non-seulement vous ne « seriez pas fâché que je vous la communiquasse; mais que « même vous trouveriez mauvais que je vous en fisse un « mystère.

« Votre critique, encore une fois, et cela sans prétendre « vous dorer la pilule, est autant bien poussée qu'elle sauroit « être; elle est savante et judicieuse; en un mot, il ne vous « manque que la *force du droit* dans la matière, et l'on vous « peut fort bien dire :

Si Pergama dextra
Defendi possent, certe hac defensa fuissent.

« J'ai moi-même pensé d'abord me tenir comme entièrement « terrassé; mais enfin faisant bien réflexion sur la chose, j'ai « trouvé lieu de me relever, et avec une telle augmentation de « forces, que je doute qu'à votre tour vous puissiez tenir da- « vantage contre moi.

« Pour cela, j'ai quatre choses à vous représenter sur vos « principales instances.

« La première, c'est que malheureusement pour vous, vous « en avez trop dit, et êtes allé trop loin, en sorte qu'on vous « peut appliquer le dit commun : *Qui trop embrasse mal étreint.* « ALPESTRE, dites-vous, *selon le Dictionnaire della Crusca, ne « s'entend jamais dans le sens propre, et ne veut dire que* MONTA- « GNEUX, ARIDE, INCULTE, etc. En voilà trop, encore une fois, « mon cher Monsieur, votre Dictionnaire, avec votre permis- « sion, ne dit point cela d'un air si tranchant; il vous pose « seulement son explication comme une règle générale, mais « non pas comme une règle qui soit sans exception; or vous « savez qu'il n'y a point de règle si générale qui ne donne lieu « à cette ressource. Si le *Dictionnaire della Crusca* avoit dit « aussi positivement que vous lui faites dire : ALPESTRE *ne veut « dire que cela*, il n'y auroit pas le moindre mot à souffler; mais « vous m'avouerez que la chose ne va pas ainsi, et que l'expres- « sion du Dictionnaire insinue seulement, que pour l'ordinaire « et généralement parlant, *Alpestre* signifie ce que vous lui « faites signifier, mais n'infère en aucune façon qu'il n'y a au- « cun cas où la chose se puisse prendre autrement. Or je pré- « tends vous faire voir que ce cas particulier se rencontre « dans notre fait; et pour vous en convaincre, voici comme je « tiens que l'expression du Dictionnaire se doit entendre. *Al- « pestre* veut dire *montagneux*, *inculte*, *aride*, etc., bien entendu « quand cet adjectif est joint à un substantif qui soit susceptible « des qualités de *montagneux*, d'*inculte*, d'*aride*, etc.; car visi- « blement si cet adjectif *alpestré* est joint à un substantif im- « propre à toutes ces qualités, alors il n'est plus vrai qu'il « veuille dire *montagneux*, *inculte*, *aride*, etc. Et en ce cas, il « faudra nécessairement recourir à une autre interprétation, « qui même se trouvant naturelle et dans le sens propre, « comme par exemple : *qui vient des Alpes*, alors il faudra s'ar- « rêter à cette interprétation. Or, dans notre point de dispute, « il se trouve que l'adjectif *alpestré* est joint non pas au sub- « stantif RIVA, par exemple : (auquel cas votre prétention au-

« roit lieu, puisqu'un rivage de fleuve est un corps terrestre, « auquel *montagneux*, *inculte*, *aride*, etc., conviennent fort « bien); mais il est joint à VENA, qui, comme je vous l'ai justifié « par l'autorité d'*Allunno*, veut dire VENA D'ACQUA, c'est-à-dire « la rivière seule, détachée de son fond et de ses rives, et « remontant depuis son embouchure jusqu'à sa source. Or, il « est certain que ce corps d'eau n'étant pas absolument sus- « ceptible des qualités de MONTAGNEUX, d'INCULTE, d'A- « RIDE, etc., ces épithètes ne lui sauroient être appliquées; « mais que ce corps d'eau venant très certainement de la source « des ALPES, c'est pour cette raison qu'il est dit ALPESTRE; si « vous pouvez me répondre là-dessus quelque chose digne d'at- « tention, *eris mihi magnus Apollo*.

« Ma deuxième raison est tirée de la réjection que vous faites « de ma distinction entre le sens *propre* et le sens *figuré*, vou- « lant absolument qu'ALPESTRE ne doit être pris qu'au dernier « de ces deux égards, et point du tout dans le premier, ce qui, « encore une fois, est selon moi une prétention trop destituée « de fondement, n'y ayant rien, dans quelque langue que ce « puisse être, où cette distinction n'ait lieu; les *termes*, les « *phrases*, les *expressions*, le *sens*, tout cela reçoit nécessaire- « ment deux faces. Or cette vérité ne me pouvant être raison- « nablement contestée, j'ai droit de soutenir que, lorsqu'une « assertion ne peut avoir lieu dans le sens *figuré*, il faut néces- « sairement recourir au *propre*; je vous avois même, sur ce su- « jet, représenté dans ma première lettre, que non-seulement « la chose est ainsi, c'est-à-dire qu'il y a dans les langues sens « *propre* et sens *figuré*, mais que même le *propre* est celui qui « a l'avantage du pas, et qui doit marcher devant, en sorte que « le *figuré* ne peut avoir lieu que quand le *propre* ne le peut « avoir. Or, je trouve, avec votre permission, que c'est m'avoir « fait une espèce d'injustice que de ne porter nullement votre « attention à cela.

« Ce que vous m'alléguez là-dessus, que pour rapporter le

« mot ALPESTRE aux ALPES, il faudroit dire ALPINA ou ALPI-
« GNA, ou ALPIGINA, me donne lieu de passer à ma troisième
« raison, qui est telle :

« C'est qu'à vous entendre parler ainsi, il semble que vous
« fassiez consister l'énergie des mots dans leur terminaison, ce
« qui n'est nullement vrai.

« L'énergie de signification dans les mots ne résulte en au-
« cune manière de la terminaison mais du corps même de
« chaque mot; l'idée d'énergie que forme dans votre esprit la
« prononciation des mots *campestré*, *pédestré, silvestré*, *ter-*
« *restré*, etc., ne consiste pas dans la terminaison *stré*, elle
« consiste dans le corps de ces quatre mots, qui est *campo, pes*,
« *silva* et *terra;* tout de même et par conséquent l'idée d'éner-
« gie que vous donne la prononciation du mot ALPESTRÉ ne
« consiste pas dans la terminaison STRÉ, mais dans le corps
« seul du mot qui est ALPÉ; et là-dessus, encore une fois, je
« dis que si vous me pouvez répondre à cette troisième repré-
« sentation, *eris mihi magnus Apollo.*

« A tout cela, qu'est-ce que vous trouvez à me dire? c'est
« une prétendue autorité du *Dictionnaire della Crusca*, mais
« dont toute la force n'est qu'une pure libéralité d'explication
« qu'en enflant le cornet, vous vous faites de vous-même, afin
« de rendre votre soupe plus grasse (pardonnez-moi la bassesse
« de cette image), mais qui ne résulte nullement des expres-
« sions du Dictionnaire, comme je l'ai dit ci-dessus; ainsi cela
« ne fait rien contre moi. Je dirai bien plus, c'est qu'à prendre
« les choses dans la plus grande rigueur, pour le bien de votre
« cause, cette autorité du *Dictionnaire della Crusca* n'est pas à
« beaucoup près aussi authentique qu'il semble que vous la
« prétendiez; car je sais de très bonne part que les beaux esprits
« d'Italie ne la veulent point autrement reconnaître, comme en
« effet il se trouve beaucoup de défauts dans cet ouvrage aussi
« bien que dans celui de l'Académie française; et il y a de tous
« les deux une très bonne raison, savoir, que généralement

« parlant, les ouvrages qui portent à leur tête le nom de toute « une compagnie, sont ordinairement beaucoup plus défec- « tueux que ceux qui portent seulement l'unique nom d'un des « membres de cette compagnie, parce que chaque particulier « de ce corps se mettant dans l'esprit que le public ne fera re- « jaillir aucune gloire d'un tel ouvrage sur son compte parti- « culier, il n'apporte pas, à beaucoup près, dans l'examen des « cahiers qui lui sont mis sur table, pour en faire la revue, « toute l'attention qu'il y mettroit s'il s'agissoit de son pur in- « térêt, mais y laisse aller tant de négligence qu'il s'y coule « nécessairement une bien plus grande quantité de défauts « qu'il n'y en auroit si l'intérêt retomboit sur un seul. En vou- « lez-vous un exemple? La grammaire de M. *Regnier des Marais*, « secrétaire perpétuel de l'Académie française, est un ouvrage « incomparablement plus parfait que le dictionnaire de cette « académie ; cependant quand le Dictionnaire fut publié, cet « habile M. des Marais, en qualité d'académicien, avoit été, « comme tous ses autres confrères, un des réviseurs du Dic- « tionnaire : d'où sont donc demeurées dans cet ouvrage tant « de négligences, qui apparemment ne s'y trouveroient pas, « s'il étoit de M. des Marais seul? Joignez à cela les absences « fort fréquentes dans ces sortes d'assemblées, et absences, « bien souvent, des sujets les plus capables de faire d'impor- « tantes corrections ; tous inconvénients qui ne se trouvent « point aux compositions d'un particulier dont l'attention et la « présence ne manquent jamais à son ouvrage.

« Ma quatrième raison est que le point de notre dispute ne « doit pas être pris de la *signification* du mot, laquelle je ne « vous ai jamais contestée lorsqu'elle est bien entendue, mais « de son *étymologie;* or à considérer la chose de ce côté-là (ce « que vous ne pouvez pas raisonnablement me contester), il « est certain que l'étymologie d'ALPESTRÉ étant ALPE, ce mot « a les deux égards de sens que je soutiens, savoir, le *propre* et « le *figuré*, dont à toute force, mais avec toute injustice, vous

« voulez rejeter le premier parce qu'il vous est contraire, mais « que j'ai droit de retenir puisqu'il est incontestable. Que si « vous exigez de moi la justification de ce que je prétends, et « vouliez que je vous montre dans les dictionnaires étymolo- « giques qu'étymologiquement ALPESTRE vient des ALPES, je « vous dirai que les dictionnaires étymologiques ne se font « point une affaire des choses qui parlent d'elles-mêmes; ils ne « traitent que des étymologies qui ne sautent pas aux yeux, et « qui sont difficiles à trouver; vous ne trouverez point dans « les étymologicons ni *campestré*, ni *pédestré*, ni *silvestré*, ni « *terrestré*, parce qu'il n'y a pas dans le monde aucun ignorant « assez bélître pour avoir besoin d'instruction là-dessus. Je « conclus de tout cela que j'ai droit de dire, que dans le mot « ALPESTRÉ il y a double sens, savoir, *propre* et *figuré*, et « qu'ainsi vous ne pouvez pas équitablement me nier, comme « vous faites, le premier de ces deux sens, qui non-seulement « est bien fondé, mais qui même, comme je vous l'ai dit dès « ma précédente lettre, a l'honneur du pas.

« Je m'arrête ici, mon très cher Monsieur, du moins pour ce « qui regarde les points de critique dont je laisse là les deux « autres, trouvant que j'ai déjà été bien long, et qu'il y a assez « de temps que j'exerce votre patience; mais voici de quoi vous « en dédommager, c'est qu'au pied de la lettre, je suis charmé « de la beauté de votre sonnet aussi bien que des curieuses « notes que vous y avez jointes. Vous faites si bien sentir les « obstacles qui s'opposent à la parfaite exécution de ce genre « de petit poëme, qu'on voit bien qu'il n'y a guère que vous à « qui ces obstacles ne soient pas insurmontables. J'ai trouvé « d'ailleurs dans tout le corps de votre lettre de certains en- « droits mignons, et si fréquents que je n'ai pu m'empêcher « d'en faire une liste, pour servir d'exemples de délicatesse et « de nouveau tour d'expressions heureuses à tous ceux qui se « mêlent d'écrire, mais qui ont encore besoin d'adresse et de « leçons. Je passe aux petites règles que vous me faites l'hon-

« neur de me demander, mais que je ne vous accorde que par « obéissance, etc. Je suis, etc.

« R...

« A la Haye, le 23 mars 1711. »

Je serois assez porté à ne pousser pas plus loin les suites de cette petite dispute par la crainte que les lecteurs ne s'en trouvent trop fatigués, vu la minutie du sujet; mais comme elle a fini par quelques traits de littérature critique tant de part que d'autre, qui ont été d'autant plus goûtés par d'assez bons connaisseurs, qu'ils les trouvoient avec étonnement ramassés sur un rien, en sorte qu'ils y appliquoient le fameux *Aurum e stercore Ennii colligere*, je me trouve tenté de rapporter ici la dernière lettre que j'en écrivis à M. de Rapin, sans en faire autant de la sienne, parce qu'à l'exception d'une nouvelle raison de sa part, fondée sur une étymologie celtique dont ma réponse donnera une assez ample instruction, tout le reste de cette lettre n'étoit qu'une répétition de tout ce que portoient les deux précédentes. Voici donc la mienne où celle de M. de Rapin se trouvera assez expliquée :

A Monsieur De Rapin.

« Il est fort aisé, mon très cher Monsieur, de se flatter d'une « victoire, lorsque d'un côté on se donne la liberté de passer « sous silence les principales et plus fortes raisons de son ad- « versaire, *coulant le moucheron*, comme dit le proverbe des « Juifs, et *engloutissant le chameau;* et que de l'autre, mettant « à l'écart le véritable point de la question, on se fait, de son « propre chef, un sujet particulier de dispute que l'adversaire « ne conteste nullement et auquel il n'a aucune part; ce qui « est précisément ce que j'appelois dans la première de mes « deux dernières lettres *se forger tout seul des monstres pour « avoir le plaisir de les combattre*. Or voilà au pied de la lettre « les deux cas où nous nous trouvons, vous et moi; car, d'un

« côté, vous supprimez toute la force de mon unique raison, « dont (par certain principe que j'observe toujours, savoir, « d'envisager autant qu'il se peut un sujet dans toutes ses « faces) j'avois fait quatre membres; et de l'autre, vous vous « jetez à corps perdu sur un fait, lequel, comme je vous l'ai « dit plus d'une fois, je ne vous ai jamais contesté, savoir, « qu'ALPESTRE, généralement parlant, signifie ce que vous lui « faites signifier.

« *Mais quelle est donc*, me direz-*vous cette si grande force de* « *raisons qu'à votre compte je vous dérobe?* La voici : c'est mon « instance sur la suppression que, d'un côté, vous faites de ce « que le Dictionnaire dit positivement, et l'augmentation outrée « que, de l'autre, vous ajoutez d'un air tranchant à la simple « expression de ce même dictionnaire lui faisant dire ce qu'il ne « dit point du tout; car, pour le premier de ces deux chefs, « voici ce que vous m'en dites de nouveau dans votre dernière « lettre : *Je nie tout à plat que le mot* ALPESTRÉ *se puisse prendre* « *dans le sens que vous appelez* PROPRE, *c'est-à-dire,* QUI EST DES « ALPES, *et c'est à vous à le prouver*. Or, cette négation, si ferme « de votre part, est directement opposée aux propres paroles du « Dictionnaire qui, bien loin de rejeter ce sens PROPRE que je sou- « tiens, débute justement par lui dans son article ALPESTRÉ; car « là, ce Dictionnaire fait trois choses et pose trois chefs; il donne « premièrement la *définition* du mot; en second lieu, il en fait « l'*explication;* et en troisième, il *prouve* cette explication *par* « *quelques passages des auteurs les plus célèbres*.

« Le premier de ces trois chefs, savoir : la *définition* est dans « le SENS PROPRE, et il consiste en ces mots : DI QUALITA D'ALPE « (*subauditur* préalablement CH'È). L'*explication* (laquelle « regarde ces QUALITÉS D'ALPE dont il vient de parler) est « dans le SENS FIGURÉ, et consiste en ces mots : ROZZO, SALVA- « TICO, ASPRO (*subauditur* pareillement CH'È). Pour ce qui est « des preuves, comme elles ne regardent que l'*explication,* elles « ne sont, non plus qu'elle, que dans le SENS FIGURÉ. Voilà, à

« mon avis, une dissection anatomique de l'article du Diction-
« tionnaire qui vous coupe la gorge, étant comme notre *jugulum*
« *causæ*. Or, que faites-vous à l'égard de cette *explication* simple
« du Dictionnaire? vous y ajoutez des choses qui n'y sont point;
« vous enflez le cornet, comme je vous ai déjà dit; vous vous
« faites des libéralités de commentaire à mes dépens; et de ce
« tour d'adresse, qui est de votre pure invention, vous en suc-
« culentez votre soupe; et pour vous dispenser d'une réponse
« à la force de mes instances, vous passez par-dessus et n'en
« dites pas un mot; je vous demande à vous-même s'il y a de
« la justice dans tout ce procédé?

« *Oh! mais*, me direz-vous, *bien loin que je vous aie soustrait les*
« QUALITA D'ALPE *portées par le Dictionnaire, c'est au contraire*
« *sur quoi j'ai fort insisté dans mes lettres précédentes, vous y*
« *ayant dit en termes formels qu'*ALPESTRE, *selon le Dictionnaire,*
« *ne vouloit pas dire quelque chose qui* VINT ET SORTIT DES ALPES,
« *mais seulement une chose qui tenoit des qualités et de la nature*
« *des Alpes, savoir, d'être* MONTAGNEUX, ARIDE, INCULTE, *ou selon*
« *le mot à mot du Dictionnaire,* GROSSIER, SAUVAGE, RUDE. A tout
« cela, j'ai deux choses à vous répondre :

« 1° Que le Dictionnaire ni moi ne considérons point le mot
« ALPESTRE seulement par rapport à ce que vous lui faites dire
« de la SORTIE ET ORIGINE DES ALPES; nous le considérons gé-
« néralement, eu égard à tout ce qui *a du rapport avec les Alpes,*
« dont principalement le Dictionnaire s'attache à leurs *qualités*,
« comme aussi fais-je; et c'est là mon sujet de plainte contre
« vous, qu'il semble que vous veuilliez restreindre et borner
« ma prétention (en ce qui est du *sens propre*) à cette seule
« VENUE ET SORTIE DES ALPES, ce qui n'a jamais été avancé par
« moi, qui, sans me borner à cela, entends le mot ALPESTRE
« (en ce qui est du sens propre) de tout ce qui, généralement
« parlant, *a du rapport avec les Alpes*, c'est-à-dire, soit eu égard
« à une ORIGINE ET SORTIE DE CES MONTAGNES, soit eu égard à
« leurs *qualités*.

« 2° Je dis, que, par cette seule considération, que le Dic-
« tionnaire, dans sa *définition*, fait une mention littérale du
« mot ALPE, par cela seul, dis-je, il établit le *sens propre* que je
« soutiens et que vous me niez; car PROPRE et LITTÉRAL sont
« des termes synonymes. Encore une fois, si vous pouvez ré-
« pondre à cela quelque chose de solide, *cris mihi*, etc.

« Je viens présentement à cette autre partie de votre dernière
« réponse, où vous me sommez de vous prouver le SENS PROPRE
« que je prétends et que vous me niez. Je consens donc de
« venir à cette preuve, et la voici : je la tire d'une autorité que
« vous-même, sans y penser, m'avez donné lieu de découvrir,
« mais que par une politique semblable à celle de la suppres-
« sion que je vous ai déjà reprochée, vous vous êtes bien gardé
« de me faire connaître; cette autorité est celle de *Servius* sur
« le troisième vers du X^e^ livre de l'Enéide; ce célèbre commen-
« tateur dit donc, qu'à la vérité, toutes hauteurs de montagnes
« s'appellent généralement ALPES, mais qu'encore que cela soit
« ainsi, et que les Gaulois donnent ordinairement cette inter-
« prétation à ce mot, cependant, à PROPREMENT parler, cela s'en-
« tend des montagnes gauloises (qui ne sont autres que les
« ALPES). Me nierez-vous encore après cela, mon cher Mon-
« sieur, le sens propre que je prétends?

« Je passe à cette heure à votre *Al-pen* celtique. Je ne m'op-
« pose point à ce que vous en dites (1), mais vous m'avouerez
« que cela est tiré de bien loin ; et je doute que Pétrarque ni
« MM. *della Crusca* aient jamais songé à cette étymologie;
« mais *passe*, qu'est-ce que cela fait contre moi? Cela y pourroit

(1) Lorsque je communiquai, il y a quelques jours, à M. Martel l'endroit de *Servius*, que je fais servir à la preuve à moi demandée par M. Rapin, il me voulut anticiper une réponse qu'il croyoit prévoir de la part de notre ami, savoir que Servius ne faisoit rien là pour moi, parce qu'il ne raisonnoit des *Alpes* que sur le pied latin, au lieu que la prétention de M. Rapin (dit M. Martel) roule uniquement sur ce que le mot ALPESTRE est purement italien et nullement latin, les Latins n'ayant jamais dit ALPESTRIS; sur quoi je répondis à M. Martel que la dispute entre M. Rapin et moi ne rouloit pas sur ALPESTRE, en tant que mot purement

« faire quelque petite chose, si en adoptant ce mot celtique « (comme je ne m'y oppose pas, pourvu qu'on lui conserve son « véritable rang et ordre), il en résultoit que *nécessairement*, « *prochainement* et *immédiatement*, ALPESTRE vient D'AL-PEN « celtique; mais cela n'est point; Alpestre ne vient point im- « médiatement D'AL-PEN, il vient premièrement et plus pro- « chainement D'ALPÉ et ALPÉ vien d'AL-PEN. Voilà la véritable « gradation généalogique de ce mot; car vous savez bien que « les étymologistes, en se divertissant, ont plusieurs fois traité « les étymologies sur le pied de *gradation généalogique;* un « mot dont ils cherchent l'origine, leur est comme un *fils* dont ils « montrent premièrement le *père*, ensuite l'*aïeul*, le *bisaïeul*, etc. « La célèbre étymologie, par exemple, de M. Ménage sur « le mot de *laquais*, est telle : *Laquais* est comme le *fils; Lacaïus* « est comme son *père; Vernulacaïus* est son *aïeul*, et ainsi jusqu'à « *verna*, de qui *laquais* descend par cinq degrés généalogiques « d'étymologie. Or, voyons là-dessus quel est votre procédé; « vous supprimez le père d'ALPESTRE qui est ALPÉ, et sautez, « tout d'un coup, du *fils* au *grand-père* qui est AL-PEN celtique, « au lieu qu'il falloit premièrement et principalement passer « par le *père* qui est ALPÉ, après quoi vient le grand-père AL- « PEN; mais cela ne vous accommodoit pas, le sens *littéral* et « *propre* étant, par ce moyen, trop visible; tenez-moi tête en- « core après cela, mon cher Monsieur, si vous pouvez.

italien (chose jamais par moi contestée), mais sur la négation que M. Rapin m'avoit faite ci-devant, que les premiers Italiens qui se servirent du mot d'ALPESTRE, et l'introduisirent dans leur langue, eussent eu les ALPES en vue, comme je le soutenois; M. de Rapin, disois-je à M. Martel, prétend que par le mot d'ALPÉ, on n'étoit pas obligé, du temps des premiers Italiens introducteurs d'ALPESTRE, d'entendre les fameuses montagnes qui actuellement portent ce nom, mais généralement toutes sortes de hauteurs montagnardes; qu'ainsi il n'y avoit que le sens *figuré* qui eût lieu en cet endroit-là, et non pas le sens *propre* que je prétendois et soutenois, sur quoi aussi M. de Rapin, continuois-je, me demandoit preuve de cette prétention. Or, là-dessus je crois que mon allégation du passage de Servius est entièrement à l'abri de votre objection, disois-je à M. Martel. [*Note de l'auteur.*]

« Ici je ne saurois m'empêcher de craindre que nonobstant « toutes mes précautions précédentes, vous ne vous mettiez « dans l'esprit que je ne garde pas assez de mesures auprès de « vous, et que je vous pousse trop sur cet article; cela m'a fait « rêver un fort long-temps, pour tâcher de découvrir l'en- « clouure de notre dissension, me disant à moi-même : *il faut « nécessairement qu'il y ait là quelque malentendu entre nous; « car je ne puis sans la plus grande des injustices, et même sans le « dernier ridicule, soupçonner un homme comme M. Rapin, ni de* « MAUVAISE FOI, *ni d'*OPINIATRETÉ *et d'*ENTÊTEMENT, *ni de* « MANQUE D'INTELLIGENCE ET D'HABILETÉ. Que peut-ce donc « être qui nous empêche de nous trouver d'accord? Or je crois, « à la fin, avoir trouvé ce point d'enclouure; c'est une espèce « de *louche* qui se rencontre dans les termes de *propre* et *pro- « prement* dont jusqu'ici nous nous sommes également servis « vous et moi dans nos précédentes lettres. Ces termes, dis-je, « *propre* et *proprement* se peuvent prendre en deux manières; « savoir : 1° pour *particulier* et *particulièrement* ou principale- « ment; et 2° pour LITTÉRAL et LITTÉRALEMENT. Or je trouve « que jusqu'ici votre esprit ne s'est tourné que vers la première « de ces deux manières, et que vous avez cru que je voulois « vous soutenir que le *Dictionnaire della Crusca*, dans sa *défi- « nition* du mot ALPESTRE, vouloit faire entendre, qu'il signifie » *particulièrement* et *principalement* une chose qui a de la rela- « tion avec les ALPES; et dans cette vue vous seriez en quelque « façon excusable de me nier une telle prétention; mais je n'ai « nullement entendu les termes de *propre* et *proprement* comme « pour *particulier* et *particulièrement* ou *principalement*, je les « ai entendus pour LITTÉRAL et LITTÉRALEMENT, et en cela j'ai « eu toute raison de dire que le Dictionnaire, dans sa *définition* « d'ALPESTRE, ne se pouvoit prendre que dans le sens LITTÉRAL, « puisqu'AU PIED DE LA LETTRE cette *définition* roule sur les « ALPES. Or là-dessus tout ce que vous pourriez me reprocher, « seroit de ne vous avoir pas assez écarté ce *louche* dont je

« parle, et de ne m'être pas, tout d'un coup, exprimé par les « termes de LITTÉRAL et LITTÉRALEMENT, au lieu de ceux de « *propre* et *proprement,* dans lesquels il se trouve du *louche.* « Mais à cela je vous répondrai, que je crois être fort excusable « de ne m'être pas mis dans l'esprit qu'un aussi habile homme « qu'est M. de Rapin, eût besoin d'avertissement et de leçon « pour savoir que quand on se sert des termes de *propre* et « *proprement* par opposition à ceux de FIGURÉ et FIGURÉMENT, « ils ne veulent dire autre chose que LITTÉRAL et LITTÉRALE- « MENT. Voilà, mon cher Monsieur, une porte, ou si vous vou- « lez, un pont que je vous ai trouvé pour honnête retraite ; si « vous ne jugez pas à propos de vous en servir, je ne vois pas « pour vous d'autre voie de salut. Je suis, etc.

« ROU.

« A la Haye, le 4 avril, veille de Pâques 1711. »

Je finirois ici ce long article de M. de Rapin, qui ne s'est trouvé tel que par le plaisir que j'ai pris à m'entretenir d'un ami de cette distinction, si je n'étois retenu par le désir d'ajouter encore ici deux choses : l'une qui regarde les illustres personnes à qui cet excellent ami doit la vie; l'autre une espèce de dissertation contenue dans deux lettres, dont on verra la raison ci-après.

Le père de M. de Rapin, personne de naissance illustre, étoit un célèbre avocat de la Chambre de l'Edit de Castres, lieu ordinaire de sa résidence, jusqu'à ce que cette Chambre ayant été réunie au Parlement de Toulouse, il fut obligé de se transporter dans cette grande ville, capitale de Languedoc. Ce fut dans ce dernier tribunal, et lorsqu'on commençoit à ne garder plus de mesure avec les réformés, qu'une cause importante fut entreprise par un personnage de très grand nom, *Champlâtreux*, contre la demoiselle de Sainte-Claire qu'il ne vouloit point reconnaître pour sa femme, encore qu'il y eût entre eux un mariage secret. L'avocat du mari contestant,

nommé Gourdon, était un très habile homme, éloquent et plein de traits vifs, mais particulièrement si fécond en bon mots, que d'ordinaire il attiroit tous les rieurs de son côté. M. de Rapin, avocat de la demoiselle de Sainte-Claire, avoit bien, comme l'autre, une habileté toute singulière, mais outre cela, en contre-balance de ces bons mots si heureux de son adversaire, il avoit une réputation de probité si universellement répandue dans toute la province et beaucoup par delà, qu'on ne l'écoutoit qu'avec une prévention d'estime, de gloire et d'honneur, et qu'il n'étoit regardé qu'avec vénération. Il plaida donc cette cause si importante, et nonobstant le crédit du magistrat de grand nom, les désavantages d'un parti décrié, et les grands mouvements de l'orateur à bons mots, il la gagna par l'ascendant de sa vertu, de son habileté et de son bon droit, mettant ainsi comme la dernière clef au comble de sa belle réputation.

La mère de M. de Rapin étoit, aussi bien que son illustre époux, d'une famille distinguée, mais se distinguoit encore bien plus personnellement elle-même par une vertu sans austérité, par une piété sans faste, par une patience angélique, et par une grandeur d'âme extraordinaire, toutes qualités singulières, et qui aussi ont toujours été les principaux ornements de ce beau sexe. Elle étoit sœur du fameux M. Pélisson qui a tant fait parler de lui, tant pour la beauté de son esprit et de ses ouvrages, que pour l'étrange manière dont, en contre-poids, il a terni ces glorieux talents à l'article de sa mort, qui ne fit rien moins que d'édifier (1) ceux-là même dont, malgré toutes ses

(1) Cela est plus que justifié par l'espèce de vaudeville qui courut en ce temps-là, et que voici :

Je ne jugerai de ma vie
D'un homme qu'il ne soit éteint :
Pélisson meurt comme un impie,
Et La Fontaine comme un saint.

[*Note de l'auteur.*]

Voir, à ce sujet, un article intitulé *Le Protestantisme et l'Académie française*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. IV, p. 522.

lumières, il avoit pour des intérêts mondains, embrassé le parti en abandonnant celui où il avoit toujours été élevé. Cette illustre dame resta, d'assez bonne heure, veuve de M. l'avocat Rapin son mari; et comme ce fut fort peu après cette grande perte que l'esprit de persécution se porta aux dernières extrémités, et que principalement le sieur Pélisson son frère s'étant érigé en prétendu convertisseur, se déchaina quoique sourdement contre elle pour l'amener à ses fins, jusqu'à être cause qu'elle fut mise et fort tourmentée dans un couvent à Lavaur pendant plusieurs années. Enfin la constance de son inébranlable vertu la tira de ce terrible lieu d'épreuves, mais sans, pour tout cela, voir encore finir tout à fait ses grands maux; elle laissa enfin, lors de sa mort, arrivée le 13 février 1706, à Genève, lieu de sa demeure, trois fils qui lui étoient restés de sa sainte union avec son cher et illustre époux défunt, lequel étoit mort vingt et un ans auparavant, savoir le 18 août 1685. Le second de ces trois illustres fils est le même M. Thoyras-Rapin, à qui tout ce long article a été consacré; l'autre son aîné et qui demeure à Utrecht, est aussi bien que lui orné de plusieurs qualités si excellentes, que par elles il eût été capable de soutenir lui seul toute la gloire de l'illustre nom dont ils ont hérité, et de l'éminente vertu dont leur digne mère leur a donné de si beaux exemples (1). Je passe maintenant aux deux lettres de dissertation que j'ai promises ci-dessus.

Comme c'est une des poésies de Pétrarque qui a donné lieu à tous les divers écrits de M. de Rapin et de moi qu'on a vus ci-devant, je suis tenté de ne finir cet article que par une copie des deux espèces de dissertation dont je parle, et auxquelles la douteuse orthographe du nom de ce fameux poëte donna lieu il y a peu d'années entre feu M. Bayle et moi, qui même en fis naître la difficulté par la lettre que je vais produire sans plus

(1) Le dernier enfin de ces trois fils de M. et de madame Rapin est le sieur *de la Fare*, lieutenant-colonel au régiment de ... [*Note de l'auteur.*]

ample explication, parce qu'elle dit tout, et que je veux éviter la prolixité.

A Monsieur Bayle, professeur, etc.

« Monsieur,

« Une petite dissertation, à laquelle je travaille, demande-« roit que j'eusse auprès de moi un Pétrarque latin, que je ne « saurois trouver ici, ou que je susse au moins fort certaine-« ment si cet auteur si célèbre, en latinisant son nom, absolu-« ment italien, dans son origine, et où il ne se trouve point « d'*h*, y en a mis une, se nommant *Franciscus Petrar*CHA, et « non pas *Franciscus Petrarca*, comme je suis persuadé qu'il « doit y avoir.

« Les raisons de ma prétention sont qu'originairement, et « dans l'italien, ce nom ne portant point d'*h*, il n'a nullement « été besoin d'y en mettre une en le latinisant, comme en effet « l'épitaphe, dont la mort de ce célèbre Florentin fut honorée, « porte *Frigida Francisci lapis hic tegit ossa Petrar*CÆ, et non « pas *Petrar*CHÆ, comme a mis mal à propos *Moréri*, sans son-« ger que quand même Pétrarque auroit latinisé son nom par « l'aspiré *Petrar*CHA, toujours est-il visible qu'en cet endroit « l'auteur de l'épitaphe a eu dessein de mettre *Petrar*CÆ, et « non pas *Petrar*CHÆ, puisque ses vers sont des vers *léonins :*

Frigida Francisci lapis hic tegit ossa Petrarcæ,
Suscipe, Virgo parens, animam, sate Virgine parce;
Fessaque jam terris cœli requiescat in arce.

« Mais sans ce recours à la terminaison *léonine*, l'inscrip-« tion qui est sur le deuxième degré du tombeau de ce fameux « poëte, porte : *Viro insigni Francisco Petrarcæ*, etc. C'est ainsi « que Léonard Arétin, dans sa quatrième lettre du livre IV, « laquelle est au Pogge, dit : *In ea epistola, non sine stomacho « Tullius Petrar*CÆ *respondet,* et non pas *Petrar*CHÆ.

« J'ai encore bien d'autres autorités, mais je ne veux point « vous en rompre la tête ; et ce qui me porte à vous écrire est « que ne pouvant donc trouver ici les œuvres latines de Pé- « trarque, je prends la liberté, en cas que vous les ayez, ou « du moins ses *Variæ epistolæ*, de vous prier de voir tout ce « qui regarde le dénouement que je cherche. Je suis persuadé « que si (comme il n'est que trop vrai) quantité de savants, « qui ont écrit en latin, ont souvent, sinon toujours, orthogra- « phié *Petrarcha*, ce n'a été qu'en se laissant surprendre et « tromper par une analogie mal entendue des mots de *tetrar- « cha*, *patriarcha*, *monarcha*, *gymnasiarcha*, etc., lesquels doi- « vent porter une *h*, en vertu de l'étymologie grecque, ce qui « ne se rencontrant pas dans *Petrarca* (qui étant originaire- « ment, et d'antiquité assez reculée, un nom italien), il n'a ja- « mais été à propos d'admettre une aspiration en le latinisant, « Je suis, etc.

« Rou.

« A la Haye, le 30 juin, 1706. »

Réponse de M. Bayle (1).

« On vient de m'envoyer, de chez M. Basnage, votre lettre « du 30 du mois dernier. Je l'ai lue avec tout le plaisir que « vos lettres m'ont toujours fait goûter, et, tout aussitôt, j'ai « consulté une vieille édition que j'ai : *Epistolarum familiarium* « de Pétrarque. Cette édition est de Lyon, en 1601, in-8°. On « voit au titre : Francisci *Petrarchæ*, etc. Elle fut faite sur un « manuscrit qu'un certain *Jean Chasas*, natif de Nîmes, com- « muniqua au libraire. La préface, faite par Pétrarque, est « marquée au titre *Petrarchæ*, et toujours au commencement de « chaque lettre on écrit *Petrarcha*. Cependant cela ne prouve « rien, parce que le copiste de ce manuscrit a pu suivre un origi-

(1) Voyez la collection des *Lettres choisies* de Bayle : cette lettre s'y trouve en entier.

« nal où l'aspiration avoit été insérée par abus. Ce qu'il y a de « plus fort, est que le Thomasini, dans son *Petrarcha redivi-* « *vus* (1), rapporte ainsi l'inscription qui est au bas de l'effigie « de Pétrarque, à Padoue, dans un lieu public : *Franciscus* « *Petrarcha*, etc. Le Thomasini se sert toujours de l'aspira- « tion, et il s'en justifie dans un chapitre à part, où il nomme « de savants hommes qui soutenoient qu'il falloit écrire *Pe-* « *trarca* ; mais il répond diverses choses, et, entre autres, « qu'un manuscrit du Vatican, qui lui a été communiqué, et « qui est de la main de Pétrarque, porte le nom de ce poëte « avec aspiration. Le *Gesualdo* (2) qui, comme vous savez, a fait « en italien des notes sur les poésies italiennes de Pétrarque, « le nomme toujours, et même lorsqu'il fait sa vie, *Petrarcha*. « Pour ce qui est des vers léonins que vous m'alléguez, mon « cher Monsieur, permettez-moi de vous dire qu'ils ne font pas « une assez bonne preuve, parce que le poëte, pour trouver sa « rime, a pu retrancher la lettre H. Les œuvres imprimées de « Pétrarque, en latin, ne sont point parmi mes livres ; mais je « conjecture, par ce qu'en dit la *Bibliothèque* de Gesner, que « son nom y est avec l'aspiration. Cela ne prouve rien encore, « parce que les libraires auront pu suivre une orthographe gâ- « tée par les copistes. La décision dépend des manuscrits ori- « ginaux de Pétrarque, ou de quelque contemporain qui l'eût « connu particulièrement. Je suis absolument à vous, mon « très cher Monsieur, et votre très humble et très obéissant « serviteur.

« Bayle.

« A Rotterdam, le 3 de juillet 1706. »

« *P. S.* J'ajoute que notre terminaison *Pétrarque* favorise « l'aspiration ; car si le mot italien eût été *Petrarca* (3), nous

(1) *Seu Petrarchæ et Lauræ vitæ, cum variis variorum Autorum Petrarchæ vitis*, etc.; imprimé à Padoue, chez Frambotto, en 1650, in-4°.

(2) M. Bayle devoit écrire *Giesualdo*. [*Note de l'auteur.*]

(3) Avec tout le respect dû à la mémoire de M. Bayle, il ne songeoit guère à

« eussions dit *Petrarche*, comme d'*arca arche*, de *marca mar-*
« *che*, etc.; mais vous pouvez très bien répondre à cela que
« l'aspiration y a été introduite depuis longtemps sur la fausse
« conformité de ce nom avec les exemples que vous me citez,
« *monarcha*, etc. Votre critique de Moréri est très juste. »

ce qu'il dit là; il paraît mettre en balance l'alternative de l'orthographe italienne sur le nom de *Petrarca*, ce qui n'a aucun fondement; avoit-il oublié ce que je lui venois de dire, et qui est incontestable, que les Italiens, hors les mots tirés du latin ou du grec, ne se servent point de la lettre *h*? Ils ne le font point en tout cas dans les terminaisons, puisqu'ils l'ôtent même des mots grecs et latins, comme il paraît dans leur *monarca, patriarca*, etc. En un mot, *Petrarcha* ne s'est jamais dit en italien, mais seulement *Petrarca*. [*Note de l'auteur.*]

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE.

CONTINUATION

DE

SUPPLÉMENTS

SAVOIR

POUR LA PAGE 37 DU 1^er^ TOME DE CES MÉMOIRES

Une espèce de honte que je me suis faite dans la première partie de ces Mémoires, de parler d'une connaissance assez étroite que je liai, par occasion, vers l'année 1665, avec un jeune homme de beaucoup d'esprit, à cause que sa déplorable mort, en public et sur un bûcher, me sembloit incompatible avec l'honneur dont j'ai toujours fait profession, m'empêcha, lorsque j'en étois à cet endroit de mon histoire, de faire mention des innocentes habitudes que j'avois prises avec le malheureux dont je parle. Mais comme j'ai, d'un côté, quelques pièces assez divertissantes à rapporter de lui, dont la vue pourra ne pas déplaire au lecteur, et que ma justification, en ce qui regarde ce commerce, est fort aisée à faire, je feindrai d'autant moins de rapporter ici cette particularité négligée ci-devant, que deux mots de l'histoire de ce jeune homme pourront être regardés comme quelque chose d'assez curieux.

Celui donc, de qui j'ai à parler ici, étoit le fameux *C. Le Petit*,

brûlé en Grève, le..... 166... (1). Je l'avois connu, par hasard, dans un lieu assez honnête (2), où réglément il se tenoit concert tous les jeudis de chaque semaine et où se rendoient quantité de jeunes gens polis, tant de l'un que de l'autre sexe : *Boursault* (3), *Devizé* (4), *Joli de Lourdines*, *Richelet* même (5) et *Montreuil* (6), quoique déjà tous deux hors du premier âge; et enfin plusieurs autres beaux esprits (7) s'y trouvoient fort souvent; et tous, aussi bien que moi, faisoient cas de *Petit*, comme il paraît par les témoignages publics qu'ils lui en ont rendus;

(1) Je ne saurois bien dire si ce fut 1664, ou 5, ou 6, car je fis un séjour de près de trois ans à Châteaudun, savoir en ces trois années; je penche plus pour 1664. [*Note de l'auteur.*]

(2) C'étoit chez le sieur *Vignon*, inventeur de l'angélique instrument de musique, participant du *luth* et du *théorbe*. [*Note de l'auteur.*]

(3) *Boursault* (*Edme*), né en 1638, mort en 1701, auteur dramatique et de Lettres galantes (*à Babet*), qui eurent une grande vogue; plus connu aujourd'hui par ses démêlés avec Boileau et Molière, et surtout par ses pièces satiriques, *Esope à la cour*, et *le Mercure galant* ou *la Comédie sans titre*, dirigée contre De Visé (Voir la note qui suit). La scène entre Merlin et La Rissole,

... Guerrier fameux par ses combats *navaux*,

est dans tous les recueils de littérature et dans toutes les mémoires.

(4) *Visé* ou *Vizé* (*Jean Donneau de*), né à Paris en 1640, mort en 1710, créateur du *Mercure galant*, auteur dramatique, maladroit critique de Molière et défenseur de Cottin, historiographe de Louis XIV.

(5) *Richelet* (Pierre), grammairien, né en 1631, mort en 1698, auteur des célèbres Dictionnaires qui portent son nom, et « le premier, dit Voltaire, qui ait « donné l'exemple d'un dictionnaire presque tout satirique, exemple plus dange- « reux qu'utile. »

(6) *Montreuil* (L'abbé *Matthieu de*), né en 1620, mort en 1692, chez l'archevêque d'Aix, Daniel de Cosnac, dont il était le secrétaire et l'ami. Il figure dans le *Dictionnaire des précieuses*, de Somaize, sous le nom de *Mitrane* (Voy. l'édition donnée par M. C.-L. Livet, dans la coll. elzév. de Jannet, I, 152, 171; II, 304). Ses vers se trouvent dans tous les recueils du temps, ce qui fait dire à Boileau, dans la satire VII, qu'on les voit

Grossir impunément les feuillets d'un recueil.

Madame de Sévigné, dans une lettre à Ménage, le signale comme « douze fois plus étourdi qu'un hanneton; » mais c'est pour s'excuser elle-même à ses dépens, et les commentateurs ont le tort de prendre ce trait trop au sérieux.

(7) De ce nombre était sans doute Pelletier, ami commun de Richelet et de Le Petit. C'est celui à qui Boileau décocha tant de traits:

Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles... (*Epît. au roi.*)
Tandis que Pelletier (*alias* Colletet), crotté jusqu'à l'échine... (*Sat. I.*)

mais ni ces messieurs ni moi ne savions rien alors ni des mauvais commencements de sa vie, ni des restes de mauvaises habitudes qui lui étoient demeurés dans sa conduite privée, lorsque nous vînmes à le connaître, et dont il commençoit à revenir.

Ce jeune homme donc étant au collége vers l'an 1657 ou 1658, quitta tout d'un coup les études pour une correction un peu forte, qui ne lui avoit été que trop justement infligée; et, au bout de quelques semaines, ayant dans son oisiveté fait connaissance avec un frérot Augustin dont le fameux couvent, à Paris, étoit fort voisin de sa demeure particulière, qui étoit dans la rue Dauphine, il prit un jour querelle avec ce pauvre novice, et s'étant caché exprès dans un endroit obscur de l'église, un peu avant qu'on vînt à en fermer la grande porte, il attendit là le frérot son ennemi qu'il savoit bien devoir venir faire les préparatifs pour l'heure de matines; et quand ce pauvre innocent vint à paraître, et que tout le service étant achevé et les moines retirés dans leurs cellules, celui-ci fut resté seul pour éteindre les bougies, il le poignarda, traîna son cadavre en un lieu où il n'étoit pas aisé de l'apercevoir, puis s'étant rencoigné dans sa cachette, dès qu'on eut, de grand matin, ouvert la porte de la rue, il se sauva, et pour se mettre à l'abri de toutes poursuites, il se retira dans les pays étrangers. Il s'arrêta particulièrement en Italie et en Espagne, où, moitié par conversation, moitié par lecture, il acquit une connaissance assez raisonnable de ces deux langues, dont principalement il lut tous les meilleurs poëtes, étant lui-même né avec un esprit si naturellement tourné à la poésie qu'on le pouvoit fort justement, à cet égard, comparer à Ovide. Son affaire enfin ayant été assoupie

J'envie en écrivant le sort de Pelletier... (*Sat. II.*)
...J'ai tout Pelletier
Roulé dans mon office en cornets de papier... (*Sat. III.*)
Je rencontre à la fois Perrin et Pelletier... (*Sat. VII.*)
Que vous ont fait...
Colletet, Pelletier, Titreville, Quinault?... (*Sat. IX.*)
Se jouait aux dépens des Pelletiers romains... (*Ibid.*)
Le reste, aussi peu lu que ceux de Pelletier... (*Art poét.*)

par son absence de sept ou huit années, il revint à Paris fort peu de temps avant que je vinsse à le connaître de la manière que j'ai dit. Dans ces voyages et ce long séjour tant à Rome qu'à Madrid, lieux où sans doute ne se contractent pas les plus fréquentes habitudes de lumière intelligente et de sainteté, il se plongea dans toute sorte de débauche, et particulièrement contracta un malheureux penchant à l'impiété. Toutes ses poésies, qui n'étoient pas en petit nombre, ne rouloient que sur ces infâmes matières, et tous ceux qui ont pu voir son *Paris ridicule*, fait à l'imitation de la Rome ridicule de Saint-Amant, à cette différence près que le poëme de Saint-Amant n'est pas impie comme celui de l'autre, et qui aussi fut enfin cause de son infâme supplice, tous ces gens, dis-je, demeureront d'accord de ce que j'avance, Je ne savois point toutes ces particularités quand je mattachai à *Petit*, ou pour parler plus juste, quand il s'attacha à moi; car quoique j'eusse le premier commencé notre liaison, il s'en fit lui-même, dans la suite, la plus grande affaire à cause d'une certaine candeur, si je l'ose dire, qu'il crut trouver en moi, et de quelques leçons de probité et de crainte de Dieu, que je prenois occasion de lui faire assez fréquemment. Jusque-là, je n'avois vu de ses poésies que celles où l'esprit de libertinage ne dominoit point; mais comme il vit que je goûtois son esprit et tout ce qui en sortoit, la confidence qui se fortifioit de plus en plus entre lui et moi, le porta comme à me vouloir initier tout à fait dans ses plus secrets mystères d'impiété, mais sur lesquels il me vit bientôt frémir d'horreur (1). Alors, changeant tout à fait d'air et de manière avec lui, je lui fis une telle honte et lui marquai si fort que, commençant à le connaître mieux que je n'avois fait jusque-là, je ne voulois plus avoir de commerce avec lui, que changeant, de son côté,

(1) Il croyoit que ma religion me feroit approuver toutes les railleries mal entendues qu'il faisoit de la Vierge et des saints, de quoi j'étois bien éloigné, ayant toujours tenu pour principe que, quelque religion qu'on professe, il en faut de bonne foi remplir tous les devoirs; car, quant au reste, j'ai toujours été fort éloigné d'approuver toutes les superstitions romaines. [*Note de l'auteur.*]

son maintien avec moi, et retirant ses papiers, il me demanda pardon de la faute qu'il avoit faite de me croire si légèrement capable d'applaudir à ses folies; qu'il ne s'y étoit laissé aller que dans la pensée que je regarderois plutôt tout cela du côté de l'esprit que du côté du cœur; me priant d'être persuadé que le sien n'étoit pas pour cela aussi grangrené que je le pouvois croire; qu'il y avoit déjà quelque temps qu'il travailloit à se mettre sur un autre pied, et qu'il me pouvoit bien protester que la sagesse et la piété sans affectation qu'il avoit toujours remarquées en moi, et qui l'avoient charmé, n'avoient pas peu servi, premièrement, à l'attacher si fort à moi, et, en second lieu, à le faire un peu mieux penser à lui et à le ramener de ses égarements; qu'il me conjuroit donc de ne l'abandonner pas, pendant qu'il n'étoit pas encore bien affermi dans le bon chemin, mais avoit besoin de mon aide pour achever de se tirer du précipice. La sincérité avec laquelle il parut me tenir tout ce discours, me toucha et me ramena à lui; mais je lui témoignai que je ne le faisois que dans l'espérance qu'il me tiendroit parole, et le tout par un esprit de charité, dans l'espérance de pouvoir être assez heureux pour réussir au dessein de sa conversion. A quelques mois de là, et notre commerce continuant toujours, mais sur un meilleur pied, il me vint rendre visite pour me demander avis sur certain traité qu'il étoit sur le point de conclure avec un libraire pour l'impression de son *Paris ridicule,* que j'avois déjà vu auparavant et en même temps condamné : « Vous voilà donc, lui dis-je, retombé dans le bourbier, contre ce que vous m'aviez promis?—Nullement, me répondit-il, vous savez bien que cette pièce est du temps de mes anciennes folies; mon nom, d'ailleurs, ne paraîtra point là ; et puis, que voulez-vous que je fasse? je n'ai pas un sou, et voilà cent écus qui me sautent au collet ; qu'est-ce que mon cœur a à démêler avec ma bourse qui est plus plate qu'une punaise, et mes dents longues comme un jour sans pain et sous lesquelles je n'ai pas à mettre une croûte? (1)

(1) La vérité est, en effet, que le pauvre Petit ne vivoit que de livrets et d'éloges

— N'importe, lui dis-je, cherchez votre soulagement par des moyens plus honnêtes et plus sûrs, autrement vous êtes un homme perdu si vous allez plus loin; en un mot, rompez votre marché. — Mais cela est impossible, me dit-il, car j'en ai d'avance touché vingt écus, et qui même sont déjà fricassés. — Eh bien, mon pauvre ami, lui dis-je, encore une fois, vous êtes un homme perdu et j'ai grand'peur que vous n'ayez anticipé votre propre peinture lorsque vous composâtes, il y a quelques mois, le sonnet de l'infâme Chausson (1). » . . . . . (2).

—

Je viens présentement au dernier période de la vie du malheureux *Petit*. Un mois ne se passa pas depuis cet avis trop tardif qu'il m'étoit venu demander, qu'une brouillerie survenue entre le libraire avec qui il avoit traité et l'imprimeur qui devoit travailler à l'ouvrage, porta ce dernier à déceler tout le dessein de cette édition, alléguant en justice que cette pièce étoit pleine d'impiété. Aussitôt on se saisit de la personne du libraire qui, interrogé touchant l'auteur, ne put se défendre de nommer *Le Petit*. Il est en même temps mis en prison, et tous ses papiers enlevés. On trouva là dedans des choses abominables, et il fut bientôt condamné au feu, dans lequel il périt, mais en affectant la prétendue constance qu'il avoit si mal à propos admirée dans le supplice de cet autre misérable qui l'avoit précédé. J'appris cela au bout de huit jours dans la province où j'étois allé faire voyage, comme j'ai dit, pour le mariage de ma sœur (3), et je ne pus m'empêcher de déplorer le

d'auteurs à la douzaine, propres à être mis en forme de sonnet ou d'épigramme et de madrigal, à la tête de leurs ouvrages tant bons que mauvais. [*Note de l'auteur.*]

(1) Voltaire a osé nommer ce Chausson dans le chant I^er^ de son *Poëme héroïque* de *la Guerre civile de Genève* (1768, in-8°), et dans les *notes instructives* de cette cynique satire, il le représente burlesquement comme « partisan de l'*Année littéraire* (de maître Aliboron, dit Fréron) et brûlé chez les Welches (les Français) du dix-septième siècle. »

(2) Nous renvoyons ce passage à la feuille supplémentaire.

(3) Il faut donc que c'ait été en 1664. V. la 1^re^ partie de ces Mémoires. [*Note du fils de l'auteur.*]

sort de ce misérable. S'il eût été appuyé de la moindre recommandation, il auroit pu être sauvé, parce que plusieurs de ses juges, et principalement les jeunes, lesquels ont d'ordinaire assez de penchant à l'indulgence quand il s'agit d'ouvrages où il paraît de l'esprit, représentoient en sa faveur que toutes ces pièces prises avec lui, quelque condamnables qu'elles fussent dans le fond, n'étant que de vieille date, pouvoient être pardonnées à une jeunesse imprudente que le feu de l'imagination avoit emportée, sans savoir bien ce qu'elle faisoit. Mais tous ces beaux discours ne purent trouver grâce auprès des vieux barbons ; et comme *Le Petit* étoit d'une naissance trop obscure, et que ses parents même, aussi dénués que lui de tout crédit et support, n'avoient pas l'assurance de se présenter pour tâcher d'obtenir sa grâce, il fut abandonné à son mauvais destin, et périt de la manière que j'ai fait voir.

Je passe aux ouvrages de sa façon qui étoient infiniment mieux entendus que ces premiers, et dont j'ai fait espérer qu'on auroit du plaisir à en être un peu instruit. Je n'en puis alléguer que deux ou trois morceaux qui se trouvent encore parmi mes vieux papiers ; ce sont principalement deux sonnets, dont le dernier, et qui est à mon avis le plus passable, étoit une de ces pièces mendiées pour servir d'éloges au devant des ouvrages qui se publient si légèrement tous les jours ; l'autre une peinture fort naïve d'un *poëte crotté,* où il se trouve des traits de pinceau assez vifs de ces sortes de gens ; et enfin deux strophes tirées de deux poëmes de mille vers chacun, qu'il avoit composés à l'honneur des deux sortes d'auteurs qui se distinguent le plus dans l'art de bien écrire, savoir les orateurs et les poëtes, dont il avoit choisi cent sujets, pour chacun genre, dans le cours du siècle. Chacun de ces auteurs ainsi triés avoit sa strophe de dix vers, ce qui en faisoit mille en tout pour chacun des deux poëmes, dont il appeloit l'un la *Milliade oratoire,* l'autre la *Milliade poétique.* De toutes ces strophes, ma mémoire n'en a conservé que deux, et je prie le

lecteur de m'excuser, si ce pauvre homme m'ayant, par privilége et prévention d'amitié, fait la petite faveur de me donner rang parmi les cent orateurs qu'il avoit choisis pour remplir son plan, j'ai la facilité (faute de mieux) de produire ici la strophe qui me regardoit. L'autre étoit pour un sujet de bien plus grande distinction, savoir, le fameux M. de Gombaud; aussi commencerai-je par lui. Voici donc son

DIZAIN.

Tes inimitables sonnets,
Fiers d'une belle renommée,
Vont à la cour, vont à l'armée,
Vont aux cercles, aux cabinets;
La louange que l'on leur donne,
Dans la bouche de chacun sonne,
Et de tous côtés retentit;
Gombaud, ta muse sans seconde
Peut bien en avoir de *Petit*,
Puisqu'elle en a de tout le monde.

Pour ce qui est de mon dizain, il étoit tel, et je prie encore une fois le lecteur de me pardonner l'étalage que j'en fais ici.

On verra de ta plume illustre
Quantité d'ouvrages galants,
Si tu cultives les talents
Dont ton art rehausse le lustre;
Ton style est fin et délicat,
Tu ne sens point ton avocat,
Et sans flatter ton écriture
En faveur de notre amitié,
Si tu n'es tout à fait Voiture,
Rou, du moins tu l'es à moitié.

Le sonnet du *Poëte crotté* étoit tel:

Quand vous verrez un homme avecque gravité,
En chapeau de clabaud promener la savate,
Et le col étranglé d'une sale cravate,
Marcher arrogamment dessus la chrétienté;

Barbu comme un sauvage, et jusqu'au cul crotté,
D'un haut-de-chausse noir, sans ceinture et sans patte,
Et de quelques lambeaux d'une vieille buratte,
En tout temps constamment couvrir sa nudité;

Envisager chacun d'un œil hagard et louche,
Et, mâchant dans ses dents quelque terme farouche,
Se ronger jusqu'au sang la corne de ses doigts ;

Quand, dis-je, avec ces traits vous trouverez un homme,
Dites assurément : C'est un poëte françois.
Si quelqu'un vous dément, je l'irai dire à Rome.

Voici tout de même l'autre sonnet ; et premièrement quelle en fut l'occasion :

Un bel esprit, ou soi-disant, natif de Pont-l'Evêque, ville de Normandie, appartenant à feu mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, mais qu'on ne connaît guère dans le monde que par la réputation du fameux cotignac de Bacchus qui s'y trouve en abondance, s'étoit mis en tête de faire un poëme héroïque à l'honneur de cette ville, et de le dédier à la princesse de qui ce célèbre lieu relevoit. Il avoit trouvé un libraire assez facile pour se charger de l'édition de ce bel ouvrage, à laquelle rien ne fut épargné,

Papier, dorure, images, caractère, etc.

et pour se prémunir de suffrages de recommandation, il avoit porté notre *Petit* à lui composer le sonnet dont je parle, et que voici :

SONNET.

A L'AUTEUR DU POËME SUR LA VILLE DE PONT-L'ÉVÊQUE.

De tout temps, dans l'histoire (1), en miracles fertile,
Nous avons vu des dieux (2) de toutes les façons
Devenir artisans et se rendre maçons,
Pour peupler des cités et fabriquer des villes.

Depuis plus de mille ans, par mille soins utiles,
Solon dedans Athène a donné des leçons,
Amphion bâtit Thèbe au bruit de ses chansons,
Et Lycurgue dans Sparte a fait des lois civiles.

Ce n'est point par ses murs ni par ses habitants,
Que ta ville célèbre en titres éclatants
Garantira son nom de la fureur des âges ;

(1) Fabuleuse, s'entend. [*Note de l'auteur.*]

(2) Apollon et Neptune par exemple, qui aidèrent à Laomédon pour bâtir la ville de Troie. [*Note de l'auteur.*]

Seul tu a peux sauver de ce commun débris,
Elle égale déjà Milan par ses fromages,
Elle égalera Rome un jour par tes écrits.

—

Ici, comme par une espèce de contraste, je réparerai ce qu'il peut y avoir d'un peu odieux dans le précédent article, par la mention que j'ai dessein de faire d'une amitié plus noble que je contractai ici à la Haye plusieurs années depuis cette autre, savoir en 1688. Ce fut avec un gentilhomme réfugié, de la maison de Navailles, et qui aussi portoit comme elle l'illustre nom de Bénac. Ce fut le marquis de Langey même qui nous fit connaître l'un l'autre; car droit et équitable, comme il est, il ne le dédaignoit pas, comme la marquise sa femme paraissoit le faire à cause de la petite figure qu'il faisoit ici, tant en qualité de cadet et peut-être même, d'un degré assez éloigné (1), mais qui n'en étoit pas pour cela moins véritable, que pour quelques autres raisons de fierté de la part de la marquise. Ce gentilhomme donc m'ayant fait l'honneur de me rechercher sur quelque petit bien que le marquis lui avoit dit de moi, nous ne fûmes pas longtemps sans nous lier d'une confidence assez étroite, jusque-là qu'étant en peine (à cause d'une seule petite portion de chambre où il s'étoit retiré dans une auberge de mon voisinage) comment il pourroit serrer sûrement une somme de deux cents écus, qui étoit tout son petit frusquin, il me pria de lui vouloir bien garder cette somme, dont il se contentoit, à mesure de ses besoins, de venir prendre dans l'armoire où j'avois serré son sac, tantôt un écu, tantôt deux ou trois. Enfin, étant tombé malade au bout d'une demi-année, et dans un état si bas qu'il ne pouvoit plus sortir de sa chambre, il me pria que comme il n'avoit plus rien à craindre, et d'ailleurs, ne pouvoit plus se transporter chez moi, je lui fisse

(1) Peut-être même aussi (comme on me l'a voulu faire entendre) qu'il étoit seulement du côté gauche. [*Note de l'auteur.*]

porter ce sac, pour le mettre sous le chevet de son lit; je le fis aussitôt, et reçus de lui mille remercîments; après quoi il ne fut pas longtemps sans mourir. Ce vénérable gentilhomme étant donc, soit cadet, soit fils naturel, comme j'ai dit, et fort peu accommodé de biens patrimoniaux, s'étoit dans sa jeunesse jeté dans les études, et avoit même fait quelque cours de théologie : il avoit l'esprit présent et agréable; il savoit, surtout, admirablement sa religion, qui étoit la protestante (1) et il l'aimoit; de sorte qu'encore qu'il eût quitté la plume pour prendre l'épée, ses conversations rouloient pour le moins autant sur la religion que sur la guerre; il avoit d'ailleurs un talent admirable pour la poésie, laquelle il ne consacroit qu'à des ouvrages de piété et dont il me communiqua quelques morceaux que je rapporterai ici, comme ne pouvant faire qu'honneur à l'article que je consacre à sa mémoire. Mais avant que de venir à eux, je donnerai ici un impromptu de sa façon qui m'a toujours semblé fort curieux, et surtout très naturel. Il voyageoit un jour sur la Loire dans une de ces cabanes qu'on sait y être assez fréquentes, et qui aussi bien que les coches et les carrosses de traverse sont toujours plus remplies de femmes et de prêtraille que d'autres sortes de gens, de sorte qu'il se trouva là mêlé parmi plusieurs tant jésuites qu'autres moines. M. de Bénac paraissoit là plutôt en habit de cavalier qu'en celui de théologien, et les discours de toute la barque s'étant insensiblement tournés sur les matières de religion, M. de Bénac qui n'étoit pas homme à cacher la sienne, fut bientôt reconnu pour huguenot par un jésuite qui, par-dessus le reste de la compagnie, faisoit fort l'entendu, tranchoit du maître sur toute matière, et entreprit M. de Bénac avec beaucoup de suffisance et de hauteur. M. de Bénac soutint admirablement sa thèse, mais par des manières douces et civiles, se contentant de la solidité de ses raisons et du bon droit de sa cause, sans en venir aux

(1) La maison de Bénac étoit de religion protestante. [*Note de l'auteur.*]

termes offensants; en un mot il poussa bientôt à bout son adversaire qui, outré de rage de se voir désarçonné par un homme d'épée, qui apparemment n'en devoit pas tant savoir que lui, se porta jusqu'à cet excès de brutalité que de dire à Bénac qu'*il ne savoit ce qu'il disoit, et qu'il étoit un cheval.* Bénac baissa la tête en l'appuyant sur sa main, comme quand on rêve profondément à quelque chose, puis se relevant tout d'un coup, et se tournant vers son homme il lui adressa ces paroles :

Je suis un *cheval*, dites-vous ;
Moi qui par mes raisons vous accable de coups,
J'en fais juge toute la terre,
Je suis plutôt un *maréchal ;*
Et vous, puisque je vous déferre,
Vous devez être le *cheval.*

Il n'est guère besoin de dire de quel côté furent les rieurs, il n'y eut personne qui n'admirât la vive repartie de M. de Bénac, et dans tout le reste du voyage, il ne fut plus parlé de religion.

Voici un autre impromptu de la même main et qui a quelque chose d'assez analogue avec le précédent; l'occasion en fut telle :

M. de Bénac ayant été vanté pour ses impromptu à un jeune abbé qui se piquoit de bel esprit, et lui en ayant montré quelques-uns par complaisance, l'abbé dit à d'autres personnes qui étoient présentes, que ces impromptu étoient faits *à loisir;* Bénac fit quelque autre chose sur le champ même, pour se justifier contre cette accusation, et l'abbé se retrancha à dire que c'étoit là des *selles à tous chevaux;* sur quoi Bénac répliqua ceci sur l'heure :

Ignorant de ce que je vaux,
Et plus indigne encor de ce que je te donne,
Si *la selle est à tous chevaux,*
Pourquoi ne t'est-elle pas bonne?

Il en fit encore un autre sur le même sujet, que voici :

Tu dis que mes couplets nouveaux
Sont des selles *à tous chevaux*,
Par une critique infidèle,
Voilà pour toi, pauvre animal,
Et tu diras que cette selle
N'est faite que pour *un cheval*.

—

Je viens présentement aux morceaux de piété que j'ai promis; ce sont trois fragments tirés d'une plus ample paraphrase du Symbole des Apôtres, dont ma mémoire ne m'a conservé que ceci :

PARAPHRASE SUR LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.

AU NOM DU PÈRE,

Principe en qui rien ne commence,
Immobile moteur de tout,
Centre sans point, terme sans bout,
Tout en tous lieux sans résidence;
Sans temps auteur de tous les temps,
Dont les immuables instants
N'ont rien qui suive ou qui devance;
Mer où qui se perd est sauvé,
Au nom de ta grandeur immense,
Soit commencé le tout, et le tout achevé.

ET DU FILS,

Verbe qui n'es ni voix ni lettre,
Double nature en un sujet,
Du Père l'éternel objet,
Engendré sans recevoir l'être;
Composé simple, esprit en corps,
Mort immortel, âme des morts,
But de l'amour, fin de la haine,
Ange, homme, Dieu, tout à la fois,
Dans le repos et dans la peine,
Nous t'adorons au ciel, de même qu'en la Croix.

ET DU SAINT-ESPRIT,

Souffle de deux sources unies,
Par un seul soupir exhalé,
Non engendré, mais écoulé
Des deux personnes infinies ;
Caractère du doigt de Dieu,
Air solide dont, en ce lieu,
Nous respirons amour et grâce ;
Invisible flambeau des saints,
Fais succéder à notre glace
Tes feux qui dans nos cœurs ne soient jamais éteints.

AMEN.

Corps présent des ombres passées,
Nouveau patron des vieux extraits,
Original de leurs portraits,
Et substance de leurs pensées ;
Miroir des types de la loi,
Cause et soutien de notre foi,
Sceau des promesses éternelles,
Evangélique vérité,
Elève-nous sur tes deux ailes
Au bienheureux séjour de ton éternité.

—

Je prends occasion de ces saints élans du bon M. de Bénac pour mettre fin par eux au présent Journal de ma vie, que je supplie Dieu de tout mon cœur de ne terminer que dans de pareils mouvements. *Son saint nom soit béni!*

FIN DES PRÉSENTS MÉMOIRES.

SUPPLÉMENTS

DE CE DEUXIÈME TOME

[Pour la page 12, ligne 25, et la page 14, ligne 23.]

Comme en demandant l'avis de M. Bayle sur cette dispute, entre mon ami et moi, j'avois aussi recherché, de commun accord, celui du sieur Térond, voici ce que ce dernier m'en écrivit d'Utrecht, où il se trouvoit alors :

A Monsieur Monsieur Rou, etc.

« Je vous remercie de tout mon cœur, mon cher Monsieur, « de l'honneur que vous avez fait et à M. Bose, en lui écri- « vant une lettre si honnête, et à son gouverneur, en le choi- « sissant pour juge de votre démêlé. Il seroit à souhaiter pour « les parties intéressées, aussi bien que pour moi, que vous « eussiez jeté les yeux sur une personne plus capable de ter- « miner votre dispute. Le flamand, que je ne sais guère, m'a « fait oublier le peu de français que je savois, et le soin de « pourvoir à notre petite cuisine, m'a fait négliger les douces « occupations du cabinet. C'est pour cette raison que je de- « meure plus à Amsterdam qu'ici, et que je m'informe plus vo-

« lontiers de l'état de la Compagnie des Indes, et s'il y a du « changement dans les actions, que je ne fais de l'Académie et « du différent usage ou du genre des mots. Mais, Monsieur, « quand je me serois toujours fait une étude particulière de « notre langue, vous pourrois-je rien dire sur la question pro- « posée que vous n'ayez dit vous-même? Vous avez ramassé, « avec la dernière exactitude, tout ce qu'on peut alléguer de « part et d'autre, de telle sorte pourtant qu'il paraît, ce me « semble, que si, dans le langage ordinaire, *foudre* est plus « souvent du genre féminin, il y a des rencontres où, non-seu- « lement on le peut, mais où l'on le doit faire du masculin. Telle « est celle du tableau de l'histoire de Sémélé, où Jupiter est « représenté avec *son* foudre; qui diroit avec *sa* foudre, diroit, « à mon avis, fort mal. La distinction que vous faites de *foudre* « comme *instrument*, et de *foudre* comme *effet*, me paraît fort so- « lide, et il est certain que quand Jupiter prendra son sceptre, « il prendra toujours *son* foudre et non pas *sa* foudre. Ce que « dit Bouhours, à l'article des Devises (pag. 462 et 485), me « semble décisif, et La Fontaine (tom. III, liv. II^e^, Fable 20, « pag. 187 ; p. m. 256, Fable 161) pouvoit fort bien dire :

Il la renvoie et pourtant
Lance la foudre à l'instant, etc.

« Mais le masculin lui a paru plus beau; ou plutôt il n'auroit « pas dit ce qu'il vouloit dire; car il auroit marqué toute la « colère de Jupiter, et tout le fracas qui s'en ensuit, et ce n'é- «toit pas là de quoi il s'agissoit; et si, au lieu de *lance la fou- « dre*, il eût mis *lance une foudre*, il auroit exprimé sa pensée, « sans doute : mais ne voulant parler que d'un seul foudre que « Jupiter détacha des autres, il lui auroit donné un genre qui « ne se donne point, quand on les compte l'un après l'autre.

« Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant ser- « viteur,

« TÉROND.

« A Utrecht, le 20 décembre 1690. »

[Pour la page 235.]

[Voir page 253, note.]

Lorsque j'envoyai à M. de Rapin les six articles contenus dans les pages depuis 241 jusqu'à 253 tout au bas, je les accompagnai de la lettre que voici, et qui en fait comme une espèce d'éclaircissement en ce qui regarde leur économie.

A Monsieur de Rapin.

« Ce ... avril 1708.

« Monsieur et très parfait ami,

« Si j'ai tant tardé à répondre à votre dernière lettre, ce n'est « pas que mon cœur ait été insensible à tous les obligeants « traits que le vôtre y a répandus. J'ai trouvé là quelque chose « bien plus chatouillant encore que dans toutes vos précédentes, « qui quelque honnêtes et mêmes flatteuses qu'elles fussent, « pouvoient néanmoins ne partir que d'une civilité et d'une « bienséance ordinaires; au lieu que celle-ci, visiblement et sen- « siblement, vient *intimis ex medullis, et pectore toto.* Il faut « donc chercher ailleurs les causes de mon silence; il y en a « plusieurs; j'ai principalement été fort occupé à la révision de « la première partie de mon *Histoire universelle*, que milord « Portland, comme vous savez, a voulu garder pour lui-même. « Cette première partie étoit traitée d'une manière assez suc- « cincte, à cause du court terme que vous aviez été obligé de « me prescrire. J'ai donc enrichi ce premier volume d'une tren- « taine de dissertations fort travaillées, tantôt sur les pricipaux « *poëtes* tant grecs que latins; tantôt sur les *historiens* des deux « mêmes nations; tantôt sur les *orateurs* aux mêmes égards; et « ainsi des *philosophes* et autres illustres de la plus grande dis- « tinction tant aux lettres qu'aux armes; ce que j'ai poussé si « loin par une longue et assidue recherche de toutes les sources « où ces matières ont été le plus solidement traitées, et d'où

« j'ai puisé, extrait et comme mis en fiole la plus précieuse « quintessence; en sorte qu'il n'y a point de lecteur si peu « lettré qui ne puisse aisément et en peu d'heures, se former « là-dessus une idée bien plus avantageuse et mieux entendue « de tous ces héros anciens, que la plupart des gens n'en ont « d'ordinaire après d'assez longues études; tous les lecteurs « n'étant pas capables de faire, d'eux-mêmes, une bonne et ju- « dicieuse critique des ouvrages qu'ils lisent. J'ai, au reste, « manié tout cela si peu plagiairement que j'ai comme converti « en ma propre substance tout l'aliment que je reconnais avoir « pris ailleurs; en sorte qu'excepté les endroits dont je n'ai pas « voulu changer le mot à mot, et que je souligne exprès, pour « n'être pas accusé de me parer des plumes d'autrui, il se trou- « veroit peu de gens qui, en visitant mes sources mêmes, pus- « sent s'apercevoir de ce que j'en ai puisé et ne se pas mettre en « l'esprit que le tout est de mon cru; parce que je suis persuadé « de n'avoir pas fait cela servilement. Mais je m'aperçois que « j'en dis un peu trop pour le dessein que j'ai de vous envoyer « bientôt quelque échantillon des environ trente morceaux dont « je vous ai parlé ci-dessus et que ce n'est pas assez répondre « à la déférence qui doit être rendue à un jugement comme le « vôtre, que d'anticiper sur sa décision. Je ne sais, en un mot, « si je ne devrois pas plutôt me retenir par cette réflexion pa- « rodiée de Balzac, lorsqu'il étoit sur le point d'envoyer son « *Aristippe* à la fameuse reine Christine, et me dire, comme il « se disoit à peu près à lui-même : *Mais il n'est pas temps de se « flatter si amoureusement d'un jugement avantageux sur toutes « ces pièces, puisque ce jugement doit être attendu du pays de « Clèves où nous avons dessein de leur faire faire un voyage.* Je « suis, etc.,

« R... »

Je ne saurois plus naturellement, ce me semble, faire connaître le jugement que M. de Rapin fit de toutes ces pièces et

de quelques autres qu'il avoit vues dès l'année précédente, que par les trois ou quatre fragments de ses lettres, que voici (1) :

1er *extrait ou fragment, savoir d'une lettre du* 12 *août* 1707.

« Quant au Mariana, vous savez mes sentiments là-dessus, « ainsi je n'y puis rien ajouter présentement; seulement je vous « dirai que je frémis de dépit quand je pense que *Van der Aa* « fait une dépense prodigieuse pour imprimer les livres d'un « M. *Rogissart;* que les livres de Chatelain s'impriment et se « gravent à grands frais; et qu'une bonne traduction de Ma- « riana demeure au croc par la stupidité des libraires. *O sæcula,* « *ô mores!* où sont les *Vascosan*, les *Etienne,* les *Plantin,* et « autres libraires capables de juger les livres? Il ne reste que « des *Mortiers* et des *Van der Aas* qui semblent avoir pris à tâche « de ruiner la république des lettres, en faisant occuper dans « les bibliothèques, par une foule de mauvais livres, les places « qui devroient être réservées pour les *Marianas français*, et « autres livres de cette nature.

2e *Extrait ou fragment*, *savoir du* 25 *septembre* 1707.

« Jai lu avec plaisir les Dissertations que vous m'avez fait la « grâce de m'envoyer. Tout y est plein de bon sens et de science, « et vous pourriez dire, à plus juste titre que M. Ménage, qu'il « y a plus de dix éruditions dans chaque page. Je prendrai « la liberté de vous dire en passant, à l'égard de celle qui re- « garde *Caton*, qu'il me semble que vos raisons ne combattent « pas assez fortement l'objection (2) qui vient naturellement « dans l'esprit, que Virgile étoit trop bon courtisan d'Auguste,

(1) Nota bene que ces quatre extraits sont, par une espèce d'inadvertance ou d'oubli, comme une espèce de répétition de ce qui se trouve dans les pages 267 et 268 ci-dessus, 4e partie des présents Mémoires. [*Note de l'auteur.*]

(2) Je satisfis à cette objection en faisant imprimer ma dissertation qui n'étoit qu'en manuscrit quand M. de Rapin fit ladite objection. Ma réponse donc se trouve dans le volume de mars 1708 de M. de Beauval, page 122. [*Note de l'auteur.*]

« pour donner, de propos délibéré, de si grandes louanges à « Caton d'Utique; car dire qu'il y avoit une honnête liberté « parmi les Romains de dire leurs sentiments, c'est bien dire « qu'un brutal, du temps d'Auguste, pouvoit dire quel- « que chose de semblable sans en être puni; mais ce n'est ni « dire, ni prouver qu'un courtisan délié, tel qu'étoit sans doute « Virgile, osât se donner de pareilles libertés dans un ouvrage « fait exprès pour louer Auguste. Au reste, je ne prétends pas « que cette objection doive déterminer à croire qu'il s'agit dans « ce passage de *Caton le Censeur*, mais je la crois pourtant très « forte contre votre sentiment, etc. »

3^e^ *Extrait ou fragment, savoir du* 27 *avril* 1708.

Cet extrait regarde la lettre rapportée ci-devant aux pages 327 et 328.

« J'ai vu avec un très grand plaisir que vous avez repris « l'ouvrage que vous avez fait pour milord *Portland;* plût à « Dieu que vous pussiez vous résoudre à le donner au public... « Comme je connais votre bon goût et votre exactitude, je ne « fais nulle difficulté d'acquiescer à ce que vous en dites, et à « m'en imaginer encore plus. Vous avez tort, ce me semble, « de vous excuser sur ce sujet, puisqu'il ne fut jamais défendu « à un ami de dire à son ami ce qu'il pense de ses propres ou- « vrages. Il y a même des gens qui peuvent le dire au public, « quand ils sont connus pour gens de bonne foi et de bon goût; « et ce n'est que quand on se vante à tort que l'on est blâma- « ble; mais je suis assuré qu'il n'en est pas ainsi de vous, etc. »

4^e^ *Extrait ou fragment, savoir du* 1^er^ *janvier* 1709.

Cet extrait regarde les six articles mentionnés aux pages 241 à 253.

« Pardonnez ma négligence à vous renvoyer si tard votre

« cahier, puisqu'elle ne regarde ni votre personne ni votre « écrit, mais c'est plutôt un effet de la résolution que j'avois « prise, depuis ma reconvalescence, de ne penser à rien qui « pût m'occuper l'esprit; et malheureusement votre écrit, que « j'avois précieusement gardé dans un portefeuille, a suivi le « sort de mes livres et de tous mes autres papiers. Je le reçus « dans le temps que j'étois le plus mal; mais, depuis, mon frère « et moi le lûmes ensemble, et le trouvâmes fort bien écrit, et « avec beaucoup de discrétion, et nous conclûmes qu'il seroit « très avantageux au public d'avoir les caractères de tous les « hommes distingués dans l'antiquité, de la même main, etc. »

—

[Pour la page 303, ligne 15.]

Comme la réponse de M. de Rapin à cette dernière lettre de ma part, datée du 4 avril 1711, veille de Pâques, n'étoit point encore parvenue jusqu'à moi, lorsque j'en étois à cet endroit des présents *Mémoires,* on n'a pu voir jusqu'à présent de quelle manière cette légère dispute qui étoit entre nous, vint enfin à cesser; mais on en sera satisfait par la lecture de la pièce que voici, et que je reçus le 24 avril 1711.

A Monsieur Rou.

« Je crois, mon très cher Monsieur, qu'il est temps que nous « finissions notre dispute sur une chose qui doit si peu nous « intéresser l'un et l'autre. J'avoue que j'ai eu tort de dispu- « ter contre vous, et que je devois avoir plus de déférence que « je n'en ai eu pour un homme tel que vous, que je dois re- « garder à tous égards comme mon maître. Je vous cède donc « la victoire, content de l'honneur que je reçois dans ma dé- « faite en ce qu'elle vous a coûté quelque peine. Il seroit à

« souhaiter pour vous que le vaincu fît un peu plus d'honneur « au vainqueur. Oui, mon cher Monsieur, je consens à croire « sur votre parole, que l'épithète *alpestre* peut s'employer « quelquefois dans le sens littéral pour dénoter une chose *qui « vient des Alpes* ou *qui appartient aux Alpes;* et j'avoue très « sincèrement que j'ai pu me tromper dans la croyance où « j'étois que ce mot ne pouvoit s'employer que dans une signi- « fication générale. Je ne suis pas assez versé dans la langue « italienne pour pouvoir décider d'une manière aussi positive « que je l'ai fait dans mes lettres précédentes. C'est pour cela « que dans les sentiments de modestie où je suis à cet égard, « je vous demandois quelque autorité de quelque auteur ita- « lien écrivant en sa langue, soit prose, soit vers; et je vous « la demanderois encore si je ne craignois de vous donner lieu « de croire que je veux profiter de ce que vous ne tournez pas « vos lectures du côté des poëtes ou autres auteurs italiens, « pour tenir l'affaire en suspens jusqu'à ce que le hasard vous « eût fourni quelque passage pour me convaincre, et différer « par là ma défaite. Cependant, si vous venez à en rencontrer, « vous m'obligerez de m'en faire part, comme je le ferai de « mon côté si le hasard m'en procure quelqu'un. Au reste, « Monsieur, soyez persuadé que rien n'étoit plus éloigné de « mon intention, que de disputer avec vous pour le seul plai- « sir de vaincre. Je vous assure très sincèrement que j'ai agi « tout rondement, que je n'ai soutenu que ce que je croyois « vrai, et que je n'ai eu aucun dessein d'éluder la force de vos « arguments par des ruses, comme vous semblez m'en accu- « ser. Si cela vous a paru en quelques endroits, accusez-en « plutôt mon peu de pénétration ou ma prévention, mais non « pas ma bonne foi : quand j'aurois tous les talents du monde « pour la chicane, seroit-ce contre vous que je devrois les « exercer? Vous dont la pénétration est si grande et le juge- « ment si solide qu'on ne peut faire un faux pas sans que vous « vous en aperceviez. Vous découvrez dans les meilleurs au-

« teurs, à la première vue, ce qui est juste, et ce qui ne l'est « pas; et moi, petit mirmidon, oserois-je prétendre de vous en « faire accroire? C'est, je vous assure, ce à quoi je n'ai jamais « pensé. Recevez donc, s'il vous plaît, ma justification à cet « égard, avec votre bonté ordinaire, et soyez assuré de ma « parfaite estime. Mais c'est trop peu; je dois ajouter encore « des assurances d'une parfaite reconnaissance de ce que vous « dites de moi et de ma famille dans vos Mémoires; votre af- « fection pour moi et votre bon cœur vous ont sans doute en- « traîné trop loin quand vous avez eu la main à la plume, pour « parler de moi en termes aussi avantageux que vous le faites, « ou bien vous avez compté sur le retranchement que le public « fait ordinairement des louanges, et que quand il en ôtera les « trois quarts, il en restera encore assez. Quelque sensible que « je sois à l'approbation d'un homme tel que vous qui se connaît « si bien en mérite, ce qui ne peut que m'être très avantageux, « je le suis encore plus aux marques sensibles que je reçois par « là de votre amitié qui m'est encore plus chère que la répu- « tation que vous voulez me donner dans le monde. J'écris au- « jourd'hui à mon frère, et lui fais part de ce que vous dites de « notre famille, et je le prie de remplir les vides qui s'y trou- « vent et sur lesquels vous me demandez des instructions plus « particulières, à quoi je m'assure qu'il ne manquera pas, non « plus qu'à vous remercier, comme il le doit aussi bien que « moi. Ma femme, à qui j'ai fait voir l'éloge que vous faites « d'elle, m'a chargé de vous en remercier; je crains quasi « que vos louanges ne lui fassent perdre la modestie dont « vous la louez, et ce ne seroit pas la première fois que « de pareilles louanges auroient produit un semblable effet; « elle vous assure de ses très humbles services. En mon parti- « culier, soyez persuadé que je suis avec une parfaite estime, « mon très cher Monsieur, votre, etc.,

« THOYRAS-RAPIN.

« A Wézel, 21 avril 1711. »

Dans la première lettre que j'écrivis à M. de Rapin, depuis la réception de celle qu'on vient de voir, je lui représentai, au sujet de la demande qu'il m'y fait de quelques autorités, qu'elles n'étoient nullement nécessaires pour la justification de ma thèse, qui n'a jamais été de prétendre que depuis les premiers introducteurs du mot *alpestré*, la signification de ce terme se soit étendue jusqu'à un rapport littéral aux *Alpes;* car bien loin que j'aie eu une telle prétention, j'ai dit ou du moins fait entendre en plusieurs endroits de mes lettres sur cette matière, que je me renfermais uniquement à soutenir qu'encore que je ne niasse point que quelque temps après l'introduction de ce mot par les premiers auteurs qui l'employèrent, leurs successeurs et descendants l'eussent ordinairement borné à la signification figurée, toujours n'y avoit-il point d'apparence que ces premiers introducteurs, en l'employant pour les premières fois (même dans le sens figuré) n'eussent pas principalement eu d'abord les *Alpes* en vue, et c'est-à-dire une signification et une idée littérales; mais que depuis eux, leurs successeurs, laissant là cette idée littérale, et n'y faisant plus aucune attention, s'étoient bornés à la signification figurée. Cela étant, je n'ai plus à me casser la tête sur la recherche d'aucunes autorités pour une prétention que je n'ai point.

FIN DES SUPPLÉMENTS DU TOME II.

LETTRES DE BAYLE

A JEAN ROU

LETTRES DE BAYLE

A JEAN ROU

Rou n'a inséré, dans ses *Mémoires et opuscules*, que six des lettres qu'il avait reçues de Bayle. Ce sont celles qui portent les dates des ... février, ... mars et 20 décembre 1690, 13 et 21 février, 25 août 1696; elles se trouvent aux pages 275 et 276 du tome I; 13, 67, 73, 76, du tome II, et se rapportent au *Dialogue d'Ariston et d'Eugène*, aux *Psaumes de Dom Antonio* et à la traduction de l'*Histoire d'Espagne*, de Mariana. Il faut y ajouter un alinéa dans la lettre du 18 mai 1691, relatif à l'*Histoire de l'Académie de peinture* (t. II, p. 16).

Nous n'avons nous-mêmes cité dans nos notes que quelques paragraphes des autres lettres de Bayle à Rou. Pour compléter notre publication, nous croyons devoir reproduire ici ces lettres, au nombre de vingt-six, d'après l'édition la plus estimée, celle donnée en 1729, par Des Maizeaux, avec des remarques (Amsterdam, 3 vol. in-12).

I.

A M. Rou, à Paris.

A Sedan, le 21 novembre 1679.

Voici ma première lettre, mon cher Monsieur; car les deux autres ne doivent être comptées que pour des rôles de commissions. J'en suis si persuadé, que je ne puis me dispenser du style dont on se sert dans les commencements; comme est, par exemple, que je suis arrivé en bonne santé, et que je n'ai pas voulu manquer, dès mon arrivée, de vous assurer que je vous aime et vous estime de toutes mes forces, aussi bien quand j'ai le malheur de ne vous voir pas, que quand j'ai l'avantage de jouir de votre agréable conversation.

On m'a trouvé en si bon état, au prix de ce que j'étois lorsque je partis

d'ici, que quand j'ai voulu dire à certaines personnes que j'avois une impatience extrême de les revoir, on m'a dit en riant qu'il y paraissoit à mon visage, et que c'étoient des fables toutes pures; qu'on n'acquiert pas de l'embonpoint dans les lieux d'où on a tant de hâte de partir. Je vous assure, Monsieur, qu'on a eu raison de croire qu'il ne me tardoit pas de partir de Paris, et que je m'en sentois arracher avec une espèce de violence. L'aimable compagnie de chez M. Puel, que vous étiez venu augmenter si considérablement, avoit pour moi des charmes bien doux : le repos dont je jouissois, le travail insupportable qui m'attendoit ici, les réflexions que je faisois sur la perte de votre présence, de nos entretiens de table et d'après souper, m'ont fait quitter Paris avec regret, il faut que j'en convienne; et peu s'en faut que je ne l'aie avoué à tous ceux que j'ai revus ici. Tout cela n'empêche pas que je ne sois, à Sedan, dans l'occupation jusqu'aux oreilles; et il n'est pas jusqu'à ma migraine, qui m'avoit épargné trois mois durant à Paris, qui ne soit revenue à moi plus furieuse que jamais.

Je vous dis cela, afin que vous soyez d'autant plus porté à me plaindre, et que vous engagiez à me plaindre aussi toutes les personnes pour lesquelles je vous ai demandé quelques compliments bien tournés. Je continue à vous demander les mêmes offices, avec cette circonstance de nouveau, que vous témoigniez à tous en général, et à chacun en particulier, le plaisir extrême que m'a donné l'endroit de votre lettre où vous m'assurez qu'on me fait l'honneur de se souvenir de moi. J'aurai, au premier jour, à vous remercier de tant de choses, que ce sera prudemment fait à moi de ne laisser pas accumuler les remercîments. Ainsi, vous agréerez que je m'acquitte dans ce billet des actions de grâces qui vous sont dues pour les livres de la bibliothèque de M. Briot.

Ayez la bonté de donner à M. Carla les *Gazettes de France*, depuis le 28 octobre dernier : je vous les renverrai, sans faute, sept ou huit jours après. Quand vous m'écrirez, vous me ferez plaisir d'y mêler quelques nouvelles, soit de livres, soit de pièces de théâtre. Tout est bon en province. Je suis, etc.

II.

A M. Itou, à la Haye.

A Rotterdam, le 14 juillet 1682.

Vous aurez sujet de vous plaindre de moi, mon cher Monsieur, de ce que je ne vous ai pas remercié du présent que vous m'avez fait de votre

livre (1); car je ne compte pas pour un acte de remercîment ce que je vous en dis chez M. Jurieu. Je me réservois à parler amplement de tout cela quand vous seriez sorti. Je vous attendis à mon logis; je vous allai chercher chez M. de Beaumont; mais ce fut sans vous pouvoir joindre. Depuis ce temps-là, j'ai cru aller de jour en jour à la Haye; mais je m'aperçois, enfin, que je laisse passer bien du temps, sans trouver le loisir de faire cette agréable promenade; et je me résous de vous écrire par M. Claude, qui la fera aujourd'hui.

En deux mots, mon cher Monsieur, je vous remercie très humblement de votre présent: je l'ai lu et relu avec bien de la satisfaction, quoiqu'il n'eût point tout à fait pour moi la grâce de la nouveauté, puisque vous m'en aviez lu la plupart, avant que de mettre au net votre composition. J'ai trouvé les additions que vous n'aviez pas encore faites la dernière fois que vous m'en lûtes quelque chose; je les ai trouvées, dis-je, très fortes, et très bien poussées; savoir l'affaire de la reine d'Ecosse, etc. Vous me ferez plaisir de m'apprendre la manière dont nos adversaires en parlent en France, lorsque vous en aurez su quelque chose.

J'appris hier, avec bien du plaisir, que Son Altesse a donné tout de nouveau sa parole à M. Jurieu pour vous. Je me souviens que M. Jurieu m'a dit que la première fois qu'il vit M. Halewyn, votre bon et illustre ami, il lui demanda des nouvelles de l'autre professeur (2): cela fait que je me sens d'autant plus de désir d'être connu de lui, et de lui faire la révérence. Je vous arrête pour être mon introducteur, s'il vous plaît, la première fois que j'irai à la Haye.

Quand vous irez à la Sale, je vous prie de dire à Du Périer qu'il apporte là tous les bons livres qu'il a chez lui; parce que je dois aller bientôt à la Haye, et que si j'en trouve de bons, je lui en achèterai beaucoup. Tout à vous, mon cher Monsieur.

III.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 22 octobre 1682.

Je ne pensois pas que vous dussiez vous en retourner dès hier même, mon cher Monsieur, et je fus bien mortifié quand j'appris, à l'issue du se-

(1) *Remarques sur l'Histoire du Calvinisme de M. Maimbourg*; imprimées à la Haye en 1682. In-12.

(2) M. Bayle lui-même.

cond prêche, que votre retour à la Haye me privoit du plaisir de vous entretenir quelque temps. Je voulois vous demander s'il est vrai qu'on imprime à la Haye les manuscrits que M. Claude reçut de M. Maimbourg, de Londres. Il paraît, par une lettre de M. Maimbourg à M. Jurieu, que M. Claude lui a écrit qu'il a laissé ses manuscrits dans un coffre (1).

Je voulois vous dire aussi qu'on m'a écrit de Genève que vos *Remarques* y ont été imprimées, et bien goûtées: mais on m'a assuré que ce n'est pas Claudin le Jeune qui a fait la musique de nos *Psaumes*, comme vous l'avez avancé; mais Goudimel, comme il paraît par le 52e livre de M. de Thou. C'est peu de chose; mais si vous en faites faire une seconde édition, vous verrez ce que c'est plus exactement (2). Je suis, Monsieur, etc.

IV.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 25 octobre 1682.

Je vous suis très obligé, mon cher Monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre critique. Je puis vous dire, que sans écouter les raisons que l'amitié suggère en faveur des choses qui nous ont été envoyées par ceux pour qui nous sommes préoccupés, j'ai examiné vos *Remarques* sévèrement, et les ai fort approuvées. Votre pénétration à découvrir tout ce qui choque le génie de notre langue, et la régularité de notre grammaire, mériteroit l'adoption du père Bouhours; et si vous aviez épluché le style de l'historien du *Calvinisme* (3) avec la même régularité, vous eussiez pu donner au public des remarques fort instructives pour la parfaite intelligence du français. Je vous prie de croire que c'est sans aucune flatterie.

J'aurois pris la liberté de montrer cette composition aux demoiselles que vous avez exceptées *in petto*, tant je l'ai trouvée propre à vous faire beau-

(1) M. Maimbourg, cousin du jésuite Maimbourg, après avoir embrassé et ensuite quitté la religion réformée en France, passa en Angleterre l'an 1682 pour rentrer dans l'Eglise protestante, et y porta quelques manuscrits de sa façon. On en imprima un en Hollande, en 1683, intitulé : *Examen du premier Traité de controverse du P. Louis Maimbourg, intitulé : Méthode pacifique pour ramener sans dispute les protestants à la vraie foi, sur le point de l'eucharistie, au sujet de la contestation touchant la perpétuité de la foi du même mystère.* Voyez dans le *Dictionnaire* de M. Bayle l'article *Maimbourg,* rem. E, et les *Lettres choisies de M. Simon,* t. I, lettre VII, page 77 de la 2e édit., 1702, et tome II, lettre XXXIII, page 222 de l'édition de 1704. (*Note de Des Maizeaux.*)

(2) Voir ci-après, p. 363.

(3) M. Maimbourg.

coup d'honneur. Mais comme il fût venu par là à la connaissance de M. Jurieu, que M. le N** s'occupe à des pièces de galanterie, je n'ai rien montré. Vous savez bien qu'il vaut mieux que M. Jurieu, et tous les ministres, qui seront bientôt les examinateurs de l'auteur, ignorent absolument qu'il travaille sur cette matière. Cela peut avoir ses usages. Mais peut-être l'auteur eût-il été fâché contre moi, s'il eût su un jour que j'aurois été cause qu'on sût ce que vous avez bien voulu que je fusse. L'éloge qui est à la fin pour l'aimable sœur est fort bien tourné. Il n'eût pas été nécessaire de m'apprendre la réservation mentale, ou plutôt *in petto*, que vous avez faite : car je ne crois pas qu'il y ait à Rotterdam de ces esprits sophistes qui inspirèrent à M. de Balzac tant de raisonnements et d'exclamations contre,

Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle.

Je suis tout à vous, mon cher Monsieur.

V.

A M. Rou.

A Rotterdam, le . . . . . 1684.

Je vous dois une réparation dans les formes, mon cher Monsieur, puisque j'ai été à la Haye sans avoir l'honneur de vous voir. C'est assurément une faute très criminelle; mais je ne laisse pas d'espérer que vous ne m'en ferez pas un crime, quand vous saurez que le sujet de mon voyage étoit uniquement une affaire qui occupa tout le temps que je pus demeurer à la Haye.

Je priai M. de Beaumont de vous faire un million d'excuses de ma part. Nous parlâmes de l'*Esprit de M. Arnaud;* et il me dit que vous aviez fort bien jugé que je n'en étois pas l'auteur (1). Je ne crois pas qu'il soit fort nécessaire de désabuser le monde; car si quelqu'un me le pouvoit imputer pendant quelques pages, il connaîtroit peu après, à mille marques, qu'il vient de meilleure main. Il y a bien de la délicatesse et du savoir dans cette pièce, et cent choses de quoi s'applaudir; mais plus il y en a, plus faut-il être soi-

(1) *L'Esprit de M. Arnaud, tiré de sa conduite et des écrits de lui et de ses disciples, particulièrement de l'Apologie pour les catholiques. Ouvrage où l'on trouvera quantité d'observations et de pièces curieuses utiles à la connaissance de l'histoire ecclésiastique du temps.* Deventer, Rotterdam, 1684, in-12, 2 vol. Voy. le jugement que M. Bayle a fait de cet ouvrage dans son *Dictionnaire*, à l'article *Arnauld* (*Antoine*), rem. E. (*Note de Des Maizeaux.*)

gneux de ne pas dérober la gloire qui en doit revenir à l'auteur (1). Ainsi mon cher Monsieur, si vous trouviez des gens qui crussent que ce fût moi, désabusez-les, je vous en conjure. Quand vous en viendriez aux serments, vous ne risqueriez rien. Je vous envoyai, il y a environ deux mois, une copie des vers satiriques contre M. Colbert, qui sont dans l'ouvrage. Je ne sais si M. de Beaumont les reçut. Je suis, etc.

P. S. On imprime ici une réponse à M. Brueys, dont l'auteur m'a prié de vous donner un exemplaire. Je le ferai en son temps.

VI.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 18 octobre 1684.

J'ai eu une incroyable satisfaction, mon cher Monsieur, d'apprendre par votre lettre l'état de votre santé, et l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi. Je vous assure qu'il y a très peu de personnes au monde pour qui j'aie autant de considération que pour vous, et à la prospérité de qui je sois aussi sensible qu'à la vôtre. Vous ne pouviez guère mieux vous adresser qu'à moi en ce pays, pour savoir les *Nouvelles de la République des lettres*, puisque je me suis chargé d'en composer un petit livre, qui se distribue tous les mois. J'ai commencé par celui de *Mars* 1684. Je vous les eusse tous envoyés, si je n'avois su qu'on m'avoit déjà prévenu. Vous avez tant d'amis à la Haye, qui sachant votre goût s'empressent à vous servir selon cela, qu'il seroit bien difficile qu'un homme de Rotterdam, aussi enseveli que je le suis dans les livres, depuis cette nouvelle entreprise, leur pût gagner le devant. Puisqu'on vous a envoyé mes *Nouvelles*, on vous a appris tout ce que je sais de nouveau de ce côté-là; ainsi je vous y renvoie. Je vous dirai seulement que le livre de M. Jurieu contre le *Renversement de la Morale* n'est pas encore achevé d'imprimer : il vous en promet un exemplaire, dès qu'il en aura. On imprime un autre ouvrage de sa façon, qui s'intitule *Préjugés légitimes contre l'Eglise romaine*. Ce sera un gros in-4°. Je ne sache pas que la querelle de MM. Huet et Despréaux ait eu aucune suite. M. du Rondel se porte bien, et vous salue de tout son cœur. J'ai souvent de ses nouvelles. Il sera ravi de voir les Relations que vous nous avez promises. Je prie Dieu de vous conserver précieusement. Je suis, etc.

---

(1) M. Jurieu.

VII.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 3 août 1685.

Je ne reçus qu'hier les *Nouvelles* de juillet, mon cher Monsieur, et j'en prépare dès aujourd'hui un exemplaire pour vous l'envoyer, si j'en trouve l'occasion, comme on me le fait espérer.

J'y joins ces lignes, pour vous apprendre que je reçus mardi dernier une lettre fort civile de M. de Visé, auteur du *Mercure Galant*, qui me prie d'agréer qu'il m'envoie chaque mois son *Mercure* par la voie qu'il me plaira de lui indiquer. J'ai su même, qu'en attendant, il a fait porter chez M. Janiçon le Mois de juin et les deux tomes du Carrousel. J'ai appris aussi que c'étoit l'effet d'une proposition qu'un tiers lui avoit conseillée, que nous fissions échange de nos *Mercures*. Or voici ce que je voudrois savoir de vous : de quelle voie vous vous servez pour faire venir celui de madame la princesse, combien cela coûte de port, et enfin si l'exemplaire qu'on me donnera ne pourroit pas servir au lieu de celui que S. A. R. fait venir : car pourvu que j'aie la lecture, et même en courant, de la pièce, j'en abandonne de bon cœur la propriété. Un petit mot de réponse sur cela, à votre loisir, afin que je puisse me régler pour indiquer la voie qu'on me demande. Tout à vous, mon cher Monsieur.

VIII.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 9 février 1686.

Je vous remercie très humblement, mon cher Monsieur, de l'écrit que vous m'avez communiqué (1). Il est beau et bon, et digne de son auteur, et je voudrois bien en pouvoir orner mes *Nouvelles*, mais deux ou trois raisons m'en empêchent. La première est que j'ai dessein, comme je l'ai insinué dans un des Mois précédents, de donner de temps en temps un livret extraordinaire, qui sera un recueil de diverses pièces fugitives, que je n'aurai pu insérer dans les *Nouvelles* ordinaires. Je m'y suis engagé auprès de

(1) *La Séduction éludée, ou Lettres de M. l'évêque de Meaux à un de ses diocésains* (M. de Vrillac), *qui s'est sauvé de la persécution; avec les réponses qui lui ont été faites, dont la principale est restée sans réplique.*

bien des personnes que je considère, dont je n'ai pas employé ce qui m'en étoit venu ; et comme je n'ai point publié leurs petites pièces, je me suis résolu de réserver toutes les autres semblables pour un livret à part, d'autant plus qu'on a critiqué que j'aie inséré des pièces tout entières, comme le *Discours* de M. l'abbé de la Chambre, une *Lettre* de M. Spon, etc. J'excepte ce qui regarde une *Expérience anatomique*, *chimique*, etc., car ces sortes de choses sont fort désirées ; et comme mon journal en est assez stérile, je n'en laisse guère passer quand il m'en tombe entre les mains. Il faudroit donc, mon cher Monsieur, que votre ouvrage attendît mes *Nouvelles extraordinaires*, mais je craindrois que ce ne fût trop attendre (1).

La seconde raison est qu'on m'a conseillé d'éviter le plus qu'il sera possible les matières de controverse. Il n'est pas possible de le faire quand les livres sont publics. Mais, diroit-on, il falloit les éviter à l'égard d'une lettre manuscrite, dont tous les noms sont supprimés, et celui du prélat à qui on écrit, et celui du répondant. Cela m'oblige de vous dire que, si vous la faites imprimer, je crois que vous ferez bien de n'en pas supprimer ni les noms, ni les dates ; car les lecteurs seront tout autrement curieux quand ils sauront que cela regarde M. l'évêque de Meaux.

Ma troisième raison est que ce Mois-ci et celui qui vient seront pleins, malgré que j'en aie, de matières de controverse, des livres très considérables qui vont paraître, ou qui viennent d'éclore, ne me permettant pas de fuir la touche. Nous allons voir tout à la fois dans un mois deux livres de M. Jurieu, qui me feront deux gros articles. Sans cela, mon cher Monsieur, je passerois sur les deux autres raisons, en considération de la bonté de votre pièce, et de l'amitié comme de l'estime très particulière que j'ai pour vous.

Je suis très fâché que tant de circonstances contraires me privent de l'avantage que je me procurerois par votre écrit ; mais puisqu'il n'y a point d'autre remède, je vous le renvoie aujourd'hui, afin que vous le fassiez imprimer sans retardement.

J'ai été ravi que les *Tables* de M. Tallents m'aient fourni une occasion de parler des vôtres. Comme elles sont en anglais, je n'ai pu les lire ; on me les a laissées quelques jours, mais on me les a redemandées après cela, et ainsi je ne saurois vous les procurer. Comme vous êtes le premier en date, je ne doute pas qu'on ne vous aie copié (2). Je suis, Monsieur, votre, etc.

---

(1) M. Bayle n'exécuta point le dessein qu'il avoit de donner de temps en temps un supplément à son journal, quoiqu'il en eût averti le public à la fin des *Nouvelles* de mai 1686. (*Note de Des Maizeaux.*)

(2) Le dernier paragraphe de cette lettre « J'ai été ravi, » etc., se trouve imprimé dans les *Mémoires de Rou*. Voy. t. I, p. 217.

IX.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 17 février 1686.

En homme qui n'a pas trop de loisir, mon cher Monsieur, je ne vous écris qu'un billet, pour vous remercier de toutes les douceurs obligeantes que vous m'avez écrites. Mais malgré ma brièveté, je vous fais souvenir que nos conventions ne sont pas cela. Si vous voulez m'honorer d'une de vos lettres, ce doit être pour me donner vos bons avis, et vos judicieuses critiques, et non pas pour m'encenser.

On m'a dit que vous soupçonnez M. de Larroque d'être l'auteur de la critique des *Dialogues* de M. l'abbé de Dangeau (1). Il est parti de Paris le dixième de ce mois, pour venir en ce pays-ci. Il pourra vous désabuser lui-même. Je suis très sincèrement, etc.

X.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 19 avril 1686.

Je ne manquai pas, mon cher Monsieur, d'écrire hier à M. Rainssant, et de lui représenter vivement tous vos griefs; le priant même instamment de laisser la chose où elle étoit, plutôt que de l'*enfourner*, comme il dit. Je ne sais s'il en fera quelque chose. Il me dit dans sa lettre, que, dans l'état où sont les affaires de notre parti, dont on voudroit même abolir la mémoire, il n'y a point d'apparence que l'on rende à leur auteur des *Tables* qui n'ont été interdites que parce qu'elles favorisoient les protestants. Il regarde donc comme une chose infaisable de vous les faire rendre en l'état où elles étoient; et, néanmoins, comme il trouve que le public en doit profiter, il croit qu'on les fera corriger, et qu'après cela elles seront rendues publiques; et tout le mieux qu'il croit pouvoir faire pour vous, est quelque dédommagement.

Je vois fort bien qu'il regarde cela comme le seul moyen de vous procurer quelque avantage; et je ne sais si M. de Montausier osera s'empresser pour

(1) *Apologie d'un tour nouveau pour les quatre dialogues de M. l'abbé de Dangeau, lecteur du roi : 1° sur l'immortalité de l'âme; 2° sur l'existence de Dieu; 3° sur la Providence; 4° sur la religion.* Cologne (la Haye), 1685, in-12. M. Jurieu est l'auteur de cette critique. (*Note de Des Maizeaux.*)

le tout; je veux dire, pour la reddition des planches. J'en doute fort, et ne sais s'il vaut mieux que l'on les remette dans un galetas, que de vous en faire avoir quelque gratification. Outre que si on a une fois insinué aux puissances, qu'après les corrections des endroits trop huguenots, l'ouvrage sera très utile au public, il sera fort malaisé de les faire remettre dans un grenier; surtout y ayant apparence que ceux qui travailleront à la chose y trouveront bien leur compte; outre cela, dis-je, Monsieur, ce n'est pas une espérance trop prochaine que celle de notre rétablissement. Ainsi faites bien réflexion s'il ne vaudroit pas mieux tenir quelque chose de présent, que d'attendre un avenir incertain. Je vous dis cela à vous; car à M. Rainssant, j'en parle comme si absolument vous aimiez mieux n'avoir rien, et qu'on laissât la destinée de vos *Tables* aux événements de la Providence.

Pour ce qui concerne M. de Jaucourt, frère de M. le marquis de Villarnou, j'aurois eu bien de la joie en recevant votre lettre par son moyen, de l'assurer de mes très humbles services. Je m'estimerois très heureux de lui en pouvoir rendre quelqu'un par rapport à ses études. Je ne sais si la chose sera possible : il n'y a nulle place chez M. van der Horst, mon hôte. Toutes ses chambres sont pleines. Mais si M. de Jaucourt demeuroit ici, je tâcherois de ménager quelques moments à certaines heures du jour pour des entretiens de philosophie avec lui. J'ai très peu de loisir, comme vous savez; mais pour des personnes d'un tel nom, et d'une distinction si vénérable à tous les protestants, il faudroit bien faire des efforts. Je suis, etc.

XI.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 24 mai 1686.

J'ai lu avec un plaisir extrême, mon cher Monsieur, tous les manuscrits que vous m'avez communiqués. Ils sont écrits, et avec beaucoup de pureté, et avec force, et avec zèle : j'en pourrois dire beaucoup plus de bien si je voulois égaler, par mes expressions, ce que j'en pense.

Voici ce que j'ai reçu ce matin de M. Rainssant, dont je n'avois eu aucune nouvelle depuis la lettre que vous savez. Je vous copie mot à mot ce qu'il m'écrit, tant sur le chapitre de M. Du Vivier que sur le vôtre. Faites-le lui savoir, je vous conjure.

Extrait d'une lettre de M. Rainssant.

« Vous me feriez beaucoup de plaisir de donner avis à M. Du Vivier, que

« j'ai fait tout ce que j'ai pu pour obtenir ce qu'il souhaite; mais toutes mes « tentatives ont été inutiles; cependant, *omnem movi lapidem*, *Deos ipsos* « *adii*. J'ai fait, en un mot, tout ce qu'on peut attendre d'un ami.

« Quant à M. Rou, je n'ai pas eu meilleur succès de mes démarches. La « diversité de religion est un obstacle invincible, surtout en ce temps. »

XII.

A M. Rou.

A Rotterdam, le juin 1686.

Je n'ai pu trouver aucune voie jusqu'ici, mon cher Monsieur, pour vous envoyer les *Nouvelles* de mai. Je les joins à ces vers, qu'on m'a prié de vous rendre.

M. Rainssant m'a écrit que M. le duc de Montausier lui a parlé de vos *Tables* en homme bien intentionné pour vous, et qu'il lui a répondu qu'il en falloit parler à M. le chancelier, de qui elles dépendoient uniquement. Je crois que vous devez engager ce duc à en parler à M. le chancelier. Tout à vous.

XIII.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 27 février 1689.

Il vous en coûtera bon, mon cher Monsieur, de m'avoir appris les nouvelles qui me concernent dans la lettre de Mademoiselle O...; car voici le troisième port de lettre qu'il vous en coûte à ce sujet. Je voudrois avoir pu tout enfermer dans le paquet d'hier, mais il ne me fut pas possible.

Vous pouvez être assuré, mon cher Monsieur, qu'âme qui vive ne saura rien de ce que vous me marquez, et que vous serez en cela servi ponctuellement. J'ai été fort satisfait de la latinité (1), où il paraît un air d'abondance fleurie, et qui promet une distinction avantageuse des lettres de semblable caractère, où l'on fait trop entrer le style négligé de la chancellerie. Il est vrai qu'il faut tenir un milieu, ce me semble, entre la politesse dont les se-

(1) M. Rou étant obligé par sa charge d'écrire des lettres d'Etat en latin, avoit envoyé un essai de son style à M. Bayle, pour savoir son sentiment.

crétaires des papes (et surtout du temps de Léon X) se piquent, eux qui sont les dépositaires des droits de l'ancienne Rome, et le grand chemin que l'on tient dans les cours du Nord, pour les dépêches latines, qui est quelquefois fort voisin de la basse latinité. M. Cuper, grand latin, et sans doute plus difficile juge qu'aucun autre de la Haye, conviendroit aisément que les dépêches des souverains ne doivent point être étudiées; mais claires, et d'une élégance facile.

Je vous supplie de faire tenir à Paris cette lettre pour M. de Longe-Pierre, et d'avoir la bonté de témoigner à mademoiselle O... la reconnaissance que j'ai de toutes les honnêtetés qu'elle a répandues avec tant d'esprit sur mon sujet, dans la lettre qu'elle vous a écrite. Qu'elle sache, je vous prie, par votre moyen (je le souhaite extrêmement, parce que vous représenterez mieux que je ne saurois faire, ce que je veux dire); qu'elle sache, dis-je, par vos expressions, l'estime que j'ai pour son mérite, et la passion de lui rendre en toutes occasions mes très humbles services. Je suis, etc.

P. S. La lettre où vous et moi sommes critiqués, doit être chez tous vos libraires.

XIV.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 21 septembre 1690.

J'ai lu, avec un singulier plaisir, toutes les différentes pièces que vous m'avez communiquées. Votre réponse sur l'*Ambrosie* (1) est savante et pleine d'esprit. Je ne comprends pas pourquoi vous avez supprimé l'autre pièce imprimée; car elle me paraît très digne d'aller par tout la tête levée; à moins que des raisons de paix, et l'intérêt de ne pas fournir nouvelle matière au feu de la discorde, par la nécessité où pareils écrits mettent les gens de prendre parti dans les compagnies, et de dire des choses tant sur le fond que sur les manières et les personnes, qui sont rapportées et multipliées, et laissent partout des semences de noise, ne vous aient déterminé à cette conduite. Je garderai cet ouvrage d'autant plus précieusement, que ce sera un jour une pièce-anecdote, que les curieux chercheront pour assortir l'histoire des différends littéraires, de toutes ses dépendances.

Quant aux pièces manuscrites, je vous les renvoie selon votre désir, avec mille remercîments de m'avoir procuré le plaisir de les lire, et avec de grandes instances pour obtenir celui de voir vos Remarques sur le livre de

(1) Voir t. I, p. 269.

M. Ancillon (1). Je crois qu'il sera assez galant homme pour ne pas désapprouver votre avis; car, si d'un côté, vous lui montrez avec force que vous avez raison, vous y mêlerez, sans doute, de l'autre, la pilule bien dorée; et quand un auteur se fâche, après cela à son dam et tant pis pour lui. Je suis, etc.

XV.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 10 octobre 1690.

Je suis très fâché, mon cher Monsieur, que vous n'ayez pas reçu la lettre où je vous faisois l'apologie de mon retour de la Haye; sans avoir eu le bonheur de vous voir.

Vous avez épluché le style de M. Ancillon avec la dernière exactitude; et vos Remarques sont assurément bien fondées, et conformes aux préceptes de nos meilleurs maîtres, les Bouhours, les Corneilles, et leur devancier Vaugelas. Vous rendez en cela un très grand service à ce jeune auteur, et je ne doute pas qu'il n'y paraisse au premier écrit qu'il fera.

Une des incongruités que vous lui marquez, qui est, par exemple, de mettre *partagea*, où il faut *partageât*, est un vice du pays messin, et de Sedan (2); et comme je l'ai vue en divers livres, il faut qu'elle soit commune à plus d'une province. J'ai remarqué que dans la première page vous appelez *mode* le *prétérit* et le *participe;* cependant ce n'est pas cela que les grammairiens nomment ainsi. En un autre lieu, vous appelez *prétérit défini*, j'aimai; et *prétérit indéfini*, j'ai aimé : je crois que c'est tout le contraire.

Mais pour venir à ce que vous me témoignez être plus important et plus pressé (3), je vous dirai en général, mon cher Monsieur, que quoique je ne voie rien de condamnable dans notre usage de *tutoyer* Dieu, et que je ne voulusse pas même qu'on le changeât puisqu'il a déjà tant duré; je ne trouve point que nous le puissions bien justifier; et je sais même que

(1) *Histoire de l'établissement des Français réfugiés dans les Etats de son Altesse électorale de Brandebourg.* Berlin, 1690. in-8.

(2) *Partagea* pour *partageât* n'est ni un vice du langage messin, ni, je pense, un vice du langage de Sedan; mais bien une incongruité de gens qui ne savent ni grammaire, ni syntaxe. Le vice du langage de Metz est, non pas d'écrire *partagea* au lieu de *partageât*, mais de ne pas faire sentir le *t* final de ce dernier mot dans le discours, lorsque ce mot est suivi d'une voyelle. [Remarque de M. le Duchat.]

(3) Voir la dissertation ci-dessus, p. 2.

M. Jurieu a toujours trouvé cela rude, et qu'il a souvent usé du *Vous* dans quelques exclamations en chaire, apostrophant la Divinité. En particulier, je ne vois pas que la raison que nous alléguons ordinairement, et dont aussi vous vous servez, soit bonne. C'est que Dieu a lui-même adopté le *Tu*, et que Jésus-Christ l'a inséré dans l'Oraison, qui nous doit servir de modèle; car cela serait bon à dire, si dans les langues hébraïque, syriaque, grecque et latine, le *Vous* eût été en usage de l'inférieur au supérieur, comme il l'est aujourd'hui en français. Il ne faut donc pas dire, qu'*il y a toujours eu parmi les peuples un* Tu *de religion et de piété;* car anciennement le *singulier* se donnoit en tout temps et en tout lieu à toutes sortes d'objets, supérieurs et inférieurs. Mais vous avez raison de dire que depuis que les langues ont adopté le *Vous* envers les supérieurs, et ceux qu'on traite civilement ou en cérémonie, on n'a pas laissé de retenir le *Tu* en certains cas; par exemple, dans les vers, et dans les prières. Encore y a-t-il toujours eu des poëtes qui ont employés le *Vous*, et des prières ou le *Vous* a été pareillement employé. Quoi qu'il en soit, je ne saurois voir la moindre ombre de mystère en ce que Dieu dans sa Parole s'est désigné par *Tu* et *Toi;* car la langue dont il se servoit ne connaissoit point d'autre usage; il falloit passer par là, ou exposer l'Ecriture à la moquerie qu'excitent les phrases à solécismes et à barbarismes.

Au reste, les Allemands et les Flamands se choquent bien plus du *Tu* que les Français; et j'ai ouï dire que l'on n'oseroit quasi s'en servir envers les servantes, tant cela est offensant. Ce que je crois, c'est que la terminaison du *pluriel* et du *singulier* n'est guère différente dans les *verbes* aux deux *personnes;* mais il est certain que les artisans même qui s'entre-parlent, un à un, se servent des termes qui veuleut dire *vous faites*, *vous dites*, dans le même sens que s'ils adressoient ces expressions à cent personnes.

Je ne vois proprement de bonne raison que l'usage de nos adversaires dans leurs vers aux rois, et dans les versions des *Psaumes;* et les raisons qu'en a données Desmarets dans sa préface du *Clovis*, et M. Godeau dans la préface de son *Nouveau Testament.* Ces deux passages ont été cités par M. Colomiés dans sa *Rome protestante*, livre où il nous justifie sur diverses choses par le témoignage de nos adversaires. On y peut joindre la préface du *Quinte-Curce* de Vaugelas, où l'on voit la raison pourquoi, dans les harangues de cet historien, on met tantôt *Vous*, tantôt *Tu*. Il me semble que M. de Scudéri en dit aussi quelque chose dans la préface de l'*Illustre Bassa;* mais je ne m'en souviens pas bien. J'ai quelque chose dans mes recueils, que je n'ai jamais pu retrouver, par où il paraît que, dès le siècle de Pline le Jeune, il se jetoit quelques semences du *Vous*, pour flatter un seul. L'usage en étoit établi envers les grands, au siècle de Théodose, cent ans

avant Justinien, comme il paraît par les *Epîtres* de Symmaque. Je ne me souviens point d'avoir vu aucune dissertation *ex professo* sur ceci ; mais il seroit bon de s'en informer plus exactement de ceux qui ont parcouru nos controversistes. Adieu, mon cher Monsieur. Je serai ravi que vous trouviez par l'enquête que la matière est encore toute neuve, et que vous puissiez dire, comme Lucrèce :

Avia Pieridum peragro loca, nullius ante
Trita solo (1).

Tout à vous, etc.

XVI.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 15 octobre 1690.

Je vous ai marqué, mon cher Monsieur, la citation de M. Godeau telle que le sieur Colomiés l'a marquée dans sa *Rome protestante*, et je la crois fort juste ; car, encore que M. Godeau n'ait pas traduit en français le *Nouveau Testament*, il a du moins publié des *Paraphrases* en français sur les *Epîtres* de saint Paul ; et c'est apparemment dans la Préface de ces *Paraphrases* qu'est le passage en question (2).

Ce que je vous ai marqué du siècle de Théodose, c'est-à-dire que Symmaque, qui vivoit alors, se servoit du *pluriel* dans ses *lettres,* doit être restreint à l'empereur ; car je vois que dans les lettres qu'il écrit à d'autres personnes, il leur dit *Tu*. Encore pourroit-on prétendre que lorsqu'il écrit à Théodose seul, et qu'il se sert de *Vestra Majestas*, *Clementia*, ou même *Vestrum Numen* il le considère avec ses collègues à l'empire. Il y a plusieurs de ses lettres écrites à Théodose et à Gratien conjointement. La peine seroit de voir si Théodose, n'ayant nul collègue à l'empire, a reçu des lettres de Symmaque, où il fut *vousté ;* et je pense qu'il s'en trouverait ; mais ce n'est peut-être pas la peine de perdre beaucoup de temps à ces recherches, qui en demandent beaucoup plus qu'on ne s'imagine. Je suis, etc.

---

(1) *Lucret.* Lib. IV, vs. 1.

(2) Voyez ci-après la lettre à M. Rou, du 1er novembre 1690, où M. Bayle l'avertit qu'il a trouvé dans un livre de M. Simon, que M. Godeau avoit *traduit en français* le *Nouveau Testament*. En effet, cette traduction fut imprimée à Paris en 1668, sous le titre de *Version expliquée du Nouveau Testament* ; et c'est dans la préface que M. Godeau rend raison, pourquoi il a préféré le *Toi* au *Vous* à l'égard de Dieu. (*Note de Des Maizeaux.*)

XVII.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 24 octobre 1690.

Je suis bien aise, mon très cher Monsieur, de ce que vous m'écrivez de raisonné sur le *prétérit indéfini* et sur le *défini;* car pour le *qui pro quo* du *mode*, c'est pure inadvertance. Je vois que vous avez vos raisons et vos autorités, pour appeler *prétérit indéfini*, *j'ai aimé;* et *défini*, *j'aimai;* et je conviens avec vous qu'on peut raisonnablement prendre ce parti, et que peut-être vouloir disputer contre, ne seroit qu'une pure logomachie. Ce qu'il y a de certain, ce me semble, c'est qu'on peut trouver aisément des raisons pour soutenir que *j'ai aimé* est le *parfait défini;* et *j'aimai*, l'*indéfini*. En voici une. *J'ai aimé* dénote le *passé*, purement et simplement ; et comme vous dites fort bien, *absolute loquendo*, *j'aimai* désigne le temps *passé*, avec un rapport confus à un jour ou à un autre : il enferme bien un événement qui n'est plus *présent*, mais il se peut aussitôt rapporter à *hier* qu'à *avant-hier;* ainsi il emporte le *temps passé* avec une relation, ou, comme disent les logiciens, avec une *connotation vague et confuse* d'un certain *temps passé*, qui n'est pas plutôt celui-ci que celui-là. *J'ai aimé* est dégagé de cette connotation vague, et se trouve par conséquent destiné à marquer pleinement, rondement, et définitivement, pour ainsi dire, le temps qui n'est plus ; et si nous y faisons une exception, comme quand nous disons : *J'ai vu aujourd'hui monsieur un tel*, ce n'est que pour une seule espèce, ou plutôt portion de temps, qui est en partie *passée* et en partie *présente*. Ainsi, c'est toujours quelque chose de fixe, ou le *temps passé* en général, ou une de ses parties en particulier. Au lieu que *j'aimai* n'est jamais dégagé ou d'une partie *passée* du temps, ou d'une autre à l'infini ; comme quand on dit : *Un vaisseau*, *quelque homme*, ce n'est ni celui-ci, ni celui-là, c'est un *individuum vagum*. Mais quand on dit : L'*homme*, on marque une espèce d'animal fixe et déterminée, sans rien de vague.

Cela étant, je crois que la raison n'est guère capable de prononcer là-dessus ; il faut recourir à l'autorité et à l'usage des grammairiens ; et franchement, je ne sais pas trop bien qui l'emporteroit ; et il pourroit bien être, qu'ayant cru que *j'ai aimé* dit quelque chose de moins vague que *j'aimai*, j'ai jugé que c'étoit *j'ai aimé* que les grammairiens appeloient *prétérit défini;* mais que j'ai compté sans l'hôte, c'est-à-dire sans consulter si effectivement ils se régloient sur la raison qui me faisoit juger ; ou si sans raison,

ou bien pour des raisons différentes et aussi bonnes que la mienne, ils se servoient d'une autre dénomination (1).

Je vois, par la *Grammaire française* d'Antoine Oudin, qu'il est tout à fait conforme à Chiflet : je n'ai point celle que MM. de Port-Royal ont faite pour la *langue française* en particulier, outre ce qu'ils appellent *Grammaire générale et raisonnée*, ni celle de Maupas et d'autres petits maîtres; ainsi je ne puis pas déterminer ce qui en est. Mais je conjecture qu'ils font comme Oudin et Chiflet; et qu'ainsi, mon cher Monsieur, vous devez laisser la chose comme vous l'aviez mise.

J'apprends tous les jours qu'il n'est rien de si aisé que de se tromper, quand on juge sur des apparences, et sans vérifier sur les lieux ce de quoi on veut juger. Une autre fois, je vous promets d'être beaucoup plus circonspect, surtout quand il s'agira de s'écarter de ce que je verrai employé dans vos écrits. Je suis, mon très cher Monsieur, votre, etc.

XVIII.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 1er novembre 1690.

Je viens, mon très cher Monsieur, d'ouvrir l'*Histoire critique du Nouveau Testament* de M. Simon, à l'endroit où il examine les *versions françaises* qui en ont été faites. Le hasard a fait que, cherchant à m'amuser en attendant le libraire, j'ai pris ce livre; mais l'amitié a été cause que, voyant à l'ouverture du livre ce qui concerne le père Amelote, et la *version de Mons*, j'ai cherché avec dessein si M. Godeau se trouverait parmi les traducteurs français. Je l'y ai trouvé, comme ayant publié une *version* du *Nouveau Testament*, qui tient le milieu entre la paraphrase, et l'attachement total à la lettre. Vous verrez que M. Simon y critique, entre autres choses, l'usage du *Toi*, que M. Godeau a préféré à celui du *Vous*, à l'égard de Dieu. J'ai cru qu'il étoit important que vous fussiez averti de cela, puisque vous pourrez vous faire honneur de maintenir le goût et le jugement de M. Godeau, contre ce nouveau critique (2). Je suis, etc.

(1) M. l'abbé Regnier Desmarais, dans son *Traité de la Grammaire française* (page m. 336, 337), dit que *je fis* est le *prétérit indéfini;* et *j'ai fait*, le *prétérit défini;* et que c'est aussi *le sentiment* de l'auteur de la *Grammaire générale et raisonnée*. (*Note de Des Maizeaux.*)

(2) Voir ci-dessus, p. 2 et 347.

XX.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 22 décembre 1690.

Apparemment, mon très cher Monsieur, ce billet ne vous tirera pas de peine; car vous aurez reçu ma réponse ce matin pour le plus tard. Vous trouverez que je me range à votre parti, sur la question que vous m'avez proposée, savoir que *foudre*, masculin, est bon; quoique *foudre*, féminin, comme vous le reconnaissez, soit plus ordinaire (1); et peut-être qu'en style d'inscriptions et de devises, Bouhours lui-même donneroit la préférence, s'il étoit consulté (ce que je souhaiterois que vous fissiez faire), à *foudre*, masculin : s'agissant de cette figure avec laquelle les anciens peintres et sculpteurs représentoient Jupiter; quand même il rejetteroit, comme trop subtile, la distinction de *sceptre* et d'*effet du sceptre*. Je vois que du Ryer, dans vos exemples, se sert même du *masculin*, pour l'*effet du sceptre*. Je suis toujours, etc.

XXI.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 15 mai 1691.

Je me serois donné l'honneur de vous écrire, mon très cher Monsieur, dès le lendemain que le livre où M. Jurieu me traite si mal passa sous mes yeux, pour vous marquer le déplaisir inconcevable où je me trouve d'être obligé à écrire contre lui. Mais comme je croyois dans un jour ou deux donner au public un abrégé de réponse, pour dissiper ce qu'il raconte touchant le projet de paix, et vous en envoyer un exemplaire, je différai à verser dans votre cœur le regret où je me trouve, et à vous supplier très humblement de plaindre ma destinée, sans que je prétende exiger de vous la moindre déclaration de ce que vous jugez du procédé de M. Jurieu, dans le livre qu'il vient de publier contre l'*Avis aux Réfugiés*, et dans l'*Avis au Public* qu'il y a mis à la tête; non plus que de mon procédé dans la réponse que j'y prépare. Elle sera plus longue que je n'avois cru d'abord; et c'est pourquoi elle paraîtra beaucoup plus tard que je ne pensois. Je vous en enverrai un

(1) Le *Dictionnaire* de l'Académie française marque que ce mot est masculin et féminin. (Voir ci-dessus, p. 12 et 325.)

exemplaire la semaine prochaine; car apparemment elle sera prête pour ce temps-là. Quoique je n'exige point que vous portiez jugement, je vous permets néanmoins de me dire librement, et avec toute sorte d'ouverture de cœur, tout ce que vous désapprouverez dans ma défense; et vous me ferez même beaucoup de plaisir.

Entre les choses que je trouve les plus fâcheuses pour moi dans cette grande rupture avec M. Jurieu, et qui va faire rire nos ennemis en France, je mets la peur que j'ai que votre amitié pour moi ne s'altère beaucoup. Mais tâchons de démentir la maxime : *Quæ non sunt idem uni tertio, non sunt idem inter se.* Nous ne sommes pas tous deux amis de M. Jurieu. Vous l'êtes, et il est mon ennemi; mais soyons pourtant amis ensemble, vous et moi. Vous le pourrez, sans rien faire contre ce que vous lui devez; puisque je ne demanderai jamais aucune chose qui ait du rapport aux différends que j'ai, et que je pourrai avoir avec lui.

J'avoue que j'ai assez bonne opinion du public, pour espérer de me justifier pleinement, tant sur l'accusation calomnieuse de la *cabale*, que sur l'autre accusation, non moins calomnieuse de l'*Avis aux Réfugiés*; et je vous dirai ingénument que j'ai été surpris que M. Jurieu ait employé de si petites raisons pour ce dernier article. Mais il ne faut pas vous préoccuper; vous en jugerez mieux vous-même la semaine qui vient. Je suis avec toute sorte d'attachement, mon très cher Monsieur, votre etc.

XXII.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 18 mai 1691.

Je vous renvoie, mon très cher Monsieur, le morceau (1). . . . . .

Quant à ma réponse (2), je n'ai pas cru devoir cacher au public que M. Jurieu est mon accusateur. Il est vrai qu'il ne s'est pas nommé dans son écrit; mais il ne se cache à personne d'en être l'auteur. Il l'a mis entre les mains de quelques-uns de nos magistrats. Il a même donné un mémoire

(1) La première partie de cette lettre est imprimée ci-dessus, page 16.

(2) *La Cabale chimérique ou Réfutation de l'Histoire fabuleuse et des calomnies qu'on vient de publier malicieusement touchant un certain projet de paix, dans l'examen d'un libelle intitulé*, etc. Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France. Rotterdam, 1691, in-12. M. Bayle en donna, la même année, une seconde édition, imprimée aussi à Rotterdam (sous le nom de *Cologne*), qui est beaucoup plus ample et plus exacte que la première.

manuscrit à notre bailli, afin qu'on informât contre moi, selon la découverte qu'il a publiée de notre prétendue *cabale* : il a tâché de porter le Consistoire flamand à solliciter avec lui pour ces informations. Lui, et mademoiselle sa femme, ne parlent dans les compagnies que de la découverte de cette *cabale*. Ainsi on a tout lieu de croire qu'il ne veut pas être dénonciateur anonyme. D'ailleurs, il n'eût de rien servi de se contenter de le désigner, parce que les désignations lui eussent été tellement propres, que ni en France, ni ailleurs, personne ne l'eût méconnu; non plus que personne ne me méconnaît aux désignations qu'il fait de moi. Je vous le répète encore, avec la dernière sincérité, mon très cher Monsieur, ce qui me fâche le plus dans cette querelle, c'est le triomphe que nos ennemis en tireront. Mais toute personne équitable verra que ce n'est pas moi qui suis dans le tort. S'il ne s'agissoit que de perdre, sans flétrissure, le poste que j'occupe, de bon cœur je sacrifierois cela à la charité et à l'intérêt du corps. Mais il s'agit de l'honneur; il s'agit de passer pour *traître, conspirateur d'Etat, impie, athée;* il s'agit et de vie et d'honneur. C'est une occasion où, si j'épargnois mon adversaire, je fortifierois les soupçons contre mon innocence. De plus, il faut bien se garder de croire que les intérêts de notre cause dépendent de la réputation de nos écrivains; et rien ne sauroit nous faire plus de tort dans le public que de dissimuler les fautes d'un ministre, et de les laisser impunies, sous prétexte qu'il auroit fait des livres contre l'Eglise romaine. M. Basnage n'en a-t-il pas fait d'excellents? et M. Jurieu ne m'a-t-il pas avoué qu'*il le regardoit comme celui, de tous les ministres réfugiés, qui étoit le plus capable de défendre notre cause?* Cependant M. Jurieu ne laisse pas de le mettre de la conspiration tramée, à ce qu'il dit, dans ce pays en faveur de la France, pour exciter ici et en Angleterre une révolte générale ; ce qui seroit le comble de tous les crimes.

Ainsi, mon cher Monsieur, séparons toujours, comme M. Jurieu nous y exhorte, l'*œuvre de Dieu,* des *mauvaises qualités de l'ouvrier.* Dieu, selon lui, s'est servi pour la délivrance de l'Angleterre, de l'*ambition et du mécontentement de quelques milords :* il se peut servir aussi, pour fortifier les siens dans la foi, de la plume de gens passionnés et vindicatifs, jusqu'à employer tout ce que la calomnie peut imaginer de plus infernal contre leurs ennemis.

Mais vous jugerez mieux de tout, quand vous aurez lu mon *Apologie.* Je vous demande toujours la continuation de votre amitié; mais non pas au delà de la restriction nécessaire, *usque ad aras.* Je suis, etc.

XXIII.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 28 mai 1693.

N'ayant pu trouver une voie d'ami, mon très cher Monsieur, depuis que mon prélude de réponse (1) est achevé d'imprimer, c'est-à-dire depuis mercredi dernier, je n'ai pu vous envoyer l'exemplaire promis qu'avec ceux qne M. Leers fait partir aujourd'hui pour la Haye. Ce ne sera encore que trop tôt, puisque apparemment cet ouvrage ne vous plaira pas. Mais mettez-vous à ma place, et dites-vous, je vous prie, ce que vous feriez contre M. Jurieu même, s'il vous accusoit *de trahir l'Etat*, et de *communiquer à l'ennemi les plus importantes et les plus secrètes délibérations*. L'épargneriez-vous? Si vous pesez bien cela, vous ne me blâmerez point. Je suis, etc.

XXVII.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 3 avril 1700 (2).

J'espère, mon très cher Monsieur, que vous aurez deviné la raison pourquoi je ne me suis point donné l'honneur de répondre à votre dernière lettre, où vous me proposiez la difficulté que vous aviez rencontrée dans les marges du *Thuanus restitutus* (3). Il m'a été impossible d'en trouver la solution, n'ayant pu confronter ensemble les diverses éditions de M. de Thou; et je ne sais même si, en les confrontant, on pourroit ôter les embarras, où il semble que ceux qui ont donné le *Thuanus restitutus* se sont jetés par leurs citations (4).

(1) *La Cabale chimérique*, etc.

(2) Dans l'édition in-fol. de 1730, t. IV, p. 79, cette lettre, qui est la 243e, est datée du 1er avril.

(3) *Thuanus restitutus, sive Sylloge locorum variorum in Historia illustrissimi viri Jacobi Augusti Thuani hactenus desideratorum.* Amstelodami, 1663, in-12. Ce recueil est non-seulement fort confus, mais aussi très défectueux; *in quo restitui multo etiam plura possunt*, comme le remarque M. Titius dans l'écrit intitulé: *Viri illustris Jacobi Augusti voluminum historicorum recensio*, imprimé à Dantzick en 1685, in-4°; et réimprimé en Hollande, in-12, sous le nom de Dantzick, 1685. (*Note de Des Maizeaux.*)

(4) « De la manière que parle M. Bayle en cet endroit, il paraît ignorer qui étoit

Que mon silence ne vous fasse point condamner, je vous en conjure, la liberté que je prends de vous consulter aujourd'hui. Ma *seconde édition* est présentement à la fin de la lettre G; et la plupart des articles *Guise* sont déjà réimprimés. Je remarque cela, afin que, si votre commodité le permet, je puisse avoir votre réponse par le retour de M. Leers, qui ira mardi prochain à la Haye, et en reviendra le même jour. Je vous demande la grâce de marquer (mais c'est en cas que la chose ne vous coûte point) en quel temps sont mortes les deux sœurs du duc de Guise, chef des rebelles de Naples? L'une étoit abbesse de Montmartre; l'autre vivoit dans le monde (1). Je ne saurois plus me souvenir dans quel tome du *Mercure Galant* je vis les dispositions testamentaires de mademoiselle de Guise; mais j'ai quelque idée confuse que c'est vers l'an 1690 (2). Nos nouvellistes ont parlé depuis peu d'un procès, si je ne me trompe, entre le prince de Condé et le prince de Bergues, où il s'agit de la validité du mariage de ce duc de Guise avec la comtesse de Bossu. Ils ont dit que le Parlement de Paris ne l'a pas reconnu bon, quoique la cour de Rome l'eût déclaré valable et légitime. Si vous pouvez m'indiquer quelque date, ou quelque circonstance sur cette affaire (3), vous obligerez sensiblement votre, etc.

P. S. Je ne vous parle point du plaisir très instructif que me donnent les Mémoires que vous insérez de temps en temps dans les *journaux;* je voudrois que vous le fissiez chaque mois.

Je me souviens, ou je crois me souvenir, qu'il est dit dans un *Etat de la France* de l'an 1656, ou environ, que M. du Hallier, qui fut maréchal de France, *avoit épousé Charlotte des Essars, maîtresse de Henri IV, et ensuite du cardinal de Guise; ce qui avoit fait du tort à ce M. du Hallier.* J'ai l'*Etat de la France* imprimé en 1657 : cela n'y est point; mais seulement que ce maréchal de France épousa Charlotte des Essars. Si vous me pouviez donner quelque lumière là-dessus, vous m'obligeriez infiniment (4).

« l'auteur du *Thuanus restitutus;* je lui appris dès lors que c'etoit M. de Wicque-« fort, si fameux par ses excellents ouvrages, et par sa disgrâce auprès de leurs « Hautes Puissances ses maîtres, de qui il tenoit la charge dont je suis revêtu au-« jourd'hui. » [Cette remarque est de M. Rou.] (*Note de Des Maizeaux.*)

(1) Sous le nom de duchesse de Guise. Elle mourut en mars 1688. — Voyez dans le *Dictionnaire critique* l'article *Guise* (Henri de Lorraine, duc de), fils de Charles de Lorraine, duc de Guise, rem. H. (*Note de Des Maizeaux.*)

(2) Voyez le même article, *ibid.*

(3) Tout cela est détaillé dans un mémoire communiqué à M. Bayle, et inséré dans la rem. C. de l'article du *cardinal de Guise* (Louis de Lorraine), aux *Additions* de l'édit. de 1702. (*Note de Des Maizeaux.*)

(4) Voyez la lettre suivante à M. Rou, du 10 d'avril 1700.

XXVIII.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 10 avril 1700.

Je vous ai bien de l'obligation, mon cher Monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'écrire tant de bonnes et de belles choses; mais prenez garde qu'en m'apprenant que vous avez fait tant de riches amas historiques et généalogiques, vous ne soyez exposé à mes importunités, et que je recoure trop souvent à votre oracle.

Je ne crois point que M. Bernard se soit trompé dans son *Histoire abrégée de l'Europe* (1), en donnant à mademoiselle de Guise la qualité de *duchesse;* car on la lui donne dans l'*Etat de la France*, imprimé en 1681. Il fallut, sans doute, qu'elle obtînt des lettres pour cela : car si le duché de Guise étoit un fief masculin, elle l'eût dû posséder dès l'année 1664, que son frère mourut sans enfants; son frère, dis-je, qui n'avoit point de frères : et nous savons néanmoins que leur neveu fut duc de Guise, et qu'étant mort en 1671, le fils, qu'il avoit laissé de la fille de Gaston de France, fut censé duc de Guise; et il est certain que Mademoiselle de Guise n'a été qualifiée duchesse que depuis que son petit-neveu fut décédé en 1675. Il est certain aussi que l'abbesse de Montmartre, sa sœur, est morte; car dans l'*Etat de la France*, imprimé en 1697, on marque que l'abbesse de ce nom est une fille du prince d'Harcourt.

Il n'est pas nécessaire de chercher ce que je vous disois de Charlotte des Essars; je puis citer un livre imprimé, que j'ai recouvré depuis deux jours, et où j'ai vu qu'elle eut des enfants du cardinal de Guise (2). Autant que je puis en rappeler les idées, l'*Etat de la France*, imprimé en 1656 ou environ, parloit du mariage de cette Charlotte, maîtresse de Henri IV, et depuis de ce cardinal, avec M. du Hallier, au chapitre des *Maréchaux de France*, et à l'article du *maréchal de l'Hôpital*, ou bien à l'article des *enfants naturels de Henri IV :* et vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'en ce temps-là l'*Etat de la France* parloit non-seulement des maré-

(1) C'étoit une espèce de journal qui se publioit tous les mois sous ce titre : *Histoire abrégée de l'Europe, où l'on voit tout ce qui se passe de considérable dans les Etats, dans les armes, dans la nature, dans les arts et dans les sciences.* M. Bernard le commença au mois de juillet 1686, et le continua jusqu'au mois de décembre 1688. Cela fait 5 volumes in-12, imprimés à Leyde. (*Note de Des Maizeaux.*)

(2) Voyez l'article du *cardinal de Guise* (Louis de Lorraine), rem. B, et celui du maréchal de l'*Hôpital* (François de), rem. Z. (*Note de Des Maizeaux.*)

chaux vivants; mais aussi de ceux qui étoient morts depuis sept ou huit années. C'est ce que j'ai vu dans l'*Etat de la France,* imprimé en 1657. Le maréchal de l'Hôpital vivoit encore. J'ai vu tout de nouveau son article. Je n'y ai point trouvé son mariage avec Charlotte des Essars; mais je l'ai trouvé dans le père Anselme, qui n'observe point que cette Charlotte eût été maîtresse, ni du cardinal de Guise, ni de Henri IV (1). Une chose m'embarrasse : je ne comprends pas ce que nous ont dit les nouvellistes, que M. le prince de Condé d'aujourd'hui dispute la succession de mademoiselle de Guise, du chef de sa femme. Le *Mercure historique,* du mois de février dernier, nous apprend qu'il l'a disputée au prince de Bergues, qui se fondoit sur le mariage de la comtesse de Bossu (2).

Ce que M. Le Clerc a répondu à votre objection n'a aucune ombre de solidité; et il faut ranger cela entre les exemples de ceux qui aiment mieux que l'on connaisse par leurs répliques qu'ils ont tort, que par leur silence (3).

Si vous n'étiez pas venu à bout de la question, que vous me proposez, sur un endroit de *Mariana,* je me presserois d'y satisfaire, quoique mon travail de commande et journalier ne me permette aucune diversion. Vous avez raison d'appeler cela *un os à ronger* (4). Je ne pense pas que, dans un profond loisir, j'en pusse bien parler; privé que je suis des livres nécessaires. Je me ferois peut-être fort, sans trop présumer, d'en trouver le dénoûment, si je pouvois passer une quinzaine d'après-dînées dans la bibliothèque de M. l'archevêque de Reims, ou du cardinal Mazarin, ou des jésuites du collége de Clermont, et semblables : mais sans de tels secours,

(1) Voyez, dans le *Supplément* du *Dictionnaire critique,* l'article *Essars* (Charlotte des), rem. AA, où M. Bayle rectifie une faute qu'il avoit faite d'après le père Anselme, au sujet de cette dame, dans l'article du maréchal de l'*Hôpital.* (*Note de Des Maizeaux.*)

(2) Voyez la lettre précédente à M. Rou, du 3 avril, remarque 5.

(3) M. Le Clerc ayant remarqué, dans son *Parrhasiana,* que Vittorio Siri s'étoit trompé, lorsqu'il avoit dit dans ses *Memorie recondite,* que le dauphin (Louis XIV) naquit (*s'infanto*) à Paris au mois de décembre, au lieu qu'il naquit à Saint-Germain en Laye au mois de septembre; M. Rou critiqua cette remarque, et fit voir que Siri ne parloit pas dans cet endroit de la naissance du dauphin, mais de sa conception. On inséra le Mémoire de M. Rou, avec la réponse de M. Le Clerc, dans les *Nouvelles de la République des lettres,* septembre 1699, articles V et VI, pag. 318 et suiv. (*Note de Des Maizeaux.*)

(4) Mariana, dans son 15e livre, chap. XIV, confond tellement, en trois différents endroits, les deux *Andronics, II* et *III,* soixante-neuvième et soixante-dixième empereurs d'Orient, qu'il n'y a point de lecteur qui ne juge d'abord que cet historien prend le change dans ces endroits-là; mais M. Rou trouva enfin moyen de débrouiller tout ce chaos, comme cela paraît par la lettre que M. Bayle lui écrit le 8 mai 1700. (*Note de Des Maizeaux.*)

je me vois contraint à chaque moment de rendre les armes. Je suis, mon cher Monsieur, tout à vous *animitus et medullitus*.

P. S. J'avois ouï dire quelque chose de ce mariage de conscience de Montrésor, dont vous m'assurez, et je n'y avois pas fait attention; mais depuis ce que vous m'en avez écrit, j'y ai eu plus d'égard (1).

XXIX.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 8 mai 1700.

Ce que vous eûtes la bonté de me marquer, mon cher Monsieur, à l'égard du temps de la mort de mademoiselle de Guise, m'ouvrit une route, qui me fit trouver plusieurs choses qui m'accommodoient, et que je n'eusse pu trouver sans cela. Je vous en renouvelle mes remercîments très humbles. Vous verrez que ce n'est pas sans raison, que je vous ai prédit que vous vous attireriez souvent les importunités de mes consultations, en répondant si bien à mes premières demandes. Je renouvelle aujourd'hui mes questions; et c'est une suite de ma précédente curiosité.

J'ai eu deux ou trois auteurs imprimés à alléguer, touchant les amours de Charlotte des Essarts et du cardinal de Guise. Il en eut cinq enfants, trois fils et deux filles. J'ai lu depuis, en un autre endroit, qu'elle fut maîtresse d'un archevêque d'Auch, depuis la mort de ce cardinal, et avant que d'épouser M. du Hallier, qui fut ensuite le maréchal de l'Hôpital. Ce maréchal épousa en secondes noces Françoise Mignot, *dont les aventures sont si singulières*. Voilà des paroles de Moréri, qui ont été supprimées dans l'édition de Paris 1699. Je sais, en gros, que cette maréchale de l'Hôpital fut une aventurière (2); et je crois même avoir ouï dire, que M. Talon, avocat général, en fut amoureux. Si vous vous souvenez de quelque chose là-dessus, je vous supplie de m'en faire part. J'en aurai besoin pour la fin de la semaine prochaine.

Il m'a été impossible d'essayer mes forces sur la question de votre dernière lettre, dont vous avez enfin trouvé vous-même la solution, dans vos belles *Notes sur Mariana*. Je fus bien affligé, en lisant l'endroit ou vous

(1) Voyez l'article du duc de Guise (Henri de Lorraine), fils de Charles, duc de Guise, rem. H, où M. Bayle rapporte ce que l'auteur du *Mercure historique et politique* a dit de ce mariage de conscience de mademoiselle de Guise avec M. de Montrésor. (*Note de Des Maizeaux.*)

(2) Voyez l'article du maréchal de l'*Hôpital* (François de), rem. Z.

dites que cet ouvrage ne paraîtra pas si tôt. Je suis affamé de le voir public, et je voudrois qu'il le fût avant que l'on réimprimât l'article de ce jésuite dans mon *Dictionnaire*, afin que, *ex visu publico*, je pusse faire une addition à ce que j'ai déjà annoncé, tiré du journal de M. de Beauval. Souffrez, mon cher Monsieur, que je vous exhorte à vous hâter d'enrichir la république des lettres de cet excellent ouvrage, et si propre à vous immortaliser (1). Je suis, avec toute l'estime imaginable, mon très cher Monsieur, votre, etc.

XXX.

A M. Rou.

A Rotterdam, le 3 juillet 1706.

On vient de m'envoyer, de chez M. Basnage, votre lettre du 30 du mois dernier, mon très cher Monsieur. Je l'ai lue avec tout le plaisir que vos lettres m'ont toujours fait goûter, et tout aussitôt j'ai consulté une vieille édition que j'ai *Epistolarum familiarium* de Pétrarque. Cette édition est de Lyon, 1601, in-8°. On voit au titre *Francisci Petrarchæ*, etc. Elle fut faite sur un manuscrit, qu'un certain Jean Chasas, natif de Nîmes, communiqua au libraire. La préface, faite par Pétrarque, est marquée au titre *Petrarchæ;* et toujours au commencement de chaque lettre, on écrit *Petrarcha.* Cependant cela ne prouve rien, parce que le copiste de ce manuscrit a pu suivre un original, où l'aspiration avoit été insérée par abus. Ce qu'il y a de plus fort est que le Thomasini, dans son *Petrarcha redivivus*, rapporte ainsi l'inscription qui est au bas de l'effigie de Pétrarque, à Padoue, dans un lieu public : *Franciscus Petrarcha*, etc. Le Thomasini se sert toujours de l'aspiration, et il s'en justifie dans un chapitre à part, où il cite de savants hommes, qui soutenaient (ainsi que vous le prétendez) qu'il falloit écrire *Petrarca;* mais il répond diverses choses, et entre autres qu'un manuscrit du Vatican, qui lui a été communiqué et qui est de la main de Pétrarque, porte le nom de ce poëte avec aspiration. Le Gésualdo, qui, comme vous savez, a fait en italien des notes sur les poésies italiennes de Pétrarque, le nomme toujours, et lors même qu'il fait sa vie, *Petrarcha.*

Pour ce qui est des vers léonins que vous m'alléguez, mon très cher Monsieur, permettez-moi de vous dire qu'ils ne sont pas une bonne preuve; car le poëte, pour trouver sa rime, a pu retrancher la lettre *h.* Les œuvres imprimées de Pétrarque, en latin, ne sont point parmi mes livres; mais je

(1) Voyez ci-dessus, p. 67, la lettre à M. Rou, du 13 février 1696.

conjecture, par ce qu'en dit la *Bibliothèque* de Gesner, que son nom y est avec l'aspiration. Cela ne prouve rien encore, parce que les libraires auront pu suivre une orthographe gâtée par les copistes. La décision dépend des manuscrits originaux de Pétrarque, ou de quelque contemporain qui l'eût connu particulièrement (1).

J'ajoute que notre terminaison *Pétrarque* favorise l'aspiration; car si le mot italien eût été *Petrarca*, nous eussions dit *Pétrarche;* comme d'*arca*, arche; de *marca*, marche, etc. (2); mais vous pouvez très bien répondre à cela, que l'aspiration y a été introduite depuis longtemps sur la fausse conformité de ce nom avec les exemples que vous me citez, *Monarcha*, etc. Votre critique de Moréri est très juste.

A l'égard de l'*Enigme*, vous me permettrez, selon votre bonté ordinaire, de vous répondre simplement, *Davus sum, non OEdipus*. Votre savant y trouve, si je ne me trompe, la *pierre philosophale*. Pour moi, j'aurois besoin d'y rêver bien des semaines, si je voulois remplir ces lettres initiales; et après tout, je serois bien incertain, si j'aurois trouvé la pie au nid.

Je vous rends mille grâces, mon très cher Monsieur, de l'honneur de votre souvenir, et je vous supplie de croire que je suis très absolument à vous, et votre très humble, etc.

(1) Cette première partie de la lettre a été donnée par Rou, ci-dessus p. 307, mais non ce qui suit.

(2) Voici la remarque que M. Rou a faite sur ces paroles de M. Bayle. « J'ob-« serverai, dit-il, avec tout le ménagement qui est dû à la mémoire de cet habile « homme, et d'ailleurs mon ancien ami, qu'il n'avoit pas assez fait réflexion sur « ce qu'il avance ici. 1° Il y paraît mettre en balance l'alternative de l'ortho-« graphe italienne sur le nom *Petrarca*, ce qui n'a aucun fondement; avoit-il « oublié ce que je lui venois de dire, et qui est incontestable, que les Italiens, « hors les mots tirés du latin ou du grec, ne se servent point de la lettre *H;* et « qu'ils ne le font point, en tout cas, dans les terminaisons, puisqu'ils l'ôtent « même des mots grecs et latins, comme il paraît dans *Monarca, Patriarca*, etc. « En un mot, *Petrarcha* ne s'est jamais dit en italien, mais seulement *Petrarca*. « 2° M. Bayle prétend que si le mot italien eût été *Petrarca*, nous eussions dit *Pe-« trarche*, comme d'*arca, arche;* de *marca, marche*, etc.; mais cette conséquence « n'est pas bonne, par la raison que nous avons des *ca* latins traduits par *que* et « non pas par *che:* comme, par exemple, *Respublica, République; Spelunca,* « *Spélonque*, vieux mot français à la vérité, mais qui, quoi qu'il en soit, s'est dit « autrefois comme il seroit facile de le justifier. De même, *truncare, tronquer;* « *communicare, communiquer; implicare, impliquer*, et une infinité d'autres. (*Note* de Des Maizeaux, à qui Rou avait communiqué les lettres qu'il avait reçues de Bayle. On voit que cette note est l'équivalent de l'observation ci-dessus, p. 308, note 3).

APPENDICE

AUX DEUX DERNIÈRES PARTIES

DES

MÉMOIRES ET OPUSCULES DE JEAN ROU

APPENDICE

Au tome II

DES MÉMOIRES ET OPUSCULES DE JEAN ROU

— PAGE 2, LIGNE 23. —

Dissertation sur le Vous *et le* Tu *en parlant à Dieu.* — Voici un passage de d'Aubigné qu'il n'est pas sans intérêt de rapprocher de cette dissertation :

« Vous ne trouverez ici aucune picoterie de nos controverses. A une seule différence, vous connaîtrez de quelle religion je fais profession. C'est que je parle par unité à Dieu, qui est un et seul, ne pouvant m'accommoder à dire : *Vous êtes Dieu.* Je sais que l'on s'excuse en la mollesse des langues française, anglaise et flamande, ou autres imperfections qu'on fait passer pour loi. J'ai pris plus de goût aux anciennes harangues faites aux rois, et aux poëtes de la volée de Ronsard (puisqu'il n'y va que du langage). Ceux-là, parlant à tout ce qu'ils ont voulu séparer du vulgaire, ont pris les termes mâles de l'unité : et surtout quand ils ont parlé aux princes et à leurs maîtresses, comme s'adressant à quelque chose de divin, nous ont déployé leurs hautes flatteries et vanités, et leurs folles adorations par le Toi, plus majestueux que le Vous. Certes, qui prendroit la loi du vulgaire et les mignardes flatteries du temps, on se laisserait enfin mener à dire en choses sacrées : *Je vous baise les mains*, comme on l'a écrit d'un prêcheur espagnol. J'en dirois davantage en un discours privé : c'est assez que, par cette épître, je convie mon lecteur à élever (en simplicité du langage de Canaan) ses pensées à Dieu, au sein duquel y a propitiation, qui *se tient volontiers près des cœurs désolés* (Psaume 34), qui n'oublie jamais la clameur de ceux qui le

supplient, qui ne souffre point justice être foulée, et qui seul, aux temps calamiteux, se trouve conseil et consolation. » (Préface des *Petites œuvres mêlées du sieur Agrippa d'Aubigné*, Genève, 1630, in-8°.) Voir aussi deux lettres de Bayle à Rou, ci-dessus, p. 349 et 353.

—

— PAGE 12, LIGNE 10. —

... *La justesse des quatre parties de Claudin*... — Ces mots nous porteraient à croire que Rou n'était pas tombé dans l'erreur que Bayle releva en sa lettre du 22 octobre 1682 (ci-dessus page 340), où il lui rappelle que ce n'est pas Claudin Le Jeune, mais Goudimel, qui a fait la musique des Psaumes. Rou avait eu sans doute en vue, comme ici, les Psaumes à quatre parties de Claudin.

Claude *Le Jeune*, dit *Claudin*, compositeur ordinaire de la chambre de Henri IV, et déjà célèbre sous le règne de Henri III. Né à Valenciennes, vers 1540, il mourut à Paris, le 25 septembre 1600, et fut enterré au cimetière protestant de la Trinité. Ses *Psaumes mis en musique à deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit parties* (Paris, 1606, etc.; la Rochelle, 1608; Genève, 1627; Amsterdam, 1629 et 1633; Leyde, 1635) eurent un grand succès. (Voir l'article *Le Jeune*, dans la *France protestante* de MM. Haag, t. VI, p. 526.)

Voici du reste le passage de ses *Remarques sur l'Histoire du Calvinisme de M. Maimbourg* qui donna lieu à l'observation de Bayle.

« ... Rien n'est plus faux que ce que M. Maimbourg dit que la musique de nos psaumes est *molle et efféminée;* j'ai toujours ouï dire aux plus experts musiciens qu'il n'y en avoit pas de plus parfaite; aussi est-elle d'un des plus grands hommes qui aient jamais excellé en cet art, je veux dire de Claudin le Jeune dont le nom seul fait un éloge. Quand on écrit il faut prendre garde à ne pas faire de si lourdes bévues; comme les psaumes sont de différents caractères, les uns sur des matières de réjouissance, les autres sur des sujets de complainte et de tristesse, les uns graves, les autres gais et libres, les uns de louange et d'action de grâces, les autres de confession et de prière, il faut nécessairement que les airs suivent cette variété d'affections et de mouvements, et c'est en quoi le musicien a excellemment réussi; on trouvera des exemples de toutes ces diversités dans ces cinq ou six psaumes, pour n'en alléguer pas un plus grand nombre : le VI^e^, et le LI^e^, qui sont des psaumes de confession et de prière, ont un air qui leur est proportionné, étant tout languissant et triste; le LXXIX^e^, le LXXX^e^ et le CXXXVII^e^, qui sont sur des sujets d'affliction, sont absolument lugubres; le XLIX^e^, qui est un psaume de doctrine, a un air grave, entièrement mu-

sical et plein de majesté; le XIX^e^, qui est un hymne de louange, est animé mais libre et tranquille; et le LXXXI^e^, qui en est un de consolation et d'allégresse, a des mesures si pressées qu'il semble n'être fait que pour une danse par bonds et par sauts.

« Mais je trouve l'auteur admirable de critiquer le chant de nos psaumes! C'est bien aux musiciens de sa communion à toucher une pareille corde, eux dont les noëls ridicules semblent être faits tout exprès pour apprêter à rire, et parmi lesquels on n'oit point d'autres hymnes que ceux qui s'entonnent sur les plus libertins airs de cour, sur des coq-à-l'âne du Pont-Neuf, sur des chansons de cabaret, et ce qui est encore plus infâme, sur des intermèdes de comédie ou sur des pas de ballet et des morceaux d'opéra. Il n'y a point ici d'exagération, tout le monde sait quels sont les Cantiques imprimés chez *Florentin Lambert, rue Saint-Jacques, à l'Image Saint-Paul, devant Saint-Yves.* Ce recueil est un livre authentique, il ne peut être récusé par M. Maimbourg puisqu'il est d'un des pères de cette Société dont il faisoit partie, il n'y a encore que trois jours, puisqu'un capucin de réputation y a contribué de sa veine *purgative* et *illuminative;* puisque ce livre est autorisé par une approbation de docteurs en théologie, et qu'il est imprimé avec privilége du roi. C'est dans ce curieux livre qu'on trouve des *Gaudinettes* et des *Colins*, qu'on entend des soupirs de l'époux céleste sur l'air des *Enfarinés*, des entrées de l'âme juste dans le ciel sur l'air *Daye den Daye*, des dialogues entre l'homme et Satan sur celui de *Vous y perdez vos pas, Nicolas.* Et, ce qui vaut peut-être mieux que tout le reste, un délaissement de toutes choses sur *Ce que fait et que défend l'archevêque de Rouen.* » (1)

On lira encore ici avec intérêt les autres remarques de Rou sur les passages de Maimbourg relatifs aux *Psaumes* de Marot :

Maimbourg, page 98 : « Il n'y a rien de moins conforme à son original, que cette version des psaumes de David par Marot : pour ne point parler d'une infinité de bévues, et de la manière basse et infiniment éloignée de la majesté du style de ce grand prophète, qui font pitié en cette traduction, qu'on ne peut nier qui n'ait du moins quelque chose de l'air burlesque, sans jamais approcher de cette belle et noble expression qu'on voit dans la version de M. Godeau, etc. Ce sont là les psaumes qu'on chantoit alors, et qui furent mis en musique en un certain air de chanson mol et efféminé, qui n'a rien de dévot et de majestueux, comme le chant de l'Eglise catholique, etc. »

(1) On sait que le célèbre abbé Pellegrin, protégé de madame de Maintenon, a composé : 1° des *Cantiques spirituels sur différents airs d'opéra, pour les dames de Saint-Cyr;* 2° l'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, sur les airs d'opéras et des vaudevilles* (1705); 3° les *Psaumes de David sur les plus beaux airs de Lulli,* etc. (1705); 4° l'*Imitation de Jésus-Christ en cantiques, sur des airs d'opéras et de vaudevilles* (1727).

« On ne sauroit lire deux pages dans cet auteur, sans trouver de la mauvaise foi ou de l'ignorance; il y a infiniment de l'un ou de l'autre à dire d'un ton si affirmatif que la version de Marot est dans une manière basse et éloignée de la majesté du style de David, et il y a encore plus d'imprudence à traiter l'ouvrage de ce poëte de burlesque; la chose gît en preuve, il n'est pas impossible de trouver un Marot, en tout cas nos psaumes sont dans les mains de tout le monde; il est si vrai que cette poésie est fort conforme au texte, que tout autant de gens qui n'ont pas su que Vatable servoit de truchement à Marot, se sont étonnés comment ce dernier avoit entendu l'hébreu dans une telle perfection; mais comme l'auteur le remarque lui-même, cette justesse de l'un ne venoit que de la conduite de l'autre. Il ne faut donc point dire une chose si absurde, et pour ce qui regarde le style, à la réserve de quelques petits changements que cent quarante ans et plus ont apportés à notre langue, il y avoit dans cet ouvrage des beautés pour ce temps-là comme il y en a dans Godeau pour celui-ci. Si la langue a changé, Marot n'en est non plus responsable que Godeau ne le sera de celui qui pourra succéder dans un siècle à l'égard de sa version. Mais je dis plus, l'auteur se moque-t-il de faire une comparaison des *Psaumes* de Marot avec ceux de Godeau. La rhétorique nous enseigne qu'une comparaison est défectueuse quand elle roule sur des choses de nature différente. Marot a fait une traduction formelle, M. Godeau s'est licencié jusqu'à la paraphrase, et en cela le premier a sur l'autre cet avantage qui n'est pas de petite importance, que plus il s'est attaché au mot à mot du texte, moins il s'est écarté des idées du Saint-Esprit; au lieu que l'autre, à force de donner dans l'éloquence mondaine, a quitté le langage de Dieu pour parler celui des hommes.

« Il y a bien des gens d'un autre avis que M. Maimbourg au sujet de Marot et de ses *Psaumes;* et ce qui doit nous donner de la consolation, c'est que ces gens sont d'un autre poids que lui; ils ne sauroient d'ailleurs être suspects, puisque durant leur vie ils ont toujours professé la religion romaine, et qu'aucun intérêt que celui de la bonne foi et du bon sens, ne les a jamais fait agir. Voici entre autres le jugement du célèbre M. Pasquier, conseiller du roi et avocat général en la Chambre des comptes de Paris.

« Quant à Clément Marot, ses œuvres furent recueillies favorablement de « chacun. Il avoit une veine grandement fluide, un vers non affecté, un sens « fort bon..... Bref, jamais livre ne fut tant vendu que le sien, je n'en « excepterai pas un seul de tous ceux qui ont eu la vogue depuis lui. Il fit « plusieurs œuvres, tant de son invention que traduction, avec un très « heureux génie; mais entre ses inventions je trouve le livre de ses *Epi-* « *grammes* très plaisant, et entre ses traductions il se rendit admirable « en celle des cinquante psaumes de David, aidé de Vatable, professeur du

« roi ès lettres hébraïques, et y besogna de telle main, que quiconque a « voulu parachever le Psautier n'a pu atteindre à son parangon; ç'a été une « Vénus d'Apelles. » (Pasquier, *Recherches*, liv. VII, ch. 5.)

. . . . . .

Maimbourg, page 99 : « Les calvinistes chantèrent ces Psaumes publiquement, pour la première fois, dans le lieu le plus fréquenté de Paris pour la promenade, ce qui irrita tellement le bon bourgeois que l'on alloit prendre les armes pour se jeter sur eux, si le magistrat n'eût promptement apaisé ce tumulte par l'emprisonnement de ceux qui furent trouvés les plus échauffés à chanter d'une manière si séditieuse. »

« On reconnaît là le caractère de la superstition romaine; si nos pères eussent chanté des airs profanes et impudiques, on ne leur auroit rien fait, comme encore aujourd'hui on en chante de tels en toute liberté dans les maisons et dans les carrefours parmi nos adversaires; mais si on surprend quelque homme de bien qui chante les louanges de Dieu telles qu'elles ont été dictées par le Saint-Esprit, c'est assez pour le mettre en justice et le faire pourrir dans un cul de basse-fosse. Cette rigueur ne s'étoit pas jusqu'ici exercée si hautement à Paris qu'elle l'est depuis longtemps dans les provinces, mais il est aujourd'hui d'une notoriété publique qu'on a défendu depuis un an le chant des psaumes en bateau et en carrosse sur chemin de Charenton, pendant qu'on laisse les débauchés au vin et aux femmes s'éclater en chansons dissolues dans leurs promenades libertines de *Pique-Puce et de Saint-Maur*.

« Je ne puis sur ce sujet m'empêcher de faire le récit de ce qui se passa il y a quelques années dans une petite ville dont j'ai oublié le nom. Le bailli, sollicité par un curé séditieux, envoya faire défense à un serrurier de la religion qui demeuroit vis-à-vis de l'église, de plus chanter des psaumes dans sa boutique; le service de la messe, au sentiment du bon prêtre, étoit troublé tous les matins par ce chant importun, et il ne l'étoit pas par les perpétuels coups de marteau du cyclope, et par le ratissement aigu de sa lime : comme le serrurier ne se pressa pas d'obéir aux premiers ordres, on réitéra la défense, qui lui fut même signifiée par un sergent dans toutes les formes de la justice, et parce qu'il falloit que le sergent écrivît sur son exploit la réponse de l'assigné, le pauvre homme représenta qu'il n'avoit rien à répondre. — *Mais il faut bien que je mette quelque chose*, dit le pousse-cul. — *Ho! bien, dit le serrurier, mettez donc :*

Jamais ne cesseray
De magnifier le Seigneur
En ma bouche auray son honneur
Tant que vivant seray.

« Qui fut bien honteux, ce fut le bailli, qui voyant ce qui étoit répondu sur l'exploit : *Ah! parbleu*, dit-il, *qu'on le laisse magnifier le Seigneur tant qu'il voudra, quant à moi je ne veux plus m'en mêler.* »

—

— PAGE 14, LIGNE 17. —

Voici le titre complet du livre indiqué par Bayle : *Histoire fabuleuse et généalogie des dieux et des héros de l'antiquité païenne, ou Nouvelle Histoire poétique;* par Jacq. Vallier de la Martinière. Paris, J. Cottin, 1670, in-12.

—

— PAGE 19, LIGNE 12. —

... *L'établissement des Conférences*, etc... — On sait que Félibien, secrétaire de l'Académie des sciences, a publié les *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture* (Paris, 1669, in-4°; Amsterdam, 1706, in-12). Il avait entrepris ce compte rendu sur l'invitation de Colbert lui-même, à qui il le dédia. Ces conférences, au nombre de sept, avaient été tenues les samedis 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 3 septembre, 1er octobre, 5 novembre et 3 décembre 1667 ; les deux premières, et la troisième, quatrième et cinquième dans le cabinet des tableaux du roi; les autres dans la grande salle de l'Académie royale, « dans le temps même, dit Félibien, que tout étoit en armes, et qu'il sembloit que ces arts avoient lieu de craindre de se voir abandonnés. » L'idée de ces conférences étoit venue de Colbert, vice-protecteur de l'Académie, « un jour qu'il l'honora de sa présence, pour la distribution des prix que le roi donne aux étudiants. » Il avoit été résolu que l'on s'assembleroit tous les premiers samedis du mois, et que le chancelier et les recteurs de l'Académie feroient l'ouverture des conférences, chacun à leur tour, par un discours où ils examineroient le tableau qu'ils auroient choisi. M. Le Brun, chancelier, commença dès le premier samedi, et prit pour sujet le *saint Michel* de Raphaël, terrassant le démon. Au second, M. de Champaigne l'aîné examina un tableau du Titien : *le Corps de Jésus porté au tombeau par saint Jean, Nicodème et Joseph d'Arimathie, accompagnés de la Vierge et de Madeleine.* A la troisième, M. Van Optal traita des beautés du *Laocoon*. A la quatrième, M. Mignard l'aîné parla sur la *sainte Famille* de Raphaël, où l'on voit la Vierge tenant l'enfant Jésus sur son berceau, et autour sainte Elisabeth, saint Joseph et deux anges. A la cinquième, M. Noiret fit des remarques sur un tableau de Paul Véronèse : *l'Apparition de Jésus à ses deux disciples soupant dans le bourg d'Emmaüs.* La sixième fut consacrée, par M. Lebrun, à l'examen du

célèbre tableau de son maître, M. Poussin, « la gloire de nos jours et l'ornement de son pays, » lequel tableau représente les Enfants d'Israël dans le désert, lorsque Dieu leur envoya la manne. A la septième conférence, M. Bourdon fit une étude d'un autre tableau du Poussin : *Jésus rendant la vue à deux aveugles, au sortir de Jéricho.*

(Voir aussi la note ci-après sur la page 23.)

—

— PAGE 22, LIGNE 8. —

M. Gousset... — Jacques Gousset, de Blois, ministre de l'Eglise de Poitiers, en 1662, hébraïsant distingué. Réfugié en Angleterre, après la révocation de l'Edit de Nantes, puis en Hollande, il devint ministre de l'Eglise wallonne de Dordrecht, en 1687, et fut appelé, en 1692, à la chaire de grec et de théologie à l'Université de Groningue, où il mourut en 1704. Il était petit-fils de Gousset, professeur au collége de Blois en 1610 (Haag, *France protestante*).

—

— PAGE 23, LIGNE 24. —

Que vous dirai-je de la pièce du Poussin ?... — C'est celle connue sous le nom de *La Manne dans le désert.* Cette admirable composition fut gravée plusieurs fois au dix-septième siècle, entre autres par Guill. Chasteau, en 1680 (belle estampe); par Gantrel, qui travaillait vers 1698 (inférieure à l'autre), et par Henri Testelin (très belle gravure).

Cette grande gravure, comme *Exemple touchant l'ordonnance,* fait partie du livre intitulé : *Sentiments des plus habiles peintres du temps sur la pratique de la peinture, recueillis et mis en tables de préceptes;* par Henri Testelin, peintre du roi, professeur et secrétaire en l'Académie royale de peinture et de sculpture. Paris, l'Auteur, 1680, in-fol. « Ouvrage rare, où cette superbe pièce, traitée d'une pointe savante et spirituelle, est plus rare encore. » (Catalogue de la Collection de M. J. Goddi, peintre; Paris, 1850, in-8°).

La Bibliothèque impériale n'en possède qu'une édition postérieure, dont voici le titre complet : *Sentiments des plus habiles peintres sur la pratique de la peinture et sculpture, mis en tables de préceptes, avec plusieurs discours académiques, ou Conférences tenues dans l'Académie royale desdits arts, en présence de Monsieur Colbert, conseiller du roi en tous ses conseils, contrôleur général des finances, intendant et ordonnateur des bâtiments du roi, jardins, arts et manufactures de France; protecteur de ladite Académie, assemblée généralement en des jours*

solennels pour la distribution du prix royal; par Henri Testelin, peintre du roi, professeur et secrétaire de ladite Académie. A Paris, chez la veuve Mabre-Cramoisy, 1696. Avec une vignette représentant un aigle tenant un écusson fleurdelisé, et une banderole sur laquelle on lit : Regia picturæ et sculpturæ Academia.

Ce bel et curieux ouvrage étant en effet très rare (1), nous en donnerons ici un aperçu d'après l'unique exemplaire de la dernière édition qui vient d'être mentionné (V, 552 *porté*). Il nous fournit des détails intéressants, non seulement pour ce qui touche le tableau de *La Manne*, du Poussin, mais encore au sujet des Conférences de l'Académie royale dont il a été question ci-dessus.

Le volume contient quarante pages in-folio de texte imprimé, plus une préface de trois feuillets non paginés, et six tables de préceptes en lettres gravées, accompagnées de six planches servant d'illustration aux tables. En tête de la page 9 est une vignette de la composition de Lebrun, gravée par Séb. Le Clerc.

La première planche contient des exemples de diverses expressions par un simple trait. Elle accompagne la « première table, des préceptes de la peinture sur le traict, » indiquée comme « lue en l'Académie le 16. février 1675. »

La seconde contient des exemples touchant les proportions et les contours. Elle accompagne la « Deuxième table, des préceptes de la peinture sur les proportions, » lue en l'Académie le 2 octobre 1678.

La troisième, des exemples touchant l'expression générale et particulière. Avec la « Troisième table, des préceptes de la peinture sur l'expression, » lue le 6 juin 1675. Cette planche dont les têtes représentent l'expression des diverses passions est du dessin de Le Brun, et a été reproduite dans une *Physiologie* de Lavater, par Plane.

La quatrième est précisément l'*Exemple touchant l'ordonnance*, tiré de la magnifique composition du Poussin. Elle est accompagnée d'une « Quatrième table, des préceptes de la peinture sur l'ordonnance, » lue le 5 novembre 1678.

La cinquième est un exemple du clair et de l'obscur, avec la « Cinquième table, des préceptes de la peinture sur le clair et l'obscur, » lue le même jour 5 novembre 1678; et la sixième, un exemple de la couleur, accompa-

(1) La *Biographie universelle,* qui n'a pas connu la première édition de 1680, dit à tort que cet ouvrage fut publié après la mort de l'auteur en 1699 (au lieu de 1696). Henri Testelin, élève de Vouet, comme son frère Louis, mort en 1655, avait été l'un des fondateurs de l'Académie, dont il fut exclu le 10 octobre 1681, à raison de sa qualité de protestant. Il quitta la France à la Révocation et mourut à la Haye le 17 avril 1695, âgé de quatre-vingts ans.

gnée de la « Sixième table, des préceptes de la peinture sur la couleur, » lue le 4 février 1679. C'est un tableau allégorique de Louis Testelin l'aîné, gravé par Audran : « Le temps aydé par l'amour de la vertu, desbrouille des nuages de l'ignorance la vérité de la peinture. » (Voir sur ce tableau le *Mémoire* de Guillet de Saint-Georges, sur Louis Testelin, publié dans les *Mém. inéd. sur la vie et les ouvrages des membres de l'Acad. roy. de peint. et de sculpt., etc., Paris, Dumoulin*, 1854. T. I, p. 244.)

La préface donne l'histoire de l'Etablissement de l'Académie royale en 1648. Le morceau suivant mérite d'être mis sous les yeux du lecteur. « Ils (les Académiciens) ont donc établi un jour solemnel dans l'année à « l'honneur du Roi, et afin de célébrer la mémoire de l'Etablissement de « l'Académie, dans laquelle solemnité chacun des Académiciens s'est obligé « d'apporter de nouveaux et meilleurs morceaux de leurs ouvrages pour les « exposer à la vue du public. Sa Majesté a trouvé ces exercices si agréables « qu'elle en a authorisé l'usage, ordonnant des pensions pour les officiers « de l'Académie, et une somme considérable pour les prix proposez aux Etu- « diants ; et afin que toutes ces choses se puissent exécuter honorablement, « elle a ordonné que Messieurs les Professeurs soient conviez de se trouver « en ces jours de solemnité pour y délivrer les prix. Monsieur Colbert n'a « pas manqué de l'honorer de sa présence pendant le cours de sa vie, « s'y trouvant avec les plus illustres amateurs des sciences et des beaux- « arts, et Messieurs des Bâtiments, lesquels après avoir considéré avec « plaisir toute cette publique décoration, et passé en toutes les chambres « de l'appartement qu'ils avoient vûes si remplies de divers ouvrages très cu- « rieux, même en celle de l'Etude du modèle qu'ils avoient trouvé posé en « groupe, à l'entour duquel étoient plusieurs Etudiants des plus avancez qui « le dessinoient de divers aspects, ce que cette illustre Compagnie consi- « déra avec beaucoup d'estime. Au sortir de là, elle fut conduite en un grand « salon rempli magnifiquement des plus excellents tableaux entourez de « riches bordures dorées qui brilloient d'un merveilleux éclat ; à l'abord « l'on apperçût un grand tableau de 12 à 15 pieds de haut, où est repré- « senté le portrait du roi revêtu de sa pourpre royale, séant en un trône « enrichy et couvert d'un dais somptueux, ayant d'un côté sur les dégrez « des marques hiéroglyphiques des Arts, et de l'autre plus proche de son « siége un petit amour qui en paroissoit le génie, lequel Sa Majesté sem- « bloit couronner d'une branche d'olivier. Au-dessus du tableau, et sur la « corniche du salon étoit posée la figure d'un crucifix grand comme nature, « fait par Mr. Sarrasin, l'un des plus habiles sculpteurs du siècle, et rec- « teur en l'Académie. Au-dessous du portrait du Roi étoit un grand fauteuil « élevé de deux gradins pour la place d'honneur et le siége présidial, à

« l'entour duquel à droite et à gauche étoient posez d'autres siéges à dou-
« bles rangs pour la compagnie; tout le lambris du salon et la corniche
« étoient remplis des plus beaux tableaux des réceptions jusqu'au parterre,
« où étoient posez sur des chevalets plusieurs des plus considérables
« pièces, pour être mieux en leur jour. L'entrée de ce salon remplissoit à
« l'abord l'esprit de vénération et de respect. Monsieur Colbert même en
« fut surpris en y entrant la première fois..... »

Revenons à la pièce du Poussin qui sert d'exemple d'Ordonnance. Elle porte ces mots : *Henri Testelin delt et sculpsit*, et on lit au bas la démonstration suivante :

« La liaison des groupes est si bien ménagée en cet exemple, qu'ils con-
« courent tous au sujet, et conduisent la veüe sur la figure, qui en est
« comme le héros, laquelle est très apparente, encore qu'elle soit éloi-
« gnée. Dans le premier groupe à la droite, et le plus avancé sur le devant
« du tableau, est ce que l'on a nommé la chaîne, à sçavoir : la nourrisse
« qui donne à tetter à sa mère, et la bonne femme qui l'embrasse, le petit
« enfant qui s'appuye sur sa grand'mère, en fait le nœud, et les figures
« d'alentour servent comme d'arc-boutant pour soutenir ce groupe et l'as-
« surer avec ceux de droite. De l'autre côté du tableau, la femme qui
« est à genouil, noue son groupe avec le petit enfant qu'elle embrasse.
« Le jeune homme qui porte une corbeille le lie ; et les figures qui sont de
« côté et d'autre en sont les soutiens, et par les diminutions l'unissent aux
« autres groupes, de telle sorte que la différence de grandeur des figures
« n'empêche pas que toute cette composition ne paraisse comme réduite
« en un seul groupe contrasté par une variété d'actions et d'expressions
« judicieuses. »

Le texte qui accompagne cette planche et la table des préceptes sur l'ordonnance est un exposé bien autrement détaillé des mérites de l'œuvre du maître.

Le Brun les avait déjà relevés, avec l'autorité qui lui appartenait, dans la conférence du 5 novembre 1667, recueillie par Félibien, et où nous voyons qu'il avait répondu à la même objection que le correspondant de Rou fait ici, au sujet des cailles qui, déjà la veille au soir, avaient apaisé la faim des Israélites, et de la nature de la manne, qui tombait pendant la nuit et était ramassée le matin comme une rosée. Le Brun dit que Poussin n'avait fait en cela qu'employer les moyens usités en peinture, sans s'éloigner trop du récit de l'histoire sacrée. Un des assistants appuya les observations de Le Brun, et le sentiment de toute l'Académie fut que « bien loin de
« trouver à redire à tout ce que M. Poussin a peint dans ce tableau, on doit
« plutôt admirer de quelle manière il s'est conduit dans la représentation

« d'un sujet si grand et si difficile, où il n'a rien fait qui ne soit autorisé « par de bons exemples, et digne d'être imité par tous les peintres qui vien- « dront après lui. »

—

— PAGE 30, NOTE 1re, ET PAGE 91, LIGNE 4. —

Jean Toutin, inventeur de la peinture en émail. — Nagler lui a consacré cet article que nous traduisons :

« Jean Toutin, orfévre de Châteaudun, travaillait déjà vers 1618, et poussa ses travaux jusqu'au milieu du siècle. En 1632, il inventa la peinture sur émail, qu'il pratiqua lui-même et enseigna, et qui fut portée à sa perfection par ceux qui suivirent. Il dessina alors et grava à l'eau forte des modèles pour les orfévres, joailliers. Ce sont des petites feuilles qui, ainsi que celles d'Arnold, de Jean Rovert et d'H. Jacquart, pourraient être prises pour des nielles, puisque les ornements ressortent en blanc sur un fond noir.

« Son fils Henri, qui vint à Blois, eut aussi de la réputation comme peintre sur émail. On compte parmi ses œuvres une copie de la *Famille de Darius*, d'après Le Brun, qui se trouve au Musée royal, à Paris. La feuille a six pouces de large. L'orfévre Dubri à Paris et Moline d'Orléans se firent, à la même époque, une grande réputation comme peintres sur émail. Mais tous ces maîtres furent surpassés par Jean Petitot, élève de Henri Toutin, qui, avec Bordier, a porté la peinture sur émail à une merveilleuse perfection. » (*Nouveau Dictionnaire universel des Artistes*, par Dr G.-K. Nagler, tome XIX, Munich, 1849, gr. in-8°.)

Voici un acte de baptême d'une fille de Jean Toutin, que nous relevons dans les registres de Charenton, et où la mère de Jean Rou figure comme marraine.

.....(1) Fille de Jean Toutin et de Sara Graviller, née le 22e febvrier 1638; a esté baptisée le dimanche, 7e mars audit an, par M. Le Faucheux, estant présentée au saint baptesme par M. Pierre Chartier, advocat au parlement, et Isabelle Toutin, femme de M. Jacques Roux (*sic*), procureur en ladite cour.

—

— PAGE 32, LIGNE 3. —

Les plus beaux tableaux de M. Le Brun. — On sait que ces grandes toiles sont au Louvre.

(1) Le prénom a été laissé en blanc.

— PAGE 32, LIGNE 11, et PAGE 33, LIGNE 18. —

Lettres de MM. de l'Académie de Saint-Luc. — Remercîment de M. Le Brun, fait à MM. de l'Académie royale de Saint-Luc, à Rome. — Les *Archives de l'art français* ont publié naguère (tome I, page 60), d'après la Collection Bouillaud, conservée aux manuscrits de la Bibliothèque impériale, deux lettres de Domenico Guidi, *prince*, c'est-à-dire, directeur de l'Académie de Saint-Luc, sculpteur très renommé, à Charles Le Brun, en date des 16 et 22 décembre 1675, avec la traduction de la réponse de Le Brun, en date du 31 janvier 1676.

On y a joint (d'après les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie de Saint-Luc jusqu'à la mort d'Antonio Canova*, publiés à Rome en 1823, par Melchior Missirini) le texte italien de la seconde lettre adressée par Le Brun, le 22 décembre 1676, pour remercier cette Académie de lui avoir fait l'honneur de le réélire pour une nouvelle année. C'est cette lettre dont Rou nous donne ici le texte français, rédigé par lui-même. Voici la version italienne :

« Mi trovava cosi elevato per l'onore da voi fattomi, ch'io non pensava,
« che la gloria ricevuta fosse capace di alcun augmento. Intanto io vedo,
« che li vostri favori hanno più di una sorte di grandezza, e che il loro pre-
« gio consiste egualmente nell'ampiezza, e nel numero. Io dirò anche, miei
« signori, che come gli ultimi beneficj sono per l'ordinario la corona di
« quelli, che sono preceduti, io devo sentirmi altretanto piu debitore alli
« vostri, poichè quantunque sia grande la prima grazia, ella sembra al pre-
« sente non essere stato altro, che il grado, e la preparazione alla seconda,
« Non tocco gli elogi, de quali le vostre lettere sono piene : So, che la gen-
« tilezza ve gli ha dettati, e che sono piuttosto una lezione di quello ch'io mi
« devo sforzare di essere, che un testimonio di quello ch'io sia. Questo è il
« principal uso, che io voglio farne, lontano dal prenderne alcuna presun-
« zione : cioè a dire, che io conserverò memoria eterna della vostra bontà.
« ed avrò particolar cura di adempire il mio debito ; e di corrispondere con
« zelo al posto, ove mi avete collocato. LE BRUN. »

Missirini fait connaître que Le Brun avait accompagné sa gracieuse lettre de remercîment du 31 janvier, d'un don de soixante pistoles d'or et de la suite d'estampes gravées d'après ses Batailles d'Alexandre.

L'éditeur des *Archives de l'art français* ajoute : « Dans la péroraison de son discours sur les honneurs de la peinture et de la sculpture, prononcé à l'Académie romaine de Saint-Luc, le second dimanche de novembre 1677, à l'occasion du concours pour les prix des jeunes peintres, sculpteurs et architectes, *essendo principe dell'Academia il signor Carlo Bruno*, J. P. Bellori

disait : « Questa sia immortal lode del nostro Principe il signor Carlo Bruno, « che coi lumi del suo pennello arrestar può lo siguardo del suo Allessan- « dro ; ed intanto ch'egli colora, e finge la fuga di Dario, ed i Macedonici « trionfi, vieppiù chiare memorie del Gallico Alessandro esprime, ed adom- « bra. Ma qui pur tra noi ravviso il Regio onor, de' Romani pennelli, e scal- « pelli industri ; eletti a celebrare i pregj del Gran Luigi, mentre la nostra « Academia ancora fatta consorte delli Reali auspicj, riposa all'ombra de' bei « Gigli d'oro, nella protezione dell'Eminentissimo Principe il Signor Cardi- « nale Francesco Barberini, e dell'Illustrissimo ed Eccellentissimo Signor « Marchese Gio. Battista Colbert, sotto il cui auspicatissimo patrocinio ben « si possono chiamar felici le nostre arti, e gli studj della gioventù... » Ces derniers compliments à Louis XIV et à Colbert font allusion à la jonction des deux Académies de Saint-Luc et de France opérée sous le principat de Le Brun, par l'entremise d'Errard, à la fin de 1676. Missirini cite toutes les pièces de cette grande affaire : la procuration donnée à Errard par l'Académie royale de Paris, la lettre de Testelin, secrétaire de l'Académie de Paris, à l'Académie de Saint-Luc, les lettres patentes de Louis XIV, contresignées de Colbert, etc., etc. »

Desportes, le grand peintre d'animaux, s'était trompé de date lorsqu'il écrivait, dans sa belle notice sur Charles Le Brun : « Ce fut en 1677 que l'Académie romaine de peinture, fondée par le pape Grégoire XIII, rendit un hommage éclatant à la peinture française en la personne du premier peintre qu'elle élut pour son *prince*, c'est-à-dire directeur. Pour lui marquer davantage son estime, elle l'élut, quoique absent, contre ses règles, lui écrivit à ce sujet une lettre pleine d'éloges, assaisonnés de toutes les fleurs de l'éloquence italienne, et lui continua l'année suivante le même honneur. »

On lira sans doute avec intérêt ces détails précis sur un trait de « la vie « magnifique de l'homme qui gouverna tous les arts de son pays : la pein- « ture, la sculpture, l'architecture, la tapisserie, la gravure, l'orfévrerie, et « qui les gouverna avec un éclat, une abondance, une variété, un enthou- « siasme, un absolutisme, un crédit à l'étranger, un train de grand seigneur « qu'à peine égalèrent Rubens en Flandre, et Raphaël sous Léon X. »

—

— PAGE 37, LIGNE 24. —

Une tavayole de taffetas blanc. — *Tavaïolle*, pièce d'étoffe, sorte de grand mouchoir de tête. Terme emprunté à la Turquie, et qui désigne aussi le voile dont les sages-femmes couvrent l'enfant qu'elles portent au baptême.

—

— PAGE 38, LIGNE 16. —

... *Les ingénieuses gazettes de La Fons.* — « A l'égard des *Gazettes raisonnées*, je vous dirai qu'il y a trois personnes qui passent pour en faire, et que ni les uns ni les autres ne distribuent ici qu'à très peu de gens leur écrit. Ils ne le destinent presque qu'aux pays étrangers, et ainsi cela ne fait guère de bruit en Hollande, si ce n'est quand l'ambassadeur de France s'en plaint quelquefois. J'ai vu quatre ou cinq fois celles que mademoiselle de Saint-Glain, veuve d'un gazetier de ce nom, d'Amsterdam, dont la gazette s'intitule : *Nouvelles solides et choisies*, a fait faire tantôt par de Versé, tantôt par le sieur Fleurnois, tantôt par d'autres, et cela n'étoit pas grand'chose. On croit que *celles du Sr La Fon*, que je n'ai jamais vues, sont les meilleures. » (*Lettre de Bayle à Lenfant*, 18 *janvier* 1685.)

—

— PAGE 88, NOTE 1. —

Dans un autre endroit de son ouvrage, l'abbé de Marolles dit encore :

Entre les bons graveurs sont Pitau, qu'on déplore...
Hedelins, Reguesson et *Jean Toutin* encore.

Un autre *I. Toutain* a gravé, entre autres, une *Vue du Jubé de l'église de Saint-Ouen* de Rouen, postérieurement à 1655. Mais le nom ne s'écrit pas de même, et rien n'indique qu'il fût de la même famille.

—

— PAGE 89, LIGNE 17. —

Le fameux cabinet d'estampes que M. de Marolles s'étoit amassé... — L'abbé de Marolles a, dans son *Livre des peintres et graveurs*, donné une longue nomenclature de ceux qui, avant lui, avaient eu la même passion. Elle porte ce titre :

Les Curieux d'Estampes, quelques-uns desquels en ont fait des bibliothèques entières.

Je dirai maintenant les curieux d'estampes.
Le nombre en surprendroit;.....
Ils s'y connaissent peu; mais estant magnifiques, etc.

Le dénombrement commence par Louis Odespunck, dit Mecchinière, qui

... en fit un recueil des premiers qu'on ait vus.
Jacques Kervel, plus riche en fit une meilleure...
De L'Orme le suivit,... commis de Monnerot (1)...

(1) Charles De Lorme, médecin de Louis XIII, dont on a le portrait gravé par Callot. On le confond souvent avec son père Jean De Lorme, qui fut aussi méde-

Puis viennent, versifiés à la file : Maugis, l'abbé de Saint-Ambroise, son « sincère ami » (1); Bretonvilliers; le conseiller Petau (dont la collection est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale); Tronçon (de Saint-Sulpice); Montmor; Bournouville, son frère (M. de Villefrit) (de Saint-Victor); le docteur Robert; Pont-Chasteau; Porcher; La Chambre; le baron d'Ormeille; l'abbé La Noue; Jabac; Tevenot; Perruchot; Tortebat; Gagnères (à l'hôtel de Guise); Henri de Harlay; Goilard; Stella; Quesnel; Chauveau; Roussellet; Robert; Lebrun; Lefèvre; Mignard; Paillet; Acard (qui légua ses trésors aux abbayes de Sainte-Geneviève, de Saint-Victor et de Saint-Germain des Prés); Conrad.

Enfin arrivent à leur tour, les pourvoyeurs de ces messieurs, c'est-à-dire les marchands d'estampes : Ciartres; Jean Le Clerc; Messager; Jean Boisseau; Huart; Jolain; Ragot; Montcornet; Guerineau; Boudan; Bertrand; Vaumerle; Langlois le fils; De Fer, Honneruog; Mariette; Quesnel; Le Blond; La Hove; Marcoussi; Herman; Weyen; Valet; Boissevin; Brebiette.

—

— PAGE 89, NOTE 2. —

Je commençai à m'adonner à cette sorte de curiosité... — Rapprochons de ce que dit ici de lui-même l'abbé de Marolles, le portrait que La Bruyère a tracé du collectionneur d'estampes, dans son chapitre *De la Mode :*

« Voulez-vous, ajoute *Démocède*, voir mes estampes? Et bientôt il les étale « et vous les montre. Vous en rencontrez une qui n'est ni noire, ni nette, ni « dessinée, et d'ailleurs moins propre à garder dans un cabinet qu'à tapis- « ser, un jour de fête, le Petit-Pont ou la rue Neuve : il convient qu'elle est « mal gravée, plus mal dessinée; mais il assure qu'elle est d'un Italien qui « a travaillé peu, qu'elle n'a presque pas été tirée, que c'est la seule qui soit en

cin du roi, mais qui n'est pas connu comme « curieux d'estampes. » (Voir E. Meaume, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot.* Nancy, 1853, in-8°, p. 59.)

(1) Claude Maugis, conseiller et aumônier du roi et de la reine, abbé de Saint-Ambroise. Philippe de Champaigne fit son portrait en 1630. Il fut gravé par Lucas Vorstermen. On lit au-dessous deux distiques latins d'Hugo Grotius.

Son portrait est exposé à la Bibliothèque impériale, galerie des estampes, à côté de celui de l'abbé de Marolles, fait par Nanteuil en 1657. Au-dessous se lit un distique latin de L.-H. Habert de Montmor.

Les collections de De L'Orme et de Maugis avaient passé en partie dans celles de l'abbé de Marolles.

C'est précisément le distique que Rou rapporte un peu plus loin, page 95. Il n'était guère possible alors d'échapper à l'Epigramme ou à l'Epitaphe, pour peu que l'on fît quelque figure. On connaît ce mot de l'abbé de Laffemas à Ménage : *Non inepitaphiatus abibit!* parce que ledit abbé ne laissait mourir personne tant soit peu considérable sans faire son épitaphe.

« France de ce dessin, qu'il l'a achetée très cher, et qu'il ne la changerait pas « pour tout ce qu'il y a de meilleur. J'ai, continue-t-il, une sensible afflic- « tion, et qui m'obligera à renoncer aux estampes pour le reste de mes jours : « J'ai tout *Callot*, hormis une seule qui n'est pas, à la vérité, de ses bons « ouvrages, au contraire, c'est un des moindres, mais qui m'achèverait « Callot. Je travaille depuis vingt ans à recouvrer cette estampe, et je dés- « espère enfin d'y réussir : *cela est bien rude !* »

On s'est demandé lequel des grands collectionneurs de son temps La Bruyère avait eu en vue, et l'on a hésité entre Ganières, écuyer de feu la duchesse de Guise, qu'indique la clef manuscrite; et le premier président de Gaignères, ou le marquis de Béninghen, premier écuyer du roi, que nomme la clef imprimée. Mais il est plus probable que le moraliste a plutôt songé à l'abbé de Marolles et à Quentin de Lorangère, qui avait formé des suites très complètes de l'œuvre de Callot. Le Catalogue de ce dernier, donné par C.-F. Gersaint, contient un article cité par Walckenaer dans son édition de La Bruyère, qui a pu fournir le dernier trait de *Démocède*. Il s'agit d'une petite Vierge *gravée très légèrement et pointillée*, *sans nom de Callot*, que possédait M. Mariette, et qui faisait envie à M. de Lorangère à tel point que M. Mariette ne put résister à ses instances redoublées, *ni au prix* qu'il offrit de la pièce pour la lui arracher.

—

— PAGE 90, LIGNE 13. —

Mon estampe des SCIEUX DE LONG... — Le piquant de cette anecdote, qui nous fait assister à une des joies ineffables du collectionneur, et présente ainsi comme une contre-partie du désespoir de *Démocède*, nous avait rendu très désireux de mettre la main sur ce rare morceau des *Scieux de long*. Grâce à l'obligeance de MM. Ach. Devéria et G. Duplessis, de la Bibliothèque impériale, nous en avons retrouvé non pas *un* seulement mais *deux* exemplaires, sur les *deux* ou *trois* qui ont jamais vu le jour, d'après ce que Rou nous apprend, et qui proviennent évidemment, l'un des deux au moins, de la collection même de l'abbé de Marolles. Nous en avons fait faire un *fac-simile* qui permet à tous nos lecteurs de profiter de cette bonne aubaine. Honni soit qui mal y pense. Tant pis pour les jaloux qui aiment à accaparer les trésors et à les tenir sous le boisseau. — Notre *fac-simile* a été parfaitement exécuté par MM. E. Bocourt, dessinateur, et E. Sotain, graveur.

La plus belle des deux épreuves (*Supplément* AA. 1.) a été malheureusement un peu rognée. L'autre, qui s'est trouvée dans le recueil intitulé *Orfévrerie* (coté L. e. 54, in-8°, pag. 38), est moins bien venue, mais intacte, et telle qu'on la voit dans notre reproduction.

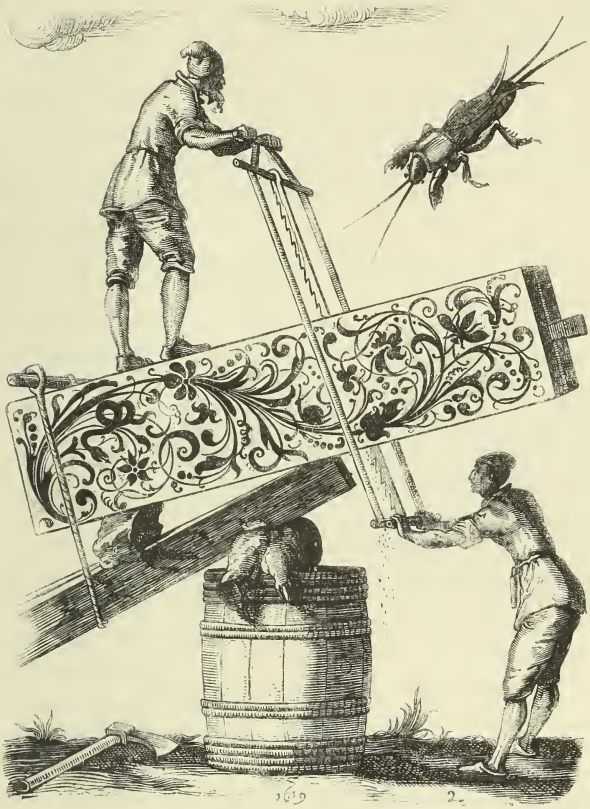

Fac-simile de l'estampe des « Scieux de long, » de Jean Toutin.
(*Mémoires inédits de Jean Rou*, t. II, p. 90 et 384.)

Cette gravure fait partie de la classe des estampes qui consiste en sujets d'orfévrerie sur fond noir, genre dans lequel Jean Toutin a brillé au premier rang de l'école française. Le recueil qui vient d'être indiqué contient treize de ses pièces, toutes remarquables par leur originalité et la finesse exquise de leur exécution. En voici les sujets :

1° Le *Sic vos non vobis* de Virgile. Un bœuf, d'un dessin fort capricieux, est représenté en équilibre, les deux pieds de devant portant sur deux moutons qui paissent, et les deux pieds de derrière tenant, en l'air, celui de droite une ruche, celui de gauche une poule qui couve. Sur une banderole, attachée aux deux jarrets de derrière, on lit au milieu : *Sic vos non vobis*, et aux deux bouts : *Si quid me—lius videris.* Au-dessus de la banderole : *A Chasteaudun;* au-dessous : *J. Toutin.*

2° Les *Scieux de long.*

3° Une Feuille de vigne vierge, avec la date 1618.

4° Un Cœur, 1619.

5° Un Scarabée, 1619.

6° Une Tortue, 1618 (en double).

7° Une autre illustration du *Sic vos non vobis.* Un bœuf présente sa tête et appuie ses deux pieds de devant sur un cartouche en forme de frise, orné de deux mascarons. Des deux côtés, deux ruches; au-dessous, des brebis paissant; au-dessus, deux palmes. Au milieu de la frise on lit : *J. Toutin, à Chasteaudun*, 1619. Sur une banderole placée entre les deux cornes du bœuf : 1619. *Si quid melius videris.* Le tout surmonté d'une autre banderole tenue par un ange, et sur laquelle on lit le *Sic vos non vobis* (1).

8° Un Fond de boîte ronde, 1619.

9° Une Feuille de chêne, 1619.

10° Un Bouclier, 1619.

11° Une sorte de petite Gaîne ou Étui, 1619.

12° Un Octogone allongé, 1619.

13° Un Coussin à glands, 1619.

Tous ces sujets principaux sont sur fond noir, à rinceaux, chicorées, etc., accompagnés et rehaussés de dessins de petits personnages accessoires dits *grotesques.* Tel est en réalité le rôle des deux *scieux de long*, eu égard au morceau d'ivoire niellé qu'ils divisent.

Dans le *Catalogue d'Ornements dessinés et gravés par les maîtres des* XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles, en Allemagne, en Hollande, en Italie et en France, provenant du cabinet de M. Reynard, dessinateur et gra-*

(1) Jean Toutin, dont l'esprit était volontiers tourné à la plaisanterie, avait-il voulu signifier dans ce sujet deux fois traité par lui, qu'en travaillant pour les orfévres, lui aussi payait le tribut du bœuf, de la brebis, de la poule et de l'abeille ?

veur (2e partie), qui furent vendus à Paris en mai 1846, nous trouvons, page 79, n° 351, une *suite de dix-neuf estampes* de J. Toutin, dont le détail n'est pas donné au complet, mais où nous voyons que figurait en double la pièce décrite ci-dessus sous le n° 9. D'après le rédacteur de cet instructif catalogue, cette pièce était un frontispice.

Rien de plus charmant que ces « ingénieuses créations des vieux ornemanistes, qui seraient tout à fait oubliés si la gravure n'avait conservé quelques-uns de leurs dessins (1). » M. Vivenel, architecte et amateur distingué, a consacré des années à réunir une collection de ce genre, peut-être unique en France. « Ces dessins sont d'une rareté excessive; car ils n'étaient pas originairement destinés aux collectionneurs : ils servaient de modèles aux ouvriers orfévres, émailleurs, sculpteurs, ciseleurs; ils ne survivaient donc guère à l'exécution de l'œuvre. Le changement de la mode et du goût les faisait disparaître aussi vite qu'ils avaient été imaginés et adoptés. Le style renaissance succédait au style gothique, puis venaient le style rocaille, puis le style contourné, puis un mélange de tous les styles; et toujours la féconde Allemagne marchait la première dans la voie des innovations, que la France et l'Italie s'appropriaient en les perfectionnant. » (Préface du Catalogue Reynard, précité, publié par l'*Alliance des Arts*.)

—

— PAGE 105, LIGNE 4. —

... *Encore que M. Ménage ait dressé comme un inventaire.....* — On trouve en effet toutes les pièces de ce procès littéraire dans les *Mélanges* de Ménage (*Mescolanze d'Egidio Menagio*. Paris, 1678, in-8°, et Rotterdam, 1692, *seconda edizione, corretta ed ampliata*)... Ce sont des lettres italiennes de Chapelain, de Ménage, et de l'Académie de la Crusca, écrites en 1654.

—

(1) La Bibliothèque impériale possède bon nombre de ces charmantes pièces. Dans le même Recueil qui contient celles de Toutin, nous en voyons de Ierg Arnoldt (1586), de Petrus Nolin (s. d.), de Corwinianus Saur (1591), de Daniel Mignot et Joannes Bobinet (1595), de Jehan Vovert (1599-1602), de Jehan de la Quewellerie (1611), d'Et. Carteron, de Châtillon en Bourgogne (1615), de Mathias Beitler (1612-1616), Jacques Hurtu (1619). Ce sont toutes fantaisies drolatiques, arabesques, silhouettes, véritables ombres chinoises, y compris le classique *cadran solaire*, mainte fois répété. Les pièces de Mathias Beitler sont d'une grande finesse, et pleines d'esprit, de relief et de légèreté. Mais celles de Jean Toutin sont d'une touche plus large tout à la fois et plus incisive, d'un faire plus hardi et plus gaillard. Jehan Vovert inscrit partout les devises suivantes : *Loue le nom de Dieu. — Tout bien vient de Dieu. — Si fortune me tourmante, Espoir en Dieu me contante. — Soli Deo honor et gloria.*

— PAGE 105, LIGNE 19. —

... *Le 173e sonnet de Pétrarque...* — En voici le texte :

Rapido fiume, che d'alpestra vena
Rodendo intorno; onde 'l tuo nome prendi;
Notte e di meco desioso scendi :
Ov' amor me, te sol natura mena :

Vattene innanzi : il tuo corso non frena,
Nè stanchezza, nè sonno. E pria che rendi
Suo dritto al mar, fiso, ù si mostri, attendi
L'erba più verde, e l'aria più serena.

Ivi è quel nostro vivo e dolce Sole,
Ch'adorna, e'nfiora la tua riva manca.
Forse (*o che spero*) *il mio tardar le dolè.*

Baciale 'l piede, o la man bella e bianca.
Dille : il baciar sie'n vece di parole :
Lo spirto è pronto, ma la carne è stanca.

Voir les traductions qui en sont données ci-après, p. 270, 276 et 284.

—

— PAGE 109, LIGNE 33. —

.. *Le beau poëme latin du fameux M. Morus, adressé au sieur Carlo Dati...* — Ce poëme se trouve dans les *Mescolanze* de Ménage.

—

— PAGE 111, LIGNE 26. —

... *Hapelourde présentée à M. Chapelain...* — On a déjà vu ce mot de hapelourde, t. I, pp. 170 et 326. Il est pris ici, comme on va le voir, dans le sens de *feinte*, *supercherie*, *bourde*.

—

— PAGE 113, LIGNE 21. —

...*Madrigal de M. de Raincy...*— On trouve à la fin d'une élégie du vieux Mathurin Régnier, de bien autres vers inspirés par la même idée :

En lisant dans mon cœur que valent vos attraits,
Le pouvoir de vos yeux, la force de vos traits...
Pardonnez à mes cris de l'avoir osé dire,
Ne vous offensez point de mes justes clameurs,
Et si, mourant d'amour, je vous dis que je meurs.

—

— PAGE 114, LIGNE 33. —

... *La préférence entre les trois pièces...* — Ces trois madrigaux se trouvent dans les *Mescolanze* de Ménage. Ils sont suivis de cet autre :

Madrigale francese del signor Paolo Pellissone, sopra i detti madrigali.

Chers amis, c'est en vain que vous me consultez.
Par ces trois madrigaux mes sens sont enchantez.
De choisir le plus beau, je n'ose l'entreprendre.
Pàris perdit la vie, et mit sa ville en cendre,
Pour avoir fait injure à de moindres beautez.

—

— PAGE 113, LIGNE 2 ET 3, ET NOTE. —

Ménage a imprimé dans ses *Mescolanze* une lettre adressée par lui *all' illustrissima signora, la signora Maria della Vergna*, datée du 17 janvier 1654, et une autre lettre à M. Costard, avec une réponse de ce dernier, dont la première moitié est rapportée ci-après par Rou (page 134), le tout au sujet des trois madrigaux.

—

— PAGE 125, LIGNE 6. —

Votre Index sera un opéra... — *Opéra*, dans le sens italien de ce mot, c'est-à-dire *œuvre par excellence, chef-d'œuvre.*

—

— PAGE 132, LIGNES 12 ET 14. —

Osservazioni sopra l'Aminta del Tasso. Paris, 1653, in-4°.
Origini della lingua italiana. Paris, 1669, in-4°.

—

— PAGE 133, LIGNE 33. —

Lo Smunto, *secrétaire.* — On lit dans une lettre française de l'abbé de Saint-Laurens à Ménage, écrite de Florence le 10 juin 1657, insérée dans les *Mescolanze :* « Il seroit aussi bien à propos que vous écrivissiez à M. Si-
« mon Berti. Les remarques de l'Académie sur votre Auguste ont passé par
« ses mains. Et vous verrez au bas de toutes les lettres que vous avez reçues
« de l'Académie le nom de *Lo Smunto*, qui est son nom de guerre, je veux
« dire son nom d'académicien. Il a soixante-six ans, et il est le seul vivant de
« tous ceux qui ont travaillé au Dictionnaire de la Crusca. On le prend tou-

« jours pour arbitre des contestations sur la langue, et il y a fort longtemps « qu'il est secrétaire de l'Académie. Il n'y a personne avec qui vous puissiez « entretenir plus de commerce qu'avec lui et avec M. Carlo Dati, qui est « sous-secrétaire.... »

—

— PAGE 135, LIGNE 25. —

Le texte de cette lettre se trouve dans les *Mescolanze*.

—

— PAGE 137, LIGNES 6, 7 et 8. —

Cette lettre est celle du 10 juin 1657, dont nous venons de citer le passage sur *Lo Smunto*.

Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française. Paris, 1650, in-f°.

Miscellanea. Paris, 1652, in-4°.

—

— PAGE 137, LIGNE 15. —

Ces mots de Balzac sont tirés de sa lettre à Ménage, placée en tête du traité intitulé *Le Barbon*, qu'il lui a dédié, et qui parut à Paris, en 1648, in-8°. Rou aurait pu ajouter que dans cette même lettre Balzac s'exprime aussi en ces termes sur la *Vie de Mamurra :* « Je ne crois pas que les satires de « Varron, qui fut nommé le plus docte de tous les Romains, fussent ni plus « doctes ni plus romaines. Je crois pour le moins que depuis la mort de « l'empereur Claude, de ridicule mémoire, on n'avoit point su rire en latin « si bien et si agréablement que vous l'avez fait. En ce temps-là la philoso- « phie de Sénèque voulut s'égayer, comme depuis peu la vôtre s'est réjouie. « Mais l'importance est que vous avez communiqué votre joie aux plus « graves de nos sénateurs et aux plus vénérables de nos prélats. Vous avez « déridé le front des sévères, et avez mis les tristes en belle humeur. Je dis « davantage : quoique la matière que vous avez choisie soit moins de la « cour que du collége, vous l'avez traitée de telle sorte qu'elle a mérité la « curiosité des cavaliers et des dames; et quelqu'un me mande de Paris « *qu'on ne sauroit faire plus de plaisir à tout ce beau monde que de* « *lui faire voir votre* Mamurra *en langue vulgaire*. Mon *Barbon* seroit « heureux d'être de sa suite..... Vous lui faites trop d'honneur de le dé- « sirer..... »

Bayle, meilleur juge encore que Balzac, dit qu'il ne croit pas que Ménage ait jamais rien fait où l'érudition, l'esprit et la politesse de langage aient mieux paru ensemble. Ménage n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il composa, en 1636, cette vie de Mamurra qui fut son premier ouvrage, et où il déploya infiniment de savoir et de verve. « La latinité en est exquise, dit Sallengre, on croirait lire quelque ancien. L'ironie y est parfaitement soutenue d'un bout à l'autre; il n'y a pas une ligne, pas une phrase, pas un mot qui ne porte coup : l'érudition et l'esprit y marchent d'un pas égal. » — « Je ne me lasse point, disait encore Balzac dans une de ses lettres, de lire la vie de Mamurra, je l'ai trouvée plus belle et plus nouvelle la dixième fois que la première. »

Quant au *Barbon* de Balzac, Ménage dit que ce n'était pas son meilleur ouvrage, et Bayle trouve bien que le style en est trop sérieux, que la plaisanterie n'y est pas tournée avec assez de facilité et de gaieté, mais il ajoute que le ridicule de la pédanterie y est marqué vivement et heureusement par des caractères très singuliers. Nous en citerons un passage :

« Il (le Barbon) avoit entrepris d'écrire l'histoire des premiers troubles; et si de bonne fortune une fluxion, qui lui tomba sur la main droite, n'eût arrêté l'impétuosité de sa plume, il n'y eût pas eu assez de papier en France, pour continuer ce qu'il avoit commencé. Il étoit déjà au quinzième ou au seizième volume, et n'étoit pas encore à la cinquième ou à la sixième année. Il employoit les sept premiers livres en la seule conjuration d'Amboise; et la moindre chose que faisoit la Renaudie dans ses assemblées secrètes, étoit de faire boire du sang humain à ses compagnons, en jurant par les mânes de Catilina et de Céthégus. Le colloque de Poissy emportoit la moitié d'une décade, bien que le ministre Bèze s'excusât de ce qu'il avoit parlé si peu, et que le cardinal de Lorraine remît la partie à une autre fois. La harangue du connétable de Montmorency en la plaine de Saint-Denis duroit beaucoup plus que ne dura la bataille. Entre autres présages de sa mort, il racontoit que le matin de la fatale journée, voulant lire une dépêche, ses lunettes eurent de la peine à s'ajuster à son nez, et que le jour auparavant dînant en festin, ils se trouvèrent treize à table, et qu'un plat fit verser une salière. Il ne se contentoit pas de dire qu'on lui fît de magnifiques obsèques et une éloquente oraison funèbre : il étoit plus exact que le maître des cérémonies, et plus long que l'orateur qui parla. Il mesuroit et coupoit lui-même toutes les aunes de velours noir, dont on tendit les parois de Notre-Dame. Il comptoit et allumoit tous les cierges de la chapelle ardente; et au lieu de faire l'abrégé de ce qui fut récité à la louange du grand connétable, ce qui fut récité n'est que l'abrégé de ce qu'il en écrivoit... »

—

— PAGE 168, LIGNE 7. —

Voici une anecdote qui se rapporte à Guillaume du Bellay, sire de Langey, l'auteur des *Mémoires :*

« ... Mais qu'advint-il à un autre gentilhomme de marque, du vivant de M. de Langeay? Ce seigneur, comme chascun sçait qu'il estoit fort amateur des lettres et des gens lettrez, avoit convié, deux diverses fois, quelques siens amis au disner, avec promesse de leur donner d'un bon épigramme à l'entrée de table : à quoy ce bon gentilhomme ayant pris garde, et estant retourné en son logis, commence à faire la guerre à son cuisinier, luy disant qu'il n'estoit qu'une beste auprès du cuisinier de M. de Langeay, et qu'il lui fauldroit fendre les pieds et l'envoyer paistre. Ce povre cuisinier, tout esperdu, trouve moyen en la fin d'entendre dont venoit le mescontentement de son maistre ; et ayant sceu que c'estoit pource qu'on ne le servoit point d'épigrammes à l'entrée de table, comme M. de Langeay en estoit servi, commence à feuilleter tous les registres cuisinaux et toutes ses vieilles chartres, tous les mémoriaulx de saupiquets et salmigondis ; et, non content de cela, s'adresse à tous ceux de sa profession desquels il espéroit en sçavoir quelques nouvelles, et finablement au cuisinier mesme de M. Langeay, lequel cuisinier eut sa part de l'estonnement : et ainsi que ces deux officiers estoyent sur ces termes, survint un gentilhomme qui aida à achever la farce, à laquelle toute la cour prit un singulier plaisir. J'ai raconté ces deux histoires (lesquelles je tien de bon lieu, et toutes-fois aucuns racontent la première un peu autrement) pour monstrer la pitié que c'est de courtisans qui n'ont point de lettres, et en quel danger ils exposent leur honneur, au moins à l'endroict de ceux qui réputent l'ignorance à déshonneur, au lieu qu'ils se veulent faire valoir par leur langage nouvellement forgé. De ma part je puis asseurer avoir ouy souventes fois, en bonne compagnie, de la bouche de ceux qui plus s'escoutoyent parler et pensoyer le mieulx pindarizer, des mots escorchez, les uns du latin, les autres de l'italien, auxquels il n'y avoit pas moins à rire qu'aux Athéniens et Lacédémoniens ; et toutes-fois, pour leur qualité que je respectois, je ne leur osois faire tant de bien que de les redresser. » (*Conformité du langage français avec le grec*, par Henri Estienne.)

—

— PAGE 193, LIGNE 19. —

... *Riolé et piolé comme une chandelle des Rois*...—C'est-à-dire, *barriolé*. Cette locution proverbiale se trouve aussi dans les lettres de madame de Sévigné.

—

— PAGE 195 ET 198. —

M. Mathurin... Je le donnai au public sous le titre de FEUILLES DE FIGUIER. —

On ignorait jusqu'à ce jour quel était l'auteur de cet ouvrage publié à la Haye en 1687, chez Abraham Troyel (in-12 de 298 p.), sous le titre de : *Les Feuilles de figuier, ou Vanité des excuses de ceux qui ont succombé sous la persécution.* Nous apprenons ici qu'il était de Mathurin, et que Rou en fut l'éditeur. Il est devenu très rare. Nous en donnerons quelques extraits d'après l'exemplaire que possède la Bibliothèque impérlale (coté D. 2, 1203).

L'avis au lecteur, écrit par Rou, commence ainsi : « C'est une curiosité « fort ordinaire à un lecteur que de connaître l'auteur d'un ouvrage, mais « je ne puis la satisfaire au sujet de celui-ci. C'est comme une espèce d'en- « fant trouvé dont le père, pendant quelque temps, m'a été absolument in- « connu ; et quoique par la suite j'aie fait là-dessus quelques découvertes, « je ne suis pas en droit d'y donner plus de lumières. Voici naïvement et « dans toute la vérité d'une confession comment la chose s'est passée.

« Un gentilhomme que je ne connaissois point m'apporta, sur la fin de « l'année dernière, un assez gros paquet comme de lettres, mais de la taille « d'un petit livre. J'y trouvai en effet huit ou dix feuilles manuscrites dont « on pouvoit faire un raisonnable volume, et parmi ces feuilles, une lettre « si obligeante, que je me donnerois bien de garde de la produire, si d'un « côté je n'étois absolument résolu de taire mon nom, et engagé de l'autre « à rendre un compte fidèle et naturel de toute l'ingénuité des circon- « stances qui regardent l'ouvrage que je publie. » (Suit la lettre de la page 196 qui se trouve ici reproduite textuellement, ainsi que la note et les observations qui l'accompagnent.)

Rou termine ainsi : « C'est tout ce que j'ai à dire sur l'ouvrage que je « publie aujourd'hui, me contentant d'ajouter que si le titre qui paraît au « frontispice du livre (*Les Feuilles de figuier*, etc.) est différent de celui qui « règne au haut de toutes les pages (*Adam sous le figuier ou les Déser- « teurs sans excuse*), c'est que je l'ai changé de mon chef dans le cours de « l'impression, suivant la permission que j'en ai eue, et cela pour ôter un « sens faux qui auroit résulté de l'équivoque du premier tour qu'on avoit « pris. »

Le titre métaphorique du livre se trouve expliqué par les lignes de la page 33, adressées à ceux qui prétendent avoir abjuré de bouche, non de cœur : « Après tout, pour te faire voir que tu te couvres de FEUILLES DE « FIGUIER, considère que Jésus-Christ ne dit pas seulement : *Quiconque me « reniera*, mais il ajoute : *devant les hommes*, etc. »

On reconnaît dans l'ouvrage cette forte conviction, cette ferveur de dévouement, qui porta l'auteur à rentrer en France après la Révocation, pou y réveiller les consciences, au péril de sa propre vie. La mort était à ses yeux préférable à l'apostasie, et il aurait pu prendre pour épigraphe de son livre cet admirable vers de Juvénal :

Et propter vitam vivendi perdere causas.

Voici quelques passages propres à faire connaître l'esprit et le ton de cette véhémente et pathétique exhortation d'un martyr :

« Il y a beaucoup de gens qui ont recours à d'autres excuses, ils en trouvent une foule dans leur abjuration, et parcequ'elle est indirecte, ambiguë, involontaire, et suspendue sur divers sens, il leur semble que leur conscience doit être en repos: il est faux néanmoins ce repos, il est mortel; réveillons donc cette conscience en la convainquant de la fausseté des raisons sur lesquelles on s'endort et s'endurcit.

« J'avoue qu'on n'a jamais vu des abjurations si monstrueuses ; la violence, la fourberie et le sacrilége les rendent dignes de la haine du ciel et de la terre.

« Je dis la violence ; car qui ne sait que les prêtres, l'abjuration à la main, ont paru à la tête des soldats pour la faire recevoir, à peu près comme Judas, qui guida les soldats romains qui étoient destinés pour se saisir de Jésus-Christ ; ou bien que les dragons ont entraîné ces misérables victimes dans les maisons des prêtres, ou dans leurs églises, et que c'est là, où, le couteau à la gorge, ils leur ont fait souscrire à leurs abjurations, poussant même leur cruauté plus loin que les ariens et les eusébiens, qui employèrent la violence dans le concile de Tyr, pour obliger les pasteurs à souscrire à la condamnation de saint Athanase. L'on raconte des miracles de la douceur de M. de Sales ; si l'on en croit la bulle de sa canonisation, il a gagné par là soixante-douze mille dévoyés, et le cardinal Du Perron avoit coutume de dire qu'il n'étoit point d'hérétique qu'il ne convainquît par son raisonnement, mais que pour les convertir, il falloit la douceur de cet évêque. Cela étoit bon pour le commencement de ce siècle, mais présentement l'on est plus rafliné, et la mission dragonne fait plus de merveilles que les raisonnements et les douceurs des cardinaux et des évêques. Cette violence est de notoriété publique ; cependant, ô prodige de cruauté et d'impudence ! il y a plusieurs endroits où, changeant ces abjurations, l'on a fait mettre dans les dernières que l'on avoit signé et changé volontairement. Achab est toujours Achab, Rome est toujours Rome, car qui ignore que les grecs ne souscrivirent au formulaire des latins que par égards humains, d'où vient que ceux de Florence et qui signèrent ce que les latins voulurent, ne furent pas de retour dans leur pays, qu'ils révoquèrent ce qu'ils avoient fait. Cependant, les papistes,

voulant faire voir que les grecs avoient signé par connaissance de cause, et par un libre mouvement de leur volonté, leur faisoient dire et écrire : « Cet acte authentique que j'ai fait de ma profession de foi et de ma pro- « messe, avec jurement, après l'avoir lu et relu, je l'ai signé volontairement « de ma propre main. »

« Quelque furieuse qu'ait été cette violence, il est sûr néanmoins qu'elle n'eût pas eu un si grand succès, si elle n'eût pas été accompagnée d'une profonde dissimulation; d'où vient que pour vaincre la résistance que l'on opposoit aux dragons, il n'est point de tour qu'on n'ait employé pour former ces abjurations. Tantôt on les augmentoit, tantôt on les diminuoit. Dans le village, les uns ont signé une abjuration, et dans la ville l'on en a signé une différente. Il y a eu des abjurations pour les paysans et les artisans, il y en a eu d'autres pour les bourgeois et les gens de lettres, et les nobles en ont signé de différentes. Presque chacun a été l'architecte de son abjuration. Celle que l'Eglise proposoit autrefois était simple, uniforme, claire, et il n'y avoit rien qui fût capable de l'obliger à se radoucir sur ce sujet. Les ariens vouloient venir parmi les orthodoxes, à condition qu'ils ôtassent le terme *consubstantiel* de l'abjuration qu'ils exigeoient d'eux; mais il n'y eut ni promesse ni menace qui les pût obliger à rayer ce mot, et l'on a justement décrié la lâche complaisance qu'eut le concile de Rimini en l'altérant, bien que ce changement ne fût que d'une simple lettre. L'Eglise romaine n'a pas ces délicatesses ni ces scrupules; tout est bon, pourvu qu'elle vienne à ses fins; or, elle est bien assurée que dans quelqu'un de ces mots à deux ententes qu'elle fait glisser dans l'abjuration, elle aura droit d'exiger de son nouveau converti ce qu'elle voudra, croyant avec Sanchez, ou faisant voir au moins par sa pratique, *qu'il est permis d'user de termes ambigus, en les faisant entendre en un autre sens qu'on ne les entend soi-même* (*Op. mor.*, p. 2, l. 5, c. 6, n. 13). En effet, ces pauvres gens n'ont pas donné dans le piége, que les convertisseurs leur ont découvert tous les mystères de l'abjuration. Ces abjurations voilées étoient comme ces œufs d'aspic dont parle Esaïe, qui cachoient le poison, et ces abjurations découvertes ont été comme ces œufs écrasés d'où l'on voyoit sortir une vipère.

« Par ces abjurations, non-seulement ils dressent des piéges à la vérité, à la simplicité et à la conscience, mais ils forcent de plus à prendre le nom de Dieu en vain, en ajoutant sacrilége sur sacrilége, ils donnent à ces prosélytes l'absolution de leurs péchés. Quoi ! est-il possible que vous accordiez à des gens que vous regardez comme des schismatiques et des hérétiques la rémission de leurs crimes? Il ne serviroit de rien de dire que par leur abjuration ils ont été transplantés dans votre Eglise ; car comment y seroient-ils passés, puisque la plupart ne savent pas votre doctrine, et quand tous la sauroient,

peut-on changer dans un moment? Mais ce qui est convaincant, c'est que vous ne pouvez pas donner qu'ils ne soient les mêmes. Les dragons que vous employez pour les obliger à faire quelque acte de votre religion, leur tristesse, leur abattement, leurs plaintes, leurs larmes, leurs paroles, leurs cris, tout conspire à faire voir qu'ils ne sont rien moins que papistes...

« Mais si l'on considère les suites de ces abjurations, on ne sauroit concevoir rien de plus sacrilége, car pour ne parler pas de leurs autres mystères, ne force-t-on pas ces gens par des dragons à communier ? Quelle impiété! quel blasphème!... » (P. 128 à 135.)

« ... Chacun a son excuse. J'irois bien loin si je les rapportois toutes; cependant il ne faut pas que j'oublie celle-ci, il est de la dernière importance que je l'examine. C'est qu'il y a des gens qui ont fait mettre dans leur abjuration, que ce qu'ils font est *par obéissance à la volonté du roi.*

« Je ne veux point remarquer que ce commandement que le roi de France a fait de changer est d'autant plus irrégulier qu'il l'a fait à des gens dont la liberté de religion étoit fondée sur des édits et des déclarations, non-seulement de ses aïeux, mais de lui-même; édits et déclarations sur quoi, comme sur un fondement inébranlable, l'on se croyoit d'autant plus assuré qu'ils étoient munis et contenus de sa parole royale, car pour me servir des termes d'un jésuite, « *qu'y a-t-il dans la société civile qui doive être plus inviolable que la parole d'un grand roi?* » (*Hist. des Crois.*, l. IV.) Ce commandement, qui renverse sa parole, aussi bien que tous les édits et toutes les déclarations qui nous avoient été données, ne sauroient avoir de succès. Tant de gens qui sont dans les prisons, dans les couvents, dans les galères; tant de gens qui ont été pendus, brûlés et qui ont passé au fil de l'epée; taut de gens qui sortent du royaume; tant de gens qui gémissent; tout ne publie-t-il pas que ce grand roi ne réussira point? J'efface le terme de *lâche :* à Dieu ne plaise que je renferme dans cette idée un roi si redoutable, mais je ne fais que transcrire, voici le jugement d'un jésuite: « *Ces lâches princes qui ne croient pas être obligés de se soumettre à la loi qu'ils se sont faite eux-mêmes, en donnant solennellement leur foi, ne gagnent bien souvent par leur tromperie que la honte d'avoir fait inutilement, en manquant de parole, une action tout à fait indigne d'un honnête homme.* » (*Hist. des Crois.*, l. II, p. 159 à 161.)

« ... Mais les rois, insistent quelques-uns, n'ont-ils pas puissance sur la conscience? Saint Paul n'est-il pas formel et exprès sur ce sujet? *C'est pourquoi*, dit-il, *il faut être sujets, non-seulement pour l'ire, mais aussi pour la conscience* (Rom. XII, 3). Si cela est vrai, nous n'avons donc pas tort d'avoir obéi au roi sur le sujet de notre religion, puisque nous lui devons être sujets pour la conscience.

« Jamais paroles n'ont fait tant de bruit que celles-ci en font aujourd'hui en France. Les ecclésiastiques les font entrer dans leurs conversations et dans leurs prônes, et les laïques ne parlent presque que de cela; c'est un oracle dont on n'avoit ouï la voix que dans ces derniers temps, et ce mystère étant découvert, il se trouve que saint Paul est le garant des actions du roi de France, et que ce prince, en forçant la conscience, ne s'est servi que du droit que l'apôtre lui donne.

« Siècle heureux, qui, comme un soleil, nous découvre non-seulement ce que nous n'avions pas vu dans saint Paul, mais aussi ce que nous n'avions pas aperçu dans David. Ce prophète dit au psaume XXIV : *Qui est Roi de gloire?* J'avoue que j'eusse cru satisfaire à cet interrogatoire en disant : C'est Christ, c'est Dieu ; ou, pour me servir des paroles de David *: C'est l'Eternel fort et puissant, l'Eternel puissant en batailles;* et si l'on m'eût redemandé : *Qui est ce Roi de gloire?* j'eusse répondu une seconde fois avec le prophète : *C'est l'Eternel des armées, c'est lui qui est le Roi de gloire.* Bévue cependant! bévue! erreur! grossièreté ! si nous en croyons des religieux ; car par ce Roi de gloire, ils soutiennent dans des thèses qu'il faut entendre LE ROI DE FRANCE, *c'est l'Eternel fort et puissant*, dont parle David, *c'est l'Eternel puissant en bataille*, *c'est l'Eternel des armées*, C'EST CE ROI DE FRANCE, *qui est le Roi de gloire* (1). Et de peur que l'on ne crût qu'il y eût de l'exagération dans ces expressions, ils disent sans détour qu'il le faut appeler *véritablement* le Roi de gloire, fort et puissant en bataille. Le prophète ne demande que deux fois : *Qui est ce Roi de gloire?* Mais ces habiles et pénétrants religieux sont si entêtés et si pleins de découverte, qu'ils répondent douze fois : C'EST LOUIS LE GRAND. Louis le Grand, en qui, selon eux, l'on voit reluire *les linéaments de la très sainte Trinité*, Louis le Grand qui est un *prodige de la grâce de Dieu*, et dont la sagesse est *un argument qui tout seul suffit pour convaincre les athées.*

« Je frémis, je tremble, j'ai de l'horreur en rapportant ces blasphèmes; et ne pouvant plus m'arrêter sur un sujet où mon Dieu est si fort outragé, je m'écrie contre cette société, par une raison plus forte que Tibère contre le sénat : *O les grands esclaves!* (2) Revenons donc à saint Paul. (P. 167 à 170.)

« ... Je vous demande, mes frères, si, ayant été contraints d'aller à l'Eglise romaine comme à une place publique, pour prendre une nouvelle épouse, je vous demande si vous avez pris par la main cette femme que saint Jean appelle *la grande paillarde* (Apoc. XVII); si, la tenant par la main, vous vous êtes fait voir au monde dans cet état. Je vous interroge,

(1) *La morale de Tacite*; *de la flatterie,* par Ancelot de la Houssaie.
(2) Tacite, *Annal.*, III.

répondez-moi, avez-vous pris la livrée de l'empire romain ? l'avez-vous retenue ? En ce cas, vous voilà semblables à ces moines et à Léon (1). Ainsi ne prétendez pas vous sauver à la faveur d'une contrainte qui damne.

« Il est vrai qu'ouvrant la bouche à Eléazar, on y mit de la chair de pourceau, mais il publia hautement qu'il n'en goûteroit pas, et il préféra une mort cruelle à la vie qu'on lui promettoit, s'il faisoit seulement semblant d'en manger. Dans cette contrainte qui vous a entraînés à la messe, avez-vous crié que vous ne goûteriez pas de ses viandes ? A-t-on ouvert votre bouche par force pour y mettre leur hostie ? Après l'avoir reçue, avez-vous craint ces feux que l'on a allumés pour consumer ceux de vos frères qui l'avoient ou jetée ou cachée ?

« Jérémie est entraîné dans l'Egypte, mais il n'y est pas plus tôt que je l'entends déclamer hautement contre les dieux de ce pays-là. Vous trouvant dans cette Egypte spirituelle, qu'avez-vous dit ? Qu'avez-vous fait ? Avez-vous crié contre ses images ? Avez-vous protesté que l'on ne vous reverroit plus dans ces lieux ? Y êtes-vous allés depuis ? En un mot, avez-vous imité Eléazar et Jérémie ? En ce cas-là, cette contrainte vous justifie.

« L'on me chargeoit de crimes dignes de mort, disent quelques personnes, et l'on m'en a promis l'abolition si je changeois. Que ne feroit-on point pour sauver sa vie et pour se délivrer de la honte du supplice ?

« Il est vrai que j'ai vu des faussaires et des banqueroutiers délivrés de leur révolte (abjuration) de la peine qu'ils méritoient. J'ai vu une lettre de M. le marquis de Louvois, ordonnant à un capitaine d'ouvrir la prison à un déserteur qui avoit changé, et l'on sait qu'il y a eu des duellistes qui se sont sauvés par cette porte. Cependant ce sont des crimes irrémissibles en France, tant il est vrai que l'on estime que le changement est d'une si grande vertu, qu'il purifie de tout péché. Cette conduite me fait souvenir de Trasamond, qui promettoit à ceux qui embrasseroient sa religion leur grâce, à l'égard même des crimes les plus capitaux (Procop., *De bello vaud.*, l. I, c. 8).

« Mais que sert-il que le prince offre l'abolition des crimes, si Dieu la refuse ? En conscience, croyez-vous que Dieu l'accorde à ceux qui sacrifient leur salut à la conservation d'une vie et d'un honneur terrestres ? Vous vous délivrez pour un temps d'une mort honteuse par un changement qui vous assujettit à une mort éternellement honteuse. Quel aveuglement ! N'est-ce pas *laisser la neige du Liban pour la pierre d'un champ ?* pour me servir des paroles d'un prophète » (Jér. XVIII, 14). (P. 256 à 259.)

(1) Allusion à un exemple historique qui vient d'être cité d'après Maimbourg, *Hist. des iconocl.*, l. II.

« ... Voici un piége où bien des gens ont donné. L'on m'a assuré, disent-ils, que ce qui nous séparoit de l'Eglise romaine n'étoit qu'une dispute de mots malentendus; qu'un entêtement de parti avoit bien plus formé ce grand schisme que l'erreur, et que Calvin s'étoit servi des noms d'hérésie et d'idolâtrie pour donner de l'éloignement d'une société où l'on ne voit ni l'une ni l'autre de ces pestes. Cela étant ainsi, je n'ai pas cru que je dusse être le martyr de Calvin. Platon est mon ami, Aristote est mon ami, mais j'aime bien mieux la vérité. Qui peut donc trouver étrange que je sois passé d'un parti à un autre, puisqu'il n'y a que l'imagination et que le caprice qui les sépare?

« L'on m'a assuré, dites-vous, que nous étions à peu près d'accord. Qui doute de cela? L'on n'entend presque pas d'autre chanson depuis que M. de Condom a mis au jour son *Exposition de la doctrine catholique*, où, par des tours d'esprit, des raffinements, des subtilités et des équivoques, il fait de grands efforts pour rapprocher les deux partis, dont il prétend que l'éloignement vient plus de la disposition des esprits que du fond des choses. C'est sur ses pas que l'on marche depuis quelques années; c'est comme une machine universelle dont tout le monde se sert pour abattre finement la muraille de séparation, et l'on ne voit presque partout que des condomites qui font grand bruit sur cette artificieuse découverte.

« Je n'entrerai pas dans l'examen de ce qui nous sépare des papistes, car outre que cela a été fait souvent, ce n'en est pas ici le lieu. Mais je demande à ceux que l'on appelle nouveaux convertis s'ils ne sentent pas dans les églises des papistes que les condomites les ont trompés? En effet, ce que l'on dit et ce que l'on fait devant les images donne des idées d'adoration, mais si justes, si précises et si naturelles, que l'on ne sauroit regarder que comme une imposture les efforts que l'on fait pour s'en défendre.

« Il est vrai que M. de Condom, qu'on appelle présentement M. de Meaux a affecté une grande douceur et de la sincérité même dans la composition de son livre; mais en vérité, il paraît que ce n'étoit que des charmes pour ensorceler plus adroitement le monde; car cet évêque ne vient-il pas d'écrire dans une lettre pastorale qu'il adresse aux nouveaux catholiques de son diocèse que personne n'a souffert en France? Voici ses propres mots: Loin d'avoir souffert des tourments, vous n'en avez pas seulement entendu parler; j'entends dire la même chose aux autres évêques.

« Juste ciel! est-il possible qu'un honnête homme puisse écrire une chose aussi notoirement fausse, et qu'il n'ait pas appréhendé cette sentence de condamnation: *Malheur à ceux qui font passer pour doux ce qui est amer!* (Es. 5.) Cet évêque me proteste qu'il n'y a presque pas de différence entre ma religion et la sienne, et comment veut-il que je le croie, puisque

je le vois mentir devant tout Israël? L'on a déjà fait voir dans des livres (1) que l'on a souffert dans son diocèse autant que dans les autres (2); j'ai vu une troupe de gens, où il n'y avoit pas seulement des hommes, mais des enfants, qui avoient tout quitté pour fuir la violence que les dragons y exerçoient. Mais je veux que cela ne soit pas : se peut-il au moins que ces nouveaux catholiques n'aient pas *seulement entendu parler* de tourments? Quoi! le diocèse de Meaux est-il un lieu inaccessible aux cris et aux rugissements? Est-il comme cette montagne fameuse, où le repos règne si fort, que la poussière ne change pas même de place dans le temps que les tempêtes font les plus grands ravages dans les campagnes? *On a ouï en Rama une voix, une lamentation, un pleur et un grand gémissement* (Matth. 2); oui, en Rama, mais non pas à Meaux, que les prisonniers bruient dans leurs cachots; que les femmes et les filles se plaignent dans leurs couvents; que les galériens sous leurs chaînes fassent un grand bruit; que les gens dévorés, battus, entraînés par les dragons hurlent; que les martyrs étant sabrés dans les lieux où ils étoient assemblés pour prier Dieu; que sur les échafauds et au milieu des feux ils poussent des voix lamentables : ces bruits, ces plaintes, ces hurlements, ces lamentations ne vont pas jusqu'à ces nouveaux catholiques ; *vous n'en avez pas*, dit cet évêque, *seulement entendu parler*. Que dis-je, jusqu'à eux? Ils ne vont pas même jusqu'aux autres diocèses, si l'on en croit M. de Meaux ; *car*, ajoute-t-il, *j'ai entendu dire la même chose aux autres évêques*.

« Voilà donc tous les autres diocèses dans de profondes pâmoisons, ou, pour mieux dire, voilà bien des gens qui ferment leurs oreilles, *pour ne point ouïr le cri du pauvre*. Toute l'Europe sait les tourments que l'on a employés en France, et voici des évêques qui demeurent dans le royaume qui ne l'ont pas seulement *entendu dire*. Fiez-vous à ces prélats après cela : ils vous prêchent que la religion que vous professiez est fausse, et que celle que vous avez embrassée est la véritable; croyez ces messieurs qui soutiennent qu'ils n'ont pas entendu parler d'aucun tourment, eux dont les maisons ruinées, les villes désertes, les provinces saccagées, les prisons, les couvents, les galères, les hommes estropiés, les femmes violées, les gi bets et les corps morts traînés et déchirés publient la cruauté, et une

(1) Allusion aux célèbres *Lettres pastorales* de Jurieu, qui venaient de paraître, et où celle de Bossuet se trouve réfutée de point en point. Voir aussi les *Réflexions sur la cruelle persécution que souffre l'Eglise réformée de France, etc.* In-18. s. l. 1686, 2e partie.

(2) Voir les documents publiés sous ce titre : *Bossuet et la révocation de l'Edit de Nantes*, dans le *Semeur*, 28 février 1849, et le *Bulletin* de la *Société d'histoire du Protestantisme français*, de 1855, t. IV, p. 113 et 213.

cruauté de durée. Cette vérité est d'une notoriété si publique, qu'un abbé, en distribuant cette lettre pastorale à la Rochelle, fut contraint d'avertir ceux à qui il la donnoit, de ne s'arrêter pas à cet endroit, que M. de Meaux s'étoit mépris, qu'il avouoit que ces tourments n'étoient que trop véritables, mais qu'il étoit aussi certain que le reste de la lettre de M. de Meaux étoit vrai et incontestable. Fiez-vous à cela.

« Vous, pauvres abusés, qui, sur la foi des condomites, avez reçu des expédients pour accorder les religions, ravisez-vous, puisque vous trouvez leur chef convaincu d'une fausseté dont vos yeux, vos oreilles, vos plaies et votre ruine sont les témoins infaillibles! Ne saviez-vous pas que ces radoucissements sont les voies ordinaires dont se servent les hérétiques pour séduire facilement les fidèles? C'est ainsi que Démophile et Fortunatien débauchèrent Libérius, car ils lui dirent qu'ils ne comprenoient pas comment un homme de son mérite pouvoit s'obstiner si longtemps dans son malheur sur une chimère qui ne subsiste que dans l'imagination du simple peuple... » (Hier., *De scrip. eccl. in fortun.*)

—

— PAGE 212, LIGNE 23. —

La défunte reine Marie...—Marie, reine d'Angleterre, fille de Jacques II, et femme de Guillaume III, décédée à Kensington le 28 décembre 1694.

— PAGE 235, LIGNE 23. —

Sur la papesse Jeanne. — Voir tout ce que dit Bayle sur cette histoire « forgée par des prêtres et des moines au sein du papisme, et dont Jean de Caurres, docteur catholique, ne doutoit nullement. » Les protestants passaient pour obstinés au sujet de ce conte ridicule et scandaleux; mais ce sont des auteurs protestants, et qui plus est des ministres, les Pierre Du Moulin, les David Blondel, les Jacques Lenfant, qui en ont décidément fait justice. (Voir la *Biographie universelle*, article Benoit III.)

Le savant docteur catholique de Launoy, dont il est question dans la note suivante (sur la page 241), avance dans son ouvrage (*De auctoritate negantis argumenti*, Paris, 1650, in-8°) que de son temps la statue de la papesse Jeanne était encore debout (entre Léon IV et Benoît III). Colomiès, protestant, lui en ayant témoigné sa surprise, de Launoy lui répondit « qu'étant à Vienne en 1654, il avoit vu de ses propres yeux la statue de la papesse au rang des papes, et qu'ainsi il ne doutoit point que ceux de Vienne

n'en eussent fait à croire à Baronius. » (L'abbé Labouderie, *Biographie universelle*, article DE LAUNOY.)

—

— PAGE 241, LIGNE 18. —

(Voir aussi, tome I, page 107.)

M. de Launoy, docteur de Sorbonne, et les deux Denis, l'Aréopagite et le Parisien... — Jean de Launoy, docteur en théologie, savant laborieux et critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, et surtout de l'existence de plusieurs saints (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*). Il était né en 1603 à Valdéric, diocèse de Coutances, et mourut à Paris le 10 mars 1678. On l'appelait de son temps le *Dénicheur de saints*. « Il étoit redoutable au ciel et à la terre, a dit Dom Bonaventure d'Argonne; il a plus détrôné de saints du Paradis que dix papes n'en ont canonisé. Tout lui faisait ombrage dans le Martyrologe, et il recherchait tous les saints les uns après les autres, comme en France on recherche la noblesse. Le curé de Saint-Eustache de Paris disait : *Quand je rencontre le docteur de Launoy, je le salue jusqu'à terre et ne lui parle jamais que le chapeau à la main, et avec bien de l'humilité; tant j'ai peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache, qui ne tient à rien.* »

« M. Godefroy, historiographe de France, le rencontrant un jour de l'an, de grand matin : « Bon jour et bon an (lui dit-il), quel saint déniche-« rez-vous du ciel cette année? — Je n'en déniche point de véritables (ré-« pondit le docteur), mais ceux que l'ignorance et la crédulité populaire y « ont placés sans l'aveu ni de Dieu ni des savants. »

Il avait surtout rayé de son calendrier sainte Catherine, vierge et martyre; et le jour de la fête de cette sainte il ne manquait pas de dire une messe de *Requiem*.

M. de Launoy étant à Basville, chez le premier président de Lamoignon, ce magistrat lui dit : « Au moins n'allez pas faire de mal à notre saint Yon. « — Comment lui en ferais-je? répondit le caustique docteur; je n'ai pas « même l'honneur de le connaître. » (*Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature.* In-12, 1790, t. VIII, p. 193.)

L'abbé Labouderie, dans son article de la *Biographie universelle*, précité, rend toute justice au docteur de Launoy, qui fit preuve, dit-il, notamment pour ce qui concerne la tradition de saint Denis l'Aréopagite, « d'une judicieuse critique et d'un noble courage... Il dévoila la fausseté d'une mul-

titude de traits fabuleux dont se repaissait la piété de nos bons aïeux, mais que la cupidité tournait à son profit et qui servaient aux méchants de prétexte pour calomnier la religion... Sa critique fut quelquefois téméraire, mais plus souvent sûre et utile à la manifestation de la vérité. Elle lui attira des adversaires redoutables... Il est peu de ses ouvrages qui ne soient à l'index à Rome... Le bien qu'il a procuré à la religion est infini... Le plus grand reproche qu'on lui fasse, c'est le parti qu'ont tiré les protestants de ses écrits pour combattre certaines pratiques de l'Eglise catholique ; mais est-ce la faute de Launoy si l'on abuse de ses principes ? »

En tout cas, bon nombre de saints que de Launoy avait *dénichés* n'ont pas abandonné la partie et ont profité des révolutions pour reprendre leur empire. Voir dans l'*Annuaire historique pour l'année* 1857, *publié par la Société de l'Histoire de France*, une curieuse *Liste générale des Saints, d'après le martyrologe universel de Chastelain.* Elle occupe 185 pages, et pourtant quelques personnes peuvent encore réclamer pour leur saint et pour leur paroisse : on y a déjà signalé des omissions.

—

— PAGE 242, LIGNE 12. —

... *Le célèbre Acanthe...* — C'est Pellisson, dans la liste des familles de Mademoiselle de Scudéry, la *Sapho* du XVII^e^ siècle.

—

— PAGE 243, LIGNE 8. —

... M. *Despréaux...* — On sait que Boileau, dans sa traduction de Longin, a mis en vers un fragment de Sapho, remanié depuis par Delille, pour le *Voyage d'Anacharsis :*

Heureux qui près de toi soupire, etc.

—

— PAGE 252, LIGNE 24. —

... *Cette urbanité romaine, pour laquelle notre langue ne nous a point encore donné de terme équivalent...* — On voit que le mot *urbanité*, bien qu'il eût été créé par Balzac et accueilli avec faveur (Voir Vaugelas, Bouhours, Ménage, etc.), n'avait pas encore, aux yeux de Rou, entière franchise et droit de cité.

—

— PAGE 254, LIGNE 3. —

La Pucelle d'Orléans... — L'opinion des historiens les plus accrédités

(Du Bellay-Langey, Du Haillan, Juste Lipse, Gabriel Naudé, etc.) n'avait été jusque-là que l'écho des calomnies dirigées contre la noble fille de Vaucouleurs par ses ennemis. Depuis la belle publication faite par M. J. Quicherat, du *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc* (5 vol. gr. in-8°, 1841 et 1849 ; Collection de la *Société de l'Histoire de France*), une lumière éclatante a été jetée sur la vie et le caractère de la Pucelle. Elle est aujourd'hui définitivement vengée de toutes ces calomnies séculaires qui pesaient sur sa mémoire.

—

— PAGE 265, LIGNES 4, 15 ET NOTE. —

Le sieur L..... désigne peut-être le libraire Leers, tandis que le livre indiqué plus loin paraît être, comme le pensait le fils de Rou, l'ouvrage de Michel Le Vassor : *Histoire générale de l'Europe sous le règne de Louis XIII* (Amsterdam, 1700-1711, 10 vol. in-12). Il a été question de Le Vassor ci-dessus page 227. Voltaire a porté sur son Histoire de Louis XIII un jugement beaucoup trop rigoureux, il ne lui accorde que l'exactitude dans les faits : ce qui est bien quelque chose. Elle a été depuis mieux appréciée, et malgré les histoires du père Griffet et de M. Bazin, on la lit et on la consulte toujours avec fruit. Le Vassor, ancien oratorien, avait mécontenté sa congrégation par la publication de son *Traité de la véritable religion* (1688). Ayant passé d'abord en Hollande, puis en Angleterre, il y devint protestant en 1697. En résumé, Le Vassor, aigri par les injustices dont il croyait avoir eu à se plaindre, n'en était pas moins un très honnête homme et un auteur très estimable.

—

— PAGE 267, LIGNE 15. —

Pierre Vander Aa, géographe et libraire-éditeur établi à Leyde, publia, au commencement du XVIII^e^ siècle, un grand nombre de cartes géographiques et plusieurs recueils de voyages, entre autres, un recueil de figures connu sous le titre de *Galerie agréable du monde*, 66 vol. in-fol., reliés en 35. Il mourut vers 1730.

—

— PAGE 267, LIGNE 17. —

Sans doute Claude Chastelain, chanoine de Paris, célèbre par son érudition dans la liturgie, principal auteur du *Bréviaire de Paris*, que de Harlay,

archevêque, publia en 1680, du *Martyrologe universel*. Il mourut en 1712, à 73 ans.

—

— PAGE 276, LIGNE 15. —

Rhône, qui des rochers... — Nous avons donné ci-dessus le texte du sonnet de Pétrarque. Si nous ne nous abusons, l'essai de traduction paraphrasée, qu'en donne ici Rapin-Thoyras, est une imitation des plus heureuses, et il s'est si bien inspiré de l'original, qu'il semble original lui-même. Ces stances, qui ont quelque chose de l'abondance et de la molle harmonie de l'italien, ne charment pas moins l'oreille que le cœur, et vous entraînent comme le cours et le murmure de l'onde. Elles sont bien préférables au sec *canevas* qui se lit à la page 284. Si l'on y retouche une ou deux expressions, telles que *suivant son chemin* (au lieu de *faisant*, au vers 26), ce morceau semble plus qu'aucun autre avoir une fraîcheur de poésie toute moderne, et rappelle la meilleure manière de Lamartine. On est heureux de rencontrer cette aimable fleur au milieu de toutes ces dissertations surannées, et de ces dissections pédantesques du *Forse* (O CHE SPERO) et du *che d'*ALPESTRA *vena...*

—

— PAGE 279, NOTE DE L'AUTEUR. —

On sait que la *Requête des dictionnaires à Messieurs de l'Académie française*, est une satire dans le style de Scarron et légèrement mordante, où Ménage tournait en ridicule les occupations grammaticales de l'Académie. Ingénieuse dans sa nouveauté, elle fit grand bruit, indisposa les quarante immortels contre son auteur, et lui ferma les portes du sanctuaire. Elle a aujourd'hui pour nous le mérite de fournir de curieux détails sur l'histoire de la grammaire française, et sur la transition de la langue du seizième à celle du dix-septième siècle.

Les vieux dictionnaires de Calepin, de Nicot, d'Estienne, d'Oudin y représentent « à nosseigneurs académiques » que,

... depuis trente années,
On a, par diverses menées,
Banni des romans, des poulets, etc.,
Des sonnets et des comédies,
Ces nobles mots : *Moult, ains, jaçoit,*
Ores, adonc, maint, ainsi-soit,
A-tant, si-que, piteux, icelle,
Trop-plus, trop-mieux, blandice, isnelle,
Piéça, tollir, illec, ainçois,
Comme étant de mauvais françois... »

Ils se plaignent donc du préjudice que leur cause une telle outrecuidance, et rappellent les bons et loyaux services qu'ils ont rendus à leurs dites seigneuries académiques :

Et si nous sommes moins utiles
Aux L'Estoilles, aux Gombervilles,
Aux Serizays, aux Saint-Amans,
Aux Conrarts, Baros et Racans,
Et ses autres savants critiques
Des ouvrages académiques,
Ces grands et fameux palatins,
Etrangers aux pays latins;
Il est pourtant très véritable
Que ce qu'ils savent de la fable,
Ils l'ont appris des versions
Qu'à l'aide de nos dictions
Il fut autrefois nécessaire
De leur faire en langue vulgaire...

Puis ils raillent les lenteurs et les embarras de la confection du grand *Dictionnaire de l'Académie*, et concluent leur supplique en ces termes :

N'innovez, ni ne faites rien
En la langue, et vous ferez bien.

— PAGE 316, LIGNE 18. —

Il est en même temps mis en prison... — Tous les détails dans lesquels Rou entre au sujet de Claude Le Petit, et les vers inédits qu'il cite de lui sont d'autant plus intéressants pour l'histoire littéraire, qu'il n'est presque rien resté sur cet auteur (1). On savait seulement que Boileau l'avait eu en vue dans ces vers du chant II de l'*Art poétique* :

Toutefois, n'allez pas, goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux.
A la fin, tous ces jeux, que l'athéisme élève,
Conduisent tristement le plaisant à la Grève.

La manière dont Rou raconte la fin de Le Petit, contredit implicitement la note du commentateur Saint-Marc, que voici : « Ces deux vers ont trait à la triste fin de Le Petit, auteur du *Paris ridicule*, poëme d'un burlesque très ingénieux, et fort supérieur à la *Rome ridicule* de Saint-Amand, dont il est une imitation. Petit fut découvert assez singulièrement

(1) C'est par erreur que le bibliographe Peignot et le dernier éditeur de Boileau, M. Ch. Louandre, l'appellent *Pierre*.

pour l'auteur de quelques chansons impies et libertines qui couraient dans Paris. Un jour qu'il était hors de chez lui, le vent enleva de dessus une table, placée sous la fenêtre de sa chambre, quelques carrés de papier qui tombèrent dans la rue. Un prêtre, qui passait par là, les ramasse, et voyant que c'étaient des vers impies, il va sur-le-champ les remettre entre les mains du procureur du roi. Au moyen des mesures qui furent prises, Petit fut arrêté dans le moment qu'il rentrait, et l'on trouva dans ses papiers les brouillons des chansons qui couraient alors. Malgré tout ce que purent faire des personnes du premier rang, que sa jeunesse intéressait pour lui, il fut condamné à être pendu et brûlé. Ce poëte, très bien fait de sa personne, était fils d'un tailleur de Paris, et très en état de se faire un grand nom par un meilleur usage de ses talents. Je tiens ce détail de quelqu'un qui l'avait connu, lui et sa famille. »

M. Ch. Nusse, chef à la préfecture de police, a eu l'obligeance de nous fournir les renseignements suivants : « Claude Le Petit, originaire de Normandie, fut condamné le 26 août 1662, par jugement ordinaire du Châtelet de Paris, à faire amende honorable et à être brûlé vif « pour avoir com- « posé des vers infâmes, exécrables et impies contre Dieu et le Roi, qu'il avait « donnés à imprimer. » Sur appel de cette sentence au Parlement, la Cour, par arrêt du 31 du même mois, dit qu'il avait été bien jugé et ordonna l'exécution. Toutefois, par un *retentum*, mis au bas de l'arrêt, elle tempéra la rigueur du supplice, en ordonnant que Le Petit serait auparavant étranglé secrètement par l'exécuteur. » Ces mots : *qu'il avait donnés à imprimer*, confirment le récit de Rou. Dans sa notice sur Théophile (Paris, 1856, édit. elzévir. de P. Jannet), M. Alleaume donne quelques détails nouveaux sur Le Petit, et nous apprend qu'on l'avait surnommé, et qu'il se surnommait lui-même *Théophile le Jeune*. Dans ces sortes d'affaires, le corps du délit et les pièces du procès étaient brûlés avec le condamné. Aussi ne reste-t-il aucune trace du dossier de Le Petit.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DU TOME II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

TOME II.

—

[Nous adoptons ici, comme pour le premier volume, avec quelques légers changements, la Table des matières déjà préparée par Rou, et mise en harmonie avec l'imprimé.]

A

Pages.

Abidès. Tout son chapitre dans Mariana 79-82
Ablancourt. Voy. Frémont.
Allée d'orangers de Coypel à M. Lebrun, pour bouquet à sa fête . 21,22
Albret. Origine de ce nom 62
Alpestré. Dispute sur la véritable signification de ce mot . . 273 *et suiv.*
Anacréon. Dissertation ou Remarques critiques sur cet auteur . 243-245
Anastase le bibliothécaire 235

B

Bayle. Sa lettre sur la dissertation de Rou, sur le *Vous* et le *Tu* en parlant à Dieu 13
— Sa lettre sur le genre du mot foudre, savoir : masculin ou féminin. 13,14
— Sa lettre sur une préface dont le style lui paraît un peu trop affecté 16
— (Trois lettres de) sur une dissertation critique contre Mariana 67-78
— (Critique de) sur le brillant du chapitre d'Abidès et réponse à cela 77,78
— Sa lettre sur l'orthographe du nom de Pétrarque. . . 307

Pages.
Beck, président de Brandebourg, présente Rou à Chapelain . . . 103
Bellay (Famille du) . . . . . 119-121 et 168
Bénac. Ses impromptu et ses poésies chrétiennes 322-324
Bohême (Le royaume de) et sa catastrophe. 254,255
Boileau, bien moins juste et modéré que Chapelain 103,104
Boisse (Le marquis et la marquise de) 170-172
Brun (Le). Bouquet d'orangers à lui donné au jour de sa fête par Coypel. 21,22
— emploie la plume de Rou pour sa réponse à l'Académie de Saint-Luc. 33
— conçoit quelque dessein d'installer Rou en la place de Félibien. 31

C

Caillard (Jacques), fameux avocat au parlement de Paris, et celui en particulier de la dame de Boysse contre le marquis de Langey 171,172
— Sa grande réputation au palais. 171
Chapelain et Ménage 103-116
— est le premier des deux avec qui Rou lia connaissance . 103
— fort équitable et modéré dans les sujets de ressentiment que lui avoit donnés Despréaux. 103
— Sa dispute célèbre avec Ménage portée au tribunal de l'Académie de la Crusca 105-116
Chevaux de bronze du Pont-Neuf et de la place Royale. Discussion sur le mérite de ces deux statues 27-29
Chevreau. Tout son article. 97-103
— Ses premiers ouvrages 97
— Sa *Lydie noyée*, traduite du Testi 97
— Son grand ouvrage de l'*Histoire du Monde*, et comment Rou et lui vinrent à se connaître. 98
— retarde de près de dix ans la publication de cet ouvrage sur quelques avertissements de Rou. 99
— confond en une seule deux princesses du nom de Constance, et en est averti par Rou. 101
— remercie Rou à ce sujet, avoue son erreur et la corrige. 102
— Sa mort et ses sentiments sur la religion, autant qu'on en peut juger 102
Claude et Tessereau apprennent à la famille de Conrart le nom de la personne qui avait fait l'éloge de l'illustre conseiller défunt. 41
Conrart. Sa mort et son éloge par Rou. 40

Pages.

— Toute la famille Conrart va remercier Rou au sujet dudit éloge 42
Cordouan 168
Corvin (Mathias) 255
Courtaumer (L'héritière de) est mariée au marquis de Langey. Voyez Langey 169
— épouse en secondes noces le marquis de Boisse . . . 171
— Sa mort 172

D

Denis (Dissertation sur les deux) 240
Devèze (La). Sa lettre sur la dissertation critique contre Mariana . 64
— Réponse que lui fait Rou 66
Devise pour une médaille de la reine d'Angleterre. 212
— (Raisonnements sur la nature de la) et sur celle de l'*Enigme.* . . . . . 213 *et suiv.*
— de Rou, pour un cachet d'amour, à lui demandé par un gentilhomme de beaucoup d'esprit 225
Devises (Plusieurs) de Rou pour la médaille de la reine d'Angleterre . . . . . 217 *et suiv.*
Dissertation sur le *Vous* et le *Tu* en parlant à Dieu . . . . 2 *et suiv.*
— sur l'*Histoire d'Espagne* de Mariana. . . . . 44 *et suiv.*
— sur la papesse Jeanne. 235
— sur les deux Denis, l'Aréopagite et le Parisien 240
— sur Sapho 241
— sur Anacréon 243
— sur Pindare 246
— sur Lucain et sur Florus 248,249
— sur Plaute et Térence. 250
— ou plutôt anecdote sur le comte de Dunois et la Pucelle d'Orléans 254

E

Email (Peinture sur). Secret inventé par Jean Toutin de Châteaudun. 91
Enigme (Lettre de Rou sur la nature de l'). 223
Epitaphe de saint Paul 222

F

Féauté (Institution de la) 258
— (Caractères de la) 259

Pages.

Fenouillet, évêque de Montpellier et son sonnet latin pour traduction de celui de Pétrarque. 271
Feuilles de figuier. Ouvrage excellent du pasteur Mathurin . . . 198
Florus (Critique sur). 249
Frémont d'Ablancourt. Son véritable caractère 128
— relancé chez le comte de Pembroke 129

G

Georges Pogébrac 255
Gousset. Sa lettre à Rou sur l'allée d'orangers. 22
— Quelques légères critiques de sa part, et réponse à ces critiques 23-27
Guarini. Son madrigal sur le même sujet que ceux de Ménage et Rincy 113

H

Hapelourde de Ménage contre Chapelain 112
Heeckeren (Le baron d') honore Rou de plusieurs obligeantes marques de son souvenir 215
— (La médaille du baron d') est apportée à Rou par un gentilhomme suédois 223
Histoire de l'Académie de peinture et de sculpture de Paris, ouvrage de Rou . . . . . 15 *et suiv.*
Hongrie (Catastrophes de) et de Bohême . . . . . 254 *et suiv.*
— (Réflexion sur ces catastrophes de) 256

I

Introduction ou préface à l'*Histoire de l'Académie de peinture et de sculpture de Paris*. . . . . 17 *et suiv.*
— ou projet pour écrire l'histoire des deux derniers siècles. . . . . 229 *et suiv.*

J

Joachim du Bellay, fameux poëte 120

L

Langey (Le marquis de). Son histoire 167
— Sa noblesse 168
— Sa naissance et ses campagnes. 168,169

Pages.
— Son premier mariage 169
— Son second mariage 170
— se retire à *La Roche* pour y chercher des trésors, qu'on disoit y être enfouis, mais ne trouve rien 173
— venant à Paris, prie chaque fois Rou de le rencontrer à Montrouge. 173
— prie le même de lui procurer une audience du duc de Montausier : à quoi tout cela aboutit 174
— reçoit les condoléances de Conrart. 175
— écrit à Rou en Hollande 177
— Son fils vient trouver Rou à la Haye dans un état de besoin ; ce que celui-ci fit pour lui. 187
— remercie Rou de cet office rendu à son fils 188
— passe en Hollande avec sa fille aînée et se rend d'abord chez Rou 192
— fait quelques réflexions sur les destinées qu'on lui avoit prédites dans son bas âge 193
— (Parallèle du triste état où se trouve aujourd'hui le marquis de) avec ce qu'il étoit autrefois 193
— Ses aïeux. 194
— Son nom est porté aujourd'hui par l'aîné de ses quatre fils, quoique le père vit encore, et pourquoi? . . . 189
Lettre de Bayle sur la dissertation sur le *Vous* et le *Tu*. 13
— sur le genre du mot *foudre* 13
— sur le discours préliminaire de l'*Histoire de l'Académie de Peinture et de sculpture*, qu'il trouve d'un style trop recherché 16
— de M. Gousset, sur l'allée d'orangers, etc. 22
— ou billet de Testelin, sur les pièces d'apparat de Rou, pour l'Académie de peinture et de sculpture 36
— de M. de La Devèze, sur la dissertation critique de Rou contre les fautes et bévues de Mariana. 64
Lettres (Trois) de Bayle sur le même sujet. 67-78
— (Quatre) de Ménage à Rou sur l'Anti-Baillet, sur les généalogies, pour le féliciter de sa charge, et sur sa lettre latine au roi de Suède 117,120,126,127
Lettre de Rou pour répondre à la première lettre de Ménage . . . 118
— (Première et deuxième) de l'Académie della Crusca à Ménage 132,134
— de Costard à Ménage. 134
— du prince Léopold de Médicis à Ménage. 136
— de l'abbé de Saint-Laurent à Ménage. 137
Lettres (Quatre) du marquis de Langey à Rou. . . . 177,181,182,185
Lettre de Conrart au marquis de Langey 175

Pages.
Lettres (Deux) de Rou au marquis de Langey. 179,183
Lettre (Cinquième) du marquis de Langey à Rou, pour le remercier des bons offices rendus à son fils 188
— (Sixième) du marquis de Langey à Rou 189
Lettres (Trois) du ministre Mathurin à Rou. 196,198,210
— (Deux) de M. Rumpf à Rou sur une médaille et devise pour la reine d'Angleterre 212,215
— (Deux) de Rou à M. Rumpf sur le même sujet . . . 213,217
— (Deux) de Cavalier à Rou sur le même sujet. 216,220
Lettre de Rou à Cavalier en réponse à la première des siennes . . 221
— sur le mot Enigme et généralement sur la nature de l'énigme et sur celle de la devise. 223
— de Rapin-Thoyras à l'Académie de la Féauté. 261
— de Rou pour réponse, au nom de la Féauté. 263
— de Rapin-Thoyras à Rou, pour le remercier de cette réponse 264
— (Deuxième) de Rapin-Thoyras à Rou sur sa traduction de Mariana 266
Lettres (Quatre) de Rou à Rapin-Thoyras sur un endroit de Pétrarque. 269,277,290,297
— (Deux) de Rapin-Thoyras pour réponses aux précédentes, et principalement sur le mot Alpestré 273,282
Lettre de Rou à Rapin-Thoyras 331
Lucain. Dissertation ou remarques critiques sur la *Pharsale* de cet auteur. 248

M

Madrigaux (Trois) de Guarini, de Rincy et de Ménage, se voilant du Tasse 113,114
Mamurra de Ménage, traduit par Rou 138-165
Mariana. Comment traduit par Rou . . . . . *44 et suiv.*
— Ses bévues en géographie, comme :
1° Cap *Non* et *Boïador* 47
2° Promontoire Cronien 48
3° Les Aphrodises. 48
4° Cléron et Saint-Bertrand de Cominges confondus . . 50
5° L'Ile *Brochite* 50
6° Le *Maine* pour Le *Mans*. 51
7° Les deux Atelles. 51
8° Tarsis et Ophir. 54
9° *Diu* et *Diul* confondus. 52
10° Sinigalle mal placée. 52
11° Regge mal pris pour Corrége. 53

Pages.

Mariana. Ses bévues en chronologie :
1° Les Géryons. 53
2° Sur Noël et le commencement des années 54
3° Sur la dernière expédition de saint Louis 54
Mariana. Ses bévues en généalogie :
1° Ponthieu et Poitiers confondus. 55
2° Charles Ier, roi de Naples, confondu avec Charles, comte de Valois 56
3° Sur la troisième et dernière femme de Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne. 56
4° Sur Charles d'Amboise, mal nommé Louis 57
Mariana. Bévues contre l'histoire :
1° Sur les antipapes 57
2° Sur les titres de François Ier avant qu'il fût roi . . 58
3° Sur le Cartel attribué à Charles, roi de Navarre . . 58
4° Sur le titre du comte de Charolois. 59
5° Sur le titre de *prince de Viane* 59
Mariana. Bévues sur le blason 59,60
— — sur les noms propres, comme :
1° Provins, au lieu de Pervin 60
2° Millan en Rouergue 60
3° Sur le lieu de naissance de la Pucelle d'Orléans . . 61
4° Sur la ville de Tauris, en Perse 61
5° Sur les noms propres d'hommes et de femmes. . . 61
6° Sur Glakin pour Du Guesclin, et Labrit pour Albert. 61
Marolles, abbé de Villeloin. . . . . 83 *et suiv.*
— exhorte Rou à mettre en vers français les passages de poésie latine, qui se trouvent dans les *Empresas políticas* de Savédra 84
— s'entête un peu trop de la poésie et veut, entre autres choses, mettre l'Apocalypse en vers français. . . . 86
— envoie à Rou un exemplaire de ce poëme 87
— Embarras qu'éprouve Rou à le remercier de ce présent. 87
— Histoire de la petite estampe de Jean Toutin, *les Scieux de long* . . . . . 88 *et suiv.*
— (Sentiments de) sur les divers chefs de saint Jean-Baptiste 94
— (Sentiments de) sur la superstition des reliques. . . . 95
Marolles (L'abbé de) ne songeoit qu'à se prolonger une vie voluptueuse. 96
— Sa mort. 97
Martel admis à la *Féauté*. 259
Mathias Corvin. 255
Mathurin. Tout son article. 195-211

Pages.

— adresse à Rou, par une lettre anonyme fort obligeante, un livre composé par lui et intitulé : *Adam sous le figuier*, afin qu'il l'examine. 195
— renvoie à Rou, par une seconde lettre et en le remerciant, son manuscrit corrigé mot à mot sur les remarques de ce dernier. 198
— Dernière lettre qu'il écrit à Rou. 210
— disparaît tout d'un coup, sans qu'on ait jamais bien su ce qu'il étoit devenu, sinon qu'on le croit encore en vie. 209
Ménage honore Rou de son amitié, flatté de ce que ce dernier avoit amené chez lui le duc de Northumberland. 104
— entre en dispute avec Chapelain, sur un endroit de Pétrarque, où toute l'Académie della Crusca fut appelée pour juge. 105-111
— livre une hapelourde à Chapelain; il en résulte entre eux un refroidissement de plusieurs années. . . 111 *et suiv.*
— et Rou se lient plus fort que jamais d'amitié à l'occasion de l'Anti-Baillet. 117
Divers traits de littérature et de critique de lui. . 121 *et suiv.*
— félicite Rou sur sa promotion à la charge de secrétaire-interprète des Etats généraux. 126
— approuve complétement une lettre latine de Rou au roi de Suède. 127
— (Epigramme de Le Goux Louvigny contre). 129
— Lettres flatteuses que lui adresse l'Académie della Crusca de Florence. 133
— (Lettre de Costar à), pour louer ses poésies italiennes. 134
— (Lettre du prince Léopold de Médicis à). 136
— (— de l'abbé de St. Laurent à). 137
— (La vie de Gargilius Mamurra, écrite par). 138-165
— (Apologie de) par Rou, contre les railleries de M. Frémont d'Ablancourt, et cela en présence du comte de Pembroke. 129
Mimbré. 168
Montausier. (Le duc de) consulté par Rou, à la prière de toute la famille Conrart, sur l'usage qu'on devoit faire des écrits de leur illustre défunt, répond qu'il les faut supprimer, et pourquoi? 42
Muce (La marquise de la), dite par singularité la grand'mère à 22 ans. 171

P

Papesse Jeanne (La) Dissertation à ce sujet . . . . . 235 *et suiv.*

Pages.
Peinture (Histoire de l'Académie de) et de sculpture. . . . 15 *et suiv.*
Pélisson. Sa triste mort. 304
— Quatrain sur sa mort. 305
Pembroke (Le comte de). 129
Petit (C. le). Toute son histoire, et comment il fut brûlé en Grève. 314 *et suiv.*
— Quelques morceaux de ses principales poésies. . . 318-320
Pétrarque et son sonnet *Rapido fiume*, avec plusieurs lettres là-dessus. . . . . 270 *et suiv.*
— (Deux lettres de Bayle à Rou sur l'orthographe du nom de). 307
Pindare (Dissertation sur). 246
Plaute et Térence (Dissertation sur). 250
Pogébrac (Georges). 255
Portland (Le comte de) charge Rou de donner des leçons d'histoire à son fils, en remplacement de M. Le Vassor. . . . 227
Portugal (Psaumes du roi de). . . . . 2 *et suiv.*
Préface ou Introduction à l'histoire de l'Académie de peinture et de sculpture. . . . . 17 *et suiv.*
Pucelle d'Orléans (Anecdote curieuse sur la). 254

Q

Quatrains de Rapin-Thoyras, un sur la beauté, et huit sur le sonnet de Pétrarque. 259,276

R

Rapin-Thoyras. Tout son article. . . . . 225 *et suiv.*
— Son portrait en peu de mots. 226,257,258
— Portrait ou court éloge de sa femme. 257
— Propose obligeamment à lord Portland de prendre Rou en place de M. Le Vassor, pour donner des leçons d'histoire à lord Woodstock. 226
— Son mariage. 257
— Voyage avec lord Woodstock 258
— institue la *Féauté*. 259
— se fixe à Wézel. 260
— écrit à la *Féauté* une lettre très obligeante, où les caractères de cette petite Académie sont admirablement bien touchés. 261
— Ses quatrains. 259,276
— Son sonnet sur le *Rapido fiume* de Pétrarque. . . . 284
— (Eloge de toute la maison de). . . . . 303 *et suiv.*

Pages.
Remarques critiques sur la langue française et sur le style en général. . . . . 200 *et suiv.*
Rincy (Madrigal de M. de), véritable original d'un autre madrigal donné en hapelourde à Chapelain. 113
Robinson et Rou, un peu partagés de sentiments au sujet des deux principales devises de ce dernier. 220,221
Roche (La), terre seigneuriale appartenant au marquis de Langey, et où il croyoit trouver de grands trésors enfouis par son aïeule maternelle, madame de Téligny 173
Rou, curieux et amateur de la peinture, comme y ayant toujours eu quelques habitudes. 30
— fut tout près d'être installé en la charge de secrétaire de l'Académie de peinture et de sculpture, à la place de Félibien 31
— fait trois pièces d'apparat pour l'Académie de peinture et de sculpture, et pour Le Brun . . . . . 33 *et suiv.*
— dresse les lettres patentes du roi pour la jonction des deux Académies de peinture et de sculpture, savoir, celle de Paris et celle de Rome ou Saint-Luc . . . 37
— écrit au gazetier La Fond sur la mort de Conrart, et lui envoie l'éloge de ce dernier. 39
— reçoit les remercîments de toute la famille Conrart au sujet de cet éloge, et est prié par tous ces messieurs de voir M. de Montausier, sur ce qu'il jugeoit qu'on devoit faire des papiers du défunt 42
— Sa traduction de Mariana . . . . . *44 et suiv.*
— Sa réponse à Bayle, sur une critique de trop de brillants dans le chapitre d'Abidès 78
— répond indirectement à la lettre anonyme de Mathurin, en lui envoyant ses remarques sur l'ouvrage des *Feuilles de figuier*. 197
— fait d'amples remarques sur le manuscrit de Mathurin ; ce dernier les suit exactement . . . . . 200 *et suiv.*
Rou et Rumpf échangent quelques lettres au sujet d'une devise pour la médaille de la feue reine Marie . . . . . 212 *et suiv.*
Rou (Billet de) sur la nature de la Devise et sur celle de l'Enigme. . 223
— ayant fait une devise pour un cachet d'amour, et l'ayant communiquée à un très bel esprit, ce dernier la lui demande en sacrifice 225
— est installé chez lord Portland, en place de M. Le Vassor. 228
— entrant dans ce nouvel emploi, écrit un projet d'une introduction à l'histoire des deux derniers siècles. . . 229
— est chargé par toute *la Féauté* d'écrire une lettre de remercîments à Rapin-Thoyras. 262

Pages.

S

Scènes diverses, passées chez l'abbé de Marolles. . . . . 85 *et suiv.*
Sapho (Dissertation critique sur) 241
Sonnets de Fenouillet et Rapin-Thoyras. 272,284
Térence et Plaute (Dissertation sur). 250

T

Térond écrit à Rou sur le genre du mot *foudre* 325
Tessereau et Claude avertissent la famille Conrart du nom de l'auteur qui avait fait l'éloge de l'illustre défunt 41
Testelin (Billet de) à Rou, sur ses pièces d'apparat pour l'Académie de peinture et de sculpture, et pour Le Brun. 36
Toutin (Jean). Son estampe *les Scieux de long;* — est le véritable inventeur de la peinture sur émail 88
Vous, au lieu de *Tu;* quand cela commença à être en usage en Occident et dans les temps de la basse latinité 3
— Dissertation générale sur ce sujet. . . . . 2 *et suiv.*

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES DIVISIONS

DU TOME II.

Pages.

Mémoires ou Journal de la vie de Jean Rou, IIIe partie, contenant principalement ses opuscules et quelques suppléments . . . 1

Tableaux de la Généalogie des Ponthieu et de celle de Charles Ier, roi de Naples, servant de rectification a Mariana 56

Suppléments de tout ce que l'auteur a oublié dans les deux parties précédentes 83

IVe et dernière partie 167

Tableau de la Généalogie de René de Cordouan-Langey, etc. 168

Continuation des suppléments, pour la page 37 du tome I. . 311

Suppléments pour les pages 12, 253, et 303 du tome II. . . 325

Lettres de Bayle a Jean Rou 337

Appendice 367

Fac-simile de l'estampe des « Scieux de long » 383

Table alphabétique des matières. 409

ERRATA DU 2e VOLUME.

Page 3, note, ligne 3 : 1695, *lisez :* 1595.
— 69, ligne 8 : parlent, *lisez :* parlant.
— 70, ligne 31 : ou, *lisez :* où.
— 79, ligne 7 : les grandes vertus qu'on dit avoir été, *supprimez :* avoir été.
— 80, ligne 5 : Ceux du pays lassé, *lisez :* lassés.
— 93, note 1, ligne 2 : Edition de 1666, *lisez :* 1656.
— 124, note 1 : de Sablengre, *lisez :* de Sallengre.
— 241, ligne 18 : de Lannoy, *lisez* : de Launoy.
— 262, ligne 28 : *ôtez les guillemets.*
— 276, ligne 27 : précipite, *lisez :* précipites.
Ibid. ligne 27 : tribu, *lisez :* tribut.

Page 20 : Les lignes 29 à 32 auraient dû être composées en caractères plus gros, ainsi que les lignes 3 à 6 et 26 à 28 de la page 21.

N. B. *Les personnes à qui la lecture du présent ouvrage suggéreraient des remarques et indications, sont priées de vouloir bien les adresser au président de la* Société de l'Histoire du Protestantisme français.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis et Ce, rue des Grès, 11. — 1857.

...NTES

...ON ÉCRIT DE M. CH. NISARD ...VIEL DE LA BEAUMELLE, suivies ...blique et d'une lettre publiée en ...amille.) Broch. in-8°. 1 fr. 50 c.

...OTESTANTS ET DES ÉGLISES RÉFOR... ...U, par Auguste Lièvre, pasteur à Couhé ... in-8°. (*Sous presse.*)

...S DE JEHAN CALVIN SUR LE NOUVEAU ...f. 4 vol. grand in-8° à deux colonnes, avec ...ur acier. 30 fr.

...ES CHRÉTIENNES AUX PREMIERS TEMPS DE ...E, trad. de l'allemand de Münter, par L.-F. Bois... -8° de xv-152 pages.

...E PROTESTANT. Statistique complète des Eglises, ...és et Etablissements religieux protestants en France, ...1857. 1 fr.

... DE LA FRANCE PROTESTANTE, nouvelle édition ...ièrement refondue, présentant les circonscriptions ...storiales des Eglises réformées, conformément au ... du 10 novembre 1852. Dédiée à M. l'amiral Bau... président du Conseil central des Eglises réformées, M. Charles Read, chef du service des Cultes non ca... iques au Ministère des Cultes, secrétaire du Conseil ...tral. Une grande feuille colombier vélin. 4 fr. 50 c.

SIMILE DU TESTAMENT OLOGRAPHE DE L'AMIRAL ... LIGNY, d'après la minute originale conservée aux ma... rits de la Bibliothèque impériale. 3 feuilles in-fol., Notice de 29 pages in-8°. 1 fr.

... DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE NIMES, depuis ...e, en 1533, jusqu'à la loi organique du 18 ger... ..., par A. Borrel, pasteur. 2e édition. 1 vol. in-12.

...OTESTANTE, *ou Vies des protestants français ... fait un nom dans l'histoire*, par MM. Haag. ... Gr. in-8°.

... LA RÉFORMATION FRANÇAISE, par Puaux. ...in-12. 3 fr. 50 c.

Bulletin de la Société de l'Histoire du Pro... français que je dois, dit l'auteur, la première ...re dont je présente aujourd'hui au public ...ges... »

...ANCE, A L'USAGE DE LA JEUNESSE, ... vol. in-18. 1 fr. 25 c.

...STOIRE UNIVERSELLE RÉDIGÉE AU ...CHRÉTIEN, par A. Vulliet. *Histoire mo...* ... 1 vol. in-18. 1 fr. 50 c.

...LISES RÉFORMÉES DU PAYS DE GEX, ...e. In-18. 6 fr.

...einrichs, des Vierten von Frankreich, zur ...kirche, und der Einfluß dieses Fürsten ...ösischen Reformation von dem Zeit... ...usnacht an bis zum Erlasse des ... Eine Reformationsgeschichte, Studie Bâle, 1856. Gr. in-8° de 795 pag.

... la *Société de l'Histoire du Protes...*

... photographie des frères Bisson, d'a... gravure hollandaise. 6 fr.

... est représenté debout dans son cabi... ... mains son *Institution chrétienne*, et ...ncipaux ouvrages. Au mur est suspendu ... une vue de Noyon, sa ville natale.

...11. — 1857.

216
4980 A

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

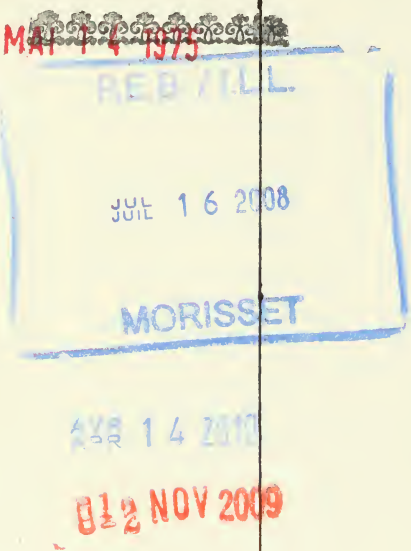

BX 9459 .R6A3 1857 V2
ROU, JEAN.
MEMOIRES INEDITS ET OP

CE BX 9459
.R6A3 1857 V002
COC ROU, JEAN. MEMOIRES INE
ACC# 1049745

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 06 04 07 15 11 4